

Léon Lacroix



Les reproductions de statues sur les monnaies grecques

**Bibliothèque de la Faculté de Philosophie
et Lettres de l'université de Liège**

Les reproductions de statues sur les monnaies grecques

La statuaire archaïque et classique

Léon Lacroix

DOI : 10.4000/books.pulg.1378

Éditeur : Presses universitaires de Liège

Lieu d'édition : Liège

Année d'édition : 1949

Date de mise en ligne : 13 juin 2013

Collection : Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège

EAN électronique : 9782821828711



<https://books.openedition.org>

Édition imprimée

Nombre de pages : XXII-373-XXVIII pl.

Ce document vous est offert par Université de Liège



Référence électronique

LACROIX, Léon. *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques : La statuaire archaïque et classique*. Nouvelle édition [en ligne]. Liège : Presses universitaires de Liège, 1949 (généré le 02 mars 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pulg/1378>>. ISBN : 9782821828711.

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pulg.1378>.

Ce document a été généré automatiquement le 1 février 2021. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

© Presses universitaires de Liège, 1949

Conditions d'utilisation :

<http://www.openedition.org/6540>

SOMMAIRE

Avant-Propos

Bibliographie

Principales abréviations

Introduction

A. Identification

B. Interprétation

Première partie. La statue archaïque et le témoignage des monnaies

Introduction à la première partie

1. Le conservatisme dans l'art de la monnaie
2. Œuvres archaïques et pastiches archaisants
3. Caractères principaux des œuvres archaïques

Chapitre premier. La statue masculine

- I. Les idoles en formes d'hermès
- II. L'Apollon d'Amyclées
- III. La statue masculine nue
- IV. La statue masculine drapée
- V. Les idoles des dieux orientaux

Chapitre II. Les athénas archaïques et archaisantes

- I. La statue d'Athéna Ilias
- II. Le Palladium sur les monnaies d'Argos
- III. L'Athéna combattante sur les monnaies des dynasties hellénistiques
- IV. Autres images d'Athéna dans l'attitude du Palladium
- V. L'Athéna Magarsis

Chapitre III. Artémis, aphrodite et les déesses asiatiques

- I. L'Artémis Taurique
- II. Artémis et Aphrodite sur les monnaies de la Grèce d'Europe
- III. Les déesses asiatiques

Deuxième partie. L'histoire de la sculpture grecque et le témoignage des monnaies

Introduction à la seconde partie

Chapitre premier. La sculpture archaïque

- I. Dédale et les Dédalides
- II. Les sculpteurs d'Égine
- III. Les sculpteurs du Péloponnèse
- IV. Ménaechmos et Soïdas
- V. La sculpture attique

Chapitre II. La sculpture classique les maitres du v^e siècle

- I. Les précurseurs
- II. Les grands maîtres de la sculpture classique
- III. Émules et disciples des grands maîtres

Chapitre III la sculpture classique les maitres du IV^e siècle

- I. Les précurseurs
- II. Praxitèle
- III. Scopas et Bryaxis
- IV. Les maîtres secondaires
- V. Lysippe

Conclusions

Index

Table des planches

Planches

Avant-Propos

- 1 *Étudier les reproductions de statues sur les monnaies grecques peut paraître une entreprise audacieuse si l'on songe que des monnaies, aux types sans cesse renouvelés, n'ont cessé d'être frappées, pendant près de dix siècles, dans les innombrables cités du monde grec. Mais ce qui rend la tâche du chercheur particulièrement malaisée, c'est moins l'étendue du domaine à explorer que l'insuffisance des moyens dont il dispose. Non seulement il n'existe pas de corpus des monnaies grecques, mais les grandes publications qui pourraient en tenir lieu pour certaines régions déterminées, le corpus des monnaies de la Grèce du Nord comme le Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure, sont restées inachevées. Quant au Traité des monnaies grecques et romaines d'E. Babelon, il ne répond pas entièrement aux promesses de son titre : interrompu par la mort de l'illustre savant, il ne traite que de la numismatique antérieure au règne d'Alexandre le Grand, en sorte que la numismatique grecque d'époque hellénistique et romaine, qui a pour nous une importance primordiale, n'y est pas représentée.*
- 2 *Le seul ouvrage qui puisse offrir les matériaux nécessaires à des recherches relatives à l'ensemble de la numismatique grecque, c'est le catalogue des monnaies du British Museum. Ce catalogue, commencé en 1873, compte aujourd'hui une trentaine de volumes ; il est le guide indispensable que nous n'avons cessé de consulter. Mais la collection de Londres n'a pas été, bien entendu, notre seule source d'informations. Nous avons largement utilisé les autres collections, publiques ou privées, dont les catalogues sont aujourd'hui publiés ou en cours de publication : les collections de Luynes et Waddington à Paris, Hunter à Glasgow, McClean à Cambridge, la collection du Musée national de Copenhague, dont les richesses sont maintenant mises en grande partie à notre disposition, les collections Jameson, Weber, etc. Enfin, nous avons dépouillé soigneusement les principaux travaux d'Imhoof-Blumer, car les recherches de ce maître de la numismatique ancienne restent, encore aujourd'hui, des modèles par la rigueur de la méthode et par l'ampleur de l'information. En revanche, nous nous sommes abstenu de renvoyer à Mionnet dont l'ouvrage, vieilli depuis longtemps, contient trop de renseignements erronés ou difficilement contrôlables.*
- 3 *Des enquêtes personnelles dans les principaux cabinets numismatiques nous auraient assurément fourni d'utiles compléments, mais les circonstances actuelles rendent ces enquêtes difficiles et, souvent même, totalement impossibles¹. Au reste, notre but n'était pas d'apporter de l'inédit sur l'un ou l'autre point, mais de contribuer à résoudre un problème qui préoccupe depuis longtemps numismates et archéologues.*

- 4 Les graveurs ont-ils, à toutes les époques de l'histoire de la monnaie grecque, pris habituellement pour modèles des œuvres de la grande sculpture ? Question délicate et fort controversée. D'autres, avant nous, avaient cru pouvoir y répondre en invoquant quelques faits isolés. Mais cette méthode ne pouvait évidemment donner que des résultats discutables. Si l'on veut résoudre le problème ou, du moins, en proposer une solution, il convient de l'examiner dans son ensemble en réunissant tous les faits susceptibles d'éclairer notre opinion. Cette façon de procéder oblige, il est vrai, à de longues et patientes recherches et nous met, à maintes reprises, en présence de graves incertitudes et de sérieuses difficultés. Était-ce une raison suffisante pour renoncer à cette entreprise ? Nous ne le pensons pas et nous serons payé de nos peines si le lecteur considère que nos efforts n'étaient pas inutiles.
- 5 Pour éviter de nous égarer dans un domaine aussi vaste que, celui de la numismatique grecque, il importait de délimiter soigneusement le terrain que nous comptions explorer. C'est ce que nous avons voulu faire en entreprenant deux enquêtes successives.
- 6 La première porte sur les copies de statues archaïques classées d'après le type de la statue et la nature de la divinité. Nous nous sommes fondé, dans cette enquête, sur le style de la figure qui, lorsqu'il ne s'accorde pas avec le style de l'époque où la monnaie a été frappée, permet souvent de déceler l'imitation d'une œuvre du grand art. On devine, toutefois, que cet indice ne sera utilisable que si le modèle présente des caractères stylistiques nettement accusés et facilement reconnaissables dans la transcription du graveur. D'où la nécessité de nous limiter aux œuvres archaïques. Cependant, nous n'avons pu les séparer de leurs imitations archaïsantes, car les monnaies ne nous offrent pas le moyen d'opérer cette discrimination avec toute la rigueur désirable. En tenant compte de ces observations, nous avons pu grouper un grand nombre de faits qui autorisent d'intéressantes conclusions ; au terme de cette étude, il nous est apparu, néanmoins, qu'une nouvelle enquête était indispensable.
- 7 Les images archaïques et archaïsantes que nous avons étudiées dans notre première partie sont, pour la plupart, des œuvres anonymes qui doivent leur présence sur les monnaies à leur signification religieuse. Toutefois, nous avons reconnu, parmi elles, quelques statues célèbres, attribuées par les anciens à des artistes renommés et qui ont ainsi leur place toute désignée dans la galerie des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Ceci nous amène à examiner le problème sous un nouvel aspect qui est celui de l'histoire de l'art et à entreprendre une seconde enquête en suivant dans ses grandes lignes l'histoire de la sculpture grecque et en recueillant au passage les témoignages fournis par la numismatique. Les statues de l'époque classique qui avaient échappé à nos recherches précédentes ont donc trouvé place dans notre seconde partie et nous avons pu tirer de cet ensemble de nouvelles observations qui nous permettent d'aboutir, dans nos conclusions, à des résultats beaucoup plus sûrs.
- 8 Nous n'avons pu fixer de limite chronologique à notre première enquête, puisque nous avons dû annexer aux productions authentiques de l'archaïsme les œuvres issues, aux époques plus récentes, des tendances archaïsantes. Dans la seconde partie, au contraire, l'ordre que nous avons suivi nous a permis de limiter nos recherches d'une manière précise : nous leur avons assigné pour terme la fin du IV^e siècle, sans aborder l'étude de la sculpture hellénistique. En effet, les résultats de notre première enquête suffisent à établir que, dès l'époque hellénistique, la copie des œuvres du grand art est un fait fréquent, sinon habituel. Nous nous trouvons, dès lors, en présence d'autres problèmes que nous espérons aborder un jour, mais qui exigeront certainement d'autres méthodes d'investigation.
- 9 Comme on le voit, le plan que nous avons adopté a été conçu de manière à tirer tout le parti possible de nos documents, sans les solliciter plus qu'ils ne nous y autorisaient, sans forcer leur

interprétation pour leur imposer un ordre plus rationnel qui aurait pu faire illusion sur le lecteur non averti mais qui aurait compromis la réalisation de notre dessein.

- 10 *Afin de ne négliger aucun aspect de la question, nous avons poursuivi une troisième enquête sur les reproductions d'idoles aniconiques. Toutefois, pour que cette enquête pût trouver place à côté des deux autres, il aurait fallu élargir le cadre de cet ouvrage et ceci risquait de nous entraîner loin de notre propos. Dans ces conditions, il nous a paru plus sage de réserver l'étude des « bétyles » et de leurs représentations sur les monnaies pour un travail spécial que nous publierons séparément.*
- 11 *Nos conclusions plaident en faveur de l'autonomie de l'art monétaire pendant la période classique. Ceci demande un mot d'explication, car le terme « autonomie » pourrait prêter à de fâcheuses confusions. Certes, nous ne prétendons pas que l'on ne puisse retrouver sur les monnaies l'influence des œuvres du grand art, tout comme on la retrouve, par exemple, sur les peintures de vases, et l'on pourrait sans doute essayer de suivre cette influence à travers l'histoire de la sculpture grecque et de la gravure en médailles. Mais une tentative de ce genre aurait-elle quelque chance d'aboutir sans des études préliminaires analogues à celle que nous avons entreprise ? Nous croyons pouvoir en douter. Ce que nous avons voulu faire, c'est apporter une contribution sur un point précis, celui des « copies » de statues. Nos efforts n'auront pas été vains si nous avons réussi à jeter quelque lumière sur cette question déjà fort complexe en elle-même et si nous arrivons à définir quelque peu, dans les limites de nos recherches, l'attitude des graveurs de monnaies vis-à-vis des œuvres de la grande sculpture.*

- 12 *Ce mémoire, commencé en 1938, a été achevé en 1948 et les événements ont plus d'une fois interrompu cette tâche de longue haleine : Grâce à l'accueil généreux de M. R. Demangel, Directeur de l'École française d'Athènes, nous avons pu bénéficier, à deux reprises, de l'hospitalité de l'École, hospitalité qu'elle accorde depuis cinquante ans ou presque, nous nous plaçons à le rappeler, aux hellénistes belges. Aussi les pages que l'on va lire sont-elles indissolublement liées pour nous aux souvenirs de nos années de Grèce et aux amitiés que nous avons formées là-bas.*
- 13 *Qu'il nous soit permis de remercier nos anciens maîtres de Paris et de Liège qui ont accepté de lire ce mémoire en manuscrit et qui nous ont aidé à le rendre moins imparfait, MM. Ch. Picard, A. Delatte, G. Dossin et A. Severyns. Nous avons si largement tiré parti des précieuses remarques de M. Ch. Picard qu'il nous a été impossible d'indiquer chaque fois ce que nous devons à ses suggestions ; ses travaux sur l'histoire de la sculpture grecque nous ont guidé constamment et nos innombrables renvois au Manuel attestent déjà l'importance de notre dette. Les observations de MM. A. Delatte et A. Severyns nous ont permis de redresser maintes erreurs et d'améliorer, en de nombreux points, tant la forme que le fond de cet ouvrage. M. G. Dossin ne s'est pas contenté de nous tracer la voie en attirant notre attention sur l'intérêt de la numismatique ancienne. Il a suivi l'élaboration de cette étude et il a bien voulu accepter la tâche ingrate de relire entièrement les épreuves. Ses conseils et ses encouragements nous ont apporté une aide particulièrement efficace ; nous le prions de trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.*
- 14 *L. L.*
- 15 *Liège, février 1949.*

NOTES

1. Le Musée numismatique d'Athènes, transféré maintenant dans les locaux du Musée national, n'est pas encore réorganisé (janvier 1948) et les collections ne sont pas accessibles aux chercheurs. On n'est guère fixé sur le sort des collections du Cabinet numismatique de Berlin.

Bibliographie

On ne trouvera cités dans cette bibliographie que des ouvrages que nous avons fréquemment utilisés et qui présentaient pour nos recherches un intérêt particulier ; les abréviations employées pour désigner certains d'entre eux seront indiquées ci-après.

I. Histoire de la sculpture grecque

H. BRUNN, *Geschichte der griechischen Künstler, I, Die Bildhauer*, 2^e éd., Stuttgart, 1889 (nous citerons la pagination de l'édition de 1857, indiquée en marge de la 2^e édition).

M. COLLIGNON, *Histoire de la sculpture grecque*, 2 vol., Paris, 1892-1897.

W. DEONNA, *Dédale ou la statue de la Grèce archaïque* (= *Travaux et Mémoires des Membres étrangers de l'École française d'Athènes*, fasc. II et III), 2 vol., Paris, 1930-1931.

A. FUHTWÄNGLER, *Meisterwerke der griechischen Plastik*, Leipzig-Berlin, 1893.

— Une édition anglaise, remaniée et complétée, a été publiée par E. SELLERS sous le titre : *Masterpieces of Greek Sculpture*, Londres, 1895.

Ch. PICARD, *La sculpture antique des origines à Phidias*, Paris, 1923.

— *La sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine*, Paris, 1926.

— *Manuel d'archéologie grecque. La sculpture*, Paris (en cours de publication) :

I, *Période archaïque*, 1935 ;

II, *Période classique, V^e siècle*, 1939 ;

III, *Période classique, IV^e siècle, 1^{re} partie*, 1948.

G.-M. RICHTER, *The Sculpture and Sculptors of the Greeks*, New Haven, 1930.

Pour les sources littéraires : J. OVERBECK, *Die antiken Schriftquellen zur Geschichte der bildenden Künste bei den Griechen*, Leipzig, 1868. Cet ouvrage, vieilli depuis longtemps, ne peut guère servir qu'à de rapides investigations et ne dispense pas de se reporter aux textes eux-mêmes. Pour la *Périégèse* de Pausanias, nous avons utilisé l'éd. de HITZIG-BLÜMNER, *Pausaniae Graeciae descriptio*, 3 vol., Leipzig, 1896-1910 ; pour l'*Histoire naturelle* de Pline, l'éd. de IAN-MAYHOFF, 6 vol., coll.

Teubner, 1892-1909. Sur les sources littéraires, on trouvera, ci-après, d'autres indications.

Pour les différents sculpteurs, on se reportera aux articles de C. ROBERT et de G. LIPPOLD dans la *Real-Encyclopädie* ; on peut aussi consulter le dictionnaire de THIEME-BECKER, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*.

Pour la statue en général, voir l'article *Statua* de Ch. PICARD dans le *Dictionnaire des antiquités* et l'article *Kultbild* de V. MÜLLER dans la *Real-Encyclopädie*, Suppl. V (1931).

II. Histoire de la religion grecque et mythologie

A.-B. COOK, *Zeus. A Study in Ancient Religion*, 3 vol., Cambridge, 1914-1940.

L.-R. FARNELL, *The Cuits of the Greek States*, 5 vol., Oxford, 1896-1909. O. GRUPPE, *Griechische Mythologie und Religionsgeschichte*, dans le *Handbuch der Altertumsivissenschaft* d'I. VON MÜLLER, V, 2, Munich, 1906.

O KERN, *Die Religion der Griechen*, 3 vol., Berlin, 1926-1938.

M.-P. NILSSON, *Geschichte der griechischen Religion*, I, dans le *Handbuch der Altertumswissenschaft*, nouvelle édition par W. OTTO, V, 2, Munich, 1941.

J. OVERBECK, *Griechische Kunstmythologie*, Leipzig, 1871-1889 :

I, *Zeus*, 1871 ;

II, *Hera, Poseidon, Demeter und Kora*, 1873-1878 ;

III, *Apollon*, 1889.

W.-H. ROSCHER, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, 6 vol., Leipzig, 1884-1937. Voir aussi les articles relatifs à la religion grecque et à la mythologie dans le *Dictionnaire des antiquités* et dans la *Real-Encyclopädie*.

III. Numismatique

1. Recueils généraux :

E. BABELON, *Traité des monnaies grecques et romaines*, Paris, 1901-1932 :

I, 1, *Théorie et doctrine*, 1901 ;

II, *Description historique* (4 vol. avec pl. séparées ; les vol. 2, 3 et 4 traitent de la numismatique grecque entre les guerres médiques et le règne d'Alexandre le Grand) :

1, *Origines aux guerres mediques*, 1907 ;

2, *Orient hellénique et sémitique*, 1910 ;

3, *Grèce centrale et méridionale*, 1914 ;

4, *Grèce septentrionale*, 1926-1932.

Die antiken Münzen Nord-Griechenlands, Berlin, 1898 ss. (publication de l'Académie de Berlin) :

I, 1, B. PICK, *Dacien und Moesien*, 1898 ;

I, 2, B. PICK et K. REGLING, *Dacien und Moesien*, 1910 ;

II, 1, M.-L. STRACK, *Thrakien*, 1912 ;

III, 1 et 2, H. GÄBLER, *Macedonia und Paionia*, 1906 et 1935.

W.-H. WADDINGTON, E. BABELON, TH. REINACH, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure* (publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres) :

I, *Pont, Paphlagonie, Bithynie*, Paris, 1904-1912. Une réédition du premier fascicule (*Pont et Paphlagonie*) a paru en 1925.

2. Catalogues de collections publiques ou privées :

E. BABELON, *Bibliothèque nationale. Les rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène*, Paris, 1890.

— *Bibliothèque nationale. Les Perses Achéménides, Cypre et Phénicie*, Paris, 1893.

— *Inventaire de la collection Waddington*, Paris, 1898 (extrait de la *Revue numismatique*, 1897, 1898).

J. BABELON, *Catalogue de la collection de Luynes*, 4 vol. avec pl. séparées, 1924-1936.

Berlin, Königliche Museen. Beschreibung der antiken Münzen, 3 vol., Berlin, 1888-1894 (inachevé ; monnaies de la Grèce du Nord et de l'Italie méridionale). *British Museum. A Catalogue of the Greek Coins*, Londres, 1873 ss.

(comprend actuellement une trentaine de volumes).

Danish National Museum. The Royal Collection of Coins and Medals, Copenhague, 1942 ss. (en cours de publication ; fait partie de la *Sylloge nummorum graecorum*).

L. FORRER, *The Weber Collection*, 3 vol. avec pl. séparées, Londres, 1922-1929.

S.-W. GROSE, *Fitzwilliam Museum. Catalogue of the McClean Collection of Greek Coins*, 3 vol., Cambridge, 1923-1929.

R. JAMESON, *Collection R. Jameson*, 3 vol. avec pl. séparées, Paris, 1913-1924.

G. MACDONALD, *University of Glasgow. Catalogue of Greek Coins in the Hunterian Collection*, 3 vol., Glasgow, 1899-1905.

H. DE NANTEUIL, *Collection de monnaies grecques*, 1 vol. avec pl. séparées, Paris, 1925.

K. REGLING, *Die griechischen Münzen der Sammlung Warren*, Berlin, 1906.

J. VON SCHLOSSER, *Kunsthistorische Sammlungen des Allerhöchsten Kaiser-hauses. Beschreibung der altgriechischen Münzen*, Vienne, 1893 (inachevé ; monnaies de Thessalie, Illyrie, Dalmatie, Épire).

Sylloge nummorum graecorum, Londres, 1931 ss. (publiée par l'Académie britannique) ; comprend actuellement :

I, 1, *Spencer-Churchill Coll. et Salting Coll.*, 1931 ;

I, 2, *Wilson Collection, Newham Davis Coins*, 1936 ;

II, 1-4, *Lloyd Collection*, 1933-1937 ;

III, 1-4, *Lockett Collection*, 1938-1945 ;

IV, 1 et 2, *Fitzwilliam Museum. Leake and General Collections*, 1940 et 1947.

Le catalogue de la collection royale de Danemark (v. ci-dessus *Danish National Museum*) fait également partie de la *Sylloge*.

3. Autres ouvrages de numismatique :

M. BERNHART, *Aphrodite auf griechischen Münzen*, Munich, s. d.

E. BEULÉ, *Les monnaies d'Athènes*, Paris, 1858.

P. GARDNER, *The Types of Greek Coins*, Cambridge, 1883.

— *A History of Ancient Coinage*, Oxford, 1918.

— B.-V. HEAD, *Historia numorum*, 2^e éd., Oxford, 1911.

F. IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, publié par l'Académie royale néerlandaise des sciences, Amsterdam, 1883 (= *Verhandelingen der Koninkl. Akad. van Wetenschappen, Letterkunde*, 14).

— *Griechische Münzen*, Munich, 1890 (= *Abh. d. bayer. Ak. d. Wiss., I. Cl.*, XVIII, 3).

— *Lydische Stadtmünzen*, Genève, 1897 (extrait de la *Revue suisse de numismatique*, t. 5, 6 et 7).

- *Kleinasiatische Münzen* (= *Sonderschriften des österr. arch. Inst.*, t. I et III, 2 vol., Vienne, 1901-1902).
- *Zur griechischen und römischen Münzkunde*, Genève, 1908 (extrait de la *Revue suisse de num.*, t. 13 et 14).
- *Antike griechische Münzen*, *Revue suisse de num.*, 19 (1913). (Voir, pour d'autres indications, la bibliographie d'IMHOOF-BLUMER dans la *Revue num.*, 1922, pp. 90-94.)
- F. IMHOOF-BLUMER et P. GARDNER, *A Numismatic Commentary on Pausanias* (extrait de *JHS*, 1885, 1886, 1887).
- CH. LENORMANT, *Trésor de numismatique et de glyptique. Nouvelle galerie mythologique*, Paris, 1850.
- B. PICK, *Aufsätze zur Numismatik und Archäologie*, Iéna, 1931. Pinder, *Ueber die Cistophoren und über die kaiserl. Silbermedaillons der röm. Provinz Asia*, *Abhandl. d. Berl. Ak.*, 1855.
- K. REGLING, *Die antike Münze als Kunstwerk*, Berlin, 1924.
- CH. SELTMAN, *Greek Coins*, Londres, 1933.
- J. SUNDWALL, *Untersuchungen über die attischen Münzen des neueren Stiles* (= *Finska Vetenskaps-Societetens Förhandlingar*, 49, 1906-1907, n° 9 ; 50, 1907-1908, n° 1).
- J.-N. SVORONOS, *Numismatique de la Crète ancienne*, Mâcon, 1890.
- *Τὰ νομίσματα τοῦ κράτους τῶν Πτολεμαίων*, trois parties, Athènes, 1904 ; traduction allemande de la première partie, compléments et indices, Athènes, 1908.
- *Trésor de la numismatique grecque ancienne. Les monnaies d'Athènes* (terminé par B. PICK), Munich, 1923-1926.

Pour la numismatique romaine, on consultera principalement :

- H. COHEN, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain communément appelées médailles impériales*, 2^e éd., Paris, 1880-1892 (réimpression, Munich, 1930).
- H. MATTINGLY et E.-A. SYDENHAM, *The Roman Imperial Coinage*, 5 vol., Londres, 1923-1938.
- H. MATTINGLY, *Coins of the Roman Empire in the British Museum* (en cours de publication ; jusqu'au règne de Commode), 4 vol., Londres, 1923-1940.

Principales abréviations

- 1 Les catalogues des collections numismatiques sont cités sous le nom de l'auteur de la publication, sauf les catalogues de Berlin (*Berlin, Beschreib.*), de Copenhague (*Dan. Nat. Mus.*) et les fascicules de la *Sylloge*. Les ouvrages marqués d'un astérisque ont été cités dans la bibliographie ; le lecteur y trouvera, s'il le désire, des indications plus Complètes.
- 2 *AJA* = *American Journal of Archaeology*.
- 3 *AM* = *Mitteilungen des deutschen archaeologischen Instituts. Athenische Abteilung*.
- 4 *Amer. Journ. of Num.* = *American Journal of Numismatics*.
- 5 *Annuaire de num.* = *Annuaire de la Société française de numismatique*.
- 6 *Arch. Anz.* = *Archaeologischer Anzeiger* (dans le *Jahrbuch des deutschen archaeologischen Instituts*).
- 7 *Arch. Zeit.* = *Archaeologische Zeitung*.
- 8 *E. BABELON, *Traité* = *Traité des monnaies grecques et romaines*.
- 9 *E. BABELON, *Perses Achém.* = *Bibliothèque nationale. Perses Achéménides, Cypre et Phénicie*.
- 10 *E. BABELON, *Rois de Syrie* = *Bibliothèque nationale. Rois de Syrie, d'Arménie et de Commagène*.
- 11 *BABELON-REINACH, *Recueil général* = *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure. BCH* = *Bulletin de correspondance hellénique*.
- 12 **Berlin, Beschreib.* = *Königl. Museen. Beschreibung der antiken Münzen*.
- 13 **BMC* = *British Museum. A Catalogue of the Greek Coins. (BMC, Roman Empire, renvoie au catalogue des monnaies romaines de H. MATTINGLY.)*
- 14 *BSA* = *Annual of the British School of Archaeology, Athens*.
- 15 *H. COHEN, *Descr. hist.* = *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*.
- 16 *M. COLLIGNON, *SG* = *Histoire de la sculpture grecque*.
- 17 *CRAI* = *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*.
- 18 *DA* = *SAGLIO-POTTIER, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*.
- 19 **Dan. Nat. Mus.* = *Danish National Museum. The Royal Collection of Coins and Medals*.
- 20 *W. DEONNA, *Dédale* = *Dédale ou la statue de la Grèce archaïque*.

- 21 *L.-R. FARNELL, *Cuits* = *The Cuits of the Greek States*.
- 22 *A. FURTWÄNGLER, *Meisterwerke* = *Meisterwerke der griechischen Plastik*.
- 23 *P. GARDNER, *Types* = *The Types of Greek Coins*.
- 24 *HEAD, *HN²* = *Historia numorum*, 2^e éd.
- 25 *IMHOOF-GARDNER, *NCP* = *A Numismatic Commentary on Pausanias*.
- 26 *Jahrb.* = *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*.
- 27 *JHS* = *Journal of Hellenic Studies*.
- 28 *JIAN* = *Journal international d'archéologie numismatique*.
- 29 *Mon. Piot* = *Fondation Piot. Monuments et Mémoires*.
- 30 V. MÜLLER, *Kultbild* = article *Kultbild* dans *PWRE*, Suppl. V.
- 31 *M.-P. NILSSON, *Griech. Religion* = *Geschichte der griechischen Religion*.
- 32 *N. N. M.* = *Numismatic Notes and Monographs* (publications de l'*American Numismatic Society*).
- 33 *Not. Sc.* = *Notizie degli Scavi*.
- 34 *Num. Chron.* = *Numismatic Chronicle*.
- 35 *Num. Stud.* = *Numismatic Studies* (publications de l'*American Numismatic Society*).
- 36 *Num. Zeitschr.* = *Numismatische Zeitschrift*.
- 37 *Oesterr. Jahresh.* = *Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes in Wien* (voir *Wiener Jahresh.*).
- 38 *J. OVERBECK, *KM* = *Kunstmythologie*.
- 39 *J. OVERBECK, *Schriftqu.* = *Die antiken Schriftquellen zur Geschichte der bildenden Künste bei den Griechen*.
- 40 *CH. PICARD, *Manuel* = *Manuel d'archéologie grecque. La sculpture*.
- 41 *CH. PICARD, *SA, I* = *La sculpture antique des origines à Phidias*.
- 42 *CH. PICARD, *SA, II* = *La sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine*.
- 43 CH. PICARD, *Statua* = article *Statua* dans *DA*, IV, 2.
- 44 *B. PICK, *Aufsätze* = *Aufsätze zur Numismatik und Archäologie*.
- 45 *PWRE* = PAULY-WISSOWA-KROLL, *Real-Encyclopädie der klassischen*
- 46 *Altertumswissenschaft*.
- 47 *RA* = *Revue archéologique*.
- 48 *REA* = *Revue des études anciennes*.
- 49 *REG* = *Revue des études grecques*.
- 50 *K. REGLING, *AMK* = *Die antike Münze als Kunstwerk*.
- 51 *Revue num.* = *Revue numismatique*.
- 52 *RHR* = *Revue de l'histoire des religions*.
- 53 *G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors* = *The Sculpture and Sculptors of the Greeks*.
- 54 *RM* = *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts. Römische Abteilung*.
- 55 *ROSCHER, *Lex.* = *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*.
- 56 *RVV* = *Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*.

- 57 *J. VON SCHLOSSER, *Beschreib.* = *Kunsthist. Samml. des Kaiserhauses. Beschreib. der altgriech. Münzen.*
- 58 *J. SUNDWALL, *Untersuch. I* = *Untersuchungen über die attischen Münzen des neueren Stiles, Finska Vetenskaps-Societetens Förhandlingar*, 49 (1906-1907).
- 59 *J. SUNDWALL, *Untersuch. II* = suite de ce travail dans le t. 50 (1907-1908) de la même revue.
- 60 **Sylloge* = *Sylloge nummorum graecorum.*
- 61 *Wiener Jahresh.* = *Oesterr. Jahresh.* (de 1940 à 1943).
- 62 *Zeitschr. f. Num.* = *Zeitschrift für Numismatik.*

Introduction

- 1 Dès les temps les plus anciens, le métal a été utilisé comme un moyen d'échange. Mais la monnaie proprement dite fut créée à une date relativement récente, lorsque l'on eut l'idée d'apposer sur des pastilles de métal une marque qui en garantissait la valeur¹. On tend aujourd'hui à considérer que cette initiative est due à des banquiers et à des commerçants installés dans les cités côtières de l'Asie Mineure. Mais ce monnayage privé dut disparaître progressivement, au fur et à mesure que les États se réservèrent le privilège de frapper le numéraire, d'en régler la valeur et d'en assurer la circulation. Au VII^e siècle avant J.-C., la monnaie, dont l'usage s'était répandu dans le bassin de la mer Égée et dans certaines régions de l'Asie Mineure, était déjà, comme de nos jours, un instrument indispensable à la vie économique et un des signes essentiels de l'autonomie politique.
- 2 Les premières monnaies étaient sans doute marquées d'un simple poinçonnage. Bientôt, cependant, on dut éprouver le besoin de mettre sur les pièces des motifs plus caractéristiques et d'augmenter le prestige du numéraire en lui donnant un aspect plus séduisant. Le type monétaire s'inscrivit au début sur une face de la pièce, mais la monnaie s'enrichit par la suite d'un second type qui en occupa l'autre face².
- 3 En Grèce, la monnaie a trouvé un milieu particulièrement favorable à son développement artistique. Les problèmes techniques et esthétiques que posaient la fabrication et la décoration des flans monétaires ont été résolus par le génie grec avec cette originalité et cette puissance d'invention qui le caractérisent. Là, comme dans beaucoup d'autres domaines, les Grecs ont trouvé la solution définitive, celle qui satisfaisait toutes les exigences de l'esprit et du goût.
- 4 Aussi, les monnaies grecques sont-elles pour les connaisseurs un perpétuel sujet d'étonnement et d'admiration. L'art de la composition, la science du modelé, la noblesse et la grâce des attitudes font de beaucoup d'entre elles de véritables chefs-d'œuvre³. Le graveur sait présenter un personnage, animer une scène, varier un sujet et en renouveler l'intérêt par de subtiles nuances⁴. Malgré le faible relief dont il dispose, il n'hésite pas à affronter les problèmes du raccourci et leur donne parfois une solution qui nous étonne par sa hardiesse⁵. Mais, s'il connaît les ressources de son art, il en connaît aussi les limites. Aussi ne cherche-t-il pas à rivaliser avec les peintres et les sculpteurs qui peuvent se permettre de longs développements. Il use d'un langage

concis et concentre tout l'intérêt sur un objet ou sur un personnage. Sa maîtrise se révèle dans le choix du motif et dans la façon d'adapter ce motif au champ de la pièce⁶. Malgré la modestie de sa tâche, le graveur grec n'hésite pas à apposer son nom sur les compositions sorties de son atelier ; il affirme ainsi hautement ses droits d'artiste créateur⁷.

- 5 Cependant, la gravure des monnaies ne peut être étudiée seulement pour elle-même. Des rapports étroits l'unissent aux autres domaines de l'art grec. Les différentes tendances que révèlent, à partir du VII^e siècle, les œuvres des sculpteurs et des peintres se reflètent fidèlement dans ces petites pastilles de métal si harmonieusement décorées et, comme on l'a souvent fait observer, la continuité des séries monétaires permet de suivre pas à pas l'évolution des formes depuis l'époque archaïque jusqu'aux périodes hellénistique et romaine⁸.
- 6 Les archéologues se sont rendu compte depuis longtemps de l'intérêt que présentaient les documents numismatiques. Ils ont fait appel à ces documents pour fixer des points de chronologie⁹ ou pour résoudre des problèmes d'iconographie¹⁰. Mais ils ont surtout demandé aux monnaies de les aider à reconstituer la physionomie d'œuvres d'art aujourd'hui mutilées ou perdues. Les graveurs, en effet, n'ont-ils pas eu sous les yeux les chefs-d'œuvre des grands maîtres ? De même que les peintures de vases nous fournissent de précieux renseignements sur les compositions de Polygnote ou de Zeuxis, les monnaies ne peuvent-elles nous aider à entrevoir ce que devaient être les statues sorties des mains de Phidias ou de Praxitèle ? Nous n'avons, sur la plupart des œuvres qui faisaient l'admiration des anciens, que des indications bien insuffisantes. Les textes satisfont rarement notre curiosité. Quant aux répliques de nos musées, un petit nombre d'entre elles seulement ont pu être identifiées. Dans ces conditions, le moindre témoignage constitue une précieuse source d'information.
- 7 Les historiens de la sculpture grecque ont donc mis à profit les ressources de la numismatique et ont retrouvé sur les monnaies l'image de maintes statues célèbres mentionnées par les auteurs anciens. Sans doute, des reproductions de ce genre ne nous donnent-elles qu'une vue d'ensemble du sujet. Mais le caractère officiel de la monnaie confère à ces documents un intérêt exceptionnel. Le graveur, en effet, travaille sous le contrôle du magistrat monétaire et ce contrôle est pour nous une garantie d'exactitude. Les habitants de la cité pourront du reste s'assurer eux-mêmes de la fidélité de la copie, puisque le graveur reproduit généralement un monument qui leur est familier¹¹. De plus, la monnaie fournit des renseignements historiques et géographiques que l'on demanderait vainement à d'autres documents. On peut, grâce à elle, savoir où se trouvait, sinon l'original, du moins la réplique d'une statue, suivre, à différentes époques, la destinée d'une œuvre d'art et en déterminer l'influence d'une manière précise.
- 8 Il n'existe, cependant, aucune étude d'ensemble consacrée aux reproductions de statues sur les monnaies. La littérature numismatique n'offre guère sur le sujet que des remarques générales, illustrées de quelques exemples¹², ou des recherches limitées à une région déterminée ou à un type particulier¹³. Ce que nous avons voulu entreprendre, au contraire, c'est une enquête systématique qui puisse étayer de solides conclusions. Ce travail n'aura pas seulement pour intérêt de montrer l'importance du témoignage des monnaies ; il nous amènera à examiner, d'un point de vue nouveau, un problème qui n'a pas reçu, jusqu'à présent, de réponse définitive.

- 9 Pour beaucoup de savants, les graveurs, à toutes les époques, ont cherché des modèles parmi les œuvres du grand art¹⁴.
- 10 Cependant, plusieurs éminents numismates ont condamné cette opinion : ils accordent aux graveurs eux-mêmes la part prépondérante dans l'invention de leurs sujets, du moins pendant la plus belle période de l'art de la monnaie. Déjà Raoul-Rochette constatait l'abondance des reproductions de monuments sur les monnaies de l'époque impériale et disait à ce sujet : « Il semble même qu'à proportion que l'art s'affaiblit, ces sortes d'images se multiplient sur les médailles »¹⁵. En 1875, A. von Sallet faisait observer qu'il était contraire à l'esprit de l'art grec de réduire le rôle des graveurs à celui de simples copistes¹⁶.
- 11 Le grand maître des études de numismatique, Imhoof-Blumer, défendait à son tour, en 1878, l'originalité des graveurs de monnaies :
- 12 Les images de divinités des monnaies *autonomes*, du moins de celles qui appartiennent à la bonne époque, étaient en règle générale des créations des graveurs et non pas de simples copies de chefs-d'œuvre de la sculpture et de statues de culte ; c'est là un fait d'autant mieux établi que l'on a mis plus de temps à s'en rendre compte¹⁷.
- 13 Ces idées se retrouvent sous la plume autorisée de P. Gardner¹⁸ et de B. Pick¹⁹ qui fixent à l'époque hellénistique l'apparition sur les monnaies des premières copies de statues. G.-F. Hill, dans l'ouvrage qu'il a consacré à *L'art dans les monnaies grecques*, admet la présence de copies de sculptures sur les monnaies antérieures à la période hellénistique, mais il note que ces copies sont fort peu nombreuses et reproduisent en général des images cultuelles²⁰.
- 14 C'est à K. Regling que revient le mérite d'avoir défini les termes du problème et d'en avoir indiqué la solution de la manière la plus claire et la plus précise ; il l'a fait à plusieurs reprises et, en particulier, dans le bel ouvrage où il a retracé l'évolution de l'art de la monnaie :
- 15 L'autonomie artistique des types monétaires est un fait certain pour l'époque archaïque, comme aussi, dans l'ensemble, pour notre époque (l'époque classique) ; les types monétaires *ne sont pas copiés d'après des œuvres de la sculpture ou de la peinture*, mais spécialement créés pour la monnaie, de même que cette époque, à l'encontre des périodes plus tardives, ne connaît pas, parmi les petits bronzes, de copies fidèles d'œuvres de la grande sculpture, de même que les vases du v^e siècle n'imitent pas les grandes peintures murales, de même qu'en général, dans tous les autres domaines de l'art grec, c'est en plein iv^e siècle que l'on peut seulement parler de copies conscientes d'œuvres d'art²¹.
- 16 Quelques-uns des meilleurs connaisseurs de la numismatique ancienne se refusent, par conséquent, à considérer les monnaies de l'époque classique comme de simples reproductions de peintures ou de sculptures célèbres ; ceci constitue un avertissement pour ceux qui seraient tentés de chercher constamment, sur les monnaies grecques, l'image des chefs-d'œuvre dont les graveurs se seraient inspirés. Même lorsque l'on retrouve le même thème traité par un sculpteur et par un graveur de monnaies, il n'en résulte pas nécessairement que l'œuvre du sculpteur a servi de modèle au graveur, car celui-ci peut avoir, non pas copié une œuvre déterminée, mais emprunté simplement le motif au répertoire des artistes de son époque.
- 17 Un exemple nous permettra de préciser notre pensée. Des tétradrachmes d'Abdère, frappés dans la seconde moitié du v^e siècle, ont pour type du revers une jeune fille

debout à gauche qui, vêtue d'un chiton court et coiffée d'un calathos, exécute une danse rituelle²² ; la même figure apparaît, debout à droite, sur d'autres tétradrachmes²³. Or, des bas-reliefs du Musée de Berlin montrent deux danseuses semblables dont l'une, tout au moins, rappelle de fort près les danseuses figurées sur les monnaies d'Abdère²⁴. On en a conclu que les graveurs d'Abdère avaient pris pour modèle une œuvre de la grande sculpture²⁵. Cependant, le thème de la danseuse au calathos est fréquent dans l'art grec et se présente sur des monuments de toute espèce²⁶. Dans ce cas, avant de chercher sur les monnaies la reproduction de quelque chef-d'œuvre du grand art, ne devra-t-on pas songer à y voir la libre interprétation d'un motif dont s'inspiraient volontiers les peintres et les sculpteurs²⁷ ?

- 18 Il faut donc se garder de conclure hâtivement à une copie de statue. Des rapprochements fondés sur de simples analogies de forme ou d'attitude ne peuvent tenir lieu de démonstration²⁸. Pour nous — et sans doute n'est-il pas inutile d'en prévenir le lecteur — les mots « copie » et « reproduction » doivent s'entendre au sens le plus précis ; nous les emploierons, lorsque le graveur a intentionnellement et officiellement emprunté son sujet à une œuvre du grand art et qu'il a voulu, par conséquent, donner de cette œuvre une image aussi fidèle que possible ; dans les autres cas, nous parlerons seulement d'influence ou de libre imitation²⁹.
- 19 Nous avons limité notre enquête aux reproductions de statues. La plupart de ces statues sont de vénérables idoles ou des œuvres d'art célèbres ; leur présence sur les monnaies se justifie donc soit par leur caractère religieux, soit par leur valeur artistique³⁰. Mais on ne devra pas oublier que les graveurs ont aussi copié des bas-reliefs et des peintures³¹. Quant aux reproductions d'édifices, elles mériteraient, à elles seules, une étude particulière³².
- 20 Avant d'aborder notre sujet, il est nécessaire de considérer :
1. Les procédés qui nous permettent d'identifier, parmi les types monétaires, ceux qui reproduisent des œuvres d'art ;
 2. La façon dont nous devons interpréter les documents numismatiques, compte tenu des habitudes des graveurs de monnaies³³.

A. Identification

- 21 Dans quels cas un type monétaire peut-il passer à juste titre pour la reproduction d'une œuvre de sculpture ? Pour répondre à cette question, nous examinerons successivement :
1. *les documents archéologiques ;*
 2. *les sources littéraires ;*
 3. *les monnaies elles-mêmes.*
- 22 a) DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES. — Le procédé le plus simple pour découvrir les types monétaires reproduisant des œuvres d'art est évidemment de rechercher, parmi les statues qui sont parvenues jusqu'à nous, celles qui ont servi de modèles aux graveurs. Mais on devine que cette recherche est loin d'être facile. Les œuvres originales dont l'image a pu figurer sur les monnaies des cités grecques, c'est-à-dire les idoles vénérables ou les chefs-d'œuvre des grands maîtres, ont rarement échappé à la destruction. L'Hermès d'Olympie n'est malheureusement qu'une exception à cette règle ; encore les monnaies n'en offrent-elles qu'un souvenir assez lointain³⁴. Un

exemple intéressant et qui mérite d'être cité, bien qu'il ne s'agisse pas d'une statue, nous est fourni par les monnaies de Thasos au type de l'Héraclès agenouillé : cet Héraclès, comme on le sait, reproduit un bas-relief de Thasos qui décorait une des portes de la cité³⁵.

- 23 Certaines œuvres originales, que le hasard des fouilles nous a rendues, sont si incomplètes ou si mutilées qu'on arrive difficilement à en reconstituer la physionomie. La comparaison avec les monnaies est alors fort instructive, car les documents archéologiques et numismatiques se complètent mutuellement. Nous pouvons imaginer le Zeus d'Eucleidès grâce aux monnaies d'Aegira³⁶ et un bronze de Mégalopolis est venu confirmer et a permis de corriger en quelques points la restitution que G. Dickins avait proposée du groupe de Lycosoura³⁷.
- 24 Dans la plupart des cas, nous ne possédons, pour remplacer les chefs-d'œuvre disparus, que des copies d'époque hellénistique ou romaine. On sait que l'étude de ces copies est une des tâches les plus ardues qui s'offrent à l'historien de la sculpture grecque³⁸. Les copistes anciens songeaient moins à faire preuve d'exactitude qu'à plaire au goût de leurs contemporains; aussi est-il souvent difficile de retrouver dans leurs « arrangements » la trace des originaux dont ils se sont inspirés. On ne peut donc utiliser ces copies sans une sévère critique et, lorsqu'il s'agit de les identifier et d'en restituer l'exacte physionomie, la numismatique et l'archéologie peuvent encore se prêter un mutuel appui. Les monnaies d'Athènes ont permis à H. Brunn de retrouver dans une statue de Munich l'Eiréné de Céphiosodote³⁹, de même que l'on a pu, grâce aux monnaies de Cnide, rendre à Praxitèle son Aphrodite, autrefois confondue avec la Vénus de Médicis⁴⁰.
- 25 Certaines œuvres ont été reproduites à toutes les échelles et dans les matières les plus diverses : on sait l'énorme documentation dont nous disposons sur la Parthénos de Phidias⁴¹. D'autres, au contraire, pour des motifs assez difficiles à déterminer, ont été, semble-t-il, entièrement négligées par les copistes : ni le Zeus de Phidias⁴² ni la Héra de Polyclète⁴³ ni le Dionysos d'Alcamène⁴⁴ ne figurent aujourd'hui dans notre répertoire de la statuaire ancienne. Les documents archéologiques ne peuvent donc nous suffire et, pour les compléter, nous devons avoir recours aux sources littéraires.
- 26 B) SOURCES LITTÉRAIRES. — Avant l'exploration méthodique du sol de la Grèce, les savants qui tentaient de retracer l'histoire de l'art grec faisaient surtout appel aux témoignages des textes anciens⁴⁵. Aujourd'hui encore, ces textes constituent un des éléments essentiels de notre documentation⁴⁶. La *Périégèse* de Pausanias est pour l'archéologue un guide indispensable dont l'exactitude a été maintes fois contrôlée⁴⁷. Quant à *l'Histoire naturelle* de Pline, ce n'est sans doute qu'une indigeste compilation, mais elle contient une foule de renseignements dont beaucoup sont empruntés à des sources excellentes⁴⁸.
- 27 Les indications que nous ont transmises ces écrivains et d'autres encore satisfont rarement notre curiosité. Cependant elles peuvent servir de points de départ à des identifications. Un détail suffit parfois à nous guider dans nos recherches⁴⁹. De plus, nous avons la chance de posséder, pour certaines œuvres célèbres, de longues descriptions que l'on peut alors confronter avec les documents numismatiques⁵⁰.
- 28 Parfois les textes anciens apportent au témoignage des monnaies une curieuse confirmation : la vieille idole d'Hermès, qui est reproduite sur les monnaies d'Aenos, nous apparaît sous un jour nouveau depuis que nous connaissons par Callimaque le

récit de sa découverte⁵¹. Mais il arrive aussi que les indications des graveurs ne s'accordent pas avec celles des sources littéraires. Les attributs que les monnaies d'Athènes montrent dans les mains de l'Apollon de Délos se retrouvent, mais intervertis, dans la description du *De Musica*⁵² ; de même la reproduction de l'Artémis de Praxitèle sur les monnaies d'Anticyre s'écarte, comme nous le verrons⁵³, de la description de Pausanias. On se heurte parfois à de plus graves difficultés : la statue d'Apollon Smintheus, qui orne les monnaies d'Alexandrie de Troade, présente des traits nettement archaïques, alors qu'un texte de Strabon inviterait à y voir une œuvre de Scopas⁵⁴ ; inversement, nous sommes surpris de trouver sur les monnaies de Patras, où nous cherchons l'Artémis Laphria de Ménaechmos et Soïdas, l'image d'une statue que certains savants datent de l'époque hellénistique⁵⁵.

- 29 Plus la comparaison que l'on peut établir entre les monnaies et les autres documents porte sur un grand nombre de points, plus ont de force les conclusions que l'on peut en tirer. Il est donc assez difficile de discerner sur une monnaie la copie d'une statue, lorsque la monnaie ne nous offre qu'une tête de divinité ; certaines identifications de ce genre restent à nos yeux fort problématiques⁵⁶. Les possibilités de rapprochement sont évidemment plus nombreuses quand le graveur a figuré le personnage en entier. Elles se multiplient lorsqu'il a pris pour modèle, non pas une statue isolée, mais un groupe de statues, et l'on aboutit souvent dans ce cas à une certitude absolue. Citons comme exemples les Tyrannoctones de Critios et Nésiotès⁵⁷, le groupe d'Athéna et Marsyas de Myron⁵⁸, la Héra de Polyclète, associée sur les monnaies, comme dans le sanctuaire d'Argos, à l'Hébé de Naucydès⁵⁹, le groupe de Praxitèle dit de « Léto et Chloris » et celui d'Apollon, Artémis et Léto⁶⁰, le groupe de Lycosoura, exécuté par le sculpteur Damophon⁶¹, et, parmi les statues qui ornaient l'agora de Corinthe, l'Apollon Clarios et l'Aphrodite d'Hermogène de Cythère dont on a reconnu l'image sur un bronze de Julia Domna⁶².
- 30 C) MONNAIES. — Nous ne disposons pas toujours de l'aide des textes ou du secours des documents archéologiques et nous en sommes souvent réduits à chercher sur les monnaies elles-mêmes les indices qui nous permettront de déceler l'imitation d'une œuvre du grand art. Ces indices, déjà énumérés par Imhoof-Blumer et P. Gardner dans leur *Commentaire numismatique à Pausanias*⁶³, peuvent se répartir de la manière suivante :
- 31 1° La localisation dans un édifice ou dans un site déterminé.
- 32 2° La présence d'un accessoire architectural (base, support, autel).
- 33 3° La reproduction constante du même type sur les monnaies d'une cité.
- 34 4° La composition du type et son adaptation au champ de la monnaie.
- 35 5° Les traits particuliers à la figure elle-même et, notamment, son style.
- 36 Nous allons examiner successivement chacun de ces indices et montrer le parti que nous pouvons en tirer au cours de notre enquête.
- 37 1° *Localisation dans un édifice ou dans un site déterminé.* — Les statues de divinités reproduites sur les monnaies sont, pour la plupart, des images cultuelles. Il est donc naturel que les graveurs nous les montrent telles qu'elles s'offraient à la piété des fidèles, dans les temples qui servaient à les abriter⁶⁴. Mais on ne peut s'attendre à trouver sur les monnaies une image de l'édifice conçue selon les lois de la perspective et permettant d'apercevoir l'idole dans le fond de son sanctuaire⁶⁵. Les graveurs ramènent tout au même plan et logent la statue de culte à l'entrée de l'édifice⁶⁶.

Généralement, ils se bornent à reproduire la façade du temple et placent la statue dans l'intervalle qu'ils ménagent soit en écartant les deux colonnes médianes, soit en supprimant une partie des colonnes⁶⁷. Plus rarement, ils montrent le temple de profil et rabattent alors la façade dans le plan du long côté, la statue se dressant, ici encore, à l'entrée du sanctuaire⁶⁸. Parfois, au lieu du temple lui-même, ils semblent avoir reproduit une sorte de chapelle ou de dais qui encadrerait la statue dans le temple⁶⁹.

- 38 Parfois le graveur ne se borne pas à reproduire un simple édifice. Il cherche à évoquer le site où se dressait la statue, seule ou dans son temple : la « Promachos » de Phidias nous apparaît sur l'Acropole, entre les bâtiments qui l'encadraient⁷⁰ ; le Palladium nous est présenté, sur les monnaies d'Argos, dans un temple au sommet d'un rocher⁷¹. Il n'est pas rare de rencontrer de véritables ensembles architecturaux, et même des villes entières où l'on reconnaît, à une échelle fort réduite, il est vrai, les statues qui décoraient les monuments de la cité⁷².
- 39 La localisation dans un temple ou dans un site déterminé est l'indice le plus sûr dont nous disposons pour reconnaître sur les monnaies les reproductions de statues. Les éléments empruntés au paysage ou à l'architecture permettent en même temps de situer l'œuvre avec précision et d'en déterminer le caractère. Mais les représentations de ce genre appartiennent toutes à la dernière période de l'art grec ; il n'en existe guère d'exemples avant l'époque de la domination romaine⁷³.
- 40 2° *Présence d'un accessoire architectural (base, support, autel)*. — A défaut d'un cadre architectural, un socle, servant de base à la figure, peut fournir d'utiles indications⁷⁴. La présence d'une base ne s'explique, en effet, que si le graveur a pris pour modèle une statue. A vrai dire, les graveurs ne se sont pas toujours crus obligés de reproduire cet accessoire et l'on ne voit pas non plus qu'ils se soient efforcés d'en donner une image exacte, puisqu'une même statue nous apparaît tantôt sur un socle bas, tantôt sur un haut piédestal⁷⁵. Il semble qu'en plaçant une base sous les pieds d'une image de divinité, ils aient surtout voulu indiquer le caractère cultuel de cette image : c'est ainsi que les idoles d'Artémis à Abdère⁷⁶ et d'Athéna à Assos⁷⁷ se présentent toutes deux dressées sur une base. Signalons, comme bases d'un type exceptionnel, le trône sur lequel est posé l'Hermès d'Aenos⁷⁸ et la proue de navire qui supporte le Dionysos de Mytilène⁷⁹. Bien entendu, on se gardera de prendre pour des bases de statues les indications du sol qui figurent fréquemment sur les monnaies grecques⁸⁰.
- 41 La base, comme le temple, est un indice dont on peut tirer des conclusions certaines. On hésitera davantage à se prononcer lorsqu'il s'agit d'un soutien analogue à ceux dont sont pourvues certaines statues praxitéliennes⁸¹. L'origine de ces accessoires doit sans doute être cherchée dans des œuvres de sculpture où leur rôle apparaît clairement, mais leur présence sur une monnaie ne suffit pas à indiquer que le graveur a reproduit une statue déterminée. Que l'on regarde, par exemple, une monnaie de Térina où la Niké ailée appuie mollement son bras gauche sur un soutien en forme de colonne : cette gracieuse figure est sans aucun doute, non pas une copie de statue, mais la création d'un artiste soucieux de renouveler un thème traditionnel⁸². Les figures de ce genre ne peuvent donc être tenues pour des reproductions d'œuvres d'art que si l'on a d'autres preuves à l'appui de cette opinion. La présence d'un autel est, à notre avis, moins concluante encore : de nombreux types monétaires qui sont le produit d'un art créateur, et non d'une froide imitation, montrent un autel à côté de l'image de la divinité⁸³.

- 42 3° *Reproduction constante du même type.* — La présence du même type pendant une longue période sur les monnaies d'une cité peut être due au fait que les graveurs ont eu constamment sous les yeux une œuvre d'art qu'ils ont prise pour modèle. On constate, en effet, que des idoles vénérables, telles que celles de l'Artémis d'Éphèse⁸⁴, de l'Athéna d'Ilion⁸⁵ ou de l'Apollon de Didymes⁸⁶, sont devenues, en quelque sorte, le symbole de la cité et qu'elles font pendant aux effigies de nombreux empereurs romains. Cet indice, cependant, ne constitue à lui seul qu'une simple présomption : il n'est pas nécessaire, en effet, de recourir à l'hypothèse d'une copie de statue pour expliquer l'emploi constant du même motif, car les graveurs ont pu parfaitement se contenter de reproduire les types créés par leurs prédécesseurs⁸⁷ ; d'autre part, certaines statues n'apparaissent sur les monnaies que d'une manière accidentelle, à titre de « symboles » ou « différents »⁸⁸, ou encore pour des raisons particulières qu'il nous est souvent difficile de déterminer⁸⁹.
- 43 4° *Composition du type et adaptation au champ de la monnaie.* — Une œuvre conçue en ronde bosse s'adapte mal au faible relief d'une monnaie et à son champ circulaire. Si le graveur prend pour modèle une statue, il ne pourra guère la reproduire fidèlement sans enfreindre quelque peu les règles de son art. Au contraire, si le type monétaire est créé par le graveur lui-même, cette création répondra pleinement à toutes les exigences de l'art de la monnaie. Les qualités de la composition permettront donc de reconnaître une œuvre originale, les défauts dénonceront l'emprunt.
- 44 Ce raisonnement, à vrai dire, ne peut être accepté sans de prudentes réserves. Il paraîtra difficile, en effet, de se fier à un simple jugement esthétique pour résoudre un problème de ce genre. D'autre part, il est certain que les graveurs, selon les circonstances, ont choisi pour modèles des œuvres qui se prêtaient à être transposées dans le champ d'une monnaie⁹⁰ ou ont su découvrir les moyens d'opérer facilement cette transposition⁹¹. On retiendra cependant que, plus un type monétaire nous apparaît heureusement composé, moins il y a de chance pour qu'il puisse être considéré comme la simple copie d'une œuvre du grand art.
- 45 5° *Traits particuliers à la figure elle-même.* — Certains types de divinités se présentent constamment sur les monnaies des villes grecques, surtout à l'époque impériale ; citons comme exemples Athéna brandissant la lance⁹², Zeus lançant la foudre⁹³, Asclépios appuyé sur son bâton⁹⁴, Tyché tenant la corne d'abondance⁹⁵. Il est difficile de rattacher ces images banales à des œuvres d'art déterminées et l'on admettra que, dans de nombreux cas, les graveurs ont dû se borner à reprendre un thème traditionnel. Il arrive, cependant, que l'une de ces figures se distingue de ses congénères par des traits particuliers ; le motif prend alors un caractère individuel que l'on pourra souvent attribuer, non pas à l'invention du graveur, mais au modèle qu'il avait sous les yeux⁹⁶.
- 46 Le style de la figure est, de toutes les particularités, celle qui peut le mieux nous révéler l'imitation. Le graveur, appelé à reproduire une œuvre du passé, ne manquera pas d'en transcrire fidèlement les caractères stylistiques, dans la mesure tout au moins où ses moyens le lui permettent. Il en résulte un désaccord entre le style de la figure et celui de l'époque où la monnaie a été frappée et ce désaccord est pour nous une précieuse indication.
- 47 Plus la différence de style est nettement marquée et plus nous pouvons en tirer des conclusions certaines. Nous n'éprouvons guère de difficultés à reconnaître sur les monnaies les reproductions des vieilles statues de culte ou de leurs pastiches et c'est pourquoi nous leur avons accordé dans notre travail une place si importante⁹⁷. En

revanche, il est rare que les caractères stylistiques suffisent à découvrir les copies d'œuvres classiques ou hellénistiques. Des transcriptions faites à une aussi petite échelle ne peuvent évidemment traduire toutes les nuances d'une œuvre du grand art⁹⁸. Aussi nous garderons-nous d'utiliser les documents numismatiques pour résoudre des problèmes délicats qui exigeraient l'étude des originaux ou, du moins, de copies de grandes dimensions ; se servir de ces documents pour fonder une attribution ou pour situer le modèle, d'une manière précise, dans l'histoire de la sculpture grecque, c'est commettre, à notre avis, une singulière erreur⁹⁹.

B. Interprétation

- 48 Les copies d'œuvres d'art qui figurent sur les monnaies présentent, comme nous l'avons vu, des garanties d'exactitude parce qu'elles ornent des documents officiels et qu'elles ont été exécutées sous le contrôle des magistrats de la cité¹⁰⁰. Cependant, nous ne pouvons apprécier la fidélité de ces copies selon nos propres conceptions : les anciens n'avaient pas à cet égard les exigences des modernes et ne disposaient pas de nos procédés mécaniques de reproduction¹⁰¹. C'est à nous qu'il appartient de retrouver dans la transcription du graveur l'image exacte du modèle. Nous devons, pour interpréter ces documents, tenir compte de diverses considérations. A cet effet, nous examinerons successivement :
- 49 1° les conventions adoptées par les graveurs dans la reproduction des œuvres d'art ;
- 50 2° les rapports qui unissent l'original à la copie ;
- 51 3° les qualités d'exécution et l'état de conservation de la monnaie.
- 52 1° *Conventions adoptées par les graveurs.* — Comme nous l'avons déjà fait observer¹⁰², la transposition dans le champ d'une monnaie d'une œuvre conçue en ronde bosse est une tâche malaisée. Le graveur, en effet, ne dispose que d'un très faible relief et d'une surface fort réduite. Dans ces conditions, il est obligé d'avoir recours à certains procédés de stylisation : il néglige les détails qu'il ne pourrait rendre utilement¹⁰³ et il use d'une notation conventionnelle qui lui permet de transcrire, d'une manière aussi fidèle et aussi complète que possible, les données essentielles de son modèle¹⁰⁴.
- 53 En raison des difficultés du raccourci, la plupart des graveurs évitent de présenter un personnage entièrement de face. Les monnaies d'Anchialos et de Pautalia offrent une image d'Hermès apparentée, semble-t-il, à l'Hermès de Praxitèle, mais vue de profil à droite¹⁰⁵. Même lorsque le personnage apparaît de face sur les monnaies, on constate que le graveur a modifié certains détails pour les présenter de profil : les monnaies de Cnide montrent de face l'Aphrodite de Praxitèle, mais le bras gauche de la déesse s'écarte latéralement et son visage est tourné de profil¹⁰⁶. Citons encore, parmi les exemples les plus significatifs, les représentations de l'Artémis d'Abdère¹⁰⁷ et de l'Hermès d'Égine¹⁰⁸ où la biche qui accompagne Artémis et le bélier qu'Hermès porte sur les épaules sont vus de profil et non de face, comme on s'y attendrait.
- 54 Les reproductions de statues archaïques montrent mieux encore l'emploi de ces procédés. Lorsque la statue est vue de face, les jambes nous apparaissent jointes, même si l'une d'entre elles est avancée, parce que les graveurs les ramènent toutes deux dans le même plan ; les bras, lorsqu'ils sont pliés à angle droit, sont disposés selon un axe perpendiculaire à celui du corps et semblent ainsi s'écarter latéralement¹⁰⁹. Les types monétaires où la statue se présente de profil donnent une image plus exacte de la

position des jambes et des bras. Ils indiquent, en effet, si les jambes sont jointes ou si elles s'écartent l'une de l'autre¹¹⁰. Ils montrent également que les avant-bras, s'ils sont pliés à angle droit, ne s'écartent pas latéralement mais sont étendus en avant ; toutefois, le graveur est obligé de relever ou d'abaisser légèrement l'un des deux bras, lorsqu'il tient à les rendre visibles tous les deux¹¹¹.

- 55 Le cas le plus favorable est donc celui où les monnaies montrent la même statue de face et de profil. On peut alors combiner les indications que fournissent ces documents et aboutir à une interprétation plus sûre¹¹². On est souvent surpris de constater des divergences entre des types monétaires qui reproduisent une même œuvre d'art, mais il faut songer que les graveurs ont pu considérer cette œuvre sous des angles différents et en noter, par conséquent, l'aspect de diverses façons¹¹³. On sera plus embarrassé lorsque les monnaies sont formellement en désaccord avec les autres documents. Avant de recourir à l'hypothèse d'un modèle différent, on fera bien de se demander si les habitudes des graveurs ne suffisent pas à justifier ce désaccord. On notera, par exemple, que le copiste n'hésite pas à modifier la place d'un attribut, pour des raisons de clarté, en particulier, pour éviter la superposition de différents plans¹¹⁴ ; parfois même, il nous donne une image inversée de l'original, comme s'il avait voulu reproduire, non pas le modèle lui-même, mais son reflet dans un miroir¹¹⁵.
- 56 2° *Rapports qui unissent l'original à la copie.* — Il importe de distinguer soigneusement entre un *témoignage direct* et un *témoignage indirect* ; dans le premier cas, le graveur a eu sous les yeux l'original lui-même, dans le second, il n'a eu sous les yeux qu'une copie de la statue.
- 57 On comprend que les cités grecques aient songé à faire figurer de préférence sur leurs monnaies les images des statues qu'elles s'enorgueillissaient de posséder, vieilles idoles qui attiraient les pèlerins ou chefs-d'œuvre qui faisaient l'admiration des amateurs. Les graveurs ont donc eu, généralement, à copier des œuvres dont ils avaient l'original sous les yeux. Cependant, il n'est pas rare que les monnaies d'une cité offrent la reproduction d'une statue conservée dans une autre cité. On doit alors s'efforcer d'établir pour quelles raisons cette statue a été choisie comme type monétaire, car il serait absurde de supposer qu'une statue quelconque ait pu être prise indifféremment pour figurer sur les monnaies de n'importe quelle cité¹¹⁶. Des liens religieux ou politiques, des relations commerciales ou une influence artistique permettront généralement de rendre compte de ce choix. Mais il importe aussi de déterminer dans quelles conditions une copie de ce genre a été exécutée, et la réponse à cette question sera souvent plus embarrassante.
- 58 Nous pensons que les graveurs, pour orner les monnaies de leur cité, ont pris de préférence pour modèles des œuvres d'art qui leur étaient directement accessibles et qui se prêtaient à une facile transposition. C'est pourquoi nous les voyons si fréquemment copier les monnaies des autres cités¹¹⁷. Il est probable aussi qu'ils s'adressaient à des objets d'art industriels et qu'ils y cherchaient des motifs faciles à transcrire dans le champ d'une monnaie. C'est du moins ce que nous avons pu constater à Cyzique : les nombreux motifs d'origine athénienne dont on a signalé la présence sur les monnaies de Cyzique sont empruntés à des articles d'exportation, fabriqués dans des ateliers attiques ; ainsi s'explique, à notre avis, la présence sur un statère de Cyzique d'une copie du groupe des Tyrannoctones¹¹⁸. Cet exemple n'est sans doute pas isolé et l'on songe à une explication semblable lorsque l'on voit, sur les monnaies de Syracuse, une tête d'Athéna de face qui paraît inspirée de la Parthénos¹¹⁹.

- 59 Il n'est donc pas nécessaire d'admettre, lorsque les graveurs reproduisent une œuvre d'art, qu'ils en ont eu connaissance directement. Des intermédiaires ont pu s'intercaler entre l'œuvre elle-même et la copie que nous en offrent les monnaies ; ils ont pu contribuer à modifier l'aspect de l'original. Ainsi s'expliquent sans doute certaines inexactitudes, certaines erreurs commises par les graveurs dans leur interprétation du sujet¹²⁰. Parmi les innombrables types monétaires que l'on a mis en rapport avec la Parthénos, il en est bien peu qui puissent passer pour des copies directes ; la plupart d'entre eux ne nous conservent, par conséquent, qu'un souvenir lointain du chef-d'œuvre de Phidias¹²¹.
- 60 A l'époque romaine, on voit, grâce à l'activité des copistes, se multiplier les répliques des œuvres des grands maîtres¹²². Ces répliques, à leur tour, ont servi de modèles aux graveurs, et c'est pourquoi des cités, situées aux confins du monde grec, ont pu faire figurer sur leurs monnaies l'image de chefs-d'œuvre conservés dans les centres artistiques de la Grèce¹²³. Mais on devine que ces « copies de copies » ne présentent pas les mêmes garanties d'exactitude que les reproductions exécutées d'après les originaux eux-mêmes¹²⁴. On ne sera donc pas surpris que les monnaies de deux villes thraces, Anchialos et Pautalia, ne nous donnent de l'Hermès d'Olympie qu'une image fort infidèle¹²⁵.
- 61 3° *Qualités d'exécution et état de conservation.* — La valeur des documents numismatiques dépend aussi de l'habileté et de la conscience professionnelle des graveurs. A l'époque impériale, ceux-ci ne semblent pas avoir été toujours à la hauteur de leur tâche. On fera bien, par conséquent, de n'utiliser ces témoignages qu'avec une certaine prudence. Le travail négligé ou maladroit d'un artisan médiocre peut prêter à une figure un caractère dont elle est en fait totalement dépourvue et mener ainsi à d'étranges méprises¹²⁶. Ajoutons que l'état dans lequel nous sont parvenues bon nombre de pièces, et en particulier de monnaies de bronze, peut être également une cause d'erreur. L'examen de monnaies bien conservées conduit souvent à des conclusions différentes de celles que l'on avait admises sur la foi de monnaies usées ou mal frappées. On devra donc attacher la plus grande importance à l'état de conservation des exemplaires que l'on utilise comme documents archéologiques.

NOTES

1. Le problème de l'origine de la monnaie avait déjà préoccupé les anciens ; on trouvera des indications sur cette question difficile dans F. LENORMANT, *La monnaie dans l'antiquité*, Paris, 1878-1879, I, p. 125 ss. ; E. BABELON, *Les origines de la monnaie*, Paris, 1897 ; TH. REINACH, *L'invention de la monnaie*, dans *L'histoire par les monnaies*, Paris, 1902, p. 21 ss. ; P. GARDNER, *A History of Ancient Coinage*, p. 67 ss. ; CH. SELTMAN, *Greek Coins*, p. 13 ss. ; J.-G. MILNE, *The First Stages in the Development of Greek Coinage*, Oxford, s. d. ; *Greek Coinage*, Oxford, 1931, p. 1 ss. Sur les moyens d'échange qui ont précédé l'emploi de la monnaie proprement dite, voir le remarquable exposé de K. REGLING, *Geld* dans M. EBERT, *Reallexikon der Vor geschichte*, IV (1926), p. 204 ss.

2. Les monnaies les plus anciennes portent au revers un simple « carré creux » ; cet usage s'est conservé, dans certaines séries monétaires, jusqu'à une date avancée (pour les statères d'électron de Cyzique, cf. H. VON FRITZE, *Nomisma*, 7, 1912, p. 32 ; pour la substitution du type du revers au « carré creux » dans la numismatique corinthienne, voir W. SCHWABACHER, *Acta archaeologica*, 12, 1941, p. 55 ss.).
3. Sur la monnaie considérée comme œuvre d'art, voir P. GARDNER, *The Types of Greek Coins*, Cambridge, 1883 ; K. REGLING, *Die antike Münze als Kunstwerk*, Berlin, 1924 ; G.-F. HILL, *L'art dans les monnaies grecques*, Paris-Bruxelles, 1927. Ces ouvrages sont d'utiles recueils qui permettent de suivre l'évolution de l'art de la monnaie. Mais l'histoire de la gravure en médailles dans l'antiquité grecque reste encore à écrire. G.-E. RIZZO a montré l'exemple dans les belles études qu'il a consacrées aux monnaies de Sicile : *Saggi preliminari su l'Arte della Moneta nella Sicilia Greca*, Rome, 1938 ; *Intermezzo. Nuovi Studi archeologici su le Monete Greche della Sicilia*, Rome, 1939 ; *Monete Greche della Sicilia*, Rome, 1946.
4. Voir, par exemple, les charmantes monnaies de Térina où la Niké ailée se présente dans les attitudes les plus diverses, K. REGLING, *Terina*, 66. *Winckelmannsprogramm*, Berlin, 1906.
5. Voir, par exemple, le Dionysos agenouillé de face sur un statère d'électron de Cyzique, H. VON FRITZE, *Nomisma*, 7 (1912), p. 20 (pl. VI, 17).
6. Voir à ce sujet nos observations sur les monnaies de Cyzique, *L'Antiquité classique*, 15 (1946), p. 214 ss.
7. Les premiers travaux sur les signatures de graveurs sont ceux de RAOUL-ROCHETTE, *Lettre à M. le duc de Luynes sur les graveurs des monnaies grecques*, Paris, 1831 ; *Lettre à M. Schorn, Supplément au catalogue des artistes de l'antiquité grecque et romaine*, Paris, 1845, pp. 69-99. On trouve ensuite à citer : H. BRUNN, *Geschichte der griech. Künstler*, II Stuttgart, 1859, pp. 415-440 (= pp. 283 à 300 de l'édition de 1889) ; A. VON SALLET, *Die Künstlerinschriften auf griech. Münzen*, Berlin, 1871 ; *Zu den Künstlerinschriften auf griech. Münzen*, *Zeitschr. f. Num.*, 2 (1875), p. 1 ss. Les articles de L. FORRER, parus dans la *Revue belge de numismatique* (1903 à 1906), ne sont guère que des travaux de compilation. Pour les monnaies de Sicile : R. WEIL, *Die Künstlerinschriften der sicilischen Münzen*, 44. *Winckelmannsprogramm*, Berlin, 1884 ; A. EVANS, *Syracusan « Medallions » and their Engravers*, *Num. Chron.*, 1891, p. 205 ss. On trouvera d'autres indications dans G.-E. RIZZO, *Saggi preliminari su l'Arte della Moneta nella Sicilia Greca*, p. 103.
8. C'est pourquoi l'on a appelé les monnaies grecques « la grammaire de l'histoire de l'art grec » (Th. REINACH, *L'histoire par les monnaies*, Paris, 1902, p. 11).
9. On notera à ce sujet l'intéressante suggestion de Ch. PICARD : « Il y aura intérêt à dresser d'exactes catalogues chronologiques des types de la statuaire que nous devinons, ou entrevoyons au moins ainsi, à travers le monnayage gréco-latin » (*Manuel*, I, p. 32). Certaines séries monétaires sont maintenant classées d'une manière rigoureuse ; elles peuvent donc servir utilement à dater les œuvres d'art. La méthode inverse, appliquée par H. SCHRADER aux monnaies d'Olympie, a été critiquée avec raison par J. JONGKEES, *Zur Chronologie der Münzen von Olympia*, *Jahrb.*, 54 (1939), p. 219 ss.
10. Les études d'iconographie se sont multipliées depuis les travaux de VISCONTI, *Iconographie grecque*, Paris, 1811 et de J.-J. BERNOULLI, *Griechische Ikonographie*, Munich, 1901. Pour la bibliographie récente, voir L. LAURENZI, *Ritratti Greci, Quaderni per lo Studio dell'Archeologia*, 3-5, Florence [1941] ; J.-H.-C. KERN, *Antieke Portretkoppen*, La Haye, 1947, p. 39, n. 2. CH. PICARD, *Manuel*, III, 1, p. 126 ss. Pour les portraits d'hommes de lettres et de philosophes : K. SCHEFOLD, *Die Bildnisse der antiken Dichter, Redner und Denker*, Bâle [1943]. Pour les monnaies, voir spécialement le recueil d'IMHOOF-BLUMER, *Porträtköpfe auf antiken Münzen hellenischer und hellenisierter Völker*, Leipzig, 1885 ; voir aussi, plus récemment, E.-T. NEWELL, *Royal Greek Portrait Coins*, New York, 1937 ; K. LANGE, *Herrscherköpfe des Altertums im Münzbild ihrer Zeit*, Berlin-Zürich, 1938 ; J. BABELON, *Le portrait dans*

l'antiquité d'après les monnaies, Paris, 1942. On regrettera l'absence d'une étude approfondie sur le portrait dans les monnaies grecques.

11. Il faut cependant se garder de juger cette fidélité d'après nos propres conceptions ; voir ci-dessous, p. 23.

12. Un mémoire de RAOUL-ROCHETTE, que nous aurons l'occasion de citer à plusieurs reprises, témoigne déjà d'une connaissance fort étendue du sujet : *Conjectures archéologiques sur le groupe antique dont faisait partie le torse du Belvédère*, dans *Mémoires de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 15 (1842), p. 251 ss. Depuis lors, la question n'a été reprise que d'une manière occasionnelle. On trouvera quelques renseignements dans P. GARDNER, *Types*, pp. 77 ss., 146, 176 ss., 197 ; E. BABELON, *Traité*, I, 1, col. 46 ; K. REGLING, *AMK*, pp. 89-91, 110, 119.

13. Pour les monnaies d'Italie méridionale et de Sicile, voir les articles de S. MIRONE et l'ouvrage de Madame PH. LEHMANN, cités n. 4 ; au fur et à mesure de notre exposé, nous renverrons à d'autres publications.

14. Cette opinion était admise par E. Babelon, ainsi que l'on peut s'en rendre compte en parcourant le *Traité des monnaies grecques et romaines*, II, 1, col. 165, 166, 419, 612, 888, 1 001, 1 462, etc. On la retrouve tout au long des médiocres travaux consacrés par S. MIRONE aux monnaies de la Grande Grèce et de la Sicile : *Revue num.*, 1920, p. 1 ss. ; 1921, p. 23 ss. ; 1922, p. 1 ss. ; 1924, p. 3 ss. ; 1925, p. 1 ss. ; *Aréthuse*, 2 (1925), p. 69 ss. ; 3 (1926), p. 11 ss., 68 ss. (voir, pour l'identification des statues citées dans le *De Signis*, les critiques de P. CAYREL, *Mélanges de l'École de Rome*, 50, 1933, p. 133 ss. ; voir aussi les réserves formulées par Madame Lehmann, p. 2, n. 10 de l'ouvrage cité ci-après). L'actuel conservateur du Cabinet des Médailles, J. BABELON, a défendu à son tour ce point de vue dans un compte rendu du livre de K. REGLING, *Die antike Münze als Kunstwerk (Aréthuse)*, 3, 1926, p. XIV ss. ; cf. PH. LEDERER, *Zeitschr. f. Num.*, 41, 1931, p. 171, n. 1). Enfin, cette thèse a été reprise tout récemment par Madame PHYLLIS LEHMANN, *Statues on Coins of Southern Italy and Sicily in the Classical Period*, New York, 1946 ; nous avons exposé ailleurs notre opinion sur cet ouvrage dont nous reconnaissons les mérites, mais dont nous regrettons de ne pouvoir accepter les conclusions (*L'Antiquité classique*, 16, 1947, p. 433 ss.). Pour d'autres indications bibliographiques, voir K. REGLING dans W. OTTO, *Handbuch der Archäologie*, I (1939), p. 135, n. 4 ; p. 136, n. 1 ; H.-A. CAHN, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos*, Bâle, 1944, p. 9, n. 6 ; PH. LEHMANN, *op. cit.*, p. 2, n. 9.

15. RAOUL-ROCHETTE, *op. cit.*, p. 254.

16. A. VON SALLET, *Zeitschr. f. Num.*, 2 (1875), p. 129 : « Es lag nicht im Character der altgriechischen Kunst, vorhandene Monumente genau, wie es geistlose moderne Medailleure thun, auf Münzen nachzubilden. Diese Copien treten erst in später, römischer Zeit auf. »

17. IMHOOF-BLUMER, *Die Münzen Akarnaniens*, *Num. Zeitschr.*, 1878, p. 33 : « Dass die Göttertypen der autonomen Münzen, wenigstens derjenigen der bessern Zeiten, in der Regel Schöpfungen der Stempel-schneider und nicht blosse Copien plastischer Kunstwerke und Cultus-bilder waren, ist eine bekannte Thatsache, die uns je langer je deutlicher zum Bewusstsein kömmt. »

18. P. GARDNER, *Types*, p. 68 : « In Roman times, i. e. the first century B. C. and later, we do find on coins of Greek cities intentional copies of celebrated statues in those cities. And even in the days of the later Greek kings we do occasionally meet with instances of such purposeful reproductions. »

19. B. PICK, *Jahrb.*, 32 (1917), p. 205 : « Das Kopieren von Kultbildern beginnt erst im hellenistischen Zeit ; der Asklepios des Thrasymedes in Epidauros ist das älteste Beispiel, und in dieser Zeit finden wir auch in Italien einige Fälle von Statuenkopien auf Münzen. »

20. G.-F. HILL, *L'art dans les monnaies grecques*, pp. 24-25 : « Il est vrai que nous trouvons fort peu de copies de sculptures faites sciemment. avant la période hellénistique ; quand nous en rencontrons, ce sont généralement des images cultuelles telles que le modèle primitif d'Hermès à Aenos. » Voir aussi les remarques du même savant dans *A Handbook of Greek and Roman Coins*, Londres, 1899, p. 206.

21. K. REGLING, *AMK*, p. 89 : « Die künstlerische Selbständigkeit der Münzbilder ist für die archaische Zeit wie im allgemeinen auch für unsere Zeit gesichert ; die Münzbilder sind *nicht nach Werken der Plastik oder Malerei kopiert* sondern für die Münze selbst erfunden, wie ja un Gegensatz zu späteren Perioden *damais* auch in der Kleinbronzeplastik getreue Kopien nach Werken der Grossskulptur fehlen, und wie auch die Vasen des 5. Jh. keine Nachahmungen der grossen Wandgemälde sind, wie man überhaupt auch in der gesamten übrigen griechischen Kunst bis tief ins 4. Jh. von bewussten Kopien nach Kunstwerken nicht sprechen kann. » Voir aussi les observations du même savant dans W. OTTO, *Handbuch, der Archaeologie*, I (1939), pp. 135-136 ; H.-A. CAHN, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos*, Bâle, 1944, p. 7 ss. L'attitude des historiens de la sculpture grecque témoigne de leur embarras, bien compréhensible, devant un problème encore mal étudié. G. E. RIZZO, par exemple, a pris nettement position en faveur de la doctrine de K. REGLING (*Prassitele*, Milan-Rome, 1932, p. 53) ; ailleurs, il cherche cependant à reconnaître la copie d'une statue de Zeus sur le fameux tétradrachme frappé à Aetna vers 470 : *Saggi preliminari su l'Arte della Moneta nella Sicilia Greca*, p.64.
22. M.-L. STRACK, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, II, 1, p. 71, n° 99 (pl. III, 2) ; E. BABELON, *Traité*, II, 4, n° 1366 (pl. CCCXXXV, 15).
23. M.-L. STRACK, *op. cit.*, p. 71, n° 100 (pl. III, 1).
24. C. BLÜMEL, *Katalog der Sammlung antiker Skulpturen im Berliner Museum*, IV (1931), K 184 et 185 (pl. 77) (avec bibliographie). Des fragments de reliefs semblables sont conservés au Musée national d'Athènes : H. SCHRADER, *Phidias*, Francfort-sur-le-Mein, 1924, p. 346 ss. (fig. 315 et 316).
25. M.-L. STRACK, *op. cit.*, pp. 31-32. G.-E. RIZZO dit au sujet de ces types monétaires : « Che essi derivino da opere della grande arte, nessuno lo ha messo o potrebbe mai metterlo in dubio » (*Thiasos. Bassorilievi Greci di Soggetto Dionisiaco*, Rome, 1934, p. 47, fig. 31) ; il propose de reconnaître, dans ces danseuses au *calathiscos*, les « Saltantes Lacaenae » de Callimaque : *op. cit.*, p. 48 (cf. CH. PICARD, *Manuel*, II, 2, p. 625).
26. Pour des exemples de ce thème, voir L. SÉCHAN, *Saltatio*, *DA*, IV, 2, p. 1 037, n. 6 ; FURTWÄNGLER-REICHHOLD, *Griechische Vasenmalerei*, III, p. 193, n. 84 (R. Zahn) ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 43 ss. ; CH. PICARD, *l.c.* ; A.-B. COOK, *Zeus*, III, 2, p. 996 ss. ; H. METZGER, *BCH*, 66-67 (1942-1943), p. 228 ss.
27. Le motif est un exemple de « type parlant » et fait allusion au nom du magistrat Molpagoras (*μολπή*, la danse) ; cf. M.-L. STRACK, *op. cit.*, p. 28 (pour d'autres exemples de types parlants sur les monnaies d'Abdère, voir E.-S.-G. ROBINSON, *Num. Chron.*, 1934, p. 248 ss.).
28. L'ouvrage de Madame LEHMANN, cité ci-dessus, p. 6, contient malheureusement trop de rapprochements de ce genre.
29. Il ne nous paraît pas nécessaire d'user d'une terminologie plus compliquée, du moins lorsqu'il s'agit de documents numismatiques ; pour la terminologie germanique : G. LIPPOLD, *Kopien und Umbildungen griechischer Statuen*, Munich, 1923, pp. 2-4.
30. Voir ci-dessous, pp. 31 et 196.
31. Sur l'Héraclès de Thasos, voir ci-dessous, p. 11.
32. Quelques-unes seulement de ces reproductions ont été groupées ; voir, par exemple, sur les ports, K. LEHMANN-HARTLEBEN, *Die antiken Hafenanlagen des Mittelmeeres (Klio, Beiheft XIV, 1923)*, p. 237 ss. ; pour d'autres indications, voir ci-dessous, p. 16.
33. Nous avons résumé ailleurs les principaux points de cet exposé : *Les statues de la Grèce ancienne et le témoignage des monnaies*, *BCH*, 70 (1946), p. 288 ss.
34. Voir ci-dessous, p. 304.
35. E. BABELON, *Traité*, II, 4, n°s 1 140 à 1 150 (pl. CCCXXII, 16 à 21 ; pl. CCCXXIII, 1 à 10), 1156 (pl. CCCXXIII, 17) et 1157 ; A.-B. WEST, *Fifth and Fourth Century Gold Coins from the Thracian Coast*, *N. N. M.*, 40 (1929), p. 33 ss. Sur le bas-relief, voir A. JOUBIN, *BCH*, 18 (1894), p. 64 ss. (pl. XVI) ; G. MENDEL, *Catal. des sculptures des Musées imp. ottomans*, II (1914), p. 217, n° 518 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 563 (fig. 194). Le bas-relief décorait, non pas un autel, comme le pensait F. STUDNICZKA (*Oesterr.*

Jahresh., 6, 1903, p. 182 ss.), mais une des portes de la ville : G. MENDEL, *BCH*, 27 (1903), p. 391 ss. ; W. DEONNA, *RA*, 1908,1, p. 25 ss.; CH. PICARD, *Mon. Piot*, 20 (1913), p. 39 ss. ; *Manuel*, I, p. 411 ; St. Casson, *Macedonia, Thrace and Illyria*, Oxford, 1926, pp. 233-234 ; A.-B. West, *op. cit.*, p. 17. A. Joubin (*op. cit.*, p. 66) et G. MENDEL (*BCH*, 24, 1900, p. 571, n. 3) avaient supposé à tort que le bas-relief et les monnaies reproduisent un modèle commun ; en réalité, comme l'avait bien vu F. STUDNICZKA (*op. cit.*, p. 185), le bas-relief lui-même est le modèle que les graveurs ont imité (sur les raisons de ce choix, voir L. LACROIX, *L'Antiquité classique*, 12, 1943, p. 70, n. 3). Sur ces documents, ainsi que sur les anses d'amphores thasiennes où figure aussi le type d'Héraclès agenouillé, on peut maintenant consulter l'ouvrage de M. LAUNEY, *Études thasiennes*, I, *Le sanctuaire et le culte d'Héraclès à Thasos*, Paris, 1944, p. 139 ss.

36. Voir ci-dessous, p. 322.

37. Sur la reconstitution du groupe de Lycosoura, voir G. DICKINS, *BSA*, 13 (1906-1907), p. 357 ss. (pl. XII et XIII) ; pour la comparaison avec la monnaie : B. STAIS, *JIAN*, 14 (1912), p. 45 ss. (pl.θ') ; G. DICKINS, *BSA*, 17 (1910-1911), p. 80 ss.

38. L'étude de ces copies avait été seulement abordée par A. FURTWÄNGLER, *Ueber Statuenkopien im Altertum* (= *Abhandl. d. Bayer. Akad. d. Wiss.*, I. Cl., XX, 3, 1896) ; elle a été reprise par G. LIPPOLD, *Kopien und Umbildungen griech. Statuen*, Munich, 1923 ; sur la question, voir aussi la note de CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 105 ss.

39. Voir ci-dessous, p. 296.

40. Voir ci-dessous, p. 311.

41. Voir ci-dessous, p. 266.

42. Voir ci-dessous, p. 259 ss.

43. Voir ci-dessous, p. 254 ss.

44. Voir ci-dessous, p. 291 ss.

45. CH. PICARD écrit à ce sujet : « L'histoire consacrée aux « artistes grecs » par H. BRUNN (1852) fut, peut-on dire, le dernier ouvrage d'ensemble touchant l'art hellénique qui reposât tout entier sur les documents littéraires » (*Manuel*, I, p. 10). J. OVEBBECK, dans la 4^e éd. de sa *Geschichte der griechischen Plastik*, Leipzig, 1893-1894, I, p. 7, considère encore les textes comme « la source capitale » (*die Hauptquelle*).

46. Ils ont été réunis jadis par J. OVEBBECK, *Die antiken Schriftquellen zur Geschichte der bildenden Künste bei den Griechen*, Leipzig, 1868. Un exposé de E. PERNICE dans W. OTTO, *Handbuch der Archaeologie*, I (1939), p. 239 ss., est consacré aux textes anciens (y compris les inscriptions) susceptibles de fournir des informations archéologiques.

47. L'édition principale (avec commentaire) est celle de HITZIG-BLÜMNER, *Pausaniae Graeciae descriptio*, 3 vol., Leipzig, 1896-1910 ; voir aussi la traduction et le commentaire de J.-G. FRAZER, *Pausanias's Description of Greece*, 6 vol., Londres, 1898. Sur l'œuvre et la personnalité de Pausanias, voir E. PERNICE dans W. OTTO, *Handbuch der Archaeologie*, I, p. 244 ss. (bibliographie). Pour la confrontation du texte et des monuments, voir principalement, A. TRENDELENBURG, *Pausanias in Olympia*, Berlin, 1914 ; G. DAUX, *Pausanias à Delphes*, Paris, s. d. (bibliographie sommaire, p. 7 ss.).

48. La meilleure édition critique est celle de IAN-MAYHOFF, 6 vol., Leipzig, Teubner, 1892-1909. Les chapitres relatifs à l'histoire de l'art ont été publiés, traduits et commentés séparément : K. JEX-BLAKE et E. SELLERS, *The Eider Pliny's Chapters on the History of Art*, Londres, 1896 ; S. FERRI, *Plinio il Vecchio. Storia delle arti antiche*, Rome, 1946. Sur les sources utilisées par Pline dans cette partie de son ouvrage : A. KALKMANN, *Die Quellen der Kunstgeschichte des Plinius*, Berlin, 1898 ; E. PERNICE dans W. OTTO, *Handbuch der Archaeologie*, I, p. 314 ss. Pour d'autres indications, voir la bibliographie établie par H. LE BONNIEC, *Revue des études latines*, 23 (1945), p. 204 ss. Une nouvelle édition de Pline (avec commentaire) est en préparation dans la Collection des Universités de France.

49. Le terme *θηρεύουσα*, employé par Pausanias à propos de la statue d'Artémis Laphria, semble indiquer qu'il s'agit de la statue reproduite sur les monnaies de Patras, bien que cette identification offre par ailleurs des difficultés (ci-dessous, p. 235).
50. Voir, ci-dessous, les témoignages sur l'Apollon de Délos (p. 202), l'Apollon de Didymes (p. 222), le Zeus d'Olympie (p. 259), l'Athéna Parthénos (p. 267), la Héra d'Argos (p. 254).
51. Voir ci-dessous, p. 47.
52. Voir ci-dessous, p. 203.
53. Ci-dessous, p. 310.
54. Voir ci-dessous, p. 83.
55. Voir ci-dessous, p. 236.
56. Voir, ci-dessous, les prétendues reproductions du Zeus de Phidias sur les monnaies d'Elis (p. 262), de la Héra de Polyclète sur les monnaies d'Argos (p. 257), de l'Aphrodite de Praxitèle sur celles de Cnide (p. 313).
57. Ci-dessous, p. 240 ss.
58. Ci-dessous, p. 252 ss.
59. Ci-dessous, p. 258.
60. Ci-dessous, p. 302 ss.
61. Ci-dessus, p. 12.
62. Pausanias, II, 2, 8 ; pour l'identification, voir C.-T. SELTMAN, *Num. Chron.*, 1928, pp. 98-99.
63. IMHOOF-GARDNER, *NGP*, pp. 2-3 ; voir aussi II. WEIL., *Zeitschr. f. Num.*, 13 (1885), p. 404 ; K. REGLING, dans W. OTTO, *Handbuch der Archaeologie*, I, pp. 140-141.
64. La seule étude d'ensemble consacrée aux représentations d'édifices sur les monnaies est l'ouvrage, aujourd'hui vieilli, de T.-L. DONALDSON, *Architectura Numismatica or Architectural Medals of Classic Antiquity*, Londres, 1859 ; voir sur ce sujet l'intéressant article de J. LIEGLE, *Architekturbilder auf antiken Münzen, Die Antike*, 12 (1936), p. 202 ss. Une publication des documents numismatiques relatifs aux temples d'Asie Mineure est annoncée par Bl.-L. TRELL, qui donne, dès à présent, d'utiles remarques dans son étude, *The Temple of Artemis at Ephesos, N. N. M.*, 107 (1945).
65. Cependant, la cour d'un édifice ou l'intérieur d'une enceinte sont souvent représentés dans une sorte de vue à vol d'oiseau ; voir, par exemple, le temple de Byblos sur la célèbre monnaie de Macrin.
66. Sur le caractère conventionnel de ces représentations, voir B. PICK, *Oesterr. Jahresh.*, 7 (1904), p. 15 ; H. VON FRITZE, *Die Münzen von Pergamon (Anhang zu den Abhandl. der preuss. Ak. d. Wiss.*, Berlin, 1910), p. 83.
67. Voir les observations de B. PICK à propos des temples représentés avec la statue de culte : « Es ist ja auch an sich wahrscheinlich, dass die Stempelschneider diese einfachste Aufgabe, die Darstellung des Tempels durch seine Front, in der Regel korrekt gelöst und wenigstens die Zahl der Säulen richtig wiedergegeben haben. Etwas anderes war es, wenn zugleich auch das Kultbild im Tempel gezeigt werden sollte und man zu diesem Zwecke die Säulen entweder nach beiden Seiten auseinanderrückte oder, was am häufigsten geschah, die mittleren Säulen fortliess, so dass das Bild gleichsam in der Vorhalle zwischen den noch übrigen Säulen stand. Bei dieser willkürlichen Darstellung der Tempel, die eben damals in Aufnahme kam, ist selbst auf die Zahl der Säulen kein Verlass. Der gewöhnliche Brauch ist, dass zwei Säulen fortgelassen werden und an ihrer Stelle das Kultbild erscheint ; aber von dieser Regel gibt es auch viele Ausnahmen. » (*Die Neokorie-Tempel von Pergamon, Festschrift W. Judeich*, Weimar, 1929, p. 30). BLUMA-L. TRELL a insisté sur le fait que les graveurs réduisent souvent le nombre de colonnes mais ne l'augmentent jamais : *The Temple of Artemis at Ephesos*, p. 4.
68. Voir, ci-dessous, les monnaies d'Apollonie d'Illyrie (p. 61) et d'Alexandrie de Troade (p. 81).
69. Voir les monnaies de Tanagra reproduisant le Dionysos de Calamis, ci-dessous, p. 246.
70. Ci-dessous, p. 283.

71. Ci-dessous, p. 114.
72. Un des exemples les plus caractéristiques est une monnaie de Bizya en Thrace qui reproduit l'enceinte et les principaux monuments de la cité : A. LÖBBECKE, *Zeitschr. f. Num.*, 21 (1898), p. 254 ss. (pl. VIII, 5 à 7) ; J. LIEGLE, *Architekturbilder auf ant. Münzen*, p. 227, fig. 34. Voir aussi une monnaie de Pautalia, L. RUZICKA, *Die Münzen von Pautalia*, *Bull. Inst. archéol. bulgare*, 7 (1932-1933), p. 96, n° 287 (pl. IX, 17).
73. Avant l'époque romaine, les éléments architecturaux qui figurent sur les monnaies grecques ne servent qu'à localiser une scène ; cf. J. LIEGLE, *op. cit.*, p. 205 ; à l'époque hellénistique, nous ne pouvons guère citer, comme reproduction d'architecture, que le monument d'Héraclès-Sandon figuré sur les monnaies des Séleucides et sur celles de Tarse (L. LACROIX, *Copies de statues sur les monnaies des Séleucides*, à paraître dans *BCH*, 1949).
74. Sur les bases de statues : H. BULLE, *Griechische Statuenbasen. Skizze zu einer Entwicklungsgeschichte der antiken Postamentformen*, Munich, 1898 ; W. DEONNA, *Dédale*, I, p. 108 ss.
75. Voir, par exemple, les reproductions de la statue d'Apollon Smintheus sur les monnaies d'Alexandrie de Troade, ci-dessous, p. 79 (pl. IV, 10, 11).
76. Voir ci-dessous, p. 136.
77. Voir ci-dessous, p. 123.
78. Voir ci-dessous, p. 44 ss.
79. Voir ci-dessous, p. 48 ss.
80. Sur cette question, voir nos remarques dans *L'Antiquité classique*, 12 (1943), p. 75.
81. On en trouvera des exemples dans IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. E, LXXXVII (Corinthe) ; I, XIX et XX (Argos) ; K, XXXII et XXXIII (Argos) ; M, I (Asiné) ; N, XXIII et XXIV (Gytheion) ; O, IX (Gytheion) ; R, V (Patras) ; R, XXI (Aegion) ; etc.
82. K. REGLING, *Terina, 66. Winkelmannsprogramm*, Berlin, 1906, p. 17, n° 37 (pl. II, ii).
83. L'autel est un accessoire fréquent sur les monnaies d'Italie méridionale et de Sicile, au v^e siècle avant J.-C. : K. REGLING, *AMK*, n°s 381 (Himère), 384 et 385 (Sélinonte), 389 (Eryx), 390 (Henna), 554 (Himère), 557 (Leontini), 570 à 573 (Sélinonte) ; voir aussi J. LIEGLE, *Architekturbilder auf ant. Münzen*, pp. 203-204 (fig. 1 : Himère).
84. Voir ci-dessous, p. 176 ss.
85. Voir ci-dessous, p. 103 ss.
86. Voir ci-dessous, p. 221 ss.
87. L'emploi constant des mêmes types caractérise les émissions de certaines villes grecques, et en particulier des grandes cités commerciales, comme Athènes et Corinthe ; sur ce conservatisme, voir ci-dessous, p. 32.
88. Pour les statères de Corinthe, voir les exemples réunis par A. BLANCHET, *Représentations de statues sur des statères de Corinthe*, *Revue num.*, 1907, p. 317 ss. (pl. XI) ; voir aussi J.-B. CAMMANN, *The Symbols on Staters of Corinthian Type*, *N. N. M.*, 53 (1932). On en trouve aussi de nombreux exemples sur les tétradrachmes athéniens du nouveau style : Apollon et Artémis (ci-dessous, p. 203 ss.), Tyrannoctones (p. 242), Dionysos (p. 88).
89. « Artémis d'Abdère (ci-dessous p. 136), Athéna d'Assos (p. 123), Apollon d'Amyclées sur les monnaies du III^e siècle avant J.-C. (p. 55).
90. Sur les modèles choisis par les graveurs de Cyzique, voir nos remarques dans *L'Antiquité classique*, 15 (1946), p. 218 ss.
91. Voir ci-dessous, p. 23 ss.
92. Voir ci-dessous, p. 129.
93. Voir ci-dessous, p. 74.
94. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. A, VI et VII (Mégare) ; F, CXVII (Corinthe) ; H, XIII (Sicyone) ; K, XXXV (Argos) ; O, XIV (Boeae) ; O, XIX (Las) ; P, I (Messène) ; Q, XXIV (Patras) ; etc.

95. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. A, XIV (Mégare) ; E, LXXXIII (Corinthe) ; H, III (Sicyone) ; H, II (Cleoneae) ; K, XXIX (Argos) ; M, XII (Trézène) ; M, II (Hermione) ; etc.
96. Voir, par exemple, l'Athéna de Pellène (ci-dessous p. 129, n. 6).
97. Voir ci-dessous, p. 31.
98. RAOUL-ROCHETTE disait déjà à ce sujet : « Réduites à des dimensions qui ont dû faire disparaître entièrement les qualités propres du style et de l'exécution, des copies de ce genre ne peuvent avoir pour nous d'autre mérite que de nous retracer, comme elles retraçaient aux yeux des anciens eux-mêmes, la composition, le motif principal, l'état primitif, l'attitude et, jusqu'à un certain point, le caractère général des originaux que le graveur s'était proposé de reproduire » (*Mémoires de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 15, 1842, p. 252).
99. On a cherché, sur les monnaies d'Elis qui reproduisent le Zeus de Phidias, la preuve que la statue d'Olympie est postérieure à la Parthénos. (G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 220 ; cf. ci-dessous p. 260). Les discussions au sujet de l'Artémis Laphria (ci-dessous, p. 235), du Dionysos de Calamis (p. 247), ou de l'Apollon Smintheus (p. 83) montrent l'insuffisance, à cet égard, du témoignage des monnaies. Les mêmes raisons nous empêchent de suivre Madame LEHMANN lorsqu'elle se fonde sur des rapprochements stylistiques pour établir l'existence de copies de statues sur les monnaies de Sicile et d'Italie méridionale : *Statues on Coins of Southern Italy and Sicily in the Classical Period*, New York, 1946 (voir notre compte rendu dans *L'Antiquité classique*, 16, 1947, p. 433 ss.).
100. Ci-dessus, p. 5.
101. Voir à ce sujet les réflexions de P. GARDNER, *New Chapters in Greek Art*, Oxford, 1926, pp. 33-34 (cf. *BCH*, 70, 1946, p. 296, n. 3)
102. Ci-dessus, p. 20.
103. On ne voit pas que les graveurs aient cherché à rendre, par exemple, la décoration du trône, en reproduisant le Zeus d'Olympie (ci-dessous p. 263), ou les détails de la couronne, en copiant la Héra d'Argos (p. 258).
104. Le graveur ne fait, somme toute, que recourir aux conventions qu'utilisaient, d'une manière constante, aussi bien les artistes égyptiens que ceux du Proche-Orient asiatique ou de la Grèce archaïque ; c'est la « représentation analytique » dont parle H. SEYRIG : « Les éléments du sujet y sont dissociés pour être vus sous leur forme la plus typique, sans égard à leur position dans la nature » (*Syria*, 18, 1937, p. 46). Pour l'Égypte, voir H. SCHÄFER, *Aegyptische und heutige Kunst*, Berlin-Leipzig, 1928 ; pour l'Asie occidentale : R.-C. FLAVIGNY, *Les conventions du dessin dans l'Asie occidentale ancienne*, Paris, s. d.
105. Voir ci-dessous, p. 304.
106. Voir ci-dessous, p. 312.
107. Voir ci-dessous, p. 137.
108. Voir ci-dessous, p. 70.
109. Pour cette attitude, voir, en particulier, ci-dessous, p. 146.
110. Pour des exemples, voir ici, pl. II, 6, 7 ; III, 2, 3.
111. Voir, par exemple, les reproductions de profil de l'Aphrodite d'Aphrodisias (pl. XV, 4) ou de l'Artémis d'Abdère (pl. XI, 4) ; cf. aussi p. 292.
112. Voir ci-dessous l'Hermès d'Égine (p. 70), l'Artémis d'Abdère (p. 137), l'Aphrodite d'Aphrodisias (pl. XV, 3, 4).
113. Voir, par exemple, les reproductions de l'Artémis Laphria (p. 234) ou de la Léo de Praxitèle (p. 304).
114. Voir ci-dessous, p. 310, les reproductions de l'Artémis d'Anticyre.
115. Voir des exemples ci-dessous : Hermès criophore des monnaies d'Égine, p. 69 ; groupe d'Athéna et Marsyas, p. 253 ; acropole d'Athènes, p. 283. Certaines de ces inversions peuvent être dues à une simple erreur matérielle, l'artiste ayant omis, lorsqu'il a exécuté le coin, de graver

l'image à l'envers, mais, pour apprécier des faits de ce genre, on devra surtout tenir compte du caractère conventionnel de ces représentations (voir nos remarques, à propos des groupes de statues sur les monnaies de Corinthe, dans les *Mélanges Charles Picard*, à paraître).

116. C'est ce que certains archéologues semblent admettre trop facilement (sur un statère chypriote qui reproduirait la Némésis d'Agoracrite, voir ci-dessous, p. 290).

117. A. VON SALLET, *Copien von Münztypen im griechischen Alterthum*, *Zeitschr. f. Num.*, 2 (1875), p. 120 ss. Les statères d'électron de Cyzique offrent de nombreux exemples de ces copies : W. GREENWELL, *The Electrum Coinage of Cyzicus*, *Num. Chron.*, 1887, pp. 28-29 (cf. L. LACROIX, *L'Antiquité classique*, 15, 1946, p. 217).

118. L. LACROIX, *A propos des monnaies de Cyzique et de la légende d'Oreste*, *L'Antiquité classique*, 15 (1946), p. 209 ss. (cf. ci-dessous, p. 241).

119. Ci-dessous, p. 268.

120. Voir ci-dessous, p. 180, à propos de certaines reproductions de l'Artémis d'Ephèse.

121. Ci-dessous, pp. 280-281.

122. Sur ces copies, voir les études de A. FURTWÄNGLER et de G. LIPPOLD citées ci-dessus, p. 12.

123. Certaines cités devaient être particulièrement riches en répliques de ce genre ; voir, par exemple, ce que dit L. RUZICKA sur Pautalia en Thrace : *Zwei Statuen des Praxiteles auf Münzen von Pautalia, Strena Buliciana*, Zagreb, 1924, p. 670 ; *Bull. Inst. archéol. bulgare*, 7 (1932-33), p. 27.

124. Cf. les observations de G.-E. RIZZO, *Prassitele*, Milan-Rome, 1932, p. 10.

125. Voir ci-dessous, p. 304.

126. Voir ci-dessous, p. 101, n. 3.

Première partie. La statue archaïque et le témoignage des monnaies

Introduction à la première partie

- 1 On a souvent admis que la statue est issue de l'idole aniconique et l'on a cherché à montrer par quelle évolution cette idole, dégagée petit à petit de la matière, a fini par revêtir les apparences humaines¹. Cette théorie, séduisante pour l'esprit, ne semble pas correspondre à la réalité². Les images incomplètes, où la forme humaine est à peine ébauchée, ne dérivent pas nécessairement de l'idole aniconique et l'on a pu expliquer leur existence par les conventions particulières qui régissent tout art à ses débuts et par la pauvreté des moyens techniques dont disposait l'artiste primitif³.
- 2 En fait, « bêtes » et statues apparaissent, non pas à deux stades successifs de l'histoire de l'art et de la religion, mais simultanément, dès les époques les plus anciennes. Les plus vieilles idoles cycladiques, si grossier que soit leur aspect, sont cependant déjà des statues et c'est dans ces images primitives qu'il faut chercher le point de départ de la longue évolution qui aboutira aux chefs-d'œuvre de l'art grec.
- 3 Cette évolution, il serait difficile d'en marquer toutes les étapes. La statue de l'Athéna d'Ilion, s'il en est question chez Homère, n'y est mentionnée qu'en termes fort vagues⁴. Quant aux documents archéologiques, ils ne nous permettent pas de remonter, pour la grande plastique, au delà du VII^e siècle⁵. Mais l'étude des termes utilisés par les Grecs pour désigner la statue révèle des emprunts aux langues préhelléniques⁶. De plus, les innombrables figurines de l'époque dite « géométrique »⁷ permettent d'entrevoir, tout au moins, une liaison entre l'art de la Grèce préhellénique, qui connut déjà la statue de grandes dimensions⁸ et les premières œuvres de l'archaïsme.
- 4 Les Grecs eux-mêmes, autant par piété que par orgueil patriotique, attribuaient volontiers aux images de leurs dieux des origines fort anciennes, de même qu'ils leur reconnaissaient des propriétés miraculeuses⁹. Certaines de ces statues passaient pour être tombées du ciel¹⁰, pour avoir été apportées de régions éloignées par des personnages mythiques¹¹ ou découvertes dans des circonstances merveilleuses¹². Les *xoana* attiraient la piété des fidèles et la curiosité des voyageurs ; Pausanias, on le sait, n'a pas manqué de nous rapporter soigneusement les traditions qu'il avait pu recueillir à leur sujet¹³. Les cités étaient fières de posséder ces idoles qu'elles considéraient comme de précieux talismans ; on s'explique qu'elles aient songé à en faire figurer l'image sur leurs monnaies.

- 5 Comme nous l'avons déjà fait observer, les reproductions de ces idoles primitives sont aisément reconnaissables parce qu'il existe un désaccord, nettement marqué, entre le style de la figure et celui de la monnaie¹⁴. L'étude de ces documents offre donc une base solide à notre démonstration ; c'est pourquoi nous nous sommes efforcé d'assurer à cette partie de notre travail toute l'ampleur désirable en réunissant le plus grand nombre de faits.
- 6 On se gardera de croire, cependant, qu'un désaccord stylistique entre la figure et la monnaie doit toujours se justifier de la même façon ; ce désaccord peut être dû, en effet, à des tendances conservatrices qui sont particulières à l'art de la monnaie. D'autre part, on évitera de confondre, dans la mesure où nos documents nous le permettent, les productions authentiques de l'archaïsme avec leurs imitations archaïsantes. Nous examinerons tout d'abord ces deux problèmes. Nous rappellerons ensuite brièvement les principaux caractères des statues archaïques.

1. Le conservatisme dans l'art de la monnaie

- 7 Le goût de l'archaïsme, c'est-à-dire la recherche et l'imitation de certaines formes désuètes qui sont propres à une période antérieure, est un phénomène général dont l'histoire de l'art offrirait maints exemples. La sculpture grecque montre, dès le début du v^e siècle, des tendances archaïsantes qui continuent à se manifester durant le v^e et le iv^e siècle et qui apparaissent, plus vivaces encore, à l'époque hellénistique et à l'époque romaine¹⁵. On pourrait faire de semblables observations au sujet de la peinture de vases¹⁶, mais c'est surtout dans l'art de la monnaie que se font sentir les effets de ces tendances archaïsantes.
- 8 En raison de son caractère officiel et de sa destination, la monnaie doit être soustraite à des changements qui en altéreraient le caractère et en compromettraient le crédit. Le rythme de son évolution artistique subit l'influence de ces considérations ; il est en général moins rapide que dans les autres arts¹⁷.
- 9 Il existe en Grèce de nombreux exemples de ces tendances conservatrices. Le plus connu est celui des monnaies d'Athènes. Alors que la grande cité, au comble de sa splendeur, se composait une nouvelle parure grâce au concours des architectes et des sculpteurs les plus célèbres, elle maintenait, cependant, sur ses monnaies des types qui avaient été créés au vi^e siècle avant J.-C.¹⁸. Ce contraste est significatif et le soin que mirent les Athéniens à conserver à leurs « chouettes » la même physionomie peut être attribué principalement à des raisons commerciales. Sans doute Athènes craignait-elle, en modifiant l'aspect de ses monnaies, d'altérer le crédit dont elles jouissaient et qui leur ouvrait l'accès des régions les plus lointaines¹⁹.
- 10 Un exemple non moins curieux nous est offert par les monnaies d'une autre cité commerciale. Cyzique a frappé, jusqu'à l'époque d'Alexandre le Grand, des statères d'électron dont le revers est marqué d'un simple carré creux. Il est vrai que les graveurs de Cyzique ont racheté la pauvreté de ce motif en mettant au droit de ces pièces des sujets d'une étonnante variété²⁰. L'intention, cependant, était la même que celle des Athéniens : il s'agissait de sauvegarder le crédit d'une monnaie qui était destinée principalement à servir aux échanges avec des populations encore à demi barbares²¹.

- 11 Ce conservatisme, à vrai dire, ne se justifie pas seulement par des raisons économiques. Sans doute la religion intervenait-elle aussi dans le maintien des types traditionnels. L'aspect hiératique des œuvres archaïques convenait aux images de divinités qui figuraient généralement sur les monnaies et la piété des Athéniens se trouvait satisfaite de voir la déesse protectrice de leur cité représentée sous des traits quelque peu compassés²².
- 12 Ajoutons que le conservatisme peut être aussi la manifestation de tendances particulières à certaines régions²³ ou à certains graveurs²⁴. Dans des cas de ce genre, il ne sera pas nécessaire d'invoquer l'imitation d'une œuvre du grand art pour expliquer les traits archaïsants d'un type monétaire.

2. Œuvres archaïques et pastiches archaïsants

- 13 Dans quelle mesure pouvons-nous distinguer, d'après les copies des graveurs, les œuvres archaïques des pastiches archaïsants ? Telle est la question à laquelle nous allons nous efforcer de répondre. A cet effet nous examinerons successivement : a) l'influence sur les graveurs de modèles archaïsants, b) les reproductions sur les monnaies de statues archaïsantes.
- 14 a) *Influence de modèles archaïsants.* — L'art archaïsant ou, plus exactement, la mode archaïsante, n'est pas toujours une simple imitation des formes du passé. Ses adeptes empruntent certains thèmes à l'archaïsme authentique, mais ils les interprètent selon des règles particulières. Les altérations, volontaires ou involontaires, qu'ils font subir à leurs modèles, les anachronismes qu'ils introduisent dans leurs compositions et, surtout, le mélange de styles, dosé de diverses manières et avec une habileté plus ou moins grande, sont les caractères essentiels des œuvres de cette espèce²⁵.
- 15 Les graveurs ont subi, eux aussi, l'influence de la mode archaïsante. Les Athéna combattantes qui décorent si souvent les monnaies grecques à partir de l'époque hellénistique ne sont qu'une des manifestations les plus typiques de cette mode. Certaines de ces monnaies reproduisent peut-être des idoles de la déesse. Dans de nombreux cas, cependant, nous pensons que les graveurs se sont simplement inspirés d'un type d'Athéna, alors fort répandu et dont les amphores panathénaïques, en particulier, pouvaient leur offrir le modèle²⁶.
- 16 b) *Reproductions de statues archaïsantes.* — Le traditionalisme religieux a certainement contribué à la survie de l'art archaïque²⁷. Nous savons qu'on apportait le plus grand soin à l'entretien des vieilles idoles et que l'on s'efforçait de leur assurer une vie aussi longue que possible²⁸. Lorsque l'une d'entre elles disparaissait par accident, sans doute la remplaçait-on par une autre qui conservait les traits essentiels de l'image précédente. Ainsi la divinité se montrait-elle à ses fidèles sous un aspect pour ainsi dire immuable.
- 17 Les monnaies, à elles seules, ne nous offrent pas le moyen de reconnaître ces pastiches. A en juger d'après les documents numismatiques, l'image de l'Artémis d'Éphèse²⁹ ou celle de l'Aphrodite d'Aphrodisias³⁰ pourraient passer pour des idoles primitives. Cependant, les répliques de grandes dimensions nous obligent à les considérer comme des créations d'une époque où l'art grec avait terminé le cycle de son évolution. Ces exemples doivent nous mettre en garde contre les conclusions que l'on pourrait tirer du témoignage des monnaies, lorsque ce témoignage n'est pas complété par des

documents plus précis ; il est possible que d'autres idoles, d'un aspect non moins primitif, ne soient, elles aussi, que des pastiches, produits d'une période où, par un retour vers le passé, on prêtait volontiers aux dieux les formes les plus étranges et les plus barbares³¹.

- 18 Dans ces conditions, il paraît difficile, sinon impossible, de séparer les statues archaïques de leurs imitations archaïsantes. Aussi avons-nous cru nécessaire de les étudier simultanément. Toutefois, nous n'avons pas manqué d'indiquer le caractère exact de l'œuvre reproduite, chaque fois que nos documents nous en offraient la possibilité.

3. Caractères principaux des œuvres archaïques

- 19 Nous n'entreprendrons pas d'étudier les différentes formes de la statue archaïque et d'en retracer l'évolution. De nombreux ouvrages ont été consacrés à cette question ; il nous suffira d'y renvoyer le lecteur³². Nous nous bornerons à indiquer brièvement les caractères essentiels des œuvres de cette espèce.
- 20 W. Deonna a noté la préférence du sculpteur archaïque pour la statue debout³³ qui, dans ses lignes générales, peut être décrite de la façon suivante : « le corps de l'homme ou de la femme, du dieu ou du mortel, est placé face au spectateur, raidi ; ses pieds posent à plat sur le sol, les jambes sont jointes ou détachées l'une de l'autre sur le même plan, parfois l'une est avancée ; les bras tombent contre les cuisses, ou, pliés au coude, font quelque geste très simple »³⁴.
- 21 La statue archaïque est construite selon un principe auquel les érudits ont donné le nom de « loi de frontalité » ou « loi du plan médian »³⁵. Le corps humain est partagé en deux moitiés symétriques par un plan imaginaire, parfaitement vertical. L'artiste prend soin d'éviter les flexions et les rotations de la tête et du torse qui l'obligeraient à résoudre de difficiles problèmes d'équilibre. Les seuls mouvements qu'il entreprenne de traduire sont ceux qui n'entraînent aucune déviation de l'axe de la statue, aucune rupture de la « frontalité ». Les œuvres conçues dans cet esprit révèlent une tendance vers la symétrie dont on peut observer les effets aussi bien dans les gestes que dans le traitement de la chevelure ou dans tel détail anatomique³⁶.
- 22 Il en résulte que le sculpteur archaïque ne dispose que de quelques attitudes très simples. Les jambes, qu'elles soient jointes ou séparées l'une de l'autre, restent tendues ; dans la seconde position, qui est destinée moins à indiquer la marche qu'à assurer à la statue une plus grande stabilité, c'est la jambe gauche qui est avancée, par une convention commune à l'art grec et à l'art égyptien³⁷. L'artiste ne prend guère plus de liberté en ce qui concerne la position des bras. Il les allonge le long du corps, les ramène sur la poitrine ou vers les épaules. Il évite ainsi de les détacher du corps. Même quand ils sont pliés à angle droit, les bras restent collés au corps jusqu'au coude³⁸.
- 23 Ces remarques, il est vrai, ne s'appliquent qu'à la statue au repos. La statue en mouvement, issue du dessin et du relief, obéit à d'autres lois³⁹. Mais elle ne se rencontre guère, avant le v^e siècle, que parmi des œuvres de petites dimensions, telles que les figurines de bronze, ou dans la décoration des édifices. Il faut attendre la première moitié du v^e siècle pour que l'artiste s'enhardisse à représenter le mouvement dans des statues isolées de grandes dimensions⁴⁰.

- 24 La statue archaïque se laisse souvent ramener à un schéma géométrique⁴¹. Cette remarque s'applique en particulier à la statue drapée : « Le vêtement qui enveloppe le corps, des épaules ou des hanches aux pieds, évoque un rectangle quand il tombe verticalement sur le sol ; s'il s'élargit en bas, il inspire un trapèze ou une cloche ; s'il semble se rétrécir vers les pieds, un triangle renversé »⁴². Cette stylisation géométrique est particulièrement sensible lorsque le vêtement est conçu comme une chape qui dissimule le corps plutôt qu'elle ne l'enveloppe⁴³ ; elle apparaît également dans les idoles archaïsantes dont le corps est enfermé dans une gaine aux contours rigides⁴⁴. Souvent le vêtement s'évase autour des pieds, assurant ainsi à l'image une base plus stable⁴⁵.
- 25 Dans la grande plastique, le type nu est le plus fréquent pour la statue masculine⁴⁶, tandis que la femme est toujours représentée vêtue⁴⁷. Il ne peut être question d'étudier les différents types de vêtements ni la façon dont les sculpteurs ont su rendre le jeu des étoffes⁴⁸. Contentons-nous d'observer que, dans l'ordonnance de la draperie et dans la disposition régulière des plis, se retrouve le goût de la symétrie qui caractérise l'artiste archaïque⁴⁹. Cette symétrie apparaît, plus rigoureuse encore, dans les œuvres archaïsantes et se manifeste en particulier dans certains détails, tels que les pans « en queue d'hirondelle », si fréquents sur les images des Athéna combattantes⁵⁰.
- 26 On remarque, dans l'agencement de la coiffure, le même souci d'une exacte correspondance entre les différentes parties de l'œuvre⁵¹. Ici encore, il faut nous borner à de brèves indications et nous contenter de signaler les formes les plus typiques. Les dieux, comme les déesses, ces dernières souvent coiffées du polos⁵², portent la chevelure longue qui tombe sur les épaules⁵³ ; cependant, la chevelure masculine peut être également relevée de diverses façons : ramenée en bourrelet ou en nattes autour de la tête⁵⁴ ou pendant sur la nuque en forme de catogan⁵⁵. Les détails du vêtement et de la coiffure n'atteignent pas toujours sur les monnaies toute la précision désirable ; ils fournissent, néanmoins, de précieux indices pour reconnaître, parmi les types monétaires, ceux qui reproduisent des œuvres archaïques.
- 27 Ajoutons que le vêtement ne fait pas toujours partie intégrante de l'œuvre du sculpteur ; il s'agit parfois d'une draperie réelle qui dissimule la statue elle-même. Ces statues habillées n'étaient pas rares dans l'antiquité⁵⁶. Certaines idoles disposaient d'une véritable garde-robe dont le contenu est énuméré dans les inventaires des temples⁵⁷. Les monnaies reproduisent plusieurs de ces curieux simulacres, qui disparaissent presque entièrement sous les étoffes dont ils sont enveloppés⁵⁸. Ces vêtements étaient susceptibles d'être enlevés, renouvelés ou modifiés. Ainsi s'expliqueraient les métamorphoses d'une même idole que les graveurs ont figurée de diverses façons. Peut-être convient-il de justifier par des raisons de ce genre les deux aspects que revêt l'Apollon d'Amyclées sur les monnaies de Lacédémone⁵⁹. L'Artémis de Pergé nous apparaît aussi sous deux formes différentes et l'on a supposé qu'une sorte d'enveloppe aurait dissimulé, à une certaine époque, l'image de la déesse⁶⁰.

- 28 Le classement des matériaux que nous avons réunis dans notre première partie posait un problème embarrassant. Pour situer nos témoignages à la place qu'ils doivent occuper dans l'histoire de la statuaire ancienne, nous aurions dû grouper les types monétaires selon le style des œuvres que les graveurs ont prises pour modèles. Mais,

comme nous l'avons déjà fait observer, on chercherait en vain, sur des reproductions de cette espèce, des indications stylistiques de nature à justifier pareille répartition⁶¹. Le lieu d'émission de la monnaie ne pouvait, lui non plus, nous apprendre grand chose sur le caractère exact de l'œuvre reproduite, car la statue peut avoir été exécutée par un artiste étranger ou apportée d'une autre ville ; elle peut aussi avoir été copiée sur les monnaies de plusieurs cités. Il fallait donc nous en tenir à des données moins incertaines que nous avons trouvées dans le type de la statue et dans la nature de la divinité.

- 29 On s'étonnera peut-être que nous ayons réservé une place aussi importante aux divinités orientales. Pouvions-nous les écarter délibérément sous prétexte qu'elles n'appartiennent pas au panthéon hellénique ou que leurs images peuvent difficilement figurer au nombre des productions de l'art grec ? C'eût été nous priver, sans raisons suffisantes, de témoignages intéressants, car la reproduction, sur les monnaies, de telle idole d'un dieu syrien ou anatolien n'est pas moins instructive pour nous que la copie par les graveurs d'une statue de Zeus d'un type purement hellénique. Un historien des religions eût été mieux placé que nous pour distinguer la part de la religion grecque de celle des cultes orientaux. Nous nous sommes efforcé, néanmoins, de grouper les images de divinités qui offrent des traits caractéristiques, nettement distincts de ceux que les Grecs ont habituellement prêtés à leurs dieux et à leurs déesses.
- 30 Nous étudierons tout d'abord les différentes formes de la statue masculine. Nous passerons ensuite en revue les images des divinités féminines. Parmi celles-ci, c'est aux images d'Athéna que nous donnerons la première place, parce que cette déesse est souvent figurée sous un aspect archaïque ou archaïsant. Un dernier chapitre sera consacré aux statues d'Artémis et d'Aphrodite et aux idoles des déesses que l'on adorait, sous des noms divers, dans les sanctuaires d'Asie Mineure et de Syrie.

NOTES

1. M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 104 ss. ; CH. PICARD, *Statua*, p. 1470 ; *Manuel*, I, p. 47 ss.
2. W. DEONNA, *Dédale*, I, p. 53 ; V. MÜLLER, *Kultbild*, col. 498.
3. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 277 ss.
4. Sur l'existence de statues à l'époque homérique, voir W. HELBIG, *L'épopée homérique* (trad. Trawinski, Paris, 1894), p. 535 ss. ; V. MÜLLER, *op. cit.*, col. 495 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, pp. 127, 132. Sur l'Athéna d'Ilion, voir ci-dessous, p. 102 ss.
5. « Aucune des statues grecques que nous possédons, divine ou humaine, n'est antérieure au VII^e siècle » : W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 40 ; de même V. MÜLLER, *op. cit.*, col. 496 ; P. DEMARGNE, *La Crète dédalique*, Paris, 1947, p. 244. Plusieurs savants, cependant, tendent aujourd'hui à admettre l'existence d'une plastique monumentale à l'époque géométrique (voir les opinions recueillies par P. DEMARGNE, l. c., n. 1).
6. Sur les noms grecs de la statue, voir l'intéressant article de E. BENVENISTE, *Revue de philologie*, 58 (1932), p. 118 ss. L'auteur montre que deux de ces mots (*βρέτας* et *κολοσσός*) sont des termes spécifiques d'origine préhellénique ; les autres (*ξάωνον*, *ἄνδριάς*, *εἰχών*, *ἔδος*, *ἄγαλμα*) sont

d'origine hellénique, mais ils ne s'appliquent pas exclusivement à la statue. Le terme *xoanon* est entré dans la langue des archéologues pour désigner un « incunable » de la sculpture grecque. On notera que cet emploi ne correspond pas à l'usage des anciens. Ceux-ci l'appliquent à des œuvres faites dans les matières les plus diverses (ivoire, pierre, métal) et appartenant à toutes les époques de l'art grec (chez Strabon on le trouve pour désigner des statues de Phidias, de Polyclète, d'Agoracrite et de Scopas : VIII, 353, 372 ; IX, 396 ; XIII, 604). Pausanias en fait un usage plus limité : un *xoanon* est pour lui une statue de divinité taillée dans le bois, mais non pas nécessairement une statue archaïque, ainsi que le démontrent : 1° l'emploi de ce terme à propos de statues de Myron (II, 30, 2), de Phidias (IX, 4, 1) et de Damophon (VII, 23, 6 ; VIII, 31, 6) ; 2° l'épithète ἄρχαϊον qui sert à préciser la signification du mot lorsqu'il s'applique à des œuvres primitives (I, 38, 8 ; II, 2, 3 ; II, 10, 1 ; etc.). L'idée d'ancienneté n'est donc pas impliquée dans le mot lui-même ; elle résulte seulement de l'emploi spécial qu'en fait Pausanias pour désigner des idoles en bois qui étaient, pour la plupart, des œuvres primitives (cf. les observations de A. RUMPF, *Arch. Anz.*, 51, 1936, col. 60 ss.). Miss F. M. BENNETT a dressé un relevé des emplois du mot *xoanon* chez Pausanias : *AJA*, 21 (1917), p. 8 ss. Voir aussi Ch. Dugas, *Sculptura*, DA, IV, 2, p. 1 138 ; CH. PICARD, *Statua*, p. 1 472 ; *Manuel*, I, p. 87, n. 1 ; W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 54 ss. ; V. MÜLLER, *op. cit.*, col. 490-491. Sur la nuance élogieuse que comporte le terme, voir F. POULSEN, *Jahrb.*, 21 (1906), pp. 189-190.

7. Sur ces figurines, voir l'ouvrage de V. MÜLLER, *Frühe Plastik in Griechenland und Vorderasien*, Augsburg, 1929 ; cf. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 41 ss. ; pour la Crète, P. DEMARGNE, *op. cit.*, p. 244 ss.

8. Les restes d'une statue de grandes dimensions auraient été découverts dans le palais de Cnossos : A. EVANS, *The Palace of Minos*, III (Londres, 1930), p. 518 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 83. St. Casson admettait l'existence de *xoana* datant de l'époque préhellénique : *The Technique of Early Greek Sculpture*, Oxford, 1933, p. 50 ss.

9. CH. PICARD, *Statua*, p. 1472. La statue manifeste la volonté du dieu ; voir les légendes de l'Hermès d'Aenos (ci-dessous, p. 47) et de l'Héraclès d'Érythrées (ci-dessous, p. 67). Sur les prodiges que l'on attribuait aux statues, voir aussi CH. CLERC, *Les théories relatives au culte des images chez les auteurs grecs du II^e siècle après J.-C.*, Paris, [1915], p. 37 ss.

10. Palladium d'Ilion : voir ci-dessous, p. 104.

11. Idole d'Artémis Taurique : voir ci-dessous, p. 132.

12. Hermès d'Aenos, Dionysos de Méthymna : voir ci-dessous, p. 50.

13. Voir les exemples relevés par Miss BENNETT, *op. cit.*, pp. 15-16 (Table B, XVI).

14. Ci-dessus, p. 22.

15. Sur la sculpture archaïsante, voir principalement M. COLLIGNON, *SG*, II p. 649 ss. ; H. BULLE, *Archaïsierende griech. Rundplastik (= Abhandl. d. Bayer. Akad. d. Wiss., philol.-hist. Kl., XXX, 2, 1918)* ; E. SCHMIDT, *Archaistische Kunst in Griechenland und Rom*, Munich, 1922 ; W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 324 ss. (bibliographie, p. 339, n. 7).

16. Exemples dans W. DEONNA, *op. cit.*, II, p. 315 ss.

17. K. REGLING, *AMK*, pp. 1-2 ; J. JONGKEES, *Jahrb.*, 54 (1939), p. 229, n. 3.

18. HEAD, *BMC Attica*, pp. XXII-XXIII ; K. REGLING, *AMK*, p. 2 ; CH. SELTMAN, *Greek Coins*, p. 116 ; W. DEONNA, *Dédale*, II, pp. 314-315.

19. Sur les imitations orientales des monnaies d'Athènes, dont certaines proviennent de l'Inde ou d'Arabie : E. BABELON, *Traité*, II, 2, col. 669 ss.

20. Voir nos remarques à ce sujet dans *L'Antiquité classique*, 15 (1946), p. 209 ss.

21. Sur la place tenue par Cyzique dans le commerce avec le Pont-Euxin, voir K. REGLING, *Zeitschr. f. Num.*, 1931, pp. 44-45 ; des découvertes de statères de Cyzique ont été faites aux environs de Kertch : *op. cit.*, p. 24.

22. H.-A. CAHN, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos*, Bâle, 1944, pp. 8-9.

23. On ne peut guère expliquer autrement l'archaïsme de certaines monnaies chypriotes ; voir, par exemple, la tête d'Athéna de face et de profil sur des monnaies de Lapethos (vers 449-420 av. J.-C. : E. BABELON, *Traité*, II, 2, n^{os} 1361-1363, pl. CXXXVI, 12 à 14), et l'Héraclès combattant des monnaies de Cition au v^e siècle av. J.-C. (E. BABELON, *op. cit.*, II, 2, n^o 1 196 ss., pl. CXXX, 1 ss.). Sur les tendances conservatrices propres aux Chypriotes, voir A. WESTHOLM, *Acta archaeologica*, 4 (1933), p. 220, n. 46.
24. Zeus Ithômatas sur les monnaies de Messène, ci-dessous, p. 231.
25. Sur ces caractères, voir W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 334 ss. (bibliographie de l'art archaïsant : ci-dessus, p. 32).
26. Voir ci-dessous, p. 115.
27. Au sujet de l'influence de la religion sur le conservatisme dans l'art de la monnaie, ci-dessus, p. 33.
28. Sur les soins que l'on donnait aux statues : CH. PICARD, *Statua*, p. 1486 ; W. DEONNA, *Dédale*, II, pp. 322-323.
29. Voir ci-dessous, p. 176 ss.
30. Voir ci-dessous, p. 167 ss.
31. Cf. ci-dessous, p. 94, n. 4.
32. Voir la bibliographie dressée par W. DEONNA, *Dédale*, I, pp. 13-14 et par CH. PICARD, *Manuel*, I, pp. 293-294.
33. Dans la grande plastique, le type assis n'apparaît qu'après le type debout : W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 200. En fait, on ne peut citer, parmi les œuvres archaïques reproduites sur les monnaies, que peu d'exemples de statues assises (voir la curieuse statue assise de Dionysos sur les monnaies de Sinope, ci-dessous, p. 88). Peut-être, cependant, la raideur de l'attitude est-elle moins sensible dans une statue assise que dans une statue debout et les reproductions de statues archaïques assises sont-elles plus nombreuses que nous ne pouvons le soupçonner.
34. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 202.
35. Sur le sens qu'il convient d'attribuer à ces expressions, cf. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 202 ss. Voir aussi les observations de H. SCHÄFER, *Aegyptische und heutige Kunst*, Berlin-Leipzig, 1928, p. 67 ss.
36. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 188 ss.
37. Sur la position des jambes : W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 216 ss.
38. Sur la position des bras : W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 222 ss. Sur la crainte de détacher les membres : id., *op. cit.*, I, p. 215. On tiendra compte, cependant, comme me le fait observer M. Ch. Picard, de certaines attitudes déterminées par la destination de l'œuvre (type du porteur : Cléobis et Biton ; aurige archaïque d'Olympie ; etc.).
39. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 239 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 292.
40. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 247.
41. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 282 ss.
42. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 283. Voir les exemples réunis fig. 20 et 21.
43. Sur les statues de ce type, voir W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 474 ss. (fig. 59).
44. Voir ci-dessous, p. 90 (idoles des dieux orientaux), p. 143 (idoles des déesses asiatiques).
45. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 290 ss. (exemples : fig. 22, 5 à 9).
46. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 74 : « dans la plastique archaïque, la nudité masculine est la règle, l'homme vêtu étant rare » (cf. p. 425) ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 254.
47. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 85 : « Dans la grande plastique..., nous ne connaissons aucune image archaïque de femme nue » ; de même CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 277.
48. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 425 ss.
49. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 499 ss. (exemples : fig. 63).
50. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 493.
51. W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 391 ss. ; sur la symétrie : p. 408.

52. V.-K. MÜLLER, *Der Polos, die griechische Götterkrone*, Berlin, 1915 ; W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 464. Sur l'emploi du mot *polos*, voir les remarques de C. ROBERT, *Archaeolog. Miscellen (Sitzungsber. d. Bayer Akad., philos.-philol. Kl.*, 1916, 2), p. 14 ss.
53. Exemples : W. DEONNA, *op. cit.*, I, pp. 393 et 395 (fig. 42 et 43). La disposition des cheveux tombant en masses épaisses des deux côtés du visage serait une mode créto-péloponnésienne : *id.*, *op. cit.*, I, p. 399.
54. Exemples : W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 397 (fig. 44, S à 10).
55. Exemples : W. DEONNA, *op. cit.*, I, p. 397 (fig. 44, 1 et 2).
56. Sur ces statues, voir TH. SCHREIBER, *Arch. Zeit.*, 41 (1883), col. 292ss.; CH. PICARD, *Statua*, p. 1485 ; W. DEONNA, *Dédale*, I, p. 121 ss.
57. Sur les offrandes de vêtements : W.-H. ROUSE, *Greek Votive Offerings*, Cambridge, 1902, p. 275 ss. Voir, en particulier, la garde-robe de la Héra de Samos (ci-dessous, p. 213) et celle de l'Artémis Brauronienne (*JG*, II², 1514 ss. ; cf. E. PERNICE dans W. OTTO, *Handbuch der Archaeologie*, I, p. 310) ; sur les inventaires déliens, voir W. DEONNA, *Dédale*, I, p. 123. La dissertation de F. WILLEMSEN, spécialement consacrée à ces offrandes de vêtements (*Frühe griech. Kultbilder*, Munich, 1939). ne m'a pas été accessible (voir le c. r. de F. CHAMOIX dans *REG*, 57 1944 p. 134).
58. Déesse de Sardes (ci-dessous, p. 164), Héra de Samos (p. 211).
59. Ci-dessous, p. 57.
60. Ci-dessous, p. 160.
61. Ci-dessus, p. 22.

Chapitre premier. La statue masculine

- 1 L'hermès, à la fois pilier et statue, est une image d'un type particulier qu'il convenait d'étudier séparément. Nous lui avons fait place au début de ce chapitre où nous passerons en revue les différents types de la statue masculine¹. Nous aurons ensuite à examiner une statue d'un aspect assez primitif, mais où la forme humaine est indiquée d'une manière plus complète : l'Apollon d'Amyclées. Nous consacrerons la suite de notre exposé aux images de statues masculines nues et de statues masculines drapées et nous terminerons notre enquête en recherchant les types monétaires qui reproduisent des idoles de dieux orientaux.

I. Les idoles en formes d'hermès

- 2 L'hermès, comme on le sait, est un bloc quadrangulaire surmonté d'une tête, pourvu d'un phallus et de deux tenons qui tiennent lieu de bras². Ce pilier à tête humaine est par excellence l'image du dieu dont il porte le nom, mais il ne lui est pas exclusivement réservé. D'autres dieux et même de simples mortels ont été représentés sous cet aspect particulier³. L'hermès a donc revêtu des significations différentes. Mais il a aussi emprunté des formes diverses : à côté du simple bloc surmonté d'une tête sont apparus des hermès d'un type plus évolué, véritables statues auxquelles seules les jambes font défaut⁴.
- 3 Les hermès sont fréquents sur les monnaies grecques. Parfois, ils servent à localiser une scène et à composer un paysage⁵. Le plus souvent, ils figurent sur la monnaie comme type principal ou comme symbole. Parmi ces hermès, beaucoup se montrent sous l'aspect traditionnel des images de ce genre, sans qu'on puisse les mettre en rapport avec une statue déterminée. Certains, cependant, reproduisent sans aucun doute des statues qui ornaient les sanctuaires et les édifices publics des cités de Grèce et d'Asie Mineure⁶.
- 4 L'hermès appartient à toutes les époques de l'art grec. Il est donc difficile, sinon impossible, de reconnaître, parmi les hermès qui figurent sur les monnaies, ceux qui ont un caractère archaïque. Cependant, l'aspect primitif de certaines de ces images

permettait de leur attribuer une origine fort lointaine et leur valait sans doute une grande vénération. Les hermès que nous voyons représentés sur les monnaies d'Aenos et de Mytilène étaient certainement des statues de culte fort anciennes ou considérées comme telles. Ils doivent donc prendre place dans le cadre de nos recherches⁷.

1. L'Hermès d'Aenos

- 5 Les monnaies d'Aenos en Thrace ont, tantôt comme symbole, tantôt comme type principal, une figure en forme de terme qui est généralement posée sur un trône. Cette figure est évidemment la reproduction d'une statue d'Hermès, le dieu d'Aenos, dont la tête apparaît d'une façon constante au droit des monnaies de la cité⁸.
- 6 Examinons d'abord les monnaies d'Aenos où se rencontre cette image d'Hermès ; nous essaierons ensuite de préciser les caractères de notre statue. Dans cette recherche, nous serons aidés par un texte de Callimaque dont la signification, grâce à la découverte des *Διηγγήσεις*, est aujourd'hui bien établie.
- 7 Le terme d'Hermès figure en symbole sur des tétradrachmes et des dioboles d'Aenos du v^e siècle av. J.-C. :

1° *Tétradrachmes* (478-450 av. J.-C.) :

- 8 Tête d'Hermès à dr. — R/AINI Bouc marchant à droite. Devant lui, en symbole, un trône sur lequel se dresse un hermès tourné à droite ; la figure est barbue, la tête coiffée du pétase, la chevelure divisée en deux mèches ; une couronne pend au dossier du trône ; devant l'hermès, sur le trône, se dresse un caducée ou un bâton surmonté d'un petit bouc. Le tout dans un carré creux.
- 9 AR⁹ (pl. I, 1).

2° *Dioboles* (440-412 av. J.-C.) :

- 10 Tête d'Hermès à dr. — R/AIN Bouc marchant à droite. Devant lui, en symbole, terme d'Hermès barbu debout à gauche. Le tout dans un carré creux.
- 11 AR¹⁰.
- 12 Le même terme apparaît comme type principal au revers ou au droit des monnaies d'Aenos frappées au III^e et au IV^e siècle av. J.-C.

1° *Monnaies d'or* (365-341 av. J.-C.) :

- 13 Tête d'Hermès à g. — R/AINION Terme debout à g. sur un trône ; le bras du trône se termine par une tête de bélier. Dans le champ, à g., devant le trône, un caducée.
- 14 AV¹¹ (pl. I, 2).

2° *Drachmes* (365-341 av. J.-C.) :

- 15 Tête d'Hermès de trois quarts à dr. — R/AINION Terme d'Hermès debout à g. sur un trône ; la chevelure pend en deux mèches sur la poitrine et dans le dos ; le dossier du trône se termine par un bouton, le bras par une tête de bélier. Dans le champ, à gauche, un symbole (tête de bouc, épi, caducée, canthare, étoile, thyrses, torche).

16 AR¹² (pl. I, 3).

3° Bronzes (365-341 av. J.-C.) :

17 Terme d'Hermès vu de face, debout sur un trône.

18 R/AINI Corne d'abondance.

19 AE¹³.

4° Bronzes (280-200 av. J.-C.) :

20 Tête de Zeus à dr. — R/AINION Hermès imberbe, ithyphallique, pourvu d'un tenon en guise de bras, debout à dr. sur un socle bas et large. Dans le champ, à dr., un caducée.

21 AE¹⁴.

22 Le terme d'Hermès debout sur un trône apparaît également comme symbole sur des tétradrachmes de Lysimaque (306-281 av. J.-C.)¹⁵ et des Ptolémées (entre 246 et 202 av. J.-C.)¹⁶ ; il indique que ces pièces ont été frappées à Aenos¹⁷.

23 Il n'est pas douteux que ces types monétaires ne nous offrent la reproduction d'une statue de culte. Cette statue, en forme de terme, était posée sur un trône massif, pourvu d'un dossier et de bras terminés par des têtes de bélier. Sur l'aspect de la statue elle-même, le témoignage des monnaies n'est pas absolument concordant : le visage était-il barbu ou imberbe, la tête était-elle coiffée d'un pétase, le terme était-il pourvu d'un phallus ? Les variantes que l'on constate dans l'interprétation de ces détails ne prouvent nullement que les différents types ne représentent pas une seule et même statue ; elles sont uniquement dues à la fantaisie des graveurs qui ont souvent négligé d'indiquer ces particularités avec précision.

24 Un texte de Callimaque nous raconte la capture miraculeuse que firent un jour des pêcheurs d'Aenos. Ils trouvèrent dans leurs filets un bloc de bois qu'ils essayèrent en vain de fendre et de brûler. Le jugeant inutilisable, ils le rejetèrent à la mer, mais ils ramenèrent une seconde fois ce singulier poisson. Ils comprirent alors que ce bloc était l'image d'un dieu. C'était en effet une statue exécutée par Epeios, le constructeur du cheval de Troie. Une crue du Scamandre l'avait emportée jusque près des rivages d'Aenos. Sur l'ordre d'Apollon, la statue fut reçue dans la cité et adorée sous le nom d'Hermès Perpheraios¹⁸.

25 Il est fort probable que la statue dont Callimaque nous a conté la légende est celle-là même que nous voyons représentée sur les monnaies. L'aspect primitif de cette œuvre permet légitimement de croire à sa haute antiquité et Ch. Picard a eu raison de signaler l'intérêt des monnaies d'Aenos où nous retrouvons la physionomie d'un « incunable » de la sculpture grecque¹⁹. Une idole aussi vénérable méritait à coup sûr d'être reproduite par les graveurs et de figurer sur les monnaies comme symbole de la cité.

26 W. Reichel a fait remarquer ce que la position de l'hermès *debout* sur un trône a de singulier. Selon lui, ce trône n'aurait pas été fait pour la statue. Primitivement, le siège sur lequel se dresse l'hermès aurait été un « trône vide », comparable au célèbre trône d'Amyclées²⁰. Cependant, la légende rapportée par Callimaque montre que la statue d'Hermès ne ressemblait en rien au gigantesque Apollon d'Amyclées. Le bloc de bois trouvé par les pêcheurs était assurément de proportions fort modestes et le siège sur

lequel il était posé ne pouvait en aucune façon se comparer à la construction monumentale connue sous le nom de « trône d'Amyclées ».

2. Le Dionysos de Mytilène

- 27 Des monnaies de Mytilène, frappées au II^e et au I^{er} siècle avant J.-C., portent, au droit, une tête de Zeus Ammon et, au revers, l'image d'une autre idole en forme d'hermès²¹. Cet hermès se présente de face ; une étoffe, retenue sur l'épaule par un nœud ou par une fibule, enveloppe le buste, une longue barbe prolonge la figure et des mèches de cheveux descendent jusqu'aux épaules. La tête, couronnée de lierre, est surmontée d'un modius²². L'hermès est posé soit sur un socle²³, soit sur une proue²⁴ (pl. I, 4 à 7). Sur un curieux type monétaire, un personnage apparaît à côté de l'idole qu'il semble enlacer de son bras ; O. Rossbach y reconnaissait un Satyre qui se livre à une danse orgiastique (pl. I, 6)²⁵, mais l'attitude conviendrait plutôt à une Ménade qui soulève en dansant un pan de sa tunique²⁶.
- 28 Le même terme figure sur des monnaies datant de l'époque impériale. Des pièces, frappées au nom du *Koinon* des Lesbiens, portent, au droit, l'effigie de Marc Aurèle et, au revers, l'hermès de Mytilène, posé sur une proue, entre Athéna et Dionysos (pl. I, 10)²⁷. Des monnaies de Mytilène, émises sous les règnes de Valérien I et de Gallien, ont pour type du revers le terme tantôt seul²⁸, tantôt placé en face de la Tyché de Mytilène (pl. I, 8)²⁹. Sur les monnaies de cette époque, le terme se dresse parfois sur une proue³⁰ et est drapé dans une peau d'animal, une nébride. Ce dernier détail confirme l'identification avec Dionysos, déjà indiquée par la couronne de lierre³¹.
- 29 D'autres monnaies d'époque impériale montrent le terme de Dionysos comme attribut d'une divinité. Sur des monnaies de Mytilène qui portent au droit la tête de Zeus Ammon³², le buste de Tyché³³ ou une effigie impériale (pl. I, 9)³⁴, c'est la Cité personnifiée qui tient en main l'image du dieu. Sur des monnaies d'alliance de Mytilène et de Pergame, la Cité de Mytilène se reconnaît également à son attribut, le terme de Dionysos, tandis que Pergame est figurée par une divinité qui tient un rameau dans chaque main³⁵, par Asclépios³⁶ ou par la Tyché de Pergame portant une image d'Artémis³⁷.
- 30 Le terme qui figure sur les monnaies de Mytilène est certainement une idole vénérable, puisqu'elle est devenue le symbole de Mytilène et qu'elle a figuré sur les monnaies de la cité pendant une aussi longue période. Nous avons vu qu'une idole de ce genre était adorée à Aenos sous le nom d'Hermès et nous avons rapporté la légende selon laquelle des pêcheurs l'avaient découverte au fond de leurs filets³⁸. Or une légende semblable est racontée par Pausanias au sujet d'une image divine recueillie par des pêcheurs de Méthymna et que l'oracle de Delphes ordonna d'adorer sous le nom de Dionysos³⁹. Serait-ce cette image que les graveurs de Mytilène ont reproduite sur leurs monnaies ?
- 31 L'objet que les gens de Méthymna trouvèrent au cours de leur pêche miraculeuse est décrit par Pausanias comme « une tête en bois d'olivier » (*πρόσωπον ἑλαίας ξύλου πεποιημένον*)⁴⁰ qui « offrait dans son aspect quelque chose de divin, mais aussi d'étranger, et se distinguait des dieux helléniques »⁴¹. Ce texte est illustré par des monnaies d'Antissa (pl. I, 11 et 12)⁴² et de Méthymna (pl. I, 13 et 14)⁴³ où l'on croit reconnaître la tête de Dionysos⁴⁴, figurée de profil, avec une haute coiffure, des cheveux qui pendent en longues mèches raides le long du visage et une barbe effilée qui donne à la physionomie un aspect très particulier⁴⁵.

- 32 Dans l'étude qu'il a consacrée au *Maskengott*, W. Wrede cite, parmi d'autres exemples de masques de Dionysos, l'idole de Méthymna⁴⁶. Mais il se contente de renvoyer au texte de Pausanias, sans faire la moindre allusion au témoignage des monnaies. Or celles-ci ne permettent pas d'affirmer qu'il s'agit d'un simple masque et non d'une tête tout entière ; à cet égard, il n'est pas inutile de signaler que l'attache du cou est indiquée sur les monnaies d'Antissa⁴⁷. D'autre part, le philosophe Oenomaos décrit l'image trouvée par les pêcheurs comme « une souche dont l'extrémité a la forme d'une tête » (*ἐξ ἄκρον κεφαλοειδής ὁ χορμός*)⁴⁸. Enfin, Pausanias lui-même se sert, pour désigner le même objet, du terme *ξόανον* qui, à notre connaissance, ne peut s'appliquer qu'à une statue⁴⁹. Plutôt qu'à un masque, on devrait songer, semble-t-il, à une grossière effigie dont seule la partie supérieure avait une forme humaine⁵⁰.
- 33 Cette conclusion ne nous autorise pas, cependant, à identifier le Dionysos de Méthymna au Dionysos de Mytilène⁵¹ et nous admettons, au contraire, que chacune des deux villes possédait son image du dieu⁵². Nous connaissons les circonstances qui amenèrent la découverte de l'idole de Méthymna. Peut-être la statue de Mytilène avait-elle aussi sa légende ; la proue sur laquelle elle repose semblerait indiquer, tout au moins, qu'à Mytilène, comme en d'autres endroits, le culte de Dionysos était venu par mer⁵³.

II. L'Apollon d'Amyclées

- 34 Pausanias, dans sa *Périégèse*, décrit longuement le célèbre monument connu sous le nom de « trône d'Amyclées », œuvre de l'artiste ionien Bathyclès de Magnésie⁵⁴. Au centre de ce monument, sur une base en forme d'autel, s'élevait une statue d'Apollon aussi remarquable par ses dimensions que par son aspect particulier :
- 35 Elle n'est pas l'œuvre de Bathyclès, mais elle est ancienne et faite sans art ; si ce n'est qu'elle a un visage, des pieds et des mains, elle ressemble pour le reste à une colonne de bronze ; elle a un casque sur la tête, une lance et un arc en mains⁵⁵.
- 36 Des monnaies de Lacédémone, frappées, les unes au III^e siècle avant J.-C., les autres à l'époque impériale, reproduisent cette statue⁵⁶.

1° Monnaies du III^e siècle avant J.-C. :

- 37 Tête imberbe, diadémée, à gauche. — R/AA L'Apollon d'Amyclées casqué, debout à droite, la main droite levée brandissant la lance, le bras gauche plié à angle droit, un arc à la main gauche ; le corps est dissimulé par une gaine qui tombe jusqu'aux pieds en s'élargissant légèrement vers le bas ; sur la gaine se détachent un aplustre surmonté d'un coq ; à droite, tout contre la statue, un bouc ; à gauche, une couronne.
- 38 AR⁵⁷ (pl. I, 16).
- 39 Les renseignements de Pausanias correspondent parfaitement aux données de la monnaie, ainsi que W. Leake l'avait déjà reconnu⁵⁸. Aussi a-t-on admis généralement que ces monnaies reproduisent l'Apollon d'Amyclées. Cependant, certains savants ont contesté cette identification. Furtwängler, se fondant sans doute sur la présence du bouc et de l'aplustre, voyait au revers de ces pièces l'Aphrodite armée dont parle Pausanias⁵⁹. B. Pick se prononçait pour une Artémis, plutôt que pour une Aphrodite ; le vêtement, en tout cas, indiquerait à son avis une divinité féminine⁶⁰. Un relief, trouvé dans les fouilles de l'Amyclaion et qui porte une dédicace à Apollon, permet d'écartier

ces hypothèses et d'établir d'une manière certaine l'identité du personnage⁶¹. La pierre a été malheureusement martelée, mais on y distingue encore les contours des figures, disposées en deux zones horizontales. L'image d'Apollon occupe la première place dans la zone supérieure, en partant de la gauche. Le dieu, en l'honneur duquel on prépare un sacrifice et on exécute des danses, est représenté par sa statue de culte. Cette statue, pour autant que l'on puisse en juger, a exactement l'aspect de l'idole reproduite par les graveurs ; le relief date aussi, semble-t-il, du III^e siècle avant J.-C.

- 40 2° *Monnaies d'époque impériale*. — Des bronzes de Commode et de Gallien⁶² ont pour type du revers une idole casquée, brandissant la lance de la main droite et tenant l'arc à la main gauche (pl. I, 15). Les données de la numismatique correspondent, ici encore, à la description de Pausanias ; on est donc amené à reconnaître également sur ces monnaies la fameuse statue de l'Apollon d'Amyclées. Le dieu est figuré dans la même attitude que sur les monnaies du III^e siècle ; toutefois, la gaine qui recouvre son corps, au lieu de s'élargir légèrement de haut en bas, va, au contraire, en s'amincissant et la statue est posée sur une base.
- 41 Pour expliquer cette différence, plusieurs savants ont supposé que l'image, telle que la présentent les monnaies du III^e siècle, est vêtue de la tunique tissée chaque année par les femmes de Sparte en l'honneur du dieu ; cette tunique était sans doute brodée, ainsi que l'indiquent l'aplustre et le coq qui la décorent⁶³. Sur les monnaies d'époque impériale, la statue nous apparaîtrait débarrassée de cette chape. Ces monnaies nous montreraient ainsi l'idole sous son véritable aspect, telle que Pausanias a pu la voir lors de sa visite à l'Amyclion. Le Périégète compare l'Apollon d'Amyclées à une colonne de bronze⁶⁴. Étant donné les dimensions de l'œuvre, qui atteignait 30 coudées (13,50 m. environ), sans doute eut-on recours, pour l'exécuter, au procédé le plus simple, qui consistait à revêtir une âme de bois de plaques de métal⁶⁵. Ce revêtement métallique serait indiqué sur les monnaies par des dessins en losange et l'on distinguerait même les rivets qui servaient à fixer les plaques⁶⁶.
- 42 L'Apollon d'Amyclées peut être considéré comme le prototype de ces statues engainées, dont l'Athéna Chalkioicos nous offre, à Sparte même, un autre exemple et qui devaient connaître en Orient une faveur extraordinaire⁶⁷. Sa date exacte ne nous est pas connue, mais il est, en tout cas, antérieur à la seconde moitié du VI^e siècle, époque où Bathyclès de Magnésie travailla à l'Amyclion⁶⁸. Il marque les débuts de cette sculpture monumentale qui devait être illustrée par de nombreux chefs-d'œuvre et, en particulier, par le Zeus et la Parthénos de Phidias.

III. La statue masculine nue

- 43 Le *kouros* est une des formes essentielles de la plastique dans l'art de la Grèce archaïque⁶⁹. La plupart des statues de ce type ne sont probablement que de simples ex-voto⁷⁰. Cependant, les monnaies où sont reproduites des images d'Apollon montrent que le *kouros* peut être promu au rang d'idole : la jambe gauche avancée, les bras disposés symétriquement, le dieu accueille dans une attitude tranquille les hommages de ses adorateurs. Le sculpteur archaïque représente les Dioscures sous un aspect semblable⁷¹, tandis qu'il prête volontiers à Hermès la forme d'un criophore⁷². Ce type de statue masculine nue n'est pas le seul dont nous trouvons des exemples sur les monnaies. L'art archaïque cherche déjà à rendre le mouvement⁷³ ; du moins se plaît-il à figurer la divinité dans l'attitude du combat. Nous pourrions le constater en examinant

certaines idoles des Dioscures⁷⁴ et d'Héraclé⁷⁵ et en recherchant, parmi les images de Zeus brandissant le foudre, celles qui sont inspirées des œuvres du grand art⁷⁶.

1. Les statues archaïques d'Apollon

- 44 Des images d'Apollon qui présentent des traits archaïques et peuvent être considérées comme des reproductions de statues figurent sur les monnaies de diverses régions du monde grec, ainsi que le montrent les exemples suivants⁷⁷.
- 45 A GRÈCE CENTRALE. — Des Apollons archaïques apparaissent, comme symboles ou comme types du revers, sur les monnaies de plusieurs cités.
- 46 1° *Athènes*. — Sur des tétradrachmes du nouveau style, on reconnaît en symbole l'image du célèbre Apollon de Délos, œuvre des Dédalides Tectaios et Angélios⁷⁸.
- 47 2° *Égine*. — Un Apollon de type archaïque apparaît sur des monnaies d'Égine datant de l'époque hellénistique : le dieu, nu, est debout à droite, la jambe gauche avancée ; il tient l'arc à la main gauche et un rameau à la main droite (pl. II, 1, 2)⁷⁹. Ces monnaies reproduisent sans doute une œuvre d'un artiste local, analogue au *xoanon* que Pausanias a vu dans un sanctuaire d'Égine et qu'il considère comme une production de l'art indigène (*τέχνης τῆς ἐπιχωρίου*)⁸⁰. Il n'est nullement certain que l'on puisse identifier cette statue, comme le pense H. Thiersch, avec l'Apollon de Pergame, cité parmi les œuvres d'Onatas d'Égine⁸¹.
- 48 3° *Tanagra*. — Sur des monnaies de Tanagra, frappées à l'époque impériale, le dieu, nu, est debout de face ; il tient un rameau à la main droite et un arc à la main gauche (pl. II, 4, 5)⁸². Cette figure, dont les traits archaïques sont nettement accusés⁸³, est, sans aucun doute, la reproduction d'une vieille statue de culte⁸⁴.
- 49 B. GRÈCE DU NORD-OUEST. — Des images archaïques du dieu ornent des statères d'Anactorion et des bronzes d'Apollonie d'Illyrie.
- 50 1° *Anactorion*. — Des statères d'Anactorion, aux types corinthiens, de la deuxième moitié du IV^e siècle ont pour symbole un Apollon nu, debout à droite sur une base plate, la jambe gauche avancée ; le dieu tient une coupe (ou un oiseau ?) à la main droite, un arc à la main gauche ; sa chevelure forme un catogan qui retombe sur la nuque (pl. II, 3)⁸⁵.
- 51 2° *Apollonie*. — Sur une monnaie de Septime Sévère, Apollon nu, debout à droite, la jambe gauche avancée, tient un arc en main ; il a les jambes raides et tendues, les bras pliés à angle droit (pl. II, 6)⁸⁶. Le dieu est figuré à l'entrée de son temple sur une monnaie de Caracalla (pl. II, 7)⁸⁷ ; son attitude est la même que sur la pièce de Septime Sévère ; nous avons ainsi la preuve que les monnaies d'Apollonie d'Illyrie reproduisent une statue de culte.
- 52 C. ILES DE LA MER ÉGÉE. — Le célèbre Apollon de Didymes est reproduit sur des bronzes d'Aegialé d'Amorgos, colonie de Milet⁸⁸ ; d'autres images archaïques du dieu figurent sur les monnaies de Théra et du *Koinon* des Crétois.
- 53 1° *Théra*. — Des bronzes, frappés à l'effigie de Marc Aurèle, montrent le dieu debout de face, les jambes jointes, les bras collés au corps jusqu'au coude, les avant-bras tendus latéralement (pl. II, 9, 10). L'état des exemplaires ne permet pas d'identifier avec certitude les attributs que tient en mains Apollon ; il est donc difficile de savoir si l'on peut reconnaître sur ces monnaies l'Apollon de Milet, comme le proposait Overbeck⁸⁹.

- 54 2° Crète. — On peut en dire autant d'un Apollon qui figure sur une monnaie du *Koinon* des Crétois, frappée sous Hadrien. Cet Apollon se dresse sur une base de forme arrondie, peut-être un *omphalos* ; il tient à la main gauche un arc et à la main droite un objet indéterminé (pl. II, 8)⁹⁰.
- 55 D. CÔTES DU PONT-EUXIN. — A côté des monnaies de Sinope, dont il sera question ci-après⁹¹, citons les monnaies d'Apollonie et celles d'Olbia, où l'on a cru reconnaître des images archaïques d'Apollon.
- 56 1° *Apollonie du Pont*. — Un Apollon de face qui tient dans la main droite une branche de laurier et dans la main gauche un arc et une flèche serait, d'après B. Pick, la reproduction d'une statue de Calamis⁹².
- 57 2° *Olbia*. — Le même savant a signalé, sur des monnaies d'Olbia du 1^{er} siècle après J.-C., un Apollon qu'il considère aussi comme une reproduction de statue archaïque : le dieu, nu, est debout de face, la tête surmontée d'un calathos ; à la main droite, il tient un objet de forme sphérique, à la main gauche un arc et une flèche⁹³. Selon B. Pick, la statue reproduite sur ces monnaies appartiendrait au début ou au milieu du VI^e siècle avant J.-C.⁹⁴ ; l'état de ces pièces, d'une facture fort sommaire, ne permet guère d'apprécier le style de la figure qui y est représentée.
- 58 E. ASIE MINEURE. — L'Apollon de Canachos est fréquemment reproduit sur les monnaies de Milet⁹⁵ ; d'autres statues archaïques d'Apollon apparaissent sur les monnaies de plusieurs cités d'Asie Mineure.
- 59 1° *Sinope*. — Des images archaïques du dieu ornent les monnaies de Sinope depuis le III^e siècle avant J.-C. jusqu'à l'époque impériale :
- 60 Tête de Sinope à gauche. — R/ Σ INΩ Apollon nu, debout à droite sur une base plate, la jambe gauche avancée. Le dieu porte un bracelet au poignet droit ; il tient, dans la main droite, une grande branche de laurier, à la main gauche, un vase à parfum suspendu à une courroie.
- 61 AR. Tétradrachmes⁹⁶ (pl. II, 11).
- 62 Des didrachmes, frappés à la même époque, montrent le même type du revers⁹⁷. Une statue d'Apollon est également reproduite sur des monnaies de bronze des III^e et II^e siècles avant J.-C. Le dieu, debout de face, a les avant-bras étendus ; il tient à la main droite une branche de laurier, à la main gauche un arc⁹⁸. Le dieu est donc figuré sur les bronzes avec, à la main gauche, un attribut différent, comme si les graveurs avaient reproduit une seconde statue ; pour le reste, cette statue est identique à celle qui orne les monnaies d'argent⁹⁹. On retrouve encore le même type d'Apollon sur des monnaies d'époque impériale (pl. II, 12) ; ces pièces, frappées aux effigies de Titus¹⁰⁰ et de Sabine¹⁰¹, ont pour type du revers Apollon, nu, debout de face, dans un temple distyle ; comme sur les monnaies citées précédemment, le dieu tient un rameau dans la main droite¹⁰².
- 63 2° *Cilbiani* (Lydie). — Un bronze des *Cilbiani inferiores* (*Νειχαιῆς Κιλβιανοί*), frappé sous Caracalla, montre, devant une déesse assise et couronnée par une Niké, un Apollon nu, debout de face, la jambe gauche avancée, tenant à la main droite un rameau tourné vers le sol, à la main gauche, semble-t-il, un arc et une flèche ; la chevelure tombe en longues mèches jusque sur les épaules (pl. II, 13)¹⁰³.
- 64 3° *Nysa* (Carie). — Une statue semblable orne un bronze de Nysa, frappé à l'effigie de Faustine la jeune. Le dieu nu, debout de face, les jambes jointes, de longs cheveux

tombant sur les épaules, tient un rameau dressé dans la main droite, un arc à la main gauche (pl. II, 14)¹⁰⁴.

- 65 4° *Hiéropolis* (Phrygie). — Sur une monnaie d'*homonoia* d'Éphèse-Hiéropolis figure, à côté de l'Artémis d'Éphèse, un Apollon de type archaïque, nu, les jambes jointes, le bras droit plié à angle droit, le bras gauche abaissé, les cheveux tombant sur les épaules (pl. II, 15)¹⁰⁵. Cette représentation est exceptionnelle sur les monnaies d'Hiéropolis, car le dieu y apparaît généralement sous l'aspect d'un citharède.

2. Les statues archaïques des Dioscures

- 66 Un groupe des Dioscures figure en symbole sur des tétradrachmes athéniens du nouveau style (série *ΜΙΚΙΩΝ-ΕΥΡΥΚΛΕΙ*)¹⁰⁶. On peut admettre que ce symbole est la copie d'une sculpture célèbre, mais nous ne voyons pas la possibilité d'établir le caractère archaïque de cette œuvre¹⁰⁷. En revanche, le groupe figuré sur une monnaie de Trézène frappée à l'effigie de Commode présente des traits nettement archaïques ; il doit être vraisemblablement identifié avec l'œuvre d'un artiste local, Hermon de Trézène¹⁰⁸.
- 67 Un autre témoignage intéressant nous est fourni par des monnaies de Phocée en Ionie (pl. II, 16, 17), portant au droit une effigie impériale¹⁰⁹ ou le buste du Sénat¹¹⁰. Les Gémeaux sont représentés debout, l'un à côté de l'autre, dans l'attitude du combat : la main droite brandit la lance, la pointe dirigée vers le sol, tandis que la main gauche tient le bouclier élevé à hauteur de la poitrine. On ne peut hésiter à reconnaître dans ces deux personnages, dont l'attitude est parfaitement symétrique, des reproductions de statues archaïques ; dans leur nudité complète, avec leurs muscles fortement accusés, les Dioscures de Phocée, solidement campés sur leurs jambes, sont les frères de ces *kouroi* que le sol de la Grèce a livrés en si grand nombre. Les monnaies les montrent coiffés d'un bonnet conique¹¹¹ ; les cheveux tombent en nattes sur les épaules. Ces Dioscures devaient être une œuvre remarquable et l'on regrette de n'en trouver aucun souvenir dans les textes anciens¹¹².

3. Les statues archaïques d'Héraclès

- 68 Les monnaies n'offrent guère d'images d'Héraclès qui puissent passer pour des copies de statues archaïques. Imhoof-Blumer et P. Gardner ont cru retrouver, sur des monnaies de Thèbes, le souvenir d'un vieux *xoanon* attribué à Dédale (pl. III, 1), mais ils avouent eux-mêmes que ces monnaies du 5^e siècle avant J.-C. ne reproduisent en rien le style de la statue que les graveurs auraient prise pour modèle¹¹³. Sur des monnaies de Boura en Achaïe, frappées à l'effigie de Géta, on reconnaît une statue du héros signalée par Pausanias¹¹⁴ ; toutefois, il n'est guère possible de décider, d'après les documents numismatiques, si cette statue, comme le pensent Imhoof-Blumer et P. Gardner, est antérieure au milieu du 5^e siècle.
- 69 Au contraire, l'Héraclès figuré sur des bronzes d'Érythrées¹¹⁵, qui portent au droit le buste de la Cité¹¹⁶ ou les effigies d'Auguste¹¹⁷, de Vespasien¹¹⁸, de Titus et Domitien¹¹⁹, de Trajan¹²⁰ et de Faustine la jeune¹²¹, est incontestablement la copie d'une œuvre fort ancienne. Le dieu, nu, debout à droite, a les jambes tendues et jointes ; de son bras droit levé, il brandit sa massue horizontalement au-dessus de sa tête, tandis que sa main gauche tient obliquement une lance ou une longue perche (pl. III, 2, 3). Le même Héraclès apparaît dans un temple tétrastyle sur des bronzes de Marc Aurèle¹²², de

Septime Sévère¹²³ et d'Élagabale¹²⁴. Il est figuré en face de Déméter sur une pièce de Septime Sévère¹²⁵, entre Apollon et Dionysos sur une monnaie d'alliance frappée au nom de Chios et d'Érythrées¹²⁶.

- 70 Les monnaies d'Érythrées reproduisent vraisemblablement la statue d'Héraclès dont parle Pausanias et à laquelle, pour des raisons qui nous échappent, il attribue un caractère égyptien¹²⁷. Selon Pausanias, le culte d'Héraclès à Érythrées avait une origine phénicienne. Un radeau, qui passait pour être venu de Tyr, s'était arrêté à mi-chemin entre Chios et Érythrées. Les habitants d'Érythrées entrèrent en possession du radeau et de l'image du dieu qui s'y trouvait grâce à des femmes thraces qui consentirent à sacrifier leur chevelure ; elles permirent ainsi de tresser une corde pour tirer le radeau et l'amener dans la cité¹²⁸.
- 71 Faut-il en déduire, avec P. Gardner, que le type de la statue est emprunté à la Phénicie¹²⁹ ? Le geste de cet Héraclès, brandissant sa massue à la main droite, est le même que celui de maintes vieilles idoles qui ornaient des sanctuaires de Grèce, telles que l'Athéna Chalkioicos¹³⁰ ou l'Apollon d'Amyclées¹³¹ ; il n'y a donc, à notre avis, aucune raison pour attribuer aux Phéniciens la création de ce type du héros.
- 72 Les monnaies permettent de reconstituer, dans son ensemble, la statue qu'elles reproduisent. Un détail, cependant, aurait besoin d'être précisé. Dans l'objet que le dieu tient à la main gauche, F. Dürrbach avait cru reconnaître la gaffe qui aurait servi à Héraclès à guider son radeau¹³². Il est plus naturel de songer à une lance dans la position que cette arme occupe habituellement lorsqu'on la tient en main, la pointe tournée vers le sol¹³³.

4. Les statues archaïques d'Hermès

- 73 Des tétradrachmes athéniens du nouveau style ont pour symbole un Hermès barbu, debout à droite, tenant un caducée à la main gauche¹³⁴. L'aspect archaïque de cette image du dieu permet d'y reconnaître une copie de statue. Peut-être s'agit-il, comme le supposent Imhoof-Blumer et P. Gardner, de l'Hermès Agoraios, situé près du Poecile ; nous savons, en effet, que cette statue était antérieure aux guerres médiques. Elle jouissait encore, à l'époque de Lucien, d'une grande célébrité¹³⁵.
- 74 Des monnaies de Tanagra, frappées à l'époque impériale, montrent une représentation d'Hermès qui offre plus d'intérêt pour l'histoire de la sculpture grecque. Ces monnaies, où le dieu est représenté avec un bélier sur les épaules, reproduisent en effet une statue célèbre de Calamis¹³⁶.
- 75 Un autre Hermès criophore figure sur des monnaies d'Égine qui datent, elles aussi, de l'époque impériale. Une monnaie de Septime Sévère montre le dieu debout de face, tenant le bélier sur ses épaules ; Hermès est barbu, le corps entièrement nu, les jambes jointes, les bras collés au corps jusqu'au coude ; il tient par les pattes le bélier dont la tête est tournée à gauche (pl. III, 4)¹³⁷. Sur une autre monnaie de Septime Sévère, Hermès, marchant à gauche, a la jambe droite avancée et tient par les pattes le bélier, dont la tête est tournée à gauche¹³⁸. Cette image est inversée sur une monnaie de Plautilla où le dieu, marchant à droite, avance la jambe gauche ; il tient le bélier de la même façon, mais avec la tête de l'animal tournée à droite (pl. III, 5)¹³⁹.
- 76 Ces monnaies reproduisent, sous des aspects différents, une seule et même statue. Sur la première monnaie de Septime Sévère, Hermès est vu de face ; le bélier, placé sur les

épaules du dieu, apparaît donc de profil. Sur les deux autres pièces, la statue étant vue de profil, le bélier devrait se présenter de face ; mais le graveur, pour éviter les difficultés du raccourci, l'a fait en quelque sorte pivoter sur lui-même et l'a ainsi ramené dans le même plan que la statue. Une autre différence que l'on observe entre les types monétaires s'explique par une raison du même genre ; sur la monnaie de Septime Sévère où Hermès est vu de face, les jambes du dieu paraissent jointes, parce qu'elles sont ramenées dans le même plan, alors qu'une des jambes, sans doute la gauche, était fortement avancée, comme le prouvent les autres documents. Nous pouvons donc, grâce à ces témoignages qui se complètent mutuellement, imaginer d'une manière fort exacte l'œuvre qu'ils reproduisent et qui était peut-être due, comme le supposent Imhoof-Blumer et P. Gardner, à un artiste originaire d'Égine¹⁴⁰.

- 77 C'est encore un Hermès criophore qui apparaît sur un intéressant bronze de Sicyone, publié jadis par Svoronos¹⁴¹. Ce bronze, frappé à l'effigie de Julia Domna, montre au revers Hermès debout de face entre deux divinités féminines. Le dieu, barbu, la tête tournée à gauche, a pour tout vêtement une chlamyde qui tombe dans le dos jusqu'à mi-jambe ; il porte sur ses épaules le bélier, dont on distingue la tête au-dessus de son épaule droite. Cette monnaie reproduit vraisemblablement un groupe de trois statues, qui ornait un sanctuaire de Sicyone, mais dont Pausanias ne parle pas dans sa description de la cité. Par la raideur de son attitude, l'Hermès de Sicyone doit prendre place, semble-t-il, parmi les œuvres archaïques¹⁴².

5. Les statues archaïques de Zeus

- 78 La plupart des images de Zeus qui ont été mises en rapport avec des œuvres archaïques montrent le dieu brandissant le foudre. Cependant, avant d'examiner ces représentations, nous signalerons un type archaïque, d'un aspect différent, qui orne des statères et des bronzes corinthiens.
- 79 A. ZEUS TENANT UN FOUDRE ET UN BATON. — Des images archaïques de Zeus figurent en symbole sur des statères de Corinthe. Le dieu, nu, tourné à droite (pl. III, 6, 8)¹⁴³ ou à gauche¹⁴⁴, porte le foudre d'une main et tient de l'autre main un long bâton disposé transversalement. Des variantes de ce type apparaissent sur d'autres statères. Parfois, Zeus tient le foudre sans le bâton (pl. III, 7)¹⁴⁵ ; souvent, il a, outre ses attributs ordinaires, une bandelette noueuse qu'il tient en main ou qui pend, attachée au bâton (pl. III, 9)¹⁴⁶.
- 80 La petitesse de ces figures en rend l'examen difficile¹⁴⁷. Mais des monnaies de bronze, dont l'attribution à Corinthe est maintenant établie, montrent un Zeus semblable et permettent de mieux juger du caractère de ces représentations¹⁴⁸ :
- 81 Tête d'Apollon à droite. — R/Zeus nu, debout à droite, la jambe gauche avancée. La chevelure tombe en longues mèches dans le dos et sur la poitrine. Le dieu tient le foudre à la main droite et, à la main gauche, un long bâton disposé transversalement auquel sont suspendues des bandelettes ; derrière, une torche.
- 82 AE¹⁴⁹ (pl. III, 10, 11).
- 83 Tête d'Athéna à gauche. — R/Zeus nu, debout à gauche, la jambe gauche avancée, tenant un foudre à la main gauche et, à la main droite, un bâton disposé transversalement auquel sont suspendues des bandelettes ; derrière, une torche.
- 84 AE¹⁵⁰ (pl. III, 12, 13).

- 85 C'est la même statue de Zeus qui est vraisemblablement reproduite sur les statères et sur les bronzes ; les différences que l'on observe dans la place des attributs ne sont, en effet, que des variantes propres à ce genre de reproductions¹⁵¹. Les statères appartiennent à la première moitié du IV^e siècle¹⁵². Les monnaies de bronze ne sont pas datées d'une manière certaine. Katharine-M. Edwards place leur émission au II^e siècle avant J.-C., peu de temps avant la prise de Corinthe par les Romains (146 av. J.-C.), mais W. Schwabacher pense qu'elles pourraient avoir été frappées au III^e ou même au IV^e siècle avant J.-C.¹⁵³. De la même époque datent, sans doute, des bronzes qui portent un trident au revers et, à côté, en symbole, une image de Zeus semblable aux précédentes¹⁵⁴.
- 86 B. ZEUS BRANDISSANT LE FOUDRE. — Bien que ce type de Zeus n'appartienne pas exclusivement à l'époque archaïque, nous savons, cependant, que le dieu a été représenté sous cet aspect dès le VI^e siècle et surtout au début du V^e siècle avant J.-C.¹⁵⁵. Certaines statues de Zeus lançant la foudre ont vraisemblablement inspiré les graveurs qui les ont reproduites sur les monnaies. Un Zeus, nu et barbu, brandissant le foudre de la main droite, le bras gauche étendu avec un aigle sur la main gauche, figurerait en symbole sur des statères de Corinthe¹⁵⁶. Le dieu est debout sur une base ; on peut donc admettre que le graveur a pris pour modèle une statue (pl. III, 14, 15). Toutefois, la signification de ce symbole n'est pas établie d'une manière certaine, puisque B.-V. Head, dans le catalogue du British Museum, et d'autres savants à sa suite, le décrivent comme un Poseidon qui lève son trident de la main droite et tient un dauphin sur la main gauche¹⁵⁷.
- 87 En revanche, on n'hésitera pas à reconnaître Zeus lançant la foudre parmi les symboles qui ornent les statères d'Ambracie frappés entre 360 et 338 avant J.-C. (pl. III, 16)¹⁵⁸. Car, tandis que le prétendu Zeus de Corinthe a les jambes presque jointes, celui d'Ambracie les écarte résolument et se présente ainsi dans la position habituelle au maître du monde, lorsqu'il terrasse ses adversaires. Ce symbole est-il la reproduction d'une statue de Dodone, ainsi que le suppose O. Ravel¹⁵⁹ ? Il paraît assez difficile d'en décider. On notera cependant qu'un Zeus analogue, portant l'égide sur le bras gauche, orne des bronzes du III^e siècle¹⁶⁰ ; la réapparition de ce type de Zeus sur les monnaies d'Ambracie semblerait confirmer l'emprunt à une oeuvre du grand art.
- 88 Toutefois, Zeus lançant la foudre est un thème si répandu dans la numismatique grecque, depuis le V^e siècle jusqu'à l'époque impériale, qu'il est généralement impossible de décider si le graveur s'est contenté de représenter le dieu sous un aspect conventionnel ou s'il s'est inspiré d'une oeuvre du grand art¹⁶¹. Nous nous bornerons à signaler que les monnaies de Messène et d'Aegion ont été mises en rapport avec des oeuvres d'Hagélaïdas¹⁶² et que l'on a cherché, sur les monnaies d'Athènes, l'image du Zeus Polieus qui se dressait sur l'Acropole, à proximité du Parthénon¹⁶³.

IV. La statue masculine drapée

- 89 Les historiens de la sculpture grecque ont fait remarquer que, dans l'art de la Grèce archaïque, la grande plastique offre peu d'exemples de statues masculines drapées¹⁶⁴. L'examen des types monétaires où l'on a reconnu des reproductions de statues archaïques confirme l'exactitude de cette observation ; nous n'aurons à signaler des statues drapées que parmi les images d'Apollon et de Dionysos¹⁶⁵.

1. Les statues drapées d'Apollon

- 90 Le dieu apparaît drapé dans un himation sur des monnaies d'Alexandrie de Troade et d'Aegae en Eolide ; nous allons les examiner.
- 91 A. APOLLON SMINTHEUS A ALEXANDRIE DE TROADE. — Les monnaies d'Alexandrie de Troade ont généralement pour type du revers une image d'Apollon qui est manifestement la reproduction d'une statue de culte¹⁶⁶ Ces monnaies peuvent se répartir de la façon suivante :
- 92 1° Bronzes frappés vers 300 avant J.-C. :
- 93 Tête d'Apollon à droite. — R./AAEE Apollon Smintheus, debout à droite, vêtu d'un himation. Il porte le carquois à l'épaule et tient de la main droite une coupe, de la main gauche un arc et une flèche ; à ses pieds, un rat (pl. IV, 1)¹⁶⁷.
- 94 Apollon est représenté sous un aspect semblable, mais sans le rat, sur des bronzes d'Hamaxitos, frappés avant 310 et qui ont servi de modèles aux graveurs d'Alexandrie (pl. IV, 16)¹⁶⁸.
- 95 2° *Tétradrachmes, drachmes et bronzes* (II/I^{er} siècle av. J.-C.) :
- 96 Tête d'Apollon à gauche. — R./ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ ΖΜΙΘΕΩΣ (en deux lignes verticales) ; à l'exergue : Α ΛΕΞΑ Ν(ΔΡΕΩΝ) et noms de magistrats. Apollon Smintheus debout à droite, la jambe gauche avancée. Le dieu est vêtu d'un himation qui est rejeté sur l'épaule gauche et laisse l'épaule droite découverte. Il porte le carquois à l'épaule et tient de la main droite une coupe, de la main gauche un arc et une flèche. De sa chevelure, nouée en chignon, se détachent deux mèches qui tombent sur la nuque.
- 97 AR. *Tétradrachmes et drachmes* (pl. IV, 2, 3)¹⁶⁹.
- 98 Tête d'Apollon à gauche. — R / Α ΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ et nom d'un magistrat ; Apollon Smintheus debout à droite.
- 99 AE¹⁷⁰.
- 100 Les tétradrachmes présentent entre eux des différences qui ont été analysées par H. von Fritze¹⁷¹. Sur les pièces les plus anciennes, Apollon, immobile, a les deux pieds posés à plat sur le sol, dans la position habituelle aux œuvres archaïques ; son bras gauche, plié à angle droit, est couvert en partie par l'himation qui tombe en plis presque jusqu'au sol¹⁷². Les pièces plus récentes accusent une décadence stylistique et révèlent un moins grand souci d'exactitude. Le pied droit s'écarte progressivement du pied gauche et se relève de manière à ne plus toucher le sol que de la pointe, comme si le dieu était figuré, non pas immobile, mais marchant ; le bras gauche se relève peu à peu et la chute de l'himation qui tombe du bras gauche n'est plus indiquée que d'une manière fort sommaire¹⁷³.
- 101 3° *Monnaies d'époque impériale*¹⁷⁴. — L'image d'Apollon Smintheus, posée sur une base, se présente le plus souvent de profil, tournée à droite, comme sur les monnaies décrites précédemment. Le dieu occupe seul le revers de pièces qui portent au droit le buste de la Cité¹⁷⁵ ou qui sont frappées aux effigies de Commode¹⁷⁶, Caracalla (pl. IV, 4)¹⁷⁷, Macrin¹⁷⁸, Sévère Alexandre¹⁷⁹, Maximin¹⁸⁰, Gordien III¹⁸¹, Valérien I¹⁸² et Gallien¹⁸³. Souvent, il est accompagné d'un trépied : c'est ainsi qu'on le voit représenté au droit de certains bronzes qui ont eux-mêmes un trépied pour type du revers¹⁸⁴. Le trépied figure encore à ses côtés sur des monnaies dont le droit est orné du buste de la Cité¹⁸⁵ ou d'une

effigie impériale : Commode¹⁸⁶, Julia Domna¹⁸⁷, Caracalla (pl. IV, 5)¹⁸⁸, Élagabale¹⁸⁹, Julia Paula¹⁹⁰ Sévère Alexandre¹⁹¹, Gordien¹⁹², Trébonien Galle¹⁹³, Gallien¹⁹⁴. Un cyprès fait pendant au trépied sur des monnaies de Commode¹⁹⁵ et de Maxime¹⁹⁶ ; c'est également un cyprès que l'on reconnaît, à côté d'un autel, sur des bronzes pseudo-autonomes (pl. IV, 7)¹⁹⁷, tandis qu'un arbre d'une autre espèce se dresse à côté de l'autel sur des monnaies de Commode (pl. IV, 6)¹⁹⁸.

- 102 L'idole, accompagnée du trépied, est vue de face sur des bronzes de Commode¹⁹⁹ et de Caracalla (pl. IV, 8)²⁰⁰. Sur des pièces qui portent au droit le buste de la Cité, la statue est tournée de profil à gauche avec, devant elle, un trépied et un aigle (ou un corbeau), derrière elle, un cyprès ; le dieu a la jambe gauche avancée ; il porte le carquois à l'épaule droite, la coupe à la main gauche et l'arc à la main droite ; l'himation, jeté sur l'épaule gauche, pend dans le dos mais laisse le reste du corps entièrement découvert (pl. IV, 9)²⁰¹. La place des attributs a donc été intervertie, sans doute pour que l'arc et la coupe restent tous deux visibles²⁰². Il est plus difficile d'expliquer la nudité du corps et le témoignage de ces monnaies se concilie difficilement, sur ce point, avec celui des autres documents²⁰³.
- 103 Les monnaies montrent aussi Apollon recevant les hommages de ses adorateurs. Des bronzes, qui portent au droit le buste de la Cité²⁰⁴, celui de Commode (pl. IV, 10)²⁰⁵ ou de Volusien²⁰⁶, ont, pour type du revers, un adorant vêtu de la toge, un rameau ou un sceptre à la main, debout devant le dieu dont il est séparé par un trépied²⁰⁷. Sur d'autres pièces, dont le droit est orné du buste de la Cité²⁰⁸ ou de l'effigie de Commode²⁰⁹, Caracalla (pl. IV, 11)²¹⁰, Élagabale²¹¹ Julia Maesa²¹² Sévère Alexandre²¹³ et Valérien I²¹⁴ l'empereur à cheval est tourné vers la statue d'Apollon, tandis que, sur des bronzes de Crispine²¹⁵, de Caracalla²¹⁶, de Sévère Alexandre²¹⁷ et de Volusien (pl. IV, 12)²¹⁸, l'empereur debout sacrifie devant l'image du dieu.
- 104 Des monnaies qui portent au droit le buste de la Cité²¹⁹, celui de Crispine²²⁰ ou de Caracalla (pl. IV, 13)²²¹ présentent une curieuse figuration. La statue d'Apollon, vue de profil à droite, se dresse au-dessus d'une grotte où est couchée une autre statue du même aspect ; devant la grotte, se tient un berger qui lève la main dans un geste d'adoration ; derrière lui, un taureau s'élançait vers la droite. Les graveurs ont transcrit sous cette forme une scène dont nous pouvons deviner la signification grâce à un texte de Polémon²²². Nous reconnaissons dans le personnage qui lève la main le bouvier Ordès, auquel le dieu en personne avait manifesté sa volonté²²³. L'image placée dans la grotte est l'idole d'Apollon que l'on découvrit sans doute à la suite de circonstances miraculeuses²²⁴. Quant à celle qui est dressée au-dessus de la grotte, ce peut être la même idole après qu'on l'eut retirée de sa cachette²²⁵ ou le dieu lui-même, dont le graveur aurait ainsi représenté l'épiphanie²²⁶.
- 105 Les monnaies impériales montrent aussi le dieu dans son temple. Sur des pièces de Commode (pl. IV, 14)²²⁷, Caracalla²²⁸, Sévère Alexandre²²⁹ et Trébonien Galle²³⁰, le temple et la statue, accompagnée du trépied, sont vus de profil à droite. Sur des pièces de Volusien²³¹, la statue, vue de face, et le trépied sont placés au milieu d'un temple hexastyle. Enfin, des monnaies qui portent au droit le buste de la Cité²³², celui de Commode²³³, de Caracalla²³⁴ ou d'Élagabale²³⁵ ont pour type du revers le Génie de la cité tenant en main la statue d'Apollon Smintheus.
- 106 Apollon Smintheus apparaît également sur des monnaies de Pergame frappées à l'effigie d'Antonin²³⁶. Le dieu, debout de face à côté d'Asclépios, a les jambes jointes, les bras pliés à angle droit, les avant-bras tendus horizontalement ; il tient dans la main

droite une coupe, dans la main gauche un arc (pl. IV, 15). Sur ces monnaies, Apollon n'est pas nu, comme le supposait H. von Fritze, mais son himation est une draperie transparente qui colle au corps et en révèle toutes les formes²³⁷. Les sculpteurs n'ignorent point ce genre de draperie et l'on doit admettre que le graveur s'est conformé très exactement, sur ce point, aux données du modèle²³⁸.

- 107 Comme l'a montré Overbeck, l'image d'Apollon qui figure sur les tétradrachmes et les drachmes est identique à celle qui orne les monnaies d'époque impériale²³⁹. Cette image, ainsi que nous l'avons vu²⁴⁰, apparaît déjà dans la numismatique d'Alexandrie vers 300 avant J.-C., c'est-à-dire à l'époque où l'ancienne Antigoneia reçut son nouveau nom²⁴¹. Les monnaies d'Hamaxitos permettent de remonter au delà de cette période puisqu'elles sont antérieures au synoecisme qui réunit cette dernière ville à Alexandrie de Troade²⁴². Ainsi se trouve attestée, dès la seconde moitié du IV^e siècle, l'existence d'une idole d'Apollon Smintheus qui n'a pas cessé d'être vénérée jusque sous le règne des empereurs romains. Nous allons nous efforcer maintenant d'identifier cette statue.
- 108 Apollon Smintheus avait un important sanctuaire à Chrysé, en Troade, aux environs d'Hamaxitos²⁴³. Au dire de Strabon, il existait, dans ce sanctuaire, une statue d'Apollon représentant le dieu posant le pied sur un rat (*σμίινθος*) ; cette statue était l'œuvre de Scopas de Paros²⁴⁴. Les renseignements du géographe, du moins en ce qui concerne l'aspect de la statue, remontent vraisemblablement à Héraclide Pontique, ainsi que l'indique une citation de cet auteur²⁴⁵.
- 109 Il est naturel que l'on ait cherché à identifier la statue mentionnée par Strabon avec celle que reproduisent les monnaies. Cette dernière, il est vrai, présente des traits incontestablement archaïques : on notera, en particulier, la position des bras, qui, lorsque l'image est vue de face, sont pliés à angle droit, et celle des pieds, posés à plat sur le sol²⁴⁶. Mais l'artiste peut avoir été obligé, pour des raisons religieuses, de donner à son œuvre cet aspect hiératique ; nous serions alors en présence d'une statue archaïsante²⁴⁷. En faveur de cette interprétation, J. Overbeck invoque le traitement de la draperie qui révèle, selon lui, un art déjà fort évolué²⁴⁸. Rien ne nous empêcherait, par conséquent, d'attribuer à Scopas lui-même la statue figurée sur les monnaies d'Alexandrie.
- 110 De sérieuses objections nous empêchent, cependant, d'admettre cette hypothèse :
- 111 1^o Comme nous l'avons vu, les graveurs se sont faits les interprètes d'une légende qui contait « l'invention » miraculeuse de l'idole d'Apollon²⁴⁹. Une légende de ce genre ne pouvait évidemment se créer au sujet d'une statue dont l'origine était parfaitement établie et dont l'auteur était un sculpteur en renom. Elle s'explique fort bien, au contraire, s'il s'agit d'une vieille image dont la découverte datait, disait-on, de la fondation même du sanctuaire²⁵⁰.
- 112 2^o Strabon nous apprend que la statue d'Apollon Smintheus représentait le dieu posant le pied sur l'animal auquel il devait son nom (*σμίινθος*) et une citation d'Héraclide Pontique confirme l'exactitude de ce renseignement²⁵¹. Ce détail n'apparaît pas sur les monnaies. Sans doute, le rat figure-t-il sur des bronzes frappés vers 300, mais il est à côté du dieu et non pas sous ses pieds²⁵². On le cherche en vain sur les tétradrachmes, bien que J. de Witte ait cru jadis le découvrir dans la main droite d'Apollon²⁵³. Quant aux monnaies d'époque romaine, il ne semble pas que l'on y trouve la moindre trace de l'animal²⁵⁴.

- 113 Certains savants ont cru résoudre le problème en supposant que l'œuvre de Scopas avait été reproduite sur d'autres monnaies d'Alexandrie²⁵⁵. Ces monnaies montrent Apollon, une branche à la main droite, s'appuyant du pied droit sur une base ; cette base servirait d'abri au rat et ainsi se justifierait la description de Strabon²⁵⁶. Malheureusement, cette hypothèse est entièrement gratuite, car le seul animal visible sur ces monnaies est un oiseau, peut-être un corbeau²⁵⁷. D'autre part, ce type d'Apollon figure sur les monnaies d'autres cités ; il ne peut donc passer pour la reproduction d'une œuvre d'art locale²⁵⁸.
- 114 Pour se représenter la statue de Scopas, il conviendrait plutôt de chercher, dans le répertoire de la statuaire, des exemples d'un thème semblable. L'Aphrodite Ourania que Phidias avait exécutée pour Élis posait le pied sur le dos d'une tortue et divers témoignages permettent d'imaginer l'aspect de cette œuvre célèbre²⁵⁹. Les monnaies d'Alexandrie de Troade n'offrent rien qui puisse s'interpréter comme une représentation de ce genre. Sans doute les graveurs ont-ils pu supprimer un détail difficile à rendre à une échelle aussi réduite. Cependant, la stricte frontalité d'une statue conçue selon le schéma archaïque ne se concilie guère avec l'idée d'un rat logé sous le pied d'Apollon.
- 115 La statue reproduite par les graveurs d'Alexandrie nous apparaît donc comme une œuvre différente de celle que mentionne Strabon et qu'il attribue à Scopas. Dans un éloge d'Apollon Sminthien qui est conservé sous le nom du rhéteur Menandros²⁶⁰, l'image du dieu est comparée au Zeus d'Olympie et à l'Athéna du Parthéon ; l'auteur ajoute : « Quel Phidias, quel Dédale a créé pareil *xoanon* ? Peut-être cette statue est-elle tombée du ciel »²⁶¹. Nous nous garderons de chercher des indications précises dans ces lieux communs, où Phidias et Dédale sont étrangement associés. Nous ne pouvons, cependant, nous empêcher d'observer que l'auteur du *περὶ Σμινθιαχοῦ*, peut-être originaire d'Alexandrie de Troade²⁶², ne prononce pas le nom de Scopas. Cette image d'origine miraculeuse, « tombée du ciel » comme le Palladium de Troie, ne serait-elle pas justement celle que nous connaissons par le témoignage des monnaies²⁶³ ?
- 116 A. APOLLON CHRESTERIOS A AEGAE D'ÉOLIDE. — Un Apollon drapé, qui rappelle l'Apollon Smintheus des monnaies d'Alexandrie, figure sur le numéraire d'Aegae en Éolide. Le dieu, vêtu de l'himation, est debout à droite ; il tient à la main droite des bandelettes, à la main gauche un rameau de laurier (pl. IV, 17). Ces monnaies portent au droit une tête de Zeus²⁶⁴ ou l'effigie d'un empereur : Auguste²⁶⁵, Claude²⁶⁶, Vespasien²⁶⁷, Titus et Domitien²⁶⁸, Antonin le Pieux²⁶⁹. Elles reproduisent, sans doute, la statue d'Apollon Chresterios dont le culte est attesté à Aegae par des inscriptions²⁷⁰.

2. Les statues drapées de Dionysos

- 117 Il n'est guère facile de discerner, parmi les images de Dionysos, celles qui peuvent passer pour des reproductions de statues archaïques²⁷¹. M. L. Strack a signalé une de ces reproductions sur des tétradrachmes d'Abdère qui datent du v^e siècle avant J.-C. (pl. V, 1)²⁷². Mais les images de Dionysos qui ornent les tétradrachmes d'Abdère ne se laissent pas ramener à un modèle commun, ce qui rend peu vraisemblable l'hypothèse du numismate allemand²⁷³. Un statère de Corinthe, du iv^e siècle avant J.-C., a pour symbole un Dionysos barbu, debout à droite, tenant un canthare d'une main, de l'autre une grappe de raisin (pl. V, 2)²⁷⁴. Des tétradrachmes d'Alexandre le Grand, frappés à Téos²⁷⁵, des tétradrachmes athéniens du nouveau style²⁷⁶, des monnaies de Thèbes du 1^{er} siècle

après J.-C.²⁷⁷ offrent encore des représentations du dieu, susceptibles de passer pour des copies de statues. Cependant, ces statues, pour autant que l'on puisse en juger d'après le témoignage des monnaies, sont d'un style déjà fort évolué et appartiendraient plutôt au début de la période classique²⁷⁸.

- 118 En revanche, l'image de Dionysos, figurée sur des bronzes de Sinope aux effigies de Septime Sévère²⁷⁹ et de Caracalla²⁸⁰, a tous les caractères d'une idole primitive (pl. V, 7). Le dieu, coiffé d'une toque plate, le visage orné d'une longue barbe calamistrée, est assis sur un trône à haut dossier. Les bras, pliés à angle droit, s'écartent latéralement ; la main droite tient un canthare par le pied, la main gauche un sceptre. L'idole est vêtue d'une longue tunique sur laquelle se détachent des figures en relief ; un manteau est agrafé sur la poitrine. Aux côtés du dieu, sur une base décorée de colonnes et de personnages, on distingue un autel et deux petits génies ; deux autres petites figures sont posées sur le dossier du trône²⁸¹. Sur d'autres monnaies de Sinope, dont le droit porte l'effigie de L. Aelius César²⁸², d'Antonin le Pieux²⁸³ et de Valérien I^{er}²⁸⁴, la tête de Dionysos est seule représentée. On y reconnaît la barbe longue et calamistrée et la coiffure en forme de toque ou de turban qui est garnie de quatre rangs de perles (pl. V, 6).
- 119 Une autre statue assise est reproduite, dans son ensemble ou en partie, sur des monnaies de Scepsis en Troade (pl. V, 3-5). Dionysos, barbu et cornu, couronné de lierre et coiffé du calathos, est vêtu d'un long chiton ; assis sur un trône entre deux taureaux, il a les bras pliés à angle droit et tient à la main droite un canthare, à la main gauche un fruit ou une fleur²⁸⁵. Cette idole porte encore, dans son attitude, les marques de l'archaïsme, bien qu'elle appartienne vraisemblablement à une époque plus récente²⁸⁶.

V. Les idoles des dieux orientaux

- 120 La nudité masculine est un trait particulier à l'art grec ; elle ne se retrouve en Orient que d'une manière exceptionnelle²⁸⁷. La plupart des idoles des dieux anatoliens et sémitiques sont donc des statues drapées²⁸⁸. Certaines d'entre elles ont le corps dissimulé dans une gaine étroite ; nous pourrions le constater en examinant les images du dieu carien à la double hache et du dieu syrien Hadad²⁸⁹. Avant d'aborder l'étude de ces représentations, nous jetterons un coup d'œil sur des monnaies de Tarse et d'Halicarnasse où sont reproduites des effigies de Zeus et d'Apollon. Peut-être les divinités figurées sur ces monnaies appartiennent-elles encore au panthéon hellénique. Leurs images, cependant, se distinguent de celles que nous avons eu l'occasion d'examiner précédemment ; elles sembleraient plutôt apparenter ces dieux à ceux de l'Orient.
- 121 1° *L'Apollon de Tarse*. — A l'époque impériale, Apollon est souvent figuré sur les monnaies de Tarse en « maître des animaux »²⁹⁰. Le dieu, nu, debout de face sur une base arrondie en forme d'*omphalos*, est placé entre deux loups qu'il tient par les pattes de devant, tandis que les pattes de derrière s'appuient sur deux taureaux couchés de part et d'autre²⁹¹. Apollon a une longue chevelure qui retombe sur ses épaules et au-dessus de laquelle on distingue parfois une couronne de rayons²⁹². C'est ainsi qu'il est représenté sur des monnaies qui portent l'effigie de Faustine la jeune²⁹³ Macrin²⁹⁴, Élagabale (pl. VI, 2)²⁹⁵, Sévère Alexandre (pl. VI, 3)²⁹⁶, Maximin²⁹⁷, Etruscilla²⁹⁸ et Valérien²⁹⁹. Une monnaie de Caracalla montre, à côté de l'idole, l'empereur sacrifiant (pl. VI, 4)³⁰⁰, tandis qu'un bronze de Sévère Alexandre présente l'image du dieu à

l'entrée de son sanctuaire³⁰¹. Sur des pièces de Septime Sévère (pl. VI, 5)³⁰², de Sévère Alexandre³⁰³, de Gordien (pl. VI, 6)³⁰⁴ et de Trajan Dèce (pl. VI, 7)³⁰⁵, la statue a pour base une haute colonne ; à ses pieds, Persée, seul ou accompagné de la Tyché de la cité, accomplit un sacrifice. Enfin, l'image d'Apollon apparaît comme un attribut de Persée sur des monnaies qui portent au droit la tête d'Héraclès³⁰⁶ ou une effigie impériale : Caracalla³⁰⁷, Sévère Alexandre³⁰⁸, Gordien (pl. VI, 8, 9)³⁰⁹, Trajan Dèce³¹⁰, Trébonien Galle³¹¹. On notera que les monnaies de Tarse nous montrent aussi le dieu sous un aspect différent. Sur des pièces de Sévère Alexandre³¹² de Maximin (pl. VI, 10)³¹³ et de Balbin³¹⁴, Apollon tient un loup à la main droite et un arc à la main gauche. Sans doute existait-il à Tarse une statue de ce type, d'un aspect, semble-t-il, moins archaïque ou qui se rapprochait davantage des Apollons helléniques.

- 122 2° *Le Zeus Ascraios (?) d'Halicarnasse*. — Des monnaies d'Halicarnasse, frappées aux effigies d'Agrippine la jeune³¹⁵, Trajan (pl. VI, 1)³¹⁶, Antonin le Pieux³¹⁷, Commode³¹⁸, Septime Sévère³¹⁹, Gordien le Pieux³²⁰ ont pour type du revers un personnage debout de face entre deux arbres sur lesquels sont posés des oiseaux. Ce personnage barbu, dont la longue chevelure tombe sur les épaules, a la tête entourée d'une couronne de rayons. Il est vêtu d'un chiton et d'un himation, serré autour de la taille et dont un pan est ramené sur l'épaule gauche. Ses bras sont allongés le long du corps et ses mains retiennent les bords d'un manteau qui pend dans son dos jusqu'à terre. Sur sa poitrine, on distingue un ornement en forme de médaillon³²¹. Le même personnage figure, à côté de Héra, sur des monnaies d'alliance frappées par Halicarnasse et Cos³²². Ces monnaies reproduisent, sans aucun doute, une statue, mais la nature de la divinité, ainsi représentée, paraît difficile à préciser. On admet généralement qu'il s'agit de Zeus Ascraios³²³. L'épithète ἄσκραϊός dériverait de ἄσκρα « chêne » ; on croit pouvoir l'appliquer au dieu qui est figuré entre deux arbres sur les monnaies d'Halicarnasse³²⁴. Les monnaies ne nous fournissent aucune indication précise sur la date de cette statue. Cependant, l'attitude du personnage et, en particulier, la position des bras, qui pendent symétriquement, indiquent une effigie cultuelle exécutée, sinon à l'époque archaïque, du moins sur le modèle des œuvres de cette époque.
- 123 3° *Le dieu carien à la double hache*. — Nous possédons, sur le Zeus Stratios de Labranda en Carie, des textes et des inscriptions, qui, joints aux types monétaires, nous donnent une idée précise de la physionomie de ce dieu³²⁵. Son sanctuaire se trouvait dans la montagne aux environs de Mylasa et était relié à cette cité par une voie sacrée³²⁶. Le Zeus Labraundos avait pour attribut non pas un foudre, comme le Zeus hellénique, mais une hache. Une légende, rapportée par Plutarque, racontait que cette arme, prise par Héraclès à Hippolyte puis transmise par Omphale aux rois de Lydie, avait été enlevée par Arsélis de Mylasa, compagnon de Gygès, qui la déposa entre les mains de Zeus Labraundos, le dieu « à la double hache » (λάβραυς)³²⁷.
- 124 Les monnaies des satrapes de Carie, au IV^e siècle avant J.-C., montrent un dieu porteur d'une double hache que l'on peut identifier avec le Zeus de Labranda. Ce dieu, debout à droite, est vêtu d'un chiton et d'un himation. Il tient à la main droite la bipenne dont le manche repose sur son épaule et, à la main gauche, un long sceptre ou une lance³²⁸. Le même dieu se présente de face, entre Idrieus et Ada, successeurs de Mausole et d'Artémise, sur une stèle de marbre blanc trouvée à Tégée. Il a le même costume, les mêmes attributs et la même attitude que le Zeus des monnaies cariennes, mais il porte de plus un collier et, sur la poitrine, des ornements rangés en triangle où P. Foucart croit reconnaître des mamelles³²⁹.

- 125 Les graveurs qui ont exécuté les monnaies des satrapes de Carie et l'artiste qui a sculpté la stèle de Tégée ont représenté le dieu carien sous une forme hellénisée³³⁰. Mais des types monétaires d'une époque beaucoup plus tardive montrent une idole d'un aspect primitif, peut-être identique au *xoanon* que mentionne Strabon³³¹. Des médaillons de la province d'Asie, frappés à l'effigie d'Hadrien, ont pour type du revers un dieu barbu, la tête surmontée d'un calathos, le corps enveloppé dans un himation, les bras pliés à angle droit dans la pose hiératique des vieilles statues de culte. La main droite tient une double hache, la main gauche une lance ; des poignets se détachent deux bandelettes noueuses qui pendent jusqu'à terre³³².
- 126 Une idole semblable figure sur des monnaies de Mylasa d'époque impériale, seule³³³ ou en compagnie d'une autre divinité, Zeus Osogoa³³⁴ ; elle apparaît aussi dans un temple distyle³³⁵ ou tétrastyle (pl. V, 8)³³⁶. Sur certaines de ces monnaies, le dieu ne porte pas l'himation, comme sur les médaillons d'Hadrien, mais il est vêtu d'une tunique qu'un filet à larges mailles serre étroitement autour de son corps. Sur la poitrine, pendent des ornements qu'il faut vraisemblablement identifier aux « mamelles » reconnues par P. Foucart sur la stèle de Tégée³³⁷.
- 127 Cette interprétation est confirmée par un autre document. En effet, un relief provenant de Mylasa montre le dieu avec ses attributs habituels, la tête surmontée du calathos, le bas du corps serré par des bandelettes dans une gaine étroite. Les « mamelles » se superposent en plusieurs rangées sur la poitrine et donnent ainsi à cette idole un aspect analogue aux images de l'Artémis d'Éphèse ou d'autres déesses asiatiques³³⁸. On peut donc se demander si le dieu à la double hache est une divinité polymaste ou s'il faut renoncer à prendre pour des mamelles des attributs qui conviennent aussi bien à un dieu guerrier qu'aux déesses de la nature et de la fécondité³³⁹.
- 128 Le culte du dieu à la double hache est attesté dans d'autres villes de Carie par des monnaies qui reproduisent l'idole de Labranda ou d'autres idoles du même type. A Euromos, le dieu apparaît, sur des monnaies du II^e et du I^{er} siècle avant J.-C., tenant d'une main la bipenne, de l'autre la lance, tantôt seul (pl. V, 9)³⁴⁰, tantôt entre les bonnets des Dioscures (pl. V, 10)³⁴¹, tantôt accompagné d'un cerf³⁴². Ces représentations le montrent enveloppé d'une longue tunique qui a l'aspect d'une gaine étroite. D'autres monnaies d'Euromos, frappées aux effigies d'Auguste et de Livie, donnent une idée plus précise de la statue de culte. La gaine, qui va en s'amincissant vers le bas, est retenue à la taille par une ceinture ; elle est marquée, depuis le haut jusqu'en bas, de petites protubérances, comme si les « mamelles », au lieu de se localiser sur la poitrine, s'étendaient sur tout le corps de la divinité (pl. V, 11)³⁴³.
- 129 On peut encore reconnaître une idole analogue sur des monnaies d'Amyzon (pl. V, 12)³⁴⁴ et d'Iasos³⁴⁵ où figure un dieu barbu et engainé. En revanche, le dieu armé de la bipenne et de la lance qui apparaît sur des monnaies de Keramos est d'un type différent. Nu ou vêtu d'une courte tunique, il s'avance en compagnie d'un quadrupède, lion ou panthère (pl. V, 13)³⁴⁶. On le rencontre aussi en compagnie d'un autre dieu (pl. V, 14)³⁴⁷ ou entre deux félins, au milieu d'un temple tétrastyle³⁴⁸. Cette image est sans doute une vieille statue de culte, analogue aux *kouroi* archaïques³⁴⁹ et dont la tête aurait été reproduite également par les graveurs de Keramos³⁵⁰.
- 130 4° *Les dieux syriens.*—Certaines représentations du dieu syrien Hadad méritent aussi d'être signalées en raison de leur aspect archaïque³⁵¹. Des tétradrachmes d'Antiochus XII ont pour type du revers un personnage barbu, debout de face sur une base à deux degrés et accosté de deux taureaux couchés (pl. VI, 11). Ce personnage, coiffé d'un

bonnet pointu, est vêtu d'une longue robe serrée à la taille par une ceinture et d'un manteau agrafé sur la poitrine. Il a les avant-bras étendus latéralement et tient dans la main gauche un épi avec deux feuilles³⁵². R. Dussaud a reconnu sur ces monnaies l'idole de Hadad, adoré à Damas en compagnie de la déesse Atargatis³⁵³. Hadad, dieu de l'orage, était aussi le dispensateur des pluies ; il assurait la fertilité du sol et avait pour cette raison un épi comme attribut³⁵⁴.

- 131 D'autres images de ce dieu nous sont connues par des monnaies d'époque impériale frappées à Rhosos³⁵⁵, à Hiéropolis (Bambyké)³⁵⁶ et à Dion (pl. VI, 12)³⁵⁷, où Hadad est également figuré entre les deux taureaux³⁵⁸. Mais le prestige de ces dieux locaux fut éclipsé par celui du Hadad d'Héliopolis (Baalbek), identifié à Jupiter (*Jupiter heliopolitanus*) et dont le culte connut dans l'empire romain une extension considérable³⁵⁹. Nous savons, par Macrobe, qu'on le représentait imberbe, tenant un fouet dans la main droite levée, un foudre et des épis dans la main gauche³⁶⁰. Un grand nombre de statues et de reliefs, découverts en différents points du monde romain, répondent à cette description³⁶¹. L'examen de ces répliques révèle entre elles des divergences, mais aussi un certain nombre de points communs : le dieu, qui tient en mains les attributs mentionnés par Macrobe, est coiffé d'un calathos et se dresse sur une base accostée de deux taureaux ; il porte, au-dessus d'une longue tunique, une gaine qui forme sur la poitrine une sorte de cuirasse et qui est décorée de reliefs³⁶².
- 132 L'idole du Zeus d'Héliopolis est reproduite sur les monnaies de Néapolis de Samarie (pl. VI, 14)³⁶³, d'Éleuthéropolis³⁶⁴ et de Nicopolis (pl. VI, 13)³⁶⁵. En outre, le R. P. Ronzevalle a montré que le Zeus d'Héliopolis fait partie de la triade représentée dans un temple à trois compartiments sur des pièces d'Arca-Caesarea (Césarée du Liban)³⁶⁶ et d'Orthosie³⁶⁷. Les monnaies n'ajoutent pas grand'chose à ce que nous apprennent les autres documents³⁶⁸. On y reconnaît seulement la silhouette de la statue qui se dresse entre les deux taureaux, la tête surmontée du calathos, le fouet dans la main droite levée, une touffe d'épis dans la main gauche. L'image du Zeus d'Héliopolis s'apparente aux idoles engainées de l'Artémis d'Éphèse³⁶⁹ ou de l'Aphrodite d'Aphrodisias³⁷⁰ ; sans doute devons-nous y voir une de ces créations d'époque tardive où se manifestait l'intention de conserver la physionomie traditionnelle des vieilles statues de culte³⁷¹.

NOTES

1. Le buste paraît ignoré du sculpteur archaïque (W. DEONNA, *Dédale*, I, p. 103). On verra plus loin (p. 159) ce que nous avons dit du buste (?) de l'Artémis de Pergé.

2. Sur les hermès, voir principalement P. PARIS, *Hermæ, Hermulae*, DA, III, 1, p. 130 ss. ; M.-W. DE VISSER, *De Graecorum diis non referentibus speciem humanam*, Leyde, 1900, pp. 71-73 ; L. CURTIUS, *Die antike Herme*, Leipzig, 1903 ; EITREM, *Hermæ*, PWRE, VIII (1913), col. 696 ss. ; CH. PICARD, *Statua*, pp. 1470-1471 ; V. MÜLLER, *Kultbild*, col. 499-500 ; R. LULLIES, *Die Typen der griech. Herme* (= *Königsberger Kunstgeschichtl. Forsch.*, 3, 1931) ; W. DEONNA, *Dédale*, I, p. 100 ss. ; J.-F. CROME, *AM*, 60/61 (1935/1936), p. 300 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, I, pp. 48-49. Sur l'origine de l'hermès, voir la théorie proposée

récemment par H. GOLDMAN, *AJA*, 46 (1942), p. 58 ss. ; cf. aussi N.-O. BROWN, *Hermes the Thief*, Univ. of Wisconsin, 1947, pp. 32 ss., 102 ss.

3. EITREM, *Hermes*, col. 704 ss.

4. EITREM, *Hermes*, col. 700.

5. Hermès sur les monnaies de Naxos à côté du Silène accroupi : A.-H. CAHN, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos*, Bâle, 1944, p. 62 ss. ; p. 87. Hermès à côté d'un jeune chasseur (le Krimisos ?) sur les monnaies de Ségeste : A. HOLM, *Gesch. Siciliens*, III (1898), p. 635, n° 216 (pl. IV, 11).

6. Il est impossible de discerner dans chaque cas si le graveur a pris pour modèle une statue déterminée, mais les traits particuliers que présentent la plupart des hermès figurés sur des monnaies d'époque impériale semblent bien indiquer des reproductions de statues ; voir les exemples cités par IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 8, n° 12 (Mégare), p. 69, n° 2 (Pylos), p. 106, n° 2 (Phigalie), p. 109, n° 6 (Tégée), p. 148, n° 10 (Athènes), p. 163 (Gytheion), p. 164 (Asiné).

7. Sur les monnaies d'époque impériale, des hermès figurent souvent auprès du personnage principal : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 23, n° 25 (Corinthe : Apollon), p. 94, n° 5 (Mantinée : Arcas ?), p. 82, n° 16 (Patras : Hermès), p. 97, n° 2 (Phénée : Hermès). Ces hermès faisaient vraisemblablement partie des œuvres d'art qui ont servi de modèles aux graveurs. Le célèbre Éros de Parion, chef-d'œuvre de Praxitèle, était également accompagné d'un petit terme, ainsi que l'attestent les types monétaires : P. WOLTERS, *Der Eros des Praxiteles in Parion*, *Sitzungsber. d. Bayer. Akad., philos.-hist. Kl.*, 1913, pp. 30-31 (cf. ci-dessous, p. 315). On a supposé que la statue primitive d'Éros à Parion avait l'aspect d'un terme ; les monnaies où le terme figure seul (WROTH, *BMC, Mysia*, p. 104, n° 96) reproduiraient cette antique image ; mais, comme aucun argument décisif ne peut être invoqué en faveur de cette hypothèse, nous n'avons pas cru devoir nous y arrêter (cf. EITREM, *Hermes*, col. 704). Un cistophore, frappé à Parion, a pour symbole « un hermès priapique sur un caducée » : E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 6 957.

8. Sur les monnaies d'Aenos, voir M.-L. STRACK, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, II, 1, p. 128 ss. ; E. BABELON, *Traité*, II, 4, col. 949 ss. L'article de Th. GERASSIMOV (*Bull. Inst. archéolog. bulgare*, 13, 1939, p. 265 ss.) ne m'est connu que par le résumé en allemand (p. 285 ss.) ; l'idée que la tête d'Hermès qui orne le droit des tétradrachmes pourrait reproduire la tête de la statue aboutit à placer l'exécution de l'idole vers 480, hypothèse absurde qui va à l'encontre de tous nos témoignages (cf. CH. PICARD, *Revue num.*, 1942, p. 22).

9. STRACK, *op. cit.*, pp. 156-157, n°s 259 et 260 (pl. IV, 7) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 1498 (pl. CCCXLIV, 11 et 12) ; pour des agrandissements de ces monnaies, voir TH. GERASSIMOV, *op. cit.*, p. 268 (fig. 299), p. 269 (fig. 300), p. 274 (fig. 306).

10. STRACK, *op. cit.*, p. 167, n° 293.

11. STRACK, *op. cit.*, p. 185, n° 361 (pl. V, 4) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 1 508 (pl. CCCXLV, 14). Selon A.-B. WEST, ces monnaies auraient été frappées, non pas vers le milieu du IV^e siècle, mais à la fin du V^e siècle, vers 412 : *Fifth and Fourth Century Gold Coins from the Thracian Coast*, *N. N. M.*, 40 (1929), p. 146 ss. (sur les raisons qui pouvaient déterminer la cité à mettre sur ses monnaies l'image de la statue, voir WEST, *op. cit.*, pp. 151-152 ; l'idée que le métal de la statue aurait servi à la frappe des monnaies d'or semble exclue, puisqu'il s'agit, comme nous le verrons ci-dessous, p. 47, d'une idole en bois).

12. STRACK, *op. cit.*, pp. 186-187, n°s 362 à 368 (pl. V, 5) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 1 511 (pl. CCCXLVI, 4 à 6) ; pour des agrandissements, voir TH. GERASSIMOV, *op. cit.*, p. 277 (fig. 310).

13. STRACK, *op. cit.*, p. 188, n° 369 (pl. V, 10).

14. STRACK, *op. cit.*, p. 195, n° 393 (pl. V, 22).

15. Berlin, *Beschreib.*, I, p. 304, n° 36 ; STRACK, *op. cit.*, p. 139 ; TH. GERASSIMOV, *op. cit.*, p. 277 (fig. 311).

16. SVORONOS, *Tà νομίσματα τοῦ χρῆματος τῶν Πτολεμαίων*, I, σιέ, pl. XXVII, 11-14 ; STRACK, *op. cit.*, p. 141.

17. Sur l'histoire de la Thrace pendant cette période, voir B. LENK, *Thrake, PWRE*, VI A (1936), col. 428 ss.
18. Le texte de Callimaque (*Pap. Ox.*, IV, n° 661) est malheureusement fort mutilé, mais la *διήγησις* (publiée d'abord dans l'édition de M. NORSIA et G. VITELLI, *Διηγήσεις δι ποιημάτων Callimachou in un papiro di Tebtynis*, Florence, 1934, pp. 45-46) permet d'en reconstituer le contenu. On trouvera les deux réunis et commentés dans R. PFEIFFER, *Die neuen διηγήσεις zu Kallimachosgedichten (Sitzungsber. d. Bayer. Akad.*, 1934, 10), p. 23 ss. ; voir aussi l'édition de Callimaque par E. CAHEN (*Belles-Lettres*, 2^e éd., 1940, pp. 173-174) ; *REG*, 48 (1935), p. 308 ss. ; E. DIEHL, *Rhein. Mus.*, 1943, p. 177 ss.
19. Ch. PICARD, *Le sculpteur Epeios, Revue num.*, 1942, p. 1 ss. (on trouvera dans cet article un examen des traditions relatives à Epeios).
20. W. REICHEL, *Ueber vorhellen. Götterculte*, Vienne, 1897, pp. 15-17. Sur le trône d'Amyclées, voir ci-dessous, p. 54.
21. Sur les monnaies de Mytilène portant l'image de Dionysos, voir G. QUANDT, *De Baccho ab Alexandri aetate in Asia minore culto (Diss. philolog. Hal.*, XXI, 1913), pp. 140-141. Pour les monnaies du II^e et du I^{er} siècle avant J.-C., voir WROTH, *BMC, Troas*, p. 193 ss., n^{os} 106 à 138 (pl. XXXVIII, 9 à 18) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, pp. 316-317, n^{os} 6 à 11 ; etc. Un tétradrachme de Mytilène est décrit par E. BABELON comme portant au droit la tête de Zeus Ammon et au revers le « xoanon de Zeus Ammon » dans une couronne de lierre : *Coll. Waddington*, n° 1 393 (pl. III, 8) ; en réalité, c'est le terme de Dionysos qui figure au revers de cette pièce. Un autre tétradrachme, provenant d'une trouvaille de Babylone, a été publié par K. REGLING, *Zeitschr. f. Num.*, 38 (1928), p. 123, n° 76 (pl. XIII). Pour des tétradrachmes aux types d'Alexandre le Grand, voir S.-P. NOE, *Amer. Num. Soc., Museum Notes*, III (1948), p. 4, n° 6 (pl. I, 6).
22. Une tête barbue, surmontée d'une coiffure semblable, figure en contremarque sur des monnaies de Mytilène : WROTH, *op. cit.*, n^{os} 109, 110, 113 (pl. XXXVIII, 11), etc.
23. WROTH, *op. cit.*, n^{os} 106 à 130 ; G. MACDONALD, *op. cit.*, n^{os} 6 à 8 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 1 393 ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, III, n° 2574 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n^{os} 5 683 à 5 686 (pl. 202) ; *Dan. Nation. Mus., Aeolis-Lesbos*, pl. 8, n^{os} 389 à 391 ; 395 à 397.
24. WROTH, *op. cit.*, n^{os} 131 à 138 ; G. MACDONALD, *op. cit.*, n^{os} 9 à 11 ; L. FORRER, *op. cit.*, III, n° 5 687 (pl. 202) ; *Dan. Nation. Mus., Aeolis-Lesbos*, pl. 8, n^{os} 392 à 394.
25. WROTH, *op. cit.*, p. 196, n° 139 (pl. XXXVIII, 19). WROTH interprétait le geste d'une manière différente : pour lui, le personnage cherchait à déplacer la statue. Sur l'interprétation de ROSSBACH, voir *Neue Jahrb.*, 7 (1901), p. 387, n. 1.
26. Je dois cette observation à M. Ch. Picard. On rapprochera les Ménades figurées auprès de l'image de Dionysos sur une peinture de vase : W. WREDE, *Der Maskengott*, *AM*, 53 (1928), p. 81 (fig. 1).
27. WROTH, *op. cit.*, p. 169, n° 1 (pl. XXXV, 1). Sur le *Koinon* de Lesbos, voir L. ROBERT, *REG*, 38 (1925), pp. 40-41.
28. Terme posé sur une proue (au droit, tête de Zeus Ammon) : WROTH, *op. cit.*, p. 203, n° 184 (pl. XL, 8) ; *Dan. Nation. Mus., Aeolis-Lesbos*, pl. 9, n° 412. Le terme tient-il dans la main droite une grappe de raisins, comme le disent les catalogues ? N'a-t-on pas pris pour des bras les extrémités du vêtement ou de la peau d'animal qui drapé la figure ?
29. Terme en face de la Cité assise (au droit, tête de Zeus Ammon) : WROTH, *op. cit.*, p. 202, n° 179 (pl. XL, 5). Terme en face de la Cité assise (au droit, buste de Gallien) : WROTH, *op. cit.*, p. 213, n° 230 (pl. XLII, 11). Terme posé sur une proue en face de la Cité debout : P. GARDNER, *Types*, p. 79 (pl. XV, 11) ; WROTH, *op. cit.*, p. 202, n° 180 (pl. XL, 6).
30. « Herme auf einer Prora » au revers d'un bronze de L. Aelius César : A. LÖBBECKE, *Zeitschr. f. Num.*, 12 (1885), p. 315 ; voir d'autres exemples ci-dessus, p. 48.
31. Sur la nébride, vêtement de Dionysos, voir A. LEGRAND, *Nebriis, DA*, IV, 1, p. 40.

32. WROTH, *op. cit.*, p. 202, n° 178 (pl. XL, 4) ; *Dan. Nation. Mus., Aeolis-Lesbos*, pl. 9, n° 413.
33. WROTH, *op. cit.*, p. 203, n° 185 (pl. XL, 9).
34. Domitia : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 110, n° 253 (pl. VIII, 18) ; WROTH, *op. cit.*, p. 205, n° 197 ; IMHOOF-BLUMER, *JIAN*, 11 (1908), p. 153, n° 437 (pl. X, 9). Géta : WROTH, *op. cit.*, p. 210, n° 216 (pl. XLII, 2) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 319, n° 21 (pl. L, 6). Sévère Alexandre : WROTH, *op. cit.*, p. 211, n° 220 (pl. XLII, 3). Valérien I : WROTH, *op. cit.*, pp. 211-212, n°s 223 à 226 (pl. XLII, 5 à 7).
35. Au droit, buste de Commode : WROTH, *op. cit.*, p. 215, n° 235. Cette monnaie est décrite comme une monnaie d'alliance entre Mytilène et Pergé, mais la divinité qui se tient à côté de la Tyché de Mytilène n'est pas l'Artémis de Pergé (ci-dessous, p. 154) ; c'est une déesse que l'on retrouve sur des monnaies de Pergame (ci-dessous, p. 147, n. 7), comme l'a reconnu IMHOOF-BLUMER, *Zur griech. u. rom. Münzkunde*, pp. 60-61 (pl. IV, 13).
36. Au droit, tête de Zeus Ammon (époque de Valérien et de Gallien) : WROTH, *op. cit.*, p. 214, n° 233 (pl. XLIII, 2).
37. Au droit, buste de la Tyché de Mytilène : WROTH, *op. cit.*, p. 214, n° 234 (pl. XLIII, 3).
38. Voir ci-dessus, p. 47. Une autre légende du même type semble attestée par un bas-relief d'Ostie, qui représente une statue d'Hercule, ramenée à la côte dans un filet de pêcheur : G. BECATTI, *Bull. comm. arch. Gov. di Roma*, 67 (1939), p. 37 ss. (d'après CH. PICARD, *Revue num.*, 1942, p. 13).
39. Pausanias, X, 19, 3. Le texte de l'oracle, avec le commentaire du philosophe Oenomaos, nous a été conservé par Eusèbe, *Praep. Ev.*, V, 36 (voir ce texte dans l'édition de E.-H. GIFFORD, Oxford, 1903 et dans P. VALLETTE, *De Oenomaos Cynico*, Paris, 1908, pp. 67-68, commentaire pp. 109-110). Malheureusement, le nom du dieu ne nous a pas été transmis correctement et sa forme exacte est difficile à rétablir. Depuis LOBECK (*Aglaophamus*, II, p. 1087) on a généralement accepté la forme $\Phi\alpha\lambda\lambda\eta\nu$. J. BOUSQUET (*RA*, 1942-43, II, p. 32), se fondant sur des inscriptions de Delphes, propose $\Sigma\phi\alpha\lambda\eta\nu$, que l'on rétablirait chez Pausanias ($\Delta\iota\acute{\omicron}\nu\nu\sigma\omicron\nu \Sigma\phi\alpha\lambda\eta\nu\alpha$) et dans le texte de l'oracle ($\Sigma\phi\alpha\lambda\eta\nu\omicron\varsigma \tau\iota\mu\acute{\omega}\sigma\iota \Delta\iota\omega\nu\acute{\upsilon}\sigma\iota\omicron \chi\acute{\alpha}\rho\eta\nu\omicron\nu$) ; il écarte Κεφαλήν , que M. P. NILSSON voudrait maintenir sur la foi des manuscrits de Pausanias (*Griech. Religion*, I, p. 560, n. 4), mais qui ne peut trouver place dans le texte de l'oracle (cf. J. BOUSQUET, *op. cit.*, p. 33, n. 2). Sur le Dionysos de Méthymna, voir CH. NEWTON, *Arch. Zeit.*, 11 (1853), col. 125 ; F. BACK, *Jahrb. f. class. Philol.*, 135 (1887), p. 442, n. 17 ; WROTH, *op. cit.*, p. LXXVI ; GRUPPE, *Griech. Mythologie*, I, p. 297 ; II, p. 1 422, n. 8 ; HÖFER, *Phallen*, dans ROSCHER, *Lex.*, III, col. 2 243-2 244 ; L.-R. FARNELL, *Cuits*, V, p. 105 ; G. QUANDT, *op. cit.*, p. 141 ss. ; ZCHIETZCHMANN, *Methymna*, *PWRE*, XV (1932), col. 1 394-1 395 ; H. HERTER, *Phallen*, *PWRE*, XIX (1938), col. 1 670-1 672. Une image de Dionysos était portée en procession à l'occasion des Dionysies : IG, XII, 2, 503 ; S. REINACH l'identifie avec la statue mentionnée par Pausanias : *BCH*, 7 (1883), pp. 40-41 (cf. HERTER, *op. cit.*, col. 1 672 ; sur la procession des Anthestéries, voir ci-dessous, p. 54, n. 1).
40. L'oracle de Delphes, cité par le philosophe Oenomaos, emploie le terme $\chi\acute{\alpha}\rho\eta\nu\omicron\nu$: p. VALLETTE, *De Oenomaos Cynico*, p. 67 (= Eusèbe, *Praep. Evangel.*, V, 36).
41. Je reproduis la traduction de G. DAUX, *Pausanias à Delphes*, p. 53. Les Méthymnéens avaient envoyé à Delphes une copie en bronze de l'image miraculeuse : F. SCHÖBER, *Delphoi*, *PWRE*, suppl. V (1931), col. 114-115.
42. G. QUANDT, *op. cit.*, p. 145 ; ces monnaies, frappées entre 300 et 167 avant J.-C., portent au droit les types suivants :
- 1° Tête féminine (ou tête d'Apollon ?) à droite : P. GARDNER, *Types*, p. 79 (pl. XV, 12) ; IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 109, n° 250 ; *Zeitschr. f. Num.*, 20 (1897), p. 285 (pl. X, 24) ; WROTH, *BMC, Troas*, p. 175, n°s 1 à 6 (pl. XXXV, 11 et 12) ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, ° 1368 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5 649 (pl. 201) ; *Dan. Nation. Mus., Aeolis-Lesbos*, pl. 7, n°s 337, 338 ;
- 2° Taureau debout (à dr. ou à g.) ; au-dessus, une massue : WROTH, *op. cit.*, n° 8 ; IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 276, n° 244.

43. G. QUANDT, *op. cit.*, p. 143. Depuis le III^e siècle avant J.-C. :

1° Tête de Dionysos. — R/MAΘYMNA Canthare : E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 1 379 ;

2° Tête d'Héraclès à dr. — R/MHΘYMNA (ΩN) Tête de Dionysos : IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 278, n° 248 a (pl. E, 28) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 1 380 ;

3° Tête d'Apollon (?) à dr. — R/M Tête de Dionysos : WROTH, *op. cit.*, n° 7 (pl. XXXV, 13) (attribuée à Antissa, mais voir la note de WROTH et cf. IMHOOF-BLUMER, *Zeitschr. f. Num.*, 20, 1897, p. 285, n. 2) ;

4° Tête de Commode. — R/MHΘYMNAIΩN Tête de Dionysos : E. BABELON, *op. cit.*, n° 1 382 ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 285, n° 4 (pl. X, 23).

En contremarque, sur une monnaie portant, au droit, la tête d'Apollon et, au revers, Arion sur le dauphin : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 285, n. 2.

44. P. GARDNER, *Types*, p. 79. W. WROTH (*op. cit.*, p. LXXVIII) considère l'identification comme possible, mais non certaine. H. HERTER (*op. cit.*, col. 1 672) fait remarquer que la tête est accompagnée d'un caducée, mais le caducée est un symbole monétaire et non pas un attribut du dieu (cf. IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 109). D'autres savants ont cru reconnaître sur ces monnaies la tête d'Orphée (cf. WROTH, *ibidem*).

45. Pour W. WROTH, la tête serait voilée (*op. cit.*, p. 175) et la coiffure analogue à celle des Perses (*op. cit.*, p. LXXVIII) ; selon F. BACK, la tête serait enveloppée de bandelettes : *Jahr. f. class. Philol.*, 135 (1887), p. 442, n. 17 (de même HERTER, *op. cit.*, col. 1 672). En réalité, on pourrait seulement parler d'une coiffure à la mode perse pour certaines monnaies de Méthymna (voir notre pl. I, 14).

46. W. WREDE, *Der Maskengott*, AM, 53 (1928), p. 89.

47. Le cou n'est pas indiqué sur les monnaies de Méthymna (IMHOOF-BLUMER, *Zeitschr. f. Num.*, 20, 1897, p. 285), mais la tête y est figurée tout entière. On comparera les photographies de masques de profil dans W. WREDE, *op. cit.*, Beil. XXII, 2 ; XXVII, 3, 5 ; XXVIII, 4 et pl. III.

48. P. VALLETTE, *De Oenomaos Cynico*, p. 68 (= Eusèbe, *Praep. Ev.*, V, 36).

49. Pausanias, X, 19, 3 : ἔπι τούτω οἱ Μηθυμναῖοι ξόανον μὲν τὸ ἐκ τῆς θαλάσσης παρὰ σφίαινα ἔχοντες καὶ θυσίαις καὶ εὐχαῖς τιμῶσι, χαλκοῦν δὲ ἀποπέμποσιν ἐς Δελφούς (voir la traduction de ce texte dans G. DAUX, *Pausanias à Delphes*, p. 53). Pour l'emploi des mots ξόανον et πρόσωπον, on rapprochera la description des deux ξόανα de Dionysos Lysios et Baccheios à Corinthe, qui étaient dorés, sauf le visage (πρόσωπα), barbouillé de rouge : Pausanias, II, 2, 6 (cf. W. WREDE, *op. cit.*, p. 89). Sur le sens du mot ξόανον, voir F.-M. BENNETT, *AJA*, 21 (1917), p. 8 ss.

50. LOBECK (*Aglaophamus*, II, p. 1 087) songeait à un *lusus naturae*. H. HERTER (*op. cit.*, col. 1671) pensait que l'image devait être pourvue d'un phallus, hypothèse que l'on devra sans doute abandonner si l'on renonce à la forme φαλλήν (voir ci-dessus, p. 50, n. 7). Pour S. REINACH (*BCH*, 7, 1883, p. 40, n. 5), comme pour F. SCHÖBER (*op. cit.*, col. 114), il s'agirait d'une statue et non pas d'une simple tête.

51. Comme le fait ST. CASSON, *The Technique of Early Greek Sculpture*, Oxford, 1933, p. 59.

52. H. HERTER (*op. cit.*, col. 1 672) ne pense pas que le terme de Mytilène puisse être mis en rapport avec le Dionysos de Méthymna. W. WROTH disait plus justement : « The Dionysos of the Mytilenean coins is, in fact, just such a type as we should have expected at Methymna » : *op. cit.*, p. LXIX (cf. p. LXXVI).

53. L. DEUBNER a montré que le culte de Dionysos était venu en Attique d'Asie Mineure par mer et expliqué ainsi la procession rituelle des Anthes-téries où l'on promenait un char en forme de bateau ; le même rite existait en particulier à Smyrne : *Dionysos und die Anthesterien*, *Jahrb.*, 42 (1927), p. 172 ss. ; *Attische Feste*, Berlin, 1932, pp. 110-111 (cf. M.-P. NILSSON, *Griech. Relig.*, I, pp. 549-550).

54. Pausanias, III, 18, 9 à 19, 5. Sur Bathyclès et le « trône d'Amyclées », voir W. DEONNA, *Dédale*, II, pp. 42-43 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, pp. 462-463. Pour la reconstitution du « trône », voir en particulier, E. FIECHTER, *Jahrb.*, 33 (1918), p. 166 ss. ; E. BUSCHOR et W. VON MASSOW, *AM*, 52 (1927), p. 1

ss. On a souvent fait remarquer que les monnaies d'Aenos en Thrace présentent un trône qui sert, non pas de siège, mais de base à l'image archaïque d'une divinité : TH. SCHREIBER, *Arch. Zeit.*, 41 (1883), col. 291, n. 41 ; C. ROBERT, *Bathykles, PWRE*, III (1897), col. 125 (cf. ci-dessus, p. 47). Mais le « trône d'Amyclées », tel qu'on le reconstitue aujourd'hui, est un ensemble architectural qui n'offre aucun rapport avec le trône des monnaies d'Aenos.

55. Pausanias, III, 19, 1 : ἔργον δὲ οὐ βαθνκλέους ἐστίν, ἀλλὰ ἀρχαίον καὶ οὐ σὺν τέχνη πεποιημένον · ὅτι γὰρ μὴ πρόσωπον αὐτῷ καὶ πόδες εἰσὶν ἄχροι καὶ χεῖρες, τὸ λοιπὸν χαλκῷ χιονί ἐστὶν εἰχασμένον. ἔχει δὲ ἐπὶ τῆ κεφαλῆ κράνος, λόγχην δὲ ἐν ταῖς χερσὶ καὶ τόξον (pour le sens de l'expression πόδες ἄχροι, cf. Pausanias, I, 42, 4 ; II, 4, 1 ; VIII, 31, 6). Apollon Pythaeus était représenté à Thornax sous un aspect semblable : Pausanias, III, 10, 8. Le visage de l'Apollon d'Amyclées avait été doré avec de l'or envoyé par Crésus : Pausanias, III, 10, 8 ; Théopompe, fr. 193 ed. F. JACOBY, *F. Gr. Hist.*, II B (Berlin, 1927), p. 576 (Athénée, VI, 232 a).

56. Sur l'Apollon d'Amyclées : TH. SCHREIBER, *Arch. Zeit.*, 41 (1883), col. 291 ; OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 6 ss. ; M. COLLIGNON, *SG*, I, pp. 230-231 (fig. 110) ; S. Wide, *Lakonische Kulte*, Leipzig, 1893, pp. 67-68, 94-95 ; WERNICKE, *Apollon, PWRE*, II (1895), col. 85-86 ; W. REICHEL, *Ueber vorhellen. Götterculte*, Vienne, 1897, p. 13 ss. ; C. ROBERT, *Bathykles, PWRE*, III (1897), col. 124 ss. ; L.-R. FARNELL, *Cuits*, IV, p. 309 (pl. A, 16) ; E. FIECHTER, *Amyklae, Jahrb.*, 33 (1918), p. 206 ; E. BUSCHOR, *Vom Amyklaion, AM*, 52 (1927), pp. 15-16 ; ZIEHEN, *Sparta, PWRE*, III A (1929), col. 1457 ss. ; St. CASSON, *The Technique of Early Greek Sculpture*, Oxford, 1933, p. 56 ss.

57. P. GARDNER, *Types*, pp. 80-81 (pl. XV, 28) ; BMC, *Peloponnesus*, p. 121, η¹ (pl. XXIV, 1) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 59, n° 9 (pl. N, XVI) ; OVERBECK, *l. c.* (Mzt. I, 14 à 16) ; Pausanias edd. HITZIG-BLÜMNER, I, 2, p. 830 (Mzt. III, 12) ; B. PICK, *Aufsätze*, p. 52 (pl. II, 9) ; *Coll. Jameson*, I, n° 1 252 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, II, n° 4 141 (pl. 152) ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, II, n° 2286 ; etc. Ces monnaies sont attribuées tantôt à Areus (309-265 av. J.-C.), tantôt à Cléomène III (235-221 av. J.-C.) ; en faveur de cette dernière attribution : A.-J. WACE, *BSA*, 14 (1907-1908), p. 157 ; CH. SELTMAN, *Greek Coins*, pp. 256-257. D'autres tétradrachmes de Lacédémone, qui montrent au revers Héraclès assis sur un rocher, portent au droit une tête casquée, où E.-J. SELTMAN avait voulu reconnaître la tête de l'Apollon d'Amyclées : *Num. Chron.*, 1909, p. 1 ss. (cf. CH. SELTMAN, *op. cit.*, p. 257) ; mais peut-être vaut-il mieux s'en tenir à l'opinion de A.-J. WACE, qui décrit simplement, au droit de ces pièces, une tête d'Athéna portant le casque corinthien : *op. cit.*, pp. 153-154, n^{os} 64-70 (cf. p. 158, *addendum*).

58. W. LEAKE, *Numismata hellenica* (Londres, 1856), *Europ. Greece*, pp. 55-56.

59. FURTWÄNGLER dans ROSCHER, *Lex.*, I, col. 408 et 449 ; sur l'Aphrodite armée de Lacédémone : Pausanias, III, 15, 10. L'association du bouc avec Apollon ne soulève aucune difficulté : L.-R. FARNELL, *Cuits*, IV, pp. 254-255 ; A.-B. COOK, *Zeus*, I, p. 712, n. 7 (fig. 529). Sur la signification de l'aplustre : A.-B. BRETT, *Transactions of the Intern. Num. Congress*, 1936 (Londres, 1938), p. 29 (pl. V, 8).

60. B. PICK, *l. c.*

61. Br. SCHRÖDER, *AM*, 29 (1904), p. 24 ss. ; M.-N. TOD et A.-J.-B. WACE, *A Catal. of the Sparta Museum*, Oxford, 1906, p. 202, n° 689 ; pour l'inscription : *IG*, V, 1, 145.

62. Commode : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, *l. c.* (pl. N, XVII) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 130, n° 80 (pl. XXVI, 1) ; OVERBECK, *l. c.* (Mzt. I, 13) ; Pausanias edd. HITZIG-BLÜMNER, *l. c.* (Mzt. III, 13) ; B. PICK, *l. c.* (pl. II, 8) ; H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, Stuttgart, 1936, p. 9 (pl. III, 15). Gallien : *Dan. Nation. Mus., Phliasia-Laconia*, pl. 12, n° 618.

63. OVERBECK, *op. cit.*, p. 7 ; FRAZER, *Pausanias's Descr. of Greece*, III (1898), p. 356. Cf. F. POULSEN, *Jahrb.*, 21 (1906), p. 193 ; H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 52, n. 1. Sur la tunique offerte chaque année à Apollon : Pausanias, III, 16, 2.

64. Voir ci-dessus, p. 54. F. POULSEN suppose que la comparaison avec une colonne a été suggérée à Pausanias par les cannelures qui marquaient le vêtement depuis la taille jusqu'aux pieds : *Jahrb.*, 21 (1906), p. 201 ; à vrai dire, les monnaies n'indiquent rien de semblable.
65. TH. SCHREIBER, *Arch. Zeit.*, 41 (1883), col. 291, n. 41 ; C. ROBERT, *Bathykles*, *PWRE*, III (1897), col. 125 ; E. FIECHTER, *Jahrb.*, 33 (1918), p. 206. ST. CASSON (*The Technique of Early Greek Sculpture*, p. 57) pense que les plaques auraient été fixées sur la statue par Bathyclès de Magnésie lorsqu'il éleva le « trône d'Amyclées » ; Pausanias se contente de déclarer que la statue n'était pas l'œuvre de Bathyclès (ci-dessus, p. 54).
66. IMHOOF-GABDNER, *NCP*, p. 59.
67. Voir ci-dessus, p. 38.
68. W. REICHEL date l'Apollon d'Amyclées du VII^e ou de la fin du VIII^e siècle : *Ueber vorhellen. Götterculte*, p. 15 ; de même, C. Robert, *op. cit.*, col. 125 ; on tendrait aujourd'hui à le considérer comme une œuvre caractéristique de l'époque géométrique : F. MATZ, *Gnomon*, 13 (1937), p. 408.
69. Voir en particulier, W. DEONNA, *Les « Apollons archaïques ». Etude sur le type masculin de la statuaire grecque au VI^e siècle avant notre ère*, Genève, 1909 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 254 ss. ; G.-M.A. RICHTER, *Kouroi. A Study of the Development of the Greek Kouros from the Late Seventh to the Early Fifth Century B. C.*, New York, 1942.
70. Sur les significations diverses des *kouroi*, voir W. DEONNA, *Dédale*, I, p. 520 : « l'effigie est aussi bien celle du dieu que le dévot lui a consacrée, celle du dédicant, même une image anonyme sans signification précise, un vague adorant ». Cf. CH. PICARD, *Statua*, p. 1476 ; G.-M. RICHTER, *op. cit.*, p. 3 ss.
71. Dioscures de Trézène (ci-dessous, p. 221).
72. Ci-dessous, p. 69.
73. Sur la statue en mouvement, voir ci-dessus, p. 37.
74. Dioscures de Phocée (ci-dessous, p. 65).
75. Ci-dessous, p. 67.
76. Ci-dessous, p. 73.
77. La plupart de ces documents ont été réunis et utilement commentés par J. OVERBECK, *KM, Apollon*, pp. 9-10 ; p. 17 ss. ; voir aussi, sur les images d'Apollon dans l'art archaïque, L. DE RONCHAUD, *Apollo, DA*, I, 1, p. 318 ss. ; A. FURTWÄNGLER, *Apollon*, dans ROSCHER, *Lex.*, I, col. 449 ss. ; WERNICKE, *Apollon, PWRE*, II (1895), col. 85 ss. ; L.-R. FARNELL, *Cuits*, IV (1907), p. 331 ss.
78. Voir ci-dessous, p. 203.
79. Au droit, tête de Zeus : OVERBECK, *op. cit.*, p. 9 (Mzt. I, 9) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 45, n° 3 (pl. L, II) ; p. 161, n° 3 (pl. GG, IX) ; HEAD, *BMC, Attica*, p. 145, n°s 236 et 237 (pl. XXVI, 4 et 5) ; S.-R. MILBANK, *The Coinage of Aegina, N. N. M.*, 24 (1925), p. 54, e (pl. IV, 8).
80. Pausanias, II, 30, 1.
81. H. THIERSCH, *Aeginetische Studien, Nachr. v. d. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, phil.-hist. Kl.*, 1928, pp. 144-145 (pl. II). On pense que la statue se trouvait à Égine avant d'être transportée à Pergame : e. OHLE-MUTZ, *Die Kulte u. Heiligtümer der Götter in Pergamon*, Giessen, 1940, p. 14 ; E. V. HANSEN, *The Attalids of Pergamon*, New York, 1947, p. 290. Mais l'Apollon d'Onatas, comme le fait observer G. LIPPOLD (*Onatas, PWRE*, XVIII, 1, 1939, col. 410), n'a pu être reproduit sur les monnaies d'Égine pendant la domination des Attalides.
82. Au droit, tête de Germanicus : OVERBECK, *op. cit.*, p. 10 (Mzt. I, 11) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 115, n° 4 (pl. X, x) ; HEAD, *BMC, Central Greece*, p. 65, n°s 57 et 58 ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 39, n° 3 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, II, n° 3 235 (pl. 122).
83. IMHOOF-BLUMER et P. GARDNER font remarquer que cet Apollon est fort semblable à la statue de Tectaios et Angélion et plus ancien que l'Apollon de Canachos ; mais l'Apollon de Tanagra, comme celui de Délos sur les monnaies d'Athènes, se présente de face ; dans ce cas, les traits archaïques sont généralement plus accusés (voir ci-dessus, p. 24).

- 84.** Pausanias mentionne la statue du sanctuaire de Délion, donnée aux habitants de Tanagra par le Mède Datis : X, 28, 6 (cf. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 115).
- 85.** IMHOOF-BLUMER, *Die Münzen Akarnaniens*, *Num. Zeitschr.*, 10 (1878), p. 58, n° 5 (pl. II, 5) ; HEAD, *BMC, Corinth*, p. 116, n° 8 (pl. XXXI, 8) ; E. BABELON, *Traité*, II, 4, n° 171 (pl. CCLXXVII, 4) ; J.-B. CAMMANN, *The Symbols on Staters of Corinthian Type*, *N. N. M.*, 53 (1932), p. 30, n° 7 (pl. I, 7 et agrandiss, pl. XII, 7). Sur la coiffure en catogan, voir W. DEONNA, *Dédale*, I, p. 396. A. BLANCHET (*Revue num.*, 1907, p. 320, pl. XI, 7) croyait reconnaître un Apollon en symbole sur un statère de Corinthe, alors qu'il s'agit d'un Zeus (voir des symboles analogues ci-dessous, p. 71).
- 86.** OVERBECK, *op. cit.*, p. 29 ; P. GARDNER, *BMC, Thessaly to Aetolia*, p. 63, n° 87 (pl. XIII, 6).
- 87.** OVERBECK, *op. cit.*, p. 311 (p. 303, n° 83 ; Mzt. IV, 36 ; la légende du revers est ΑΠΟ ΛΛΩΝΙΑΤΑΝ). Un exemplaire de cette monnaie est attribué par erreur à Apollonie de Lydie dans G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 448, n° 2 (pl. LV, 13).
- 88.** Ci-dessous, p. 224.
- 89.** OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 25 (Mzt. I, 12) ; WROTH, *BMC, Crete*, p. 132, n° 5 ; R. WEIL *ap. HILLER von GÄRTBINGEN, Thera*, III (1904), p. 65 (pl. VI, 6 et 7). J. OVERBECK croit distinguer sur la main droite un cerf (?), dans la main gauche un arc, tandis que WROTH voit dans la main droite un plectre, dans la main gauche une lyre. R. WEIL propose de reconnaître sur ces monnaies l'idole d'Apollon Carneios, mais il ne se prononce pas sur la nature des attributs.
- 90.** OVERBECK, *op. cit.*, p. 25 (Mzt. I, 27) ; SVORONOS, *Num. Crète ancienne*, p. 350, n° 100 (pl. XXXV, 14) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 167, n° 21. Un Apollon dressé sur une base semblable figure sur des monnaies de Tarse (ci-dessous, p. 90).
- 91.** P. 63.
- 92.** Ci-dessous, p. 248.
- 93.** B. PICK, *Thrakische Münzbilder, Jahrb.*, 13 (1898), pp. 172-173 (pl. X, 31) ; *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, I, 1, pl. XI, 19 ; autre exemplaire : *Berlin, Beschreib.*, I, p. 27, n° 124 ; cf. E.-H. MINNS, *Scythians and Greeks*, Cambridge, 1913, p. 486 (pl. III, 16). Sur le culte d'Apollon à Olbia, voir G.-M. HIRST, *The Cuits of Olbia, JHS*, 22 (1902), p. 252 ss. ; E.-H. MINNS, *op. cit.*, p. 477 ; W. ZIEBELL, *Olbia. Eine griech. Stadt in Südrussland*, Diss. Hambourg, 1937, pp. 53-54.
- 94.** B. PICK, *op. cit.*, p. 173.
- 95.** Voir ci-dessous, p. 222 ss.
- 96.** OVERBECK, *op. cit.*, p. 28 (Mzt. I, 29) ; BABELON-REINACH, *Recueil général*, I, 1 (2^e éd.), p. 203, n° 46 (pl. XXV, 32).
- 97.** BABELON-REINACH, *op. cit.*, p. 203, n° 47 (pl. suppl. 0, 12).
- 98.** BABELON-REINACH, *op. cit.*, p. 205, n° 54 (pl. XXVI, 3).
- 99.** IMHOOF-BLUMER pensait que l'attribut tenu à la main gauche pourrait être un vase à parfum : *Zeitschr. f. Num.*, 20 (1897), p. 273, n° 2.
- 100.** BABELON-REINACH, *op. cit.*, p. 206, n° 101 (pl. XXVII, 13).
- 101.** BABELON-REINACH, *op. cit.*, p. 208, n° 109 (pl. XXVII, 19).
- 102.** Sur la date de la statue reproduite sur les monnaies de Sinope, voir B. PICK, *op. cit.*, p. 172.
- 103.** OVERBECK, *op. cit.*, pp. 28-29 (Mzt. I, 25) ; IMHOOF-BLUMER, *Num. Zeitschr.*, 20 (1888), p. 16, n° 28 (pl. I, 17).
- 104.** IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 179, n° 5 (pl. VI, 8) ; K. REGLING dans W. VON DIEST, *Nysa ad Maeandrum, Jahrb., Ergänzungsh.*, X (1913), p. 83, n° 100 (pl. XIII) ; K. REGLING y voit la reproduction d'une statue du début du v^e siècle : *op. cit.*, p. 94.
- 105.** Marc Aurèle : L. WEBER, *Die Homoniemünzen des phrygischen Hierapolis, JIAN*, 14 (1912), p. 79 (pl. I', 21) ; cf. L. WEBER, *Philologus*, 69 (1910), p. 247.
- 106.** E. BEULÉ, *Les monnaies d'Athènes*, p. 339 ss. ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 149, n° 13 (pl. EE, I) ; HEAD, *BMC, Attica*, pp. 66-67, n^{os} 459-469 (pl. XI, 7) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 64, n^{os} 115 et 116 ; J.

SUNDWALL, *Untersuch.*, II, p. 117 ss. ; SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 55, n^{os} 16 à 25. Sur la date (vers 150), voir J. SUNDWALL, *op. cit.*, I, p. 46.

107. Dans le temple des Dioscures à Athènes, les Gémeaux étaient représentés debout auprès de leurs fils à cheval : Pausanias, I, 18, 1. D'autre part, Pline mentionne un groupe des Dioscures, œuvre de Hégias : *NH*, XXXIV, 78 (sur ce passage, voir PFUHL, *PWRE*, VII, 1912, col. 2 615 ss.). Selon B. PICK, les deux personnages représentés sur les tétradrachmes ne seraient pas les Dioscures mais les Tyrannoctones ; cf. ci-dessous, p. 238, n. 5.

108. Voir ci-dessous, p. 221.

109. Domitien : HEAD, *BMC, Ionia*, p. 221, n° 134 (pl. XXIII, 12). Marc Aurèle : E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 1902 (pl. IV, 7) ; HEAD, *op. cit.*, p. 222, n° 138.

110. HEAD, *op. cit.*, p. 220, n^{os} 126, 128, 129 ; *Sylloge*, I, 2, pl. XVI, 279 (Newham Davis Coll.) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 23, n^{os} 1 055 à 1 057.

111. Sur les monnaies de Marc Aurèle, on pourrait croire qu'ils sont représentés tête nue, avec les cheveux enroulés en bourrelet autour de la tête.

112. Nous ne connaissons rien de l'art de Phocée, si ce n'est le nom de Téléphanès, sculpteur phocéén qui travailla à la cour des Achéménides dans la première moitié du VI^e siècle : W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 51 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, pp. 532-533. E. BABELON voulait identifier cet artiste avec un graveur de monnaies : *Traité*, II, 4, col. 275 ss.

113. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 112 : « The Herakles holding club and bow is the most interesting figure, and seems clearly to stand for the Herakles Promachos ascribed to Daedalus. But it can resemble that statue only in pose and attributes ; in the execution the die-cutter followed the ideas and customs of his own time. » Sur ces monnaies, voir aussi P. GARDNER, *Types*, p. 112 (pl. III, 45) ; HEAD, *BMC, Central Greece*, p. 70, n° 29 (pl. XII, 1) ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, n° 223 (pl. CXCIX, 19). FURTWÄNGLER (*Meisterwerke*, p. 721) avait adopté l'identification, mais C. ROBERT la considérait comme douteuse (*Daïdalos*, *PWRE*, IV, 1901, col. 2 003). On notera que le texte de Pausanias (IX, 11, 4) ne donne aucune indication ni sur l'attitude ni sur les attributs de cet Héraclès.

114. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 89, n° 2 (pl. S, II, III) ; cf. Pausanias, VII, 25, 10. FURTWÄNGLER (ROSCHER, *Lex*, I, col. 2 155) pense que l'Héraclès de Boura est imberbe et le rapproche de l'Héraclès d'Aegion, œuvre d'Hagélaidas.

115. Sur l'Héraclès d'Erythrées, voir FURTWÄNGLER dans ROSCHER, *Lex.*, I, col. 2137-2138 ; J.-G. FRAZER, *Pausanias's Descr. of Greece*, IV, pp. 127-128 ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, II, 2, pp. 777-778 ; GRUPPE, *Herakles*, *PWRE*, suppl. III (1918), col. 966.

116. L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5 976 (pl. 211).

117. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 63, n° 5 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 17, n^{os} 760 à 763.

118. HEAD, *BMC, Ionia*, p. 146, n° 253.

119. IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 116, n° 292 (pl. VIII, 25) ; HEAD, *op. cit.*, p. 146, n° 254 (pl. XVI, 17) ; L. FORRER, *op. cit.*, III, n° 5 980 (pl. 211) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 17, n° 767.

120. J. VON SCHLOSSER, *Num. Zeitschr.*, 23 (1891), p. 12, n° 13 (fig. 9).

121. *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 17, n° 770.

122. HEAD, *op. cit.*, p. 147, n° 259.

123. *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 17, n° 771.

124. J. VON SCHLOSSER, *op. cit.*, p. 12, n° 14.

125. HEAD, *op. cit.*, p. 148, n° 263 ; P. GARDNER, *Types*, p. 80 (pl. XV, 8).

126. Philippe père : J. VON SCHLOSSER, *op. cit.*, p. 13, n° 51 (fig. 10). D 'après J. VON SCHLOSSER, il s'agirait d'Artémis et de Dionysos, mais on comparera, avec la monnaie publiée par ce savant, les monnaies de Chios dans le catal. du British Museum : HEAD, *op. cit.*, p. 342 ss.

127. Pausanias, VII, 5, 5 : τὸ δὲ ἄγαλμα οὔτε τοῖς χαλονμένοις Αἰγιναίοις οὔτε τῶν Ἀττικῶν τοῖς ἀρχαιοτάτοις ἐμφορές, εἰ δέ τι καὶ ἄλλο, ἀκριβῶς ἐστὶν Αἰγύπτιον. Le terme « égyptien » a-t-il été

suggéré à Pausanias par l'origine phénicienne attribuée à cet Héraclès ou par un trait particulier à la statue ? Sur cette question, voir Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, II, 2, p. 777. Pour les statues dites égyptiennes, voir H. LECHAT, *La sculpture attique avant Phidias*, Paris, 1904, p. 11, n. 4 ; W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 218.

128. GRUPPE reconnaît, dans le texte de Pausanias, la trace de deux traditions, l'une qui attribuait le voyage au dieu lui-même, l'autre à sa statue (*Herakles*, *PWRE*, suppl. III, 1918, col. 966). Je pense plutôt, avec HITZIG-BLÜMNER, que l'expression ὁ θεός désigne la statue (ἄγαλμα) dont il est question par après (sur les essais d'interprétation de ce texte difficile, voir les notes de l'éd. HITZIG-BLÜMNER, l. c.). Le culte d'un Héraclès phénicien est également attesté à Thasos ; sur cet Héraclès, distinct de l'Héraclès hellénique, voir H. SEYRIG, *BCH*, 51 (1927), p. 185 ss. ; M. LAUNEY, *Études thasiennes*, I, *Le sanctuaire et le culte d'Héraklès à Thasos*, Paris, 1944, p. 191 ss. On notera que le nom d'Érythrées viendrait, non pas des pêcheries de pourpre exploitées par des Tyriens (P. GARDNER, *Types*, p. 80), mais de la couleur rougeâtre des rochers : BÜRCHNER, *Erythrai*, *PWRE*, VI (1907), col. 575.

129. P. GARDNER en rapproche l'Héraclès des monnaies de Cition : *Types*, p. 80. F. DÜRBBACH cite justement les monnaies de Cition comme preuve que le type phénicien s'est modelé sur le type grec : *Hercules*, *DA*, III, 1, p. 117, n. 9 ; voir aussi, sur le type de l'Héraclès chypriote et sur son origine, R. DUSSAUD, *Mon. Piot*, 21 (1913), pp. 6-7.

130. Ci-dessous, p. 217.

131. Ci-dessus, p. 55.

132. F. DURRBACH, *op. cit.*, p. 117, n. 14. GRUPPE (l. c.) note l'absence, sur les monnaies, du radeau dont parle Pausanias. Ce radeau servait-il de base à la statue ? Le texte de Pausanias, peut-être corrompu à cet endroit (voir la lacune indiquée dans l'édition HITZIG-BLÜMNER, II p. 690, l. 8 et la note à ce passage), ne permet pas d'en décider. Cependant, des scarabées et des manches de miroirs étrusques montrent Héraclès naviguant sur un radeau (voir la liste de ces documents dans J. BAYET, *Herclé. Étude critique des principaux monuments relatifs à l'Hercule étrusque*, Paris, 1926, pp. 186-187) ; sur une de ces représentations, Héraclès brandit la massue dans une attitude semblable à celle de l'Héraclès d'Érythrées : P. GAUCKLER, s. v. *ratis*, dans *DA*, IV, 2, fig. 5 919.

133. C'est l'interprétation de HEAD (*op. cit.*, n° 253) et de P. GARDNER (*Types*, p. 80).

134. E. BEULÉ, *Les monnaies d'Athènes*, p. 348 ss. (héros Stéphanéphore) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 149, n° 12 (pl. DD, XX) ; J. SUNDWALL, *Untersuch.*, II, p. 126 ; SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 69, fig. 9 à 13. Sur la date de cette série (vers 120) : J. SUNDWALL, *op. cit.*, I, p. 56.

135. Sur l'emplacement : Pausanias, I, 15, 1. Sur la date : Hesychius, s. v. ἀγοραῖος Ἐρμῆς. Sur l'aspect de l'œuvre et sa célébrité : Lucien, *Jup. trag.*, 33. Cf. Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, I, 1, p. 198 ; W. JUDEICH, *Topographie von Athen* (2^e éd., 1931), p. 369, n. 4.

136. Voir ci-dessous, p. 245.

137. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 46 (pl. L, V) ; A. VEYRIES, *Les figures criophores*, Paris, 1884, p. 14, n° 44 ; S.-R. MILBANK, *The Coinage of Aegina*, *N. N. M.*, 24 (1925), p. 56, b (pl. IV, 11).

138. S.-R. MILBANK, *op. cit.*, p. 57, d (pl. IV, 13) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, II, n° 3 642 (pl. 134).

139. IMHOOF-GARDNER, *ibidem* (pl. L, VI) ; A. VEYRIES, *op. cit.*, n° 43 ; S.-R. Milbank, *op. cit.*, p. 59, d (pl. V, 9).

140. IMHOOF-GARDNER, *ibidem*. Il ne peut être question, en tout cas, de l'Hermès d'Onatas érigé à Olympie par les Arcadiens de Phénée, comme le pensait M. COLLIGNON, *S G*, I, p. 285, n. 2 (cf. la description de Pausanias, V, 27, 8).

141. SVORONOS, *Un groupe inconnu de trois statues à Sicyone*, *JIAN*, 16 (1914), p. 71 ss. (agrandiss, p. 76, fig. 2). Cf. CH.-H. SKALET, *Ancient Sicyon*, Baltimore, 1928, p. 165.

142. LIPPOLD pense cependant que l'Hermès n'est déjà plus archaïque et que les statues qui l'accompagnent appartiennent à une époque encore plus récente : *Sikyon*, *PWRE*, II A (1923), col.

2 546. Sur des fragments de statues criophores trouvés à Corinthe, voir F.-P. JOHNSON, *Corinth*, IX (1931), *Sculptures*, pp. 29-30, n^{os} 21 et 22 ; O. BRONEER, *AJA*, 39 (1935), p. 68 (fig. 10).

143. A droite, dans le champ : HEAD, *BMC*, *Corinth*, p. 16, n^{os} 168 et 169 (pl. IV, 14) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 89, n^o 20 ; A. BLANCHET, *Représentations de statues sur des statères de Corinthe*, *Rev. num.*, 1 907, p. 320 (pl. XI, 2) ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, n^o 494 (pl. CCX, 4), 508 (pl. CCX, 15) ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, II, n^o 2 197 ; K.-M. EDWARDS, *Corinth*, VI (1933), *Coins*, p. 13, n^o 4 ; W. SCHWABACHER, *Acta archaeologica*, 12 (1941), p. 62 (fig. 15) ; J.-B. CAMMANN, *The Symbols on Staters of Corinthian Type*, *N. N. M.*, 53 (1932), p. 126, n^o 138 (pl. XI, Q^a, Q^b ; pl. XIV, agrandiss.). A gauche, dans le champ (symbole de grande dimension) : A. BLANCHET, *l. c.* (pl. XI, 3).

144. HEAD, *op. cit.*, p. 17, n^o 170 (pl. IV, 15) (symbole en partie hors du champ) ; J.-B. CAMMANN, *op. cit.*, p. 126, n^o 138 (pl. XI, Q^c). Avec une tête de lion à droite dans le champ : A. BLANCHET, *op. cit.*, p. 319 (pl. XI, 1) ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, n^o 494 (pl. CCX, 1) ; J. BABELON, *op. cit.*, II, n^o 2 184 ; J.-B. CAMMANN, *ibidem*.

145. A. BLANCHET, *op. cit.*, p. 320 (pl. XI, 4) ; E. BABELON, *l. c.* (pl. CCX, 3). Poseidon, d'après J.-B. CAMMANN, *op. cit.*, p. 98, n^o 99.

146. Tourné à gauche : HEAD, *op. cit.*, p. 17, n^o 171 (pl. IV, 16). Tourné à gauche (avec la légende EY) : HEAD, *op. cit.*, p. 37, n^o 338 (pl. VII, 1) ; E. BABELON, *op. cit.*, n^o 532 (pl. CCXI, 12) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 90, n^o 27 ; W. SCHWABACHER, *op. cit.*, p. 62 (fig. 17). Tourné à droite : HEAD, *op. cit.*, p. 17, n^o 172 (pl. IV, 17) ; A. BLANCHET, *l. c.* (pl. XI, 5) ; E. BABELON, *op. cit.*, n^o 494 (pl. CCX, 2) ; W. SCHWABACHER, *Op. Cit.*, p. 62 (fig. 16). Ces symboles sont décrits sous le nom de Poseidon par J.-B. CAMMANN, *op. cit.*, pp. 96-98, n^o 99 (pl. VIII, Q^a, Q^c).

147. Aussi y a-t-on reconnu tantôt Zeus, tantôt Poseidon, ou même Héraclès.

148. Des monnaies de ce type ont été trouvées à Corinthe même : K.-M. EDWARDS, *Corinth*, VI, p. 3 ; *Hesperia*, 6 (1937), p. 243 ; pour les exemplaires du Cabinet de Copenhague, voir W. SCHWABACHER, *Acta Archaeologica*, 12 (1941), p. 62 ss.

149. K.-M. EDWARDS, *Corinth*, VI, p. 16, n^o 15 (pl. I) ; W. SCHWABACHER, *op. cit.*, p. 62 (fig. 18 et 19).

150. K.-M. EDWARDS, *l. c.*, n^o 14 (pl. I) ; W. SCHWABACHER, *op. cit.*, p. 63 (fig. 20 et 21). Même type avec un pilos (?) au lieu d'une torche : W. SCHWABACHER, *l. c.* (fig. 22).

151. Sur les statères, il n'est pas toujours possible de se rendre compte de la place des attributs ; sur les bronzes, c'est la main figurée au premier plan qui tient le foudre.

152. Entre 400 et 338, d'après le catalogue du British Museum ; cf. W. SCHWABACHER, *op. cit.*, p. 61.

153. W. SCHWABACHER, *op. cit.*, p. 64.

154. L. FORRER, *Weber Coll.*, II, n^o 3759 (pl. 138) ; W. SCHWABACHER, *l. c.* (fig. 24).

155. Une des plus anciennes représentations de Zeus brandissant le foudre figure au fronton du temple de Palaeopolis à Corfou : CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 478 (fig. 145). Des statuettes de ce type ont été trouvées au Mont Lycée, à Dodone, à Ambracie et à Olympie : O. WASER dans Roscher, *Lex.*, VI, col. 714 ss. ; A. B. COOK, *Zeus*, I, p. 84 ss. ; II, 1, p. 739 ss. ; G.-E. MYLONAS, *AJA*, 1944, p. 149.

156. A. LAMBOPOULOS, *Zeitschr. f. Num.*, 19 (1895), p. 232 (pl. IV, 5) ; A. BLANCHET, *op. cit.*, p. 320 (pl. XI, 6) ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, n^o 509 (pl. CCX, 16).

157. HEAD, *op. cit.*, p. 16, n^o 167 (pl. IV, 13) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 89, n^o 19 ; E. BABELON, *op. cit.*, n^o 501 (pl. CCX, 8) (E. BABELON n'a pas remarqué qu'il décrit plus bas le même symbole sous un autre nom) ; J.-B. CAMMANN, *op. cit.*, p. 96, n^o 99 (pl. VIII, Q^b). Contre cette interprétation, voir A. BLANCHET, *l. c.*, n. 7 : « la main droite ne tient sûrement pas un trident ». Un symbole semblable, mais de plus petites dimensions, figure à droite dans le champ sur d'autres statères : J.-B. CAMMANN, *op. cit.*, p. 98, n^o 99 (pl. VIII, Q^d).

158. HEAD, *op. cit.*, p. 107, n^o 33 (pl. XXVIII, 12) ; E. BABELON, *Traité*, II, 4, n^o 295 (pl. CCLXXXI, 17) ; O. RAVEL, *The « Colts » of Ambracia*, *N. N. M.*, 37 (1928), pp. 66-67, n^{os} 139 et 140 (pl. XIII) ; J.-B. CAMMANN, *op. cit.*, p. 126, n^o 138 (pl. XI).

159. O. RAVEL, *op. cit.*, pp. 136-137. Une statuette de Zeus brandissant le foudre a été trouvée à Ambracie même : K.-A. RHOMAIOS, *Αρχ. Δελτίον*, 6 (1920-1921), *παράρτ.*, p. 169 (fig. 3 à 6).
160. P. GARDNER, *BMC, Thessaly to Aetolia*, p. 95, n^{os} 23 à 28 ; MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 10, n^o 5 (pl. XXXI, 14) ; K.-M. EDWARDS, *Corinth*, VI, p. 43, n^o 252 (pl. VI).
161. Cf. ci-dessus, p. 21.
162. Voir ci-dessous, p. 227 ss.
163. E. BEULÉ, *Les monnaies d'Athènes*, p. 228 et *passim* ; HEAD, *BMC, Attica*, pp. 80-81, n^{os} 541 à 556 (pl. XIV, 4 à 6) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, pp. 72-73, n^{os} 184 à 190 (pl. XXXIV, 14 et 15) ; Svoronos, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 70, 26 ; 71, 8 et 9 ; 72, 25 ; 73, 12 et 13 ; 75, 12 et 13 ; 77, 26 et 27 ; 80, 25 à 28 ; 81, 17 à 52. Sur l'identification du Zeus Polieus et du Zeus de Léocharès cités par Pausanias (I, 24, 4), voir O. JAHN, *Nuove Memorie dell' Inst. di Corrisp. archeolog.*, 2 (1865), pp. 1-24 (pl. I) ; J. OVERBECK, *KM, Zeus*, p. 19 (fig. 4), p. 54 (fig. 7) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 137 (pl. BB, I-III) ; A.-B. COOK, *Zeus*, III, 1, p. 570 ss. (fig. 388 à 403) ; G.-P. STEVENS, *Hesperia, Suppl.* III (1940), p. 80 (fig. 60) ; *Hesperia*, 15 (1946), p. 12 (fig. 16). A.-B. Cook (*l. c.*) distingue, d'après les monnaies, trois statues de Zeus Polieus, conçues successivement, mais Pausanias n'en mentionne que deux. Pour le Zeus de Léocharès, on tiendra compte de la remarque prudente de G. LIPPOLD dans *PWRE*, XII (1925), col. 1996 ; K. SCHEFOLD songerait plutôt à un Zeus assis, dont les peintures de vases permettraient d'évoquer la physionomie : *RM*, 57 (1942), p. 256.
164. Cf. ci-dessus, p. 38.
165. Le type de Dionysos nu n'apparaît pas avant le IV^e siècle : F. LENORMANT, *Bacchus*, *DA*, I, 1, p. 629. Sur les images drapées des dieux orientaux, voir ci-dessous, p. 90.
166. J. DE WITTE, *Apollon Sminthien*, *Revue num.*, 1858, p. 1 ss. (pl. I) ; OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 91 ss. ; WROTH, *BMC, Troas*, p. XIV ss. ; p. 9 ss. ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, p. 59 ss.
167. J. DE WITTE, *op. cit.*, p. 27 (pl. I, 7) ; OVERBECK, *op. cit.*, p. 93 (Mzt. V, 29) ; WROTH, *op. cit.*, n^{os} 1 à 3 (pl. III, 6). Un rat apparaît à côté d'Asclépios sur un bronze de Pergame (H. VON FRITZE, *Die Münzen von Pergamon, Anhang zu den Abh. d. Preuss. Ak. d. Wiss.*, 1910, p. 59, pl. V, 16), sous le siège d'Aphrodite sur les monnaies de Nagidos (PH. LEDERER, *Zeitschr. f. Num.*, 41, 1931, p. 209 ss.).
168. WROTH, *op. cit.*, p. 56, n^o 3 (pl. XI, 2) ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, n^o 1 146 ; *Traité*, II, 2, n^o 2 320 (pl. CLXIV, 9) ; IMHOOF-BLUMER, *Zur griech. u. rom. Münzkunde*, p. 54.
169. Un certain nombre de tétradrachmes avaient été publiés par J. DE WITTE, *op. cit.*, p. 23 ss. ; voir aussi OVERBECK, *op. cit.*, pp. 91-92 (Mzt. V, 25, 27, 31) ; WROTH, *op. cit.*, n^{os} 22 à 24 (pl. IV, 1 et 2) ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, n^{os} 1 081 à 1 084 ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, n^o 2507. Pour les drachmes, voir WROTH, *Num. Chron.*, 1898, p. 109, n^o 21 (pl. X, 4). H. VON FRITZE a établi le classement chronologique de ces monnaies : *Nomisma*, 6 (1911), p. 27 ss. (pl. III) ; pour des compléments, voir K. REGLING, *Zeitschr. f. Num.*, 38 (1928), pp. 117-118 (pl. XII, 70) ; S. P. NOE, *Amer. Num. Soc., Museum Notes*, III (1948), p. 10 ss.
170. IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 98, n^o 205 (milieu du I^{er} siècle av. J.-C.).
171. H. VON FRITZE, *l. c.* ; cf. les observations d'OVERBECK, *op. cit.*, p. 92.
172. H. VON FRITZE, *op. cit.*, pl. III, 1 et 2.
173. H. VON FRITZE, *op. cit.*, pl. III, 3 ss.
174. OVERBECK, *op. cit.*, p. 93 ss. (pl. V, 28, 30, 32 à 36).
175. *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 3, n^{os} 99 et 100.
176. WROTH, *BMC, Troas*, n^o 62 ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 292, n^o 19 ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 3, n^o 123.
177. WROTH, *op. cit.*, n^o 86 (pl. V, 11) ; G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 293, n^o 28 ; S.-W. GROSE, *McClellan Coll.*, III, n^o 7 773 (pl. 268, 19).
178. S.-W. GROSE, *McClellan Coll.*, III, n^o 7 774 (pl. 268, 20).
179. WROTH, *op. cit.*, n^o 113 (pl. V, 16) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 4, n^o 158.

180. G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 295, n° 44.
181. G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 295, n° 48 (pl. XLIX, 9) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 5, n° 176.
182. WROTH, *op. cit.*, n° 155.
183. S.-W. GROSE, *McClellan Coll.*, III, n° 7 791 (pl. 269, 13) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 5, n° 198.
184. E. BABELON, *op. cit.*, n° 1094.
185. WROTH, *op. cit.*, n° 38 et 39 (pl. IV, 5) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 3, n° 98.
186. L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5297 (pl. 192) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 3, n° 131.
187. L. FORRER, *op. cit.*, III, n° 5 298 (pl. 192).
188. WROTH, *op. cit.*, n° 88 à 91 (pl. V, 12) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 4, n° 136.
189. G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 294, n° 35 ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 4, n° 147.
190. WROTH, *op. cit.*, n° 112.
191. WROTH, *op. cit.*, n° 114 à 116 (pl. V, 17) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 4, n° 162, 163.
192. L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5 306.
193. S.-W. GROSE, *McClellan Coll.*, III, n° 7 780 (pl. 269, 5).
194. WROTH, *op. cit.*, n° 169.
195. CH. LENORMANT, *Nouv. galerie mythol.*, p. 123, n° 11 (pl. XXXII) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 293, n° 26 (pl. XLIX, 6) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 3, n° 124.
196. L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5305 (pl. 192).
197. Avec la légende APOL ZMINTH... (au revers, aigle ou trépied) : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 35, n° 3 (pl. I, 30) et 4.
198. WROTH, *op. cit.*, n° 63 (pl. V, 3).
199. CH. LENORMANT, *Nouv. galerie mythol.*, p. 123, n° 10 (pl. XXXII).
200. WROTH, *op. cit.*, n° 92 (pl. V, 13).
201. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 36, n° 5 (pl. I, 31). L'idole est également tournée à gauche sur des monnaies de Sévère Alexandre : WROTH, *op. cit.*, n° 117.
202. Pour d'autres exemples du même genre, voir ci-dessus, p. 25.
203. Sur des monnaies de Pergame, l'idole paraît vêtue d'un chiton presque transparent (ci-dessous, p. 82).
204. WROTH, *op. cit.*, n° 40 (pl. IV, 6). Date : de Caracalla à Gallien.
205. WROTH, *op. cit.*, n° 64 (pl. V, 4).
206. G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 296, n° 51 (pl. XLIX, 11).
207. Est-ce le même personnage qui, sur un bronze de Caracalla, s'appuie contre le piédestal de la statue ? (cf. WROTH, *Num. Chron.*, 1899, p. 98, n° 17, pl. IX, 6).
208. *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 3, n° 101.
209. E. BABELON, *op. cit.*, n° 1 096.
210. WROTH, *BMC, Troas*, n° 81 à 85 (pl. V, 10) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5 299 ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 4, n° 137.
211. *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 4, n° 155.
212. E. BABELON, *op. cit.*, n° 1 099.
213. *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 4, n° 168.
214. WROTH, *op. cit.*, n° 156.
215. CH. LENORMANT, *Nouv. galerie mythol.*, p. 123, n° 13 (pl. XXXII).
216. CH. LENORMANT, *op. cit.*, p. 123, n° 14 (pl. XXXII).
217. E. BABELON, *op. cit.*, n° 1 098.
218. WROTH, *op. cit.*, n° 149 (pl. VI, 10).
219. IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 99, n° 209 ; WROTH, *op. cit.*, n° 41 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5 292 (pl. 192).

220. OVERBECK, *KM, Apollon*, Mzt. V, 35 ; IMHOOF-BLUMER, *l. c.*, n° 210 ; WROTH, *op. cit.*, n° 80 ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 3, n° 132.
221. OVERBECK, *op. cit.*, Mzt. V, 36 ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 100, n°s 211, 212 (pl. VII, 22) ; WROTH, *op. cit.*, n° 94 (pl. V, 14).
222. Polémon, fr. 31 (*FHG*, III, p. 124 *ed.* C. MÜLLER). W. WROTH (*op. cit.*, pp. XVII-XVIII) avait déjà reconnu la signification de cette scène ; G.-F. HILL (*JHS*, 36, 1916, p. 134 *ss.*) et W. LEAF (*Strabo on the Troad*, Cambridge, 1923, pp. 243-244) l'ont mise en rapport avec le texte de Polémon. Au contraire, IMHOOF-BLUMER avait écarté ce rapprochement ; il évoquait au sujet de ces monnaies l'histoire du Palladium, sauvé miraculeusement de l'incendie en 85 avant J.-C. : *Griech. Münzen*, p. 100 ; *Kleinas. Münzen*, I, p. 36.
223. D'autres monnaies montrent Apollon recevant l'hospitalité chez Ordès : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, pp. 101-102, n°s 216, 217 (pl. VII, 25, 26) ; G.-F. HILL, *op. cit.*, p. 138.
224. La légende contée par Polémon ne fait pas mention de cette découverte ; le témoignage des monnaies nous apporterait donc sur ce point un complément d'information. Pour d'autres légendes relatives à l'invention de certaines idoles, voir ci-dessus, p. 31.
225. « The engraver appears to have naively blended two incidents of the legend — first, the chance finding in a cavern of the statue of Apollo Smintheus by a herdsman — next, the setting-up of the statue for worship in a place of honour over the cavern » (WROTH, *op. cit.*, p. XVIII).
226. C'est l'explication de W. LEAF (*op. cit.*, p. 244) : « the figure above the cavern is of course Apollo himself appearing to Ordes, and the actual cult-statue of the god as he appeared was afterwards found on the actual spot of his epiphaneia ». On notera que l'image placée au-dessus de la grotte est parfois figurée sur un piédestal : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 100, n° 212 (pl. VII, 22).
227. WROTH, *op. cit.*, n° 65 (pl. V, 5).
228. *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 4, n°s 134, 135.
229. J. OVERBECK, *op. cit.*, p. 312 (Mzt. IV, 44) ; WROTH, *op. cit.*, n°s 118 à 120 (pl. V, 18 et VI, 1) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 294, n° 36 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5 302 (pl. 192) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 4, n° 164.
230. *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 5, n° 182.
231. WROTH, *op. cit.*, n° 148 (pl. VI, 9).
232. WROTH, *op. cit.*, n° 42. Date : de Caracalla à Gallien.
233. WROTH, *op. cit.*, n° 66 (pl. V, 6).
234. L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5 301 (pl. 192).
235. *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 4, n° 151.
236. IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 257, n° 142 (*Choix*, pl. III, 104) ; WROTH, *BMC, Mysia*, p. 145, n° 278 (pl. XXIX, 1) ; H. VON FRITZE, *Die Münzen von Pergamon, Anhang zu den Abhandl. d. Preuss. Ak., phil.-hist. Kl.*, 1910, p. 59 (pl. IV, 21). Le témoignage des monnaies indiquerait, d'après H. VON FRITZE (*l. c.*) qu'Apollon Smintheus était adoré à Pergame et que son culte était lié à celui d'Asclépios, opinion justement contestée par E. OHLEMUTZ, *Die Kulte u. Heiligtümer der Götter in Pergamon*, Giessen, 1940, p. 13, n. 37.
237. « Unbekleidet bis auf den über die linke Schulter gelegten Mantel », dit H. VON FRITZE au sujet de cet Apollon : *op. cit.*, p. 59. Il ne semble pas avoir tenu compte de l'exemplaire de la collection IMHOOF sur lequel WROTH avait cependant attiré l'attention : *BMC, Mysia*, p. 145, note. On notera que, sur une monnaie d'Alexandrie de Troade, le dieu apparaît nu avec seulement l'himation jeté sur l'épaule gauche : ci-dessus, p. 79.
238. Sur la draperie transparente dans la sculpture archaïque, voir W. DEONNA, *Dédale*, I, p. 480 *ss.*
239. OVERBECK, *op. cit.*, pp. 93-94.
240. Ci-dessus, p. 76.

241. HIRSCHFELD, *Alexandria*, PWRE, I (1894), col. 1 396 ; WROTH, *op. cit.*, p. XIV ; W. LEAF, *Strabo on the Troad*, p. 235.
242. Sur ce synoecisme, voir Strabon, XIII, 1, 47 (604) ; sur les monnaies d'Hamaxitos, ci-dessus, p. 76.
243. Les ruines du temple d'Apollon ont été identifiées en 1853 par SPRATT : W. LEAF, *op. cit.*, p. 226. Sur le culte d'Apollon Smintheus, voir GRUPPE, *Griech. Mythologie*, II, p. 1229, n. 2 ; WERNICKE, *Apollon*, PWRE, II (1895), col. 68 ss. ; L.-R. FARNELL, *Cuits*, IV, p. 163 ss. ; CH. PICARD, *Ephèse et Claros*, Paris, 1922, pp. 459-460 ; J. Ilberg, dans ROSCHER, *Lex.*, IV, col. 1 083 ss. ; M.-P. NILSSON, *Griech. Religion*, I, pp. 503-504. Sur des inscriptions provenant du sanctuaire d'Apollon, voir L. ROBERT, *Revue de philol.*, 55 (1929), p. 133.
244. Strabon, XIII, 1, 48 (604) : ἔν δὲ τῇ Χρῴσῃ ταύτῃ καὶ τὸ τοῦ Σμινθέως Απόλλωνός ἐστιν ἱερόν, καὶ τὸ σύμβολον τὸ τῆν ἔτυμότητα τοῦ ὀνόματος αἰῶζον, ὁ μῦς, ὑπόκειται τῷ ποδὶ τοῦ ξόανου. Σκόπα δ' ἐστὶν ἔργα τοῦ Παρίου. Cf. Eustathe, *ad Il.*, A, 39 (p. 34, 16). Le pluriel *εργα* a paru surprenant, d'où, sans doute, chez Eustathe : Σκόπα ἔργων τοῦ Παρίου. On en a proposé diverses explications. W. LEAF pense que le mot se rapporte au temple et à la statue : *op. cit.*, p. 242. Pour V.-R. GRACE, ἔργα désignerait le temple et le rat, la statue n'étant pas l'œuvre de Scopas : *Scopas in Chryse*, JHS, 52 (1932), pp. 228-232. Mais le rat ne peut être séparé de la statue, puisque le dieu avait le pied posé sur l'animal (voir ci-dessous le texte d'Héraclide Pontique que V.-R. GRACE semble ignorer). Nous pensons donc qu'il est absurde d'interpréter de cette manière le texte de Strabon (cf. P. GARDNER, *Types*, p. 177). Peut-être le mot s'applique-t-il seulement à la statue ; le pluriel *ξόανα* est employé dans un autre passage pour désigner la Héra d'Argos : VIII, 6, 10 (372).
245. Strabon, XIII, 1, 48 (604) : Ἡρακλείδης δ'ὁ Ποντικὸς πληθύνοντάς φησι τοὺς μύας περὶ τὸ ἱερόν νομισθῆναί τε ἱεροῦς καὶ τὸ ξόανον οὕτω κατασκευασθῆναι βεβηχὸς ἐπὶ τῷ μνῆ. La citation serait empruntée au περὶ χρῴστηρίων, DAERBITZ, *Herakleides* PWRE, VIII (1913), col. 482.
246. Sur la position des pieds, voir ci-dessus, p. 77.
247. C'est la solution adoptée par P. GARDNER, *Types*, p. 177 ; OVERBECK, *KM, Apollon*, pp. 94-95 ; G. CULTRERA, *Memorie dell Accad. dei Lincei*, 14 (1910), p. 210. B. PICK, *Jahrb.*, 32 (1917), p. 213 : « Dass auch die grössten Künstler der Blütezeit die Herstellung solcher archaischen Kultbilder nicht unter ihrer Würde fanden, lehrt am besten die Statue des Apollon Smintheus von Skopas, die die Umbildung eines alten Xoanon war. » Par ailleurs, B. PICK semble avoir admis que la vieille statue de culte et l'Apollon de Scopas avaient tous deux servi de modèles aux graveurs : *Festschrift W. Judeich*, Weimar, 1929, p. 42, n. 1.
248. . OVERBECK, *KM, Apollon*, pp. 94-95. Pour le traitement de la draperie sur les monnaies de Pergame, voir ci-dessus, p. 82.
249. Ci-dessus, p. 80.
250. Il nous paraît difficile d'affirmer, avec G.-F. HILL (*JHS*, 36, 1916, p. 134, n. 1), que la vieille idole avait disparu depuis longtemps et que les graveurs ne pouvaient prendre pour modèle que la statue de Scopas.
251. Ci-dessus, p. 83.
252. Ci-dessus, p. 76.
253. Tétradrachme du Cabinet des Médailles (Paris) : J. DE WITTE, *op. cit.*, p. 23 (J. DE WITTE déclare avoir soumis cette pièce à un examen attentif) ; J. OVERBECK, *op. cit.*, p. 92. Pour un détail de ce genre, une observation isolée peut paraître suspecte ; un autre exemplaire de cette monnaie, publié par H. VON FRITZE (*Nomisma*, 6, 1911, pl. III, 12) ne nous apporte, en tout cas, aucune certitude à ce sujet.
254. On ne peut faire état de deux pièces signalées par J. DE WITTE (*op. cit.*, pp. 24-25), mais qui ne sont connues que par d'anciennes publications.
255. Cette hypothèse avait été proposée par FURTWÄNGLER, dans ROSCHER, *Lex.*, I, p. 466 ; *Meisterwerke*, p. 524, n. 2. Elle est acceptée par WERNICKE, *Apollon*, PWRE, II (1895), col. 102 ; M.

COLLIGNON, S G, II, p. 245 ; LIPPOLD, *Skopas*, PWRE, III A (1927), col. 576 ; Miss RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 272 (fig. 695) ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 687 ss. (fig. 297 et 298). Elle a été sérieusement contestée par WROTH, *op. cit.*, p. XVII, et par V.-R. Grace, *op. cit.*, pp. 229-230.

256. WROTH, *op. cit.*, n° 43 (pl. IV, 8), 110 (pl. V, 15), 121 (pl. VI, 2), 139 (pl. VI, 5).

257. WROTH, *op. cit.*, n° 121 (pl. VI, 2).

258. Apollonia ad Rhyndacum : WROTH, *BMC, Mysia*, p. 12, n° 24 (pl. II, 15). Cyzique : WROTH, *op. cit.*, p. 51, n° 239 ; OVERBECK, *op. cit.*, p. 314 (pl. V, 9).

259. Pausanias, VI, 25, 1 : τῶ δὲ Ἐτέρῳ ποδὶ ἐπὶ χελώνης βέβηχε. Sur les statues que l'on a mises en rapport avec l'Ourania de Phidias, cf. F. CUMONT, *Mon. Piot*, 27 (1924), p. 31 ss. (pl. III) ; CH. PICARD, *Manuel*, II, p. 342 ss.

260. Les deux traités conservés sous le nom du rhéteur Menandros ont été publiés par C. BURSIA, *Der Rhetor Menandros und seine Schriften, Abhandl. d. Bayer. Ak. d. Wiss., philos.-philol. Kl.*, XVI, 3 (1882) ; sur l'auteur ou les auteurs de ces ouvrages, voir RADERMACHER, *Menandros*, PWRE, XV (1932), col. 762 ss.

261. *Rhetores graeci*, ed. SPENGLER, III, p. 445 (= C. BURSIA, *op. cit.*, p. 150) : Ἐπὶ τούτοις ἐχφράσεις τὸ ἄγαλμα τοῦ θεοῦ παραβάλλων τῶ Ὀλυμπίῳ Διὶ καὶ Ἀθηνᾶ τῇ ἐν Ἀκροπόλει τῶν Ἀθηναίων εἶτα ἐπάξει ποῖος Φειδίας, τίς Δαίδαλος τοσοῦτον ἐδημιούργησε ζόανον ; τάχα που ἐξ οὐρανοῦ τὸ ἄγαλμα τοῦτ' ἐρρῶη καὶ ὅτι ἐστεφάνωνται δάφναις, φυτῶ προσήχοντι τῶ θεῷ κατὰ Δελφούς.

262. C'est du moins ce qu'admet C. BURSIA, *op. cit.*, pp. 17-18 ; RADERMACHER pense que le second traité, qui contient le περὶ Σμινθιακοῦ, est l'œuvre du même auteur que le premier : *op. cit.*, col. 764.

263. La découverte de la statue, telle qu'elle est figurée sur les monnaies, indiquerait également une origine miraculeuse, quelque peu différente de celle que suggère l'auteur du περὶ Σμινθιακοῦ.

264. OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 301, n° 33 (Mzt. III, 49) ; IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 107, n° 240 ; *Dan. Nation. Mus., Aeolis-Lesbos*, pl. I, n° 15.

265. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 107, n° 241.

266. IMHOOF-BLUMER, *Zeitschr. f. Num.*, 20 (1897), p. 275, n° 2 ; *Dan. Nation. Mus., Aeolis-Lesbos*, pl. I, n° 22.

267. E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 1262 (reproduit par L. ROBERT, *RA*, 1934, I, p. 54, fig. 2) ; IMHOOF-BLUMER, *Zeitschr. f. Num.*, 20 (1897), p. 276, n° 3 (pl. X, 13). Sur une autre monnaie de Vespasien, Apollon serait représenté sans bandelettes, tenant des deux mains le rameau de laurier : IMHOOF-BLUMER, *l. c.*, n° 4 ; comparer un exemplaire de Copenhague : *Dan. Nation. Mus., Aeolis-Lesbos*, pl. I, n° 24.

268. WROTH, *BMC, Troas*, p. 98, n° 22 (pl. XVIII, 9) ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 276, n° 5 ; *Dan. Nation. Mus., Aeolis-Lesbos*, pl. I, n° 25.

269. E. BABELON, *op. cit.*, n° 1 264.

270. WROTH, *ibidem* (note) ; JESSEN, *Chresterios*, PWRE, III (1899), col. 2 449 ; sur le temple d'Apollon Chresterios, voir M. CLERC, *BCH*, 10 (1886), p. 291 ss. ; R. BOHN, *Altertümer von Aegae, Jahrb., Ergänzungsh.*, II (1889), p. 46 ss. ; L. ROBERT, *Études anatoliennes*, Paris, 1937, p. 86 ; *Hellenica*, VI (1948), p. 39.

271. Sur le Dionysos de Mytilène, voir ci-dessus, p. 48.

272. Ces tétradrachmes portent des noms de magistrats : Athenaios (M.-L. STRACK, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, II, p. 61, n° 65, pl. II, 4 ; E. BABELON, *Traité*, II, 4, n° 1334, pl. CCCXXXIV, 2), Anaxenor (Stback, *op. cit.*, n° 67, pl. II, 17 ; E. BABELON, *ibidem*). Sur l'interprétation : STRACK, *op. cit.*, p. 32.

273. Sur le tétradrachme d'Athenaios, le dieu tient un sapin obliquement de la main gauche, sur celui d'Anaxenor, il tient le sapin verticalement, posé sur le sol. Un autre tétradrachme, où figure

le nom d'Anaxipolis (Strack, *op. cit.*, n° 69, pl. II, 3 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 1 336, pl. CCCXXXIV, 6), montre Dionysos, la main gauche à la hanche.

274. HEAD, *BMC, Corinth*, p. 31, n° 286 (pl. X, 4) et 287 ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, p. 427, n° 567 (pl. CCXIII, 1) ; J.-B. CAMMANN, *The Symbols on Staters of Corinthian Type*, *N. N. M.*, 53 (1932), p. 48, n° 35 (pl. III) ; cf. A. BLANCHET, *Rev. num.*, 1907, p. 321. Le Dionysos qui orne une monnaie de Corinthe frappée sous Hadrien tient un thyrsé à la main gauche : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 19 (pl. E, LXXVII).

275. P. GARDNER, *Num. Chron.*, 1886, pp. 251-252 (pl. XI, 5).

276. Série ΦΙΛΟΚΡΑ ΤΗΣ-ΗΡΩΔΗΣ : E. BEULÉ, *Les monnaies d'Athènes*, p. 376 ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 143 (pl. CC, VI) ; HEAD, *BMC, Attica*, p. 75, n° 510 ; J. SUNDWALL, *Untersuch.*, II, p. 144 ; SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 78, 1 à 4. Sur la date : J. SUNDWALL, *op. cit.*, II, p. 22 ; KAMBANIS, *BCH*, 62 (1938), p. 80 ; M. THOMPSON, *Hesperia*, 10 (1941), p. 224, n. 75. La tête de cette statue serait reproduite sur des monnaies de bronze (ci-dessous p. 292, n. 2).

277. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 112, n° 3 (pl. X, 1). Pausanias signale à Thèbes une statue en bronze de Dionysos, œuvre d'Onasimédès ; l'époque à laquelle a vécu cet artiste est inconnue : LIPPOLD, *Onasimedes*, *PWRE*, XVIII, 1 (1939), col. 406.

278. Le Dionysos qui orne les tétradrachmes athéniens appartiendrait, selon IMHOOF-BLUMER et P. GARDNER, à l'époque de Calamis : *NCP*, p. 143.

279. BABELON-REINACH, *Recueil général*, I, 1 (2^e éd.), p. 203**, n° 123 (pl. XXVII, 30).

280. BABELON-REINACH, *op. cit.*, I, 1, p. 204**, n° 130.

281. E. BABELON et TH. REINACH (*op. cit.*, n° 123) ne se sont pas aperçus que l'idole est assise ; ils ont cru que les deux petits personnages étaient placés sur les épaules du dieu.

282. E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 208 (pl. I, 2) ; BABELON-REINACH, *op. cit.*, p. 208*, n° 111 (pl. XXVII, 21).

283. BABELON-REINACH, *op. cit.*, p. 208*, n° 111 a ; p. 204**, n° 13 (pl. suppl. P, fig. 9).

284. BABELON-REINACH, *op. cit.*, p. 209*, n° 165.

285. Sévère Alexandre : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 105, n° 235 (pl. VIII, 9). La tête du dieu est représentée de face sur des monnaies d'époque hellénistique : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 104, n° 230 (pl. VIII, 6) ; WROTH, *BMC, Troas*, p. 83, n° 25 (pl. XV, 13). Son buste est figuré de profil sur des bronzes d'époque impériale : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 104, n° 231 (pl. VIII, 7), p. 105, nos 232 à 234 (pl. VIII, 8) ; WROTH, *l. c.*, nos 26, 27 (pl. XV, 14, 15), 33, 34 (pl. XVI, 2). Voir sur ces monnaies, G. QUANDT, *De Baccho ab Alexandri aetate in Asia minore culto*, *Diss. philol. Hal.*, 21 (1913), p. 135.

286. Le style du Dionysos d'Alcamène n'est guère plus évolué, s'il faut en croire les monnaies d'Athènes (ci-dessous, p. 291 ss.).

287. W. DEONNA, *Dédale*, I, pp. 74-75.

288. Sur le costume des dieux orientaux, voir l'intéressant article de H. SEYRIG, *Statuette d'un dieu anatolien*, *RHR*, 98 (1928), p. 87 ss.

289. Cf. les idoles des déesses asiatiques, ci-dessous, p. 143.

290. OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 29 (Mzt. I, 30, 31) ; IMHOOF-BLUMER, *Coin Types of Some Kilikian Cities*, *JHS*, 18 (1898), p. 171 ss. Sur le « maître des animaux », cf. P. AMANDRY, *Syria*, 1944-1945, p. 169 ss. ; pour l'omphalos, cf. ci-dessus, p. 62 ; pour les taureaux, ci-dessous, p. 98.

291. On notera la présence des deux taureaux sur des monnaies de Faustine la jeune (OVERBECK, *l. c.*, Mzt. I, 30), de Septime Sévère (IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 176, n° 45, pl. XIII, 12), de Caracalla (IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 174, n° 38, pl. XIII, 7) ; cf. R. VALLOIS, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*, I (Paris, 1944), p. 376, n. 1.

292. Monnaie de Faustine la jeune : OVERBECK, *l. c.* (Mzt. I, 30).

293. OVERBECK, *ibidem* ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 172, n° 30.

294. IMHOOF-BLUMER, *l. c.*, n° 31.

295. IMHOOF-BLUMER, *l. c.*, n° 32 (pl. XIII, 4) (deux étoiles dans le champ).

296. OVERBECK, *l. c.* (Mzt. I, 31) ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 173, n° 33 (pl. XIII, 5) ; HILL, *BMC, Lycaonia*, p. 202, n° 211.
297. IMHOOF-BLUMER, *l. c.*, n° 34 ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 551, n° 35 (pl. LX, 15).
298. IMHOOF-BLUMER, *l. c.*, n° 36 ; HILL, *op. cit.*, p. 224, n° 307 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 7674 (pl. 278).
299. IMHOOF-BLUMER, *l. c.*, n° 37.
300. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 174, n° 38 (pl. XIII, 7) ; A.-M. WOODWARD, *Num. Chron.*, 1925, p. 318, n° 43 (pl. XV).
301. A.-M. WOODWARD, *op. cit.*, p. 320, n° 59 (pl. XV).
302. E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 4638 ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 176, n° 45 (pl. XIII, 12).
303. E. BABELON, *op. cit.*, n° 4 655.
304. E. BABELON, *op. cit.*, n° 4673 (pl. XII, 13) ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 176, n° 46 (pl. XIII, 13) ; HILL, *op. cit.*, p. 215, n° 266.
305. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 177, n° 47 (pl. XIII, 14) ; HILL, *op. cit.*, p. 223, n° 304 (pl. XXXVII, 10).
306. E. BABELON, *op. cit.*, n° 4 625 à 4 627 (pl. XII, 6) ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 175, n° 41, 42 (pl. XIII, 8).
307. D.-H. COX, *A Tarsus Coin Coll. in the Adana Museum, N. N. M.*, 92 (1941), p. 45, n° 189 (pl. IX).
308. E. BABELON, *op. cit.*, n° 4 654 (pl. XII, 10) ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 177, n° 48 (pl. XIII, 15).
309. Persée seul : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 175, n° 43 (pl. XIII, 10) ; HILL, *op. cit.*, p. 214, n° 265. Persée avec le pêcheur : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 177, n° 49 (pl. XIII, 16) ; HILL, *op. cit.*, p. 215, n° 267 ; A.-M. WOODWARD, *op. cit.*, p. 327, n° 111 à 114.
310. IMHOOF-BLUMER, *Zur griech. u. rom. Münzkunde*, p. 223, n° 6.
311. IMHOOF-BLUMER, *JHS*, 18 (1898), p. 176, n° 44 (pl. XIII, 11).
312. Ch. LENORMANT, *Nouv. galerie mythol.*, p. 121, n° 13 (pl. XXXI).
313. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 173, n° 35 (pl. XIII, 6) ; HILL, *op. cit.*, p. 203, n° 215, 216 (pl. XXXVI, 4) ; A.-M. WOODWARD, *op. cit.*, p. 321, n° 63.
314. HILL, *op. cit.*, p. 208, n° 239.
315. E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 2 377.
316. HEAD, *BMC, Caria*, p. 110, n° 83 (pl. XIX, 2).
317. HEAD, *l. c.*, n° 85 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 2 381.
318. W.-M. LEAKE, *Numismata hellenica* (1856), *Asiatic Greece*, p. 64 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 2 384 ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 2, p. 872 (fig. 809).
319. HEAD, *op. cit.*, p. 111, n° 88 ; *Dan. Nation. Mus., Caria*, pl. 9, n° 384.
320. A.-B. COOK, *l. c.*, fig. 811 ; *Dan. Nation. Mus., Caria*, pl. 9, n° 385.
321. Pour les détails de l'habillement et de la parure, voir surtout l'exemplaire du British Museum, *op. cit.*, pl. XIX, 2.
322. Septime Sévère et Julia Domna : E. BABELON, *op. cit.*, n° 2 387 ; comparer la monnaie attribuée à Halicarnasse et Samos par HEAD, *op. cit.*, p. 112, n° 90 (pl. XLIV, 3). Caracalla et Géta : Ch. LENORMANT, *Nouv. galerie mythol.*, p. 89, n° 15 (pl. XIV).
323. Sur Zeus Ascraios, voir O. GRUPPE, *Griech. Mythol.*, I, p. 75 ; J. OVERBECK, *KM, Zeus*, pp. 210-211 ; J. SCHAEFER, *De Jove apud Cares culto* (*Diss. philol. Halens.*, XX, 4, 1912), p. 406 ss. ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 2, p. 872 (fig. 807 à 811) ; FEHRLE dans ROSCHER, *Lex.*, VI, col. 605.
324. Hesychius, ἄσκρα-δρῶς ἄσκαρος. L'identification de la divinité figurée sur les monnaies avec Zeus Ascraios est problématique, comme le fait observer IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VI (1911), p. 16.
325. OVERBECK, *KM, Zeus*, p. 269 ss. ; L.-R. FARNELL, *Cuits*, I, p. 59 ; GRUPPE, *Griech. Mythologie*, II, p. 1117, n. 2 ; Höfer, *Labrandeus* dans Roscher, *Lex.*, II, col. 1 776-1 777 ; KUHNERT, *Stratios* dans ROSCHER, *Lex.*, IV, col. 1 544 ss. ; J. SCHAEFER, *De Jove apud Cares culto*, p. 347 ss. ; GANSZYNIEC, *Labraundos, PWRE*, XII (1924), col. 277 ss. ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 585 ss. ; GEBHARD, *Stratios, PWRE*, IV A (1931), col. 257 ; M.-P. NILSSON, *Griech. Religion*, I, p. 256.

- 326.** Ce sanctuaire, mentionné par Hérodote (V, 119 : μέγα τε καὶ ἄγιον ἄλλος πλατανίστων), est décrit par Strabon, XIV, 2, 23 (659) qui signale l'existence d'un xoanon de Zeus Stratios. Sur les restes du sanctuaire, voir A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 589 ss. (fig. 493 et 494) ; A. LAUMONIER, *BCH*, 60 (1936), p. 303 ss. (pl. XXXVI ss.).
- 327.** Plutarque, *Quaest. gr.*, 45 (301 F) (traduction et commentaire de W.-R. HALLIDAY, *The Greek Questions of Plutarch*, Oxford, 1928, p. 185 ss.). Sur la signification de cette légende et sur le culte du dieu à la double hache, voir P. FOUCART, *Le Zeus Stratios de Labranda*, *Mon. Piot*, 18 (1910), p. 153 ss.
- 328.** E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 2693 ss. ; *Traité*, II, 2, col. 139 ss. ; HEAD, *BMC, Caria*, p. 180 ss. ; J. SCHAEFER, *op. cit.*, p. 351 ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, pp. 573-574.
- 329.** P. FOUCART, *op. cit.*, p. 145 ss. ; S. REINACH, *Rép. Reliefs*, II, p. 300, 2 ; J. SCHAEFER, *op. cit.*, p. 353. La stèle se trouve actuellement au British Museum : A.-H. SMITH, *JHS*, 36 (1916), p. 65 ss. ; A.-B. COOK, *op. cit.*, p. 593.
- 330.** D'après J. SCHAEFER, le modèle reproduit sur la stèle et sur les monnaies du IV^e siècle serait une statue dédiée par les satrapes de Carie : *op. cit.*, p. 354.
- 331.** Strabon mentionne le xoanon de Zeus Stratios : XIV, 2, 23 (659) ; cf. J. SCHAEFER, *op. cit.*, p. 354. Les monnaies de basse époque reproduisent-elles l'idole érigée par Arsélis, comme le suppose V. MÜLLER (*Frühe Plastik in Griechenland und Vorderasien*, Augsburg, 1929, p. 209 ; *Kultbild*, col. 485) ou s'agit-il d'un de ces pastiches archaïsants dont le type est l'Artémis d'Éphèse ? (cf. ci-dessus, p. 35).
- 332.** PINDER, *Ueber die Cistophoren*, p. 589, n° 49 (pl. VII, 2) ; H. COHEN, *Descr. hist.*, II, p. 128, n° 276 ; MATTINGLY-SYDENHAM, *Roman Imperial Coinage*, II, p. 401, n° 496 ; H. MATTINGLY, *BMC, Roman Empire*, III, n° 1 064 (pl. 72, 11) ; H. HERZFELDER, *Num. Chron.*, 1936, p. 6 (pl. I, 1) ; J. SCHAEFER, *op. cit.*, p. 351 ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 574 (fig. 476).
- 333.** C. Caesar (?) : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 144, n° 2. Titus : E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 2 458. Septime Sévère : A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 574 (fig. 477) ; J.-G. MILNE, *Num. Chron.*, 1938, p. 261 (pl. XVIII, 6). Caracalla : A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 575 (fig. 478). Géta : E. BABELON, *op. cit.*, n° 2 464. Elagabale : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, I, p. 146, n° 11.
- 334.** Caracalla et Géta : HEAD, *op. cit.*, p. 133, n° 37 ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 576 (fig. 485).
- 335.** Géta : F. BAILLION, *Revue belge de num.*, 1929, p. 9 (fig.).
- 336.** Caracalla : HEAD, *BMC, Caria*, p. 132, n° 35 ; *Dan. Nation. Mus., Caria*, pl. 10, n° 436. Géta : HEAD, *op. cit.*, p. 133, n° 38 (pl. XXII, 5) et 39 ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 425, n° 2 et 3 ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 575 (fig. 479) ; *Dan. Nation. Mus., Caria*, pl. 10, n° 437.
- 337.** Par exemple sur la monnaie publiée par HEAD, *op. cit.*, p. 133, n° 38 (pl. XXII, 5). Le filet qui enveloppe l'idole peut être rapproché de l'ἀγρηνόν dont Apollon est parfois revêtu : C. WATZINGER ap. C. HUMANN, *Magnesia am Maeander*, Berlin, 1904, p. 176 (fig. 177), p. 180 (fig. 184) (cf. H. Thiebsch, *Ependytes und Ephod*, Stuttgart, 1936, p. 42) ; voir aussi la statuette provenant d'un sanctuaire d'Isis à Cyrène : E. GHISLANZONI, *Notiziario archeol.*, 4 (1927), p. 171 (cf. H. THIEBSCH, *op. cit.*, p. 49). Cependant, H. THIEBSCH croit que l'idole de Mylasa est enveloppée, non pas de bandelettes, mais d'une étoffe à dessins quadrillés : *op. cit.*, p. 202.
- 338.** Le relief n'est connu que par un dessin : J.-T. WOOD, *Discoveries at Ephesus*, Londres, 1877, p. 270 ; P. FOUCART, *op. cit.*, p. 163 (fig. 8) ; S. REINACH, *J'ép. Reliefs*, II, p. 106, 3 ; J. SCHAEFER, *op. cit.*, p. 353 ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 592 (fig. 496). W. DEONNA reconnaissait à tort Zeus Stratios dans une figurine du Louvre provenant de Cyrénaïque : *RA*, 1913, II, p. 335. Sur ces figurines qui portent sur la poitrine un plastron garni d'ornements en saillie, voir V. MÜLLER, *RM*, 34 (1919), p. 101 ; W. DEONNA, *RA*, 1924, I, p. 11 (fig. 3) ; H. THIEBSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 152 (pl. XXXIX, 1 et 2).
- 339.** Sur l'interprétation de ces ornements, voir P. FOUCART, *op. cit.*, p. 161 ss. ; M. MEURER, *RM*, 29 (1914), p. 204 ss. ; V. MÜLLER, *RM*, 34 (1919), p. 94. Ganszyniec se refuse à voir des mamelles sur la

poitrine du Zeus de Labranda : *Labraundos*, *PWRE*, XII (1924), col. 281-282. Le dieu anatolien dont H. SEYRIG a publié l'image porte un collier auquel sont suspendues trois bulles piriformes ; les « mamelles » du dieu à la double hache sont vraisemblablement des ornements de même sorte : *RHR*, 98 (1928), p. 90. Sur la polymastie des déesses asiatiques, voir ci-dessous, p. 144.

340. Au droit, Zeus Labraundos ; au revers, aigle : HEAD, *op. cit.*, p. 100, n° 5 (pl. XVII, 6). Au droit, Zeus Labraundos ; au revers, bipenne : E. BABELON, *op. cit.*, n° 2 346 ; *Dan. Nation. Mus., Caria*, pl. 8, n° 333. Au droit, Apollon citharède ; au revers, Zeus Labraundos : E. BABELON, *op. cit.*, n° 2 348 (pl. V, 2).

341. Au droit, tête de Dionysos à droite ; au revers, Zeus Labraundos : HEAD, *op. cit.*, p. 99, n° 3 (pl. XVII, 4) ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 575 (fig. 480). Au droit, Zeus Labraundos ; au revers, cerf debout devant une double hache : HEAD, *op. cit.*, p. 99, n° 4 (pl. XVII, 5) ; *Dan. Nation. Mus., Caria*, pl. 8, n° 334.

342. Au droit, Zeus Labraundos et cerf ; au revers, aigle sur un foudre : HEAD, *op. cit.*, p. 100, n° 6 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 2349.

343. P. GARDNER, *Types*, p. 79 (pl. XV, 9) ; HEAD, *op. cit.*, p. 100, n° 8 (pl. XVII, 8) ; DIEUDONNÉ, *Revue num.*, 1902, p. 76, n° 63 ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 575 (fig. 481).

344. Zeus debout de face, armé de la lance et de la bipenne ; au revers, Apollon nu : IMHOOF-BLUMER, *Num. Zeitschr.*, 16 (1884), p. 268, n° 94 (pl. V, 9) ; K. REGLING, *Zeitschr. f. Num.*, 24 (1904), p. 129 ; J. SCHAEFER, *op. cit.*, p. 364 (« figura exit in truncum »).

345. « Figura Jovis barbati in truncum desinens » : J. SCHAEFER, *op. cit.*, p. 365. J. SCHAEFER cite deux monnaies de ce type, l'une de Marc Aurèle (MIONNET, *Suppl.*, VI, p. 506, n° 346), l'autre de Commode (E. BABELON, *op. cit.*, n° 2 446).

346. Antonin le Pieux : J. FRIEDLÄNDER, *Zeitschr. f. Num.*, 2 (1875), p. 109 ; J. SCHAEFER, *op. cit.*, p. 365, n° 2 ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 575 (fig. 482). Commode : HEAD, *op. cit.*, p. 78, n° 8 (pl. XII, 13) ; J. SCHAEFER, *ibidem* ; A.-B. COOK, *ibidem* (fig. 483).

347. Commode : J. FRIEDLANDER, *op. cit.*, p. 111 ; J. SCHAEFER, *op. cit.*, p. 365, n° 3 ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 576 (fig. 484). Caracalla : IMHOOF-BLUMER, *Zeitschr. f. Num.*, 7 (1880), p. 26 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 2299 ; J. SCHAEFER, *ibidem* ; L. ROBERT, 39 (1935), p. 344 (fig. 6).

348. Caracalla : IMHOOF-BLUMER, *Zur griech. u. rom. Münzkunde*, p. 93, n° 5 (pl. V, 8) ; J. SCHAEFER, *op. cit.*, p. 365, n° 1.

349. « It is probably an arohaic statue of Zeus Stratios or Labraundos » : HEAD, *op. cit.*, p. 78, n° 8 (note). Sur le Zeus Carien, divinité principale de Keramos, et sur son sanctuaire, voir L. ROBERT, *AJA*, 39 (1935), p. 341 ss.

350. L. ROBERT, *op. cit.*, p. 344 (fig. 5). On trouvera, à la suite de l'article de L. ROBERT, la publication par P. DEVAMBEZ de la tête d'un kouros archaïque qui ornait le sanctuaire du dieu.

351. Sur Hadad, voir R. DUSSAUD dans *PWRE*, VII (1912), col. 2157 ss.

352. IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 437, n° 121 (pl. H, 15) ; *Num. Zeitschr.*, 33 (1901), pp. 4-5 (pl. I, 3, 4) ; E. BABELON, *Rois de Syrie*, p. CLXXIII ; WROTH, *Num. Chron.*, 1890, pp. 327-328 ; A.-B. COOK, *Zeus*, I, p. 590 (fig. 452) ; R. DUSSAUD, *Syria*, 3 (1922), p. 221 (fig. 1) ; H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, Stuttgart, 1936, p. 85 (pl. IV, 1) ; E.-T. Newell, *Late Seleucid Mints in Ake-Ptolemais and Damascus*, *N. N. M.*, 84 (1939), p. 86 ss., n°s 132 à 134 (pl. XV). Un petit bronze, publié par H. SEYRIG, présente un dieu sous un aspect semblable : *RHR*, 98 (1928), p. 87 ss.

353. R. DUSSAUD, *Journal asiatique*, 1904, I, p. 200 ; *Hadad*, *PWRE*, VII, col. 2 162 ; *Syria*, l. c. E. BABELON y voyait le Baal Kewan d'Hiéra-polis en Cyrrestique : l. c. DREXLER y avait déjà reconnu Hadad : *Kewan* dans ROSCHER, *Lex.*, II, col. 1 179.

354. R. DUSSAUD, *Syria*, l. c.

355. IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 440, n° 8 (Choix, pl. VII, 223) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, III, p. 210, n° 1 (pl. LXXIV, 23) ; A.-B. COOK, *Zeus*, I, p. 590 (fig. 451) ; H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 85 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 7991 (pl. 294).
356. Caracalla, Sévère Alexandre, Julia Mamaea : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 235, n°s 772 à 775 (pl. XIV, 7) ; A.-B. COOK, *Zeus*, I, p. 586 (fig. 448, 449) ; P.-V.-C. BAUR, *Zeitschr. f. Num.*, 1931, p. 56 (pl. VII, 1) ; BAUR-ROSTOVITZ-BELLINGER, *Dura-Europos, Preliminary Report of Third Season of Work, 1929-1930* (New Haven, 1932), p. 115 (pl. XVIII, 7).
357. Géta : WROTH, *BMC, Galatia*, p. 303, n°s 1 et 2 (pl. XXXVIII, 4) ; E. BABELON, *Rev. num.*, 1920, p. 116 (pl. VI, 10) ; HILL, *BMC, Arabia*, p. 28, n°s 1 à 4 (pl. IV, 15) ; A.-B. COOK, *Zeus*, I, p. 590 (fig. 450).
358. Sur ces images de Hadad entre deux taureaux, R. VALLOIS, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*, I (Paris, 1944), pp. 381-382.
359. Sur le Jupiter héliopolitain : DREXLER, *Heliopolitanus*, dans ROSCHER, *Lex.*, I, col. 1987 ss. ; O. GRUPPE, *Griech. Mythologie*, II, p. 1583, n. 4 ; P. PERDRIZET, *Jupiter, DA*, III, 1, p. 700 ; R. DUSSAUD, *Heliopolitanus, PWRE*, VIII (1913), col. 50 ss. ; sur l'extension du culte, F. CUMONT, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 4^e éd., Paris, 1929, p. 103.
360. Macrobe, *Saturn.*, I, 23, 12 : « Simulacrum enim aureum specie inberbi instat dextera eleuata cum flagro in aurigae modum, laeua tenet fulmen et spicas. »
361. Voir principalement R. DUSSAUD, *RA*, 1903, I, p. 347 ss. ; 1903, II, p. 91 ss. (= *Notes de mythologie syrienne*, p. 30 ss., 125 ss.) ; WINNEFELD *ap. Th. WIEGAND, Baalbek*, II (Berlin-Leipzig, 1923), p. 110 ss. ; H. SEYRIG, *Syria*, 10 (1929), p. 325, n. 3 (bibliographie) ; R.-P. RONZEVALLE, *Jupiter héliopolitain, Mél. Univ. St-Joseph*, 21, 1 (1937), p. 3 ss. ; H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 73 ss.
362. Sur les sujets et sur leur interprétation : F. CUMONT, *Syria*, 2 (1921), p. 40 ss.
363. Marc Aurèle : HILL, *BMC, Palestine*, p. 49, n°s 27 à 41 (pl. VI, 1). Sur l'identification avec le Zeus d'Héliopolis, voir IMHOOF-BLUMER, *Num. Zeitschr.*, 33 (1901), p. 13 ss.
364. Caracalla : HILL, *op. cit.*, p. 141, n°s 3 et 4 ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 13, n° 2. Elagabale : HILL, *op. cit.*, p. 142, n° 7 (pl. XIV, 20).
365. Elagabale : HILL, *op. cit.*, p. 170, n° 5 (pl. XVII, 13). IMHOOF-BLUMER avait déjà publié cette pièce, où il reconnaissait, au droit, l'effigie de Caracalla : *Num. Zeitschr.*, 33 (1901), p. 13, n° 1 (pl. I, 16).
366. Sévère Alexandre : HILL, *BMC, Phoenicia*, p. 110, n°s 9 et 10 (pl. XIII, 10) ; S. RONZEVALLE, *Mél. Univ. St-Joseph*, 15 (1930-1931), p. 157 ss. (agrandiss. pl. XXVIII).
367. Elagabale : E. BABELON, *Perses Achém.*, n°s 1498 et 1499 (pl. XVIII, 21) ; S. RONZEVALLE, *ibidem* (agrandiss. pl. XXIX). L'idole du Zeus d'Héliopolis apparaîtrait en symbole sur des tétradrachmes provinciaux (Caracalla) frappés à Orthosie : A.-R. BELLINGER, *The Syrian Tetradrachms of Caracalla and Macrinus, Num. Studies*, 3 (1940), pp. 75-76 (pl. XVIII, 4 à 9).
368. WINNEFELD, *Op. Cit.*, p. 119.
369. Voir ci-dessous, p. 176 ss.
370. Ci-dessous, p. 167 ss. ; cf. C. FREDRICH, *AM*, 22 (1897), p. 371.
371. WINNEFELD, *op. cit.*, p. 120 ; V. MÜLLER, *Kultbild*, col. 479.

Chapitre II. Les athénaïques archaïques et archaïsantes

- 1 L'art de la Grèce archaïque, qui aime à présenter le corps de l'homme dans la nudité la plus complète¹, hésite en revanche à dévoiler celui de la femme : les nombreuses Corés, qui sont comme les pendants des « Apollons » archaïques, sont toujours entièrement vêtues². Nous n'aurons donc pas à rechercher sur les monnaies des reproductions de statues féminines nues³, mais nous rencontrerons, au cours de notre enquête, un grand nombre d'images féminines drapées qui peuvent passer pour des reproductions de statues archaïques ou archaïsantes.
- 2 De toutes les divinités féminines, c'est Athéna qui apparaît le plus souvent sous l'aspect d'une idole primitive⁴. Certaines images de la déesse se voyaient attribuer des propriétés miraculeuses et une origine surnaturelle. La plus célèbre de ces images est assurément le Palladium, auquel était lié, disait-on, le destin de la ville de Troie⁵. Dans *l'Iliade*, Athéna a son temple sur l'acropole de la cité et les Troyennes viennent l'y implorer en lui apportant un voile qu'elles posent « sur ses genoux »⁶. De la statue de la déesse il n'est pas autrement question chez Homère. C'est dans les poèmes du Cycle épique que l'on voit se former la légende du Palladium. *L'Iliou persis* et la *Petite Iliade* racontaient l'enlèvement de la statue, ramenée au camp des Grecs par Ulysse et Diomède⁷. Quel fut ensuite le sort de cette vénérable idole ? Il existait sur ce point diverses traditions. Les Argiens prétendaient posséder l'image d'Athéna ; sans doute faisaient-ils valoir que le ravisseur du Palladium, Diomède, était un Argien⁸. Mais les Athéniens racontaient les péripéties qui avaient amené la statue entre leurs mains⁹, tandis que les Lacédémoniens affirmaient que le Palladium, conservé à Argos, avait été dérobé une seconde fois et apporté dans leur cité¹⁰. Selon d'autres versions de la légende, ce n'est pas en Grèce, mais en Italie que l'idole avait été transportée : Luceria en Apulie, Siris en Lucanie, l'antique Lavinium, enfin Rome elle-même en revendiquaient la possession à des titres divers¹¹. Cependant, les habitants d'Ilion, qui se disaient les descendants des Troyens, soutenaient que le Palladium n'avait jamais quitté leur ville ; il y était encore lorsque le général romain Fimbria mit le feu à Ilion en 85 avant J.-C. ; épargné par l'incendie, il fut retrouvé intact au milieu des décombres¹².

- 3 Ces traditions, comme on peut s'y attendre, se reflètent sur les monnaies de plusieurs cités. Nous examinerons tout d'abord les reproductions de l'Athéna Ilias, puis nous rechercherons, sur les monnaies d'Argos, le souvenir de la célèbre statue.

I. La statue d'Athéna Ilias

- 4 Le temple d'Athéna, sur l'acropole d'Ilion, était un des plus célèbres sanctuaires de l'Asie Mineure. Situé à proximité des Détroits, il reçut maintes fois la visite d'illustres personnages que les opérations militaires amenaient dans ces régions. Xerxès¹³, le Spartiate Mindaros¹⁴, Alexandre¹⁵, Antiochus le Grand et les généraux romains chargés de le combattre¹⁶ se rendirent tour à tour sur l'acropole de la cité pour y accomplir des sacrifices et s'assurer la protection de la déesse. Une confédération, dont l'existence nous est connue à partir de la fin du IV^e siècle, groupa autour d'Ilion plusieurs villes de Troade et des régions voisines qui célébraient en commun des fêtes en l'honneur de l'Athéna Ilias¹⁷.
- 5 La statue d'Athéna que l'on conservait à Ilion n'était autre, au dire des habitants de la cité, que le vieux Palladium des Troyens¹⁸ ; Zeus lui-même l'avait envoyé à Ilios lorsque ce dernier eut fondé la ville de Troie¹⁹. Apollodore, qui rapporte cette tradition, décrit l'idole de la façon suivante : « Elle mesurait trois coudées, elle avait les pieds joints, brandissait une lance à la main droite et tenait de l'autre main une quenouille et un fuseau »²⁰.
- 6 Les monnaies d'Ilion frappées à l'époque hellénistique offrent une image d'Athéna qui correspond à cette description. La tête surmontée du calathos, la déesse porte à la main droite une lourde lance, dont le bois repose sur son épaule, et tient à la main gauche une quenouille ; à la lance sont généralement suspendues des bandelettes. Les monnaies où figure ce type d'Athéna ont été classées par H. von Fritze de la façon suivante²¹ :

1. *Monnaies antérieures à 300 avant J.-C. :*

Tête d'Athéna à gauche. — B/IAI Athéna Ilias, debout à gauche sur une base.
AE²² (pl. VII, 1).

1. *Monnaies frappées après 301 avant J.-C. :*

Tête d'Athéna à droite. — R/IAI Athéna Ilias debout à gauche sur une base.
AE²³ (pl. VII, 2).

1. *Monnaies frappées vers 250 avant J.-C. :*

Tête d'Athéna à gauche. — B/IAI Athéna Ilias debout à gauche sur une base.
AR²⁴.

Tête d'Athéna à droite. — B/IAI Athéna Ilias debout à gauche sur une base.
AE²⁵ (pl. VII, 3).

Tête d'Athéna de face. — B/IAI Athéna Ilias debout à gauche.
AE²⁶.

1. *Monnaies frappées vers 240 avant J.-C. :*

Tête d'Athéna de face. — B/IAI Athéna Ilias debout à gauche.
AE²⁷ (pl. VII, 4).

Tête d'Athéna à droite. — B/IAI Athéna Ilias debout à gauche sur une base.
AE²⁸.

1. *Monnaies frappées après 189 avant J.-C. :*

Tête d'Athéna à droite. — B/AΘHNAΣ IAIADOC Athéna Ilias debout à droite.
AR. Tétradrachmes²⁹ (pl. VII, 6 et 7).

Tête d'Athéna à droite. — B/AΘHNAΣ IAIADOC Athéna Ilias debout à droite.
AR. Drachmes³⁰.

Tête d'Athéna à droite. — B/IAI Athéna Ilias debout à gauche.
AE³¹.

1. Monnaies frappées au I^{er} siècle avant J.-C. :

Tête d'Athéna à droite. — B/IAI Athéna Ilias debout à droite ; le tout dans une couronne.
AE³².

1. Monnaies frappées à l'époque d'Auguste :

Tête d'Athéna de face. — H/IAI Athéna Ilias debout à droite.
AE³³.

Tête d'Auguste à droite. — E/IAI Athéna Ilias debout à droite.
AE³⁴.

- 7 Sur les monnaies les plus anciennes, antérieures à 300 avant J.-C., l'image d'Athéna est drapée dans un long vêtement qui l'enveloppe entièrement ; elle a la raideur des œuvres archaïques. Cette Athéna, selon H. von Fritze, reproduirait une vieille statue de culte, peut-être celle que vit Xerxès lorsqu'il monta à l'acropole d'Ilion pour sacrifier mille bœufs à la déesse³⁵. Les monnaies postérieures à 300 présentent une image d'Athéna d'un aspect quelque peu différent. Ce n'est plus l'idole figée dans l'immobilité et enveloppée dans ses longues draperies ; la déesse marche et sa robe, retenue à la taille par une ceinture, s'agite et se gonfle par derrière.
- 8 H. von Fritze voit dans ce second type d'Athéna la reproduction d'une nouvelle statue, sans doute contemporaine de la reconstruction du temple par Lysimaque, qui se serait conservée jusqu'au début de l'empire romain³⁶. En effet, sur les tétradrachmes, où l'on peut juger plus aisément du caractère de ces représentations, l'image d'Athéna semble plus proche des œuvres archaïsantes que des œuvres archaïques³⁷. Cependant, les différences sur lesquelles se fonde l'hypothèse de H. von Fritze, n'apparaissent guère, si l'on compare l'Athéna des monnaies antérieures à 300 avec celle qui figure sur telle autre pièce frappée immédiatement après cette date³⁸. Le témoignage des monnaies ne suffit pas, nous semble-t-il, à prouver l'existence d'une nouvelle statue, car on peut se demander si les graveurs ont toujours interprété les données du modèle avec une entière fidélité³⁹.
- 9 Sur certaines monnaies d'Ilion, Athéna est parée d'un voile (pl. VII, 4). H. von Fritze rappelle, à ce sujet, le *peplos* que les Troyennes offrent à la déesse dans le récit homérique et celui que les Athéniennes lui portaient à l'occasion des Panathénées⁴⁰. Par ailleurs, ce vêtement apparente l'Athéna d'Ilion aux idoles asiatiques, qui sont enveloppées généralement dans les plis d'un long voile⁴¹. La même Athéna voilée figure en symbole sur un tétradrachme d'un roi Séleucide qui a donc été frappé à Ilion (pl. VII, 5)⁴². H. von Fritze s'était servi du témoignage de ce tétradrachme, qu'il attribuait à Antiochus Hiérax (246 à 227 avant J.-C.), pour placer vers 240 avant J.-C. l'émission des monnaies d'Ilion au type de l'Athéna voilée⁴³. Cependant, E.-T. Newell a reconnu, au droit de ce tétradrachme, l'effigie d'Antiochus II (261 à 246)⁴⁴. La chronologie des monnaies d'Ilion établie par H. von Fritze devra donc être légèrement modifiée et l'on placera avant 246 la frappe des pièces où la déesse est figurée avec un voile.
- 10 Après le règne d'Auguste, le Palladium disparaît pour quelque temps des monnaies d'Ilion⁴⁵. Mais, à partir du règne de Marc Aurèle, nous retrouvons une Athéna pourvue

des mêmes attributs, la lance et la quenouille, sur des monnaies frappées aux effigies de Marc Aurèle et de Lucius Verus (pl. VII, 9)⁴⁶ Lucius Verus seul⁴⁷, Faustine la jeune⁴⁸, Commode⁴⁹, Julia Domna (pl. VII, 10)⁵⁰, Géta⁵¹, Gordien III⁵² et Trajan Dèce⁵³. Le corps serré dans une gaine étroite, qui est divisée en compartiments quadrangulaires, la déesse, coiffée du calathos, a le bras droit baissé et tient à la main droite une lance dont la pointe est dirigée vers le sol ; à la main gauche, elle porte la quenouille, parfois accompagnée du fuseau⁵⁴ ; à ses pieds est posé son bouclier.

- 11 Cette image d'Athéna est la reproduction d'une statue de culte, ainsi qu'en témoigne une monnaie de Marc Aurèle où elle apparaît au milieu d'un temple hexastyle (pl. VII, 8)⁵⁵. Dressée sur une base en forme de colonne, elle intervient dans la composition de différents types monétaires : des monnaies de Faustine (pl. VII, 11)⁵⁶, Commode⁵⁷, Crispine⁵⁸, Septime Sévère⁵⁹ Julia Domna⁶⁰, Caracalla⁶¹, Gordien III⁶² montrent, en face de l'idole, une vache que l'on amène sur le lieu du sacrifice ou qui, suspendue à un arbre, est égorgée selon un rite particulier⁶³. Sur les monnaies de Marc Aurèle, le Palladium est associé à une scène mythologique qui met en présence Ganymède et l'aigle divin⁶⁴. Sur des pièces de Julia Domna et de Caracalla (ou d'Élagabale), il figure à côté des héros troyens Ilos et Hector (pl. VII, 12)⁶⁵. Ajoutons, pour compléter l'énumération des types monétaires où figure le Palladium, qu'il sert d'attribut à Zeus Idaios sur des monnaies de Paustine⁶⁶, Commode⁶⁷, Julia Domna⁶⁸ et Caracalla⁶⁹ et à la Tyché d'Ilion sur une monnaie de Crispine⁷⁰.
- 12 Les monnaies d'Ilion, depuis le règne de Marc Aurèle jusqu'à celui de Trajan Dèce, offrent une image d'Athéna différente de celle que nous avons vue reproduite sur les monnaies de la période hellénistique. L'ancienne image avait-elle subi quelque transformation ? Sans doute s'agit-il plutôt d'une nouvelle statue, comme le suppose H. von Fritze⁷¹. Quoi qu'il en soit, on notera que la déesse avait obéi aux exigences de la mode : en fermée dans une gaine étroite, elle semble avoir voulu rivaliser avec les dieux et les déesses de l'Orient qui revêtaient volontiers, à cette époque, l'aspect barbare des idoles primitives⁷².
- 13 Une autre ville de Troade, Dardanos, a également frappé monnaie à l'image d'Athéna Ilias. La statue est reproduite sur des bronzes autonomes⁷³, ainsi que sur des monnaies de Julia Domna (pl. VII, 13)⁷⁴ et de Sévère Alexandre⁷⁵. Une monnaie de Caracalla montre l'empereur à cheval tenant le Palladium sur la main droite (pl. VII, 14)⁷⁶. *L'Iliou persis* présentait le Palladium comme un cadeau de Zeus à Dardanos⁷⁷. Mais la présence d'Athéna Ilias sur les monnaies de Dardanos semblerait encore se justifier par une autre raison. Nous savons que Dardanos fit partie de la confédération des villes qui s'associèrent pour célébrer en commun les fêtes d'Athéna Ilias⁷⁸. N'est-ce pas à ce titre qu'elle plaça sur ses monnaies l'image de la statue ?
- 14 On rapprochera, de l'Athéna Ilias, une déesse à la lance et à la quenouille qui figure sur des monnaies de Lébédos en Ionie, frappées à une époque où cette ville portait le nom de Ptolémaïs⁷⁹. A la différence de l'Athéna Ilias, l'Athéna de Lébédos est casquée ; elle brandit sa lance à la main droite et elle a le bouclier posé à ses pieds⁸⁰. La même image d'Athéna est reproduite à une plus grande échelle sur des bronzes de Julia Domna et de Géta⁸¹. Mais, tandis que les monnaies d'époque hellénistique montrent Athéna de profil à droite, les bronzes d'époque impériale présentent de face la statue et le bouclier. Sur ces dernières monnaies, Athéna porte le long voile dont sont généralement parées les déesses asiatiques⁸².

II. Le Palladium sur les monnaies d'Argos

- 15 « Les Argiens, dit Pausanias, prétendent posséder la statue d'Athéna apportée d'Ilion et qui causa la prise de la ville »⁸³. Ces prétentions, comme nous l'avons fait observer, étaient fondées sur le rôle joué par Diomède dans le rapt de la statue⁸⁴. Les monnaies d'Argos, du IV^e siècle à l'époque impériale, offrent, sur le Palladium et sur sa légende, des témoignages que nous allons examiner⁸⁵.
- 16 1° *Le rapt du Palladium*. — L'enlèvement du Palladium par Ulysse et Diomède est un thème souvent traité par les artistes grecs dès le V^e siècle avant J.-C.⁸⁶. Dans la plupart de ces compositions, le rôle principal est attribué à Diomède : c'est lui qui emporte la statue tandis que son compagnon se borne à le seconder⁸⁷. Parfois, Diomède est représenté seul⁸⁸ ; c'est le cas sur des monnaies d'Argos qui datent du IV^e siècle :
- 17 Tête de Héra portant un diadème orné de palmettes. — R/APPEΩN Diomède, vêtu d'une chlamyde, s'avance prudemment vers la droite, l'épée à la main droite. Il tient le Palladium sur la paume de la main gauche. La déesse, casquée, a les jambes serrées dans une tunique étroite. Elle tient un bouclier à la main gauche et brandit une lance à la main droite.
- 18 AR. Drachmes⁸⁹ (pl. VIII, 1).
- 19 Le même sujet est traité de diverses façons sur des pièces frappées à l'époque impériale :
- a. Diomède, l'épée à la main droite, la statue à la main gauche, descend d'un autel et s'apprête à poser le pied sur le sol (Hadrien) (pl. VIII, 3)⁹⁰ ;
 - b. Diomède s'avance tenant d'une main l'épée, de l'autre le Palladium, comme sur les monnaies du IV^e siècle (Antonin)⁹¹ ;
 - c. Diomède, l'épée à la main, est debout devant la statue sur laquelle il pose la main (Septime Sévère)⁹².
- 20 Ces monnaies montrent le Palladium sous l'aspect d'une Athéna armée de la lance et du bouclier, mais elles ne permettent de distinguer que la silhouette de la statue⁹³.
- 21 2° *Le Palladium dans un temple*. — Des monnaies d'Antonin le Pieux, de Septime Sévère et de Julia Domna (pl. VIII, 4)⁹⁴ montrent un escarpement rocheux, surmonté d'un temple tétrastyle ; ce temple abrite une statue d'Athéna qui brandit sa lance, dans l'attitude habituelle au Palladium, mais dessinée à une si petite échelle que nous pouvons en deviner seulement la silhouette. Peut-être les Argiens conservaient-ils, sur l'acropole de leur cité, une statue à laquelle ils donnaient le nom de Palladium et les monnaies reproduisent-elles l'image de cette acropole avec le temple et la statue⁹⁵. Mais il est permis de croire que nous sommes, ici encore, en présence d'une évocation de la légende et qu'il faut reconnaître sur ces pièces la citadelle des Troyens, théâtre des exploits de Diomède ; les documents qui nous restent à examiner confirmeraient plutôt cette seconde hypothèse⁹⁶.
- 22 3° *Le Palladium seul*. — Athéna figure seule sur d'autres monnaies d'Argos qui nous donnent une idée plus précise de l'image de la déesse :
- 23 Tête de Héra à droite portant un diadème orné de palmettes. — R\AP Athéna casquée debout à droite. Elle brandit une lance à la main droite et tient à la main gauche un petit bouclier rond. La déesse, immobile, est vêtue d'une longue tunique serrée autour de ses jambes ; un manteau est jeté en écharpe sur ses épaules.

- 24 AR. Trihémioboles éginétiques⁹⁷.
- 25 Ces monnaies, comme celles qui représentent le rapt du Palladium, datent de la première moitié du IV^e siècle⁹⁸. D'autres monnaies, qui appartiennent à la seconde moitié du IV^e ou au début du III^e siècle, montrent une Athéna semblable à la précédente, mais tournée à gauche et marchant vers son adversaire (pl. VIII, 2)⁹⁹. Le trait le plus caractéristique de ces images d'Athéna, c'est le manteau jeté en écharpe sur les épaules et dont les pans se découpent « en queue d'hirondelle »¹⁰⁰. Cette particularité révèle une œuvre archaisante et se retrouve, dès la première moitié du IV^e siècle, sur les Athénas qui décorent les amphores panathénaïques¹⁰¹. Il est donc impossible de reconnaître sur les monnaies d'Argos des reproductions d'une idole primitive et l'on hésite même à croire que les graveurs se soient inspirés d'une statue. En effet, la présence sur les monnaies du IV^e siècle de deux types d'Athéna, le type de l'Athéna immobile et celui de l'Athéna marchant à l'ennemi, n'est guère favorable à l'hypothèse d'un modèle commun. D'autre part, le manteau dont les pans se terminent « en queue d'hirondelle » est un trait fréquent sur les bas-reliefs et sur les vases, mais étranger, semble-t-il, à la sculpture en ronde bosse¹⁰². Nous sommes en droit d'en conclure que les Athénas figurées sur ces monnaies sont des images conventionnelles : elles évoquent le Palladium dont les Argiens se prétendaient les possesseurs, mais elles ne cherchent pas à nous en rendre l'exacte physionomie. Ce type de l'Athéna combattante a joui, au cours de l'époque hellénistique, d'une faveur extraordinaire. Nous allons le retrouver sur les monnaies de différents princes et, en particulier, sur celles des conquérants macédoniens qui se sont disputé l'empire d'Alexandre le Grand.

III. L'Athéna combattante sur les monnaies des dynasties hellénistiques

- 26 Athéna brandissant la lance, qui figure comme symbole sur des tétradrachmes aux types d'Alexandre le Grand¹⁰³, apparaît comme type du revers sur les monnaies de Ptolémée Sôter, frappées à partir de 315 ou de 311 avant J.-C.¹⁰⁴ :
- a. Tête d'Alexandre à droite, coiffée d'une peau d'éléphant. — R j ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ Athéna casquée, marchant à droite. Elle brandit une lance à la main droite et se couvre d'un bouclier qu'elle tient à la main gauche. Elle est vêtue d'une longue tunique et d'un manteau, jeté en écharpe sur ses épaules, dont les pans se découpent « en queue d'hirondelle ». Dans le champ à droite, un aigle sur un foudre.
- 27 AR. Tétradrachmes, drachmes et hémidrachmes¹⁰⁵.
- a. Mêmes types avec, au revers, la légende : ΑΛΕΞΑΝ ΔΡΕΙΟΝ ΗΙΤΟΛΕΜΑΙΟΥ.
- 28 AR. Tétradrachmes¹⁰⁶ (pl. VIII, 5).
- a. Mêmes types avec, au revers, la légende : ΗΙΤΟΛΕΜΑΙΟΥ.
- 29 AR. Tétradrachmes¹⁰⁷.
- 30 Plusieurs autres princes ont adopté, à la suite de Ptolémée Sôter, le type de l'Athéna combattante.
1. *Sicile*. — Le Syracusain Agathoclès fit frapper, peut-être pendant son expédition d'Afrique (entre 310 et 307 avant J.-C.), des statères d'or qui portent au droit une tête coiffée d'une dépouille d'éléphant et, au revers, une Athéna qui s'avance vers la droite dans l'attitude du combat (pl. VIII, 6). Ces monnaies sont évidemment imitées de celles de Ptolémée, mais

l'Athéna d'Agathoclès est une déesse ailée et une chouette a pris la place de l'aigle dans le champ de la pièce¹⁰⁸. Pyrrhus, à son tour, imita le monnayage d'Agathoclès et mit une Athéna combattante, mais sans ailes, au revers des pièces qu'il fit frapper pendant son séjour en Sicile (278 à 276 avant J.-C.)¹⁰⁹.

2. *Macédoine*. — Des statères de Démétrius Poliorcète, qui portent au droit une Niké sur une proue de vaisseau, ont pour type du revers une Athéna combattante (pl. VIII, 7)¹¹⁰. Ces types monétaires font allusion à l'écrasante victoire que Démétrius remporta en 306 avant J.-C., à Salamine de Chypre, sur la flotte de Ptolémée¹¹¹. Il est probable que Démétrius emprunta à son adversaire l'idée de placer sur ses monnaies l'image d'Athéna, mais il prit soin de donner à la déesse une attitude exactement opposée, en la montrant tournée à gauche et vue de dos¹¹². Le fils de Démétrius, Antigone Gonatas (277 à 239 avant J.-C.), reprit le même type d'Athéna, tournée à droite ou à gauche, mais armée d'un foudre au lieu d'une lance (pl. VIII, 8-10)¹¹³. C'est aussi avec un foudre en main qu'Athéna apparaît généralement sur les monnaies de Philippe V (220 à 179 avant J.-C.) (pl. VIII, 11, 12)¹¹⁴.

3. *Syrie*. — Une Athéna armée de la lance et du boucher figure, debout à droite, sur des bronzes de Séleucus I (pl. VIII, 15)¹¹⁵, Antiochus I (pl. VIII, 14)¹¹⁶, Antiochus II¹¹⁷ et Alexandre Bala¹¹⁸, tandis que l'usurpateur Achaeus a adopté, sur ses statères et sur ses tétradrachmes, le type de l'Athéna tournée à gauche et vue de dos dont nous avons signalé l'apparition sur les monnaies de Démétrius Poliorcète¹¹⁹.

- 31 La présence, sur des monnaies frappées par tant de princes et dans des régions si éloignées, d'un même type d'Athéna combattante est un fait assurément fort remarquable¹²⁰. Comme plusieurs de ces princes étaient maîtres de la Macédoine ou qu'ils pouvaient prétendre, en tant que successeurs d'Alexandre, à la possession de ce pays, on a cru que la déesse qu'ils voulaient honorer en plaçant son image sur leurs monnaies était une Athéna macédonienne, Athéna Alkidemos, adorée à Pella, capitale de la Macédoine et patrie d'Alexandre le Grand¹²¹.
- 32 Mais Athéna Alkidemos n'est mentionnée que dans un seul passage de Tite-Live, qui ne permet guère d'apprécier l'importance de son culte¹²² et qui nous autorise seulement à appliquer le surnom d'Alkidemos à l'Athéna figurée sur les monnaies de Pella (pl. VIII, 13)¹²³. Il ne peut être question, en effet, d'étendre cette désignation aux Athéna combattantes qui se présentent, non seulement sur les monnaies des dynasties hellénistiques, mais aussi, comme nous le verrons¹²⁴, sur celles de nombreuses cités du monde grec.
- 33 Quels que soient, du reste, les noms que l'on utilise pour désigner ces images de la déesse, il est certain qu'aucune d'entre elles ne peut passer pour la reproduction d'une statue archaïque¹²⁵. Il suffit de jeter un coup d'œil sur ces représentations pour y reconnaître les caractères du style archaisant que nous avons signalés à propos des monnaies d'Argos. Ces Athéna, où l'on a généralement cherché des copies de statues, s'apparentent bien plus, comme nous l'avons vu, à celles qui ornent les vases et les reliefs qu'à des œuvres exécutées en ronde bosse¹²⁶. La fréquence de ce type, qui met en évidence le caractère guerrier d'Athéna, se justifie aisément à une époque où le pouvoir passait de main en main, selon les hasards des combats. Pour des aventuriers, sans cesse occupés à risquer leur chance dans l'une ou l'autre expédition militaire, l'Athéna combattante était l'image même de la Fortune, puisque l'intervention de la déesse pouvait décider du sort d'une bataille et régler les destinées d'un empire¹²⁷.

IV. Autres images d'Athéna dans l'attitude du Palladium

- 34 Athéna est encore représentée dans une attitude semblable sur les monnaies d'un grand nombre de cités, tantôt comme symbole (pl. IX, 1-3)¹²⁸ tantôt comme type principal¹²⁹. La plupart de ces Athénas sont des images conventionnelles, où il serait vain de chercher à reconnaître des copies de statues. Certaines d'entre elles, cependant, méritent de retenir notre attention, parce qu'elles présentent des caractères particuliers ou parce qu'elles ont été mises en rapport avec des œuvres d'art célèbres. Nous examinerons quelques exemples, empruntés, les uns à la numismatique des villes d'Asie Mineure, les autres aux monnaies de la Grèce continentale.
- 35 A. ASIE MINEURE. — UN TÉTRADRACHME D'ASSOS QUI DATE, SINON DU V^E, DU MOINS DU IV^E SIÈCLE AVANT J.-C., OFFRE UNE DES PLUS ANCIENNES REPRODUCTIONS D'UNE STATUE ARCHAÏQUE D'ATHÉNA :
- 36 Tête d'Athéna à gauche. — R/ΑΣΣΙΟΝ Athéna, debout à droite, sur une base. Elle porte un voile sur la tête et est vêtue d'une longue robe dont les plis tombent verticalement jusqu'à ses pieds. A sa main gauche sont suspendues des bandelettes. La main droite tient une lance dont le bois est appuyé sur l'épaule de la déesse et dont la pointe est tournée vers le bas.
- 37 AR. Tétradrachme¹³⁰ (pl. IX, 4).
- 38 L'Athéna d'Assos ressemble d'une manière frappante à l'Athéna Ilias, telle qu'elle figure sur les monnaies d'Ilion à la fin du IV^e siècle¹³¹. On notera seulement qu'elle tient, comme attribut à la main gauche, des bandelettes au lieu d'une quenouille. Nous savons que les habitants d'Assos honoraient Athéna Polias¹³². C'est peut-être en son honneur qu'ils élevèrent, dans la seconde moitié du VI^e siècle, un temple fameux dont les restes couronnent encore aujourd'hui l'acropole de la cité¹³³. La statue reproduite par le graveur pourrait dater de cette époque.
- 39 Une Athéna d'un type quelque peu différent orne des monnaies de Pergame frappées vers 300 avant J.-C.¹³⁴ :
- 40 Tête d'Héraclès à droite. — R/Athéna debout de face, la tête surmontée du calathos, brandissant une lance à la main droite et tenant à la main gauche un bouclier auquel sont suspendues des bandelettes. La déesse a les jambes jointes et serrées dans une longue tunique retenue à la taille par une ceinture. Sur ses épaules est jeté un manteau dont les pans retombent de part et d'autre.
- 41 AV. Statère¹³⁵ (pl. IX, 6).
Tête d'Athéna à droite. — R/Même description.
- 42 AV. Tiers de statère¹³⁶ (pl. IX, 5).
Tête d'Héraclès à droite. — R/ΠΕΡΓΑ (MH). Même description.
- 43 AR. Dioboles¹³⁷.
- 44 Nous savons que les habitants de Pergame attribuaient au culte d'Athéna une origine fort ancienne, puisqu'ils en faisaient remonter la fondation à Augé, la mère de Télèphe¹³⁸. Cependant, comme l'a reconnu H. von Fritze, ce n'est pas une idole archaïque, mais une image archaïsante que nous montrent les monnaies¹³⁹. Une statue de ce type a pu être exécutée à l'époque hellénistique ; son aspect permettait de la considérer, sinon comme une vieille idole, du moins comme la reproduction d'une

image primitive et s'accordait, par conséquent, avec les traditions relatives aux origines du culte d'Athéna¹⁴⁰. Mais il est possible également que les graveurs de Pergame se soient bornés à adapter le type archaïsant de l'Athéna combattante dont nous avons déjà relevé tant d'exemples sur les monnaies. La présence, sur les épaules de la déesse, du manteau jeté en écharpe et dont les extrémités se découpent « en queue d'aronde » semblerait plutôt en faveur de cette seconde hypothèse. On notera qu'Athéna est représentée d'une manière absolument identique, mais portant, au lieu du calathos, un casque à triple aigrette, sur des monnaies de Phasélis frappées, elles aussi, aux environs de 300 avant J.-C. (pl. IX, 7)¹⁴¹.

- 45 On trouverait à signaler, sur des monnaies d'époque impériale, d'autres représentations de la déesse dans l'attitude du combat. A Halicarnasse, des bronzes de Néron (pl. IX, 9)¹⁴² et d'Hadrien¹⁴³ montrent une Athéna casquée, debout de face, les jambes jointes, brandissant une lance à la main droite et tenant un bouclier à la main gauche. Cette image d'Athéna est la reproduction d'une statue de culte puisque, sur une pièce de Faustine la jeune, une Athéna semblable apparaît, debout à droite, dans un temple distyle (+pl. IX, 11)¹⁴⁴.
- 46 A Synnada, une Athéna combattante, tournée à droite, orne des pièces d'Antonin le Pieux (pl. IX, 12)¹⁴⁵ et de Marc Aurèle (pl. IX, 10)¹⁴⁶. Cette Athéna, d'une raideur tout archaïque, est vraisemblablement, elle aussi, une copie de statue. En effet, sur des monnaies qui portent au droit le buste de la Boulé¹⁴⁷ ou la tête d'Antonin¹⁴⁸, elle sert d'attribut à un personnage coiffé d'un casque et vêtu d'une cuirasse qui s'appuie sur une lance¹⁴⁹. Le même personnage, sur une monnaie de Macrin, porte le même attribut et fait face à une femme qui tient en main une statuette de Pallas d'un type différent (pl. IX, 13)¹⁵⁰. On pourrait aisément ajouter d'autres exemples¹⁵¹, mais, ici encore, il paraîtra difficile de décider, dans chaque cas, si le graveur s'est borné à utiliser le type conventionnel de l'Athéna combattante ou s'il a reproduit une statue de la déesse.
- 47 B. GRÈCE CONTINENTALE. — Les Athénas combattantes qui ornent les monnaies des cités grecques, à l'époque hellénistique, présentent les caractères archaïsants que nous avons déjà signalés à propos des monnaies d'Argos¹⁵². Ce sont des Athénas de ce type qui figurent, armées de la lance ou du foudre, sur des monnaies d'Athènes (pl. IX, 14)¹⁵³, d'Élatée (pl. IX, 15)¹⁵⁴, de Tégée¹⁵⁵ de Mesembria en Thrace¹⁵⁶ et sur des pièces de la confédération thessalienne (pl. IX, 16)¹⁵⁷.
- 48 A l'époque impériale, les images d'Athéna combattante sont particulièrement nombreuses dans la numismatique de la Grèce centrale et du Péloponnèse. On en relève, en effet, des exemples sur des bronzes de Delphes¹⁵⁸, d'Athènes¹⁵⁹, de Mégare (pl. X, 1)¹⁶⁰, de Corinthe (pl. X, 2)¹⁶¹, de Pellène (pl. X, 5)¹⁶², de Cleonae (pl. X, 6)¹⁶³, de Trézène (pl. X, 3)¹⁶⁴, de Tégée (pl. X, 4)¹⁶⁵, de Messène (pl. X, 7)¹⁶⁶, de Pylos¹⁶⁷ et de Lacédémone¹⁶⁸. On a cherché à retrouver, sur certaines de ces monnaies, le souvenir d'œuvres d'art mentionnées par Pausanias : l'Athéna de Dipoinos et Skyllis à Cleonae¹⁶⁹ celle de Callon à Trézène¹⁷⁰, d'Endoios à Tégée¹⁷¹, de Phidias à Pellène¹⁷², sans compter l'Athéna des Massaliotes qui ornait, à Delphes, le temple d'Athéna Pronaia¹⁷³. La diffusion de ce type d'Athéna rend le problème embarrassant et la valeur de ces rapprochements est difficile à déterminer, car il est rare de trouver, dans ces images de la déesse, des traits particuliers qui invitent à les considérer comme des copies de statues¹⁷⁴. Cependant, on admettra volontiers que les monnaies de Lacédémone reproduisent l'Athéna de Gitiadas et l'on sera disposé à reconnaître d'autres copies de la même statue sur les monnaies de Mélos, colonie de Lacédémone¹⁷⁵.

V. L'Athéna Magarsis

- 49 C'est une Athéna d'un type fort différent qui apparaît sur les monnaies des rois Séleucides, Démétrius II Nicator (pl. X, 8-10)¹⁷⁶, Antiochus VII Sidétès¹⁷⁷ et Antiochus IX¹⁷⁸. La déesse, debout sur une base, se présente de face ; vêtue d'un long chiton serré à la taille par une ceinture et coiffée d'un casque à triple panache, elle a les bras pliés à angle droit et les avant-bras étendus latéralement ; dans la main droite, elle tient une lance à laquelle sont suspendues des bandelettes¹⁷⁹. Le long de son corps, depuis les hanches jusqu'aux pieds, sont disposés en deux rangées de curieux ornements que E. Babelon décrit comme des « chevrons pommetés »¹⁸⁰, mais qui sont en réalité des protomés de serpents¹⁸¹ ; deux rosaces sont placées de part et d'autre de son cou¹⁸².
- 50 Ces monnaies ont été frappées à Mallos de Cilicie : elles portent, en effet, au droit les lettres *M*, *MA* ou *MA A*, initiales du nom de la cité¹⁸³. Le même type d'Athéna se retrouve, du reste, sur des bronzes de Mallos, autonomes et d'époque impériale (pl. X, 11-13)¹⁸⁴. Imhoof-Blumer y a reconnu la déesse d'une cité voisine de Mallos, Magarsos¹⁸⁵. Le sanctuaire d'Athéna Magarsis était célèbre à l'époque d'Alexandre le Grand et reçut la visite du conquérant macédonien¹⁸⁶. L'idole reproduite sur les monnaies des rois Séleucides et sur les bronzes de Mallos s'apparente par son attitude aux vieilles statues de culte. Le trait le plus caractéristique de ce simulacre d'Athéna, ce sont les protomés de serpents qui le bordent de part et d'autre. Ce trait se retrouve sur un bas-relief et sur des monnaies de Mélos qui reproduiraient la célèbre Athéna du lacédémonien Gitiadas¹⁸⁷.

NOTES

1. Ci-dessus, p. 58 ss.

2. Ci-dessus, p. 38.

3. Une monnaie de Sicyone (Septime Sévère) montre Aphrodite dans l'attitude de la Vénus de Médicis : IMHOOF-BLUMER, *NCP*, p. 30 (pl. H, XV). Certains savants avaient cru reconnaître sur cette monnaie la reproduction d'une statue archaïque : H. RIGGAUER, *Zeitschr. f. Num.*, 8 (1881), p. 80 ; G. KÖRTE dans *Archäolog. Studien H. Brunn dargebracht*, Berlin, 1893, p. 24 (cf. DÜMMLER, *Aphrodite*, *PWRE*, I, 1894, col. 2778 ; Waser, *Eros*, *PWRE*, VI, 1907, col. 529). Mais le prétendu archaïsme de l'image est dû à la rudesse du travail, exécuté par un graveur maladroit (cf. la monnaie de Julia Domna : IMHOOF-GARDNER, *l. c.*, pl. H, XVI) ; voir F. POULSEN, *Jahrb.*, 21 (1906), p. 194.

4. Sur les représentations d'Athéna, voir les articles de FURTWÄNGLER dans ROSCHER, *Lex.*, I, col. 687 ss. ; DÜMMLER, *PWRE*, II (1896), col. 2008 ss. ; FOUGERES, *DA*, III, 2, p. 1923 ss.

5. Sur le Palladium et sur sa légende, voir la dissertation de F. CHAVANNES, *De Palladii raptu*, Berlin, 1891, et les articles de WÖRNER et J. SIEVEKING dans ROSCHER, *Lex.*, III, col. 1301 ss. ; III, col. 3413 ss. ; voir aussi F. PFISTER, *Der Reliquienkult im Altertum* (RVV, V, 1909-1912), p. 340 ss. ; D. LE LASSEUR, *Les déesses armées*, Paris, 1924, p. 139 ss. ; C. ROBERT, *Die griech. Heldensage*, Berlin, 1920-1926, p. 1225 ss. ; M.-P. NILSSON, *Griech. Religion*, I, p. 407 ss. Sur les légendes du Palladium, des vues ingénieuses

ont été développées par W. VOLLGRAFF, *Le Palladium de Rome*, Bull. Acad. royale de Belgique, Classe des Lettres, 1938, p. 34 ss.

6. *Iliade*, VI, v. 86-101, 269-311. Les anciens avaient essayé de concilier le texte homérique qui évoque une statue assise (ἐπὶ γούνασιν) avec l'idée qu'ils se faisaient du Palladium ; Strabon fait observer, à ce sujet, que beaucoup d'anciennes statues d'Athéna représentaient la déesse assise : XIII, 1, 41 (601) (cf. scol. ad Il., VI, v. 92 et 303 ; Eustathe, p. 627 ; sur ces discussions : F. CHAVANNES, *op. cit.*, pp. 61-62). En réalité, l'expression d'Homère reste vague et doit peut-être s'entendre au sens figuré : E. DRERUP, *Berliner philolog. Wochenschrift*, 39 (1919), col. 1213 ss. (sur cette question fort controversée, on trouvera d'autres références dans V. MÜLLER, *Kultbild*, col. 495 ; voir aussi A. Semenov, *Philolog. Wochenschr.*, 1931, p. 327 ss. ; A. KOCEVALOV, *Philolog. Wochenschr.*, 1933, p. 589 ss. ; M.-P. Nilsson, *Griech. Religion*, I, p. 337 ; sur l'existence de statues de grandes dimensions à l'époque préhellénique, voir d'autres indications ci-dessus, p. 30). P. GARDNER avait cru reconnaître, sur une monnaie de Dardanos en Troade, Énée emportant une statue de divinité assise sur un trône (*Types*, pp. 79-80, pl. XV, 7 ; *Num. Chron.*, 1886, p. 256, pl. XI, 6), mais il s'agit d'une représentation banale de la fuite d'Énée : c'est Anchise, et non le Palladium, que le héros tient sur son bras gauche (WROTH, *BMC, Troas*, p. 51, n^{os} 29 et 30, pl. X, 2) ; pour d'autres monnaies de Dardanos représentant le Palladium, voir ci-dessous, p. III.

7. A. SEVERYNS, *Le cycle épique dans l'École d'Aristarque*, Liège, 1928, p. 349 ss.

8. Pausanias, II, 23, 5 ; cf. F. CHAVANNES, *op. cit.*, p. 38 ss. ; WÖRNER dans Roscher, *Lex.*, III, col. 3427 ss. ; W. VOLLGRAFF, *op. cit.*, pp. 35-36. Sur les monnaies d'Argos, voir ci-dessous, p. 112 ss.

9. Sur les différentes versions de la légende, voir F. CHAVANNES, *op. cit.*, p. 29 ss. ; WÖRNER, *op. cit.*, col. 3417 ss. ; W. VOLLGRAFF, *op. cit.*, p. 36.

10. Plutarque, *Quaest. gr.*, 48 (traduction et commentaire de W.-R. HALLIDAY, *The Greek Questions of Plutarch*, Oxford, 1928, p. 192 ss.) ; WÖRNER, *op. cit.*, col. 3429 ; W. VOLLGRAFF, *op. cit.*, p. 37.

11. Strabon, VI, 1, 14 (264) ; Pausanias, II, 23, 5. Sur ces traditions, voir F. CHAVANNES, *op. cit.*, p. 57 ss. ; p. 64 ss. ; WÖRNER, *op. cit.*, col. 3431 ss. ; sur l'Athéna Ilias de Siris : J. PERRET, *Siris. Recherches critiques sur l'histoire de la Siritide avant 433/2*, Paris, 1941, p. 225 ss. W. VOLLGRAFF s'efforce de retrouver la trace d'une légende qui faisait venir le Palladium de Pallantion en Arcadie : *op. cit.*, p. 48 ss.

12. F. CHAVANNES, *op. cit.*, p. 60 ss. ; WÖRNER, *op. cit.*, col. 3413 ss. Sur les monnaies d'Ilion, voir ci-dessous, p. 105 ss.

13. Hérodote, VII, 43 ; cf. A. BRÜCKNER, *Geschichte von Troja und Ilion* dans W. DÖRPFELD, *Troja und Ilion*, Athènes, 1902, p. 575.

14. Xénophon, *Hellen.*, I, 1, 4 ; cf. A. BRÜCKNER, *ibidem*.

15. Arrien, *Anab.*, I, 11, 7 ; Diodore de Sicile, XVII, 17, 6 ; 18, 1 ; Strabon, XIII, 1, 26 (593) ; etc. Cf. A. BRÜCKNER, *op. cit.*, p. 576.

16. Tite-Live, XXXV, 43 ; XXXVII, 9, 37 ; cf. A. BRÜCKNER, *op. cit.*, pp. 585-586.

17. Sur cette confédération et sur les fêtes qu'elle célébrait, voir M.-P. NILSSON, *Griech. Feste*, Leipzig, 1906, pp. 92-93 ; E. PREUNER, *Die Panegyris der Athena Ilias, Hermes*, 61 (1926), p. 113 ss. ; J. VANSEVEREN, *Revue de philologie*, 62 (1936), p. 249 ss. ; L. ROBERT, *Études anatoliennes*, Paris, 1937, pp. 182-183 ; W. RUGE, *Troas, PWRE*, VII A (1939), col. 539.

18. Ci-dessus, p. 103.

19. Sur les légendes relatives à l'origine du Palladium, cf. WÖRNER, *op. cit.*, col. 3443 ss. L'*Iliou persis* présentait le Palladium comme un cadeau de Zeus à Dardanos (ci-dessus, p. III).

20. Apollodore, *Bibl.*, III, 12, 3 : 'Ην δὲ τῷ μεγέθει τρίτην, τοῖς δὲ ποσὶ συμβεβηχός, καὶ τῇ μὲν δεξιᾷ δόρυ διηρμένον ἔχον, τῇ δὲ ἐτέρῳ ἡλαχάτην καὶ ἀτραχτον. En donnant pour attributs à Athéna la quenouille et le fuseau les habitants d'Ilion auraient essayé de concilier le caractère guerrier du Palladium avec les données du récit homérique : F. Chavannes, *op. cit.*, p. 62. En réalité, ces

attributs ne sont pas particuliers à l'Athéna d'Ilion. L'Athéna d'Érythrées tenait une quenouille dans chaque main : Pausanias, VII, 5, 9. L'Atargatis de Hiérapolis avait en main un fuseau : Lucien, *De dea Syria*, 32 (478). Cf. à propos de la statuette d'Éphèse : F. POULSEN, *Der Orient und die frühgriech. Kunst*, Berlin, 1912, p. 101 ; Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, Paris, 1922, p. 497 ; H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, Stuttgart, 1936, p. 104.

21. H. VON FRITZE, *Die Münzen von Ilion*, dans W. DÖRPFELD, *Troja und Ilion*, p. 478 ss. ; sur la chronologie : p. 502 ss.

22. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 3 (pl. 61) ; E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 2398 (pl. CLXVI, 19) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5381 (pl. 194) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 8, n° 347.

23. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 4 et 5 (pl. 61) ; WROTH, *BMC, Troas*, p. 57, n° 7 à 9 (pl. XI, 7) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5380 (pl. 194) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 8, n° 348.

24. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 6 (pl. 61) ; WROTH, *op. cit.*, p. 57, n° 1 (pl. XI, 3).

25. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 7 (pl. 61).

26. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 8 (pl. 61).

27. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 9 (pl. 61).

28. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 10 à 13 (pl. 61) ; WROTH, *op. cit.*, p. 57, n° 2 à 6 (pl. XI, 4 à 6) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 301, n° 1 (pl. XLIX, 13) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 8, n° 349 à 357.

29. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 16 à 19 (pl. 61). K. REGLING a publié plusieurs de ces monnaies, provenant d'une trouvaille faite à Babylone, et a dressé la liste de ces tétradrachmes : *Zeitschr. f. Num.*, 38 (1928), p. 118 ss. (pl. XII, 71 à 75). Voir aussi S.-P. NOE, *Amer. Num. Soc., Museum Notes*, I (1945), p. 10, n° 5 (pl. II).

30. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 20 (pl. 61) ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 1151 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5382 (pl. 194).

31. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 21 à 23 (pl. 61) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5388, 5389 (pl. 194) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 8, n° 364 et 365.

32. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 24 et 25 (pl. 62) ; WROTH, *op. cit.*, p. 59, n° 14 et 15 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5383 (pl. 194) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 8, n° 366 et 367.

33. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 26 et 27 (pl. 62) ; WROTH, *op. cit.*, n° 16 à 19 (pl. XII, 1) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5384 à 5387 (pl. 194) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 8, n° 358 à 361.

34. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 40 (pl. 62) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 1155 ; IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 102, n° 222 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5396, 5397 (pl. 194) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 8, n° 383 à 385.

35. H. VON FRITZE, *op. cit.*, p. 511 ; P. Gardner, *Types*, p. 79 (pl. XV, 13).

36. H. VON FRITZE, *op. cit.*, pp. 511-512 ; c'est aussi l'opinion de P. Gardner, *Types*, p. 205 (pl. XIII, 16). La statue, selon les habitants d'Ilion, aurait échappé à l'incendie de 85 (ci-dessus, p. 103).

37. H. VON FRITZE note les traits archaïsants d'une de ces Athénes (n° 16) : *op. cit.*, pp. 510-511.

38. Rapprocher, par exemple, de la monnaie de Berlin, frappée, selon H. VON FRITZE, avant 300 (*op. cit.*, pl. 61, 3), une monnaie du British Muséum (WROTH, *op. cit.*, pl. XI, 7), où Athéna a encore une raideur tout archaïque.

39. Les reproductions de l'Apollon Smintheus sur les tétradrachmes d'Alexandrie de Troade donnent lieu à des constatations du même genre (ci-dessus, p. 77).

40. H. VON FRITZE, *op. cit.*, p. 511. Sur les offrandes de vêtements, voir ci-dessus, p. 39.

41. Ci-dessous, p. 142.

42. P. GARDNER, *BMC, Kings of Syria*, p. 25, n° 10 ; H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 14 (pl. 61) ; G. MACDONALD, *JHS*, 23 (1903), p. 110 ; E.-T. NEWELL, *The Coinage of the Western Seleucid Mints*, *Num. Studies*, 4 (1941), p. 332, n° 1560 (pl. LXXII, 5).

43. H. VON FRITZE, *op. cit.*, p. 503.

44. E.-T. NEWELL, *l. c.*

45. Il est remplacé par une Athéna d'un tout autre type : H. VON FRITZE, *op. cit.*, pp. 513-514.
46. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 64 (pl. 63) ; WROTH, *op. cit.*, p. 65, n° 57 (pl. XII, 12) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 9, n° 401.
47. WROTH, *op. cit.*, p. 65, n° 58 ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 9, n° 400.
48. Wroth, *op. cit.*, p. 65, n° 55 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5400 ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 9, n° 395.
49. *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 9, n° 403.
50. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n°s 92 et 93 (pl. 65) ; WROTH, *op. cit.*, p. 68, n° 78 (pl. XIII, 6) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 9, n° 422.
51. E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 1178.
52. WROTH, *op. cit.*, p. 71, n° 99 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 40, n° 6 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5414 (pl. 195) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 10, n°s 439, 440.
53. E. BABELON, *op. cit.*, n° 1186.
54. Le fuseau est représenté sur des monnaies de Julia Domna : H. VON FRITZE, *op. cit.*, p. 513.
55. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 58 (pl. 63) ; IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 103, n° 224 (pl. VIII, 3).
56. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n°s 67 à 69 (pl. 63) ; WROTH, *op. cit.*, pp. 64-65, n°s 53 et 54 (pl. XII, 10) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n°s 5401, 5402 (pl. 195) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 9, n°s 396, 397.
57. WROTH, *op. cit.*, p. 66, n° 60.
58. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 85 (pl. 64) ; WROTH, *op. cit.*, p. 67, n°s 67 et 68 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 1167 ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 9, n° 413.
59. E. BABELON, *op. cit.*, n° 1168.
60. WROTH, *op. cit.*, p. 68, n°s 76, 77 (pl. XIII, 5) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 1170 ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 9, n° 418.
61. WROTH, *op. cit.*, p. 69, n° 86 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 5410 (pl. 195).
62. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 110 et 111 (pl. 65) ; E. BABELON, *op. cit.*, n°s 1184 et 1185 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 41, n° 7 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n°s 5412, 5413 (pl. 195) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 10, n° 438.
63. Sur la signification de ces types monétaires, voir H. VON FRITZE, *op. cit.*, p. 514 ss. L'interprétation de ce rite a donné lieu à une discussion entre H. VON FRITZE (*Jahrb.*, 18, 1903, p. 58 ss.) et P. STENGEL (*Jahrb.*, 18, 1903, p. 113 ss. = *Opferbräuche der Griechen*, Leipzig-Berlin, 1910, p. 113 ss.) ; voir aussi J.-E. HARRISON, *Themis*, Cambridge, 1912, pp. 164-165 ; A. REINACH, *RHR*, 70 (1914), p. 31 ss. Un tétradrachme d'Ilion a pour symbole une vache suspendue à une colonne (H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 19).
64. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 61 (pl. 63) ; WROTH, *op. cit.*, p. 64, n° 51 (pl. XII, 8) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 1160. Sur la signification de la scène, voir H. VON FRITZE, *op. cit.*, pp. 525-526.
65. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n°s 91 (pl. 64) et 98 (pl. 65) ; WROTH, *op. cit.*, pp. 69-70, n°s 87 à 89 (pl. XIII, 8) ; E. BABELON, *op. cit.*, n°s 1175 et 1176 ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 10, n°s 432 et 435. Cf. H. VON FRITZE, *op. cit.*, pp. 520 et 524.
66. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 65 (pl. 63) (cf. p. 517) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 9, n° 398.
67. J.-G. MILNE, *Num. Chron.*, 1936, p. 285 (pl. XVI, 5).
68. *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 9, n° 421.
69. E. BABELON, *op. cit.*, n° 1172.
70. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 86 (pl. 64) (cf. p. 527) ; WROTH, *op. cit.*, p. 67, n° 70 (pl. XIII, 1) ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 9, n° 416.
71. H. VON FRITZE, *op. cit.*, p. 513 ; cf. Wroth, *op. cit.*, p. XXVIII.
72. DÜMMLER y voyait un pastiche qu'il rapprochait de l'Artémis d'Éphèse et de l'Aphrodite d'Aphrodisias : *Athena*, PWRE, II (1896), col. 1982 ; cf. H. VON FRITZE, *op. cit.*, p. 513.

73. Au droit, cavalier galopant à droite : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 102, n° 220 ; *Dan. Nation. Mus., Troas*, pl. 7, n^{os} 307, 308.
74. E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 1137 (pl. I, 17).
75. E. BABELON, *op. cit.*, n° 1138.
76. IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 102, n° 221 (pl. VIII, 2).
77. WÖRNER dans ROSCHER, *Lex.*, III, col. 1301 ; A. SEVERYNS, *Le cycle épique dans l'École d'Aristarque*, p. 350.
78. DITTENBERGER, *OGI*, II, n° 444, 1. 7. Sur cette confédération, voir ci-dessus, p. 104. Sur la ville de Dardanos, voir W. LEAF, *Strabo on the Troad*, p. 151 ss.
79. E. BABELON, *Coll. Waddington*, n^{os} 1710 à 1712 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, II, pp. 514-515, n^{os} 1 à 3 (pl. XIX, 18, 19) ; A. DIEUDONNÉ, *Ptolemais-Lebedus*, *JIAN*, 5 (1902), p. 45 ss. (pl. IV) ; H. DRESSEL, *Zeitschr. f. Num.*, 24 (1904), p. 77 (pl. III, 15) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 18, n° 788. Sur la date de ces pièces, voir Svoronos, *JIAN*, 5 (1902), p. 61 ss. ; *Tà νομίσματα του κράτους των Ηπολεμαίων*, I, pp. σιδ - διέ ; II, pp. 138-139 (pl. XVIII, 21). Sur l'identification de Ptolémaïs avec Lébédos, voir en dernier lieu L. Robert, *BCH*, 1946, p. 516 ss.
80. On notera que, sur une monnaie de Lébédos, Athéna est debout à gauche, le bouclier à la main gauche et la lance appuyée à l'épaule droite : HEAD, *BMC, Ionia*, p. 155, n° 15 (pl. XVII, 12) ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 74, n° 12 (pl. II, 37).
81. Julia Domna : E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 1707 ; A. DIEUDONNÉ, *op. cit.*, p. 55 (pl. IV, 24). Géta : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 118, n° 301 (pl. VIII, 28). Athéna est représentée debout à droite sur une monnaie de Marc Aurèle : HEAD, *op. cit.*, p. 156, n° 19.
82. Pour le voile, cf. l'Athéna d'Ilion, ci-dessus, p. 108. Athéna apparaît aussi avec la lance et la quenouille, mais dans une attitude toute différente, sur des monnaies d'alliance frappées par Thyatira et Smyrne (Gordien le Pieux) : HEAD, *BMC, Lydia*, p. 322, n° 153 (pl. XLI, 9), 154.
83. Pausanias, II, 23, 5 : λέγουδὶ γάρ Ἀργείοι... καὶ ἀγαλμα κείσθαι παρὰ σφίσιν Ἀθηνάς, τὸ ἔκχομισθεν ἐξ Ἰλίου καὶ ἀλώναι ποίησαν Ἴλιον. Sur l'Hymne de Callimaque intitulé « Le Bain de Pallas » et sur le Palladium d'Argos, voir W. VOLLGRAFF, *op. cit.*, p. 38 ss.
84. Voir ci-dessus, p. 102.
85. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 39, n° 22 (pl. K, XLII à XLV) ; F. CHAVANNES, *De Palladii raptu*, p. 4 ; BETHE, *Diomedes*, *PWRE*, V (1905), col. 819.
86. F. CHAVANNES, *op. cit.*, p. 1 ss. ; E. WÜST, *Odysseus*, *PWRE*, XVII (1937), col. 1942-1943. Voir aussi la bibliographie citée ci-dessus, p. 102.
87. Sur les rôles attribués à Diomède et à Ulysse dans la *Petite Iliade* et dans *Iliou persis*, voir A. SEVERYNS, *Le cycle épique dans l'École d'Aristarque*, p. 351. Sur un vase du British Museum, c'est Ulysse qui porte le Palladium, mais il s'agit d'une parodie : H. HEYDEMANN, *Die Phylakendarstellungen*, *Jahrb.*, 1 (1886), p. 295 ss. ; F. CHAVANNES, *op. cit.*, pp. 11-12 ; K. LEHMANN-HARTLEBEN, *AJA*, 42 (1938), p. 100 (fig. 9).
88. Par exemple sur des gemmes : F. CHAVANNES, *op. cit.*, pp. 15-16.
89. P. GARDNER, *Types*, p. 158 (pl. VIII, 35) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 39, n° 22 (pl. K, XLIII) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 139, n^{os} 44 à 46 (pl. XXVII, 12 et 13) ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, n^{os} 625 à 627 (pl. CCXV, 18 à 20).
90. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 40 (pl. K, XLV) ; P. GARDNER, *op. cit.*, p. 148, n° 150 (pl. XXVIII, 12). Le rapt du Palladium est traité de façon analogue sur des gemmes : FURTWÄGLER, *Jahrb.*, 3 (1888), pl. XIII, 26, 27, 28 ; *Die antiken Oemmen*, Leipzig-Berlin, 1900, pl. XLIII, 19, 21 ; pl. XLIX, 1, 2, 5. Le sujet est emprunté à une composition qui met en scène Ulysse et Diomède : *Die antiken Gemmen*, pl. XLIX, 4. Sur cette question : F. CHAVANNES, *op. cit.*, pp. 15-16. Pour l'aiguière du trésor de Bernay où la même scène est figurée : K. LEHMANN-HARTLEBEN, *AJA*, 42 (1938), p. 99 ss. (pl. XIII et fig. 3) ; Ch. Picard, *GRAI*, 1948, p. 95 ss.

91. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 39 (pl. K, XLIV). FURTWÄGLER reconnaît sur cette monnaie la copie d'une statue de Diomède qu'il attribue à Crésilas : *Meisterwerke*, p. 318 (cf. ci-dessous, p. 199).
92. IMHOOF-GARDNER, *ibidem*.
93. Des monnaies de Tyr d'époque impériale représenteraient Diomède, debout à gauche, tenant le Palladium sur la main droite : E. BABELON, *Perses Achém.*, n^{os} 2300, 2301 (pl. XXXVIII, 4), 2304 (pl. XXXVIII, 5), 2314, 2346 (pl. XXXVIII, 22) ; J. Rouvier, *JIAN*, 7 (1904), p. 87 ss., n^{os} 2433, 2485, 2508, 2542, 2543 (pl. IV, 19) ; Hill, *BMC, Phoenicia*, p. 289, n^o 467 (pl. XXXIV, 12).
94. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 39 (pl. K, XLII) ; P. GARDNER, *op. cit.*, p. 149, n^o 157 (pl. XXVIII, 17) ; p. 151, n^o 165.
95. Pausanias, II, 24, 3 ; cf. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 40. F. Chavannes hésite entre le temple d'Athéna Oxyderkès sur l'Aspis et le temple d'Athéna sur la Larissa : *op. cit.*, pp. 38-39 ; les arguments présentés par W. VOLLGRAFF résoudre la question en faveur de la Larissa : *op. cit.*, p. 39, n. 4.
96. On comparera l'image du temple sur une des aiguères de Bernay : K. LEHMANN-HARTLEBEN, *op. cit.*, p. 99 (pl. XIII, B) ; CH. PICARD, *op. cit.*, p. 100.
97. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 39 ; P. GARDNER, *op. cit.*, p. 140, n^{os} 48 à PO (pl. XXVII, 15) ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, n^{os} 628 et 629 (pl. CCXV, 21 et 22) ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, II, n^o 2296.
98. Le même type d'Athéna figure sur des monnaies d'époque impériale (L. Verus) : IMHOOF-GARDNER, *ibidem* ; WROTH, *Num. Chron.*, 1889, p. 256, n^o 20.
99. Au droit, tête de Héra à droite (AE) : P. Gardner, *op. cit.*, p. 144, n^{os} 106 à 108 (pl. XXVII, 23) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 153, n^o 19 ; E. BABELON, *op. cit.*, n^o 632 (pl. CCXV, 26 et 27) ; J. BABELON, *op. cit.*, II, n^o 2301 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, II, n^{os} 4178, 4179 (pl. 153) ; etc. P. GARDNER place la frappe de ces monnaies entre 350 et 228.
100. Cf. ci-dessus, p. 38.
101. E. SCHMIDT signale l'apparition de cette mode archaïsante sur une amphore panathénaique de l'archontat de Charicleides (363/2) : *Archaistische Kunst*, Munich, 1922, p. 11 (pl. VII, 1) (n^o 106 du catalogue dressé par A. SMETS, *L'Antiquité classique*, 5, 1936, p. 98 ; voir aussi J.-D. Beazley, *AJA*, 47, 1943, p. 457, n^o 22). Pour le rapprochement avec les monnaies d'Argos : E. SCHMIDT, *op. cit.*, p. 60. G. VON BRAUCHITSCH a cherché jadis à établir l'existence d'une statue de culte qui aurait servi de modèle aux peintres des amphores panathénaiques : *Die panathenäischen Preisamphoren*, Leipzig-Berlin, 1910, p. 167 ss.
102. On n'en trouve aucun exemple dans H. BULLE, *Archaïsierende griech. Rundplastik*, (*Abh. d. Bayer. Ak., philol.-hist. Kl.*, XXX, 2, 1918). Cependant, la statuaire du V^e siècle connaît déjà des Athénas archaïsantes : CH. PICARD, *Manuel*, II, 2, p. 670 ss.
103. Athéna debout à droite (tétradrachmes frappés à Amphipolis vers 326 et 325 avant J.-C.) : E.-T. NEWELL, *Alexander Hoards*, *N. N. M.*, 19 (1923), p. 29, n^{os} 967 ss. ; p. 30, n^o 1100 ss. Athéna marchant à gauche ; ces tétradrachmes, attribués par Svoronos au règne de Ptolémée I (*Τὰ νομίσματα τοῦ κράτους τῶν Πτολεμαίων*, I, pp. π-πά ; II, ρ. 16, n^o 95, pl. I, 20, 21) auraient été frappés dans un atelier du Péloponnèse (Sicyone ou Argos) après 275 : E.-T. NEWELL, *Alexander Hoards. Olympia*, *N. N. M.*, 39 (1929), p. 10, n^{os} 68 et 69 (pl. III) ; pp. 19-20. Sur une pièce de la collection de Luynes, le symbole décrit comme une Athéna Promachos est en réalité un trophée : J. BABELON, *COLL. DE LUYNES*, II, n^o 1651.
104. Sur ces monnaies, voir POOLE, *BMC, Ptolemies*, p. 2 ss. ; Svoronos, *op. cit.*, II, p. 7 ss. ; E. BABELON, *Alexandre ou l'Afrique ?*, *Aréthuse*, 1 (1923-1924), p. 99 ss. ; P. GODEFROY, *Revue num.*, 1936, p. 279 ss. (pl. V). SVORONOS place la frappe de ces pièces à partir de 311 (*op. cit.*, I, p. vζ' ss.), E. BABELON à partir de 312 (bataille de Gaza), mais E.-T. NEWELL pense que l'émission a dû débiter vers 315 : *The Coinages of Demetrius Poliorcetes*, Oxford, 1927, p. 40, n. 52 (cf. CH. SELTMAN, *Greek Coins*, p. 240).

105. Tétradrachmes : IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 455, n° 1 ; POOLE, *op. cit.*, p. 2 ss., n° 6 ss. ; SVORONOS, *op. cit.*, II, p. 8 (pl. II, 12 ss.), p. 18 (pl. IV, 8 ss. ; V, 5-24), p. 26 (pl. VI, 1-15) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, III, p. 357, n° 4 (pl. LXXX, 26), 5 ; G.-F. HILL, *Historical Greek Coins*, Londres, 1906, p. 107, n° 62 ; E. BABELON, *op. cit.*, pl. XVIII, 10 ; Ch. SELTMAN, *op. cit.*, pl. LVIII, 2 ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, IV, n° 3552 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n°s 8216 à 8229 (pl. 303).

Drachmes : POOLE, *op. cit.*, pp. 2-3, n°s 13 à 16 (pl. I, 3) ; SVORONOS, *op. cit.*, II, p. 7, n° 30 (pl. II, 7) ; p. 8 (pl. II, 14 ss.) ; G. MACDONALD, *op. cit.*, III, p. 356, n° 1 (pl. LXXX, 24) ; E. BABELON, *op. cit.*, pl. XVIII, 7 ; J. BABELON, *op. cit.*, IV, n° 3551.

Hémidrachmes : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 455, n° 2 (pl. J, 10) ; SVORONOS, *op. cit.*, II, p. 8, n° 35 (pl. II, 15) ; L. FORRER, *op. cit.*, III, n° 8212 (pl. 303).

106. SVORONOS, *op. cit.*, II, p. 7, n° 32 (pl. II, 10 et 11) ; E. BABELON, *op. cit.*, pl. XVIII, 4 ; K. REGLING, AMK, n° 842 ; Ch. SELTMAN, *op. cit.*, pl. LVIII, 3 ; L. FORRER, *op. cit.*, III, n° 8213 (pl. 303).

107. WROTH, *Num. Chron.*, 1900, p. 26 (pl. I, 15) ; SVORONOS, *op. cit.*, II p. 16, n° 96 (pl. VI, 19, 20) ; E. Babelon, *op. cit.*, pl. XVIII, 12.

108. A.-J. EVANS, *Num. Chron.*, 1894, p. 237 ss. (pl. VIII, 6) ; A. HOILM, *Geschichte Siciliens*, III (Leipzig, 1898), p. 680, n° 422 (pl. VI, 13) ; G.-F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, Westminster, 1903, pp. 155-156 (pl. XI, 12) ; *Historical Greek Coins*, p. 110, n° 65 ; W. GIESECKE, *Sicilia Numismatica*, Leipzig, 1923, p. 91 (pl. 21, 7) ; E. BABELON, *op. cit.*, p. 102 (pl. XVIII, 9) ; S. Mirone, *Aréthuse*, 4 (1927), p. 119, n° 80 (pl. XV, 11). Agathoclès avait épousé Tliéoxéné, belle-fille de Ptolémée. Sur le type d'Athéna ailée : IMHOOF-BLUMER, *Die Flügelgestalten der Athena und Nike auf Münzen*, *Num. Zeitschr.*, 3 (1871), p. 1. ss. (pl. V) ; D. LE LASSEUR, *Les déesses armées*, Paris, 1924, p. 334 ss.

109. Monnaies d'argent frappées au nom de Pyrrhus : A. HOLM, *op. cit.*, III, p. 691, n° 461 ; P. GARDNER, *BMC, Thessaly to Aetolia*, p. 112, n°s 9 à 19 (pl. XX, 12) ; *Types*, p. 184 (pl. XI, 22) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 13, n° 3 (pl. XXXI, 18), 4 ; G.-F. HILL, *Coins of Ancient Sicily*, p. 162 (pl. XII, 4) ; W. GIESECKE, *op. cit.*, p. 106 (pl. 23, 6) ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, II, n°s 1900 à 1903 ; Ch. SELTMAN, *op. cit.*, p. 247 (pl. LX, 12). Sur le traitement de la draperie, cf. E. SCHMIDT, *Archaistische Kunst*, p. 61, n. 17.

Monnaies de bronze frappées au nom des Syracusains : POOLE, *BMC, Sicily*, pp. 206-207, n°s 493 à 506 ; G. MACDONALD, *op. cit.*, I, pp. 243-244, n°s 216 à 223 (pl. XVII, 21) ; G.-F. Hill, *Coins of Ancient Sicily*, p. 163 (fig. 46) ; W. GIESECKE, *op. cit.*, p. 111 (pl. 22, 14) ; J. BABELON, *op. cit.*, I, n°s 1353 et 1354.

110. Statères d'or : E.-T. NEWELL, *The Coinages of Demetrius Poliorcetes*, p. 26, n° 21 (pl. II, 11, 12) ; H. GÄBLER, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2, p. 180, n° 3 (pl. XXXII, 28). Même type d'Athéna sur des bronzes : E.-T. NEWELL, *op. cit.*, p. 49, n° 39 (pl. XVII, 27) ; p. 50, n° 41 (pl. IV, 10) ; p. 150, n° 166 (pl. XVII, 5) ; H. GÄBLER, *op. cit.*, p. 183, n° 18 (pl. XXXIII, 11).

111. Sur la victoire de Salamine et sur ses conséquences : E.-T. NEWELL, *op. cit.*, p. 14 ss.

112. E.-T. NEWELL, *op. cit.*, p. 40.

113. Tétradrachmes : IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, pp. 129-130, n°s 69 et 70 (pl. D, 13) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, I, p. 340, n°s 3 à 6 (pl. XXIII, 19) ; J. BABELON, *op. cit.*, II, n° 1698 ; Ch. SELTMAN, *op. cit.*, p. 223 (pl. L, 8) ; H. GÄBLER, *op. cit.*, III, 2, pp. 185-186, n°s 1 à 3 (pl. XXXIV, 1 à 3).

Drachmes : IMHOOF-BLUMER, *OP. CIT.*, P. 124, N° 68 ; H. GÄBLER, *OP. CIT.*, P. 187, N° 5 (PL. XXXIII, 26). SUR LE TYPE D'ATHÉNA BRANDISSANT LE Foudre : D. LE LASSEUR, *LES DÉESSES ARMÉES*, P. 129 SS. ; A.-B. COOK, *ZEUS*, III, 1, P. 868 SS.

114. Tétradrachmes : G.-F. HILL, *Historical Greek Coins*, p. 132, n° 79 ; Ch. SELTMAN, *op. cit.*, p. 225 (pl. LI, 1). Ces monnaies ont été étudiées par A. MAMROTH, *Zeitschr. f. Num.*, 40 (1930), p. 277 ss. (pl. V, 1, 2) ; voir aussi H. GÄBLER, *op. cit.*, p. 190, n° 2 (pl. XXXIV, 16).

Monnaies de bronze : A. MAMROTH, *ZEITSCHR. F. NUM.*, 42 (1935), P. 219, N°s 5, 10, 11 (PL. VI, 5, 10 à 12) ; H. GÄBLER, *OP. CIT.*, P. 191, N°s 8 à 10 (PL. XXXIV, 22, 23) ; P. 194, N° 28 (PL. XXXV, 8).

115. P. GARDNER, *BMC, Kings of Syria*, p. 6, n°s 59 à 61 (pl. II, 13) ; p. 107, n° 8 ; E. BABELON, *Rois de Syrie*, n°s 78 à 85 (pl. III, 7) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 9, n°s 32 à 36 (pl. LXIII, 17) ; E.-T. NEWELL, *The*

Coinage of the Western Seleucid Mints, *Num. Studies*, 4 (1941), p. 94,, n° 911 ss. (pl. XVI, 9 à 19 ; XVII, 1 à 3).

116. P. GARDNER, *op. cit.*, p. 12, n° 50 (pl. IV, 9) ; E. BABELON, *op. cit.*, n°s 151 et 152 (pl. V, 1) ; G. MACDONALD, *op. cit.*, III, p. 15, n°s 29 à 31 (pl. LXIV, 5) ; E.-T. NEWELL, *The Coinage of the Eastern Seleucid Mints*, *Num. Studies*, 1 (1938), p. 55, n°s 145-147 (pl. XIII, 13, 14) ; p. 56, n° 151 (pl. XIV, 3).

117. E. BABELON, *op. cit.*, n° 694 (pl. XV, 8) ; E.-T. NEWELL, *The Coinage of the Western Seleucid Mints*, p. 221, n°s 1312-1314 (pl. XLIX, 10 à 13).

118. P. GARDNER, *op. cit.*, p. 54, n° 33 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 883 ; G. MACDONALD, *op. cit.*, III, p. 61, n° 19.

119. E.-T. NEWELL, *The Coinage of the Western Seleucid Mints*, pp. 267-268, n°s 1439, 1440 (pl. LX, 1, 2).

120. Sur la diffusion de ce type d'Athéna, voir A.-B. COOK, *Zeus*, III, 1, p. 868 ss. (fig. 702 ss.) ; on le retrouve jusque sur les monnaies des princes indiens : *op. cit.*, p. 871 (fig. 712, 713).

121. E. BABELON, *op. cit.*, pp. xxvi-xxvii ; *Aréthuse*, 1 (1923-1924), p. 100 ; W. BAEGE, *De Macedonum sacris*, *Diss. philolog. Halenses*, XXII, 1 (1913), p. 29 ss. L'appellation « Athéna Alkis » a été adoptée par la plupart des numismates : A.-B. COOK, *op. cit.*, p. 869, n. 4 ; certains d'entre eux, cependant, ont fait des réserves à ce sujet : G.-F. HILL, *Histor. Greek Coins*, p. 108.

122. Tite-Live, XLII, 51. Sur la forme exacte du nom (Alkidemos et non Alkis) : H. GÄBLER, *op. cit.*, p. 94, n° 4.

123. HEAD, *BMC, Macedonia*, p. 90, n°s 5 à 9 ; G. MACDONALD, *op. cit.*, I, p. 362, n° 1 (pl. XXV, 2) ; H. GÄBLER, *ibidem* (pl. XVIII, 27) ; A.-B. COOK, *Zeus*, III, 1, p. 869 (fig. 705 et 706).

124. Ci-dessous, p. 122.

125. E. BABELON (*Rois de Syrie*, pp. xxvi-xxvii) déclare au sujet des monnaies où il reconnaît Athéna Alkis : « C'est la reproduction de la statue archaïque du temple de Pella que paraissent avoir pour type les monnaies que nous venons d'énumérer. » L'idée de chercher sur ces monnaies des reproductions de statues reparait encore dans les travaux de E.-T. NEWELL, *The Coinages of Demetrius Poliorcetes*, p. 38 ; *The Coinage of the Western Seleucid Mints*, p. 96, n. 23 a.

126. Voir ci-dessus, p. 116.

127. SVORONOS voyait dans l'Athéna combattante le symbole des libertés des cités grecques, dont les conquérants de l'époque hellénistique se seraient faits les défenseurs : *Tà νομίματα τοῦ χράτους τῶν Ἡπολεμαίων*, I, pp. π-πά. E.-T. NEWELL a montré que, sur les monnaies de Démétrius Poliorcète, Athéna et Poseidon étaient représentés dans l'attitude du combat par allusion à la bataille de Salamine : *The Coinages of Démétrius Poliorcetes*, p. 39. A. MAMROTH croit aussi que les Athénas qui ornent les monnaies d'Antigone Gonatas et de Philippe V évoquent des succès militaires : *Zeitschr. f. Num.*, 40 (1930), pp. 291-292.

128. En voici quelques exemples pour l'Italie méridionale :

a. Didrachmes de Tarente frappés à l'époque d'Archytas (380-345 avant J.-C.) : *Berlin, Beschreib.*, III, 1, p. 257, n° 189 (pl. XIII, 189) ; A.-J. EVANS, *Num. Chron.*, 1889, p. 61 (pl. III, 15) ; M.-P. VLASTO, *JIAN*, I (1898), p. 124, n° 6 (pl. Z' 6).

b. Monnaies d'or de Tarente frappées à l'époque de Pyrrhus : *Berlin, Beschreib.*, III, 1, p. 226, n° 9 (pl. X, 153) ; A.-J. EVANS, *op. cit.*, pp. 139-140 (pl. V, 17) ; M.-P. Vlasto, *JIAN*, 2 (1899), p. 332, n° 6 (pl. IZ', 11, 12) (pour les monnaies de Pyrrhus au type d'Athéna combattante, voir ci-dessus, p. 118).

c. Monnaies des Bruttins (S. MIBONE, *REVUE NUM.*, 1925, p. 8, PL. I, 15, 16) ET DE NÉAPOLIS (A. SAMBON, *MONNAIES ANTIQUES DE L'ITALIE*, I, PARIS, 1903-1904, P. 231 SS., N°s 479, 481, 487, 508).

Pour la Grèce continentale, voir des exemples sur les monnaies de Methylien (E. BABELON, *Traité*, II, 4, n° 505, pl. CCLXXXIX, 18) et de Corinthe (J.-B. CAMMANN, *The Symbols on Staters of Corinthian Type*, *N. N. M.*, 53, 1932, p. 32, n° 13 a).

Pour l'Asie Mineure, on trouvera des exemples sur les monnaies de Parion (E. BABELON, *TRAITÉ*, II, 2, N° 2581, PL. CLXXII, 26), DE RHODES (HEAD, *BMC, CARIA*, P. 246, N° 181, PL. XXXIX, 4) ET DE SIDÉ (SVORONOS, *JIAN*, 6, 1903, P. 214, N° 377).

129. En Italie méridionale, monnaies de Tarente (S. MIRONE, *Revue num.*, 1925, p. 6, pl. I, 6) et de Métaponte (S. Mirone, *ibidem*, pl. I, 14). Pour la Grèce continentale et l'Asie Mineure, voir les exemples réunis ici-même.

130. E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 655 (pl. I, 7) ; *Traité*, II, 2, n° 2302 (pl. CLXIII, 28). E. BABELON place la frappe de cette pièce dans la seconde moitié du V^e siècle (430 à 400 environ) ; de même WROTH, *BMC, Troas*, p. 36. P. GARDNER considère que la monnaie n'est pas antérieure au IV^e siècle : *A History of Ancient Coinage*, p. 308. Sur cette question, voir aussi A.-B. WEST, *Fifth and Fourth Century Gold Coins from the Thracian Coast*, *N. N. M.*, 40 (1929), p. 152, n. 2.

131. Une drachme anépigraphie portant, au droit, une tête d'Athéna et, au revers, une idole de la déesse, fort semblable à l'idole d'Athéna Ilias, a été attribuée à Assos : *Coll. Jameson*, III, n° 2229 (cf. A.-B. WEST, *ibidem*). Une statuette de terre cuite provenant d'Assos (Athènes, Musée nation.) présente Athéna avec les bras pliés à angle droit ; la déesse porte un long voile et une haute coiffure : P. PERDRIZET, *Mélanges Perrot*, Paris, 1903, p. 266 (fig. 5) ; Fougères, *DA*, III, 2, p. 1915 (fig. 5046).

132. J.-R.-S. STERRETT, *Papers of the Amer. School of Class. Studies at Athens*, I (1882-1883), p. 33 (cf. p. 53). Dans une autre inscription, les Assiens invoquent τὴν πάτριον ἀγνὴν παρθένον : TH. CLARKE, *Report of the Investigations at Assos*, 1881, *Papers of the Archaeol. Inst. of America, Class. Series*, I (1882), p. 134. Assos honorait aussi Athéna Ilias, car elle faisait partie de la confédération des villes de Troade dont il est question ci-dessus, p. 111.

133. TH. CLARKE, *op. cit.*, p. 104 ; G. MENDEL, *Catal. des sculptures des musées ottomans*, II (1914), pp. 5-6 ; F. SARTIAUX, *RA*, 1913, II, pp. 23-24. Sur le temple d'Assos, voir la bibliographie dans W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 62.

134. Sur la date de ces monnaies, voir H. VON FRITZE, *Die Münzen von Pergamon (Abh. d. preuss. Ak. d. Wiss., phil.-hist. Kl.*, 1910, Anhang I), pp. 4-5 ; E. OHLEMUTZ, *Die Kulte u. Heiligtümer der Götter in Pergamon*, Giessen, 1940, pp. 21-22 (l'émission aurait été destinée à commémorer la construction du temple d'Athéna sur l'acropole de Pergame).

135. H. VON FRITZE, *l. c.*, pl. I, 7 ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, III, n° 2493 ; Wroth, *Num. Chron.*, 1895, p. 99, n° 18 (pl. V, 13).

136. H. VON FRITZE, *l. c.*, pl. I, 8 ; WROTH, *BMC, Mysia*, p. 110, n° 4 (pl. XXIII, 3).

137. H. VON FRITZE, *l. c.*, pl. I, 10 ; WROTH, *op. cit.*, p. 111, n^{os} 5 à 10 (pl. XXIII, 4) ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 948 ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 276, n° 1 ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, III, n^{os} 2494 à 2496 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n^{os} 5159, 5160 (pl. 188) ; *Dan. Nation. Mus., Mysia*, pl. 8, n^{os} 317 à 322.

138. Sur cette tradition, voir H. VON FRITZE, *op. cit.*, p. 38 ; E. OHLEMUTZ, *op. cit.*, p. 16 ; E.-V. HANSEN, *The Attalids of Pergamon*, New York, 1947, pp. 405-406. Un fragment de la frise de Télèphe, au grand autel de Pergame, montre Augé aux pieds de la statue d'Athéna : C. ROBERT, *Jahrb.*, 3 (1888), pp. 45-46 ; H. SCHRADER, *Jahrb.*, 15 (1900), pp. 126-127 ; H. WINNEFELD, *Altertümer von Pergamon*, III, 2 (1910), p. 176, 20. Platte (pl. XXXI, 7).

Un autre fragment représenterait l'inauguration du culte de la déesse : H. SCHRADER, *OP. CIT.*, PP. 123-124 ; H. WINNEFELD, *OP. CIT.*, P. 168, 11. PLATTE (PL. XXXI, 5), MAIS L'INTERPRÉTATION DU SUJET N'EST PAS ASSURÉE : H. VON FRITZE, *OP. CIT.*, P. 38 ; E. OHLEMUTZ, *OP. CIT.*, P. 20, N. 10.

139. H. VON FRITZE, *op. cit.*, pp. 35-36 ; cf. E. OHLEMUTZ, *op. cit.*, p. 21 ; E.-V. HANSEN, *op. cit.*, p. 406. Autre image archaïsante d'Athéna sur un relief qui provient du sanctuaire de la déesse : F. WINTER, *Altert. von Pergamon*, VII (1908), pp. 270-271, n° 343, Beibl. 37 ; E. OHLEMUTZ (*op. cit.*, p. 20) pense que

l'idole devait être coiffée d'un casque comme l'Athéna du relief ; le polos, cependant, paraîtrait mieux indiqué pour une statue de culte.

140. La statue daterait de la construction du temple d'Athéna sur l'acropole, construction que l'on place aujourd'hui, non plus au IV^e siècle (H. VON FRITZE, *op. cit.*, p. 37, d'après R. BOHN, *Altert. von Pergamon*, II, 1885, p. 24), mais au début du III^e siècle, à l'époque de Philétère : W. ZSCHIEZSCHMANN, *Pergamon, PWRE*, XIX (1938), col. 1258 ; A. SCHÖBER, *Wiener Jahresh.*, 32 (1940), *Beibl.*, col. 80 ; E. OHLEMUTZ, *op. cit.*, p. 16 ss. ; E.-V. HANSEN, *op. cit.*, p. 222.

141. Au droit, proue de vaisseau : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, II, p. 308 (pl. X, 7). Sur d'autres monnaies de Phasélis, Athéna est représentée debout à droite, tenant le foudre à la main droite et se couvrant de l'égide : voir ci-dessous, p. 126, n. 8. La lance d'Achille était suspendue dans le temple d'Athéna à Phasélis : Pausanias, III, 3, 8 (cf. F. PFISTER, *Der Reliquienkult im Altertum*, RVV, V, 1909-1912, p. 331) ; sur l'Athéna de Phasélis, voir V. BÉRARD, *BCH*, 16 (1892), p. 445 ; RUGE, *Phasélis, PWRE*, XIX (1938), col. 1881-1882.

142. IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 311, n° 62 ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, n°s 2375 et 2376 ; HEAD, *BMC, Caria*, p. 110, n° 81 ; *Dan. Nation. Mm., Caria*, pl. 8, n° 380.

143. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 311, n° 62 a.

144. HEAD, *op. cit.*, p. 111, n° 86 (pl. XIX, 4).

145. E. BABELON, *op. cit.*, n° 6540 (pl. XVIII, 15).

146. E. BABELON, *op. cit.*, n° 6541 ; HEAD, *BMC, Phrygia*, p. 400, n° 45 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 295, n° 18.

147. De Claude à Gallien : HEAD, *BMC, Phrygia*, p. 397, n° 30 (pl. XLVI, 13) ; cf. E. BABELON, *op. cit.*, n° 6532.

148. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 294, n° 15.

149. IMHOOF-BLUMER (*l. c.*) y reconnaît Lakedaimon, HEAD (*l. c.*) y voit plutôt Acamas, le fils de Thésée.

150. E. BABELON, *op. cit.*, n° 6546 (pl. XVIII, 16).

151. E. BABELON reconnaît un Palladium sur une monnaie de Temnos en Eolide (*Coll. Waddington*, n° 1348) et sur une monnaie de Tabae en Carie (*op. cit.*, n° 2623) (les deux monnaies reproduites ici d'après moulages : pl. IX, 8, 8 a) ; en réalité, ces pièces appartiennent toutes deux à Temnos et ont, pour type du revers, non pas une Athéna, mais un guerrier qui brandit une lance à la main droite : *Dan. Nation. Mus., Aeolis-Lesbos*, pl. 6, n°s 259 à 261 (cf. *Num. Chron.*, 1914, p. 260). Pour des exemples d'Athéna armée de la lance ou du foudre, voir les monnaies d'Orthosie en Carie (HEAD, *BMC, Caria*, p. 143, n° 1, pl. XXIII, 3), de Phasélis en Lycie (HILL, *BMC, Lycia*, p. 81, n° 15, pl. XVI, 13 ; p. 82, n°s 18 à 21, pl. XVII, 3 ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 504, n° 5 et 6 ; SVORONOS, *JIAN*, 6, 1903, p. 193, n°s 133 et 134 ; A.-B. COOK, *Zeus*, III, 1, p. 871, fig. 711) ; sur une proue de vaisseau : HILL, *op. cit.*, p. 81, n° 14, pl. XVI, 12 ; SVORONOS, *op. cit.*, p. 192, n° 128, pl. XII, 2), de Sidé en Pamphylie (HILL, *op. cit.*, p. 295, n° 62 A, pl. XLIII, 8 ; G. Macdonald, *Hunter. Coll.*, II, p. 511, n° 6), de Soli en Cilicie (HILL, *BMC, Lycaonia*, p. 151, n°s 39 et 40, pl. XXVI, 12).

152. Ci-dessus, p. 115.

153. Athéna brandissant le foudre (297-255 avant J.-C.) : E. BEULÉ, *Les monnaies d'Athènes*, p. 386 ; HEAD, *BMC, Attica*, p. 84, n°s 582 à 584 (pl. XV, 2) ; G. Macdonald, *Hunter. Coll.*, II, p. 74, n°s 199 et 200 ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 135 (pl. AA, XIV) ; SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 22, 53 à 58 ; A.-B. COOK, *Zeus*, III, 1, p. 871 (fig. 710). Cette Athéna évoque peut-être le Palladium dont les Athéniens se prétendaient les possesseurs (ci-dessus, p. 103). Sur la question compliquée et longuement débattue de l'Athéna Polias : L.-R. FARNELL, *Cuits*, I, p. 332 ss. ; A. FRICKENHAUS, *AM*, 33 (1908), p. 17 ss. ; E. PETERSEN, *Klio*, 9 (1909), p. 242 ss. ; G. VON BRAUCHITSCH, *Die panathenäischen Preisamphoren*, Leipzig-Berlin, 1910, p. 167 ss. ; A. FRICKENHAUS, *Tiryns*, I (Athènes, 1912), pp.

109-111 ; H. Thiersch, *Ependytes und Ephod*, Stuttgart, 1936, p. 32. F. PFISTER fait observer que l'Athéna Polias est distincte du Palladium : *Der Reliquienkult im Altertum*, p. 341, n. 1098.

154. Athéna brandissant la lance (197-146 avant J.-C.) : HEAD, *BMC, Central Greece*, p. 31 (pl. IV, 26) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 124 (pl. Y, XVI). La statue d'Athéna Cranaia, exécutée par les fils de Polyclès et qui montrait la déesse prête au combat (Pausanias, X, 34, 8 : Ἐατι δὲ ἔβλεπασμένον ὡς ἐς μάχην) était, semble-t-il, d'un type différent : P. PARIS, *Élatée. La ville. Le temple d'Athéna Cranaia*, Paris, 1891, p. 121 ss.

155. *Dan. Nation. Mus., Argolis-Aegean Islande*, pl. 6, n° 308.

156. POOLE, *BMC, Thrace*, p. 133, n° 8 à 12 ; *Berlin, Beschreib.*, I, pp. 189-190, n° 15 à 21 ; SVORONOS, *JIAN*, 6 (1903), p. 178, n° 6.

157. P. GARDNER, *BMC, Thessaly to Aetolia*, p. 1 ss., n° 1 ss. ; *Types*, p. 201 (pl. XII, 36) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, I, p. 456 ss. ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, II, n° 1873 ss. ; pour les monnaies de bronze : E. ROGERS, *The Copper Coinage of Thessaly*, Londres, 1932. Cette déesse serait Athéna Itonia ; voir les articles de DREXLER et de Adler dans ROSCHER, *Lex.*, II, p. 567 ss. et *PWRE*, IX (1916), col. 2374 ss.

158. Hadrien, Faustine l'aînée : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pp. 122-123 (pl. Y, X et XI) ; SVORONOS, *BCH*, 20 (1896), p. 39, n° 65 (pl. XXVIII, 8) ; p. 44, n° 80 (pl. XXIX, 9 et 10) ; *JIAN*, 13 (1911), p. 295, n° 946 (pl. XIII, 12). Ces monnaies reproduiraient la statue, offrande de Marseille, que Pausanias (X, 8, 6) vit dans le vestibule du temple d'Athéna Pronaia : P. PERDRIZET, *Delphes et Marseille, Revue Univ. du Midi*, 1897, p. 131 ; A. BLANCHET, *La Minerve de Massalia*, dans *Corolla numismatica. Num. Essaye in Honour of B.-V. Head*, Oxford, 1906, p. 13. J'ai pu voir au Musée de Delphes les fragments, trouvés à Marmaria, d'une grande statue d'Athéna dont le type, tout au moins, paraît conforme à celui qui figure sur les monnaies (cf. Ch. PICARD, *Manuel*, II, 2, p. 671, η. 1, d'après les renseignements de P. de La Coste-Messelière).

159. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 135 (pl. AA, XV) ; SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), p. 116, n° 49 et 50 (pl. I, 19) ; *Les monnaies d'Athènes*, pl. 84, 29 et 30. Les autres Athéna qui sont représentées chargeant l'ennemi (SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 84, 36 à 42) ne peuvent passer pour des reproductions de statues archaïques.

160. Lucius Verus, Septime Sévère, Géta : HEAD, *BMC, Attica*, p. 124, n° 57 (pl. XXII, 10) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 7 (pl. A, XI) ; p. 154 (pl. FF, III).

161. Athéna brandissant le foudre : HEAD, *BMC, Corinth*, p. 64, n° 525 (pl. XVI, 5) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 21, n° 20 (pl. E, XCI) ; K.-M. EDWARDS, *Corinth*, VI, p. 16, n° 18.

162. Septime Sévère, Iulia Domna, Plautilla : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 91, n° 1 (pl. S, X) ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, II, 2, p. 844 (Mzt. V, 4).

163. Géta : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 32, n° 1 (pl. H, 1).

164. Commode : P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 167, n° 19 (pl. XXXI, 4) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 47, n° 2 (pl. M, V).

165. Septime Sévère : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 108 (pl. V, XXI).

166. Septime Sévère, Domna : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 68, n° 6 (pl. P, VII).

167. Septime Sévère : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 164, n° 1 (pl. GG, XXIV).

168. On notera, à côté de l'image de la Chalkioicos (voir ci-dessous, p. 217), une Athéna combattante du type usuel : *Dan. Nation. Mus., Phlissia-Laconia*, pl. 12, n° 617 (Géta).

169. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 32 ; cf. BÖLTE, *Kleonai*, *PWRE*, XI (1921), col. 722. Le texte de Pausanias (II, 15, 1) ne fournit pas d'indication sur l'aspect de la statue ; par ailleurs, IMHOOF-BLUMER et P. GARDNER (*ibidem*) notent que l'Athéna figurée sur les monnaies, tout en reproduisant l'aspect traditionnel des anciens Palladia, témoigne d'un art beaucoup plus évolué.

170. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 47 ; LIPPOLD, *Kalon*, *PWRE*, X (1919), col. 1757. IMHOOF-BLUMER et P. GARDNER (*l. c.*) reconnaissent que les graveurs ont peut-être simplement reproduit un type

conventionnel : « the die-sinkers may have intended merely to portray the general type of an archaic Athene ». La statue se dressait sur l'acropole de la cité : Pausanias, II, 32, 5.

171. L'Athéna d'Endoios, enlevée par Auguste, fut remplacée par une statue d'Athéna Hippias qui provenait du dème des Manthouréens : Pausanias, VIII, 46, 1 ss. C'est donc cette seconde statue, plutôt que l'Athéna d'Endoios, qui aurait été reproduite par les graveurs. Mais on peut aussi songer à Athéna Poliatis, dont le culte est également attesté à Tégée (Pausanias, VIII, 47, 5). Nous ne savons pas si la statuette de bronze trouvée à Tégée et représentant Athéna combattante peut être mise en rapport avec la statue d'Endoios, comme le pense CH. DUGAS (*BCH*, 45, 1921, p. 359 ss., pl. XIII ; cf. CH. PICARD, *REG*, 47, 1934, p. 388 ; *Manuel*, I, p. 641). Sur les Athéna attribuées à Endoios, voir W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 104 ss.

172. Pausanias, VII, 27, 2. L'attribution à Phidias est admise par LIPPOLD, *Phidias*, *PWRE*, XIX (1938), col. 1924. D'autres savants ont fait observer que l'Athéna reproduite sur les monnaies semble appartenir à une époque plus ancienne : KLEIN, *Arch. epigr. Mitt.*, 7 (1883), p. 69 ; FURTWÄNGLER, *Meisterwerke*, p. 57.

173. Voir ci-dessus, p. 128, η. 1.

174. Le vêtement de l'Athéna de Pellène est divisé en bandes horizontales ; ce trait, qui se retrouve, par exemple, sur les reproductions de l'Athéna de Gitiadas (ci-dessus, p. 217), semble bien indiquer qu'il s'agit d'une copie de statue.

175. Pour les monnaies de Mélos, voir ci-dessus, p. 218. On trouvera encore des Athéna combattantes sur les monnaies d'Ios (WROTH, *BMC, Crete*, p. 101, n^{os} 1 à 4, pl. XXIII, 8 à 10 ; p. 102, n^o 9, pl. XXIII, 12), de Lappa en Crète (SVORONOS, *Num. de la Crète ancienne*, p. 215, n^{os} 2 7, pl. XX, 15 ; p. 216, n^o 35, pl. XX, 19) et du Koinon des Crétois (SVORONOS, *op. cit.*, p. 350, n^o 97, pl. XXXV, 11).

176. Tétradrachmes : P. GARDNER, *BMC, Kings of Syria*, p. 59, n^o 17 (pl. XVIII, 1) ; IMHOOF-BLUMER, *Annuaire de num.*, 7 (1883), p. 114, n^{os} 50 et 51 (pl. VI, 33) ; E. BABELON, *Rois de Syrie*, n^o 929 (pl. XIX, 1) ; G. Macdonald, *Hunter. Coll.*, III, p. 67, n^{os} 1 et 2 (pl. LXVII, 17).

Drachmes : P. GARDNER, *op. cit.*, p. 77, n^o 21 (pl. XXI, 5) ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 115, n^o 52 (pl. VI, 34).

177. Drachmes : G. MACDONALD, *Zeitschr. f. Num.*, 29 (1912), p. 98, n^o 25 (pl. V, 3).

178. Tétradrachme : *Coll. Jameson*, I, n^o 1751.

179. E. BABELON (*op. cit.*, p. CXXXII) se demande si l'objet qu'elle tient à la main droite est une lance ou un thyrsos ; P. GARDNER, dans le catalogue du British Museum (*II. cc.*), le décrit comme une lance.

180. E. BABELON, *Rois de Syrie*, p. CXXXII.

181. HILL, *BMC, Lycaonia*, p. CXXIII, n. 4.

182. Sur ce symbole, voir PH. LEDERER, *Zeitschr. f. Num.*, 41 (1931), pp. 254-255.

183. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 125 ; HILL, *l. c.*

184. Autonomes : IMHOOF-BLUMER, *Num. Zeitschr.*, 16 (1884), p. 284, n^o 128 (pl. V, 20).

Antonin le Pieux : IMHOOF-BLUMER, *ANNUAIRE DE NUM.*, 7 (1883), p. 117, N^o 58 (PL. VI, 37).

Sur des monnaies d'Etruscilla, Athéna tend la main à Amphilochos ; on y reconnaît parfois les protomés de serpents qui hérissent le bas du corps : IMHOOF-BLUMER, *OP. CIT.*, p. 119, N^o 63 (PL. VI, 40).

Sur une monnaie de Valérien (?), Athéna Magarsis est figurée à côté de la Cité assise : IMHOOF-BLUMER, *KLEINAS. MÜNZEN*, II, p. 472, N^o 15 (SUR CETTE MONNAIE, CF. M. ROSTOVZEFF DANS *MÉLANGES SYRIENS OFFERTS À R. DUSSAUD*, I, 1939, p. 289).

185. IMHOOF-BLUMER, *Annuaire de num.*, 7 (1883), p. 126.

186. Arrien, *Anab.*, II, 5, 9. Sur Athéna Magarsis, voir HÖFER dans Roscher, *Lex.*, II, col. 2231-2232 ; KRUSE dans *PWRE*, XIV (1928), col. 292. Sur la visite d'Alexandre, voir G. RADET, *Alexandre le Grand*, Paris, 1931, p. 71. G. RADET (*l. c.*) dit au sujet du sanctuaire de Magarsos : « Une autre ville gréco-asiatique, Magarsus, possède un sanctuaire où, sous le nom d'Athéna, est vraisemblablement adorée une des innombrables variantes de la Terre-Mère. »

187. Ci-dessous, p. 219. W. LERMANN rapproche le casque à triple aigrette de celui de la Parthénos (cf. ci-dessous, p. 267) et pense que la statue d'Athéna Magarsis est une œuvre composite, exécutée sous l'influence du chef-d'œuvre de Phidias : *Athenatypen auf griech. Münzen*, Munich, 1900, p. 71. Mais l'Athéna figurée sur le bas-relief de Mélos porte aussi un casque à triple aigrette.

Chapitre III. Artémis, aphrodite et les déesses asiatiques

- 1 Comme le Palladium de Troie, la statue de l'Artémis Taurique appartient plus au domaine de la mythologie qu'à celui de l'histoire de l'art ; nous nous efforcerons, cependant, de grouper les documents numismatiques que l'on peut mettre en rapport avec cette célèbre idole. Nous étudierons ensuite quelques images d'Artémis et d'Aphrodite qui ornent les monnaies de la Grèce d'Europe, puis nous examinerons les témoignages des monnaies sur les idoles de ces déesses asiatiques dont beaucoup étaient adorées sous les noms d'Artémis ou d'Aphrodite.

I. L'Artémis Taurique

- 2 De toutes les statues d'Artémis, la plus célèbre est celle qu'Oreste et Iphigénie avaient rapportée, disait-on, de Tauride. Nous savons qu'autour de cette idole, comme autour du Palladium troyen, s'étaient créées de nombreuses légendes¹. Selon la tradition admise par les Athéniens, c'est à Brauron, en Attique, qu'Iphigénie avait déposé la statue ; Pausanias ajoute que Xerxès s'en était emparé et l'avait emportée à Suse ; Séleucus, après avoir fondé Laodicée de Syrie, en aurait fait cadeau aux habitants de cette ville². Cependant, les Spartiates prétendaient posséder l'image d'Artémis qu'Oreste, disaient-ils, avait ramenée dans sa patrie, à Lacédémone, où elle était adorée sous le nom d'Artémis Orthia³. Plusieurs cités d'Asie Mineure émettaient, de leur côté, des prétentions analogues. Comana de Cappadoce, peut-être suivie par Comana du Pont, identifiait l'Artémis Taurique à la déesse Ma⁴, tandis que les habitants de Castabala faisaient valoir les titres de leur Artémis Perasia⁵ et les Lydiens ceux de leur Artémis Anaïtis⁶.
- 3 Les témoignages des monnaies ne sont pas, pour l'Artémis Taurique, aussi nombreux et aussi précis que pour le Palladium de Troie. Rien ne permet de dire si l'idole d'Artémis reproduite sur les tétradrachmes athéniens du nouveau style est une Artémis Brauronienne, plutôt que toute autre image de la déesse⁷. L'Artémis Orthia ne nous est pas mieux connue et l'on n'en trouve, semble-t-il, aucune reproduction sur les monnaies de Lacédémone⁸. Quant aux villes d'Asie Mineure qui prétendaient posséder la

célèbre statue, leurs monnaies ne nous offrent, comme on pouvait s'y attendre, que des images des déesses orientales qui furent identifiées à l'Artémis Taurique : ni Ma, figurée avec le bouclier et la massue sur les monnaies de la Comana pontique⁹ ni Artémis Anaïtis, enveloppée dans ses longs voiles comme les autres déesses de l'Orient¹⁰, ne trahissent pas leur aspect l'origine étrangère que la légende s'efforçait de leur attribuer.

- 4 Des monnaies de Laodicée (pl. XI, 1, 2), frappées à l'époque impériale, montrent une déesse debout, vêtue du peplos et coiffée d'un polos, brandissant une hache dans la main droite et tenant à la main gauche un bouclier ovale ; à ses pieds, deux cerfs sont disposés symétriquement¹¹. On a cru reconnaître sur ces monnaies la statue de Brauron, transportée à Suse par Xerxès et donnée à Laodicée par Séleucus, selon la tradition que rapporte Pausanias¹². Mais il s'agit, ici encore, de quelque divinité locale, assimilée, comme tant d'autres, à l'Artémis Taurique¹³. C. Robert voyait, dans l'histoire du transfert à Laodicée de la statue de Brauron, une légende inventée à l'époque de Séleucus pour rehausser la valeur du cadeau que le roi faisait à la ville de Laodicée¹⁴. Les monnaies semblent confirmer cette hypothèse, car elles montrent qu'il existait, dans d'autres villes d'Asie, des idoles fort proches de celle de Laodicée¹⁵.
- 5 C'est dans sa patrie, la Chersonèse Taurique, que nous avons le plus de chance de trouver la déesse représentée sous son aspect véritable. Les monnaies de Chersonèse offrent différents types d'Artémis¹⁶. Sur certaines d'entre elles, qui datent d'une époque récente, la déesse, debout, coiffée d'une couronne murale, brandit un épieu dans la main droite et tient un arc à la main gauche¹⁷. On a proposé de voir sur ces monnaies la copie d'une statue¹⁸, mais l'attitude animée d'Artémis et les variantes que l'on observe entre les différents types monétaires ne sont guère favorables à une hypothèse de ce genre. Quoiqu'il en soit, on notera que le geste de cette Artémis est emprunté à l'Athéna combattante¹⁹ ; nous savons, par ailleurs, que les artistes, lorsqu'ils ont représenté quelque scène de la légende d'Oreste, n'ont pas hésité à donner à Artémis les traits que l'on prêtait généralement au Palladium des Troyens²⁰. L'image de l'Artémis Taurique ne semble pas avoir revêtu aux yeux des Grecs une forme bien définie ; c'est sans doute ce qui explique que les identifications les plus diverses aient été proposées au sujet de cette idole.

II. Artémis et Aphrodite sur les monnaies de la Grèce d'Europe

- 6 Il est rare qu'Artémis et Aphrodite, du moins sur les monnaies de la Grèce d'Europe, revêtent l'aspect de vieilles statues de culte²¹. Nous n'aurons à signaler que quelques images de ces déesses qui puissent passer pour des reproductions de statues archaïques²².
- 7 1° *Artémis*. — On n'hésitera pas à reconnaître une statue de ce type sur un tétradrachme d'Abdère qui, en raison de sa date (400-390 avant J.-C.), mérite de retenir toute notre attention :
- 8 *ΑΒΔΗΡΗ* Griffon couché à gauche. — *Ρ/ΕΠΙ ΠΟΛΥΚΡΑ ΤΕΟΣ* Artémis debout de face sur une base. Elle porte une longue tunique retenue à la taille par une ceinture. La tête est surmontée d'un polos et la chevelure tombe en longues mèches sur les épaules. Les bras

sont pliés symétriquement ; la main droite tient un rameau que cherche à atteindre un cerf debout derrière la déesse ; la main gauche tient un arc. Carré creux.

- 9 AR. Tétradrachme²³ (pl. XI, 3).
- 10 Un autre tétradrachme d'Abdère, qui porte le nom du même magistrat au nominatif, offre une image d'Artémis semblable à la précédente. La déesse, debout à droite, les cheveux tombant en nattes sur la nuque, est vêtue de façon identique et tient en mains les mêmes attributs. Le bras gauche est avancé, tandis que le bras droit, plié à angle droit, est ramené contre le corps. La jambe gauche est avancée. Le cerf est placé à la droite d'Artémis (pl. XI, 4)²⁴.
- 11 Sur ce second type monétaire, il n'y a ni base ni polos. Cependant, le graveur s'est incontestablement inspiré de la même statue de culte. Il est vrai que les bras ne sont pas disposés symétriquement puisque le bras droit est ramené contre le corps, mais cette modification a été imposée au graveur pour des raisons de perspective. Quelques détails sont même indiqués sur le second tétradrachme d'une manière plus exacte que sur le premier. Il est certain, en effet, que le cerf se trouvait en réalité à côté d'Artémis ; si le premier tétradrachme le montre derrière la déesse, c'est parce que le graveur a voulu éviter un raccourci difficile à rendre avec un aussi faible relief ; il l'a donc fait pivoter de quatre-vingt-dix degrés et l'a ainsi ramené dans le plan de la statue. Pour la même raison, il a écarté latéralement les bras de la déesse, alors qu'en réalité ils étaient avancés ; le second tétradrachme, où la position du bras gauche est indiquée avec exactitude, permet de nous en assurer. Nous pouvons ainsi, en interprétant judicieusement ces représentations et en combinant les renseignements qu'elles nous fournissent, arriver à reconstituer avec beaucoup de précision une intéressante statue de culte, connue seulement par le témoignage des monnaies²⁵.
- 12 Une autre image d'Artémis qui présente incontestablement des traits archaïques apparaît, comme symbole, sur des tétradrachmes athéniens du nouveau style, frappés au nom des magistrats Euboulidès et Agathoclès. On a cherché, de diverses façons, à identifier la statue reproduite sur ces monnaies. B. Pick y reconnaissait le pendant de l'Apollon de Délos ; il pensait, en effet, à une Artémis de Tectaios et Angéliou, mentionnée par Athénagoras²⁶.
- 13 On pourrait encore signaler, sur des monnaies d'Éléonte dans la Chersonèse de Thrace, une déesse debout de face, les bras pliés à angle droit, dont Imhoof-Blumer a noté les traits archaïques (pl. XI, 5)²⁷. Mais ces monnaies, dont l'interprétation reste assez incertaine, ne nous apprennent que peu de chose. Quant à la statue d'Artémis Laphria, œuvre de Ménaechmos et Soïdas, elle nous demeure sans doute inconnue ; en effet, les monnaies de Patras, où l'on a cru en trouver des reproductions, offrent un type d'Artémis qui ne paraît pas antérieur au IV^e siècle avant J.-C.²⁸.
- 14 2° *Aphrodite*. — Les auteurs anciens attribuent à certaines idoles d'Aphrodite une origine fort ancienne, mais il ne semble pas que l'on trouve sur les monnaies le souvenir de ces œuvres primitives²⁹. Nous nous bornerons à examiner la statue qui est reproduite, à partir de 167 avant J.-C., sur les monnaies de Leucade ; on s'accorde aujourd'hui à y reconnaître une image de la déesse :
- 15 Déesse debout à droite sur une base, vêtue d'un long chiton avec repli, la tête surmontée d'un croissant, les cheveux ramenés en chignon sur le haut du crâne. Elle a le bras droit fléchi et tient un aplustre à la main droite ; debout à sa gauche, un cerf ;

derrière, un sceptre noueux surmonté d'un oiseau. Le tout dans une couronne de laurier. — R /ΑΕΥΚΑ ΔΙΩΝ et nom de magistrat. Proue tournée à droite.

- 16 AR. Statères³⁰ (pl. XI, 6-8).
- 17 Ces types monétaires présentent diverses variantes ; parfois le sceptre surmonté de l'oiseau est absent de ces représentations³¹, ou bien un oiseau aux ailes entr'ouvertes est posé sur le bras droit de la déesse³². On reconnaît la même divinité, avec les mêmes attributs, sur des monnaies de bronze, tantôt tournée à droite comme sur les statères³³, tantôt tournée à gauche et tenant alors, de la main gauche abaissée, un objet dont la nature paraît difficile à déterminer (pl. XI, 9)³⁴.
- 18 La déesse figurée sur ces monnaies est décrite dans le catalogue du British Museum comme une Artémis, sans doute en raison du croissant qui la couronne et du cerf qui l'accompagne³⁵. Toutefois, l'aplustre indique une divinité protectrice de la navigation et l'on a généralement admis, à la suite de E. Curtius, qu'il s'agit d'Aphrodite Aeneias³⁶ ; celle-ci possédait, en effet, un sanctuaire à Leucade, « sur l'îlot, entre le canal et la ville »³⁷.
- 19 R. Texier attribue à ce culte une origine préhellénique et note au sujet de ce type d'Aphrodite : « Nous sommes ici, sans conteste possible, en présence d'une statue de culte archaïque : le costume, la coiffure, l'attitude raidie le confirment »³⁸. Nous n'hésitons pas, en effet, à reconnaître dans cette figure, dressée sur une base, la copie d'une statue de culte, mais, si la raideur de l'attitude révèle une effigie cultuelle, le costume et la coiffure n'apportent, à notre avis, aucune indication décisive sur le style de cette image³⁹.

III. Les déesses asiatiques

- 20 Les déesses asiatiques dont nous aurons à examiner la physionomie sont de vieilles divinités locales qui, même sous des noms grecs, ont conservé des traits fort caractéristiques⁴⁰. Leurs idoles, que nous voyons reproduites en si grand nombre sur les monnaies d'Asie Mineure, gardent souvent la raideur des vieilles statues de culte⁴¹.
- 21 L'étude des types monétaires où figurent les images de ces déesses est particulièrement difficile, car beaucoup de cultes orientaux ne sont connus que d'une manière tout à fait insuffisante. Le nom même qu'il convient d'appliquer à telle ou telle de ces divinités ne peut pas toujours être établi d'une façon certaine. Nous savons, il est vrai, que la grande déesse d'Éphèse était une Artémis⁴² celle d'Aphrodisias une Aphrodite⁴³ et que la déesse de Myra était adorée sous le nom d'Eleuthera⁴⁴. Nous reconnaissons également Artémis Kindyas sur les monnaies de Bargylia⁴⁵, Artémis Claria et Artémis Leucophryéné sur celles de Colophon⁴⁶ et de Magnésie du Méandre⁴⁷ Nous identifions aussi, grâce à la légende qui accompagne le type monétaire, une Astyréné sur les monnaies d'Antandros⁴⁸ et une Codroméné sur celles de Dioshiéron (pl. XI, 10)⁴⁹.
- 22 Mais il arrive souvent que l'identité de la déesse ne puisse être établie que par l'examen du type monétaire lui-même⁵⁰. Telle attitude particulière, tel détail du costume fournissent, à cet égard, d'utiles indications⁵¹. Des renseignements plus précis nous sont donnés par les attributs que la déesse tient en mains ou qui accompagnent son image⁵². Cependant, les résultats auxquels conduisent de semblables recherches restent fort incertains, puisque ces déesses, que nous les dénommons Artémis, Aphrodite ou Coré,

sont, en fait, de vieilles divinités anatoliennes, qui ne peuvent être assimilées entièrement aux divinités du panthéon hellénique.

- 23 Les idoles des déesses asiatiques qui figurent sur les monnaies sont trop nombreuses pour que nous puissions les passer toutes en revue. Nous nous bornerons à en étudier quelques-unes, qui nous ont paru les plus dignes de retenir notre attention : l'Artémis de Pergé et la déesse de Sardes, aussi remarquables par leur étrangeté que par leur aspect primitif⁵³, l'Aphrodite d'Aphrodisias et l'Artémis d'Éphèse, qui nous sont connues par de nombreuses répliques et peuvent donc être l'objet d'un examen plus approfondi⁵⁴. Cependant, nous nous efforcerons, tout d'abord, de grouper quelques indications générales et de déterminer les traits principaux des idoles de cette espèce.
- 24 1° *Le vêtement et la parure.* — Les deux ornements les plus caractéristiques de ces idoles sont le voile et le calathos. Le calathos a des formes variables et est parfois fort élevé⁵⁵. La coiffure de l'Artémis d'Éphèse comporte, outre le calathos, un édifice en forme de temple ; cet échafaudage compliqué a été reproduit par les graveurs de diverses façons⁵⁶. Le voile est placé au-dessus ou au-dessous du calathos ; parfois, il semble s'arrêter aux épaules⁵⁷ ou à la taille⁵⁸, mais, le plus souvent, il descend jusqu'aux pieds de l'idole ; tantôt, il suit les contours du corps⁵⁹, tantôt, il s'en écarte et se déploie largement derrière la statue (pl. XI, 12, 14, 16)⁶⁰. L'idole de la déesse de Sardes a le corps et les bras entièrement dissimulés par une draperie⁶¹. L'Artémis d'Éphèse ne porte pas de voile ; elle a le visage encadré par un ornement en forme de nimbe. H. Thiersch a montré que ce nimbe est constitué par le chiton lui-même qui est ramené sur la tête à la façon d'un capuchon⁶².
- 25 Les Artémis asiatiques portent fréquemment le chiton avec repli (pl. XI, 13 ; pl. XII, 8, 9)⁶³. Parfois ce chiton, serré autour des jambes, prend l'aspect d'une gaine qui va en s'amincissant vers le bas, puis s'évase autour des pieds de la déesse (pl. XI, 12)⁶⁴. Certaines idoles sont véritablement engainées : la partie inférieure de leur corps est enveloppée dans une gaine aux formes rigides qui est décorée de reliefs⁶⁵. Il est généralement impossible de distinguer sur les monnaies les motifs de cette décoration que les graveurs ont rendus d'une manière schématique, mais nous les voyons reproduits sur les répliques de l'Artémis d'Éphèse et de l'Aphrodite d'Aphrodisias⁶⁶. Parfois, l'idole est entièrement engainée : la déesse dont l'image figure sur les monnaies d'Anemourion semble entourée de bandelettes et revêt ainsi l'aspect d'une momie égyptienne (pl. XI, 16)⁶⁷.
- 26 Les déesses asiatiques sont parées de colliers, de guirlandes et d'ornements divers⁶⁸. L'Artémis d'Éphèse porte en outre sur la poitrine plusieurs rangées de « mamelles » postiches⁶⁹. Ce trait ne lui est pas particulier, ainsi qu'en témoignent les monnaies de Kidrama⁷⁰. L'Artémis Leucophryéné, reproduite sur les monnaies de Magnésie du Méandre, a aussi la poitrine couverte d'ornements en forme de « mamelles » (pl. XI, 14, 15)⁷¹. Peut-être ces ornements avaient-ils, à l'origine tout au moins, une signification différente de celle que nous leur attribuons aujourd'hui d'après le témoignage d'auteurs de basse époque⁷². On notera, en effet, qu'ils apparaissent également sur la poitrine du Zeus Labraundos⁷³. Les deux idoles jumelles d'Aspendos en sont entièrement couvertes et présentent ainsi parfois l'aspect de grappes de raisin (pl. XII, 1-4)⁷⁴.
- 27 2° *Les « bandelettes ».* — La statue d'Artémis Kindyas, qui est reproduite sur les monnaies de Bargylia en Carie (pl. XII, 5)⁷⁵ et qui figure en symbole sur des tétradrachmes d'Antiochus III (pl. XII, 6)⁷⁶, a les bras croisés sur la poitrine. D'autres idoles ont un bras

sur la poitrine et l'autre le long du corps ; des exemples de cette attitude se présentent sur les monnaies de Sébastopolis en Carie (pl. XII, 8, 9)⁷⁷, sur des pièces de Rhodes où une statue de ce type figure en symbole (pl. XII, 7)⁷⁸ ou comme type du revers⁷⁹, sur des bronzes de Ptolémée III⁸⁰.

- 28 Mais, le plus souvent, les déesses asiatiques sont représentées avec les bras pliés à angle droit et les avant-bras étendus latéralement⁸¹. Elles tiennent généralement, dans leurs mains ou attachés à leurs poignets, des ornements en forme de bandelettes noueuses qui descendent verticalement, parfois sans toucher le niveau du sol⁸², ou qui convergent vers les pieds de la statue⁸³. Ces « bandelettes » se terminent parfois par un objet que l'on a décrit de diverses façons : comme une urne⁸⁴, comme un trépied⁸⁵, comme une houpe à trois touffes⁸⁶. La signification de ces mystérieux ornements reste assez incertaine et les archéologues ont proposé, à leur sujet, les explications les plus diverses. Les uns y ont vu des supports destinés à maintenir les bras de l'idole⁸⁷, les autres des chaînes qui la rivaient sur place, à la façon de certaines statues dont parlent les auteurs anciens⁸⁸, d'autres encore ont cru que ces motifs étaient le résultat d'une évolution qui en avait entièrement transformé la signification primitive⁸⁹.
- 29 Pour notre part, nous croyons devoir y reconnaître des bandelettes analogues à celles qui ornent, par exemple, l'image d'Apollon sur les monnaies d'Aegae⁹⁰ ou celle d'Athéna sur les monnaies de Pergame⁹¹. Nous avons déjà signalé précédemment que les « bandelettes » restent parfois suspendues aux bras de l'idole, sans toucher le niveau du sol, ce qui exclut l'idée de support ou de chaîne⁹². D'autre part, sur des cistophores frappés à Éphèse, figure en symbole une « bandelette » attachée à une main isolée (pl. XII, 10)⁹³ ou pendue au bec d'un oiseau (pl. XII, 11)⁹⁴. Bien entendu, il est possible que certaines divinités aient été représentées avec, au lieu de « bandelettes », des supports ou des bâtons⁹⁵, de même que Hécate est constamment figurée sur les monnaies avec deux torches dans les mains⁹⁶.
1. *Éléments accessoires.* — Les règles de symétrie auxquelles se conforment la plupart de ces images s'appliquent aussi à des éléments qui sont étrangers à la statue elle-même. Plusieurs de ces déesses ont à leurs pieds des animaux, quadrupèdes ou oiseaux, disposés d'une manière antithétique⁹⁷. Parfois aussi, l'idole est placée entre deux personnages, autres divinités⁹⁸, personnifications⁹⁹ ou fidèles sacrifiant¹⁰⁰. Il n'est pas rare non plus de distinguer dans le champ de la pièce, de part et d'autre de la statue, le croissant et l'étoile, symboles habituels des dieux et des déesses de l'Orient¹⁰¹.
 2. *Appréciation stylistique.* — Certaines de ces images sont d'un aspect si primitif qu'on serait tenté de les ranger parmi les idoles aniconiques¹⁰². L'Artémis Astias qui est figurée, à l'époque de Commode, sur une monnaie d'Iasos (pl. XII, 12) nous apparaît comme un grossier fétiche¹⁰³, mais notre impression serait peut-être modifiée si nous possédions de meilleures reproductions de la statue ; on notera que la déesse porte un voile qui s'arrête à la taille, comme celui de l'Artémis Kindyas de Bargyia, et l'on peut supposer qu'elle avait, elle aussi, les bras croisés sur la poitrine¹⁰⁴.
- 30 La déesse lycienne Eleuthera revêt un aspect non moins étrange¹⁰⁵. Son image nous apparaît, à l'époque de Gordien III, sur les monnaies de Myra (pl. XII, 15)¹⁰⁶ et de Kyaneae¹⁰⁷, ainsi que sur des monnaies d'alliance de Patara et Myra¹⁰⁸. Sur les monnaies de Myra, elle est parfois représentée dans un temple distyle, tantôt seule¹⁰⁹, tantôt accompagnée d'une Niké qui la couronne¹¹⁰. Elle apparaît également au milieu d'un temple tétrastyle (pl. XII, 16)¹¹¹ ou entre la Tyché de la cité et une figure à demi nue¹¹². Enfin, de curieux types monétaires la montrent vue à mi-corps dans le branchage d'un

arbre ; au pied de cet arbre, deux hommes brandissent des haches à double tranchant, tandis que deux serpents lèvent vers eux leur gueule menaçante (pl. XII, 14)¹¹³.

- 31 L'idole de Myra, comme celle d'Iasos, a souvent l'aspect d'un simple bloc pourvu d'une tête. Cependant, certains types monétaires permettent de se rendre compte qu'il s'agit, en réalité, d'une statue engainée ; la gaine ne recouvre pas la poitrine, nettement indiquée, et laisse échapper à sa partie inférieure les plis d'une tunique¹¹⁴. Cette idole est donc moins primitive qu'on n'aurait pu le supposer au premier abord ; les bras semblent faire défaut, mais peut-être sont-ils dissimulés par le long voile qui couvre la statue.
- 32 Le *xoanon* qui est reproduit sur les monnaies d'Abydos en Troade mérite également d'être signalé en raison de son aspect archaïque¹¹⁵. L'idole d'Abydos ressemble fort à un hermès : la poitrine s'arrondit au-dessus d'une gaine étroite qui enveloppe tout le bas du corps ; la tête, surmontée d'un calathos, est couverte d'un voile qui semble s'arrêter aux épaules. Cette image d'Artémis, à la différence des précédentes, est pourvue de bras et tient à la main gauche une branche de laurier (pl. XII, 17, 18)¹¹⁶.
- 33 Mais il serait imprudent d'essayer de déterminer l'âge de ces statues de culte uniquement d'après le témoignage des monnaies. Les idoles de l'Artémis d'Éphèse et de l'Aphrodite d'Aphrodisias, que nous connaissons par d'autres documents, se révèlent en effet, non pas comme des œuvres archaïques, mais comme des créations d'une époque tardive¹¹⁷. Les types monétaires ne nous fournissent pas les éléments nécessaires pour porter un jugement stylistique sur des œuvres de cette espèce et pour distinguer les authentiques *xoana* de leurs imitations hellénistiques ou romaines.
- 34 Dans certains cas, il semble que les graveurs aient pris pour modèles des statues de culte où le type de l'Artémis hellénique était associé à celui de la déesse asiatique. L'Artémis de Milet, qui porte le voile et le calathos des divinités orientales, a un arc pour attribut¹¹⁸. Une autre déesse, dont l'image figure sur une monnaie d'or d'Érythrées, nous apparaît dans le costume habituel des Artémis chasseresses, avec le chiton court et les endromides ; mais, des deux côtés de sa tête que surmonte un calathos, s'arrondit un nimbe analogue à celui de l'Artémis Éphésienne¹¹⁹.

1. *Diffusion du type.* — Des types analogues à ceux que nous offrent les monnaies d'Asie Mineure se retrouvent sur des monnaies de Syrie, de Palestine et de Phénicie qui reproduisent des divinités sémitiques, Atargatis et Astarté¹²⁰. Des tétradrachmes du roi Séleucide, Démétrius III Eucærus (pl. XIII, 1-3), ont pour type du revers un curieux *xoanon* où R. Dussaud a reconnu l'idole de l'Atargatis de Damas, parèdre du Zeus Damascenus, dont l'image figure sur les tétradrachmes d'Antiochus XII Dionysos¹²¹. La déesse a les avant-bras étendus latéralement et tient une fleur (?) à la main gauche¹²² ; le corps est enfermé dans une gaine dont la surface est entièrement couverte de motifs qui ressemblent aux « mamelles » de l'Artémis Éphésienne¹²³ tandis que sur la poitrine se détache une sorte de grand médaillon de forme ovale¹²⁴ ; au-dessus de chaque épaule émerge un épi de grandes dimensions ; un voile, posé sur la tête de l'idole, descend jusqu'aux pieds. Sur certaines de ces monnaies, la tête de la déesse est entourée de rayons ; deux longues bandelettes noueuses se détachent de la chevelure et pendent comme des tresses (pl. XIII, 1)¹²⁵.

- 35 Une autre déesse syrienne est représentée sur des monnaies de Gabala frappées aux effigies de Lucius Verus¹²⁶ et de Caracalla (pl. XIII, 4)¹²⁷. La déesse de Gabala est vêtue comme les autres déesses asiatiques, mais elle est assise sur un trône à large dossier¹²⁸ ; deux sphinx, enveloppés dans les plis de son voile, se dressent à ses côtés, tandis que,

sur le dossier du trône, sont posés deux petits quadrupèdes ailés¹²⁹ ; le champ de la monnaie, au-dessus de l'idole, est orné du croissant et de l'étoile¹³⁰.

- 36 Les monnaies de Néapolis de Palestine offrent l'image de deux déesses asiatiques. L'une, vêtue d'une tunique et d'un long voile, est accostée de deux oiseaux à longue queue, peut-être des paons¹³¹. L'autre est figurée par une idole engainée qui est flanquée de deux cerfs¹³² ; elle porte sur la tête une curieuse coiffure composée de trois plumes ; des supports sont disposés sous les bras qui s'écartent latéralement¹³³. Signalons enfin, sur une monnaie de Ptolemaïs-Ake en Phénicie, une idole du même type figurée dans un temple tétrastyle¹³⁴.

1. L'Artémis de Pergé

- 37 Artémis avait à Pergé, en Pamphylie, un important sanctuaire¹³⁵ situé sur une hauteur, à proximité de la ville¹³⁶. L'idole de la déesse apparaît sur les monnaies de Pergé à partir du II^e siècle avant J.-C.¹³⁷ :
- 38 Temple distyle, orné d'un aigle au fronton, et contenant l'idole d'Artémis Pergaia. — R / ΑΡΤΕΜΙΔΟΣ ΠΕΡΓΑΙΑΣ Arc et carquois.
- 39 AE¹³⁸ (pl. XIII, 6, 6 a).
- 40 Même droit. — R/Même légende. Artémis chasserresse courant à droite.
- 41 AE¹³⁹ (pl. XIII, 5).
- 42 L'idole dans son temple figure également sur des bronzes émis au début de notre ère ; elle orne le droit de ces pièces, tandis que le revers montre Niké marchant à gauche¹⁴⁰. Nous la retrouvons constamment sur les monnaies de Pergé frappées aux effigies impériales et elle occupe alors le revers de la pièce. C'est ainsi qu'elle figure, toujours dans son sanctuaire, sur des monnaies de Claude¹⁴¹ Domitien¹⁴², Trajan¹⁴³, Hadrien¹⁴⁴, Antonin le Pieux¹⁴⁵, Marc Aurèle¹⁴⁶, Lucius Verus (pl. XIII, 8)¹⁴⁷, Septime Sévère¹⁴⁸, Géta¹⁴⁹, Macrin¹⁵⁰, Élagabale (pl. XIII, 7)¹⁵¹ Julia Maesa¹⁵², Julia Paula¹⁵³, Sévère Alexandre¹⁵⁴, Maximin¹⁵⁵, Tranquillina¹⁵⁶, Philippe le père (pl. XIII, 9)¹⁵⁷, Otacilia Severa¹⁵⁸, Philippe le fils¹⁵⁹ Etruscilla¹⁶⁰, Trébonien Galle (pl. XIII, 10)¹⁶¹, Gallien¹⁶², Salonine¹⁶³, Aurélien¹⁶⁴ et Tacite (pl. XIII, 11)¹⁶⁵. La légende ΑΡΤΕΜΙΔΟΣ ΠΕΡΓΑΙΑΣ accompagne souvent ces types monétaires. Le temple qui contient l'image de la déesse est un édifice distyle¹⁶⁶ ou tétrastyle¹⁶⁷, qui porte au fronton un aigle aux ailes éployées¹⁶⁸. L'idole est souvent flanquée, à sa partie inférieure, de deux sphinx posés sur des piédestaux¹⁶⁹, parfois de deux figures indistinctes¹⁷⁰, de deux torches¹⁷¹ ou de deux cyprès(?)¹⁷². Elle est souvent accostée, à sa partie supérieure, d'un croissant et d'une étoile¹⁷³. Sur une monnaie de Gallien, l'image d'Artémis est placée dans une chapelle qu'encadrent deux enseignes militaires¹⁷⁴. Des monnaies de Septime Sévère¹⁷⁵, d'Élagabale¹⁷⁶, de Maximin¹⁷⁷, de Gallien et Salonine¹⁷⁸ et de Salonine seule¹⁷⁹ montrent la Tyché de la ville tenant l'idole de la déesse ; c'est également comme attribut de la Cité que l'image d'Artémis figure sur une monnaie frappée par Apollonie de Pisidie et Pergé pour commémorer une alliance (*homonoia*) conclue entre les deux villes¹⁸⁰.
- 43 L'Artémis de Pergé apparaît encore, à l'époque impériale, sur les monnaies d'Attalia en Pamphylie¹⁸¹, ainsi que sur celles de plusieurs villes pisidiennes situées aux confins de la Pamphylie : Andeda (pl. XIII, 12)¹⁸², Ariassos¹⁸³, Pednelissos (pl. XIII, 13)¹⁸⁴, Pogla (pl. XIII, 14, 15)¹⁸⁵ et Selgé¹⁸⁶. Sur les monnaies de ces villes, l'idole se présente dans un temple distyle¹⁸⁷ ou tétrastyle¹⁸⁸ ; elle est parfois accostée, à sa partie inférieure, de

deux petites figures¹⁸⁹, de deux sphinx¹⁹⁰, ou de deux oiseaux (?)¹⁹¹ placés sur des piédestaux, à sa partie supérieure, d'un croissant et d'une étoile¹⁹² ou de deux étoiles¹⁹³. Sur une monnaie de Pogle, deux petits personnages, dont les têtes arrivent à hauteur des chapiteaux des colonnes, sont suspendus aux côtés de l'idole¹⁹⁴, cependant que, sur une autre monnaie de la même ville, deux personnages analogues sont posés sur le bord extérieur des chapiteaux¹⁹⁵. Signalons, pour terminer l'examen des types monétaires, que des cistophores, frappés sous Nerva¹⁹⁶ et sous Trajan¹⁹⁷, montrent au revers l'Artémis de Pergé, tantôt seule, tantôt dans un temple distyle¹⁹⁸.

- 44 L'idole elle-même se présente sous deux aspects différents. Sur les monnaies autonomes de Pergé¹⁹⁹, on reconnaît nettement, au-dessus d'un bloc rectangulaire qui représente à lui seul le corps de la déesse, une tête surmontée d'un calathos ; du calathos part un voile dont les bords descendent d'abord obliquement, puis tombent verticalement jusqu'à une base décorée de figures²⁰⁰. A en juger d'après ce témoignage, l'idole d'Artémis devait avoir l'aspect d'un buste ou d'un hermès²⁰¹.
- 45 Sur les monnaies impériales de Pergé²⁰², de même que sur celles des autres villes qui ont utilisé comme type monétaire l'image de l'Artémis de Pergé²⁰³ l'idole apparaît comme un bloc divisé horizontalement en plusieurs zones qui sont décorées de personnages²⁰⁴ ; la partie supérieure de ce bloc s'arrondit en demi-cercle ; elle est surmontée du calathos et décorée d'un disque placé dans le creux d'un croissant²⁰⁵. Ainsi figurée, l'idole d'Artémis ressemble à un omphalos ; seul, le calathos qui le surmonte contribue à donner à cet objet une forme humaine.
- 46 Pour accorder ces témoignages avec ceux des monnaies les plus anciennes, on est obligé d'admettre que l'idole avait subi quelque transformation. Peut-être fut-elle placée dans une sorte d'enveloppe métallique qui la déroba à la vue des fidèles en ne laissant dépasser que le calathos²⁰⁶. On compte généralement l'idole de Pergé au nombre des « bétyles », tout en reconnaissant qu'elle constitue une sorte d'intermédiaire entre la simple pierre brute et l'effigie anthropomorphique²⁰⁷. C'est justement ce caractère anthropomorphique qui nous frappe, lorsque nous considérons les monnaies autonomes où la tête est indiquée d'une manière fort nette, et c'est pourquoi nous nous croyons autorisé à ranger l'Artémis de Pergé à côté des déesses anatoliennes dont les images cultuelles ont été reproduites par les graveurs.

2. La déesse de Sardes

- 47 G. Radet s'est efforcé jadis de reconstituer la physionomie d'une vieille déesse anatolienne, Cybébé²⁰⁸. Cette divinité, plus connue sous le nom de Cybèle²⁰⁹, était adorée à Sardes, comme l'atteste un texte d'Hérodote²¹⁰. La démonstration de G. Radet tend à prouver que Cybébé avait été identifiée par les Perses à leur Anahita et par les Grecs à leur Artémis. Les témoignages relatifs au culte d'Anaïtis ou à celui d'Artémis se rapporteraient donc en réalité à la déesse Cybébé et permettraient de jeter quelque lumière sur l'histoire, restée fort obscure, de son sanctuaire²¹¹.
- 48 Ce sanctuaire, détruit par les Ioniens en 498 avant J.-C.²¹², fut sans doute reconstruit quelques années après et enrichi d'œuvres d'art que les Perses rapportèrent de leurs expéditions en Grèce²¹³. Il aurait vu, vers 402 avant J.-C., la réconciliation de Cyrus le Jeune et d'Orontas²¹⁴ et aurait reçu d'Alexandre un droit d'asile dont les délégués de Sardes revendiquèrent la possession devant le Sénat romain en 22 après J.-C.²¹⁵.

- 49 Les fouilles entreprises par une mission américaine à l'emplacement de la ville de Sardes ont abouti au dégagement complet du temple d'Artémis, mais elles n'ont apporté aucun nouveau document relatif à l'antique Cybébé et à son identification avec Artémis-Anaïtis²¹⁶. C'est donc aux monnaies qu'il convient de s'adresser, si l'on veut essayer de préciser la nature de cette divinité.
- 50 En effet, l'image de la déesse de Sardes apparaît fréquemment sur les monnaies d'époque impériale²¹⁷. Les plus anciennes de ces représentations datent du règne d'Hadrien : des médaillons de la province d'Asie, frappés à Sardes, ont pour type du revers la statue de culte, tantôt seule²¹⁸, tantôt dans un temple tétrastyle²¹⁹. L'idole est représentée de la même façon sur les monnaies de Sardes. Elle figure seule sur des pièces qui portent au droit le buste de la Cité (pl. XIV, 1)²²⁰ ou une effigie impériale (pl. XIV, 2, 3)²²¹. Elle se dresse entre deux temples sur des monnaies de Julia Domna²²² et de Maximin²²³ qui commémorent les néocories attribuées à Sardes. Sur des monnaies de Caracalla, elle apparaît dans un temple tétrastyle, flanqué de deux temples impériaux²²⁴.
- 51 Enfin, sur des bronzes d'Élagabale sont groupés quatre temples : trois d'entre eux sont consacrés au culte des empereurs, le quatrième contient l'image de la déesse²²⁵.
- 52 D'autres monnaies de Sardes montrent, à côté de l'idole, une divinité : c'est Déméter sur des monnaies de Gordien²²⁶ et de Valérien (pl. XIV, 4)²²⁷, Tyché sur des bronzes de Caracalla²²⁸, d'Élagabale²²⁹ et de Sévère Alexandre²³⁰. Sur une monnaie de Caracalla, Tyché, debout à droite, porte la statue devant l'empereur qui la couronne²³¹, tandis qu'une monnaie d'Élagabale a pour type du revers une table des jeux sur laquelle sont posés quatre vases et, au milieu, l'image de la déesse²³². La même image figure sur des monnaies d'alliance et personnifie la cité de Sardes à côté de l'Artémis d'Éphèse (pl. XIV, 5)²³³, de l'Apollon citharède de Hiéropolis (pl. XIV, 6)²³⁴ et de l'Anaïtis de Hypaepa²³⁵.
- 53 D'autres cités lydiennes ont également frappé monnaie au type de la déesse de Sardes ; nous retrouvons donc l'idole seule sur des monnaies de Daldis (pl. XIV, 7, 8)²³⁶ Gordos Iulia (pl. XIV, 9, 10)²³⁷, Maeonia²³⁸, Silandos (pl. XIV, 12)²³⁹, TmolosAuréliopolis²⁴⁰, en compagnie de Zeus Lydios sur des bronzes de Maeonia (pl. XIV, 11)²⁴¹ et de Déméter sur des pièces de Tmolos-Auréliopolis (pl. XIV, 13)²⁴².
- 54 Sur tous les types monétaires, le corps de la déesse de Sardes est entièrement enveloppé dans un long voile qui ne laisse apparaître que l'extrémité des pieds. Les bords de ce voile, tendus par les avant-bras qui font saillie sous l'étoffe, forment deux arêtes rigides entre lesquelles s'arrondissent les plis de la draperie²⁴³. De lourds colliers sont superposés sur la poitrine et autour du cou²⁴⁴. La tête n'est pas moins étrange que le reste du corps. Elle est surmontée du calathos et enveloppée, sur certaines monnaies, d'une sorte de capuchon qui lui donne très exactement l'aspect d'une cloche²⁴⁵. Sur d'autres types monétaires, les cheveux, disposés en bandeaux sur le front, retombent en masses le long des joues et encadrent une figure carrée où les yeux, la bouche et le nez se laissent à peine deviner²⁴⁶. G. Radet a fait très justement remarquer à ce sujet que l'idole de Sardes rappelle certaines statuettes archaïques de terre cuite : « Tous ces détails, y compris les yeux, semblent indiqués à l'aide de pastilles aplaties sous le doigt, ce qui évoque exactement le procédé employé pour les terres cuites auxquelles cette statue de culte fait penser »²⁴⁷.

- 55 La déesse de Sardes est parfois accompagnée d'un croissant et d'une étoile²⁴⁸ ou d'une couronne et d'un bucrâne²⁴⁹. Mais ses attributs habituels sont une tige de blé et une tête de pavot qui semblent sortir du sol, à droite et à gauche de la statue²⁵⁰. Faisant état de ces attributs et de la fête des *Coraia* mentionnée sur certaines monnaies de Sardes à côté de l'image de la statue²⁵¹, B.-V. Head avait proposé de donner à la déesse de Sardes le nom de Coré et G. Radet s'était rallié à cette hypothèse, tout en faisant observer qu'il ne s'agit pas de la Coré hellénique, mais d'une divinité indigène²⁵². A vrai dire, le nom de Coré n'apparaît ni dans les textes réunis par G. Radet²⁵³, ni dans les inscriptions de Sardes²⁵⁴, mais nous le retrouvons, comme le note L. Robert, dans deux inscriptions de Rome²⁵⁵ ; ces textes nous apprennent que deux affranchis impériaux ont offert une statue de la déesse Coré à une association de gens de Sardes.
- 56 Une monnaie qui porte au droit le buste de Marc Aurèle a pour type du revers une idole voilée au milieu d'un temple hexastyle à arche centrale (pl. XIV, 14)²⁵⁶. Imhoof-Blumer, qui a publié cette pièce pour la première fois, a fait remarquer avec raison qu'il ne pouvait être question d'y reconnaître ni le temple ni la statue de l'Artémis d'Éphèse, comme le supposait B.-V. Head²⁵⁷, et il a proposé de donner à la divinité ainsi représentée le nom d'Artémis Paniônios²⁵⁸. La monnaie, en effet, a été frappée à l'occasion d'une réunion du *Koinon* des villes ioniennes par les soins d'un magistrat dont le nom se lit au revers de la pièce : M. Claudius Fronton, asiarque et grand-prêtre du *Koinon* des Treize Villes²⁵⁹. Il est certain, cependant, que l'idole ainsi figurée est absolument identique à celle de la déesse de Sardes. Il est vrai que l'épi et le pavot font défaut et que le calathos est surmonté d'un croissant, mais ces particularités n'ont rien qui puisse nous surprendre : certains types monétaires montrent l'idole sans ses attributs habituels²⁶⁰ et le croissant figure au-dessus du calathos sur une monnaie de Gordos Iulia²⁶¹. Il n'y a donc aucune raison de distinguer cette représentation de celles que nous avons signalées sur les monnaies des villes lydiennes et l'on devra expliquer à quel titre l'image de la déesse de Sardes peut trouver place sur une monnaie frappée au nom du *Koinon* des villes ioniennes²⁶².

3. L'Aphrodite d'Aphrodisias

- 57 Sans pouvoir rivaliser avec Éphèse, Aphrodisias de Carie était, cependant, un des grands centres religieux de l'Asie Mineure²⁶³. L'histoire de la cité avant l'époque romaine ne nous est guère connue²⁶⁴. Au I^{ER} SIÈCLE AVANT J.-C., L'APHRODITE D'APHRODISIAS JOUISSAIT DÉJÀ D'UN PRESTIGE CONSIDÉRABLE, PUISQUE SYLLA, À LA SUITE D'UN ORACLE, ENVOYA COMME OFFRANDE À LA DÉESSE UNE COURONNE D'OR ET UNE HACHE²⁶⁵. CÉSAR ACCORDA AU SANCTUAIRE DES PRIVILÈGES QUI FURENT CONFIRMÉS SOUS TIBÈRE, LORSQUE LE SÉNAT SOUMIT LES DROITS D'ASILE À UNE RÉVISION GÉNÉRALE²⁶⁶. L'ATTITUDE BIENVEILLANTE DES EMPEREURS CONTRIBUA SANS DOUTE À AUGMENTER LA RENOMMÉE DE L'APHRODITE CARIENNE ET ASSURA À LA CITÉ D'APHRODISIAS UNE PROSPÉRITÉ QUI EST ATTESTÉE PAR LE TÉMOIGNAGE DE NOMBREUSES ŒUVRES D'ART²⁶⁷.
- 58 L'idole d'Aphrodite est fréquemment reproduite sur les monnaies d'Aphrodisias à partir du I^{ER} SIÈCLE AVANT J.-C.²⁶⁸. LA DÉESSE, REPRÉSENTÉE DE FACE OU DE PROFIL, APPARAÎT SOUVENT ENTRE LE CROISSANT ET L'ÉTOILE²⁶⁹. PARFOIS, ELLE OCCUPE SEULE LE REVERS DE LA PIÈCE : C'EST AINSI QUE NOUS LA VOYONS FIGURER DE FACE SUR DES MONNAIES FRAPPÉES AUX EFFIGIES D'AUGUSTE (PL. XV, 3, 3 A)²⁷⁰ OU D'AUGUSTE ET DE LIVIE²⁷¹ DE PROFIL SUR DES BRONZES PSEUDO-AUTONOMES, QUI PORTENT AU DROIT LE BUSTE DE DÉMOS²⁷².

- 59 Mais, généralement, l'idole d'Aphrodite est accompagnée de figures accessoires. A gauche, est assise une prêtresse, tournée vers la déesse et portant un long voile sur la tête²⁷³. A ce personnage fait pendant un motif dont la signification est difficile à établir. B.-V. Head, dans le catalogue du British Museum, le décrit comme un autel²⁷⁴. Mais, selon M. Bernhart, il s'agirait du char d'Aphrodite, traîné par trois chevaux marins et surmonté du voile de la déesse qui, gonflé par le vent, se déploie derrière elle²⁷⁵. Aphrodite est ainsi représentée entre la prêtresse et le char, debout à droite sur des bronzes qui portent au droit le buste de Démos (pl. XV, 4)²⁷⁶ ou une effigie impériale (pl. XV, 5)²⁷⁷, debout de face sur des pièces de Julia Domna²⁷⁸. Parfois, le char est remplacé par un autre motif : sur des monnaies pseudo-autonomes (pl. XV, 6)²⁷⁹ et sur des pièces frappées aux effigies de Livie (pl. XV, 7)²⁸⁰ et de Claude²⁸¹, à la gauche d'Aphrodite, une tête de lion est posée sur un chapiteau ionique²⁸².
- 60 On n'est pas surpris de rencontrer Éros à côté de l'image d'Aphrodite. Le dieu apparaît sous des aspects variés. Tantôt ce sont deux petits Éros qui volent vers la déesse à hauteur de sa tête²⁸³, tantôt c'est un enfant nu et ailé, tirant de l'arc, qui se tient debout devant son image²⁸⁴. Une monnaie de Gordien III montre, aux côtés de la statue, sur des bases en forme de colonne, deux Éros tournés vers l'idole et portant chacun une torche²⁸⁵. Nous avons sur cette monnaie la reproduction d'œuvres d'art analogues à ces deux Éros « porteurs de torches » (*λαμπαδηφόροι*) qui, selon une inscription d'Aphrodisias, se dressaient des deux côtés d'une statue dorée d'Aphrodite²⁸⁶.
- 61 Sur des monnaies pseudo-autonomes²⁸⁷, ainsi que sur des pièces frappées aux effigies de Livie²⁸⁸ et de Claude²⁸⁹, l'idole apparaît dans un édifice distyle, à chapiteaux ioniques, qui porte au fronton un point au milieu d'un cercle ou un aigle tourné à droite. Sur d'autres monnaies pseudo-autonomes²⁹⁰, ainsi que sur des bronzes d'Hadrien²⁹¹, Commode²⁹², Caracalla²⁹³, Gordien III²⁹⁴ et Gallien²⁹⁵, c'est un temple tétrastyle qui abrite la statue de culte. Enfin, une monnaie de L. Verus montre l'idole au milieu d'un temple octostyle aux côtés duquel se dressent deux statues posées sur des piédestaux²⁹⁶.
- 62 L'image de l'empereur est parfois associée à celle d'Aphrodite : sur des monnaies de Marc Aurèle et de L. Verus, les deux empereurs, debout devant l'idole, adressent à la déesse un geste d'adoration²⁹⁷. Sur une monnaie d'Élagabale, l'idole est posée sur la main gauche de l'empereur, debout en face de Démos²⁹⁸, tandis qu'une monnaie de Gallien montre l'empereur debout à gauche, suivi d'une Niké, et tenant la statue d'Aphrodite sur la main droite²⁹⁹.
- 63 Une statuette représentant la déesse sert d'attribut à la Cité personnifiée sur un bronze de Néron et d'Agrippine³⁰⁰ au Timélès couché, le bras gauche appuyé sur une urne, sur une monnaie de Gallien³⁰¹. Enfin, l'image de la déesse figure sur des monnaies qui commémorent une *homonioia* conclue entre Aphrodisias et une autre cité : Néapolis ad Harpasum³⁰², Hiéropolis (pl. XV, 8)³⁰³, Antioche du Méandre³⁰⁴ et Éphèse (pl. XV, 9)³⁰⁵ ; sur certaines de ces pièces, elle apparaît comme attribut de la Cité³⁰⁶ ou du Démos personnifié³⁰⁷.
- 64 Nous pouvons, d'après les types monétaires, nous faire une idée assez exacte de la statue de culte. L'attitude est celle des idoles primitives : les jambes sont jointes, les bras collés au corps jusqu'au coude, les avant-bras tendus symétriquement en avant, les paumes des mains tournées vers l'intérieur. La tête, sur-montée d'un calathos, est recouverte d'un voile qui pend jusqu'à terre. Le corps est enveloppé dans une gaine divisée en plusieurs zones horizontales. Sur une monnaie pseudo-autonome, on distingue nettement trois zones superposées³⁰⁸. Sur une monnaie d'Hadrien, deux de ces

zones sont visibles ; un animal marin orne la zone supérieure, un buste la zone inférieure³⁰⁹.

- 65 Mais d'autres documents viennent nous renseigner, d'une manière plus précise et plus complète, sur l'idole d'Aphrodisias³¹⁰. Le plus ancien est un bas-relief du 1^{er} siècle après J.-C., qui provient d'Aphrodisias même³¹¹ ; les autres sont des statuettes dont une, trouvée à Athènes, daterait de l'époque d'Hadrien³¹². Grâce à ces répliques, nous connaissons la statue, non plus seulement dans ses lignes générales, mais dans ses moindres détails. La déesse porte sur la tête, outre le calathos, une ou même deux couronnes de laurier, auxquelles s'ajoute parfois un diadème³¹³. Elle a, autour du cou, un collier et, parfois, une guirlande de fleurs³¹⁴. La poitrine est ornée d'une palmette d'où se détache un pendentif en forme de croissant³¹⁵. Certaines statues ont en outre des médaillons sur les épaules et, sur les seins, des ornements en forme de disque³¹⁶.
- 66 Le costume d'Aphrodite se compose de trois pièces : un long voile qui couvre la tête et descend jusqu'à terre, un chiton qui tombe jusqu'aux pieds et une gaine qui dissimule la poitrine et le bas du corps jusqu'au-dessous des genoux³¹⁷. A partir de la taille, cette gaine est divisée en trois ou quatre zones horizontales décorées de reliefs qui sont généralement disposés dans l'ordre suivant : aux deux zones supérieures les trois Charités, nues et enlacées dans leur attitude habituelle³¹⁸, les bustes de Hélios et de Séléné et, sur quelques documents, les bustes de Zeus et de Héra³¹⁹. Ces motifs sont groupés de façons diverses : parfois le groupe des Charités est placé entre les bustes de Zeus et de Héra³²⁰ ou entre ceux de Hélios et Séléné³²¹ ; sur une statuette de Munich, entre les bustes du Soleil et de la Lune, apparaît une Aphrodite nue qui lève au-dessus de sa tête son manteau gonflé par le vent³²².
- 67 La décoration de la troisième zone est la même sur tous les documents : Aphrodite, retenant des deux mains son manteau qui forme un arc de cercle au-dessus de sa tête, est assise sur un animal à tête de bouc et à queue de poisson³²³. La quatrième zone, qui est absente de plusieurs de ces répliques, montre un groupe de trois Éros avec des attributs variés³²⁴.
- 68 Les motifs qui décorent le vêtement de l'idole nous révèlent que l'Aphrodite d'Aphrodisias, comme l'Artémis d'Éphèse, est une déesse à la physionomie complexe ; elle étend sa puissance sur la nature entière, car elle est, tout à la fois, une divinité du ciel, de la terre et des eaux³²⁵. Ils nous fournissent, en outre, d'utiles indications sur la composition de l'idole et sur la date de son exécution. Nous retrouvons, en effet, des motifs semblables dans des œuvres d'art dont l'existence nous est attestée à Aphrodisias par des inscriptions. Le groupe des trois Éros peut être rapproché des statues que mentionne une inscription d'Aphrodisias dont il a été question ci-dessus³²⁶. Nous avons aussi conservé une base qui portait un groupe des Charites³²⁷. De leur côté, les graveurs d'Aphrodisias ont fait figurer séparément sur les monnaies de la cité le groupe des trois déesses³²⁸ et l'Aphrodite chevauchant un bouc dont le corps se termine par une queue de poisson³²⁹. Ces sujets sont des thèmes familiers aux artistes de l'époque hellénistique ; ils indiquent que l'idole, telle que nous la connaissons par les répliques et par les monnaies, ne peut être antérieure au III^e siècle avant J.-C.³³⁰.
- 69 C'est donc seulement à cette époque que se serait constitué ce type de l'Aphrodite carienne. L'auteur de cette image de la déesse, obéissant à des raisons religieuses, conserva l'attitude hiératique des vieilles statues de culte, mais il conçut une décoration conforme au goût du jour et exécuta ainsi une de ces œuvres composites dont l'Artémis d'Éphèse est l'exemple le plus célèbre³³¹.

70 En examinant les documents numismatiques, nous avons laissé de côté des monnaies d'Aphrodisias (pl. XV, 1)³³² et de Gordiouteichos (pl. XV, 2)³³³ qui datent du II^e ou du I^{er} siècle avant J.-C. et qui nous montrent la déesse sous un aspect quelque peu différent. Aphrodite, debout à droite, les bras pliés à angle droit, est enveloppée dans un long voile, comme l'Athéna d'Ilion sur les monnaies immédiatement postérieures à Alexandre le Grand³³⁴. Elle ne porte pas de calathos et il semble que ses cheveux soient relevés en chignon³³⁵. L'état de ces pièces ne permet guère de décider si le corps est engainé, comme sur les monnaies d'époque impériale³³⁶. Ces monnaies constituent le témoignage le plus ancien que nous possédions sur l'Aphrodite d'Aphrodisias, mais ces reproductions n'offrent pas toute la précision désirable et il serait imprudent de vouloir en tirer trop de conclusions. Peut-être les différences que l'on observe entre ce type d'Aphrodite et celui que nous connaissons par les monnaies d'époque impériale, par les statuettes et par le bas-relief d'Aphrodisias indiquent-elles que l'idole avait subi quelque transformation. Avait-elle été remplacée par une nouvelle statue dont l'exécution se placerait à une date plus récente que Friedrich ne le supposait ? Nous n'oserions le prétendre³³⁷.

4. L'Artémis d'Éphèse

71 De toutes les déesses asiatiques, l'Artémis d'Éphèse est incontestablement la plus célèbre³³⁸. Son prestige, déjà considérable à l'époque des rois de Lydie, ne cessa de s'accroître jusqu'à la domination des Romains³³⁹. Le temple, incendié en 356, puis reconstruit par l'architecte Deinocrates, était un des plus grands de l'Asie Mineure³⁴⁰. Un personnel nombreux était attaché au service de la déesse³⁴¹. Les prêtres n'avaient pas seulement dans leurs attributions la gestion des biens d'Artémis, ils pouvaient aussi recevoir des dépôts d'argent et jouaient ainsi le rôle de banquiers³⁴². Le sanctuaire jouissait du droit d'asile et les députés d'Éphèse se présentèrent les premiers au Sénat romain lors de la vérification générale des privilèges relatifs à ce droit³⁴³.

72 Le culte de l'Artémis éphésienne remontait aux temps les plus lointains ; une légende, rapportée par Callimaque, en attribuait la fondation aux Amazones³⁴⁴. Cependant, c'est seulement à une époque tardive que nous voyons apparaître sur les monnaies l'image de la statue de culte³⁴⁵. Cette image orne des oistophores frappés à Éphèse au II^e et au I^{er} siècle avant J.-C.³⁴⁶.

73 Ciste mystique. — R/EΦE Carquois avec arc entre deux serpents enroulés. Dans le champ, à droite, statue d'Artémis.

AR³⁴⁷.

74 Ciste mystique. — R/EΦE Carquois avec arc entre deux serpents enroulés. Dans le champ à droite, une torche ; à gauche, Z ; au milieu, statue d'Artémis.

AR³⁴⁸.

75 Ciste mystique. — R/EΦE Trépied entre deux serpents enroulés. Au-dessus du trépied, statue d'Artémis ; dans le champ, à droite, une torche ; à gauche, ΟΣ ; au-dessus, nom du proconsul romain : T. AMPI. T. F. PROCOS ; au-dessous, noms des magistrats.

AR³⁴⁹ (pl. XV, 10).

76 L'image d'Artémis n'est reproduite sur ces monnaies qu'à une fort petite échelle, en sorte que les détails de ces représentations restent assez indistincts. On y reconnaît, cependant, le corps engainé qui va en s'amincissant vers le bas, la tête entourée d'un

nimbe et surmontée d'un calathos, les bras écartés latéralement d'où pendent des bandelettes³⁵⁰. Parfois, au lieu de la statue entière, les graveurs se sont contentés³⁵¹ ou bien ils l'ont représentée symboliquement par une main à laquelle est suspendue une bandelette (pl. XII, 10)³⁵².

- 77 C'est à l'époque où l'Asie Mineure, à l'instigation de Mithridate Eupator, cherchait à s'affranchir du joug des Romains (87-84 avant J.-C.) que l'image de la déesse fait son apparition sur les monnaies d'Éphèse :
- 78 Buste d'Artémis à droite. — R/EΦ Statue d'Artémis de face ; dans le champ, symboles variés.
AV. Statères³⁵³.
- 79 Ces types monétaires présentent des particularités qui ne se retrouvent pas ailleurs et qui, pour cette raison, méritent d'être signalées. Le calathos, sur certaines de ces monnaies, se termine à sa partie supérieure, par trois petites boules. Le nimbe n'a pas la forme habituelle : il est constitué par deux rameaux qui se recourbent à droite et à gauche de la tête et prennent ainsi l'aspect d'une grande couronne. La gaine est généralement droite au lieu d'aller en s'amincissant vers le bas. La statue se dresse, soit sur un socle à deux degrés, soit sur une mince base qui se prolonge des deux côtés³⁵⁴.
- 80 A la fin de la république, les généraux romains ont placé à plusieurs reprises l'image de l'*Ephesia* sur les monnaies qu'ils faisaient frapper au cours de leurs campagnes en Asie ou dans le bassin de la mer Égée. Ce sont d'abord les tétradrachmes frappés à Gortyne par Q. Caecilius Metellus après l'occupation de la Crète par les Romains en 67 avant J.-C. :
- 81 Tête de Rome à droite. — R/ΓOPTYN Statue d'Artémis de face. Dans le champ, à gauche, une abeille ; à droite, une tête d'éléphant. Le tout dans une couronne de laurier.
AR. Tétradrachmes³⁵⁵.
- 82 La statue reproduite sur ces monnaies s'écarte en plusieurs points du type habituel de l'*Ephesia*. La tête, surmontée du calathos, n'est pas entourée d'un nimbe ; le buste est entièrement couvert de « mamelles » ; la gaine, séparée en deux par une bande verticale, est divisée en zones horizontales. Il semble bien que ce type monétaire ait été composé d'après des indications de seconde main, sans que le graveur ait eu sous les yeux l'idole de la déesse d'Éphèse ou une réplique fidèle de cette idole³⁵⁶.
- 83 L'image de la déesse apparaît encore sur des deniers frappés en 49 avant J.-C. par les consuls Lentulus et Marcellus, qui, à cette époque, recrutaient des soldats en Asie Mineure pour soutenir la cause de Pompée³⁵⁷, ainsi que sur de petites monnaies de bronze qui portent au droit les effigies des triumvirs Octave, Antoine et Lépide et datent, par conséquent, de 43 avant J.-C. (pl. XV, 11)³⁵⁸.
- 84 A l'époque impériale, l'image d'Artémis apparaît régulièrement sur les monnaies d'Éphèse depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui de Gallien (253-268 après J.-C.). Elle orne également des médaillons de la province d'Asie frappés sous le règne de Claude³⁵⁹ et sous celui d'Hadrien³⁶⁰. Parfois, l'image de la statue occupe seule le champ de la pièce (pl. XV, 12)³⁶¹. Mais, à partir du règne d'Hadrien, elle est souvent placée entre deux cerfs disposés symétriquement, qui lèvent la tête dans la direction de la déesse³⁶². Sur de nombreux types monétaires, figurent le croissant et l'étoile, symboles habituels des divinités orientales³⁶³.

- 85 Il n'est pas rare que les graveurs montrent la statue dans un temple. Sur des médaillons de Claude³⁶⁴ et d'Hadrien³⁶⁵, ainsi que sur³⁶⁶, Hadrien³⁶⁷, Caracalla³⁶⁸, Élagabale³⁶⁹, Sévère Alexandre³⁷⁰, Maximin³⁷¹, Gordien III³⁷² et Trajan Dèce³⁷³, ce temple est un édifice tétrastyle. Mais les graveurs, sur des monnaies d'Élagabale, ont ramené à deux le nombre des colonnes³⁷⁴. Au contraire, sur des pièces de Domitia³⁷⁵, Hadrien (pl. XVI, 1)³⁷⁶, Antonin le Pieux³⁷⁷, Marc Aurèle³⁷⁸, Septime Sévère³⁷⁹, Caracalla³⁸⁰, Sévère Alexandre³⁸¹, Gordien III³⁸², Trajan Dèce³⁸³, Valérien³⁸⁴, le grand temple d'Éphèse est fidèlement reproduit avec ses huit colonnes de façade³⁸⁵.
- 86 Imhoof-Blumer a groupé les monnaies d'Éphèse où deux enfants nus sont représentés jouant aux osselets devant la statue d'Artémis³⁸⁶. Sur une monnaie d'Antonin le Pieux, deux fleuves, le Caystre et le Kenchreios, tenant un roseau et s'appuyant sur une urne, sont assis à droite et à gauche de la statue (pl. XV, 13)³⁸⁷, tandis qu'une monnaie de Macrin a pour type du revers l'idole entre un homme debout et une Amazone agenouillée³⁸⁸. Enfin, diverses représentations associent le simulacre d'Artémis à la Cité d'Éphèse personnifiée³⁸⁹.
- 87 Les empereurs apparaissent souvent à côté de l'image de la déesse en l'honneur de laquelle ils accomplissent un sacrifice. Marc Aurèle et Lucius Verus se tiennent debout auprès de l'idole qui se dresse sur une haute base circulaire à deux degrés (pl. XV, 15)³⁹⁰, tandis que, sur une monnaie d'Élagabale, l'empereur se tourne vers la statue de culte placée au milieu d'un temple tétrastyle³⁹¹. Sur des monnaies de Caracalla et de Caracalla et Géta, les deux empereurs à cheval lèvent la main droite dans la direction de l'idole (pl. XV, 14)³⁹². A ces documents, on joindra ceux qui célèbrent les néocories de la cité et qui montrent la statue, seule ou dans son temple, à côté des temples impériaux³⁹³. Sur des monnaies d'Antonin le Pieux, l'image d'Artémis se dresse entre deux temples distyles contenant chacun une effigie impériale³⁹⁴. Sur des bronzes d'Antonin³⁹⁵ et de Septime Sévère³⁹⁶, le temple d'Artémis, contenant la statue de la déesse, est flanqué des deux temples impériaux. Enfin, des monnaies d'Élagabale, commémorant la quatrième néocorie reçue par Éphèse sous le règne de ce prince, présentent, avec le temple d'Artémis, les trois temples consacrés au culte des empereurs (pl. XVI, 2)³⁹⁷.
- 88 Parfois, la statue d'Artémis ne figure sur les monnaies que comme attribut d'une divinité qui tient l'idole dans sa main : c'est Zeus sur des pièces de Domitien³⁹⁸, Caracalla³⁹⁹, Sévère Alexandre⁴⁰⁰, Valérien⁴⁰¹, ainsi que sur des cistophores d'Hadrien⁴⁰², Tyché sur des monnaies de Caracalla⁴⁰³, Philippe le fils⁴⁰⁴, Gallien⁴⁰⁵, Valérien II⁴⁰⁶ et Salonin⁴⁰⁷, la Cité d'Éphèse en compagnie d'un autre personnage sur un bronze de Sévère Alexandre⁴⁰⁸. Des monnaies de Sévère Alexandre⁴⁰⁹ et de Philippe⁴¹⁰ montrent le mont Piôn sous les traits d'un homme assis qui appuie le bras gauche sur une corne d'abondance et tient à la main droite la statue d'Artémis. Une monnaie portant au droit l'effigie de Messaline a pour type du revers une femme que E. Babelon a décrite comme l'impératrice Messaline, tenant en main la statuette de l'Artémis éphésienne⁴¹¹.
- 89 Enfin, l'image d'Artémis personnifie la Cité d'Éphèse sur des monnaies qui commémorent une *homonoia* conclue entre Éphèse et diverses cités : Adramyttion⁴¹², Cyzique⁴¹³ et Pergame (pl. XVI, 9)⁴¹⁴ en Mysie, Magnésie du Méandre⁴¹⁵, Milet⁴¹⁶ et Smyrne (pl. XVI, 10)⁴¹⁷ en Ionie, Nysa⁴¹⁸, Sardes⁴¹⁹ et Tralles⁴²⁰ en Lydie, Apamée (pl. XVI, 4)⁴²¹, Cotiaeon (pl. XVI, 6)⁴²², Hiéropolis (pl. XVI, 7)⁴²³, Kibyra (pl. XVI, 5 et 12)⁴²⁴, Laodicée (pl. XVI, 8)⁴²⁵ en Phrygie, Aphrodisias⁴²⁶ en Carie, Pergé⁴²⁷ en Pamphylie, Alexandrie (pl. XVI, 3 et 11)⁴²⁸ en Égypte. Sur la plupart de ces types monétaires, à côté d'Artémis se tient une divinité qui personnifie la Cité alliée à Éphèse⁴²⁹. Parfois, la

déesse est accompagnée de deux cerfs⁴³⁰, du croissant et de l'étoile⁴³¹ ou représentée dans un temple⁴³². Sur certaines monnaies, la statuette d'Artémis sert d'attribut à un héros⁴³³ ou à une divinité⁴³⁴.

- 90 Mais, pour dresser un relevé complet des représentations numismatiques de l'*Ephesia*, il ne suffit pas d'examiner les monnaies d'Éphèse et les monnaies d'*homonoia* portant le nom des Éphésiens. En effet, le type de l'Artémis éphésienne apparaît, à l'époque impériale, sur les monnaies de beaucoup d'autres cités.
- 91 Une liste de ces cités a été établie par Ch. Picard⁴³⁵ d'après le relevé de Jessen⁴³⁶. Elle demanderait sans doute à être vérifiée et complétée en plusieurs points, mais une recherche de ce genre ne pourrait être entreprise utilement que dans une étude d'ensemble sur le culte de l'Éphésienne⁴³⁷. En effet, les différents types de déesses asiatiques se prêtent à de faciles confusions, et le témoignage des monnaies aurait besoin d'être contrôlé à l'aide des sources littéraires et des documents épigraphiques⁴³⁸.
- 92 A elles seules, les monnaies d'Éphèse nous apportent déjà de précieux renseignements. Elles permettent de constater que, depuis le II^e siècle avant J.-C. jusqu'au règne de Gallien, l'idole de la déesse a gardé le même aspect. En effet, les particularités que présentent certains types monétaires sont plutôt dues à l'ignorance ou à la fantaisie des graveurs qu'à des modifications apportées à la statue de culte⁴³⁹.
- 93 Par la raideur de son attitude, celle-ci rappelle les œuvres archaïques. Elle porte sur la tête un calathos de forme et de hauteur variables⁴⁴⁰. A l'époque d'Hadrien, la coiffure d'Artémis prend un caractère architectural ; elle se termine en effet par un édifice en forme de temple tétrastyle⁴⁴¹. Sous Antonin, l'aspect de la coiffure se transforme et un bâtiment à triple fronton domine de sa silhouette le calathos de la déesse⁴⁴². Aux côtés du visage, les deux parties du nimbe dessinent une ligne courbe ou brisée⁴⁴³. La poitrine est parée d'un lourd collier au-dessous duquel s'alignent plusieurs rangées de « mamelles »⁴⁴⁴. La partie inférieure du corps, à partir de la taille, est enfermée dans une gaine qui va en s'amincissant vers le bas⁴⁴⁵. Cette gaine est divisée en petits compartiments par des bandes verticales et horizontales ; elle est décorée de reliefs⁴⁴⁶. Elle s'arrête à hauteur des chevilles et laisse échapper les plis de la tunique qui s'évase autour des pieds. Les bras sont collés au corps jusqu'au coude et les avant-bras sont tendus horizontalement. A chaque main est suspendue une bandelette noueuse qui tombe verticalement ou obliquement et dont l'extrémité inférieure est parfois garnie d'une houpe à trois franges⁴⁴⁷.
- 94 Mais le témoignage des monnaies serait insuffisant pour reconstituer l'idole d'Artémis, si nous n'avions à notre disposition des documents plus précis : ce sont les innombrables répliques de l'*Ephesia*, statues de grandes dimensions, petits bronzes, terres cuites, bas-reliefs et décors de vases dont H. Thiersch a dressé le catalogue⁴⁴⁸. Beaucoup d'entre elles sont aujourd'hui mutilées ou ont été restaurées d'une manière inexacte. Elles permettent, cependant, de contrôler et de compléter en plusieurs points les indications des monnaies.
- 95 La coiffure d'Artémis nous est connue par plusieurs documents qui montrent le calathos surmonté d'un édifice à triple fronton, tel qu'il apparaît sur les monnaies à partir du règne d'Antonin⁴⁴⁹. Sur les deux parties du nimbe, à droite et à gauche de la tête, se détachent des protomés de griffons. La poitrine est ornée d'une guirlande de fleurs et d'un ou de deux colliers à pendeloques en forme de glands. La partie supérieure de la tunique, à l'intérieur de la guirlande, constitue une sorte de plastron ; les reliefs qui le décorent représentent généralement les Hôrai avec les signes du

zodiaque. Les « mamelles », disposées en plusieurs rangées, couvrent la partie du corps comprise entre la guirlande et la gaine. Celle-ci est divisée en zones horizontales et verticales qui délimitent un certain nombre de carrés et de rectangles. Chacun d'entré eux contient des figures en relief : protomés d'animaux, abeilles, fleurs, sphinx assis de profil et nymphes ailées vues de face. Les bras pliés à angle droit supportent de petits lions. Il est probable que, dans leur état primitif, les statues de *l'Ephesia* tenaient en mains des bandelettes et que certaines d'entre elles étaient placées entre deux cerfs. On peut s'en convaincre en examinant une statue qui a été découverte à Tripoli en 1912 : sur la plinthe de cette statue, on distingue nettement deux petits blocs carrés, où s'appuyaient les supports en forme de bandelettes, ainsi que les restes des sabots des deux cerfs qui se dressaient aux côtés de la déesse⁴⁵⁰.

- 96 Les témoignages que nous possédons sur l'Artémis d'Éphèse ne nous permettent d'imaginer ni l'antique idole que les Amazones dressèrent sous un hêtre⁴⁵¹ ni la statue que l'on attribuait à Endoios⁴⁵². Les statuettes trouvées dans l'Artémision nous font connaître différents types archaïques de la déesse⁴⁵³, mais elles ne nous fournissent aucun exemple du type polymaste et engainé et elles ne nous apprennent rien sur la genèse de ce type⁴⁵⁴. Au début du IV^e SIÈCLE, XÉNOPHON, FAISANT EXÉCUTER POUR SCILLONTE UNE RÉPHQUE DE *L'EPHESIA*, SE BORNE À NOUS DIRE QUE CETTE RÉPHQUE ÉTAIT EN BOIS DE CYPRÈS AU HEU D'ÊTRE EN OR COMME LE MODÈLE⁴⁵⁵.
- 97 La statue que nous connaissons est, comme l'Aphrodite d'Aphrodisias, une œuvre composite qui répond à des exigences cultuelles plutôt qu'à des préoccupations esthétiques⁴⁵⁶. L'attitude est celle des idoles primitives et l'on peut admettre, avec V. Müller, que les éléments essentiels du vêtement et de la parure leur sont également empruntés⁴⁵⁷. Cependant, l'Artémis d'Éphèse appartient par son style à une époque beaucoup plus récente. W. Deonna déclare le visage « nettement praxitélien » et songe à attribuer la statue à un des artistes qui travaillèrent au IV^e siècle à la reconstruction de l'Artémision⁴⁵⁸. Mais le symbolisme compliqué de la décoration indiquerait plutôt une création hellénistique que l'on placerait au III^e ou même au II^e siècle avant J.-C.⁴⁵⁹. Cette décoration vise à mettre en relief les caractères de la grande déesse de la nature. Les animaux qui se pressent sur la gaine, le long des bras et jusque sur la coiffure d'Artémis sont ceux qui forment le cortège habituel de la *πότνια θεῶν*⁴⁶⁰. Les multiples « mamelles » — quelle que soit la signification primitive de ces singuliers ornements — symbolisent son inépuisable fécondité, tandis que les Hôrai et les signes du zodiaque montrent qu'il lui appartient de régler le cours des astres et de présider au retour des saisons. Le caractère étrange de cette image était de nature à impressionner les esprits et favorisa sans doute l'extension du culte de la déesse, car c'est sous cette forme qu'elle s'est imposée à l'adoration des anciens et qu'elle s'offre, encore aujourd'hui, à la curiosité des modernes.



- 98 La plus ancienne reproduction de statue que nous ayons rencontrée jusqu'à présent orne des tétradrachmes d'Aenos en Thrace, frappés entre 478 et 450 avant J.-C. Au début du IV^e SIÈCLE (400-390), APPARAÎT, SUR LES MONNAIES D'ABDÈRE, UNE STATUE ARCHAÏQUE D'ARTÉMIS, ET C'EST SANS DOUTE VERS LA MÊME ÉPOQUE QU'UN GRAVEUR A PLACÉ, SUR UNE MONNAIE D'ASSOS, L'IMAGE D'UNE VIEILLE IDOLE D'ATHÉNA. POUR COMPLÉTER CE RELEVÉ, IL CONVIENT D'AJOUTER LES EFFIGIES D'APOLLON⁴⁶¹, DE ZEUS⁴⁶² ET PEUT-ÊTRE AUSSI DE DIONYSOS⁴⁶³ QUI FIGURENT EN SYMBOLE SUR

DES STATÈRES AUX TYPES CORINTHIENS FRAPPÉS DANS LE COURANT DU IV^E SIÈCLE ; QUANT AUX MONNAIES DES MESSÉNIENS, ON N'EST PAS CERTAIN D'Y RETROUVER, COMME NOUS LE VERRONS PLUS LOIN, L'IMAGE DE LA STATUE CÉLÈBRE DE L'ARGIEN HAGÉLAÏDAS⁴⁶⁴.

- 99 L'apparition de copies de statues sur les monnaies daterait donc de la première moitié du v^e siècle. Mais il convient d'ajouter immédiatement que l'Hermès d'Aenos constitue un exemple isolé ; nous n'avons pu relever, en effet, aucune autre reproduction de ce genre sur les monnaies du v^e siècle⁴⁶⁵. D'autre part, on notera qu'il n'apparaît sur les monnaies d'Aenos, du moins à cette époque, qu'à titre de symbole. C'est donc une reproduction occasionnelle, dictée par des circonstances particulières, comme le sont également les reproductions de statues d'Apollon, de Zeus et de Dionysos sur les monnaies de Corinthe et de ses colonies. Ces remarques s'appliquent également aux images d'Artémis et d'Athéna, qui ne font, sur les monnaies d'Abdère et d'Assos, qu'une brève apparition⁴⁶⁶.
- 100 Les statues archaïques dont on relève des reproductions sur les monnaies antérieures à Alexandre le Grand sont donc en très petit nombre et leur apparition a un caractère occasionnel qui mérite d'être souligné. On notera que certaines de ces statues, après avoir figuré sur les monnaies seulement à titre de symbole, y tiennent ensuite la place du type principal : c'est le cas du terme d'Hermès, simple symbole sur les monnaies du v^e siècle, mais qui occupe à lui seul le droit ou le revers des monnaies d'Aenos depuis le milieu du IV^e siècle jusqu'à la fin du III^e siècle avant J.-C⁴⁶⁷.
- 101 La numismatique hellénistique est beaucoup plus riche en copies de statues. Il suffit, pour s'en convaincre, de dresser la liste des idoles dont nous avons trouvé l'image sur les monnaies de cette époque. C'est d'abord la série des Apollons : Apollon d'Amyclées, de Délos⁴⁶⁸, d'Égine, d'Apollonie du Pont⁴⁶⁹, de Didymes⁴⁷⁰, de Sinope, Apollon Smintheus et Apollon Chresterios. Puis, c'est le terme de Dionysos à Mytilène, des images d'Hermès⁴⁷¹ et de Zeus⁴⁷², des idoles de dieux orientaux⁴⁷³, la statue d'Athéna Ilias⁴⁷⁴ et celle d'Athéna Magarsis, une Artémis archaïque sur les monnaies d'Athènes⁴⁷⁵ et l'Aphrodite Aeneias des monnaies de Leucade. C'est enfin le long cortège des déesses asiatiques parmi lesquelles figurent, en particulier, l'Artémis de Pergé et l'Artémis d'Éphèse⁴⁷⁶. On observera que certaines statues ne font sur les monnaies d'époque hellénistique qu'une brève apparition, à titre de symbole, ou pour des raisons particulières que nous ne pouvons déterminer ; c'est le cas, par exemple, des symboles qui ornent les tétradrachmes athéniens du nouveau style⁴⁷⁷, de l'Apollon d'Amyclées, et de quelques idoles reproduites sur les monnaies des Séleucides⁴⁷⁸. Dans la plupart des cas, cependant, ces reproductions se maintiennent d'une manière presque constante sur le numéraire de la cité qui utilise comme blason l'idole de sa principale divinité.
- 102 Les monnaies d'époque impériale offrent une documentation encore plus abondante. Nous y retrouvons, en effet, la plupart des statues dont nous avons signalé la présence sur les monnaies d'époque hellénistique, tantôt parce que la même idole se maintient constamment sur les monnaies depuis l'époque hellénistique jusqu'à l'époque impériale⁴⁷⁹ tantôt parce qu'une statue, qui n'était apparue dans la numismatique hellénistique que d'une manière occasionnelle, reparait sur des bronzes frappés aux effigies des empereurs romains⁴⁸⁰. En outre, nous voyons s'ajouter, à ces statues déjà connues, un nouveau contingent d'idoles qui n'avaient pas encore été reproduites par les graveurs. Citons, parmi ces dernières, des images archaïques d'Apollon sur les monnaies de Tanagra, d'Apollonie d'Illyrie, de Théra, du *Koinon* des Crétois, des Cilbiani inferiores, de Nysa, d'Hiérapohs, des Dioscures sur des bronzes de Trézène⁴⁸¹ et de

Phocée, d'Héraclès sur le monnayage d'Érythrées, d'Hermès sur des pièces de Tanagra⁴⁸², d'Égine et de Sicyone. On y joindra le Dionysos de Sinope, le Zeus Labraundos de Mylasa, le Zeus Ascraios (?) d'Halicarnasse, l'Apollon de Tarse, le Hadad d'Héliopolis, quelques-unes, tout au moins, des Athénas brandissant la lance⁴⁸³, la Héra de Samos, dont il sera question plus loin⁴⁸⁴, et le cortège des déesses asiatiques, plus nombreux encore que sur les monnaies d'époque hellénistique⁴⁸⁵.

- 103 Ces longues énumérations permettent de constater une progression constante dans le nombre des copies de statues depuis le V^E SIÈCLE AVANT J.-C. JUSQU'À L'ÉPOQUE DE LA DOMINATION ROMAINE. ELLES METTENT EN RELIEF L'ABONDANCE DES REPRODUCTIONS DE CE GENRE SUR LES MONNAIES DE DATE RÉCENTE ET FONT APPARAÎTRE, PAR CONTRASTE, LA RARETÉ DES TÉMOIGNAGES DONT NOUS DISPOSONS POUR LE V^E ET LE IV^E SIÈCLE. PEUT-ON ADMETTRE, DANS CES CONDITIONS, QUE LES HABITUDES DES GRAVEURS, DANS LE CHOIX DE LEURS MODÈLES, ONT ÉTÉ LES MÊMES DURANT TOUTE L'HISTOIRE DE L'ART DE LA MONNAIE ? TOUT EN RECONNAISSANT QUE LES GRAVEURS DES SIÈCLES CLASSIQUES ONT PARFOIS COPIÉ DES ŒUVRES DU GRAND ART, DEVONS-NOUS CROIRE QUE LEUR RÔLE S'EST BORNÉ GÉNÉRALEMENT À REPRODUIRE LES CHEFSD'ŒUVRE DES MAÎTRES DE LA SCULPTURE ?
- 104 Il serait prématuré de vouloir, dès maintenant, répondre à ces questions, car on ne manquerait pas de nous objecter que nous avons limité notre enquête à une certaine catégorie de statues. Ces statues sont, pour la plupart, des œuvres anonymes qui doivent leur présence sur les monnaies à leur signification religieuse ; elles appartiennent au domaine de l'histoire des religions plutôt qu'à celui de l'histoire de l'art. Cependant, nous avons signalé au passage quelques œuvres, attribuées à des sculpteurs connus, qui demandent à être examinées dans le cadre de l'histoire de la sculpture grecque et qui pourront former le point de départ d'une nouvelle enquête.
- 105 Cette enquête nous devons la poursuivre en dehors des limites que nous nous sommes assignées jusqu'à présent. Comment oserions-nous prétendre, en effet, que nous avons traité le problème dans son ensemble, alors que les statues de la période classique sont restées en dehors du champ de nos investigations ? Certaines de ces statues jouissaient d'un prestige, dû à leurs mérites artistiques, qui n'a pu manquer d'attirer sur elles l'attention des graveurs. L'attitude qu'ils ont adoptée à l'égard de ces chefs-d'œuvre peut être pour nous significative ; nous devons nous efforcer de la définir et consacrer à cette étude un soin tout particulier.

NOTES

1. Sur ces légendes, voir C. ROBERT, *Die Kultbilder der Brauronischen Artemis*, *Archaeolog. Märchen (Philolog. Untersuch.*, X, 1886), p. 144 ss. Sur les endroits où on localisait le transfert de l'idole : HÖFER dans ROSCHER, *Lex.*, III, col. 998 ss. ; F. PFISTER, *Der Reliquienkult im Altertum (RVV*, V, 1909-1912), pp. 344-345. Voir aussi les articles sur l'Artémis Tauropolos : HÖFER dans Roscher, *Lex.*, V, col. 137 ss. ; H. OPPERMANN, *PWRE*, V A (1934), col. 34 ss. Pour l'identification de la déesse de Tauride avec Artémis : E.-H. MINNS, *Scythians and Greeks*, Cambridge, 1913, pp. 543-544.

2. Pausanias, III, 16, 8 ; VIII, 46, 3. Le sanctuaire de Brauron contenait cependant une statue archaïque d'Artémis : Pausanias, I, 23, 7 ; I, 33, 1. Sur la tradition relative au transfert de la statue à Laodicée, voir ci-dessous, p. 134.
3. Pausanias, III, 16, 7. Sur les rapports entre Artémis Orthia et Iphigénie : S. WIDE, *Lakonische Kulte*, LEIPZIG, 1893, pp. 114-115.
4. Strabon, XII, 2, 3 (535) ; Dion Cassius, XXXVI, 11 ; Pausanias, III, 16, 8 ; cf. A. HARTMANN, *Ma, PWRE*, XIV (1930), col. 77 ss.
5. Strabon, XII, 2, 7 (537) ; sur Artémis Perasia, voir H. OPPERMAN, *Perasia, PWRE*, XIX (1937), col. 587-588.
6. Pausanias, III, 16, 8.
7. Voir ci-dessous, p. 205.
8. Cf. ci-dessus, p. 56. Un relief d'ivoire, trouvé dans le sanctuaire d'Artémis Orthia, reproduirait le *xoanon* de la déesse : R.-M. DAWKINS, *BSA*, XIII (1906-1907), p. 106 ss. (fig. 32) ; mais, voir à ce sujet, ZIEHEN, *PWRE*, III A (1929), col. 1466.
9. Voir, par exemple, BABELON-REINACH, *Recueil général*, pl. XII, 3, 4.
10. Par exemple, sur les monnaies d'Hypaepa : HEAD, *BMC, Lydia*, p. 111 ss. Sur le culte d'Anaïtis à Hypaepa, voir L. ROBERT, *Hellenica*, IV (1948), p. 19, n. 1.
11. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 56 ss., n° 7 (pl. N, XI et XII) ; WROTH, *BMC, Calatia*, p. 263, n° 113 (pl. XXXI, 5), 114. Une monnaie d'Elagabale montre la même déesse en présence de la Tyché de la cité : IMHOOF-GARDNER, *ibidem*. Sur une autre monnaie de Laodicée, qui porte au revers l'image de la pierre d'Émèse (HILL, *BMC, Arabia*, p. LXXXVIII), la déesse est représentée seule, sans les deux cerfs.
12. Sur cette tradition, ci-dessus, p. 133. Selon une autre tradition, c'est Oreste lui-même qui avait apporté la statue à Laodicée : *Script. hist. aug., Heliog.*, 7, 5.
13. H. SEYRIG propose d'y reconnaître une Athéna mentionnée dans un texte de Porphyre (*De abst.*, II, 56) : *Syria*, 14 (1933), p. 376.
14. C. ROBERT, *op. cit.*, p. 146 ss. ; cf. JESSEN, *Brauronia, PWRE*, III (1897), col. 825 ; HONIGMANN, *Laodikeia, PWRE*, XII (1924), col. 713.
15. Sur une monnaie d'Agegae en Cilicie (Émilien), E. BABELON reconnaissait Athéna armée de la lance et du bouclier, « avec deux chèvres à ses pieds » : *Coll. Waddington*, n° 4086 (pl. IX, 21). IMHOOF-BLUMER a fait observer que ces chèvres sont en réalité des cerfs ; il ajoute que la déesse d'Agegae ressemble fort à celle de Laodicée : *Kleinas. Münzen*, II, p. 428.
16. E.-H. MINNS, *Scythians and Greeks*, p. 544.
17. Monnaies d'or : A. VON SALLET, *Zeitschr. f. Num.*, 1 (1874), pp. 28-29 (pl. I, 6) ; 11 (1884), p. 47 (pl. I, 7) ; *Berlin, Beschreib.*, I, p. 7, n° 33 (pl. I, 10) ; E.-H. MINNS, *op. cit.*, p. 544 (pl. IV, 25).
Monnaies de bronze : *Berlin, Beschreib.*, I, pp. 5-6, n°s 24 à 30 (pl. I, 9) ; R.-S. POOLE, *BMC, Tauric Chersonese*, p. 3, n° 11 ; E.-H. MINNS *l. c.* (pl. IV, 26, 28).
18. « Lastly we have what appears to be her cuit image, perhaps the ζῶαρον of which Strabo speaks (VII. iv. 2) » : E.-H. MINNS, *l. c.*
19. Voir ci-dessus, p. 116.
20. Sur les représentations de l'Artémis Taurique : H. PHILIPPART, *Iconographie de l' » Iphigénie en Tauride » d'Euripide, Revue belge de philol.*, 4 (1925), p. 5 ss. (à la documentation rassemblée par H. PHILIPPART, on ajoutera un cratère de Comacchio : *Arch. Anz.*, 1932, col. 457 ss.).
21. Sur les déesses asiatiques assimilées à Artémis et à Aphrodite, voir ci-dessous, p. 140 ss.
22. Sur les images archaïques d'Artémis, voir SCHREIBER dans ROSCHER, *Lex.*, I, col. 594 ss. ; P. PARIS, *DA*, II, 1, p. 130 ss. ; WERNICKE, *PWRE*, II (1895), col. 1412 ss. Pour Aphrodite, voir ci-dessous, p. 138.
23. E. BABELON, *Traité*, II, 4, n° 1395 (pl. CCCXXXVII, 9) ; M.-L. STRACK, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, II, 1, p. 83, n° 136 ; K. REGLING, *AMK*, n° 497 ; E.-S.-G. ROBINSON, *Num. Chron.*, 1936, p.

173, n° 4 (pl. XII, 6) ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 411 (fig. 317). Voir un exemplaire quelque peu différent dans le catalogue de la *Coll. Jameson*, III, n° 2005.

24. Artémis tient en main tantôt un couronne, tantôt un rameau : E. BABELON, *op. cit.*, n° 1394 (pl. CCCXXXVII, 8) ; M.-L. STRACK, *op. cit.*, p. 83, n° 135 (pl. III, 8) ; A.-B. Cook, *l. c.* (fig. 316). Comme M. CH. PICARD me le fait observer, c'est probablement la déesse thrace Bendis, assimilée par les Grecs à Artémis, que l'on doit reconnaître sur ces monnaies. Sur les reliefs rupestres de Philippes, Artémis-Bendis est parfois figurée avec un rameau en main : P. COLLART, *Philippes, ville de Macédoine*, Paris, 1937, p. 433 ss. (pl. LXXIV, 1, 2 ; LXXV, 1, 2). Une autre forme hellénisée de Bendis apparaît à Néapolis de Macédoine : la Parthénos de Néapolis est figurée dans l'attitude hiératique d'une statue de culte sur un relief qui sert d'en-tête à un décret attique de 355 avant J.-C. et sur des monnaies de Néapolis : P. COLLART, *op. cit.*, p. 110 ss pl. XXII, 2 ; XXI, 12 (cf. H. GÄBLER, *Die ant. Münzen NordGriechenlands*, III, 2, p. 83, n° 21).

25. Sur l'intérêt de ces représentations de face et de profil, voir ci-dessus, p. 25. G.-E. RIZZO (*Thiasos*, Rome, 1934, pp. 49-50) reconnaît, dans l'Artémis d'Abdère, une image archaïsante et non pas archaïque, mais je ne vois guère la possibilité de résoudre un problème de ce genre à l'aide du seul témoignage des monnaies.

26. Voir ci-dessous, p. 205.

27. Commode : IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 46, n° 44 (pl. F, 27).

Caracalla : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 5, n° 1 (pl. I, 1 ; au revers, ΑΡΤΕΜΙΣ ΕΛΛΑΙΟΥΣΙ(Ω)Ν). IMHOOF-BLUMER (*l. c.*) dit au sujet de cette monnaie : « Der Kopf des Artemisbildes erscheint hier deutlicher als auf der Münze mit Commodus und zeigt, wie die ganze Haltung, archaischen Typus. » Sur l'histoire et le site d'Éléonte de Thrace : J. CHAMONARD, E. DHORME, F. COURBY, *BGH*, 39 (1915), p. 135 ss. ; R. DEMANGEL, *Le tumulus dit de Protésilas*, Paris, 1926, p. 4.

28. Ci-dessous, p. 236.

29. Sur les images archaïques d'Aphrodite, voir J.-J. BERNOULLI, *Aphrodite*, LEIPZIG, 1873, p. 4 ss. ; FURTWÄNGLER dans ROSCHER, *Lex.*, I, col. 408 ss. ; DÜMMLER, *PWRE*, I (1894), col. 2776 ss. ; L. SÉCHAN, *DA*, V, p. 731 ss. ; M. BERNHART, *Aphrodite auf griech. Münzen*, p. 6. A. Furtwängler croyait reconnaître, sur les monnaies de Lacédémone, l'image d'une Aphrodite armée (ci-dessus, p. 56).

30. A. POSTOLACAS, *Κατάλογος τῶν ἀρχαίων νομισμάτων τῶν νήσων Κερχυρας, Λευκάδος, κτλ.*, Athènes, 1868, p. 65 ss., n°s 671 à 688 (pl. Γ') ; IMHOOF-BLUMER, *Die Münzen Akarnaniens*, *Num. Zeitschr.*, 10 (1878), pp. 131-133, n°s 48 à 52 (pl. I, 13, 14) ; P. Gardner, *BMC, Thessaly to Aetolia*, pp. 179-180, n°s 78 à 103 (pl. XXVIII, 15, 16) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 25, n°s 5 à 7 (pl. XXXII, 7) ; *Coll. Jameson*, I, n° 1137 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, II, n°s 3095 et 3096 (pl. 118) ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, II, n°s 1940, 1941 ; *Coll. de Nanteuil*, n° 874 ; M. BERNHART, *op. cit.*, p. 55, n° 340. Dans le catalogue de Postolacas, la couronne est décrite, sur certaines monnaies, comme une couronne de myrte ; voir, à ce sujet, dans le même catalogue (p. 116 ss.), les observations du botaniste TH. ORPHANIDIS.

31. A. POSTOLACAS, *op. cit.*, n° 672, etc. ; IMHOOF-BLUMER, *l. c.*, n°s 48 (pl. I, 13), 49, 49 a ; P. GARDNER, *op. cit.*, n° 79, etc.

32. Décrit comme une chouette par A. POSTOLACAS (*op. cit.*, n° 677) et IMHOOF-BLUMER (*l. c.*, n° 51), comme un aigle (?) par P. GARDNER (*op. cit.*, n° 98).

33. A. POSTOLACAS, *op. cit.*, p. 74 ss., n°s 763, 784, 785, 794, etc. (pl. Δ') ; P. GARDNER, *op. cit.*, pp. 181-182, n°s 108 à 117.

34. A. POSTOLACAS, *op. cit.*, p. 76, n°s 772, 773 ; p. 80, n° 816 (pl. Α') ; P. GARDNER, *op. cit.*, p. 181, n°s 105 à 107 (pl. XXIX, 1). L'objet que la déesse tient à la main gauche est décrit comme un arc par Postolacas (voir pl. Α', 772, 816) et Imhoof-Blumer (*op. cit.*, p. 134), comme un marteau (*hammer*) par P. GARDNER.

35. Décrite déjà comme une Artémis dans le catalogue de POSTOLACAS.

36. E. CURTIUS, *Hermes*, 10 (1876), p. 243. E. OBERHUMMER cherchait à cette Aphrodite une origine phénicienne : *Phönizier in Akarnanien*, Munich, 1882, p. 58 ss. ; *Akarnanien, Ambrakia, Amphilochien, Leukas im Altertum*, Munich, 1887, p. 234.
37. Denys d'Halicarnasse, I, 50. Sur la situation de ce sanctuaire : BÜRCHNER, *Leukas, PWRE*, XII (1925), col. 2234.
38. R. TEXIER, *Aphrodite Ainéias à Leucade, Revue de philologie*, 1934, p. 160 ; cf. J. PERRET, *Les origines de la légende troyenne de Rome*, Paris, 1942, pp. 60-61.
39. Pour la coiffure, cf. la tête d'Aphrodite sur des monnaies de Leucade frappées au type de Pégase : HEAD, *BMC, Gorinth*, pp. 134-135, n° 112 (pl. XXXVII, 2), 117 (pl. XXXVII, 6). On notera que les bras ne sont pas pliés symétriquement ; aussi la statue revêt-elle un aspect moins archaïque sur les monnaies où elle apparaît tournée à gauche (ci-dessus, p. 139).
40. Sur la persistance des cultes anatoliens, voir les statistiques établies par J. KEIL, *Die Kulte Lydiens*, dans *Anatolian Studies presented to Sir Ramsay*, Manchester, 1923, p. 239 ss.
41. Sur les idoles de ce type, voir TH. SCHREIBER, *Neue Parthenosstudien, Arch. Zeit.*, 41 (1883), col. 283 ss. ; Jessen, *Ephesia, PWRE*, V (1905), col. 2762 ss. ; D.-G. HOGARTH, *Excavations at Ephesus. The Archaic Artemisia*, Londres, 1908, p. 323 ss. ; CH. PICARD, *Éphèse et Claros*, Paris, 1922, p. 526 ss. ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 405, n. 4 ; H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, Stuttgart, 1936.
42. Ci-dessous, p. 176 ss.
43. Ci-dessous, p. 167 ss.
44. Cf. ci-dessous, p. 149.
45. WERNICKE, *Artemis, PWRE*, II (1895), col. 1389 ; ADLER, *Kindyas, PWRE*, XI (1921), col. 472 ; L. ROBERT, *Études anatoliennes*, Paris, 1937, p. 459 ss. ; cf. ci-dessous, p. 145.
46. ADLER, *Klaria, PWRE*, XI (1921), col. 547 ; CH. PICARD, *op. cit.*, pp. 403-404 ; J.-G. MILNE, *Kolophon and its Coinage, N. N. M.*, 96 (1941), pp. 16-17.
47. WERNICKE, *op. cit.*, col. 1373-1374 ; W. KROLL, *Leukophryene, PWRE*, XII (1925), col. 2286 ss. ; H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 4 (pl. II, 1-14) ; BL.-L. TRELLE, *The Temple of Artemis at Ephesos, N. N. M.*, 107 (1945), p. 12 ss. (pl. VII, 4 à pl. VIII, 3). Cf. ci-dessous, p. 144.
48. WROTH, *BMC, Troas*, p. XXXVII ; Jessen, *Astyrene, PWRE*, II (1896), col. 1878. Monnaies au type d'Artémis Astyréné : E. BABELON, *Coll. Waddington*, n°s 636 et 637 ; IMHOOF-BLUMER, *Zeitschr. f. Num.*, 7 (1880), p. 24 (pl. I, 14).
49. E. BABELON, *op. cit.*, n° 4958 (pl. XIV, 9) ; L. ROBERT, *Villes d'Asie Mineure*, Paris, 1935, p. 82, n. 1.
50. Voir, pour des exemples d'identification de ce genre, l'article d'IMHOOF-BLUMER, *Alte Kultbilder, Nomisma*, VIII (1913), p. 1 ss.
51. Voici les raisons pour lesquelles IMHOOF-BLUMER propose de donner le nom d'Aphrodite à la déesse de Comama en Pisidie : « hier scheint die Göttin mit der L. den wallenden Schleier zurückzuschlagen und einen so leichten Chiton zu tragen, dass darunter die Formen des Körpers sichtbar werden » (*op. cit.*, p. 18).
52. On en trouvera des exemples dans l'article d'IMHOOF-BLUMER, cité p. 141, n. 9.
53. Ci-dessous, p. 154 ss.
54. Ci-dessous, p. 167 ss.
55. Sur le calathos (ou polos), voir l'ouvrage de V.-K. MÜLLER cité ci-dessus, p. 39.
56. Ci-dessous, p. 188.
57. Artémis d'Abydos (ci-dessous, p. 150).
58. Artémis d'Iasos (ci-dessous, p. 148). Sur une monnaie d'Attuda (Carie), le voile retombe en deux pans des deux côtés de la statue : HEAD, *BMC, Caria*, pl. X, 13 (ici, pl. XI, 13).
59. Eleuthera de Myra (ci-dessous, p. 149).
60. Artémis Anaïtis (Hypaepa) : « Auf dem Kopfe sitzt ein Kalathos, über welchen ein grosser sich hinterwärts nach den Händen ausbreitender und bis an den Boden fallender Schleier gezogen ist. » (IMHOOF-BLUMER, *Lydische Stadtmünzen*, p. 77 ; on trouvera des exemples, pl. IV, 8, 9, 12 à 14 ;

voir aussi HEAD, *BMC, Lydia*, pl. XII, 11 à 14 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 174, n° 2, pl. VI, 6). Les bords du voile sont souvent indiqués par deux lignes courbes qui forment une sorte d'ellipse ou de demi-ellipse ; voir des exemples sur les monnaies d'Alabanda (HEAD, *BMC, Caria*, pl. I, 10), de Magnésie du Méandre (HEAD, *BMC, Ionia*, pl. XIX, 4 à 6), de Tralles (HEAD, *BMC, Lydia*, pl. XLIV, 8), de Clannudda (IMHOOF-BLUMER, *Lydische Stadtmünzen*, p. 59, n° 1, pl. III, 16).

61. Ci-dessous, p. 164.

62. H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 56.

63. Exemples sur les monnaies d'Attuda (HEAD, *BMC, Caria*, pl. X, 13), de Sébastopolis (L. ROBERT, *Études anatoliennes*, pl. XXVI, 5 ; pl. XXVII, 15, 20), de Milet (HEAD, *BMC, Ionia*, pl. XXII, 11 ; IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VIII, 1913, pl. I, 1).

64. Exemples sur les monnaies d'Hypaepa (HEAD, *BMC, Lydia*, pl. XII, 11-14) et d'Apamée (HEAD, *BMC, Phrygia*, pl. X, 6).

65. L'étude de H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, est consacrée spécialement à cette forme de vêtement. Sur les idoles de l'Artémis d'Éphèse et de l'Aphrodite d'Aphrodisias, la gaine est en réalité une sorte de tablier qui couvre seulement la partie antérieure de l'idole (H. THIERSCH, *op. cit.*, pp. 59 et 69).

Pour d'autres exemples d'idoles engainées, voir l'Apollon d'Amyclées (ci-dessus, p. 57), l'Athéna Chalkioicos (ci-dessus, p. 217), l'Athéna Ilias (ci-dessus, p. 109), le Zeus Labraundos (ci-dessus, p. 95), les dieux syriens (ci-dessus, p. 99).

66. Voir ci-dessous, p. 174 et p. 190.

67. HEAD, *BMC, Lycaonia*, pp. 42-43, n° 7 (pl. VII, 7), 11 et 12 (pl. VII, 9) ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, n°s 4179 et 4181 (pl. X, 5) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 7506 (pl. 270).

68. Voir ci-dessous, p. 190. L'idole reproduite sur une monnaie d'Hyllarima (Carie) porte des boucles d'oreilles : IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, 8 (1913), p. 7, n° 21 (pl. I, 20) (ici, pl. XI, 11).

69. Ces « mamelles » sont superposées au vêtement, ainsi que le montrent les répliques de l'Éphésienne.

70. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 8, n° 25 (pl. I, 24). IMHOOF-BLUMER a montré que la déesse de Kidrama est distincte de l'Aphrodite d'Aphrodisias avec laquelle on l'avait confondue : *op. cit.*, p. 9 ; cf. L. ROBERT, *Villes d'Asie Mineure*, p. 217, n. 2 ; M. BERNHART, *Aphrodite auf griech. Münzen*, pp. 13-14. La déesse représentée sur les monnaies de Kidrama est peut-être la *Μητήρ Θεῶν Παρζηνή* dont le nom a été retrouvé par L. ROBERT sur une inscription : *Villes d'Asie Mineure*, p. 227, n. 1 ; *Études anatoliennes*, p. 334, n. 3. Sur une monnaie de Kidrama, Svornos reconnaissait à tort la Héra de Samos : *JIAN*, 7 (1904), p. 383, n° 231 (pl. XVII, 1).

71. RAYET et THOMAS, *Milet et le golfe Latmique*, I (Paris, 1877), p. 127 (fig. 27) ; J. KOHTE *ap. C. HUMANN*, *Magnesia am Maeander*, Berlin, 1904, p. 90 (fig. 87). D'après H. THIERSCH, il s'agirait, non pas de « mamelles », mais de colliers superposés : *Ependytes und Ephod*, p. 27, n. 1. En réalité, « mamelles » et colliers semblent bien se confondre.

72. Saint Jérôme, *Comment, in epist. Pauli ad Ephes.* (MIGNE, *Patrol. lat.*, t. XXVI, 541) ; Minucius Félix, *Octav.*, XXIII, 5. Sur la polymastie de l'Éphésienne, voir W. DEONNA, *RE G*, 28 (1915), p. 335 ss. ; RA, 1924, I, pp. 10-11 ; M. Meurer, *Die Mammae der Artemis Ephesia*, *RM*, 29 (1914), p. 200 ss. ; V. MULLER, *RM*, 34 (1919), p. 100 ss. ; Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 529 ss. H. SEYRIG dit au sujet des bulles qui pendent sur la poitrine d'un dieu anatolien : « Un ornement semblable, mais amplifié aux dimensions d'un pectoral d'apparat, sur lequel une multitude de bulles stylisées avait pris l'apparence de mamelles pendant en rangs serrés, explique la polymastie illusoire d'Artémis Éphésienne et celle plus étrange encore de Zeus Stratios lui-même » (*RHR*, 98, 1928, p. 90).

73. Voir ci-dessus, p. 93 ss.

74. HILL, *BMC, Lycia*, p. 103 ss., n° 79 (pl. XXII, 7) et 94 (pl. XXII, 11) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 3263 (pl. VII, 17) ; Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, II, pp. 319-320, n° 38 à 43 (pl. X, 27 à 30), p. 321, n° 46 a ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 7324 (pl. 262).

75. HEAD, *BMC, Caria*, p. 72 ss., n^{os} 9, 10, 13 (pl. XI, 7 et 9) ; E. BABELON, *op. cit.*, n^{os} 2280 et 2281 ; IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, 8 (1913), pp. 5-6, 10 à 15 (pl. I, 7 à 12) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n^{os} 6445, 6446 (pl. 228) ; *Dan. Nation. Mus., Caria*, pl. 5, n^{os} 175 à 177. Sur l'idole d'Artémis Kindyas, voir Polybe, XVI, 12, 3 ; Strabon, XIV, 2, 20 (658) ; cf. ci-dessus, p. 141, n. 4.
76. P. GARDNER, *BMC, Kings of Syria*, p. 25, n^o 11 (pl. VIII, 6 ; décrite à tort comme la déesse de Myra) ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 6, n^o 16 (pl. I, 14) ; E.-T. NEWELL, *Western Seleucid Mints, Num. Studies*, 4 (1942), p. 282, n^o 1468 (pl. LXII, 4, 5).
77. Voir le recueil des monnaies de Sébastopolis dans L. ROBERT, *Études anatoliennes*, p. 357 ss. (pl. XXVI, 3, 5, 9, 10 ; pl. XXVII, 15, 20).
78. Tétradrachmes : Head, *op. cit.*, p. 242, n^o 128 (pl. XXXVIII, 3) ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 9, n^o 33 (pl. I, 34).
- Didrachmes : Head, *op. cit.*, p. 243, n^o 136 (pl. XXXVIII, 6).
79. HEAD, *op. cit.*, p. 267, n^{os} 399 et 401 (pl. XLIII, 2 à 4) ; ImhoofBlumer, *op. cit.*, p. 9, n^{os} 30 à 32 (pl. I, 27 à 32). Head reconnaît sur ces monnaies une image de Némésis (de même B. Schweitzer, *Dea Nemesis Regina, Jahrb.*, 46, 1931, p. 226) ; IMHOOF-BLUMER y voit une Artémis.
80. POOLE, *BMC, Ptolemies*, p. 52, n^{os} 57 à 62 (pl. XI, 1, 2) ; E. BABELON, *op. cit.*, n^{os} 4836 (pl. XIII, 20) et 4837 ; Svoronos, *Tà νομίσμα. των χράτους τῶν Πτολεμαίων*, I, p. σνγ' ; II, pp. 157-158, n^{os} 1005 à 1010 (pl. XXX, 15 à 22) ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 11, n^o 34 (pl. I, 35, 36) ; M. BERNHART, *Aphrodite auf griech. Münzen*, p. 14 (pl. IX, c, d). Cette déesse a été désignée sous divers noms ; Hill y voyait une Aphrodite : *BMC, Cyprus*, p. lxxxii ; IMHOOF-BLUMER y reconnaît une Artémis : *loc. cit.*
81. Sur cette attitude, voir ci-dessus, p. 24.
82. TH. SCHREIBER, *Arch. Zeit.*, 41 (1883), p. 284 (fig. 2 et 4) ; cf. A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, fig. 313.
83. Il ne semble pas qu'il y ait lieu de donner une signification différente aux bandelettes selon qu'elles sont verticales ou obliques, car les deux positions se rencontrent sur les types monétaires représentant une même idole : voir ci-dessous, p. 189.
84. Colophon : HEAD, *BMC, Ionia*, p. 43, n^o 53 : « her hands supported by two props standing each in an urn ? »
85. CH. PICARD, *Éphèse et Claros*, p. 533 : « Or, en certains cas, les « fillets » s'achèvent par des restes d'ornements, où l'on croirait reconnaître un trépied, par exemple. »
86. Interprétation admise par H. THIERSCH, *Artemis Ephesia (Abhandl. d. Ges. d. Wiss. zu Göttingen, phil.-hist. Kl., 1935)*, p. 78 ss.
87. K. LANGE, *AM*, 6 (1881), p. 70.
88. J. VON SCHLOSSER, *Num. Zeitschr.*, 23 (1891), p. 5 ss. Sur les statues enchaînées, voir CH. CLERC, *Les théories relatives au culte des images chez les auteurs grecs du ii. siècle après J.-C.*, Paris, [1915], p. 29 ss.
89. D.-G. HOGARTH cherche à retrouver dans l'idole de l'Artémis d'Éphèse le souvenir de la *πότνια θηρῶν* : les ailes en coquille se seraient métamorphosées en nimbe et aux animaux que la déesse tient en mains se seraient substituées des « bandelettes » : *The Archaic Artemisia*, p. 323 ss. Mais les étapes de cette évolution manquent totalement et la théorie de Hogarth demeure indémontrable (cf. A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 410). Ch. Picard suppose, ce qui ne paraît pas plus vraisemblable, que les fillets représentent non pas les animaux eux-mêmes mais les liens qui servaient à les enchaîner : *Éphèse et Claros*, p. 534. Il faut également écarter l'hypothèse de W. Deonna (*RA*, 1924, 1, p. 16 ss.) qui voudrait y voir les bords d'un voile garni de franges, car l'Artémis d'Éphèse ne porte pas de voile : H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 56, p. 181, η. 1 (pour la statue de Genève invoquée par Deonna, voir H. THIERSCH, *Artemis Ephesia*, p. 58, n. 1).
90. Ci-dessus, p. 86.
91. Ci-dessus, p. 124. C'est déjà l'interprétation de Th. SCHREIBER, *Arch. Zeit.*, 41 (1883), p. 283 ss. et de P. GARDNER, *Types*, p. 78. Voir aussi Hésychius : *κλιίδες... παρά Ἐφεσίοις τῆς θεοῦ τὰ στέμματα*.
92. Voir ci-dessus, p. 146.
93. Voir ci-dessous, p. 179.

94. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 54, n° 41 (pl. II, 14) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 7, n° 310. Sur un autre cistophore, la bandelette est attachée à une branche de laurier : HEAD, *BMC, Ionia*, p. 63, n° 146.
95. La Grande Mère de Pergame tiendrait en mains des bâtons ; elle a, de plus, à la main droite une Niké ou un rameau, à la main gauche un rameau : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Pergamon, Anhang zu den Abh. d. Kgl. Preuss. Ak. d. Wiss.*, 1910, p. 65 ss. (pl. V, 22 à 24 ; IX, 23) ; IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VIII (1913), p. 16 ss., n°s 47 à 50 (pl. II, 14 à 17) ; E. Ohlemutz, *Die Kulte u. Heiligtümer der Götter in Pergamon*, Giessen, 1940, p. 190.
96. Monnaies de Maeonia (IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 13, n° 40, pl. II, 3), Philadelphie (pp. 13-14, n°s 41 et 42, pl. II, 5, 6), Lampsaque (p. 14, n°s 43 et 44, pl. II, 8).
97. Deux eerfs (Artémis d'Éphèse : ci-dessous, p. 181) ; deux oiseaux (Artémis Leucophryéné à Magnésie du Méandre : HEAD, *BMC, Ionia*, p. 165, n° 54, pl. XIX, 7). Cf. les deux paons aux côtés de la Héra de Samos (ci-dessous, p. 209), les deux taureaux aux côtés de Hadad (ci-dessus, p. 98) et d'Apollon (p. 90). Sur ce groupement antithétique : H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 12 ss. Pour des exemples de divinités placées entre deux sphinx : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, II, p. 493 (sur l'Artémis de Pergé, voir ci-dessous, p. 156, sur la déesse de Gabala, ci-dessous, p. 153).
98. Artémis d'Éphèse entre deux Némésis, entre Asclépios et Némésis, entre Isis et Sérapis (ci-dessous, p. 186 et pl. XVI, 3, 10).
99. Personnifications de fleuves ou de montagnes : IMHOOF-BLUMER, *Flussund Meergötter auf griech. und röm. Münzen*, Genève, 1924, p. 115, n° 262 (pl. IX, 1) ; p. 118, n° 269 (pl. IX, 8) ; p. 153, n° 356 (pl. XI, 23). Astragalizontes (ci-dessous, p. 183 ; cf. H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 97).
100. Artémis d'Éphèse entre deux empereurs (ci-dessous, pp. 183-184).
101. Pour des exemples, voir H. SEYRIG, *Syria*, 13 (1932), p. 55, n. 7.
102. Cf. V. MÜLLER, *Kultbild*, col. 483.
103. IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VIII (1913), p. 7, n° 22 (pl. I, 22). Sur cette déesse, voir TH. REINACH, *RE G*, 6 (1893), p. 165 ; JESSEN, *Astias, PWRE*, II (1896), col. 1790.
104. Les deux idoles étaient apparentées, comme l'atteste la légende que Polybe (XVI, 12, 3) rapporte au sujet de l'une et de l'autre.
105. ἡ λεγομένη παρὰ Λυκίους Ἐλευθέρα : Artémidore, *Onirocr.*, II, 35. Sur cette déesse, voir HILL, *BMC, Lycia*, pp. liv-lv ; Jessen, *Eleuthera, PWRE*, V (1905), col. 2344-2345 ; L. ROBERT, *Isis Eleuthera, RHR*, 98 (1928), p. 56 ss.
106. E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 3124 (pl. VII, 5). Le buste de la statue figure seul sur des monnaies du 1^{er} siècle après J.-C. : HILL, *BMC, Lycia*, p. 71, n° 10 (pl. XV, 5) (ici, pl. XII, 13) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 3123 (pl. VII, 4) ; Svoronos, *JIAN*, 6 (1903), p. 191, n° 119 (pl. XI, 24).
107. HILL, *op. cit.*, p. 57, n° 7 (pl. XII, 9).
108. Déesse de Myra et Apollon de Patara dans un temple distyle : HILL, *op. cit.*, p. 78, n° 19 (pl. XVI, 4).
109. HILL, *op. cit.*, p. 71, n° 13 ; E. BABELON, *op. cit.*, n°s 3125 et 3126 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 7286 (pl. 260). On la reconnaîtrait également dans un temple distyle sur des bronzes de la province de Lycie frappés à l'effigie de Claude : G.-F. HILL, *Num. Chron.*, 1903, pp. 400-401 ; IMHOOF-BLUMER, *Zur griech. u. röm. Munzkunde*, pp. 23-24, n°s 11 et 12.
110. HILL, *BMC, Lycia*, p. 71, n° 14 (pl. XV, 8).
111. HILL, *op. cit.*, p. 71, n° 12 (pl. XV, 7) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 3127.
112. E. BABELON, *op. cit.*, n° 3128.
113. HILL, *op. cit.*, p. 71, n° 11 (pl. XV, 6) ; E. BABELON, *op. cit.*, n°s 3129 (pl. VII, 6) et 3130. Sur l'interprétation de ces types monétaires, voir P. GARDNER, *Types*, p. 78 (pl. XV, 6) ; HILL, *op. cit.*, pp. liv-lv ; M.-W. DE VISSER, *De Graecorum diis non referentibus speciem humanam*, Leyde, 1900, pp. 122-123 ; O. ROSSBACH, *Neue Jahrb.*, 7 (1901), p. 387, n. 1 ; E. KUSTER, *Die Schlange in der griech. Kunst*

und Religion (RVV, XIII, 1913), p. 111. H. GRAILLOT voit dans les deux bûcherons « deux génies forestiers » : *Le culte de Cybèle à Rome et dans l'empire romain*, Paris, 1912, p. 385. Pour F. CHAPOUTHIER, il s'agirait de deux « démons accoucheurs », agents de la fertilité : *Les Dioscures au service d'une déesse*, Paris, 1935, p. 227, n. 3. Une scène analogue orne des monnaies d'Aphrodisias de Carie : A. LÖBBECKE, *Zeitschr. f. Num.*, 17 (1890), p. 12 (pl. II, 1) ; IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 142, n° 422 (pl. IX, 29) ; HEAD, *BMC, Caria*, p. 34, n° 55 (pl. VI, 7).

114. Ces détails sont visibles sur la monnaie de Myra publiée par E. BABELON, *op. cit.*, n° 3124 (pl. VII, 5).

115. Auguste : E. BABELON, *op. cit.*, n° 1065 (Apollon) ; IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VIII (1913), p. 2, n° 1 (pl. I, 3).

Au droit, ΚΑΙΣΑΡ (Auguste ou Néron) : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 2, n° 2 (pl. I, 2).

Néron : E. BABELON, *op. cit.*, n° 1069 ; Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 2, n° 3.

Trajan : E. BABELON, *op. cit.*, n° 1070 (pl. I, 15) (Apollon) ; IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 97, n° 200 (pl. VII, 20) ; *Nomisma*, VIII (1913), p. 2, n° 4 et 5 (pl. I, 4 et 5).

Hadrien : WROTH, *BMC, Troas*, p. 7, n° 59 ; Imhoof-Blumer, *Nomisma*, VIII (1913), p. 2, n° 6.

Marc Aurèle : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 33, n° 2 ; *Nomisma*, VIII (1913), p. 2, n° 7.

116. IMHOOF-BLUMER a montré qu'il s'agit bien d'Artémis et non pas d'Apollon : *Nomisma*, VIII (1913), pp. 2-3. Est-ce la même idole qui figure dans un temple sur une monnaie de Sévère Alexandre ? (*Arch. Zeit.*, 3, 1845, col. 114 ; cf. aussi, E. BABELON, *op. cit.*, n° 1079 : « Artémis éphésienne »).

117. Voir ci-dessous, p. 175 et p. 192.

118. Monnaies de Milet : HEAD, *BMC, Ionia*, p. 198 ss., n° 150 (pl. XXII, 11), 151, 155, 161, 167 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, pp. 88-89, n° 24, 26, 29 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 6058 (pl. 213). L'Artémis de Milet apparaît également sur des cistophores d'Hadrien : PINDER, *Ueber die Cistophoren*, p. 595, n° 72 (pl. V, 9) ; H. COHEN, *Descr. hist.*, II, p. 133, n° 317 ; MATTINGLY-SYDENHAM, *Roman Imperial Coinage*, II, p. 400, n° 490 ; H. MATTINGLY, *BMC, Roman Empire*, III, p. 386, n° 1062 (pl. 72, 9) ; H. HERZFELDER, *Num. Chron.*, 1936, p. 8 (pl. I, 5). Elle figure à côté de l'Apollon de Didymes sur des monnaies de Milet, d'Aegialé d'Amorgos et de Pergame (ci-dessous, pp. 223-224).

119. HEAD, *BMC, Ionia*, p. 139, n° 197 (pl. XVI, 4) ; sur ce type monétaire, voir P. GARDNER, *Types*, p. 206 (pl. XIII, 21).

120. H. THIERSCH cherche l'origine de ce type dans le nord de la Syrie : *Ependytes und Ephod*, p. 14 ss.

121. OVERBECE :, *KM, Demeter und Kora*, p. 414 (Mzt. VIII, 5) ; P. GARDNER, *BMC, Kings of Syria*, p. 101, n° 1 à 4 (pl. XXVI, 10) ; E. BABELON, *Bois de Syrie*, n° 1567 à 1569 (pl. XXVIII, 2 et 3) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, III, p. 113, n° 1 (pl. LXX, 15) ; R. DUSSAUD, *Journal asiatique*, 1904, I, p. 200 ; *RA*, 1904, II, p. 250 (fig. 28) ; *Syria*, 3 (1922), p. 222 (fig. 3) ; S. Ronzevalle, *Mél. Univ. St Joseph*, 21 (1937-1938), p. 115 (pl. XXXV, 3) ; E.-T. NEWELL, *Late Seleucid Mints in Ake Ptolemais and Damascus*, *N. N. M.*, 84 (1939), p. 78 ss., n° 115, 116, 119, 123, 126 à 130 (pl. XIV, XV).

122. R. DUSSAUD décrit cet attribut comme une fleur ou un fruit : *Syria*, 3 (1922), p. 222 ; E.-T. NEWELL fait remarquer qu'il est difficile d'en déterminer la nature exacte : *op. cit.*, p. 84.

123. E. BABELON hésite à y reconnaître des mamelles : *op. cit.*, p. clxx ; R. DUSSAUD (*l. c.*) pense à des disques ou à des rosaces étoilées qui souligneraient le caractère céleste de la déesse, tandis que, pour E.-T. NEWELL. (*op. cit.*, p. 85), il s'agirait plutôt de feuilles ou de pétales.

124. E.-T. NEWELL (*l. c.*) songe à une tête de face.

125. E. BABELON, *op. cit.*, n° 1567 et 1568 (pl. XXVIII, 2) ; E.-T. NEWELL, *op. cit.*, p. 78, n° 116 (pl. XIV) ; p. 81, n° 127 (pl. XV). Les deux types ne me semblent pas pouvoir se confondre, contrairement à ce que pensent R. Dussaud et le P. Ronzevalle, *II. cc.*

126. WROTH, *BMC, Galatia*, p. 244, n° 7 (pl. XXVIII, 9).

127. WROTH, *op. cit.*, p. 245, n° II (pl. XXVIII, 13) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, III, p. 200, n° 9 ; IMHOOF-BLUMER, *Num. Zeitschr.*, 33 (1901), p. 6, n° 3 (pl. I, 8).
128. WROTH, *op. cit.*, p. LXVI. Le dossier du trône n'est guère visible sur la monnaie de L. Verus.
129. Selon WROTH un sphinx et un oiseau : *op. cit.*, p. 245, n° 11.
130. Sur la déesse de Gabala, voir R. DUSSAUD, *RA*, 1904, II, p. 247 (fig. 26) ; W. DEONNA, *RA*, 1924, I, p. 18 (fig. 6). Son image ressemble fort à celle qui décore une des faces d'un autel trouvé à Fikî, dans l'Antiliban : S. RONZEVILLE, *Mél. Univers. St Joseph*, 21 (1937-1938), p. 101 (pl. XXVII, 4) ; pour la comparaison avec les monnaies, voir p. 106 (pl. XXXIII, 4 et 5).
131. Faustine LA JEUNE : HILL, *BMC, PALESTINE*, p. 54, n° 60 (PL. VI, 4). CE SERAIT LA PARÈDRE DU ZEUS HYPISSTOS DU MONT GERIZIM : Hill, *op. cit.*, p. XXXI.
132. Faustine la jeune : HILL, *op. cit.*, p. 54 ss., n° 61 à 71 (pl. VI, 6).
Commode : HILL, *op. cit.*, p. 57, n° 77 et 78 (pl. VI, 7) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, III, p. 279, n° 5.
Elagabale : HILL, *op. cit.*, p. 62, n° 109.
133. HILL propose d'y voir la parèdre du Zeus d'Héliopolis : *op. cit.*, p. XXXI ; cf. H. SEYRIG, *Syria*, 14 (1933), p. 376.
134. Salonine ; décrite comme une Artémis d'Éphèse (J. ROUVIER, *JIAN*, 4, 1901, p. 231, n° 1075), mais voir HILL, *BMC, Phoenicia*, p. LXXXV.
135. Pergé est citée comme la ville préférée d'Artémis : Callimaque, *Hymnes*, III, v. 187. Sur Artémis Pergaia, voir CH. LANCKORONSKI, *Les villes de la Pamphylie et de la Pisidie*, I (Paris, 1890), p. 39 ss. ; WERNICKE, *Artémis, PWRE*, II (1895), col. 1374-1375 ; M.-W. DE VISSER, *De Graecorum diis non referentibus speciem humanam*, Leyde, 1900, pp. 74-75 ; O. ROSSBACH, *Neue Jahrb.*, 7 (1901), p. 405 ; B. PACE, *Diana Pergaea dans Anatolian Studies presented to W. M. Ramsay*, Manchester, 1923, p. 297 ss. (article « insuffisant » selon L. ROBERT, *REG*, 46, 1933, p. 434, n. 2 ; déjà publié, avec quelques illustrations, dans *Ausonia*, 10, 1921, p. 169 ss.) ; H. OPPERMANN, *Pergaia, PWRE*, XIX (1938), col. 683 ss. ; W. RUGE, *Perge, ibid.*, col. 699-700.
136. Strabon, XIV, 667 : *πλησίον ἐπὶ μετεώρου τόπου*. Il ne faut pas en chercher l'emplacement sur l'acropole de la cité, mais en dehors de la ville : L. ROBERT, *Hellenica*, V (1948), p. 64 ss.
137. Sur les monnaies de Pergé, voir HILL, *BMC, Lycia*, p. 121 ss. ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, p. 183 ss. ; Svoronos, *Coll. Mavromichalis, JIAN*, 6 (1903), p. 205 ss. ; Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, II, p. 326 ss.
138. HILL, *op. cit.*, n° 10 à 14 (pl. XXIV, 5 et 6) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 3334 ; SVORONOS, *op. cit.*, n° 286 (pl. XIII, 6) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 7337, 7338 (pl. 263).
139. E. BABELON, *op. cit.*, n° 3335 (pl. VII, 19) ; SVORONOS, *op. cit.*, n° 285 (pl. XIII, 5).
140. HILL, *op. cit.*, n° 21 ; SVORONOS, *op. cit.*, n° 287 et 288 ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 326, n° 1 a.
141. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 326, n° 2.
142. HILL, *op. cit.*, n° 24 ; E. Babelon, *op. cit.*, n° 3343 ; IMHOOF-BLUMER, p. 326, n° 3.
143. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 327, n° 5 ; SVORONOS, *op. cit.*, n° 293.
144. HILL, *op. cit.*, n° 26 ; SVORONOS, *op. cit.*, n° 296.
145. E. BABELON, *op. cit.*, n° 3349.
146. E. BABELON, *op. cit.*, n° 3350.
147. HILL, *op. cit.*, n° 31 (pl. XXIV, 15).
148. SVORONOS, *op. cit.*, n° 306.
149. A. DIEUDONNÉ, *1Revue num.*, 1902, p. 343, n° 80 (pl. X, 1).
150. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 328, n° 14.
151. HILL, *op. cit.*, n° 41 (pl. XXIV, 12) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 3376 et 3377 ; SVORONOS, *op. cit.*, n° 318, 319, 325.
152. E. BABELON, *op. cit.*, n° 3383 ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 329, n° 16.
153. SVORONOS, *op. cit.*, n° 326 (pl. XIII, 9).

154. HILL, *op. cit.*, n° 45 ; E. BABELON, *op. cit.*, n°s 3378 et 3379 ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 329, n° 17.
155. SVORONOS, *op. cit.*, n° 328, 330 et 331.
156. HILL, *op. cit.*, n°s 51 à 53 ; E. Babelon, *op. cit.*, n°3388 ; SVORONOS, *op. cit.*, n° 335.
157. HILL, *op. cit.*, n°s 54 à 56 (pl. XXIV, 16) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 3391 ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 510, n° 3 ; Svoronos, *op. cit.*, n°s 336 (pl. XIII, 11), 337 et 338 ; S.-W. Grose, *McClellan Coll.*, III, n° 8909 (pl. 316, 9).
158. SVORONOS, *op. cit.*, n°s 339 et 340 ; S.-W. GROSE, *op. cit.*, n° 8910 (pl. 316, 11).
159. E. BABELON, *op. cit.*, n° 3395.
160. IMHOOF-BLUMER, *Zur griech. u. röm. Münzkunde*, p. 178, n° 3.
161. E. BABELON, *op. cit.*, n°s 3405, 3406 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, p. 330, n° 22 (pl. XI, 7) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 7346 (pl. 263).
162. E. BABELON, *op. cit.*, n°s 3413 et 3414 ; G. Macdonald, *Hunter. Coll.*, II, p. 510, n° 5 ; SVORONOS, *op. cit.*, n°s 350 à 352 ; G.-F. HILL dans *Anatolian Studies presented to W. M. Ramsay*, pp. 213-214, n°s 5 et 6 (pl. IX, 5) ; L. FORRER, *op. cit.*, n° 7347 (pl. 263).
163. E. BABELON, *op. cit.*, n° 3421 ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 510, n° 6.
164. HILL, *BMC, Lycia*, n°s 100 et 101 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 3434 ; SVORONOS, *op. cit.*, n° 365 ; S.-W. GROSE, *McClellan Coll.*, III, n° 8915 (pl. 316, 15).
165. HILL, *op. cit.*, n° 102 ; SVORONOS, *op. cit.*, n° 366 (pl. XIII, 16) ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 333 (pl. XI, 9).
166. H. OPPERMANN note que, sur les monnaies, les chapiteaux des colonnes sont tantôt ioniques, tantôt corinthiens, tantôt d'un ordre indéterminé (*op. cit.*, col. 684).
167. Monnaies de Tacite.
168. Selon B. PACE (*op. cit.*, p. 309), l'édifice portait réellement un aigle à son fronton ; sur la signification de l'aigle, voir CH. LANCKORONSKI, *op. cit.*, p. 40.
169. Monnaies d'Hadrien (HILL, *op. cit.*, n° 26), Lucius Verus (n° 31), Élagabale (n° 41), Sévère Alexandre (n° 45), etc. B. Pace croit que deux sphinx se trouvaient effectivement aux côtés de l'idole : *op. cit.*, p. 310. Le sphinx apparaît aussi seul ou auprès d'Artémis représentée sous une forme humaine : H. OPPERMANN, *op. cit.*, col. 685-686.
170. Philippe le père : HILL, *op. cit.*, n°s 55 et 56. Sur une monnaie de cet empereur, Svoronos reconnaît, aux côtés de l'idole d'Artémis, d'une part la même idole, à une échelle plus réduite, d'autre part l'image de la déesse debout à gauche : *op. cit.*, n° 336 (pl. XIII, 11) ; on observe les mêmes particularités sur une monnaie de la coll. McClellan : S.-W. GROSE, *McClellan Coll.*, III, n° 8909 (pl. 316, 9).
171. Gallien : G.-F. HILL dans *Anatol. Studies presented to W. M. Ramsay*, p. 214, n° 6 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 7347 (pl. 263).
172. Aurélien : HILL, *BMC, Lycia*, n°s 100 et 101. Les cyprès seraient un élément emprunté au τέμενος : B. PACE, *op. cit.*, p. 310.
173. Monnaies d'Élagabale (HILL, *op. cit.*, n°41), Sévère Alexandre (n°45), Tranquillina (n°s 51 à 53), Philippe le père (n°s 54 à 56), etc. Le croissant et l'étoile sont des symboles fréquents sur les monnaies (ci-dessus, p. 148) ; il ne faut donc pas y voir, avec B. PACE (*op. cit.*, p. 302), la représentation d'offrandes suspendues dans le temple (cf. H. OPPERMANN, *op. cit.*, col. 684-685).
174. G.-F. HILL dans *Anatol. Studies presented to W. M. Ramsay*, p. 213, n° 5. HILL suppose que ces enseignes étaient effectivement déposées dans le temple.
175. E. BABELON, *op. cit.*, n° 3358.
176. IMHOOF-BLUMER, *Zur griech. u. rom. Münzkunde*, p. 177, n° 2.
177. IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 333, n° 55.
178. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, II, p. 331, n° 26.
179. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 331, n° 27.

180. Monnaie décrite par SESTINI (d'après IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 364) ; sur line autre monnaie d'alliance entre Apollonia et Pergé, une des deux Cités tiendrait sur sa main gauche l'idole de l'Artémis d'Éphèse (IMHOOF-BLUMER, *l. c.*).

181. Trajan Dèce : E. BABELON, *op. cit.*, n° 3286.

Herennius Etruscus : HILL, *BMC, Lycia*, p. 289, n° 25 A ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 509, n° 3.

Hostilien : E. BABELON, *op. cit.*, n° 3287.

Gallien : J.-G. MILNE, *Num. Chron.*, 1940, p. 227 (pl. XIII, 5). (cf. H. OPPERMANN, *op. cit.*, col. 688).

182. Faustine : A. DIEUDONNÉ, *Revue num.*, 1902, p. 346, n° 86.

Julia Domna : SVORONOS, *op. cit.*, n° 436 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, II, p. 356, n° 1 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 7372 (pl. 264).

Maximin : HILL, *op. cit.*, p. 175, n° 5 (pl. XXX, 11) (cf. H. OPPERMANN, *op. cit.*, col. 688).

183. Géta : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, II, p. 365, n° 1 (cf. H. OPPERMANN, *op. cit.*, col. 688).

184. Marc Aurèle : HILL, *op. cit.*, p. 234, n° 3 (pl. XXXVII, 6) (cf. H. OPPERMANN, *op. cit.*, col. 689).

185. Antonin : HILL, *op. cit.*, p. 236, n° 1 (pl. XXXVII, 7) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 3788 et 3789 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 7405 (pl. 266).

Septime Sévère : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, II, p. 389, n° 2.

Julia Domna : HILL, *op. cit.*, n° 3 ; E. Babelon, *op. cit.*, n° 3793 ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 521, n° 1.

Caracalla : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 389, n° 3.

Philippe le fils : HILL, *op. cit.*, n° 8 (pl. XXXVII, 8) (cf. H. OPPERMANN, *op. cit.*, col. 689).

186. Commode : E. BABELON, *op. cit.*, n° 3960.

Julia Domna : E. BABELON, *op. cit.*, n° 3965 ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.* p. 406, n° 25.

Caracalla : E. BABELON, *OP. CIT.*, N° 3968.

Géta : E. BABELON, *OP. CIT.*, N° 3971.

Sévère Alexandre : E. BABELON, *OP. CIT.*, N° 3972.

Maximin : E. BABELON, *OP. CIT.*, N° 3975.

Trajan Dèce : E. BABELON, *OP. CIT.*, N° 3981.

Etruscilla : IMHOOF-BLUMER, *OP. CIT.*, P. 408, N° 35.

Gallien (?) : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 409, n° 40.

Salonine : HILL, *op. cit.*, p. 267, n° 85 ; SVORONOS, *op. cit.*, n° 611 (cf. H. OPPERMANN, *op. cit.*, col. 689),

187. Fronton orné d'un objet sphérique (Andeda : HILL, *op. cit.*, p. 175, n° 5 ; Attalia : HILL, *op. cit.*, p. 289, n° 25 A) ou d'un aigle (Andeda : A. DIEUDONNÉ, *Revue num.*, 1902, p. 346, n° 86 ; Attalia : J.-G. MILNE, *Num. Chron.*, 1940, p. 227).

Deux colonnes supportant un arc : monnaies de Pogla.

188. Selgé : SVORONOS, *op. cit.*, n° 611 (un aigle au fronton).

189. Selgé : HILL, *op. cit.*, p. 267, n° 85.

190. Andeda : A. DIEUDONNÉ, *l. c.*

191. Pogla : HILL, *op. cit.*, p. 237, n° 8.

192. Andeda : HILL, *op. cit.*, p. 175, n° 5 ; SVORONOS, *op. cit.*, n° 436 ; A. DIEUDONNÉ, *l. c.*

Attalia : J.-G. MILNE, *Num. Chron.*, 1940, p. 227.

Pogla : HILL, *op. cit.*, p. 263, n° 3.

Selgé : HILL, *op. cit.*, p. 267, n° 85 ; Svoronos, *op. cit.*, n° 611.

193. Pogla : HILL, *op. cit.*, p. 237, n° 8.

194. HILL, *op. cit.*, p. 236, n° 1.

195. HILL, *op. cit.*, p. 237, n° 8.

196. PINDER, *Ueber die Cistophoren*, p. 587, n° 35 et 36 (pl. V, 11 et 12) ; H. COHEN, *Descr. hist.*, II, p. 5, n° 42 et 43 ; MATTINGLY et SYDENHAM, *The Roman Imperial Coinage*, II, p. 231, n° 116 et 117 ; H. MATTINGLY, *BMC, Roman Empire*, III, p. 13, n° 82, 83 (pl. 3, 12 et 13).

197. PINDER, *op. cit.*, pp. 588-589, n^{os} 42 et 43 (pl. V, 13 et 14) ; H. COHEN, *Descr. hist.*, II, p. 24, n^{os} 53 et 54 ; p. 81, n^o 609 ; MATTINGLY et SYDENHAM, *op. cit.*, II, p. 296, n^{os} 720 (pl. X, 175), 721, 722 ; H. MATTINGLY, *op. cit.*, III, p. 146, n^o 709 (pl. 24, 16), *, +. Même type sur des tridrachmes de Trajan frappés à Césarée de Cappadoce : WROTH, *BMC, Galatia*, p. 55, n^o 74 (pl. IX, 19), 75 ; E.-A. SYDENHAM, *The Coinage of Caesarea in Cappadocia*, Londres, 1933, p. 65, n^{os} 190, 190 a.
198. Seule sur une monnaie de Trajan (PINDER, *op. cit.*, n^o 43 ; H. COHEN, *op. cit.*, n^o 609 ; H. MATTINGLY, *op. cit.*, n^o +), partout ailleurs dans un temple distyle.
199. Monnaies du II^e siècle avant J.-C. : voir ci-dessus, p. 154.
200. Peut-être s'agit-il, non d'un voile, mais d'une sorte de niche dans laquelle serait logée l'image de la déesse.
201. Sur le buste se croisent deux bandelettes ; au-dessous du buste, une zone horizontale est marquée de raies verticales : E. BABELON, *op. cit.*, n^o 3335 (pl. VII, 19).
202. Voir ci-dessus, p. 155.
203. Voir ci-dessus, p. 157.
204. Le nombre des zones varie entre deux et quatre.
205. Le disque se trouve juste sous le calathos et a été interprété généralement comme étant le visage de l'idole ; W. Reichel y voyait l'image de la pleine lune dont le croissant se trouve juste au-dessous : *Ueber vorhellen. Götterculte*, Vienne, 1897, p. 29.
206. F. LENORMANT suppose que l'idole portait un vêtement métallique analogue à celui des images grecques ou russes de la Vierge : *Baetylia, DA*, p. 645. Nous savons que Verrès déroba de l'or à la statue d'Artémis : Cicéron, *Verr.*, (II), I, 20, 54.
207. P. GABDNER, *Types*, p. 78 (pl. XV, 3) ; DE VISSER, *op. cit.*, pp. 74-75 ; V. MÜLLER, *Kultbild*, col. 483. W. REICHEL croyait reconnaître sur les monnaies de Pergé l'image d'un trône vide : *op. cit.*, pp. 28-29.
208. G. RADET, *Cybébé. Étude sur les transformations plastiques d'un type divin (Bibl. Univers, du Midi, XIII)*, 1909 ; voir aussi REA, 13 (1911), pp. 75-78. Un cylindre de Minet-el-Beida nous livre le nom du dieu (ou de la déesse) *Kubaba* que l'on a rapproché de *Kybébé* : R. DUSSAUD, *La Lydie et ses voisins aux hautes époques*, Paris, 1930, p. 102 ; HONIGMANN, *Syria, PWRE*, IV A (1932), col. 1577.
209. SCHWENN, *Kybele, PWRE*, XI (1922), col. 2250 (sur les formes du nom), col. 2252-2253 (sur le culte de Cybèle à Sardes).
210. Hérodote, V, 102 : ἰδὸν ἐπιχωρίης θεοῦ Χυβήρης.
211. Voir la deuxième partie de la dissertation de G. Radet, *L'Artémision de Sardes*, p. 53 ss. ; cf. W.-H. Buckler et D.-M. Robinson, *AJA*, 16 (1912), p. 26 ss. ; H.-C. Butler, *Sardis*, II, 1 (1925), p. 102 ss.
212. Hérodote, V, 102 ; cf. G. RADET, *op. cit.*, p. 61.
213. Thémistocle, revenant de Suse, découvrait à Sardes « dans le temple de la Mère » (ἐν Μητροῦς ἱερῶ) un ex-voto qu'il avait fait exécuter lui-même et qui représentait une porteuse d'eau (ὑδροφόρον κόρη) : Plutarque, *Thémistocle*, XXXI, 1 ; cf. G. Radet, *op. cit.*, pp. 61-62.
214. C'est le point de départ de la démonstration de G. RADET, *op. cit.*, p. 53 ss.
215. Tacite, *Annales*, III, 63 ; cf. G. RADET, *op. cit.*, p. 93. Une inscription de Didymes nous a conservé un acte de vente fait en 254/253 avant J.-C. par Antiochus II en faveur de la reine Laodiké ; une copie de cet acte devait être déposée « à Sardes, dans le sanctuaire d'Artémis » (ἐν Σάρδεσιν ἐν τῷ ἱερῶ τῆς Ἀρτέμιδος) : C.-B. WELLES, *Royal Correspondence in the Hellenistic Period*, New Haven, 1934, n^o 18, 1. 33 ; cf. G. Radet, *op. cit.*, pp. 57-58. G. RADET rapporte à Sardes un document relatif à l'asylie du sanctuaire de l'Artémis Persique, mais ce document n'a pu être apporté ni de Sardes, comme le pensait G. RADET (*op. cit.*, p. 94), ni de Hiérocésarée, comme le supposait B. HAUSSOULLIER (*Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, Paris, 1902, p. 267, n. 4) : L. ROBERT, *Villes d'Asie Mineure*, Paris, 1935, p. 89, n. 2 ; *Hellenica*, VI (1948), p. 58. L. ROBERT ajoute que la théorie de G. RADET sur l'Artémis Persique à Sardes est « douteuse au plus haut point » : *Hellenica*, VI (1948), p. 58, n. 5.
216. Sur les fouilles de 1910 à 1914 : H.-C. BUTLER, *Sardis*, I, *The Excavations*, 1 (1922) ; sur le temple d'Artémis : id., *Sardis*, II, *Architecture*, 1 (1925). L'idole de la déesse de Sardes est souvent figurée

dans un temple (ci-dessous, p. 162), mais rien ne permet de dire, jusqu'à présent, si ce temple peut être identifié avec celui que les fouilles nous ont rendu (sur la monnaie d'Élagabale et sur l'interprétation erronée que Butler en avait donnée, voir ci-dessous, p. 163, n. 1).

217. OVERBECK, *KM, Hera*, p. 16 ; *Demeter und Kora*, pp. 413-414 (Mzt. VIII, 1 à 4) ; HEAD, *BMC, Lydia*, p. 249 ss. ; G. RADET, *op. cit.*, p. 73 ss. (pl. II-IV).

218. PINDER, *Ueber die Cistophoren*, p. 595, n° 76 (pl. VIII, 3) ; H. COHEN, *Descr. hist.*, II, p. 128, n° 279 ; G. RADET, *op. cit.*, n° 1 a et b (fig. 67 ; pl. II, 1) ; MATTINGLY-SYDENHAM, *Roman Imperial Coinage*, II, p. 402, n° 510 ; H. MATTINGLY, *BMC, Roman Empire*, III, p. 390, n° 1075 (pl. 73, 10) ; IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VIII (1913), p. 20, n° 62 (pl. II, 28) ; H. HERZFELDER, *Num. Chron.*, 1936, p. 9 (pl. I, 9).

219. PINDER, *op. cit.*, p. 596, n° 77 (pl. VIII, 4) ; H. COHEN, *l. c.*, n° 280 ; MATTINGLY-SYDENHAM, *op. cit.*, II, p. 403, n° 522 ; H. MATTINGLY, *op. cit.*, III, p. 392, n° + ; H. HERZFELDER, *l. c.* (pl. I, 10) ; BL. L. TRELL, *The Temple of Artémis at Ephesos, N. N. M.*, 107 (1945), p. 47 (pl. X, 6).

220. HEAD, *BMC, Lydia*, n° 90 à 92 (pl. XXVI, 2) ; G. MACDONALD, *Hunter., Coll.*, II, p. 465, n° 16 ; G. RADET, *op. cit.*, n° 9 (pl. II, 12) ; H.-W. BELL, *Sardis*, XI (1916), p. 29, n° 275 et 276 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 6904 (pl. 244) ; *Dan. Nation. Mus., Lydia*, pl. 15, n° 513.

221. Commode : HEAD, *op. cit.*, n° 145.

Julia Domna : HEAD, *op. cit.*, n° 148 (pl. XXVII, 2), 149 ; G. RADET, *op. cit.*, n° 10 et 11 (pl. II, 8 et 13) ; H.-W. BELL, *op. cit.*, p. 32, n° 299 ; *Dan. Nation. Mus., Lydia*, pl. 15, n° 529.

Caracalla : L. FORRER, *WEBER COLL.*, III, N° 6912 (PL. 244).

Elagabale : G. RADET, *op. cit.*, n° 17 (pl. II, 9) ; IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VIII (1913), p. 21, n° 63 (pl. II, 29).

Otaelia Severa : HEAD, *op. cit.*, n° 200 ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 5279.

Salonine : HEAD, *op. cit.*, n° 208 et 209 ; G. RADET, *op. cit.*, n° 20 et 21 (pl. II, 4) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 5282 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 6913 (pl. 245) ; *Dan. Nation. Mus., Lydia*, pl. 16, n° 543 et 544.

222. BL. L. TRELL, *The Temple of Artemis at Ephesos, N.N.M.*, 107 (1945), pl. XI, 1.

223. BL. L. TRELL, *op. cit.*, pl. XII, 2.

224. H.-W. BELL, *op. cit.*, p. 32, n° 300 (pl. I) ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. XI, 4, 5 ; *Dan. Nation. Mus., Lydia*, pl. 15, n° 532.

225. HEAD, *op. cit.*, n° 171 (pl. XXVII, 10) ; G. RADET, *op. cit.*, n° 15 (pl. III, 22) ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. XII, 1. H.-C. BUTLER, après avoir cherché sur cette monnaie l'image de Zeus Polieus à côté de l'idole d'Artémis (*Sardis*, I, 1, 1922, p. 115), croyait y reconnaître différents aspects du temple de la déesse (*Sardis*, II, 1, 1925, p. 91) ; BL.-L. TRELL a montré qu'il s'agit de quatre temples différents (*op. cit.*, p. 36 ss.).

226. HEAD, *op. cit.*, n° 187 ; E. Babelon, *op. cit.*, n° 5275 ; G. RADET, *op. cit.*, n° 18 (pl. III, 17).

227. HEAD, *op. cit.*, n° 207 ; G. RADET, *op. cit.*, n° 19 (pl. III, 18).

228. HEAD, *op. cit.*, n° 159 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 5261.

229. IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VIII (1913), p. 21, n° 64 (pl. II, 30).

230. HEAD, *op. cit.*, n° 177.

231. G. RADET, *op. cit.*, n° 14 (pl. III, 20).

232. G. RADET, *op. cit.*, n° 16 (pl. III, 21).

233. Sardes-Éphèse (Caracalla) : HEAD, *op. cit.*, n° 215 et 216 ; G. MAC-DONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 467, n° 32 (pl. LVI, 5) ; G. RADET, *op. cit.*, n° 13 (pl. III, 15).

Éphèse-Sardes (Marc Aurèle) : HEAD, *BMC, IONIA*, P. 112, N° 416 (PL. XXXVIII, 3).

234. Commode : HEAD, *BMC, Phrygia*, p. 258, n° 167 (pl. LU, 1).

Valérien : E. BABELON, *OP. CIT.*, N° 6184 (PL. XVII, 1).

Pour d'autres monnaies de ce type, voir L. WEBER, *JAN*, 14 (1912), P. 86 SS. (PL. IA', 8, 9).

235. Caracalla : HEAD, *BMC, Lydia*, n° 218 (pl. XLI, 4) ; G. Radet, *op. cit.*, n° 12 (pl. III, 14) ; IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 389, n° 34.

- 236.** Au droit, buste de Sérapis (époque de Septime Sévère) : HEAD, *op. cit.*, p. 69, n° 3.
 Tranquillina : HEAD, *OP. CIT.*, P. 72, N° 14 (PL. VIII, 6) ; G. RADET, *OP. CIT.*, N° 2 (PL. II, 6 ET IV, 6) ; IMHOOF-BLUMER, *LYDISCHE STADTMUNZEN*, P. 62, N° 6.
 Otacilia Severa : HEAD, *op. cit.*, p. 72, n° 15 et 16 ; E. BABELON, n° 4956 (pl. XIV, 8) ; G. RADET, *op. cit.*, n° 3 (pl. II, 7 et IV, 7).
 Gallien : HEAD, *op. cit.*, p. 73, n° 19 ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 63, n° 7.
- 237.** Marc Aurèle : J. OVERBECK, *KM, Demeter u. Kora*, p. 414, n. c (Mzt. VIII, 2) ; HEAD, *op. cit.*, p. 93, n° 24 et 25 (pl. X, 3) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 4976 ; G. RADET, *op. cit.*, n° 4 (pl. II, 2 et IV, 2).
 Macrin : IMHOOF-BLUMER, *MONNAIES GRECQUES*, P. 385, N° 14 ; E. BABELON, *OP. CIT.*, N° 4980.
 Sévère Alexandre : *Dan. Nation. Mus., Lydia*, pl. 5, n° 162.
 Gallien : G. RADET, *OP. CIT.*, N° 5 (FIG. 68 ; PL. II, 5 ET IV, 5).
- 238.** Au droit, buste du Sénat : J. Ovebeck, *l. c.* (pl. VIII, 3) ; Head, *op. cit.*, p. 130, n° 26 à 29 ; G. Radet, *op. cit.*, n° 7 et 8 (pl. II, 10 et 11) ; Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, I, p. 177, n° 6 ; *Nomisma*, VIII (1913), p. 20, n° 61 (pl. II, 27) ; J.-G. Milne, *Num. Chron.*, 1939, p. 190 (pl. VIII, 6) ; *Dan. Nation. Mus., Lydia*, pl. 7, n° 227 à 229.
- 239.** Au droit, buste de Rome (Marc Aurèle à Commode) : HEAD, *op. cit.*, p. 279, n° 5 ; *Dan. Nation. Mus., Lydia*, pl. 16, n° 547.
 Lucilla : J. OVERBECK, *l. c.* (Mzt. VIII, 4) ; HEAD, *op. cit.*, p. 282, n° 19 et 20 (pl. XXVIII, 5) ; IMHOOF-BLUMER, *Lydische Stadtmunzen*, p. 144, n° 7 et 8 (pl. VI, 1) ; *Nomisma*, VIII (1913), p. 21, n° 65 et 66 (pl. II, 31) ; G. RADET, *op. cit.*, n° 22 (pl. II, 3 et IV, 3).
 Commode : J.-G. MILNE, *NUM. CHRON.*, 1939, P. 194 (PL. IX, 5).
- 240.** Marc Aurèle : IMHOOF-BLUMER, *Lydische Stadtmunzen*, p. 164, n° 3 ; *Nomisma*, VIII (1913), p. 22, n° 67 (pl. II, 32).
- 241.** Caracalla : HEAD, *op. cit.*, p. 134, n° 48 (pl. XIV, 9) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 5068 ; G. RADET, *op. cit.*, n° 6 (pl. III, 16).
- 242.** Caracalla : A. ENGEL, *Revue num.*, 1884, p. 22 (pl. I, 1) ; HEAD, *op. cit.*, p. 324, n° 6 (pl. XXXIII, 4) ; G. RADET, *op. cit.*, n° 23 (pl. III, 19).
- 243.** B.-V. HEAD avait d'abord interprété ces arêtes comme les côtés d'un siège et en avait conclu que l'idole était représentée assise, mais il a lui-même modifié son opinion : G. RADET, *op. cit.*, pp. 69-70.
- 244.** Cf. les colliers de la Héra de Samos (ci-dessous, p. 211).
- 245.** G. RADET décrit comme il suit une monnaie de Daldis : « Ce cône est surmonté d'un calathos qui achève de donner à ce haut du corps la silhouette d'une cloche. Mais, en réalité, nous sommes en présence d'un voile qui coiffe et masque entièrement le visage » (*op. cit.*, p. 74, n° 2, pl. II, 6). Il est possible, cependant, que les traits du visage soient simplement effacés par l'usure de la pièce.
- 246.** Les traits du visage sont bien indiqués sur une monnaie de Sardes : RADET, *op. cit.*, n° 17 (pl. II, 9). Sur une monnaie de Maeonia, le visage est ovale et se rapproche davantage de la forme humaine : RADET, *op. cit.*, n° 7 (pl. II, 10).
- 247.** Monnaie de Gordos Iulia (Marc Aurèle) : RADET, *op. cit.*, n° 4 (pl. II, 2).
- 248.** Monnaie de Daldis (Gallien) : IMHOOF-BLUMER, *Lydische Stadtmunzen*, p. 63, n° 7.
 Monnaie de Gordos Iulia (Gallien) : RADET, *OP. CIT.*, N° 5 (PL. II, 5 ET IV, 5). L'IDOLE EST ÉGALEMENT REPRÉSENTÉE ENTRE LE CROISSANT ET L'ÉTOILE SUR DES GEMMES : RADET, *OP. CIT.*, N° 24 (FIG. 69) ET 25 (FIG. 70).
- 249.** Monnaie de Daldis (Otacilia Severa) : RADET, *op. cit.*, n° 3 (pl. II, 7 et IV, 7).
 Monnaies de Sardes (Julia Domna) : RADET, *OP. CIT.*, N° 10 (PL. II, 8). — (ÉLAGABALE) : RADET, *OP. CIT.*, N° 17 (PL. II, 9). DE MÊME, SUR DES MONNAIES OÙ L'IDOLE FIGURE À CÔTÉ DE TYCHÉ : MONNAIES DE CARACALLA (HEAD, *BMC, LYDIA*, N° 159), D'ÉLAGABALE (IMHOOF-BLUMER, *NOMISMA*, VIII, 1913, P. 21, N° 64, PL. II, 30), DE SÉVÈRE ALEXANDRE (HEAD, *OP. CIT.*, N° 177).

250. Sur les médaillons de la province d'Asie (Hadrien), il y a d'une part un épi, de l'autre un épi et un pavot : RADET, *op. cit.*, n° 1 (pl. II, 1). Une monnaie de Gordos Iulia (Marc Aurèle) montre l'idole entre une tête de pavot (à gauche) et deux épis de blé (à droite) : Radet, *op. cit.*, n° 4 (pl. II, 2 et IV, 2). Sur une monnaie de Silandos (Lucilla), la statue est accompagnée d'une tige feuillue que surmonte un épi : RADET, *op. cit.*, n° 22 (pl. II, 3 et IV, 3). Il arrive que l'image de la déesse soit représentée seule, sans ses attributs : monnaies de Maeonia (Caracalla : RADET, *op. cit.*, n° 6, pl. III, 16) et de Sardes (Valérien : RADET, *op. cit.*, n° 19, pl. III, 18 ; Salonine : RADET, *op. cit.*, n° 21, pl. II, 4).
251. MIONNET, *Descr. des médailles antiques grecques et romaines*, IV (1809), p. 132, n° 754 ; *Suppl.*, VII (1835), p. 428, n° 510. Sur la fête des *Coraiia*, voir G. RADET, *op. cit.*, p. 90 ss.
252. G. RADET, *op. cit.*, p. 69 ss.
253. G. RADET, *op. cit.*, pp. 96-97.
254. Inscriptions grecques et latines : W.-H. BUCKLER et D.-M. ROBINSON, *Sardis*, VII, 1 (1932).
255. L. ROBERT, *RA*, 1934, I, p. 59, n. 6 ; pour les inscriptions, voir *IG*, XIV, 1008, 1009.
256. IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VIII (1913), p. 3, n° 8 (pl. I, 6).
257. HEAD, *BMC, Ionia*, p. 16 ; *HN²*, p. 566.
258. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 4. Sur *παιώνιος*, considéré comme une épithète d'Artémis, voir K. REGLING, *Zeitschr. f. Num.*, 23 (1902) pp. 192-193 ; Ch. PICARD, *Éphèse et Claros*, Paris, 1922, p. 367
259. Sur le sens de la légende, voir HEAD, *BMC, Ionia*, p. 16. Le magistrat M. CLAUDIUS Fronton nous est connu par plusieurs monnaies frappées au nom du *Koinon* des villes ioniennes : HEAD, *ibidem* ; cf. R. MÜNSTERBERG, *Die Beamtennamen auf griech. Münzen*, p. 81 (= *Num. Zeitschr.*, 45, 1912, p. 17). Il figure dans la liste des asiarques dressée par V. CHAPOT, *La province romaine proconsulaire d'Asie*, Paris, 1904, p. 483.
260. Ci-dessus, p. 166, n. 1.
261. Marc Aurèle : G. RADET, *op. cit.*, n° 4 (pl. II, 2 et IV, 2).
262. Je reprendrai l'examen de cette question, qui exigerait de trop longs développements, dans une étude spéciale ; je publierai, par la même occasion, une série de médaillons du *Koinon* des Treize Villes, conservés au Cabinet de Paris et parmi lesquels figurent deux grands bronzes au type de la déesse de Sardes.
263. Sur l'histoire d'Aphrodisias, voir le résumé de C. Fredrich, *Die Aphrodite von Aphrodisias in Karien*, *AM*, 22 (1897), pp. 378-380 · voir aussi Hirschfeld, *Aphrodisias*, *PWRE*, I (1894), col. 2726 et la dissertation de R. Vagts, *Aphrodisias in Karien*, Hambourg, 1920. Les ruines d'Aphrodisias ont été explorées d'abord par des savants français, puis par une mission italienne (cf. E. Will, *RA*, 1938, II, p. 228 ss) · les résultats des dernières fouilles ont été publiés par G. Jacopi et L. Crema, *Monum. ant. dell' Acc. dei Lincei*, 38 (1939), col. 73 ss. On trouvera dans les *Hellenica* de L. Robert (t. IV, pl. I, II ; t. V, pl. IV-VI) plusieurs photographies du site.
264. Nous savons seulement que la cité s'appelait jadis Ninoé (Stéphane de Byzance, s. v. *Νινώη*) : R. VAGTS, *op. cit.*, pp. 4-5. A Ninoé se rattache sans doute *Nineudios*, surnom de Zeus à Aphrodisias : W. RUGE, *Ninoe*, *PWRE*, XVII (1936), col. 634 ; J. SCHAEFFER, *De Jove apud Cares culto*, *Diss. philol. Halens.*, XX, 4 (1912), pp. 449-450.
265. Appien, *Bell. civil.*, I, 97. Il s'agit sans doute d'une double hache, comme le suppose H. THIEESCH, *Ependytes und Ephod*, p. 67, n. 2. Le culte de Zeus Labraundos est attesté à Aphrodisias (R. VAGTS, *op. cit.*, p. 35) et la double hache figure sur les monnaies de la cité (voir la note de HEAD, *BMC, Caria*, p. 25).
266. Tacite, *Ann.*, III, 62 ; W. DITTENBERGER, *OGL*, II, n° 455, 1. 10 ss. ; cf. R. VAGTS, *op. cit.*, p. 6.
267. Voir la publication des fouilles italiennes citée ci-dessus, p. 167, n. 5.
268. HEAD, *BMC, Caria*, p. 28 ss. ; E. Babelon, *Coll. Waddington*, n°s 2191 ss. ; M. BERNHART, *Aphrodite auf griech. Münzen*, p. 6 ss. Voir aussi la gemme de Berlin publiée par H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 68 (pl. VIII, 2).
269. Sur ces symboles, voir ci-dessus, p. 148.

270. HEAD, *op. cit.*, n° 85 à 89 (pl. VII, 1), 99 ; E. Babelon, *Coll. Waddington*, n° 2203-2205 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 1 (pl. I), 4 (pl. I), 5 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 6401, 6402, 6406 (pl. 226) ; *Dan. Nation. Mus., Caria*, pl. 4, n° 117 à 119.
271. HEAD, *op. cit.*, n° 94 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 6 (pl. I).
272. E. BABELON, *op. cit.*, n° 2191 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 20 (pl. I).
273. M. BERNHART, *op. cit.*, p. 7 ; H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 68 (note).
274. HEAD, *op. cit.*, n° 33 : « an altar in the form of the capital of a column surmounted by a conical cover ».
275. M. BERNHART, *op. cit.*, p. 7.
276. HEAD, *op. cit.*, n° 33 et 34 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 114, n° 9 (pl. IV, 13) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 19 (pl. I), 31 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 6384 (pl. 225) ; *Dan. Nation. Mus ; Caria*, pl. 3, n° 107 et 108.
277. Faustine la jeune : HEAD, *op. cit.*, n° 108 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 2209 ; IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, I, p. 116, n° 18 (pl. IV, 18) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 22, 23 (pl. I).
- Septime Sévère : HEAD, *op. cit.*, n° 112 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 24 (pl. I).
- Julia Domna : HEAD, *op. cit.*, n° 114 (pl. VII, 7) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 25 (pl. I).
- Julia Maesa : *Dan. Nation. Mus., Caria*, pl. 4, n° 123.
- Julia Soaemias, Géta, Macrin, Tranquillina : M. BERNHART, *op. cit.*, n° 25 a à 25 e, 41.
- Salonine : HEAD, *op. cit.*, n° 152 à 154 ; IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 140, n° 418 (pl. IX, 26) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 25 f, 25 g, 29, 30 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 6413, 6414 (pl. 227).
- Aphrodite est également représentée avec la prêtresse et le char sur des monnaies de Gordien III (entre deux Éros ou dans un temple) : ci-dessous, pp. 170 et 171.
278. E. BABELON, *op. cit.*, n° 2212 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 8 (pl. I).
279. Au droit, buste d'Athéna à droite : HEAD, *op. cit.*, n° 21 (pl. V, 11). Époque d'Auguste.
280. HEAD, *op. cit.*, n° 95 et 96 (pl. VII, 3) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 9 (pl. I).
281. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, p. 115, 16 (pl. IV, 16) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 10 (pl. I).
282. Sur une monnaie d'Orbiana, le motif serait une fleur de lotus (?), mais la pièce a été retouchée et son témoignage doit probablement être écarté : M. BERNHART, *op. cit.*, p. 7 (pl. I, 26).
283. Monnaie d'Orbiana (retouchée) : M. BERNHART, *op. cit.*, n° 26 (pl. I).
284. Hadrien : P. GARDNER, *Types*, p. 78 (pl. XV, 10) ; HEAD, *op. cit.*, n° 104 (pl. VII, 4) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 21 (pl. I). Même motif sur un médaillon de la province d'Asie : Mattingly et Sydenham, *Roman Imperial Coinage*, II, p. 402, n° 512 (pl. XIV, 296) ; HERZFELDER, *Num. Chron.*, 1936, p. 8 (pl. I, 8) ; H. MATTINGLY, *BMC, Roman Empire*, III, p. 390, n° 1077 (pl. 73, 12).
285. HEAD, *op. cit.*, n° 126 ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 420, n° 4 (pl. LIV, 4) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 27 (pl. I).
286. P. Paris et M. HOLLEAUX, *BCH*, 9 (1885), p. 78, n° 8. L'inscription mentionne une statue d'Hermès et une statue dorée d'Aphrodite, ainsi que trois statues d'Éros dont deux porteurs de torches (cf. L. ROBERT, *Etudes anatoliennes*, p. 526, n. 5). Des Éros porteurs de torches figurent souvent sur les monnaies d'Aphrodisias : SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), p. 380, n° 217 (pl. XVI, 11) ; IMHOOF-BLUMER, *Zur griech. u. röm. Münzkunde*, pp. 82-83, n° 3 à 6 (pl. IV, 23 à 25).
287. Au droit, buste d'Athéna à droite : HEAD, *op. cit.*, n° 21 (pl. V, 11). Époque d'Auguste.
288. HEAD, *op. cit.*, n° 8 95 et 96 (pl. VII, 3) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 9 (pl. I).
289. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 115, n° 16 (pl. IV, 16) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 10 (pl. I).
290. Au droit, buste du Sénat à droite : HEAD, *op. cit.*, n° 77 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 33 (pl. I).
291. HEAD, *op. cit.*, n° 105 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 18 (pl. I).
292. BL.-L. TRELL, *The Temple of Artemis at Ephesos*, *N. N. M.*, 107 (1945), pl. I, 1.
293. HEAD, *op. cit.*, n° 120.
294. HEAD, *op. cit.*, n° 125 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 34 (pl. I).

295. HEAD, *op. cit.*, n° 8 133 et 134 ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 421, n° 6 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 35 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 6408 (pl. 226) ; *Dan. Nation. Mus., Caria*, pl. 4, n° 127.
296. HEAD, *op. cit.*, n° 110. Sur le temple d'Aphrodite, voir G. MENDEL, *CRAI*, 1906, p. 179 ss. ; L. CREMA, *Monum. ant. dell' Acc. dei Lincei*, 38 (1939), col. 244 ss.
297. HEAD, *op. cit.*, n° 106 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 117, n° 19 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 8 36 et 37 (pl. I) ; *Dan. Nation. Mus., Caria*, pl. 4, n° 120.
298. HEAD, *op. cit.*, n° 121.
299. IMHOOF-BLUMER, *Num. Zeitschr.*, 45 (1912), p. 196, n° 17 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 42.
300. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 116, n° 17 (pl. IV, 17) ; cf. la monnaie décrite (d'une manière inexacte) par E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 2207 ; cf. aussi le n° 2195.
301. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 118, n° 26 (pl. IV, 21) ; *Fluss- und Meergötter auf griech. u. röm. Münzen*, Genève, 1924, p. 128, n° 292 (pl. IX, 28) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 32.
302. Aphrodite de face couronnée par Niké (Antonin le Pieux) : M. BERNHART, *op. cit.*, n° 39.
303. Aphrodite debout devant Apollon citharède (Commode) : HEAD, *BMC, Phrygia*, p. 257, n° 166 (pl. LI, 10) ; L. WEBER, *JIAN*, 14 (1912), p. 94 (pl. IA\ 18) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 40 (pl. I).
304. Aphrodite debout à droite devant Zeus nicéphore assis (Commode, Sévère Alexandre) : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, II, p. 517, n° 2 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 38 (pl. I), 38 a. Les Demoi d'Aphrodisias et d'Antioche, debout face à face, tenant la statue d'Aphrodite sur leurs mains jointes (Sévère Alexandre) : HEAD, *BMC, Caria*, n° 162 (pl. XLIV, 2).
305. Aphrodisias et Ephesos, assis face à face, tenant l'une la statue d'Aphrodite, l'autre celle d'Artémis (Septime Sévère) ; HEAD, *op. cit.*, n° 161 (pl. XLIV, 1).
306. Monnaie d'Aphrodisias-Éphèse.
307. Monnaie d'Aphrodisias-Antioche.
308. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 114, n° 9 (pl. IV, 13) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 31.
309. Voir ci-dessus, p. 170, n. 6. Même motif sur le relief d'Aphrodisias : ci-dessous, p. 174, n. 8.
310. Une liste de ces documents avait été dressée par O. JAHN, *Die Entführung der Europa*, Vienne, 1870, p. 41, n. 4. Elle a été complétée par C. FREDRICH qui a établi définitivement l'identité de la déesse : *Aphrodite von Aphrodisias in Karien*, *AM*, 22 (1897), p. 361 ss. (cf. W. DEONNA, *Le groupe des Trois Grâces nues*, *RA*, 1930, I, pp. 284-287). H. THIERSCH a repris l'étude de ce type d'Aphrodite dont il a signalé de nouvelles répliques (entre autres, un fragment de statuette trouvé à Éphèse) : *Ependytes und Ephod*, p. 59 ss. (pl. VIII-XII). Pour d'autres compléments, voir L. ROBERT, *Villes d'Asie Mineure*, Paris, 1935, p. 217, n. 2 (signale un fragment de statue trouvé à Laodicée et conservé à Denizli) ; Magi, *Rendic. délia Pontif. Acc. Rom. di Archeol.*, 1936, p. 220 ss.
311. FREDRICH, *op. cit.*, p. 365 (pl. XI, P) ; G. MENDEL, *Cotal, des sculptures des Musées impériaux ottomans*, II, p. 212, n° 516 ; H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 60 (pl. VIII, 1) ; Maria Squarciapino, *La scuola di Afrodisia (Studi e materiali del Museo dell'Impero romano)*, 3, 1943, pp. 57-58.
312. FREDRICH, *op. cit.*, p. 362 et pl. XI, A ; H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 61 (pl. X et XI).
313. La statuette d'Athènes porte une double couronne de laurier et un diadème (H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 65, pl. XI), celle de Berlin (moulage) une couronne et un diadème (Fredrich, *op. cit.*, pl. XII, C), celles de Vienne et de Naples une couronne de laurier (H. THIERSCH, *op. cit.*, pl. IX, 3 et 4).
314. Des « immortelles » d'après H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 65, note. Le » statues de l'Artémis d'Éphèse portent un ornement semblable : ci-dessous, p. 190.
315. Sur plusieurs exemplaires il n'y a pas de palmette : FREDRICH, *op. cit.*, p. 368.
316. FREDRICH, *op. cit.*, p. 368 ; H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 64 (statuette d'Athènes et statuette de Naples : H. THIERSCH, *op. cit.*, pl. IX, 4 ; pl. XI).
317. H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 62 ss.
318. Souvent accompagnées de deux cornes d'abondance placées à droite et à gauche du groupe : FREDRICH, *op. cit.*, p. 367.

319. FREDRICH, *op. cit.*, p. 367 (ou Aphrodite et Arès : H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 68, note).
320. Statuette d'Athènes : H. THIERSCH, *op. cit.*, pl. X.
321. Statuette de Berlin (moulage) : FREDRICH, *op. cit.*, pl. XII, C.
322. P. ARNDT, *Einzelaufn.*, n° 927. Cette statuette, mal restaurée, a une gaine divisée en cinq zones ; les deux zones inférieures n'ont manifestement rien à voir avec les statues de ce type (on trouvera un dessin de la statuette sans les restaurations dans O. JAHN, *Die Entführung der Europa*, pl. VI, a).
323. FREDRICH, *op. cit.*, p. 366. Sur le relief d'Aphrodisias, où la décoration est réduite à ses éléments les plus simples, l'animal marin est seul représenté (cf. la monnaie d'Hadrien, ci-dessus, p. 173).
324. FREDRICH, *op. cit.*, p. 366.
325. VISCONTI avait déjà reconnu le caractère de cette divinité ; cf. O. JAHN, *op. cit.*, p. 42 ; FREDRICH, *op. cit.*, p. 368 ; H. Thiersch, *op. cit.*, p. 63.
326. P. 170, n. 8.
327. *CI*, II, 2756. Voir aussi un relief du Louvre provenant d'Aphrodisias : S. REINACH, *Rép. Reliefs*, II, p. 251, 4 ; M. Squarciapino, *La Scuola di Afrodizia (Studi e Materiali del Museo delV Impero Romano*, 3, Rome, 1943), p. 79.
328. Julia Domna : HEAD, *BMC, Caria*, p. 44, n°s 117 et 118.
329. Au droit, buste de Démos : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 142, n° 420 (pl. IX, 28) ; *Kleinas. Münzen*, I, p. 114, n° 10 (pl. IV, 14) ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 2192 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 322 (pl. VIII).
330. C. FREDRICH, *op. cit.*, p. 377 ; cf. H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 72.
331. Cf. ci-dessus, p. 35.
332. Au droit, tête de Zeus à droite : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 139, n° 412 a ; HEAD, *op. cit.*, n° 19 (pl. Y, 9) ; E. Babelon, *op. cit.*, n° 2180 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 44 (pl. II). Même type d'Aphrodite sur une monnaie de Plarasa-Aphrodisias : *Dan. Nation. Mus., Caria*, pl. 2, n° 75.
333. Au droit, tête de Zeus à droite : A. LÖBBECKE, *Zeitschr. f. Num.*, 15 (1887), p. 44 (pl. III, 14) ; HEAD, *op. cit.*, p. 101, n°s 1 et 2 (pl. XVII, 9) ; H. DRESSEL, *Zeitschr. f. Num.*, 21 (1898), p. 223 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 2352 (pl. V, 3) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 43 (pl. II) ; *Dan. Nation. Mus., Caria*, pl. 8, n° 335. Cf. L. ROBERT, *Études anatoliennes*, p. 555.
334. Ci-dessus, p. 107.
335. A moins qu'il ne s'agisse d'une couronne comme celle qui orne les statuettes (ci-dessus, p. 173).
336. D'après H. THIERSCH, le corps serait engainé : *op. cit.*, p. 60, n. 1.
337. Voir ci-dessus, p. 107, nos réserves au sujet de l'Athéna d'Ilion.
338. On trouvera dans la thèse de CH. PICARD, *Éphèse et Claros*, Paris, 1922, un exposé de toutes les questions relatives à Éphèse et au culte d'Artémis ; voir aussi Jessen, *Ephesia, PWRE*, V (1905), col. 2753 ss. Les textes anciens ont été réunis par R.-C. KUKULA, dans *Forschungen in Ephesos*, I (Vienne, 1906), p. 237 ss.
339. Plusieurs édifices se sont succédé à l'emplacement de l'Artémision, depuis le début du VII^e siècle jusqu'au milieu du VI^e : D.-G. HOGARTH, *Excavations at Ephesos. The Archaic Artemisia*, Londres, 1908 (cf. CH. PICARD, *op. cit.*, p. 14 ss.). Pour E. LÖWY, les diverses fondations découvertes par Hogarth appartiendraient à un seul et même édifice, le temple dit de Crésus, œuvre de l'architecte Chersiphron de Cnossos : *Zur Chronologie der frühgriech. Kunst (= Sitzungsber. d. ATc. d. Wiss. in Wien, philos.-hist. Kl.*, 213, 4, 1932) ; contre cette hypothèse, voir CH. PICARD, *Manuel*, 1, p. 142, n. 1.
340. Sur le temple du IV^e siècle, voir CH. PICARD, *Éphèse et Claros*, p. 36 ss. ; Bl.-T. TRELL, *The Temple of Artémis at Ephesus*, *N. N. M.*, 107 (1945), p. 7 ss. (bibliographie : n. 8).

341. JESSEN, *op. cit.*, col. 2758 ss. ; CH. PICARD, *op. cit.*, p. 87 ss.
342. Voir l'histoire du dépôt confié par Xénophon au Mégabyze : *Anabase*, V, 3, 6 ss. ; sur la banque sacrée, voir CH. PICARD, *op. cit.*, p. 81 ss.
343. Tacite, *Annales*, III, 61 ; cf. CH. PICARD, *op. cit.*, p. 666.
344. Callimaque, *Hymnes*, III, v. 237 ss. ; cette tradition était acceptée par Pindare, mais Pausanias attribue la fondation du sanctuaire à Coressos et à Ephesos : VII, 2, 7 (cf. IV, 31, 8) ; voir à ce sujet Jessen, *op. cit.*, col. 2756 ; CH. PICARD, *op. cit.*, p. 12, p. 432.
345. Sur les images de la déesse, voir Jessen, *op. cit.*, col. 2762 ss. ; Hogarth, *op. cit.*, p. 323 ss. ; CH. PICARD, *op. cit.*, p. 524 ss. ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 405, n. 4 ; H. THIERSCH, *Artemis Ephesia*, I, *Katalog der erhaltenen Denkmäler* (= *Abhandl. d. Ges. d. Wiss. zu Göttingen, phil.-hist. Kl.*, 1935) ; *Ependytes und Ephod*, p. 55 ss. On trouvera les textes anciens relatifs à la statue de culte dans R.-C. KUKULA, *op. cit.*, p. 247, n^{os} 118 ss.
346. Sur les cistophores frappés à Éphèse, voir PINDER, *Ueber die Cistophoren*, p. 558 ; sur les cistophores et sur les monnaies d'Éphèse : HEAD, *BMC, Ionia*, p. 63 ss. ; pour la chronologie, voir HEAD, *On the Chronological Sequence of the Coins of Ephesus* (= *Num. Chron.*, 1880, p. 85 ss. ; compléments dans *Num. Chron.*, 1881, p. 13 ss.).
347. HEAD, *BMC, Ionia*, n^o 143 ; H. THIERSCH, *Artemis Ephesia*, pl. L, 3 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 6, n^o 305. Entre 159 et 133 avant J.-C., d'après HEAD, *Coins of Ephesus*, p. 63.
348. HEAD, *BMC, Ionia*, n^o 158. Entre 133 et 67 avant J.-C., d'après HEAD, *Coins of Ephesus*, p. 66.
349. HEAD, *BMC, Ionia*, n^o 173 (pl. XII, 7) ; E. Babelon, *Coll. Waddington*, n^o 6979. Frappés sous le proconsulat de T. Ampius Balbus (en 58/57 avant J.-C.) : HEAD, *Coins of Ephesus*, p. 72 (pl. V, 7).
350. H. THIERSCH, *op. cit.*, pp. 78-79.
351. HEAD, *BMC, Ionia*, n^o 144 ; *Coins of Ephesus*, p. 63 (pl. IV, 11) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 6, n^o 304.
352. HEAD, *BMC, Ionia*, n^o 149 ; IMHOOF-BLUMER, *Oriech. Miinzen*, p. 144 (pl. VIII, 21) ; H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 78 (pl. XLIX, 6) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 7, n^o 311.
353. IMHOOF-BLUMER, *Oriech. Miinzen*, p. 114, n^o 280 (pl. VIII, 20) ; W. WROTH, *Num. Chron.*, 1894, p. 14, n^o 16 (pl. I, 13) ; 1898, p. 110, n^o 24 (pl. X, 5) ; E. BABELON, *op. cit.*, n^{os} 1511 et 1512 ; J. Babelon, *Coll. de Luynes*, III, n^o 2598 ; H. THIERSCH, *op. cit.*, pl. XLIX, 1 à 4, 5 (agrandies.) ; pl. L, 1 et 2. Sur la date de ces monnaies : HEAD, *Coins of Ephesus*, p. 69 (pl. V, 2 à 6).
354. H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 79.
355. J. FRIEDLANDER, *Zeitschr. f. Num.*, 10 (1883), p. 119 ss. ; Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, p. 181, n^o 190, 191 (pl. XVI, 29, 30) ; H. DBESSEL, *Zeitschr. f. Num.*, 21 (1898), p. 214 (pl. V, 1) ; J. BABELON, *op. cit.*, II, n^o 2354 ; H. THIERSCH, *op. cit.*, pl. XLIX, 7. L'abeille est le symbole d'Éphèse, la tête d'éléphant celui de la famille des Caecilii.
356. H. THIERSCH, *op. cit.*, pp. 79-80.
357. E. BABELON, *Descr. hist. des monnaies de la république romaine*, I (Paris, 1885), p. 426, n^{os} 66, 67 ; H.-A. GRÜBER, *BMC, Roman Republic*, II, p. 467 (pl. CX, 15) ; H. THIERSCH, *op. cit.*, pp. 80-81 (pl. XLIX, 14) ; G.-C. HAINES, *Num. Chron.*, 1946, p. 29 (pl. III, 3).
358. HEAD, *BMC, Ionia*, n^{os} 191 à 194 (pl. XIII, 1) ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, n^{os} 1609 et 1610 ; H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 81 (pl. LI, 5) ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 55, n^o 47 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 8, n^{os} 357 et 358.
359. Claude et Agrippine : PINDER, *Ueber die Cistophoren*, p. 583, n^o 20 (pl. V, 1) ; H. COHEN, *Descr. hist.*, I, p. 273, n^o 1 ; MATTINGLY-SYDENHAM, *Roman Imperial Coinage*, I, p. 127, n^o 54 ; H. MATTINGLY, *BMC, Roman Empire*, I, p. 197, n^{os} 231 à 233 (pl. 34, 2) ; voir aussi P. GARDNER, *Types*, p. 78 (pl. XV, 4) ; Svoronos, *JIAN*, 7 (1904), p. 376, n^o 185 (pl. XV, 12) ; H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 81 (pl. LI, 10).
360. PINDER, *op. cit.*, p. 593, n^{os} 66 à 69 (pl. V, 2 à 5) ; H. COHEN, *op. cit.*, II, p. 133, n^o 319 ; p. 151, n^{os} 534, 535, 539 ; MATTINGLY-SYDENHAM, *op. cit.*, II, p. 398 ss., n^o 474 (pl. XIV, 302), 489, 525 et 527 ; H. MATTINGLY, *op. cit.*, III, p. 386, n^o 1061 (pl. 72, 8) ; p. 392, n^o 1085 (pl. 74, 9) ; p. 394, n^o 1089 (pl. 75,1),

1090 ; H. Thiersch, *op. cit.*, pp. 82-83 (pl. XLIX, 10, 11, 13, 15) ; H. HERZFELDER, *Num. Chron.*, 1936, p. 13 ss. (pl. II, 7, 8 ; pl. IV, 2, 4).

361. Auguste : HEAD, *BMC, Ionia*, n^{os} 195 et 196 (pl. XIII, 2) ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, n^o 1612 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 58, n^o 61 ; *Dan. Nation. Mm., Ionia*, pl. 8, n^o 359. Tibère : IMHOOF-BLUMER, *l. c.*, n^o 62. Tibère et Livie : *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 8, n^o 369. Claude et Agrippine : HEAD, *op. cit.*, n^{os} 207 et 208. — Médaillons de la province d'Asie (voir ci-dessus, p. 180, n. 4). Néron : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, I, p. 59, n^o 63.

Trajan : HEAD, *op. cit.*, n^o 221 ; *Dan. Nation. Mm., Ionia*, pl. 9, n^o 384. — Tridrachmes de Trajan : H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 82 (pl. XLIX, 9).

362. Hadrien : IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VI (1911), p. 11, n^o 2 (pl. I, 25) ; H. THIERSCH, *op. cit.*, pp. 82-83 (pl. XLIX, 12) ; F. CHAPOUTHIER, *REA*, 40 (1938), p. 130 (pl. III, 1) ; Bl.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. VI, 3 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 9, n^o 388. — Médaillons de la province d'Asie (ci-dessus, p. 180, n. 5).

Domitien : G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 332, n^o 38 ; H. THIERSCH, *op. cit.*, pp. 81-82 (pl. L, 8).

Sabine : IMHOOF-BLUMER, *NOMISMA*, VI (1911), P. 11, N^o 3. ANTONIN LE PIEUX : G. MACDONALD, *OP. CIT.*, II, P. 333, N^o 44 ; *DAN. NATION. MM., IONIA*, PL. 9, N^{os} 392, 396.

Faustine l'aînée : G. MACDONALD, *OP. CIT.*, II, P. 333, N^o 46.

Marc Aurèle : *Dan. Nation. Mm., Ionia*, pl. 9, n^o 398.

Faustine la jeune : HEAD, *OP. CIT.*, N^o 244 ; G. MACDONALD, *OP. CIT.*, 10, P. 333, N^o 48.

Septime Sévère : HEAD, *OP. CIT.*, N^o 258 ; *DAN. NATION. MM., IONIA*, PL. 9, N^o 412.

Julia Domna : HEAD, *op. cit.*, n^{os} 263 et 264. Caracalla : *Dan. Nation. Mm., Ionia*, pl. 10, n^o 419. Julia Mamaea : HEAD, *op. cit.*, n^o 327 ; G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 335, n^o 61.

Otacilia Severa : HEAD, *op. cit.*, n^o 344.

Philippe le fils : HEAD, *op. cit.*, n^o 345 ; H. Thiersch, *op. cit.*, p. 83 (pl. L, 4 ; LI, 9). Valérien I : H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 83 (pl. L, 15). Salonine : *Dan. Nation. Mm. Ionia*, pl. 13, n^o 536 ; cf E. BABELON, *Coll. Waddington*, n^o 1647.

363. Sur ces symboles, voir ci-dessus, p. 148.

364. PINDER, *op. cit.*, p. 583, n^o 18 (pl. V, 6) ; H. COHEN, *op. cit.*, I, p. 253, n^o 30 ; MATTINGLY-SYDENHAM, *op. cit.*, I, p. 127, n^o 53 (pl. VI, 97) ; H. MATTINGLY, *op. cit.*, I, p. 197, n^o 229 (pl. 34, 1) ; H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 81 (pl. XLIX, 8) ; Bl.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. I, 2, 3.

365. PINDER, *op. cit.*, p. 594, n^o 70 (pl. V, 7) ; H. COHEN, *op. cit.*, II, p. 151, n^{os} 536 à 538 (2 colonnes ?) ; MATTINGLY-SYDENHAM, *op. cit.*, II, p. 399, n^o 475 (pl. XIV, 301) ; H. MATTINGLY, *op. cit.*, III, p. 393, n^o * ; p. 394, n^{os} 1091 à 1093 (pl. 75, 3, 4) ; H. HERZFELDER, *Num. Chron.*, 1936, p. 13 ss. (pl. III, 3, 5) ; Bl.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. I, 5, 6 ; pl. II, 1. Sur un médaillon d'Hadrien, le temple est représenté avec 6 colonnes de façade : PINDER, *l. c.*, n^o 71 (pl. V, 8) ; MATTINGLY-SYDENHAM, *op. cit.*, II, p. 399, n^o 476 ; H. HERZFELDER, *l. c.* (pl. II, 9).

366. Bl.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. I, 4 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 8, n^{os} 378, 379.

367. HEAD, *op. cit.*, n^o 229 ; G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 332, n^{os} 40 et 41 ; Bl.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. II, 2 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 8, n^o 389.

368. HEAD, *op. cit.*, n^o 275 ; Bl.-L. Trell, *op. cit.*, pl. III, 6.

369. H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 84 (pl. L, 14).

370. HEAD, *op. cit.*, n^o 320 ; Bl.-L. Trell, *op. cit.*, pl. V, 1.

371. Bl.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. V, 3 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 11, n^o 474.

372. Bl.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. V, 4 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 11, n^o 482.

373. G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 336, n^o 67 ; Bl.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. V, 6 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 12, n^o 492.

374. HEAD, *op. cit.*, n^o 307 ; Bl.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. IV, 2 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 10, n^o 450.

375. E. BABELON, *op. cit.*, n^o 1628.

376. HEAD, *op. cit.*, n^{os} 224 à 228 (pl. XIII, 7) ; G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 332, n° 39 ; H. THIEBSCH, *op. cit.*, p. 84 (pl. L, 18) ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. II, 4 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 9, n° 387.
377. HEAD, *op. cit.*, n^{os} 233 et 234 ; G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 332, n° 42 ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. II, 5 ; pl. III, 1, 2 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 9, n° 397.
378. BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. III, 3.
379. BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. III, 5.
380. H. THIEBSCH, *op. cit.*, p. 83 (pl. L, 16) ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. IV, 1.
381. BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. V, 2.
382. H. THIEBSCH, *op. cit.*, p. 84 (pl. L, 17) ; F. CHAPOUTHIER, *REA*, 40 (1938), p. 130 (pl. III, 2) ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. V, 5.
383. BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. V, 7.
384. H. THIEBSCH, *op. cit.*, p. 83 (pl. L, 15) ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. V, 8.
385. Pour d'autres monnaies où la statue est représentée dans son temple, voir ci-dessous, p. 184.
386. Septime Sévère, Caracalla, Géta, Philippe, Valérien, Gallien : IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VI (1911), pp. 4-5, n^{os} 1 à 9 (pl. I, 8 à 10). Pour d'autres monnaies du même type, voir *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 9, n° 411 (Septime Sévère) ; pl. 10, n^{os} 434, 435 (Géta) ; pl. 11, n° 465 (Sévère Alexandre) ; pl. 11, n° 489 (Philippe II) ; pl. 12, n° 493 (Trajan Dèce) ; pl. 13, n° 539 (Valérien II).
387. HEAD, *BMC, Ionia*, n° 236 (pl. XIII, 8).
388. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 61, n° 71 (pl. II, 21) ; *Nomisma*, II (1908), p. 7, n° 3 (pl. I, 20). Cf. peut-être une monnaie de Trajan (retouchée) : *Kleinas. Münzen*, I, p. 59, n° 64.
389. Idole d'Artémis entre une Niké et la Cité debout (Antonin) : CH. LENORMANT, *Nouv. galerie mytholog.*, p. 144, n° 17 (pl. XLIX).
La Cité amenant un taureau devant l'idole d'Artémis (Julia Domna) : CH. LENORMANT, *OP. CIT.*, P. 143, N° 16 (PL. XLIX).
La Cité assise à côté de l'idole de la déesse (Sévère Alexandre) ; WROTH, *Num. Chron.*, 1896, p. 95, n° 14 (pl. VII, 10).
390. Lucius Verus : HEAD, *op. cit.*, n° 247 (pl. XIII, 12) ; G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 334, n° 50 ; H. THIEBSCH, *op. cit.*, p. 83 (pl. LI, 2).
Marc Aurèle : G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 333, n° 47 (pl. L, 18) ; H. THIEBSCH, *op. cit.*, pl. L, 11.
Une scène semblable figure sur une monnaie de Septime Sévère : H. THIEBSCH, *OP. CIT.*, P. 83 (PL. L, 10).
391. H. THIEBSCH, *op. cit.*, p. 84 (pl. L, 14) ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. IV, 3.
392. Caracalla : HEAD, *op. cit.*, n° 269 (pl. XIV, 2) ; F. CHAPOUTHIER, *Les Dioscures au service d'une déesse*, Paris, 1935, p. 75, n° 68 ; H. THIEBSCH, *op. cit.*, p. 83 (pl. LI, 8). Selon F. CHAPOUTHIER (*op. cit.*, p. 76), il faudrait reconnaître dans ces deux personnages les Dioscures identifiés aux deux empereurs.
Caracalla et Géta : HEAD, *OP. CIT.*, N° 292 ; F. CHAPOUTHIER, *IBIDEM* ; *DAN. NATION. MUS. IONIA*, PL. 10, N° 436.
393. Sur les néocories d'Éphèse, voir B. Pick, *Die Neokorien von Ephesos*, dans *Corolla numismatica. Num. Essaye in Honour of B. V. Head*, Oxford, 1906, p. 234 ss. ; J. KEIL, *Num. Zeitschr.*, 48 (1915), p. 125 ss. ; F. CHAPOUTHIER, *REA*, 40 (1938), p. 130 ss.
394. HEAD, *op. cit.*, n° 235 ; G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 333, n° 43 ; F. CHAPOUTHIER, *op. cit.*, p. 131 (pl. III, 4) ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. VI, 6.
395. F. CHAPOUTHIER, *ibidem*, pl. III, 5 ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. VI, 7.
396. HEAD, *op. cit.*, n° 261 ; F. CHAPOUTHIER, *ibidem*, pl. III, 6 ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. VII, 1.
397. HEAD, *op. cit.*, n° 305 (pl. XIV, 6), 306 ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. VII, 2, 3 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 10, n° 442.
398. HEAD, *op. cit.*, n° 215.
399. HEAD, *op. cit.*, n° 272.
400. HEAD, *op. cit.*, n° 313 (pl. XIV, 7).
401. G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 337, n° 75.

402. H. COHEN, *Descr. hist.*, II, p. 178, n° 865 ; Imhoof-Blumer, *Zur griech. u. röm. Münztunde*, pp. 9-10, n°s 10 et 11 (pl. I, 9, 10) ; MATTINGLY-SYDENHAM, *Roman Imperial Coinage*, II, p. 399, n° 478 ; H. MATTINGLY, *BMC, Roman Empire*, III, p. 388, n° + ; p. 395, n° + ; H. HERZFELDER, *Num. Chron.*, 1936, p. 12 (pl. II, 2) ; p. 14 (pl. III, 2).
403. HEAD, *op. cit.*, n° 273 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 10, n°s 422 et 423.
404. HEAD, *op. cit.*, n° 346.
405. HEAD, *op. cit.*, n° 384 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 12, n° 518.
406. *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 13, n° 538.
407. G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 340, n° 93 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 13, n° 542.
408. HEAD, *op. cit.*, n° 314.
409. IMHOOF-BLUMER, *Jahrb.*, 3 (1888), p. 294, n° 1 (pl. IX, 25).
410. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, n° 2 (pl. IX, 26).
411. E. BABELON, *Coll. Waddington*, n° 1620.
412. Caracalla : WROTH, *BMC, Mysia*, p. 7, n°s 24 et 25.
413. Antonin le Pieux : WROTH, *op. cit.*, p. 60, n° 291 (pl. XV, 4).
Faustine la jeune : WROTH, *OP. CIT.*, P. 60, N° 292.
414. Commode : HEAD, *BMC, Ionia*, p. 110, n° 402 (pl. XXXVIII, 1) ; WROTH, *BMC, Mysia*, pp. 164-165, n° 353 à 358 (pl. XXXIII, 3 à 5) ; G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 285, n° 69 (pl. XLVIII, 20) ; S.-W. Grose, *McClellan Coll.*, III, n° 7741 (pl. 267, 3).
Gallien : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 94, n° 185 (pl. VII, 12) ; WROTH, *op. cit.*, p. 165, n° 359 ; G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 286, n° 70 ; S.-W. GROSE, *op. cit.*, III, n° 7742 (pl. 267, 6). Pour la monnaie d'*homonoia* Smyrne-Pergame-Éphèse, voir-ci-dessous, p. 186, n. 1.
415. Caracalla : HEAD, *op. cit.*, p. 174, n° 106.
416. Marc Aurèle : HEAD, *op. cit.*, p. 202, n° 169 (pl. XXXIX, 1).
417. Domitien : HEAD, *op. cit.*, p. 110 ss., n°s 405 à 407, 414 (pl. XXXVIII, 2) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 1625 ; G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 340, n° 94 ; H. THIEBSCH, *op. cit.*, pl. L, 7 et 9.
Domitia : G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 341, n° 97 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 13, n° 544.
Smyrne-Pergame-Éphèse (Antonin) : Head, *op. cit.*, p. 110, n°s 403 et 404 ; H. THIEBSCH, *OP. CIT.*, PL. L, 6 ; *DAN. NATION. MUS., IONIA*, PL. 13, N° 543.
418. Elagabale : K. REGLING ap. W. VON DIEST, *Nysa ad Maeandrum, Jahrb., Ergantungsh.*, X (1913), p. 85, n° 124.
419. Marc Aurèle : HEAD, *op. cit.*, p. 112, n° 416 (pl. XXXVIII, 3).
Commode : L. FORBER, *Weber Coll.*, III, n° 5906 (pl. 209).
Caracalla : G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 467, n° 32 (pl. LVI, 5).
420. Commode : E. BABELON, *op. cit.*, n° 1634.
421. Philippe I : HEAD, *BMC, Phrygia*, p. 105, n° 197 (pl. LI, 2).
422. Caracalla : HEAD, *op. cit.*, p. 180, n°s 107 et 108 (pl. LI, 6).
423. L. WEBER, *Die Homoniemunzen des phrygischen Hierapolis*, *JIAN*, 14 (1912), p. 67 ss. A côté de l'Artémis d'Éphèse figure Apollon citharède (pl. I', 1 à 9, 22), Sérapis (pl. I', 12) ou mie statue archaïque d'Apollon (pl. I', 21 ; cf. ci-dessus, p. 64).
424. Sévère Alexandre : HEAD, *BMC, Phrygia*, p. 148, n° 94 (pl. LI, 3) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 5839 (pl. XV, 21) ; IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, II (1908), p. 15, n° 5 (pl. II, 12) ; SVORONOS, *JIAN*, 6 (1903), p. 261, n° 765.
425. Commode : HEAD, *op. cit.*, p. 327, n° 278 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 6290 ; G. MACDONALD, *op. cit.*, II, p. 491, n° 13 ; IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, VI (1911), p. 11, n°s 4 et 5 (pl. I, 26, 27) ; H. THIERSCH, *op. cit.*, pl. LI, 4 et 6.
Caracalla : HEAD, *op. cit.*, p. 328, n° 281 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 6312.
Philippe II : HEAD, *op. cit.*, p. 330, n° 285 (pl. LUI, 6).

426. Septime Sévère : HEAD, *BMC, Caria*, p. 53, n° 161 (pl. XLIV, 1).
427. Valérien I : IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 334, n° 58 ; S.-W. GROSE, *McClellan Coll.*, III, n° 8916 (pl. 316, 16).
428. Gordien III : W. DREXLER, *Der Isis und Sarapis-Cultus in Kleinasien*, *Num. Zeitschr.*, 21 (1889), p. 83 ss. (pl. I, 10, 17, 18) ; HEAD, *BMC, Ionia*, p. 112, n°s 417, 423, 425 (pl. XXXVIII, 4 et 7) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 7046 ; G. MACDONALD, *op. cit.*, III, pp. 341-342, n°s 99 à 101 (pl. L, 25) ; J.-G. MILNE, *Num. Chron.*, 1937, p. 164, n° 52 (pl. VIII, 3).
429. Zeus (Laodicée), Apollon citharède (Hiérapolis), Sérapis (Alexandrie), etc. On rencontre également, à côté de l'Artémis d'Éphèse, d'autres statues de culte, telles que celles d'Artémis Leucophryéné (ci-dessus, p. 144) ou de la déesse de Sardes (ci-dessus, p. 163).
430. Éphèse-Alexandrie : W. DREXLER, *op. cit.*, p. 86 (pl. I, 18) ; HEAD, *op. cit.*, p. 112, n° 417 (pl. XXXVIII, 4).
Apamée-Éphèse : HEAD, *BMC, Phrygia*, p. 105, n° 197 (pl. LI, 2).
Kibyra-Éphèse : HEAD, *op. cit.*, p. 148, n° 94 (pl. LI, 3).
431. Éphèse-Alexandrie : HEAD, *BMC, Ionia*, p. 112, n° 417 (pl. XXXVIII, 4).
432. Pergame Éphèse : WROTH, *BMC, Mysia*, p. 164, n° 353 (pl. XXXIII, 3).
433. Ephesos sur une monnaie d'Aphrodisias-Éphèse : HEAD, *BMC, Caria*, p. 53, n° 161 (pl. XLIV, 1) ; Androclos (?) sur une monnaie de Pergame-Éphèse : WROTH, *BMC, Mysia*, p. 165, n° 358 (pl. XXXIII, 5).
434. Sérapis (Éphèse-Alexandrie) : W. DREXLER, *op. cit.*, p. 83 (pl. I, 10) ; HEAD, *BMC, Ionia*, p. 114, n° 423 (pl. XXXVIII, 7).
Tyché (Éphèse-Alexandrie) : G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 342, n° 101 ; HEAD, *op. cit.*, p. 114, n° 425.
Le Caystre (?) (Éphèse-Alexandrie) : J.-G. MILNE, *NUM. CHRON.*, 1937, p. 164, n° 52 (PL. VIII, 3).
- La Cité d'Éphèse (Kibyra-Éphèse) : E. BABELON, *OP. CIT.*, N° 5839 (PL. XV, 21) ; IMHOOF-BLUMER, *NOMISMA*, II (1908), p. 15, n° 5 (PL. II, 12) ; POUR L. ROBERT (*VILLES D'ASIE MINEURE*, p. 219), C'EST LA TYCHÉ DE KIBYRA QUI TIENT SUR SA MAIN LA STATUETTE D'ARTÉMIS.
435. CH. PICARD, *Éphèse et Claros*, p. xxii, n. 8.
436. JESSEN, *Ephesia*, *PWRE*, V, col. 2767-2768.
437. L. ROBERT (*Villes d'Asie mineure*, p. 18, η. 1) et F. CHAPOUTHIER (*REA*, 40, 1938, p. 128, η. 1) ont insisté sur l'intérêt que présenterait un relevé complet des types numismatiques de l'*Ephesia* ; ce relevé aurait eu sa place toute désignée dans le catalogue de H. THIERSCH.
438. Sur les monnaies d'Heracleia Salbaké (HEAD, *BMC, Caria*, p. 118, n° 19 ; p. 121, n°s 29 et 30, pl. XX, 10) et de Tabae (HEAD, *op. cit.*, p. 162, n° 17, pl. XXV, 6), HEAD croit plutôt reconnaître une Aphrodite (cf. HEAD, *op. cit.*, p. lvii et M. BERNHART, *Aphrodite auf griech. Münzen*, n°s 2 et 3, pl. I), tandis que IMHOOF-BLUMER y voit l'Artémis d'Éphèse (*Kleinas. Münzen*, I, p. 133). Il y a tout lieu de croire que l'idole de la déesse asiatique qui figure à côté de l'Aphrodite de Corinthe sur un bronze de Septime Sévère est, non pas l'Aphrodite d'Aphrodisias (L. FORRER, *Weber Coll.*, n° 3796, pl. 139 ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 188, pl. V), mais l'Artémis d'Éphèse (cf. PAUSANIAS, II, 2, 6).
439. L'exemple le plus typique est celui que fournissent les monnaies de Gortyne (ci-dessus, p. 180). Sur une monnaie d'alliance d'Apamée-Éphèse, l'image d'Artémis s'écarte en plusieurs points du type habituel : HEAD, *BMC, Phrygia*, p. 105, n° 197 (pl. LI, 2).
440. Le calathos devient parfois une espèce de haute perche : THIERSCH, *op. cit.*, pl. L, 9 (Éphèse-Smyrne : Domitien).
441. Monnaies d'Éphèse (Hadrien, Sabine) : Imhoof-Blumer, *Nomisma*, VI (1911), p. 11, n°s 2 et 3 (pl. I, 25) ; THIERSCH, *op. cit.*, pl. XLIX, 12 ; F. CHAPOUTHIER, *op. cit.*, p. 130 (pl. III, 1).
Médailles d'Hadrien : IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, p. 11, n° 1 (pl. I, 28, 29) ; THIERSCH, *op. cit.*, pl. XLIX, 13, 15.

Même coiffure sur des monnaies de Commode (Laodicée-Éphèse) : IMHOOF-BLUMER, 1. c., n^{os} 4 à 6 (pl. I, 26, 27) ; Thiersch, *op. cit.*, pl. L, 12, 13 ; LI, 4, 6.

442. THIERSCH, *op. cit.*, pl. L, 6 ; F. CHAPOUTHIER, *op. cit.*, p. 130 (pl. III, 7).

Même coiffure sur les monnaies de différents empereurs : THIERSCH, *OP. CIT.*, PL. L, 4 ; LI, 7, 8, 9 ; F. CHAPOUTHIER, *OP. CIT.*, P. 131 (PL. III, 8).

Sur la signification de cet édifice, voir ci-dessous, p. 190, n. 1.

443. Sur les statères d'or, le nimbe est constitué par deux rameaux recourbés : voir ci-dessus, p. 179.

444. Parfois, on distingue deux colliers : THIERSCH, *op. cit.*, pl. LI, 7 (Hiérapolis-Éphèse : Commode). Sur les monnaies de Gortyne la poitrine est entièrement couverte de « mamelles » (voir ci-dessus, p. 180).

445. La gaine est parfois droite (statères d'or : voir ci-dessus, p. 179).

446. H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 58. La gaine de l'Artémis Leucophryéné est également divisée en petits compartiments rectangulaires : H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 27, n. 1.

447. Sur l'interprétation de ces ornements, voir ci-dessus, p. 146. Parfois, les mains semblent posées sur l'extrémité supérieure de ces ornements comme s'ils servaient de supports : THIERSCH, *Artemis Ephesia*, I, p. XLIX, 13, 15 (médaillons d'Hadrien), 9 (tridrachme de Trajan).

448. Les répliques de l'*Ephesia* ont été réunies et publiées par H. THIERSCH, *op. cit.*, p. 1 ss.

449. F. CHAPOUTHIER a ajouté un nouveau document à ceux qui avaient été réunis par W. AMELUNG (*Oesterr. Jahresh.*, XII, 1909, p. 172 ss.) et par H. THIERSCH (*op. cit.*, n^{os} 19, 26, 32, 34, 42, 44 et 45 ; ajoutez *Notizie degli Scavi*, 1935, p. 86, fig. 9). Il a en outre ingénieusement interprété l'édifice qui couronne la statue comme un symbole des trois néocories dont Éphèse pouvait revendiquer la possession : *La coiffe d'Artémis dans Éphèse trois fois néocore*, *REA*, 40 (1938), p. 125 ss. (pl. II-III).

450. THIERSCH, *op. cit.*, p. 38, n^o 29 (pl. XXV).

451. Ci-dessus, p. 177.

452. Plinie (d'après Mucianus), *NH*, XVI, 214 (correction de Sillig : *Endoeon* au lieu de *eandem con* des mss) ; Athénagoras, *Leg. pro Christ.*, 17. La statue aurait été exécutée pour le temple de Crésus : E. LOEWY, *Zur Chronologie der frühgriech. Kunst. Die Artemistempel von Ephesos (Sitzungsber. d. Ak. d. Wiss. in Wien, phil.-hist. Kl.*, 213, 4, 1932), p. 40. S'il faut en croire le témoignage de Mucianus, elle existait encore au 1^{er} siècle après J.-C., mais il est possible que l'on ait attribué arbitrairement à Endoios une statue exécutée à une époque beaucoup plus récente. Par ailleurs, Mucianus reconnaît à l'image d'Artémis une antiquité fabuleuse (ce qui contredit, comme le note Plinie, l'attribution à Endoios) et l'on retrouve à Éphèse la croyance, souvent attestée (cf. ci-dessus, p. 31), à l'origine céleste de l'idole : *Acta Apostol.*, XIX, 35 (cf. R.-C. Kukula dans *Forschungen in Ephesos*, I, p. 248, n^{os} 141 ss.). On a cherché de diverses façons à se représenter l'Artémis d'Endoios. V. MÜLLER (*RM*, 34, 1919, p. 104) croyait la reconnaître sur des gemmes, mais H. Thiersch a montré qu'il s'agit d'Hécate plutôt que d'Artémis : *Ependytes und Ephod*, pp. 27-28 ; pour Ch. Picard, on devrait penser à une statue assise : *Éphèse et Claros*, p. 489.

453. D.-G. HOGARTH, *Excavations at Ephesus. The Archaic Artemisia*, Londres, 1908, p. 323 ss. ; CH. PICARD, *Éphèse et Claros*, p. 474 ss.

454. L'absence du type polymaste parmi les statuette de l'Artémision ne suffirait pas à prouver, selon V. MÜLLER, que ce type n'existait pas déjà à l'époque archaïque : *RM*, 34 (1919), p. 104.

455. *Anabase*, V, 3, 12. A l'époque de Xénophon, la statue était sans doute couverte de plaques d'or et peut-être était-elle déjà une statue engainée : W.-R. LETHABY, *JHS*, 37 (1917), p. 8 ; V. MULLER, *op. cit.*, p. 104. Mucianus (ap. Plinie, XVI, 214) et Vitruve (II, 9, 13) parlent d'une idole en bois, ce qui n'exclut pas l'idée d'un revêtement en métal.

456. Ci-dessus, p. 175.

457. V. MÜLLEE, *op. cit.*, p. 103.

458. W. DEONNA, *RA*, 1924, I, p. 7.

459. Ch. PICARD, *op. cit.*, p. 527.
460. CH. PICARD, *op. cit.*, p. 535.
461. Statères d'Anactorion (ci-dessus, p. 60).
462. Statères de Corinthe : Zeus tenant un foudre et un bâton (ci-dessus, p. 71), Zeus ou Poseidon (ci-dessus, p. 73). Statères d'Ambracie (ci-dessus, p. 74).
463. Statères de Corinthe (ci-dessus, p. 88).
464. Ci-dessous, p. 230.
465. Sur le Dionysos qui orne les tétradrachmes d'Abdère, voir ci-dessus, p. 87.
466. Sur la signification des types monétaires parmi lesquels figure la statue d'Artémis à Abdère (symboles des magistrats éponymes), voir M.-L. STRACK, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, II, 1, p. 28 ss.
467. Ci-dessus, pp. 45-46. De même, le Zeus armé du foudre et du bâton qui figure en symbole sur des statères corinthiens reparaît sur des bronzes comme type du revers, cf. ci-dessus, p. 72.
468. Apollon de Tectaios et Angéliion, cf. ci-dessous, p. 203.
469. Apollon de Calamis, cf. ci-dessous, p. 248.
470. Apollon de Canachos, cf. ci-dessous, p. 222.
471. Hermès Agoraïos (?) sur des tétradrachmes athéniens, cf. ci-dessus, p. 69.
472. Zeus d'Hagélaïdas sur les monnaies de Messène et d'Aegion, cf. ci-dessous, p. 231.
473. Dieu carien à la double hache sur des monnaies d'Euromos, ci-dessus, p. 96 ; Hadad de Damas sur des tétradrachmes des Séleucides, ci-dessus, p. 98.
474. Peut-être aussi les Athénas de Pergame et de Phasélis (ci-dessus, p. 125).
475. Cf. ci-dessous, p. 205.
476. Comme le note H. THIERSCH, l'apparition des images de ce type sur les monnaies n'est pas antérieure à la première moitié du ii^e siècle : *Ependytes und Ephod*, p. 20.
477. Apollon de Délos, images archaïques d'Artémis, d'Hermès, peut-être aussi de Dionysos.
478. En symbole, Athéna Ilias (ci-dessus, p. 108), Artémis Kindyas (ci-dessus, p. 145) ; comme types du revers, Athéna Magarsis (ci-dessus, p. 130), Hadad et Atargatis de Damas (pp. 98 et 152).
479. Idoles d'Athéna Ilias, d'Apollon Smintheus, d'Artémis d'Éphèse, etc.
480. Apollon d'Amyclées sur les monnaies de Lacédémone, cf. ci-dessus, p. 56.
481. Dioscures d'Iermon, cf. ci-dessous, p. 220.
482. Hermès de Calamis, cf. ci-dessous, p. 245.
483. En particulier, l'Athéna Chalkioicos, cf. ci-dessous, p. 217. Voir aussi, sur les monnaies d'Asie Mineure, les Athénas d'Halicarnasse et de Synnada, ci-dessus, p. 125 ss.
484. P. 206 ss.
485. En particulier, la déesse de Sardes et l'Aphrodite d'Aphrodisias (pour l'idole de cette dernière sur les monnaies d'époque hellénistique, cf. ci-dessus, p. 176).

Deuxième partie. L'histoire de la sculpture grecque et le témoignage des monnaies

Introduction à la seconde partie

- 1 Nous avons indiqué, au début de cet ouvrage, que nous nous efforcerions de traiter dans son ensemble le problème des copies de statues sur les monnaies grecques, c'est-à-dire que nous chercherions à définir l'attitude des graveurs vis-à-vis des œuvres du grand art et à établir si cette attitude a été la même au cours des différentes périodes de l'art de la monnaie.
- 2 Parvenu au terme d'une première enquête, portant sur les copies de statues archaïques et archaïsantes, nous avons reconnu que certains aspects du problème nous avaient échappé jusqu'à présent et que nos conclusions demandaient à être vérifiées par d'autres observations. Au cours de notre exposé, nous avons rencontré un certain nombre de statues attribuées par les anciens à des sculpteurs renommés. Ces statues ont leur place toute désignée dans l'histoire de la sculpture grecque et c'est dans le cadre de cette histoire qu'il convenait de les examiner. De plus, il importait d'étendre nos recherches au delà de l'archaïsme, de manière à grouper tous les témoignages susceptibles d'éclairer notre opinion.
- 3 Nous avons adopté pour limite la fin du IV^e siècle. Il était inutile, en effet, de poursuivre plus loin une enquête dont les résultats ne pouvaient plus influencer nos conclusions. Les observations que nous avons réunies à la fin de notre première partie suffisent à montrer que les graveurs de l'époque hellénistique et de l'époque romaine ont fréquemment copié des œuvres du grand art. Or les statues de la période hellénistique n'ont pu évidemment trouver place que sur des monnaies contemporaines ou postérieures à cette période.
- 4 Nous ne nous dissimulons pas les difficultés que nous rencontrerons en cours de route. Comme nous l'avons déjà fait observer précédemment, les indications stylistiques qui nous ont servi à découvrir les reproductions de statues archaïques ou archaïsantes cessent de nous guider lorsqu'il s'agit des productions de l'art classique¹. Mais nous disposons heureusement d'autres moyens d'investigation. Si la plupart des statues qui avaient quelque titre à figurer sur les monnaies ont aujourd'hui disparu, un bon nombre d'entre elles, cependant, nous sont connues par les textes des auteurs anciens. Ces textes constituent notre meilleure source d'information et notre répertoire le plus complet². Nous nous sommes donc proposé comme but essentiel de recueillir les

données de la tradition littéraire et de rechercher sur les monnaies la trace des chefs-d'œuvre qui ont été décrits ou mentionnés par les auteurs anciens.

- 5 Les travaux de nos prédécesseurs nous ont souvent dispensé de longs développements³. Nous avons dû, cependant, reprendre l'étude de certaines questions et soumettre, en particulier, à un examen attentif les types monétaires qui sont antérieurs à l'époque hellénistique, puisque, de l'interprétation de ces monnaies, dépend la solution du problème que nous nous efforçons de résoudre. Le matériel numismatique n'a pas toujours été exploité avec toute la rigueur désirable ; on verra que maintes identifications, communément admises, apparaissent comme douteuses ou même comme inacceptables⁴.
- 6 Notre exposé, fondé sur l'étude d'une certaine catégorie de documents, sera nécessairement limité à ce que nous apprennent ces documents et ne pourra donc nous donner de l'histoire de la sculpture grecque qu'une vue fragmentaire et fort incomplète. Certains sculpteurs, qui ont joué un rôle assez effacé, ont cependant retenu notre attention, parce que le témoignage des monnaies nous a permis de reconstituer l'aspect de l'une ou l'autre de leurs œuvres ; en revanche, des maîtres illustres ont été passés sous silence, parce que nous avons vainement cherché à découvrir sur les monnaies un souvenir précis de leur activité⁵. Mais on ne devra pas perdre de vue que cet exposé a été conçu en fonction de l'objet de notre ouvrage. Nous n'avons pas voulu proposer de nouveaux rapprochements, plus ou moins vraisemblables, entre les monnaies et la statuaire ni suggérer de nouvelles hypothèses dont la valeur serait sujette à discussion. Ici encore, il importait avant tout d'assurer un fondement solide à notre démonstration en partant de faits bien établis. C'est à cette condition seulement que nous pourrions nous croire autorisé à tirer parti de notre étude pour chercher à préciser l'attitude des graveurs de monnaies vis-à-vis des œuvres du grand art.

NOTES

1. Ci-dessus, p. 22.

2. Ci-dessus, p. 13.

3. Nous avons jugé inutile, par exemple, de reprendre toute la discussion relative au groupe d'Athéna et Marsyas (ci-dessus, p. 253) ou l'étude des types monétaires reproduisant l'Éros de Parion (ci-dessus, p. 315).

4. Voir, par exemple, l'Apollon Pythocone de Pythagoras (ci-dessus, p. 250) et la prétendue Némésis d'Agoracrite (ci-dessus, p. 291).

5. C'est ainsi que nous ne dirons rien de Crésilas, parce que l'attribution à cet artiste d'une statue de Diomède, représentée surtout par la copie de Munich (FURTWÄNGLER, *Meisterwerke*, p. 311 ss.), ne peut être tenue pour certaine (cf. CH. PICARD, *Manuel*, II, 2, p. 614). On notera que le héros est représenté sur les monnaies d'Argos de différentes manières (voir ci-dessus, p. 113) ; peut-être la monnaie d'Antonin le Pieux (NCP, pl. K, XLIV, ci-dessus, p. 114) reproduit-elle le type de la statue de Munich, mais les monnaies invoquées par CH. PICARD (*l. c.*) n'ont manifestement rien à voir avec le Diomède dit de Crésilas. Pour d'autres artistes, il nous suffira de renvoyer à ce que nous avons dit dans notre première partie.

Chapitre premier. La sculpture archaïque

- 1 L'histoire de la sculpture archaïque est aujourd'hui assez bien connue grâce aux œuvres originales que nous a livrées en grand nombre le sol même de la Grèce¹. Malgré ces découvertes, la plupart des renseignements que nous possédons sur les maîtres de l'archaïsme sont dûs aux auteurs anciens ; c'est pour compléter ces renseignements que nous devons faire appel au témoignage des monnaies.

I. Dédale et les Dédalides

- 2 Certaines statues de culte, particulièrement vénérables, passaient pour avoir une origine divine. Zeus lui-même avait envoyé à Ilos la statue d'Athéna à laquelle était lié le sort de la ville de Troie². Les images d'Hermès à Aenos³ et de Dionysos à Méthymna⁴ avaient été miraculeusement recueillies par des pêcheurs. A Érythrées, une statue d'Héraclès, arrivée sur un radeau, avait manifesté la volonté du dieu en désignant l'endroit où il voulait être adoré⁵.
- 3 Seuls des artistes divins ou légendaires pouvaient avoir exécuté des idoles de cette espèce. Le coffret rapporté de Troie par Eurypyle et conservé jalousement par les habitants de Patras contenait une idole de Dionysos que l'on attribuait à Héphaïstos⁶. Deux statues d'Hermès, l'une vénérée à Aenos⁷, l'autre conservée dans le sanctuaire d'Apollon Lycien à Argos⁸, passaient pour des œuvres du fameux Epeios⁹. Mais c'est Dédale, le plus célèbre de ces artistes mythiques, que l'on désignait généralement comme l'auteur de ces vieilles idoles¹⁰. A son école s'étaient formés d'autres artistes que les érudits modernes désignent du nom de Dédalides¹¹. Parmi ces Dédalides, on peut citer Endoios, fidèle élève du vieux maître¹², et Dipoinos et Skyllis qui passaient pour ses fils¹³. Ces derniers avaient transmis leur enseignement à Tectaios et Angélion¹⁴, maîtres eux-mêmes de l'éginète Callon¹⁵.
- 4 La seule œuvre des Dédalides dont on soit certain de retrouver l'image sur les monnaies est la statue d'Apollon exécutée pour le sanctuaire de Délos par Tectaios et Angélion¹⁶.

« La statue de culte d'Apollon à Délos tient dans la main droite un arc, dans la main gauche les Charités, chacune avec un instrument de musique ; l'une tient une lyre, l'autre des flûtes, celle du milieu porte à la bouche une syrinx. »

- 5 Ainsi s'exprime l'auteur d'un traité attribué à Plutarque, le *De Música* ; il emprunte ces renseignements aux ouvrages d'Anticleidès et d'Istros et il attribue l'exécution de cette statue à des sculpteurs contemporains d'Héraclès¹⁷. Le groupe des Charites, qui sert d'attribut à cet Apollon, permet de l'identifier avec la statue de Tectaios et Angéliou dont parle Pausanias¹⁸. Macrobe¹⁹ et un scoliaste de Pindare²⁰ font aussi allusion à cette œuvre célèbre, sans mentionner les noms de ses auteurs. Leurs indications, cependant, ne s'accordent pas entièrement avec celles du pseudo-Plutarque, parce qu'ils placent les Charites dans la main droite d'Apollon et l'arc dans sa main gauche.
- 6 L'Apollon de Délos est fidèlement reproduit sur des tétradrachmes athéniens du nouveau style (série ΣΩΚΡΑΤΗΣΑΙΟΝΥΣΟΔΩ) :
- Tête d'Athéna casquée à droite. — R/AΘE Chouette posée sur une amphore. Dans le champ à droite, Apollon nu, debout de face, les jambes tendues et jointes. La tête est coiffée du calathos et les cheveux tombent sur les épaules. Les bras, pliés à angle droit, sont collés au corps jusqu'au coude ; la main gauche tient l'arc, la main droite tient un groupe de trois petites figures posées sur un support pourvu d'un manche. Des griffons se dressent à droite et à gauche d'Apollon.
AR. Tétradrachmes²¹ (pl. XVII, 1).
- 7 On reconnaît la même image d'Apollon, mais sans les griffons, sur des bronzes, sans doute contemporains de ces tétradrachmes (pl. XVII, 2)²². En ce qui concerne la place des attributs, les types monétaires s'accordent avec le témoignage de Macrobe et du scoliaste de Pindare, mais contredisent celui du pseudo Plutarque²³. Il est impossible de donner raison à l'auteur du *De Musica*, car la place naturelle de l'arc est dans la main gauche du dieu et le groupe des Charites doit, par conséquent, se trouver dans sa main droite.
- 8 Les petites figures qui se dressent à droite et à gauche de la statue avaient été prises jadis pour des Amours²⁴. Furtwängler est le premier à les avoir identifiées exactement : ce sont des griffons pourvus de longues queues, d'ailes recourbées et, peut-être, de têtes de lions²⁵. Ces animaux forment avec le dieu un groupe qui rappelle les représentations orientales du « maître des animaux »²⁶. Il est probable qu'ils faisaient partie de l'œuvre originale dont les monnaies nous restituent ainsi la physionomie complète²⁷.
- 9 Les inscriptions de Délos nous apportent également d'utiles renseignements sur l'œuvre de Tectaios et Angéliou. Elles permettent de conjecturer que la statue était « constituée par une armature de bois, habillée d'or »²⁸. Ces inscriptions mentionnent des couronnes d'or offertes au dieu et aux trois déesses par la reine Stratoniké, fille de Démétrius Poliocrète²⁹ ; elles nous apprennent en outre que l'idole, d'abord contenue dans le *Pôrinou Oikos*, se trouvait, en 250 avant J.-C., dans le nouveau temple d'Apollon³⁰.
- 10 L'Apollon de Délos devait être une image de culte familière aux Athéniens et sa présence sur les monnaies de la cité n'a rien qui puisse nous surprendre³¹. On est tenté d'en rapprocher une image d'Artémis qui orne également des tétra-drachmes athéniens du nouveau style (série ΕΥΒΟΥΛΙΑΔΗΣ-Α ΓΑ ΘΟΚΛΗΣ) :
- Tête d'Athéna casquée à droite. — K/AΘE Chouette posée sur une amphore. Dans le champ à droite, Artémis, debout de face, vêtue d'une longue tunique et coiffée d'un polos. Les bras sont pliés à angle droit ; la main droite tient une coupe, la main

gauche un arc. A côté d'Artémis, une biche qui lève la tête vers la déesse.

AR. Tétradrachmes³².

- 11 Beulé voulait voir sur ces monnaies la statue que Praxitèle exécuta pour le sanctuaire d'Artémis Brauronia³³, tandis que Imhoof-Blumer et P. Gardner y reconnaissaient l'idole d'Artémis Leucophryéné que les fils de Thémistocle érigèrent sur l'Acropole³⁴. Il est sûr que cette image d'Artémis reproduit une vieille statue de culte qui présente quelque analogie avec l'Apollon de Délos. Aussi B. Pick avait-il supposé qu'il s'agirait d'une Artémis de Tectaios et Angélion, hypothèse ingénieuse, mais difficilement vérifiable, car cette statue, mentionnée par Athénagoras, ne nous est pas autrement connue³⁵.

II. Les sculpteurs d'Égine

- 12 Pausanias parle, à diverses reprises, « d'œuvres éginétiques » ou de « travail éginétique », mais il a négligé de nous dire ce qui caractérise les productions de l'art éginète³⁶. Plusieurs sculpteurs passaient pour être originaires d'Égine³⁷. Callon, élève de Tectaios et Angélion, avait exécuté pour Trézène une statue d'Athéna Sthénias que l'on a cru reconnaître sur les monnaies de la cité³⁸. Onatas était l'auteur de cet Apollon de Pergame dont H. Thiersch a cherché à retrouver l'image sur les monnaies d'Égine³⁹. Mais le plus ancien des sculpteurs éginètes est sans doute Smilis, fils d'Euclidès⁴⁰, auquel les anciens attribuaient la statue de la Héra de Samos⁴¹. Une image de Héra qui est certainement la reproduction d'une œuvre fort primitive figure fréquemment sur les monnaies de Samos, depuis le I^{er} siècle avant J.-C. jusqu'au III^e siècle de notre ère. Cette image peut-elle être identifiée avec l'œuvre de Smilis ? Avant de chercher à répondre à cette question, nous examinerons le témoignage des monnaies. Celles-ci peuvent se répartir, selon leur type, de la façon suivante⁴² :
- 13 1° *Héra seule ou accompagnée de ses attributs*. — La déesse se présente tantôt de profil, tantôt de face.
- 14 a) *Héra de profil* : Monnaies autonomes (pl. XVII, 3)⁴³ et monnaies impériales aux effigies d'Auguste⁴⁴, Caligula⁴⁵, Claude (pl. XVII, 4)⁴⁶, Néron et Agrippine⁴⁷, Domitien (pl. XVII, 5)⁴⁸
- 15 Pausanias, VII, 4, 4 : *εἶναι δ' οὖν τὸ ἱερόν τούτο ἐν τοῖς μάλιστα ἀρχαίον οὐχ ἠκιστα ἐν τις χαῖ ἐπὶ τῷ ἀγάλματι τεκμαίροιο. ἐστὶ γὰρ δὴ ἄνδρος ἔργον Αἰγινήτου Σμίλιδος τοῦ Εὐκλείδου. οὗτος ὁ Σμίλις ἐστὶν ἠλικίαν κατὰ Δαίδαλον, δόξης δέ οὐκ ἐς τὸ ἴσον ἀφίκετο* (cf. VII, 4, 7).
- 16 Athénagoras, *Leg. pro Christ.*, 17 : *ἡ δὲ ἐν Σάμῳ Ἥρα χαῖ ἐν Ἀργεὶ Σμίλιδος χεῖρες*. L'image primitive de la Héra de Samos passait pour venir d'Argos (ci-dessous, p. 214), d'où sans doute l'attribution à Smilis de la Héra d'Argos.
- 17 Sur la Héra de Samos : J. OVERBECK, *KM, Hera*, pp. 9-10, 12-16 (Mzt. I, 1 à 9) ; TH. SCHREIBER, *Arch. Zeit.*, 41 (1883), pp. 286-288 ; J. VOGEL dans ROSCHER, *Lex.*, I, col. 2109-2110 ; Hild, *Juno, DA*, III, 1, p. 673 ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, II, 2, pp. 772-773 ; Eitrem, *Hera, PWRE*, VIII (1913), col. 379 et 388 ; BÜRCHNER, *Samos, PWRE*, I A (1920), col. 2196-2197 ; H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, Stuttgart, 1936, p. 9 ss. (pl. III, 1 à 5). On rendait encore un culte officiel à la Héra de Samos sous le règne de Julien l'Apostat : L. ROBERT, *Hellenica*, IV (1948), p. 55 ss.

- 18 Domitia⁴⁹, Antonin le Pieux⁵⁰, Marc Aurèle⁵¹, Faustine la jeune⁵². L'image de la déesse est généralement debout à droite⁵³; elle est parfois posée sur une large base et accompagnée d'un ou de deux paons⁵⁴.
- 19 b) *Héra de face*: Monnaies d'Hadrien (pl. XVII, 7)⁵⁵, L. Verus (pl. XVII, 8)⁵⁶, Commode⁵⁷, Septime Sévère⁵⁸, Caracalla⁵⁹ Géta⁶⁰, Macrin⁶¹, Elagabale⁶², Sévère Alexandre⁶³, Julia Mamaea (pl. XVII, 6)⁶⁴, Gordien⁶⁵, Tranquillina⁶⁶, Philippe père⁶⁷, Otacilia⁶⁸, Philippe fils⁶⁹, Trajan Dèce⁷⁰, Etruscilla⁷¹, Valérien⁷², Gallien⁷³, Salonine⁷⁴. Cette image de Héra est parfois dressée sur une base⁷⁵; souvent elle est flanquée de deux paons⁷⁶ et l'on distingue, en outre, le croissant et l'étoile, placés de part et d'autre de sa tête⁷⁷.
- 20 2° *Héra dans un temple*. — L'idole de Héra, parfois flanquée de deux paons, est représentée dans un temple tétrastyle sur des monnaies de Domitien⁷⁸, Caracalla⁷⁹, Sévère Alexandre⁸⁰, Maximin⁸¹, Gordien III⁸², Philippe père⁸³, Otacilia⁸⁴, Philippe fils⁸⁵, Trajan Dèce⁸⁶, Etruscilla⁸⁷, Valérien⁸⁸, Gallien⁸⁹, Salonine⁹⁰, Salonin⁹¹. Sur les bronzes de Domitien, le temple est un édifice à linteau droit; à partir de Caracalla, au linteau droit se substitue une arche centrale, soit que le temple ait subi quelque transformation, soit que les graveurs aient introduit une variante dans la représentation de l'édifice⁹². Sur certaines de ces pièces, un vase contenant un arbuste, sans doute un gattilier, est posé près de l'entrée du temple, sur la marche inférieure de l'escalier⁹³.
- 21 3° *Héra et Némésis*. — Des monnaies de Commode⁹⁴, Caracalla⁹⁵, Gordien (pl. XVII, 9)⁹⁶, Trajan Dèce⁹⁷ et Gallien⁹⁸ montrent, l'une à côté de l'autre, Héra debout de face et Némésis, parfois accompagnée d'une roue.
- 22 4° *Héra et les astragalizontes*. — Des monnaies de Caracalla et de Salonin ont pour type du revers deux enfants nus, assis face à face, et jouant aux osselets; entre les deux personnages se dresse la statue de Héra debout de face (pl. XVII, 10)⁹⁹.
- 23 5° *Tyché tenant la statue de Héra*. — Sur des monnaies de Trajan Dèce¹⁰⁰, d'Etruscilla¹⁰¹ et de Valérien¹⁰², la Tyché de Samos, qui porte à la main gauche une corne d'abondance, tient sur la main droite l'idole de Héra.
- 24 Périnthe, colonie de Samos, a également placé sur ses monnaies l'image de la Héra samienne. Des bronzes de Néron (pl. XVII, 11)¹⁰³ et d'Octavie¹⁰⁴ montrent la déesse debout de profil, comme sur les monnaies de Samos frappées à la même époque¹⁰⁵. Sur les pièces de Néron, une proue de navire, emblème de la métropole, sert de base à la statue¹⁰⁶. Ajoutons, pour terminer ce relevé, que la Héra de Samos figure encore sur les monnaies de Minoa d'Amorgos, qui fut, comme Périnthe, une colonie de Samos¹⁰⁷. Enfin, on croit la reconnaître sur une monnaie d'Aphrodisias de Carie, où sa présence est assurément beaucoup moins aisée à expliquer¹⁰⁸.
- 25 Héra, telle qu'elle se présente sur les monnaies, a la tête surmontée d'un haut modius. Elle est voilée et porte une longue tunique qui descend jusqu'à terre. Cette tunique est cachée en partie par un vêtement plus court sur lequel se croisent deux bandes disposées en diagonale. La poitrine est couverte de plusieurs rangées de colliers. Les bras sont pliés à angle droit et les avant-bras étendus. La déesse tient à chaque main une coupe et une bandelette qui pend jusqu'au sol.
- 26 On notera certains traits de ces représentations. B.-V. Head, dans le catalogue du British Museum, signale que, sur plusieurs monnaies, un serpent s'enroule autour du modius de la déesse¹⁰⁹. A.-B. Cook a donné de cette particularité une autre explication: il croit que le calathos est pourvu d'une paire de cornes¹¹⁰. Il nous paraît difficile

d'accepter cette seconde interprétation et nous nous prononcerions plutôt en faveur de la première¹¹¹. Nous nous demandons, toutefois, s'il s'agit bien d'un serpent. Un sarment de vigne, nous dit Callimaque, s'enroulait autour de la chevelure de la Héra de Samos¹¹². Sur les monnaies, la déesse a la tête voilée. Il est donc difficile de dire si cette description s'applique à l'image reproduite par les graveurs¹¹³. Elle invite à croire, cependant, que le symbole que l'on distingue autour du calathos pourrait être, non pas un serpent, mais un ornement végétal.

- 27 Le vêtement de la déesse mérite aussi de retenir notre attention. Ce vêtement, comme nous l'avons vu, se compose d'une longue tunique et d'un surplis auquel H. Thiersch a donné le nom *ἀ'πειδύτης*¹¹⁴ ; les deux bandes qui se croisent sur le surplis contribuent, elles aussi, à donner à l'image un aspect caractéristique¹¹⁵. Enveloppée dans ses amples draperies et parée de lourds colliers, Héra se présente vraiment dans le costume d'une jeune épousée, telle que la décrit un texte, souvent cité, de Varron¹¹⁶.
- 28 Ces draperies sont sans doute de véritables vêtements, empruntés à la garde-robe de la déesse¹¹⁷. Elles ne nous laissent voir de la statue elle-même que la figure et les mains, mais la raideur du corps et la position des bras permettent de deviner une œuvre fort ancienne. Est-ce sous cet aspect que nous devons nous représenter la Héra de Smilis? Pour en décider, il nous a paru nécessaire d'examiner dans leur ensemble les traditions relatives à l'image de la déesse.
- 29 Un texte de Ménodote, extrait de la *των κατά την Σάμον ἐνδόξων αναγραφῆ*, raconte qu'Admète s'était enfuie d'Argos et réfugiée à Samos. Elle y trouva un sanctuaire de Héra, fondé par les Lélèges et les Nymphes, et se mit au service de la déesse. Des pirates, obéissant aux ordres des Argiens, enlevèrent la statue de Héra, mais ils furent forcés de l'abandonner à la suite de circonstances miraculeuses ; on la retrouva près du rivage, enlacée dans les branches d'un gattilier (*λύγος*) et, après l'avoir purifiée, Admète la replaça dans le sanctuaire de la déesse. Une fête, appelée *Τόναια*, commémorait cet événement¹¹⁸.
- 30 Cette légende attribue au culte de Héra une origine fort ancienne, puisqu'elle en fait remonter la fondation aux premiers habitants de l'île¹¹⁹. Elle indique de plus des rapports entre Samos et Argos et ces rapports sont confirmés par une autre tradition qui faisait venir d'Argos la poutre primitive. Nous savons par les *Aitia* de Callimaque que Héra fut d'abord adorée à Samos sous la forme d'une poutre non dégrossie (*ἄξοος σανίς*)¹²⁰ et la *διήγησις*, retrouvée sur un papyrus, ajoute que cette poutre provenait d'Argos¹²¹. La même tradition est rapportée par Aethlios, auteur des *Ῥοροι Σαμίων*¹²². Pausanias précise que les Argonautes fondèrent le sanctuaire et amenèrent d'Argos l'idole de la déesse¹²³.
- 31 La première idole anthropomorphique daterait, dit-on, de Proclès, un des colonisateurs mythiques de Samos : c'est ce que nous apprennent Aethlios et la *διήγησις*¹²⁴. Est-ce cette idole que Callimaque désigne par l'expression *Σκέλμιον ἔργον εὐξοον*?¹²⁵ Le sens de cette expression a embarrassé les commentateurs. Les uns reconnaissent dans l'épithète *Σκέλμιον* le nom du Dactyle Skelmis et pensent qu'il s'agit d'une statue en métal¹²⁶. Les autres considèrent que la *διήγησις* parle d'une idole en bois, peut-être tirée de la poutre originelle ; Skelmis serait le nom du sculpteur qui fut chargé de l'exécution de cette idole¹²⁷.
- 32 Il nous paraît difficile de rattacher l'épithète *Σκέλμιον* au nom d'un sculpteur par ailleurs inconnu¹²⁸ et d'écarter le rapprochement avec le Dactyle Skelmis¹²⁹. On notera

que Skelmis est également cité parmi les Telchines¹³⁰. Or ceux-ci passaient pour avoir inventé la statuaire (*ἀγαλακτοποιτα*) et pour avoir été les premiers à fabriquer des images de divinités¹³¹. L'expression *Σκέλμιον ἔργον εὐξοον* pourrait donc s'appliquer à une œuvre attribuée à un de ces artistes mythiques, sans désigner nécessairement une effigie en métal.

- 33 Wilamowitz, observant que Skelmis présente avec *σκάλη*, « couteau » le même rapport que Smilis avec *σμίλη*, « ciseau de sculpteur », considérait Skelmis et Smilis comme deux formes d'un même nom désignant un seul et même personnage¹³². Nous ne le suivons pas dans cette voie et nous préférons nous en tenir à des données moins incertaines. Pausanias, il est vrai, fait de Smilis un contemporain de Dédale¹³³, mais Pline le présente comme le collaborateur de Rhoicos et Théodoros, les architectes de l'Héraion de Samos, dont l'activité se place vers le milieu du VI^e siècle¹³⁴. Si l'on admet cette indication chronologique, on doit en conclure que la Héra de Smilis est postérieure à la vieille idole du temps de Proclès, soit qu'elle ait succédé à l'idole primitive, soit que les deux statues aient subsisté côte à côte¹³⁵. Quelle est celle que nous reconnaissons sur les monnaies de Samos ? C'est à la Héra de Smilis que nous songerons de préférence. Pausanias, en effet, ne mentionne que cette dernière et il ajoute que l'ancienneté de l'image atteste l'ancienneté du sanctuaire¹³⁶. Cette réflexion prouve que la Héra de Smilis existait encore à l'époque du Périégète et nous autorise à l'identifier avec la statue qui a servi de modèle aux graveurs de Samos.

III. Les sculpteurs du Péloponnèse

- 34 Sparte n'a pas toujours été une ville austère, fermée à toute influence étrangère et hostile à tout développement intellectuel ou artistique ; à l'époque archaïque, elle confiait d'importants travaux à l'ionien Bathyclès de Magnésie¹³⁷ et donnait elle-même naissance à un grand nombre de sculpteurs, tel ce Gitiadas dont nous aurons à nous occuper¹³⁸. Cependant, c'est dans les cités commerciales du Nord-Est de la péninsule que se sont développées les grandes écoles de sculpture¹³⁹. Canachos de Sicyone et Hagélaïdas d'Argos sont les représentants les plus célèbres de ces écoles péloponnésiennes ; la renommée de ces maîtres s'est étendue bien au delà de leur cité natale, tandis que celle d'Hermon de Trézène ne semble guère avoir dépassé les frontières de sa patrie.
- 35 1° *Gitiadas*. — Des monnaies de Lacédémone, frappées à l'effigie de Gallien, reproduisent une statue d'Athéna d'un aspect fort archaïque (pl. XVIII, 1)¹⁴⁰. La déesse est représentée debout à droite, dans l'attitude de l'Athéna combattante¹⁴¹ ; elle brandit une lance à la main droite et tient le boucher à la main gauche. Les formes de la poitrine indiquent nettement le sexe de la figure, mais le reste du corps, à partir de la taille, est enveloppé dans une gaine étroite qui est divisée en zones horizontales ; la robe, dissimulée sous cette gaine, s'échappe par en bas et s'évase autour des pieds de la déesse.
- 36 Athéna était adorée sur l'acropole de Sparte sous les noms de Poliouchos ou de Chalkioicos. Son sanctuaire, commencé, disait-on, par Tyndare et ses fils, avait été achevé par le lacé-démonien Gitiadas. Celui-ci, architecte et sculpteur, avait exécuté également la statue en bronze de la déesse¹⁴².

- 37 C'est vraisemblablement l'œuvre de Gitiadas que nous voyons reproduite sur les monnaies de Gallien¹⁴³. Pausanias, en décrivant le sanctuaire d'Athéna Chalkioicos, mentionne des reliefs en bronze qui représentaient divers sujets de la mythologie¹⁴⁴. On a généralement admis que ces reliefs décoraient les parois de l'édifice. En effet, le nom de Chalkioicos, donné à cette Athéna, et les plaques de bronze trouvées à l'emplacement du sanctuaire prouvent que les murs du temple étaient garnis d'un revêtement de métal¹⁴⁵. Certains savants ont supposé, il est vrai, qu'une partie de ces reliefs se trouvaient sur la statue elle-même¹⁴⁶, mais le témoignage des monnaies n'apporte, en faveur de cette hypothèse, aucun argument décisif.
- 38 On a proposé de reconnaître également l'Athéna de Gitiadas sur des monnaies de Mélos qui fut, comme on le sait, colonisée par les Spartiates à une époque fort ancienne¹⁴⁷. Ces monnaies, frappées sous l'empire romain, portent au droit le coing, type habituel du numéraire de l'île, et, au revers, une Athéna analogue à celle des monnaies de Sparte, mais d'un aspect plus primitif ; l'image de la déesse ressemble, en effet, à un bloc à peine dégrossi qui va en s'amincissant vers le bas ; on distingue en outre des protomés de serpents qui hérissent le bord du bouclier et semblent surgir du corps de cette Athéna (pl. XVIII, 2)¹⁴⁸.
- 39 Trompé par la grossièreté de ces reproductions, B. Pick a supposé que les graveurs de Mélos ont reproduit, non pas la statue de Gitiadas, mais une idole plus ancienne qu'il imaginait sous la forme d'un pilier surmonté d'une tête¹⁴⁹. Cependant, un relief, trouvé à Mélos en 1861, apporte sur la statue d'Athéna un témoignage fort important que B. Pick a malheureusement négligé¹⁵⁰. Le relief montre la déesse dans la même attitude que sur les monnaies, mais vue de face, avec le visage de trois-quarts à droite. La tête est coiffée d'un casque à triple cimier ; le corps, à partir de la taille, est enveloppé dans une gaine qui ne laisse dépasser que le bas de la robe ; cette gaine est divisée en zones horizontales, décorées de motifs linéaires et sur lesquelles sont réparties les lettres d'une inscription¹⁵¹. Sur le relief, comme sur les monnaies, l'image d'Athéna est hérissée de protomés de serpents qui surgissent de part et d'autre, le long des bords de la gaine¹⁵².
- 40 Svoronos, qui a publié ce document avec d'autres reliefs du Musée national d'Athènes, en a heureusement rapproché une monnaie de Mélos, ignorée de B. Pick (pl. XVIII, 4)¹⁵³. Sur cette monnaie, la déesse est figurée de face, avec la tête de trois-quarts à droite, comme l'Athéna du relief ; les formes du corps sont indiquées d'une manière fort nette et la gaine est parfaitement reconnaissable, bien que l'état de la pièce ne permette pas de dire si elle est divisée en zones horizontales.
- 41 Ces témoignages, que d'autres documents viennent du reste confirmer¹⁵⁴, montrent que l'Athéna de Mélos est, en réalité, une statue engainée, analogue à celle qui figure, à l'époque de Gallien, sur les monnaies de Sparte¹⁵⁵. Il est naturel de croire que les habitants de Mélos, descendants des colons lacédémoniens, aient reproduit sur leurs monnaies l'image de la Chalkioicos pour commémorer les liens qui les unissaient à la mère-patrie.
- 42 Des monnaies de Mélos nous apportent également un témoignage précieux sur la tête de la statue. La déesse porte un casque à cimier qui couvre la nuque, mais laisse l'oreille dégagée ; de longues mèches de cheveux descendent le long du cou ; le dessin du visage, à l'ovale fort allongé, semble copié fidèlement sur l'œuvre du sculpteur (pl. XVIII, 3)¹⁵⁶.

- 43 2° *Hermon*. — Pausanias a vu, à Trézène, un groupe des Dioscures qu'il désigne simplement par le terme *xoana* ; il était l'œuvre d'un artiste local, Hermon¹⁵⁷. Une monnaie de Trézène, frappée à l'effigie de Commode, a pour type du revers deux personnages nus, debout de face, séparés par un autel. Le corps est raide, les jambes tendues et jointes ; les bras, pliés à angle droit, sont collés au corps jusqu'au coude ; les cheveux, en masses épaisses, encadrent le visage et pendent jusqu'aux épaules (pl. XVIII, 5)¹⁵⁸. Ce type monétaire reproduit sans aucun doute une œuvre fort ancienne, peut-être celle-là même qu'Hermon avait exécutée pour sa patrie. On aimerait pouvoir préciser davantage la place que les Dioscures de Trézène occupent dans l'art de la Grèce archaïque. Le groupe de Cléobis et Biton, sculpté par un Argien au début du VI^e siècle, offre un autre exemple de deux personnages campés symétriquement l'un à côté de l'autre¹⁵⁹. Mais Imhoof-Blumer et P. Gardner ont fait remarquer avec raison les proportions élancées des statues de Trézène¹⁶⁰. Des rapprochements de ce genre n'autorisent du reste aucune conclusion certaine et il serait imprudent de demander à la monnaie de Trézène des indications stylistiques qu'elle ne peut nous fournir.
- 44 3° *Canachos*¹⁶¹. — L'œuvre la plus célèbre de Canachos était la statue en bronze d'Apollon Philésios que l'on admirait dans le sanctuaire du dieu, à Didymes, près de Milet¹⁶². Apollon était nu et avait pour attribut un cerf, mis en mouvement par un mécanisme ingénieux¹⁶³. Cette statue qui, comme l'Apollon de Tectaios et Angélion, devait atteindre des proportions considérables¹⁶⁴, fut enlevée par les Perses, sans doute lors de la destruction de Milet en 494 ; Séleucus I la rendit aux Milésiens¹⁶⁵. Une autre statue d'Apollon, œuvre du même artiste, se trouvait à Thèbes. Par ses dimensions et par son aspect, l'Apollon Isménios était absolument identique à l'Apollon Philésios ; la matière seule différait, car la statue de Thèbes était en cèdre¹⁶⁶.
- 45 Des monnaies autonomes de Milet montrent une figure de style archaïque où l'on a reconnu l'Apollon de Canachos. Le dieu, debout à droite, est nu, la jambe gauche avancée ; le bras droit est plié et la main droite supporte un cerf qui détourne la tête vers son maître ; le bras gauche est abaissé et la main gauche tient un arc dont la corde est tournée vers le haut (pl. XVIII, 6)¹⁶⁷. Le même type se présente sur des monnaies frappées aux effigies de Claude¹⁶⁸, Néron (pl. XVIII, 7)¹⁶⁹, Titus(?)¹⁷⁰, Domitien¹⁷¹, Faustine la jeune¹⁷², tandis que, sur des monnaies de Caligula, le buste d'Apollon est seul représenté¹⁷³.
- 46 L'Apollon de Canachos est figuré de face sur d'autres monnaies d'époque impériale. Le dieu est seul sur des monnaies d'Hadrien¹⁷⁴, Faustine la jeune (pl. XVIII, 8)¹⁷⁵, Julia Domna¹⁷⁶, Géta¹⁷⁷, Elagabale¹⁷⁸ et Sévère Alexandre¹⁷⁹, tandis qu'il a un arbre à son côté sur un bronze de Gordien (pl. XVIII, 9)¹⁸⁰. Parfois, il est accompagné d'une autre divinité : Artémis sur des bronzes de Septime Sévère et de Caracalla¹⁸¹, Asclépios sur des monnaies de Pupien¹⁸². Enfin, il apparaît dans un temple tétrastyle sur des monnaies de Septime Sévère¹⁸³, Balbin seul¹⁸⁴, Pupien, Balbin et Gordien III réunis¹⁸⁵ et de Gallien¹⁸⁶. Milet est représentée sur des monnaies d'alliance par l'Apollon de Didymes qui figure auprès de l'Artémis d'Éphèse (pl. XVIII, 11)¹⁸⁷, à côté des deux Némésis de Smyrne¹⁸⁸ ou auprès de l'Asclépios de Cos¹⁸⁹.
- 47 Les monnaies de Milet ne sont pas les seules à nous avoir conservé l'image de l'Apollon Philésios. Des cistophores d'Hadrien montrent le dieu tantôt de profil¹⁹⁰, tantôt de face dans son temple¹⁹¹. Un grand bronze d'Aegialé d'Amorgos, colonie de Milet, associe l'Apollon et l'Artémis de Milet (pl. XVIII, 10)¹⁹² et ces deux divinités sont également réunies sur une monnaie de Pergame¹⁹³. Des monnaies d'Alexandrie, qui portent au

droit l'effigie d'Antonin le Pieux, ont, pour type du revers, Apollon Didyméen debout à gauche (pl. XVIII, 12)¹⁹⁴ ou de face¹⁹⁵, parfois entre deux Némésis (pl. XVIII, 13)¹⁹⁶, ou à côté d'une femme (Eusebeia) qui accomplit un sacrifice¹⁹⁷.

- 48 La découverte, en 1903, dans l'orchestra du théâtre de Milet, d'un relief du III^e siècle après J.-C. reproduisant l'Apollon Philésios a apporté un nouvel élément de comparaison. Le dieu, de face, a exactement la même attitude et les mêmes attributs que sur les monnaies. Il est placé sur une base ; à sa droite, près de la base, se dresse un autel en forme de cône tronqué d'où s'échappent des flammes ; deux génies porteurs de torches se tiennent à droite et à gauche d'Apollon¹⁹⁸. L'autel, dont on a retrouvé la fondation à l'est du temple, est également représenté sur certains types monétaires¹⁹⁹. Il en est de même des deux génies qui reproduisent vraisemblablement des statues d'époque hellénistique²⁰⁰.
- 49 Certains détails, qui, sur les monnaies, se distinguent difficilement, sont indiqués d'une façon beaucoup plus claire sur le bas-relief de Milet. La coiffure du dieu, sur le relief, est formée de boucles régulières, surmontées d'un bandeau décoré de rosettes, puis d'une couronne de laurier, le tout entouré d'un nimbe ; une partie des cheveux est ramenée en tresses sur la poitrine²⁰¹. Sur les monnaies, les détails de la coiffure sont particulièrement visibles, lorsque le dieu se présente de profil²⁰². On peut alors se rendre compte que les cheveux forment autour de la tête une sorte de bourrelet qui se termine par un nœud ; de ce nœud part une mèche qui descend dans le dos ; une autre est ramenée en avant au-dessus des épaules. On ne voit donc, sur les monnaies, ni le bandeau orné de rosettes ni la couronne de laurier qui n'était peut-être placée sur la statue qu'en certaines occasions ; quant au nimbe, c'est certainement une addition postérieure²⁰³.
- 50 La position du cerf et le mécanisme qui permettait de le mettre en mouvement ont beaucoup intrigué les archéologues qui ont émis à ce sujet diverses hypothèses²⁰⁴. Il ne semble pas que les monnaies puissent nous apprendre grand chose sur ce point. Elles montrent généralement l'animal debout sur la main droite ou sur l'avant-bras d'Apollon et détournant la tête vers le dieu²⁰⁵. C'est ainsi qu'il est également représenté sur le bas-relief de Milet.
- 51 Nous ne possédons, parmi les statues qui sont parvenues jusqu'à nous, aucune réplique certaine du chef-d'œuvre de Canachos²⁰⁶ et l'on peut seulement supposer, avec quelque vraisemblance, que l'Apollon de Didymes présentait les « proportions courtes et ramassées » et la « musculature énergique » qui caractérisent généralement les œuvres d'art sorties des ateliers péloponnésiens²⁰⁷.
- 52 4° *Hagélaidas*. — Hagélaidas est le principal représentant de la sculpture argienne pendant la période archaïque²⁰⁸. Nous possédons sur la carrière et sur les œuvres de cet artiste de nombreuses informations. Mais, lorsque l'on cherche à accorder ces témoignages, on se heurte à des problèmes difficiles que certains historiens de la sculpture grecque ont essayé de résoudre en supposant l'existence d'un second Hagélaidas²⁰⁹. Cette hypothèse commode n'a cependant pas été admise par tous les savants²¹⁰. Elle soulève, en effet, de nouvelles difficultés, car elle oblige à répartir entre les deux artistes des œuvres dont la date ne nous est pas connue ou ne peut être établie d'une manière précise.
- 53 C'est le cas, en particulier, du Zeus Ithômatas, exécuté, selon Pausanias, « pour les Messéniens réfugiés à Naupacte »²¹¹. Nous savons que le séjour des Messéniens à Naupacte commença vers 455 avant J.-C., après la prise du mont Ithôme par les

Spartiates, pour se prolonger jusqu'en 399²¹². Le renseignement fourni par Pausanias ne permet donc pas de déterminer avec précision la date où la statue fut exécutée. Dans ces conditions, devons-nous, avec Frickenhaus, attribuer le Zeus Ithômatas à Hagélaïdas le jeune²¹³ Pfuhl, qui, à la suite de Frickenhaus, a défendu la thèse des deux Hagélaïdas, hésite à se prononcer et admet que la statue de l'Ithôme peut être considérée aussi bien comme une œuvre exécutée par Hagélaïdas l'ancien au terme de sa carrière que comme une œuvre de début du jeune Hagélaïdas²¹⁴. Et le choix devient encore plus embarrassant lorsqu'il s'agit de statues comme le Zeus et l'Héraclès d'Aegion pour lesquelles les textes anciens ne nous fournissent aucun indice chronologique²¹⁵.

- 54 Des monnaies, frappées au nom des Messéniens, portent au revers l'image de Zeus Ithômatas :

Tête de Déméter à gauche. — R/ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ Zeus nu, marchant à droite ; la main droite, levée, brandit le foudre ; le bras gauche est étendu et un aigle est posé sur la main gauche du dieu.

AR. Statères (pl. XIX, 1)²¹⁶.

- 55 Ce type apparaît sur les statères de Messène vers 370 avant J.-C., à l'époque où les Messéniens redevinrent indépendants²¹⁷. Il se présente également, parfois accompagné de la légende ΙΘΩ(M), sur des tétradrachmes frappés à l'époque hellénistique (pl. XIX, 3)²¹⁸, ainsi que sur des monnaies de bronze²¹⁹. Enfin, on le retrouve sur des monnaies pseudo-autonomes d'époque impériale²²⁰.
- 56 On a supposé que les monnaies de Messène reproduisent la statue d'Hagélaïdas²²¹, ramenée sans doute par les Messéniens à leur retour d'exil²²². Le motif de Zeus lançant la foudre a été fréquemment traité par les artistes grecs, en particulier dans la première moitié du v^e siècle²²³. Rien ne nous empêche donc d'imaginer sous cet aspect l'œuvre du maître argien. Cependant, avant d'admettre que les graveurs de Messène l'ont prise pour modèle, il conviendrait de se demander s'ils ne se sont pas inspirés d'autres œuvres d'art et, en particulier, des monnaies d'autres cités.
- 57 Le type de Zeus brandissant le foudre dans la main droite fait son apparition sur les monnaies dès le v^e siècle avant J.-C. Il se présente, en effet, sur un tétradrachme de Zancle-Messana (pl. XIX, 2)²²⁴, ainsi que sur des statères d'Élis (pl. XIX, 4, 5)²²⁵. Peut-être est-ce le dieu protecteur des Messéniens, Zeus Ithômatas, qui figure sur la monnaie de Zancle ; il diffère cependant du Zeus de Messène, puisqu'il est vêtu d'une chlamyde jetée sur ses épaules et qu'il ne porte pas d'aigle sur la main gauche²²⁶. Au contraire, le Zeus des monnaies d'Élis offre avec celui de Messène une ressemblance parfaite : tous deux sont entièrement nus et portent l'aigle sur le bras gauche²²⁷. Aussi ne peut-on s'empêcher de croire que les graveurs de Messène, en composant les types dont ils ont orné les monnaies de leur cité, se sont souvenus des monnaies frappées à Élis au v^e siècle avant J.-C.
- 58 D'autre part, on a fait observer avec raison que l'image de Zeus, sur les monnaies frappées au IV^e siècle avant J.-C., après la fondation de la cité, ne permet en rien de déceler l'imitation d'une œuvre archaïque. Au contraire, cette image, sur les monnaies d'époque hellénistique, pourrait être considérée comme une reproduction fidèle de la statue d'Hagélaïdas²²⁸. Le rendu exagéré de la musculature et la raideur de l'attitude, qui caractérisent le Zeus des monnaies hellénistiques, se trouveraient ainsi justifiés. L'identification avec le Zeus d'Hagélaïdas n'est cependant pas assurée. D'autres détails, comme l'a noté P. Gardner, s'accordent difficilement avec cette hypothèse²²⁹. Au lieu

d'expliquer les traits archaïques par l'imitation d'une œuvre d'art ancienne, ne conviendrait-il pas plutôt de les attribuer aux tendances personnelles des graveurs ? On rangerait alors le Zeus de Messène parmi ces productions archaïsantes dont nous avons déjà relevé tant d'exemples sur les monnaies de la période hellénistique²³⁰.

- 59 Pausanias mentionne à Aegion en Achaïe d'autres œuvres d'Hagélaïdas : l'une représentait Zeus adolescent, l'autre était un Héraclès imberbe. Ces statues, comme le Zeus du mont Ithôme, devaient être de petites dimensions, puisque, chaque année, on élisait des prêtres qui les recevaient dans leur maison²³¹.
- 60 Des monnaies d'Aegion, autonomes (pl. XIX, 6)²³² et d'époque impériale (pl. XIX, 7)²³³, montrent Zeus imberbe, marchant à droite, le foudre dans la main droite levée, le bras gauche tendu en avant, un aigle posé sur son poignet. Cette figure se dresse sur une base, ce qui permet à coup sûr de la considérer comme une copie de statue²³⁴. Il est vrai que Pausanias mentionne à Aegion deux statues imberbes de Zeus : l'une est la statue d'Hagélaïdas, l'autre est celle de Zeus Sôter²³⁵. Mais la légende (ΖΕΥΣ) ΠΑΙΣ accompagne parfois ce type monétaire²³⁶. Or, nous savons que la statue d'Hagélaïdas était un Zeus adolescent (ἡλικίαν παῖς) ; une ancienne coutume voulait que l'on consacraît au service du dieu l'enfant le plus beau, jusqu'au jour où sa barbe naissante l'obligeait à céder cet honneur à un autre²³⁷.

IV. Ménaechmos et Soïdas

- 61 La Grèce du Nord-Ouest ne contient guère de centres artistiques importants. La Locride, l'Étolie, l'Acarnanie, l'Épire sont restées longtemps à l'écart des grands courants de la civilisation et occupent peu de place dans l'histoire des débuts de la sculpture grecque²³⁸. Parmi les rares artistes originaires de ces régions dont les noms sont parvenus jusqu'à nous figurent les deux sculpteurs de Naupacte, Ménaechmos et Soïdas²³⁹. Ceux-ci avaient exécuté pour Calydon la statue chryséléphantine d'Artémis Laphria. Lorsqu'Auguste transplanta à Nicopolis la population de Calydon, il fit cadeau de cette statue aux habitants de Patras et c'est sur l'acropole de Patras qu'elle se trouvait encore à l'époque de Pausanias²⁴⁰.
- 62 Des monnaies de Patras frappées aux effigies de Galba²⁴¹, Domitien²⁴², Hadrien (pl. XIX, 8)²⁴³, Marc Aurèle²⁴⁴, L. Verus (pl. XIX, 9)²⁴⁵, Commode²⁴⁶ et Caracalla (pl. XIX, 10)²⁴⁷ montrent une Artémis debout entre un autel (à droite) et un chien (à gauche). La déesse porte la main droite à la hanche et tient à la main gauche un arc dont l'extrémité inférieure est généralement posée sur l'autel ; la jambe gauche est légèrement fléchie, en sorte que la jambe droite supporte le poids du corps²⁴⁸. Artémis a les cheveux relevés en chignon ; elle est vêtue d'un chiton retenu à la taille par une ceinture et dont le bord inférieur arrive à la hauteur des genoux ; une chlamyde est jetée sur l'épaule gauche ; au-dessus de l'épaule droite, on aperçoit l'extrémité d'un carquois ; les pieds sont chaussés de hautes bottes. Une monnaie de Néron a, pour type du revers, une figure semblable, mais sans autel ni chien (pl. XIX, 11)²⁴⁹. Sur un bronze de Septime Sévère, la déesse, placée entre l'autel et le chien, fait face à un personnage que couronne une Niké²⁵⁰.
- 63 Ces types monétaires sont souvent accompagnés de la légende DIANA LAPHRIA, qui en indique clairement la signification²⁵¹. On a donc supposé que les graveurs de Patras ont pris pour modèle la statue de Ménaechmos et Soïdas, décrite par Pausanias comme une

Artémis chasserresse (*θηρευούσα*)²⁵². Cette image d'Artémis apparaît sur des monnaies appartenant au règne de plusieurs empereurs, depuis Néron jusqu'à Caracalla, et, sur une monnaie de Commode, elle fait face à la statue d'Aphrodite tenant le boucher qui se dressait sur l'acropole de Corinthe (pl. XIX, 12)²⁵³ ; on ne peut donc hésiter à y reconnaître la copie d'une œuvre d'art.

- 64 Cependant, l'Artémis Laphria, telle qu'elle est représentée sur les monnaies de Patras, ne montre aucun trait archaïque. Il est donc difficile d'admettre qu'une statue de cette espèce puisse être attribuée à des sculpteurs qui, d'après Pausanias, « étaient quelque peu postérieurs à Canachos de Sicyone et à Callon d'Égine » et qui, par conséquent, appartenaient encore à la première moitié du V^e siècle avant J.-C.²⁵⁴ Pour résoudre cette difficulté, diverses solutions ont été proposées²⁵⁵.
- 65 Studniczka pense que les monnaies de Patras ne reproduisent pas la statue mentionnée par Pausanias, mais une image d'Artémis vénérée à Patras avant que l'œuvre de Ménaechmos et Soïdas n'arrivât dans cette ville²⁵⁶. Assurément, il pouvait y avoir, sur l'acropole de Patras, plusieurs statues d'Artémis, mais la brève indication que Pausanias nous fournit au sujet de l'Artémis de Ménaechmos et Soïdas semble bien s'accorder avec le type de la déesse figurée sur les monnaies²⁵⁷. D'autre part, la tentative faite par Studniczka pour identifier l'Artémis de Ménaechmos et Soïdas avec une statuette provenant de Pompéi et pour en retrouver l'image sur des monnaies romaines et sur une peinture murale n'a donné aucun résultat satisfaisant²⁵⁸.
- 66 Si nous considérons, avec Studniczka, que les monnaies de Patras ne reproduisent pas la statue amenée de Calydon, nous devons admettre que l'œuvre des sculpteurs de Naupacte nous demeure inconnue et que le texte de Pausanias est le seul témoignage que nous possédions à son sujet.
- 67 P. Gardner qui, dans le *Commentaire numismatique à Pausanias*, avait déjà identifié l'Artémis des monnaies de Patras avec la statue de Ménaechmos et Soïdas²⁵⁹ s'est efforcé de trouver de nouveaux arguments en faveur de cette identification²⁶⁰. Il a fait remarquer que l'expression employée par Pausanias pour dater Ménaechmos et Soïdas ne nous empêche pas de situer leur activité vers le milieu du V^e siècle²⁶¹. Or une comparaison avec des œuvres d'art, telles que les Amazones attribuées aux maîtres du V^e siècle, montre que le type de l'Artémis chasserresse représentée sur les monnaies de Patras a pu apparaître vers 450 environ²⁶². Le savant numismate en conclut que le témoignage des monnaies peut se concilier avec le renseignement fourni par Pausanias sur la date des deux artistes.
- 68 La démonstration de P. Gardner ne semble pas avoir convaincu un juge aussi compétent que Lippold, puisque ce dernier place l'apparition de ce type d'Artémis « au plus tôt à la fin du IV^e siècle »²⁶³. C'est également l'opinion de C. Anti qui a retrouvé le type de l'Artémis de Patras dans un certain nombre de statues et sur un relief de la Villa Albani²⁶⁴. L'original serait une œuvre d'époque hellénistique que C. Anti croit pouvoir attribuer à Damophon. Nous savons, en effet, que cet artiste exécuta pour Messène une statue d'Artémis Laphria et le texte de Pausanias qui mentionne cette statue semblerait indiquer que l'Artémis de Patras présentait avec celle de Messène la plus grande analogie²⁶⁵. C. Anti croit pouvoir en conclure que c'était deux œuvres du même artiste, sinon identiques, du moins très proches l'une de l'autre.
- 69 Il reste à expliquer comment Pausanias qui a vu cette statue sur l'acropole de Patras a pu l'attribuer à deux artistes « quelque peu postérieurs à Canachos de Sicyone et à

Callón d'Égine ». C. Anti pense que la statue, à l'époque de Pausanias, se dressait sur une base plus ancienne portant les noms de Ménaechmos et Soïdas²⁶⁶. Le Périégète, se fiant à cette inscription, n'aurait pas remarqué combien le style de l'œuvre concordait peu avec la date que l'on assignait aux deux sculpteurs de Naupacte²⁶⁷.

- 70 Il ne nous paraît pas nécessaire de recourir à une hypothèse de ce genre et il suffit, semble-t-il, pour justifier la méprise de Pausanias, de se reporter au texte même de la Périégèse. Les indications relatives à l'aspect et à la matière de la statue ont été vraisemblablement recueillies sur place. Quant à celles qui concernent les noms et la date des deux artistes, elles viennent peut-être d'une autre source ; en effet, Pausanias invoque, au sujet de la date de Ménaechmos et Soïdas, le témoignage d'autrui (*τεκμαίρονται*). Nous croirions volontiers que le Périégète a complété ses notes de voyage avec des renseignements pris à une source littéraire ; à ce moment, il pouvait aisément commettre une méprise, puisqu'il n'avait plus la statue sous les yeux et qu'il ne pouvait plus se livrer à aucune vérification²⁶⁸.
- 71 Le désaccord que l'on observe entre le témoignage des monnaies et celui de Pausanias pose un problème difficile et les éléments dont nous disposons ne permettent pas de le résoudre avec une entière certitude²⁶⁹. Il semble bien, en tout cas, que la statue reproduite par les graveurs de Patras ne soit pas antérieure à l'époque hellénistique et que l'on doive renoncer à l'attribuer à des artistes dont l'activité se place dans la première moitié du v^e siècle.

V. La sculpture attique

- 72 Nous possédons les noms d'un grand nombre de sculpteurs originaires d'Athènes ou qui ont travaillé dans la grande cité²⁷⁰. Endoios, qui figure au nombre des Dédalides, avait exécuté pour Tégée une statue d'Athéna Aléa dont on a cherché en vain à reconstituer la physionomie²⁷¹. Nous ne connaissons pas davantage le groupe des Tyrannoctones d'Anténor qui fut érigé vers 506 avant J.-C. et emporté par les Perses lors du pillage d'Athènes en 480²⁷². En revanche, nous disposons de nombreux documents qui nous permettent de reconstituer le groupe exécuté, pour remplacer l'œuvre d'Anténor, par les sculpteurs Critios et Nésiotès²⁷³. Ces documents montrent les deux héros unis dans un effort commun contre leur adversaire : l'un, Harmodios, la jambe droite en avant, s'apprête à frapper de taille avec sa lourde épée qu'il brandit au-dessus de sa tête ; l'autre, Aristogiton, la jambe gauche avancée, tient de la main droite son épée, la pointe en avant, afin de frapper d'estoc, tandis que, de son bras gauche tendu et couvert de son manteau, il protège son compagnon.
- 73 L'image des Tyrannoctones apparaît fréquemment sur les peintures de vases²⁷⁴. On ne peut, cependant, considérer des documents de ce genre comme des reproductions d'une absolue fidélité et les utiliser sans réserve pour reconstituer le groupe de Critios et Nésiotès²⁷⁵. Il est certain, en effet, que les peintres de vases n'ont pas hésité à s'écarter de leur modèle lorsqu'ils y étaient contraints par les exigences de leur art. C'est ce qui explique les variantes que l'on observe dans leurs interprétations. Nous voyons, en effet, qu'ils placent en tête tantôt Harmodios²⁷⁶, tantôt Aristogiton²⁷⁷, que sur certains vases les deux personnages sont disposés l'un derrière l'autre²⁷⁸, tandis que sur d'autres ils se rapprochent davantage et sont en partie superposés²⁷⁹. Parfois, le peintre de vases interprète le sujet d'une manière personnelle qui n'offre plus qu'un lointain rapport avec l'œuvre des deux sculpteurs : un stamnos de Würzburg montre

Harmodios et Aristogiton disposés, non pas côte à côte, mais face à face et, entre les deux, leur victime Hipparque, qui succombe sous leurs coups²⁸⁰.

- 74 Le groupe des Tyrannoctones a été reproduit à deux reprises par les graveurs de monnaies, d'abord sur des statères de Cyzique du v^e siècle avant J.-C., ensuite sur des tétradrachmes athéniens du nouveau style. Comme ces représentations offrent des caractères différents, il est nécessaire que nous les étudions séparément.
- 75 a) *Statères de Cyzique*. — Un statère d'électron, qui offre au revers le carré creux habituel aux monnaies de cette espèce, présente au droit deux personnages nus, placés côte à côte et tournés vers la droite dans une position d'attaque (pl. XX, 1). La figure de devant, seule visible entièrement, est imberbe ; elle a la jambe droite tendue en arrière, la jambe gauche avancée et pliée ; son bras droit, baissé et ramené en arrière, tient un glaive la pointe en avant, tandis que son bras gauche tendu est recouvert d'une chlamyde. Le second personnage est presque entièrement masqué par le premier ; on peut cependant se rendre compte qu'il a la jambe gauche en arrière et tendue, la jambe droite avancée et pliée ; son bras gauche baissé est ramené en arrière ; son bras droit levé brandit une longue épée dont on aperçoit le contour derrière sa nuque et son épaule²⁸¹. L'attitude des deux personnages permet de les identifier sans aucun doute avec Harmodios et Aristogiton et de reconnaître dans le statère de Cyzique une intéressante reproduction de l'œuvre de Critios et Nésiotès.
- 76 On a constaté la présence, sur les statères de Cyzique, de sujets d'origine incontestablement athénienne, tels que Gè et Erichthonios, Cécrops, Triptolème sur son char, Oreste réfugié auprès de l'omphalos de Delphes. Ces sujets, et d'autres encore dont le caractère athénien est moins bien attesté, ont été empruntés par les graveurs de Cyzique à des œuvres d'art attiques²⁸². Nous savons, en effet, que d'étroites relations unissaient Cyzique à Athènes dans le courant du v^e siècle²⁸³. La grande cité exportait dans les ports du Pont-Euxin et de la Propontide les articles sortis de ses ateliers et, parmi ceux-ci, les vases peints dont elle avait en quelque sorte le monopole. C'est, croyons-nous, à la décoration de ces produits de l'art attique que les graveurs de Cyzique ont demandé leur inspiration ; c'est au répertoire des peintres athéniens qu'ils ont emprunté quantité de motifs dont ils ont orné les monnaies de leur cité. Parmi ces motifs figurent les Tyrannoctones, qui apparaissent dans la décoration des vases attiques dès la première moitié du v^e siècle avant J.-C.²⁸⁴.
- 77 On a cherché à reconnaître sur les statères de Cyzique la reproduction d'une autre œuvre de Critios et Nésiotès. Un statère montre un personnage nu, debout à droite, les jambes rapprochées et fléchies, le tronc penché en avant dans l'attitude d'un homme qui prend son élan ; le bras droit est tendu en avant, main ouverte ; le bras gauche, rapproché du corps, tient un boucher rond ; la tête est coiffée d'un casque corinthien à panache (pl. XX, 3)²⁸⁵. Certains érudits ont voulu identifier ce personnage avec l'hoplitodrome Épicharinos dont la statue, exécutée par Critios et Nésiotès, fut érigée sur l'acropole d'Athènes²⁸⁶. Mais le thème de l'hoplitodrome est un de ceux qui apparaissent fréquemment dans le répertoire des peintres de vases²⁸⁷. Aussi doit-on considérer ce type monétaire, non pas comme la copie d'une œuvre du grand art, mais comme la libre interprétation d'un motif emprunté aux produits de l'art industriel et, vraisemblablement, à une peinture de vase²⁸⁸.
- 78 b) *Tétradrachmes d'Athènes*. — Des tétradrachmes athéniens du nouveau style, qui portent les noms des magistrats ΜΕΝΤΩΡ — ΜΟΣΧΙΩΝ, ont pour symbole les Tyrannoctones marchant à gauche : au premier plan Harmodios, la jambe droite

avancée, brandit l'épée au-dessus de sa tête ; au second plan, Aristogiton, en partie dissimulé par son compagnon, avance la jambe gauche et tend son bras gauche couvert d'une chlamyde (pl. XX, 2)²⁸⁹. Les Tyrannoctones ont exactement la même attitude et leur position respective est la même que sur les statères de Cyzique, mais le groupe est vu sous son autre face ; les monnaies d'Athènes permettent, en outre, de constater qu'Harmodios est imberbe, tandis qu'Aristogiton porte une longue barbe²⁹⁰.

- 79 A l'opposé des statères de Cyzique, les monnaies d'Athènes peuvent passer pour des copies directes du groupe des Tyrannoctones. En effet, le problème que nous avons eu à examiner précédemment, celui des rapports entre le modèle et la reproduction, ne se pose pas dans le cas des tétradrachmes athéniens, puisque les graveurs d'Athènes avaient sous les yeux l'œuvre même de Critios et Nésiotès.

NOTES

1. Sur les progrès réalisés dans la connaissance de la sculpture archaïque, voir W. DEONNA, *Dédale*, I, p. 26 ss. ; sur les écoles et sur les maîtres : W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 13 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 438 ss.
2. Ci-dessus, p. 104.
3. Ci-dessus, p. 47.
4. Ci-dessus, p. 50.
5. Ci-dessus, p. 67.
6. Pausanias, VII, 19, 6. Dans un autre passage, Pausanias met en doute cette attribution et fait remarquer que les gens de Patras ne montrent à personne le précieux coffret : IX, 41, 2. Sur l'activité d'Héphaïstos comme sculpteur, voir L. MALTEN, *Héphaïstos*, *PWRE*, VIII (1913), col. 333 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, pp. 77-78.
7. Ci-dessus, p. 47.
8. Pausanias, II, 19, 6.
9. Sur Epeios, cité comme sculpteur par Platon (*Ion*, 533 b) avec Dédale et Théodoros de Samos, voir Wagner dans *PWRE*, V (1905), col. 2717-2718 ; AMELUNG dans THIEME-BECKER, *Allgem. Lex. d. bild. Künstler*, X (1914), pp. 574-575 ; ST. CASSON, *The Technique of Early Greek Sculpture*, Oxford, 1933, pp. 53-54 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, pp. 79 et 163 ; *Revue num.*, 1942, p. 1 ss.
10. Sur Dédale : J. Overbeck, *Schriftqu.*, n° 74 ss. ; H. BRUNN, *Gesch. d. griech. Künstler*, I, p. 14 ss. ; E. POTTIER dans *DA*, II, 1, p. 4 ss. ; M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 110 ss. ; C. ROBERT dans *PWRE*, IV (1901), col. 1994 ss. ; H. LECHAT, *La sculpture attique avant Phidias*, Paris, 1904, p. 4 ss. ; AMELUNG dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, VIII (1913), p. 280 ss. ; A. RUMPF, *Bonner Jahrb.*, 135 (1930), p. 74 ss. ; W. DEONNA, *Dédale*, II, pp. 20-21 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 79 ss. ; P. DEMARGNE, *La Crète dédalique*, Paris, 1947, p. 252 ss. Sur l'Héraclès de Thèbes, voir ci-dessus, p. 66.
11. Sur les Dédalides, voir W. KLEIN, *Die Daedaliden*, *Arch.-epigr. Mitt. aus Oesterreich*, V (1881), p. 84 ss. ; C. ROBERT, *Die Daidaliden*, *Archaeol. Marchen (Philolog. Untersuch.)*, X, 1886), p. 1 ss. ; W. DEONNA, *Dédale*, II, pp. 21-22 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 85, n. 2. Sur Dédale et les Dédalides, voir aussi l'exposé de B. SCHWEITZER, *Xenokrates von Athen*, Halle, 1932, p. 20 ss.
12. Sur l'Athéna do Tégée, voir ci-dessus, p. 129, n. 3.
13. Sur l'Athéna de Cleonae, voir ci-dessus, p. 129, n. 1.

14. Ci-dessous, p. 202 ss.
15. Sur l'Athéna de Trézène, voir ci-dessus, p. 129, n. 2.
16. Sur Tectaios et Angéliion : J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n^{os} 334-337 ; *KM, Apollon*, p. 17 ss. (Mzt. I, 17 à 20) ; H. BRUNN, *op. cit.*, I, pp. 50-51 ; M. COLLIGNON, *SG*, I, pp. 224-225 (fig. 106) ; C. ROBERT dans *PWRE*, I (1894), col. 2188-2189 ; WERNICKE, *Apollon, PWRE*, II (1895), col. 87 ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, III, 1, p. 500 ; AMELUNG dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, I (1907), p. 506 ; W. DEONNA, *Les « Apollons archaïques »*, Genève, 1909, p. 370 ; *Dédale*, II, p. 81 ; LIPPOLD dans *PWRE*, V A (1934), col. 169-170 ; BIEBER dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, XXXII (1938), p. 509 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 573 (fig. 199) ; R. VALLOIS, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*, I (Paris, 1944), p. 22.
17. Pseudo-Plutarque, *De Musica*, 14 (1136 A) : καὶ ἡ ἐν Δήλῳ δὲ τοῦ ἀγάλματος αὐτοῦ (Ἀπόλλωνος) ἀφίδρυσις εχει τῆ μὲν τῆ δεξιᾷ τόξον, ἐν δὲ τῆ ἀριστερῇ Χάριτας, τῶν τῆς μουσικῆς ὀργάνων ἐκάστην τι εχονσαν ἡ μὲν γὰρ λυραν κρατεῖ, ἡ δ' αὐλούς, ἡ δ' ἐν μέσωσ προσκειμένων εχει τῶν ἀτόματι σύριγγα, ὅτι δ' οὗτος οὐκ ἐμὸς ὁ λόγος, Ἀντικλῆς καὶ Ἰστρος ἐν ταῖς Ἐπιφανείαις περὶ τούτων ἀφηγήσαντο. οὕτω δὲ παλαιὸν ἐστὶ τὸ ἀφίδρυμα τούτο, ὥστε τοὺς ἐργασασμένους αὐτὸ τῶν καθ' Ἡρακλέα Μερόπων φασιν εἶναι, (cité par F. JACOBY parmi les fragments d'Anticleidès : *F. Gr. Hist.*, II B, p. 802, n^o 14 ; cf. II BD, p. 527).
18. Pausanias, II, 32, 5 ; IX, 35, 3.
19. Macrobe, *Saturn.*, I, 17, 13 : sed quia perpetuam praestat salubritatem et pestilens ab ipso casus rarior est, ideo Apollinis simulacra manu dextera Gratias gestant, arcum cum sagittis sinistra, quod ad noxam sit pigrior et salutem manus promptior largiatur.
20. Scol. Pind., *Ol.*, XIV, 16 (ed. Drachmann) : παρὰ τῶ Ἀπόλλωνί φησι καθέζεσθαι τὰς Χάριτας δια τὴν πρὸς αὐτὸν οἰκειότητα, ἐν γονν Δελφοῖς(Δῆλῳ exspectes) ἐπὶ τῆς δεξιᾷ εἰσὶν ἰδρυμένοι τοῦ Ἀπόλλωνος.
21. E. BEULE, *Les monnaies d'Athènes*, p. 364 ss. ; P. GARDNER, *Types*, pp. 81-82 (pl. XV, 29) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 144, n^o 7 (pl. CC, XIII et XIV) ; J. OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 18 (Mzt. I, 17 et 18) ; HEAD, *BMC, Attica*, pp. 72-73, n^{os} 496 à 498 (pl. XI, 8) ; J. SUNDWALL, *Untersuch.*, II, p. 135 ss. ; SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 56, fig. 1 à 20. Même symbole sur des drachmes : SVORONOS, *op. cit.*, pl. 56, fig. 21 à 25. Pour la date (vers 160 avant J.-C.) : J. SUNDWALL, *op. cit.*, I, p. 34. L'Apollon de Délos est représenté de façon analogue sur une gemme : Furtwängler, *Antike Gemmen*, II, p. 191 (pl. XL, 7).
22. E. BEULE, *op. cit.*, p. 367 ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 144, n^o 7 (pl. CC, XI et XII) ; J. OVERBECK, *op. cit.*, p. 18 (Mzt. I, 19 et 20) ; HEAD, *op. cit.*, p. 82, n^o 564 (pl. XIV, 9) ; SVORONOS, *op. cit.*, pl. 56, fig. 26 et 27 ; pl. 80, fig. 8 à 14.
23. Sur ce témoignage, voir ci-dessus, p. 202, n. 2.
24. E. BEULE (*op. cit.*, p. 364), reprenant une opinion de J. de Witte, voyait dans le symbole des tétradrachmes Vénus Colias et les Génetyllides ; l'interprétation exacte avait cependant été déjà établie par plusieurs savants, entre autres par Raoul-Rochette, *Mémoires de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 15 (1842), pp. 261-262.
25. A. FURTWÄGLER, *Delos, Arch. Zeit.*, 40 (1882), col. 331-332.
26. Sur l'association du griffon avec Apollon : FURTWÄGLER, *ibidem* ; DURRBACH, *Gryps, DA*, II, 2, p. 1672 ; Ziegler, *Gryps, PWRE*, VII (1912), col. 1925 ; sur le « maître des animaux », cf. ci-dessus, p. 90.
27. FURTWÄGLER, *ibidem* ; de même J. OVERBECK, *op. cit.*, p. 21. Les griffons sont omis sur les monnaies de bronze, mais ils figurent presque toujours sur les tétradrachmes (pour des exceptions voir, par exemple, *Dan. Nation. Mus., Attica-Aegina*, pl. 8, n^o 276).
28. L'inventaire de Démarès (180 avant J.-C.) mentionne un lingot d'or provenant de la statue d'Apollon et un autre provenant des statues des Charites : F. DURRBACH, *Inscriptions de Délos. Comptes des hiéropes* (1929), n^o 442, B, 1. 5-7 (commentaire, p. 163). On peut également supposer que l'or était associé à l'ivoire : HOMOLLE, *BCH*, 6 (1882), p. 129 ; *De antiquissimis Dianae simulacris*, Paris, 1885, p. 7.
29. Inventaire de Sosisthénès (250 avant J.-C.) : *IG*, XI, 2, n^o 287, B, 1. 66-68 ; HOMOLLE, *BCH*, 6 (1882), p. 128. Ces couronnes sont également mentionnées dans l'inventaire de Démarès.

30. F. COURBY, *Le sanctuaire d'Apollon Délien*, BCH, 45 (1921), p. 207, n. 1. On a calculé les dimensions de la statue en tenant compte du poids des lingots et des couronnes : TH. REINACH, CRAI, 1926, p. 31 ; si ces calculs sont justes, la hauteur de la statue n'était guère inférieure à celle de la cella du *Pôrinós Naos* : CH. PICARD, RE G, 39 (1926), p. 132 ; R. VALLOIS, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*, I (1944), p. 22. Sur le temple de tuf ou *Pôrinós Oikos*, voir la publication des fouilles : F. COURBY, *Les temples d'Apollon (Explor. archéol. de Délos, fase. XII, 1931)*, p. 207 ss. ; l'appellation *ναός ον δ κολοσσός* (IG, XI, 2, 145,1. 24) indique que l'idole se trouvait encore dans ce temple en 302 : F. COURBY, *op. cit.*, p. 226.
31. Peut-être existait-il à Athènes un temple et une statue de l'Apollon de Délos : BEKKER, *Anecd. gr.*, I, p. 299, 8 ; THEOPHR. *ap. Ath.*, X, 424 f. On a supposé que la statue d'Athènes était un *ἄφίδρουμα* de celle de Délos : O. JAHN, *De antiquissimis Minervae simulacris atticis*, BONN, 1866, p. 9, n. 27 ; OVERBECK, KM, *Apollon*, p. 18.
32. E. BEULE, *op. cit.*, pp. 287-288 ; IMHOOF-GARDNER, NCP, p. 139 (pl. BB, V et VI) ; HEAD, BMC, *Attica*, p. 53, n^{os} 403 et 404 ; J. SUNDWALL, *op. cit.*, II, pp. 80-81 ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, II, n^o 2102 ; SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 59, fig. 16 à 21. Même symbole sur des drachmes : SVORONOS, *op. cit.*, pl. 59, fig. 22 à 24. Pour la date (vers 165 avant J.-C.) : J. SUNDWALL, *op. cit.*, I, p. 25 ; mais cf. M.-L. KAMBANIS, BCH, 56 (1932), p. 37 ss.
33. E. BEULE, *l. c.*
34. IMHOOF-GARDNER, NCP, p. 139. Sur l'Artémis Leucophryéné, voir ci-dessus, p. 144.
35. b. PICK, *Aufsätze*, pp. 59-60. Nous n'avons d'autre témoignage sur cette Artémis que celui d'Athénagoras, *Leg. pro Christ.*, 17.
36. Pausanias, I, 42, 5 ; VII, 5, 5 (à propos de l'Héraclès d'Érythrées, cf. ci-dessus, p. 67, n. 7) ; VIII, 53, 11 ; X, 36, 5. Selon une glose d'Hésychius, les œuvres éginétiques seraient caractérisées par la position des jambes jointes : *Ἀγεινητικὰ ἔργατους ἀμυβεβηκότας ἀνδριάντας*. Furtwängler a essayé, en se servant de ce texte, de distinguer les œuvres éginétiques et attiques (ou dédaliques) : *Meisterwerke*, pp. 721-722 (cf. H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 9) ; voir cependant les objections de C. ROBERT, *Daidalos*, PWRE, IV (1901), col. 2005.
37. W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 114 ss.
38. Voir ci-dessus, p. 129, n. 2.
39. Voir ci-dessus, p. 59 ; sur l'Hermès d'Olympie, voir ci-dessus, p. 70, n. 2.
40. Sur Smilis : J. Overbeck, *Schriftqu.*, n^{os} 283, 331, 340 à 344 ; H. BRUNN, *Gesch. d. griech. Künstler*, I, p. 26 ss. ; M. COLLIGNON, S G, I, p. 221 (fig. 105) ; LIPPOLD dans PWRE, III A (1927), col. 722-723 ; W. DEONNA, *Dédale*, II, pp. 114-115 ; BIEBER dans THIEME-BECKER, *Allgem. Lex. d. bild. Künstler*, XXXI (1937), p. 163 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 652 ; II, 1, p. 70. Furtwängler voulait faire de Smilis un Samien : *Meisterwerke*, p. 720 ss. (cf. W. DEONNA, *op. cit.*, II, p. 115, n. 1 ; LIPPOLD, *op. cit.*, col. 723).
41. L'attribution de la Héra de Samos à Smilis est fondée sur les textes suivants : Olympichos *ap. Clément d'Alexandrie, Protr.*, 4, 47, 2 (C. MÜLLER, FHG, IV, p. 466) : *το δὲ ἰν Σάμῳ τῆς Ἡρας ξόανον Σμίλιδι τῷ Εὐκλείδου πεποιήσθαι Ὀλύμπιχος ἔν Σαμιακοῖς ἱστορεῖ*.
42. Sur les monnaies de Samos : P. GARDNER, *Samos and Samian Coins*, *Num. Chron.*, 1882, p. 200 ss. (Héra de Samos : pl. IV, 18 ; pl. V, 1 à 9) ; HEAD, BMC, *Ionia*, p. 348 ss.
43. Au droit, proue de navire (à g. ou à dr.) : HEAD, *op. cit.*, n^o 219 (pl. XXXVI, 15) et 220 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n^o 6323 (pl. 222) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 38, n^o 1725. Frappées entre 20 avant et 70 après J.-C.
44. E. BABELON, *Coll. Waddington*, n^o 2073 ; L. FORRER, *op. cit.*, III, n^o 6325 (pl. 223).
45. HEAD, *op. cit.*, n^o 226 ; E. BABELON, *op. cit.*, n^o 2074 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 38, n^o 1729.
46. Devant Héra debout à droite, une proue de navire : HEAD, *op. cit.*, n^o 227 (pl. XXXVII, 1) ; IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 302, n^o 174.
47. E. BABELON, *op. cit.*, n^o 2076.

48. HEAD, *op. cit.*, n^{os} 230 à 234 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 103, n° 1 (pl. III, 34) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 38, n° 1732. *Sur la monnaie de Berlin, publiée par Imhoof-Blumer, Héra est debout à droite, sur une large base, entre deux paons.*
49. E. BABELON, *op. cit.*, n° 7134.
50. HEAD, *op. cit.*, n° 239 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 2080.
51. HEAD, *op. cit.*, n° 240 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 38, n° 1734.
52. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 103, n° 3 (Héra debout sur une large base ; devant elle, un paon).
53. Debout à gauche sur une monnaie de Domitien : Head, *op. cit.*, n° 233.
54. Voir ci-dessus, p. 207, n. 7 et p. 208, n. 4.
55. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 103, n° 2 (pl. III, 35).
56. IMHOOF-BLUMER, *op. cit.*, I, p. 104, n° 4 (pl. III, 36) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 38, n° 1735.
57. HEAD, *op. cit.*, n^{os} 243 à 247 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 38, n° 1737.
58. HEAD, *op. cit.*, n° 256 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 2081 ; S.-W. GROSE, *McClellan Coll.*, III, n° 8431 (pl. 293, 23).
59. HEAD, *op. cit.*, n^{os} 259 et 260 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 38, n° 1743.
60. HEAD, *op. cit.*, n^{os} 266 et 267 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 2084 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n° 6328 (pl. 223) ; *Sylloge*, I, 2, pl. XVI, 289 (Newham-Davis Coll.).
61. HEAD, *op. cit.*, n° 269.
62. HEAD, *op. cit.*, n° 270.
63. HEAD, *op. cit.*, n° 276 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 38, n° 1750.
64. HEAD, *op. cit.*, n° 283 (pl. XXXVII, 5) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 38, n° 1753.
65. HEAD, *op. cit.*, n^{os} 291 à 293 ; L. FORRER, *op. cit.*, III, n° 6331.
66. CH. LENORMANT, *Nouv. galerie mythol.*, p. 82, n° 7 (pl. XII).
67. HEAD, *op. cit.*, n° 317.
68. HEAD, *op. cit.*, n^{os} 321 et 322 ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 2087.
69. HEAD, *op. cit.*, n° 326 ; L. Forrer, *op. cit.*, III, n^{os} 6338, 6339 (pl. 223).
70. HEAD, *op. cit.*, n° 335 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 39, n° 1778.
71. HEAD, *op. cit.*, n° 356.
72. HEAD, *op. cit.*, n° 367 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 40, n° 1795.
73. HEAD, *op. cit.*, n^{os} 376 à 378 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 40, n^{os} 1801, 1802.
74. HEAD, *op. cit.*, n^{os} 387 et 388 ; L. FORRER, *op. cit.*, III, n° 6352 (pl. 224) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 40, n^{os} 1812 et 1813.
75. Par exemple, sur des monnaies d'Hadrien, L. Verus et Caracalla.
76. On trouvera des exemples sur les monnaies de L. Verus, Commode, Septime Sévère, Géta, Julia Mamaea, Gordien, Trajan Dèce, Etruscilla.
77. On trouvera des exemples sur les monnaies de Caracalla, Sévère Alexandre, Macrin, Gallien, Salonine.
78. P. GARDNER, *Num. Chron.*, 1882, p. 276, n° 10 (pl. V, 7) ; HEAD, *op. cit.*, n° 229 ; BL.-T. TRELL, *The Temple of Artemis at Ephesos*, *N. N. M.*, 107 (1945), pl. X, 1.
79. HEAD, *op. cit.*, n° 261 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 38, n° 1741.
80. HEAD, *op. cit.*, n° 275.
81. CH. LENORMANT, *Nouv. galerie mytholog.*, p. 82, n° 4 (pl. XII).
82. HEAD, *op. cit.*, n° 294 ; M. SCHEDE, *2. vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen auf Samos (Abh. d. Berl. Ak. d. Wiss., phil. hist. Kl.*, 3, 1929), p. 11 (fig. 9) ; A.-B. COOK, *Zeus*, III, 1, p. 645 (fig. 446) ; BL.-T. TRELL, *op. cit.*, pl. X, 2 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 39, n° 1760.
83. HEAD, *op. cit.*, n° 318.
84. HEAD, *op. cit.*, n° 323 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 39, n° 1768.

85. HEAD, *op. cit.*, n° 327 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 39, n°s 1770 et 1776.
86. HEAD, *op. cit.*, n° 336 ; L. FORRER, *op. cit.*, III, n° 6342 (pl. 223) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 39, n° 1779.
87. HEAD, *op. cit.*, n°s 357 et 358 ; L. FORRER, *op. cit.*, III, n° 6347 (pl. 223) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 40, n° 1789.
88. HEAD, *op. cit.*, n°s 369 et 370 ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. X, 3 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 40, n° 1796.
89. HEAD, *op. cit.*, n° 379 ; BL.-T. TRELL, *op. cit.*, pl. X, 4 ; *Dan. Nation., Mus., Ionia*, pl. 40, n°s 1803 et 1806 ; L. FORRER, *op. cit.*, III, n° 6350 (pl. 224).
90. M. SCHEDE, *l. c.* ; BL.-L. TRELL, *op. cit.*, pl. X, 5.
91. *Dan. Nation. Mus. Ionia*, pl. 40, n° 1817.
92. H. SCHLEIF avait cru pouvoir identifier le temple reproduit sur les monnaies avec un édifice dorique périptère construit à l'époque d'Auguste en face du grand autel : AM, 58 (1933), p. 218 ss. (sur l'édifice, cf. E. BUSCHOR, AM, 55, 1930, p. 98). BL.-L. TRELL a montré que les monnaies ne permettent pas d'accepter cette identification (*op. cit.*, p. 33 ss.).
93. M. SCHEDE, *Arch. Anz.*, 1919, col. 139 ; 2. *vorläufiger Bericht*, p. 11 (fig. 9) ; E. BUSCHOR, AM, 55 (1930), p. 98. Le vase avec l'arbuste est posé, tantôt à droite (monnaies de Gordien et de Salonine), tantôt à gauche (monnaie de Valérien) ; rien n'indique que l'on puisse le mettre en rapport, comme le proposait H. SCHLEIF (*op. cit.*, p. 227), avec un enclos construit au nord de l'édifice dorique périptère : BL.-L. TRELL, *op. cit.*, p. 35.
94. P. GARDNER, *Types*, p. 78 (pl. XV, 5) ; HEAD, *op. cit.*, n° 242 (pl. XXXVII, 2).
95. E. BABELON, *op. cit.*, n° 2082.
96. HEAD, *op. cit.*, n°s 289 (pl. XXXVII, 6) et 290.
97. CH. LENORMANT, *Nouv. galerie mythol.*, p. 82, n° 11 (pl. XII).
98. HEAD, *op. cit.*, n°s 373 à 375 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 40, n°s 1799 et 1800.
99. HEAD, *op. cit.*, n° 391 (pl. XXXVII, 18) ; IMHOOF-BLUMER, *Nomisma*, 6 (1911), p. 5, n°s 10 et 11 (pl. I, 12) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 38, n° 1742.
100. HEAD, *op. cit.*, n°s 343 à 345 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 38, n° 1780.
101. *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 40, n° 1790.
102. HEAD, *op. cit.*, n° 372 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 40, n° 1797.
103. J. OVERBECK, *KM, Hera*, pp. 15-16 (Mzt. I, 10) ; P. Gardner, *Num. Chron.*, 1882, p. 279 (pl. V, 14) ; *Berlin, Beschreib.*, I, p. 209, n° 21 ; A. DIEUDONNE, *Revue num.*, 1908, p. 345, n° 1 (pl. XII, 8).
104. Avec la légende HPA. ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ : p. GARDNER, *ibidem* ; *Berlin, Beschreib.*, I, p. 210, n° 22.
105. Ci-dessus, p. 207.
106. Sur les monnaies de Samos, une proue figure au droit de la pièce ou au revers, à côté de la statue (ci-dessus, p. 207).
107. J. von SCHLOSSER, *Num. Zeitschr.*, 23 (1891), p. 4 (fig. 2) ; IMHOOFBLUMER, *Nomisma*, VIII (1913), p. 5. Sur les Samiens de Minoa, voir L. ROBERT, *REG*, 42 (1929), p. 22, n. 3 ; *REG*, 46 (1933), p. 437 ; *Études épigraphiques et philologiques*, Paris, 1938, p. 113, n. 1.
108. HEAD, *BMC, Caria*, p. 44, n°s 115 et 116 ; décrite comme une image d'Aphrodite, mais voir la reproduction d'une de ces pièces dans M. BERNHART, *Aphrodite auf griech. Münzen*, n° 7 (pl. I).
109. HEAD, *BMC, Ionia*, n° 242 (pl. XXXVII, 2), 283 (pl. XXXVII, 5), 289 (pl. XXXVII, 6), etc. Voir aussi IMHOOF-BLUMER, *Kleinas.Münzen*, I, p. 104, n° 4 (pl. III, 36).
110. *Zeus*, I, pp. 444-445 (fig. 313 et 314).
111. Sur une monnaie de Julia Mamaea (HEAD, *op. cit.*, n° 283, pl. XXXVII, 5), A.-B. COOK croit qu'une des cornes est retournée : *op. cit.*, p. 444, n. 9. Cette explication ne nous paraît pas acceptable.
112. Vers des *Aitia* de Callimaque retrouvé sur un papyrus de Tebtynis : "ΗΡΗ τη Σαμίη περί μέν τρίχας άμπελος Ερπει. Ce vers, ainsi que la διήγησις qui l'accompagne, a été publié par M. NORSA et G.

VITELLI, *Διηγήσεις di poemi di Callimaco in un papiro di Tebtynis*, Florence, 1934, p. 38 (col. IV, 30 ss.). Cf. Tertullien, *De coron.*, 7 (Callimaque, fr. 414 a Schneider) et voir les commentaires de R. PFEIFFER (*Sitzungsber. d. bayer. Ak. d. Wiss., philos.-hist. Abt.*, 1934, HEFT 10, p. 19, n. 3) et de K. MRAS (*Rhein. Mus.*, 87, 1938, p. 280 ss.).

113. Selon K. MRAS, la statue décrite dans ce vers n'aurait rien à voir ni avec celle dont il est question dans un autre fragment de Callimaque (ci-dessous, p. 214), ni avec celle qui est reproduite sur les monnaies : *op. cit.*, p. 281.

114. H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 10.

115. M. SCHEDE a signalé une terre cuite de Samos qui présente aussi les bandes croisées en diagonale : *Arch. Anz.*, 1919, col. 139 ; cf. E. BUSCHOR, *AM*, 55 (1930), p. 2 (fig. 1).

116. Lactance, *Div. Inst.*, I, 17, 8 : inaulam Samum scribit Varro prius Partheniam nominatam, quod ibi Juno adoleverit ibique etiam Jovi nupserit. Itaque nobilissimum et antiquissimum templum ejus est Sami et simulacrum in habitu nubentis figuratum et sacra ejus anniversaria nuptiarum ritu celebrantur.

117. Le contenu de cette garde-robe est énuméré dans les inventaires : CH. MICHEL, *Recueil*, n° 832 ; cf. M. HOLLEAUX et CH. DIEHL, *BCH*, 9 (1885), p. 90 ; M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 107. Sur les statues habillées, voir ci-dessus, p. 39.

118. Athénée, XV, 672 a ss. (fr. 1 ed. C. MÜLLER, *FHG*, III, p. 103 ; fr. 2 ed. A. TRESP, *Fragm. d. gr. Kultschriftsteller*, *RVV*, XV, 1, 1914, p. 153).

119. Sur le sens de la légende, voir M.-P. Nilsson, *Griech. Feste von religiöser Bedeutung*, Leipzig, 1906, p. 46 ss. ; L. ZIEHEN, *Tonaia*, *PWRE*, VI A (1937), col. 1704 ss.

120. Le texte de Callimaque (fr. 105 Schneider), cité dans un traité de Plutarque (*περί των ἐν Πλαταιαῖς Δαιδάλων*), nous a été transmis par Eusèbe, *Praep. Evangel.*, III, 8 (cf. A. TRESP, *op. cit.*, p. 122). Je le cite d'après K. MRAS (*op. cit.*, p. 277), tel qu'il l'a établi pour son édition de la *Praep. Evangel.* dans le corpus des Pères de l'Église de Berlin :

Ὀνπῶ Σκέλμιον ἔργον εὐξοον, ἀλλ' ἐπὶ τεθμόν
 δηναίων γλνφάνων ἀξροσ ἦσθα σανίς
 ὠδε καθιδρύοντο θεοὺς τότε χαὶ γάρ Ἀθήνης
 ἐν Λίνδῳ Δαναός λιτό ν εθηκέν ἶδος

(pour les leçons des manuscrits et pour l'établissement du texte, voir K. Mras, *Wiener Studien*, 56, 1938, p. 45 ss.).

121. Le texte, malheureusement fort mutilé, a été publié par M. NORSIA et G. VITELLI, *op. cit.*, p. 38 (col. IV, 23 ss.). Il a été étudié et en partie restitué par R. PFEIFFER (*op. cit.*, p. 17 ss.), A. WIFSTRAND (*Eranos*, 32, p. 139 ss.), A. KÖRTE (*Kermes*, 70, p. 120), K. MRAS (*Rhein. Mus.*, 87, 1938, p. 278 ; cf. *Wiener Studien*, 56, 1938, p. 51 ss.). Je cite le texte d'après K. MRAS, mais en notant que la restitution de la 1. 26 (ετι νῦν ἐν Σάμῳ σων) est fort problématique et que l'explication donnée pour ce passage (*Rhein. Mus.*, 87, 1938, p. 279 ; *Wiener Studien*, 56, 1938, p. 54) ne me paraît pas satisfaisante :

[τὸ ξόα]νον τῆς Ἡρας <της ἐν Σάμῳ ἀνδριαντοειδῆς> ἐγένετο ἐπὶ
 βασιλέως Προκλέος· τὸ δε ζύ[λο]ν εξ οὐ εἰργάσθη, ἐτ-ι νῦν ἐν> [Σ-ἄμ[ω] σων ἐξ Ἄργους δὲ φασὶ <πρό
 τοῦ Προκλέος> ετι πάλαι σανιδώδες [κομι]σθῆναι χαὶ ἀργόν ατε μηδέπω προκεκοφυίας της
 ἀγαλματομικης.

122. Aethlios dans Clément d'Alexandrie, *Protr.*, 4, 46, 3 (fr. 1 ed. C. MÜLLER, *FHG*, IV, p. 286) : καὶ τό της Σαμίας Ἡρας (ἄγαλμα), ὡς φησιν Ἀέθλιος, πρότερον μὲν ἦν σανίς, ὕστερον δε ἐπὶ Προκλέος ἀρχοντος ἀνδριαντοειδῆς ἐγένετο. Cf. Arnobe, *Adv. nat.*, VI, 11. Sur Aethlios, voir Schwartz, *PWRE*, I (1894), col. 699.

123. Pausanias, VII, 4, 4 : το δὲ ἱερόν τό ἐν Σάμῳ της Ἡρας εἰσὶν οἱ ἰδρύσασθαί φασὶ τους ἐν τη Ἀργοί πλέοντος, ἐπάγεσθαι δὲ αὐτοῦς τό ἀγαλμα ἐξ Ἀργούσ.

124. Cités ci-dessus, η. 2 et 3.

125. Voir le texte ci-dessus, p. 214, n. 1.
126. HÖFER dans ROSCHER, *Lex.*, IV, col. 990 ; LIPPOLD, *Skelmis*, *PWRE*, III A (1927), col. 469.
127. R. Pfeiffer, *op. cit.*, p. 19 : « Das angeredete Herabild scheint doch nur eines zu sein, das eine Métamorphosé seiner äusseren Gestalt durchgemacht hat. » K. MRAS (*Wiener Studien*, 56, 1938, p. 49, n. 15) écarte aussi le rapprochement avec le nom du Dactyle.
128. Skelmis est mentionné dans une scolie de Pausanias qui renvoie à Callimaque : Ὁ δὲ Καλλίμαχος Σκέλμιν ἀντί Σμίλιδος φησι (F. SPIRO, *Pausaniasscholien*, *Kermes*, 29, 1894, p. 148). Cette scolie ne nous apprend au fond rien de plus que ce que nous pouvons déduire du texte de Callimaque.
129. L'emploi de l'épithète Σκέλμιον, au lieu du génitif Σκέλμιος, paraît significatif ; il ne peut s'agir que d'un nom bien connu.
130. Nonnos, *Dionys.*, XIV, 39, etc. Sur les rapports entre les Telchines et les Dactyles : CHR. BLINKENBERG, *Rhodische Urvolker*, *Kermes*, 50 (1915), p. 288.
131. Diodore, V, 55, 2 ; Suétone, *περί δυσφημῶν λέξεων ἀρ.* CHR. BLINKENBERG, *op. cit.*, p. 278. Cf. P. FRIEDLÄNDER dans ROSCHER, *Lex.*, V, col. 237 ; HERTER, *Telchinen*, *PWRE*, V A (1934), col. 203.
132. U. von WILAMOWITZ, *Hermes*, 29 (1894), p. 245 ; cf. BURCHNER, *Samos*, *PWRE*, I A (1920), col. 2196 ; K. MRAS, *Rhein. Mus.*, 87 (1938), p. 280.
133. Pausanias, VII, 4, 4 (voir ci-dessus, p. 206, n. 7).
134. Pline, *NH*, XXXVI, 90 (lire *Samins* au lieu de *Lemnius* : LIPPOLD, *Smilis*, *PWRE*, III A, col. 723). Sur le « labyrinthe » de Samos et sur les architectes Rhoicos et Théodoros : E. BUSCHOR, *AM*, 55 (1930), pp. 49-50. On notera que l'activité de Smilis est attestée dans deux des plus anciens sanctuaires de Héra, puisqu'on lui attribuait, à côté de la Héra de Samos, des statues assises des *Hôrai*, conservées dans l'Héraion d'Olympie (Pausanias, V, 17, 1).
135. J. OVERBECK pense qu'il faut distinguer l'idole primitive de la Héra de Smilis : *KM, Hera*, pp. 9-10. K. MRAS s'est efforcé de prouver, en invoquant le témoignage de Georges Cedrenus (*Hist. comp.*, I, p. 564 BEKKER) qu'il existait, à côté de la statue de Skelmis-Smilis, une statue de Boupalos : *op. cit.*, p. 284 (sur la valeur du témoignage de Cedrenus, voir CHR. BLINKENBERG, *La chronique du temple lindien*, p. 179 ss. = *Bull. Acad. des Sciences et des Lettres de Danemark*, 1912, p. 445 ss.). Deux statues, l'une appelée ἡ θεός, l'autre ἡ δπισθε θεός, sont mentionnées dans les inventaires (MICHEL, *Recueil*, n° 832, 1. 27, 28 ; cf. E. BUSCHOR, *op. cit.*, p. 4), mais on ne peut rien tirer d'indications aussi vagues.
136. Pausanias, VII, 4, 4 (voir ci-dessus, p. 206, n. 7).
137. Bathyclès de Magnésie avait travaillé au « trône » d'Amyclées (voir ci-dessus, p. 54 ; cf. W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 134 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 462). Sur Sparte et son activité artistique : LIPPOLD, *Sparta*, *PWRE*, III A (1929), col. 1525 ss. ; W. DEONNA, *op. cit.*, II, p. 132 ss. ; CH. PICARD, *op. cit.*, I, p. 452 ss. ; pour une vue d'ensemble : F. OLLIER, *Le mirage Spartiate*, Paris, 1933, p. 13 ss. ; P. ROUSSEL, *Sparte*, Paris, 1939, p. 95 ss.
138. Sur les sculpteurs spartiates, voir LIPPOLD, *op. cit.*, col. 1525-1526 ; W. DEONNA, *op. cit.*, II, pp. 135-136 ; CH. PICARD, *op. cit.*, I, pp. 461-462. Pour les élèves de Dipoinos et Skyllis, voir le tableau généalogique des Dédalides dans C. ROBERT, *Arch. Marchen*, p. 5.
139. W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 116 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 465 ss.
140. P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 131, n° 87 (pl. XXVI, 8) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 58, n° 8 (pl. N, XIII) ; Pausanias *edd.* HITZIG BLÜMNER, I, 2, p. 801 (Mzt. III, 11).
141. Ci-dessus, p. 128.
142. Pausanias, III, 17, 2. Deux trépieds, conservés à Amyclées, étaient aussi l'œuvre de Gitiadas : Pausanias, III, 18, 7 ; IV, 14, 2. Sur Gitiadas : J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n°s 357-359 ; H. BRUNN, *Qesch. d. griech. Künstler*, I, pp. 114-115 ; M. COLLIGNON, *SG*, I, pp. 228-230 (fig. 109) ; C. ROBERT dans *PWRE*, VII (1910), col. 1371-1372 ; AMELUNG dans THIEME-BECKER, *Allgem. Lex. d. bild. Künstler*, XIV (1921), pp.

201-202 ; W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 135 ; Ch. Picard, *Manuel*, I, p. 461. Sur les fouilles exécutées à l'emplacement du sanctuaire : G. DICKINS, *The Hieron of Alhena Chalkioicos*, BSA, 13 (1906-1907), p. 137 ss. ; cf. ZIEHEN, *PWRE, Sparta*, III A (1929), col. 1455. Pausanias met les trépieds d'Amyclées en rapport avec la première guerre de Messénie ; en réalité, l'œuvre de Gitiadas doit appartenir à la fin du VII^e ou au début du VI^e siècle avant J.-C. : G. DICKINS, *op. cit.*, p. 138 ss.

143. L'identification est due à W. KONER, *Zeitschr. f. Münzkunde*, 5 (1845), p. 2 ss. (cf. O. JAHN, *Arch. Zeit.*, 3, 1845, col. 30 ss.).

144. Pausanias, III, 17, 3.

145. G. DICKINS, *op. cit.*, pp. 139-140 ; C. ROBERT, *op. cit.*, col. 1371 ; ZIEHEN, *op. cit.*, col. 1455.

146. KONER, *l. c.* ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 58 ; E. CURTIUS, *Gesammelte Abhandl.*, II (1894), p. 256 ; H. THIERSCH, *Ependytes und Ephod*, p. 8.

147. W. KONER, *l. c.* ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pp. 58-59 ; ZSCHIEZCHMANN, *Melos*, *PWRE*, XV (1932), col. 584.

148. Wroth, *BMC, Crete*, p. 107, n° 42 (pl. XXIV, 13). Un exemplaire de Paris, en meilleur état, est connu depuis longtemps : CH. LENOSMANT, *Nouvelle galerie mythol.*, pl. XXIII, 9 ; O. JAHN, *De antiquissimis Minervae simulacris*, p. 19 (pl. III, 8) ; B. PICK, *Aufsätze*, p. 52 (pl. II, 6). Le signe III qui se trouve à droite dans le champ est en réalité le coing, tel qu'on le voit figuré sur d'autres monnaies de Mélos : WROTH, *op. cit.*, pl. XXIV, 4.

149. « Eine pfeilerformige Gestalt » : B. PICK, *Aufsätze*, p. 52, n. 9.

150. O. JAHN, *op. cit.*, p. 20 (pl. III, 7) ; P. WOLTERS, *Melische Kultstatuen*, *AM*, 15 (1890), p. 246 ss. ? ; HILLER von GÄRTRINGEN, *IG*, XII, 3, n° 1081 ; S. REINACH, *Rép. reliefs*, II, p. 336, 4 ; SVORONOS, *To év 'Αθήναις Ἐθνικὸν Μουσεῖον*, p. 470 ss. (pl. CI, n° 1743). Par erreur, ce relief est présenté par G. Fougères (*DA*, s. v. *Minerva*, p. 1925, fig. 5059) comme un agrandissement d'une monnaie de Neollion.

151. Sur le sens de cette inscription, voir l'interprétation de SVORONOS, *op. cit.*, p. 472.

152. Ces protomés feraient partie de l'égide suspendue dans le dos comme un manteau : H. THIERSCH, *l. c.* Même particularité, à Mallos de Cilicie, sur l'image d'Athéna Magarsis (ci-dessus, p. 130). La chouette et le serpent, figurés aux côtés d'Athéna sur le relief, n'apparaissent pas sur les monnaies.

153. SVORONOS, *op. cit.*, p. 471 (fig. 225). Au droit, légende ΔΗΜΟΥ et buste d'un personnage barbu.

154. Monnaie de Nerva : L. FORRER, *Weber Coll.*, II, n° 4675 (pl. 169). La silhouette seule est visible sur un bronze de Copenhague qui porte au droit le coing et daterait de l'époque hellénistique : *Dan. Nation. Mus., Argolis-Aegean Islands*, pl. 14, n° 690.

155. Ci-dessus, p. 218. Pour les statues engainées, voir ci-dessus, p. 143.

156. WROTH, *BMC, Crete*, p. 107, n°s 44 à 46 (pl. XXIV, 16) ; G. Macdonald, *Hunter. Coll.*, II, p. 207, n° 10 ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pp. 58-59 (pl. N, XV) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, II, n° 4674. IMHOOFBLUMER et P. GARDNER (*NCP*, p. 58, pl. N, XIV) avaient cru reconnaître le buste de l'Athéna Chalkioicos sur un bronze d'aspect fort grossier qu'ils attribuaient à Lacédémone. En réalité, ce bronze appartient à Amblada de Pisidie et offre l'image d'un personnage barbu ; la légende complète (ΑΜΒΛΑΔΕΩΝ ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙΩΝ) a été déchiffrée sur un autre exemplaire par A. LÖBBECKE, *Zeitschr. f. Num.*, 17 (1890) p. 12, (pl. II, 2).

157. Pausanias, II, 31, 6. Hermon était également l'auteur de la statue d'Apollon Thearios. Sur Hermon : H. BRUNN, *Gesch. d. griech. Künstler*, I, p. 113 ; PFUHL, *Hermon*, *PWRE*, VIII (1912), col. 894 ; THIEME BECKER, *op. cit.*, XVI (1923), pp. 513-514.

158. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 48, n° 5 (pl. M, VII) ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, I, 2, p. 632 (Mzt. III, 5).

159. W. DEONNA, *Dédale*, II, pp. 117-118 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 494 ss. (fig. 155).

160. IMHOOF-GARDNER, *ibidem*.

161. Sur Canachos : J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n^{os} 403 à 409 ; *KM, Apollon*, p. 22 ss. ; H. BRUNN, *Gesch. d. griech. Künstler*, I, p. 74 ss. ; M. COIXIGNON, *SG*, I, p. 310 ss. (fig. 153-155) ; W. DEONNA, *Les « Apollons archaïques »*, p. 367 ss. ; LIPPOLD dans *PWRE*, X (1919), col. 1846 ss. ; THIEME-BECKER, *op. cit.*, XIX (1926), pp. 512-513 ; Ch.-H. SKALET, *Ancient Sikyon*, Baltimore, 1928, p. 97 ss. ; W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 131 ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 490 ss. ; p. 541.
162. L'Apollon de Didymes est souvent mentionné par Pausanias, qui ne donne, cependant, aucun renseignement précis à son sujet : I, 16, 3 ; II, 10, 5 ; VIII, 46, 3 ; IX, 10, 2.
163. Pline, NH, XXXIV, 75 : « Canachus Apollinem nudum, qui Philesius cognominatur, in Didymaeo Aeginetica aeris temperatura, cervumque una ita vestigiis suspendit, ut linum subter pedes trahatur alterno morsu calce digitisque retinentibus solum, ita vertebrato dente utrisque in partibus, ut a repulsu per vices resiliat. » Pour un essai d'interprétation de ce passage obscur, voir l'article de MAHLER cité ci-dessous, p. 226, n. 2. Pline doit vraisemblablement ces renseignements à G. Licinius Mucianus : K. JEX-BLAKE et E. SELLERS, *The Eider Pliny's Chapters on the History of Art*, Londres, 1896, p. LXXXVIII.
164. Les dimensions du naïscos avaient été évaluées par B. HAUSSOULLIER (10 m. de haut environ) : *Rev. philol.*, 50 (1926), pp. 140-141 ; *REG*, 41 (1928), p. 236. Voir maintenant, sur ce sujet, l'étude de A. von GERKAN, *Jahrb.*, 57 (1942), p. 183 ss. (je n'ai pu consulter la publication de H. KNACKFUSS dans TH. WIEGAND, *Didyma*, I, *Die Baubeschreibung*, Berlin, 1941).
165. Pausanias attribue l'enlèvement de la statue à Xerxès : I, 16, 3 ; VIII, 46, 3 (cf. sur cette question F. CAUER, *Branchidai*, *PWRE*, III, 1897, col. 811). Mais on admet généralement que la statue fut emportée lors de la destruction du Didymeion par Darius en 494 : B. HAUSSOULLIER, *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, Paris, 1902, p. xxiii ; *Mémoires de la Délégation en Perse*, VII (1905), p. 157 ; Kekule von STRADONITZ, *Sitzungsber. d. preuss. Ak. d. Wiss.*, 1904, p. 789 ; LIPPOLD, *op. cit.*, col. 1846-1847 ; HILLER VON GÄRTRINGEN, *Miletos*, *PWRE*, XV (1932), col. 1597. Sur la restitution de la statue aux Milésiens : B. HAUSSOULLIER, *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, p. 43.
166. Pausanias, II, 10, 5 ; IX, 10, 2. D'après ST. CASSON, la statue de Thèbes serait le modèle en bois qui aurait servi à exécuter le bronze de Milet : *The Technique of Early Greek Sculpture*, Oxford, 1933, pp. 155-156.
167. R/Lion couché à droite et astre : J. OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 23 (Mzt. I, 22 et 23) ; Head, *BMC, Ionia*, p. 196, n^{os} 134 à 141 (pl. XXII, 9) ; E. BABELON, *Coll. Waddington*, n^{os} 1 851 à 1856 ; L. FORRER, *Weber Coll.*, III, n^o 6057 (pl. 213) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 22, n^{os} 1002 à 1005. Selon Head, ces monnaies sont postérieures à 190 avant J.-C. ; elles portent au revers des noms de magistrats. Sur le témoignage des monnaies, voir déjà K.-O. MÜLLER, *Kunstarchaeol. Werke*, I (Berlin, 1873), p. 42.
168. Avec la légende *ΜΙΑΗΣΙΩΝ. ΔΙΔΥΜΕΥΣ* : Head, *op. cit.*, p. 198, n^o 146 ; S.-W. CROSE, *McClellan Coll.*, III, n^o 8242 (pl. 285, 16).
169. HEAD, *op. cit.*, p. 198, n^o 148 (pl. XXII, 10) et 149 ; P. GARDNER, *Types*, p. 82 (pl. XV, 16).
170. *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 23, n^o 1013.
171. HEAD, *op. cit.*, p. 199, n^{os} 152 et 153 ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 23, n^o 1014.
172. HEAD, *op. cit.*, p. 200, n^o 159.
173. Légende *ΜΙΑΗΣΙΩΝ. ΔΙΔΥΜΕΥΣ* : E. BABELON, *op. cit.*, n^o 1857.
174. *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 23, n^o 1018.
175. P. GARDNER, *Types*, p. 82 (pl. XV, 15).
176. E. BABELON, *op. cit.*, n^{os} 1870 et 1871 ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, II, p. 516.
177. HEAD, *op. cit.*, p. 201, n^o 163.
178. E. BABELON, *op. cit.*, n^o 1875.
179. E. BABELON, *op. cit.*, n^o 1876.
180. IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 124, n^o 339 (pl. IX, 3).

- 181.** IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 89, n° 27. Cf. ci-dessous, p. 224, les monnaies d'Aegialé d'Amorgos et de Pergame.
- 182.** J. OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 23 (Mzt. I, 26) ; E. BABELON, *op. cit.*, n°s 1878 et 1879.
- 183.** E. BABELON, *op. cit.*, n° 1866 ; KEKULE VON STRADONITZ, *Sitzungsber. d. preuss. Ak. d. Wiss.*, 1904, p. 800. Sur les personnages qui accompagnent l'image d'Apollon, voir ci-dessous, p. 225.
- 184.** A. von SALLET, *Zeitschr. f. Num.*, 13 (1885), p. 71 ; CH. LENORMANT, *Nouv. galerie mythol.*, p. 134, n° 14 (pl. XLI) ; *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 23, n° 1021.
- 185.** CH. LENORMANT, *op. cit.*, p. 135, n° 11 (pl. XLII) ; M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 312 (fig. 154) ; KEKULE VON STRADONITZ, *l. c.* ; sur cette monnaie, cf. IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 89, n° 30.
- 186.** Head, *op. cit.*, p. 202, n° 168.
- 187.** Marc Aurèle : HEAD, *op. cit.*, p. 202, n° 169 (pl. XXXIX, 1).
- 188.** Antonin le Pieux : J. OVERBECK, *op. cit.*, pp. 23-24 (Mzt. I, 24).
- 189.** Antonin le Pieux : WROTH, *Num. Chron.*, 1904, p. 304, n° 26 (pl. XVI, 12).
- 190.** PINDER, *Ueber die Cistophoren*, p. 592, n° 59 (pl. VII, 12) ; H. COHEN, *Descr. hist.*, II, p. 129, n° 286 ; Mattingly-Sydenham, *Roman Imperial Coinage*, II, p. 400, n° 483 ; H. MATTINGLY, *BMC, Roman Empire*, III, p. 385, n° * ; H. HERZFELDER, *Num. Chron.*, 1936, p. 8 (pl. I, 6).
- 191.** PINDER, *op. cit.*, n° 60 (pl. VII, 13) ; H. COHEN, *op. cit.*, II, p. 130, n° 287 ; Mattingly-Sydenham, *op. cit.*, II, p. 403, n° 519 ; H. MATTINGLY, *op. cit.*, III, p. 391, n° 1082 (pl. 74, 5) ; H. Herzfelder, *op. cit.*, p. 8 (pl. I, 7).
- 192.** Caracalla : Imhoof-Blumer, *Nomisma*, VIII (1913), p. 4, n° 9 (pl. I, 1).
- 193.** Caracalla : CH. LENORMANT, *Nouv. galerie mythol.*, p. 121, n° 10 (pl. XXXI, 10).
- 194.** POOLE, *BMC, Alexandria*, p. 109, n° 936 (pl. III).
- 195.** POOLE, *op. cit.*, p. 109, n° 937 (Apollon tient une patère à la main droite?) ; WROTH, *Num. Chron.*, 1897, p. 117, n° 37 (pl. V, 13).
- 196.** POOLE, *op. cit.*, p. 120, n°s 1028 (pl. III) à 1031.
- 197.** Sur ces différents types monétaires, voir POOLE, *op. cit.*, p. XLII ss. ; J. VOGT, *Die alexandrinischen Münzen*, I (Stuttgart, 1924), pp. 121-122.
- 198.** KEKULE VON STRADONITZ, *Ueber den Apoll des Kanachos*, *Sitzungsber. d. Preuss. Ak. d. Wiss.*, 1904, p. 786 ss.
- 199.** Monnaies de Septime Sévère, de Balbin, des trois empereurs Balbin, Pupien et Gordien réunis (ci-dessus, pp. 223-224). Sur les fondations de l'autel : TH. WIEGAND, *7. vorläufiger Bericht über den Ausgrab. in Milet und Didyma (Anhang zu den Abhandl. d. Preuss. Ak. d. Wiss., 1911)*, p. 43.
- 200.** Monnaies de Septime Sévère et des empereurs Balbin, Pupien et Gordien réunis (ci-dessus, pp. 223-224). Cf. KEKULE VON STRADONITZ, *op. cit.*, p. 801.
- 201.** La physionomie du dieu et les détails de sa coiffure nous sont également connus par un fragment de décoration du Serapeion : Th. WIEGAND, *op. cit.*, p. 21 ; H. KNACKFUSS, *Milet. Ergebnisse der Ausgrab. u. Untersuch. I*, 7 (1924), p. 201 (fig. 210) ; E. LANGLOTZ, *Frühgriech. Bildhauerschulen*, Nuremberg, 1927, p. 46 (pl. 22, e).
- 202.** Monnaies autonomes et impériales (ci-dessus, pp. 222-223).
- 203.** KEKULE VON STRADONITZ, *op. cit.*, p. 790. Sur certaines monnaies de Milet, la tête du dieu est entourée d'une couronne de rayons : *op. cit.*, p. 801.
- 204.** A. MAHLER, *Der didymaische Apoll des Kanachos*, *JIAN*, 4 (1901), p. 115 ss. Cf., au sujet du témoignage des monnaies, les justes réflexions de A. Dieudonné, *Revue num.*, 1902, p. 408.
- 205.** On peut parfois hésiter sur la position du cerf à cause de l'imprécision du type ou de la mauvaise conservation des exemplaires (Kekule, *op. cit.*, pp. 789-790). Il est donc périlleux d'utiliser le témoignage des monnaies, comme le fait A. MAHLER, pour résoudre le problème du mécanisme décrit par Pline.

- 206.** On trouvera une liste des œuvres mises en rapport avec la statue de Canachos dans Ch.-H. SKALET, *Ancient Sikyon*, pp. 97-99 (avec bibliographie). Sur un Apollon trouvé à Pompéi et qui reproduirait l'Apollon de Canachos : Not. Scav., 1929, p. 415 ss. (pl. 26) ; CH. PICARD, *Manuel*, p. 490, n. 5 ; H.-G. BEYEN et W. VOLLGRAFF, *Argos et Sicyone*, La Haye, 1947, p. 69 ss. (avec analyse des autres documents). On retiendra ce que disait W. DEONNA : « Il n'y a pas de réplique exacte de la statue de Canachos » (*Les « Apollons archaïques »*, p. 370). Sur les gemmes : W. DEONNA, *op. cit.*, pp. 368-369 ; un chaton de bague, apporté de Milet et reproduisant l'Apollon Philésios (signalé dans BCH, 1937, p. 442) a été publié par S. PAPASPYRIDIS-CAROUZOU, *Αρχ. Έφημ.*, 1937, p. 705 ss.
- 207.** Sur les caractères de l'art créto-péloponnésien : W. DEONNA, *Dédale*, II p. 153 ; cf. LIPPOLD, *Kanachos*, PWRE, X (1919), col. 1847.
- 208.** J. OVERBECK, *Schrijftqu.*, n^{os} 389 ss. ; H. BRUNN, *Gesch. d. griech. Künstler*, I, p. 63 ss. ; M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 316 ss. ; Pfuhl dans PWRE, VII (1912), col. 2189 ss. ; Amelung dans Thieme-Becker, *op. cit.*, XV (1922), p. 454 ss. ; W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 120 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, II, p. 151 ss. ; H.-G. BEYEN et W. VOLLGRAFF, *Argos et Sicyone*, La Haye, 1947, p. 1 ss. La forme Hagélaïdas est attestée par une inscription d'Olympie : E. LÖWY, *Inschr. griech. Bildhauer*, Leipzig, 1885, n^o 30.
- 209.** A. FRICKENHAUS, *Hageladas*, *Jahrb.*, 26 (1911), p. 24 ss. ; la thèse de FRICKENHAUS a été reprise par PFUHL, *op. cit.* ; elle est discutée à nouveau par W. VOLLGRAFF, *op. cit.*, pp. 5-6.
- 210.** W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 121 ; CH. PICARD, *Manuel*, II, p. 151.
- 211.** Pausanias, IV, 33, 2 : *ἰό όέ άγαλμα τον Διός Άγελάδα μέν έστιν έργον, έποιήθη δέ έξ αρχής τοῖς ο'ικήσααιν έν Ναυπάκτω Μεσσηνίων. Ιερεύς δέ αιρετός κατά ετος εκαβτον εχει το άγαλμα επί της οικίας (επί της οικίας mss, έν τη οικία Hitzig, mais cf. VII, 24, 4).*
- 212.** Sur la date de la prise de l'Ithôme, voir FIMMEN, *Ithome*, PWRE, IX (1916), col. 2305. D'autres historiens placent cet événement en 459/8 : par exemple, G. GLOTZ, *Histoire grecque*, II (1931), p. 137. Cf. A. FRICKENHAUS, *op. cit.*, p. 24, n. 3 ; W. VOLLGRAFF, *op. cit.*, pp. 1-2.
- 213.** A. FRICKENHAUS, *op. cit.*, p. 30.
- 214.** PFUHL, *op. cit.*, col. 2193-2194. W. DEONNA admet que la statue a été exécutée vers 480 : *Dédale*, II, p. 121 ; de même CH. PICARD la croit antérieure à la prise de l'Ithôme : *Manuel*, II, p. 151.
- 215.** Pausanias, VII, 24, 4 (voir ci-dessous, p. 231). FRICKENHAUS attribue ces œuvres à HAGELAÏDAS II : *op. cit.*, p. 30 ; PFUHL ne se prononce pas : *op. cit.*, col. 2194.
- 216.** IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 67, n^o 5 (pl. P, IV) ; P. GARDNER, *Types*, p. 141 (pl. VIII, 25) ; BMC, *Peloponnesus*, p. 109, n^o 1 (pl. XXII, 1) ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, n^o 1025 (pl. CCXXVIII, 23) ; K. RECLINO, *AMK*, n^o 671. Même type de Zeus sur un triobole (E. BABELON, *op. cit.*, n^o 1026, pl. CCXXVIII, 24) et sur un statère de poids milésiaque (E. BABELON, *op. cit.*, n^o 1033, pl. CCXXVIII, 29).
- 217.** P. Gardner place la frappe de ces monnaies entre 370 et 280 : BMC, *Peloponnesus*, p. 109 ; E. BABELON entre 369 et 338 environ : *op. cit.*, II, 3, col. 686.
- 218.** Tête de Déméter à droite. — R/ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ Zeus Ithômatas marchant à droite et trépied : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 67, n^o 5 (pl. P, V) ; P. GARDNER, *Types*, pp. 141, 202 (pl. XII, 47) ; BMC, *Peloponnesus*, p. 110, n^{os} 11 et 12 (pl. XXII, 6 et 7) ; K. REGLING, *AMK*, n^o 860 ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, n^o 1034 (pl. CCXXVIII, 30). Frappées entre 280 et 146 avant J.-C. selon P. GARDNER, BMC, *Peloponnesus*, p. 110. La légende ΙΘΩ(M) a été interprétée comme désignant les Messéniens de l'Ithôme (*Μεσσανίων Ιθωμάτων*) ou comme le nom de la divinité (*Ιθωμάτας*).
- 219.** Bronzes frappés de 370 à 280 : P. GARDNER, BMC, *Peloponnesus*, p. 110, n^o 10 (pl. XXII, 5) ; E. Babelon, *Traité*, II, 3, n^o 1032 (pl. CCXXVIII, 28).
Bronzes frappés de 280 à 146 : P. Gardner, *op. cit.*, p. 111, n^{os} 21 à 36 (pl. XXII, 10 et 11) ; L. Forrer, *Weber Coll.*, II, n^{os} 4125 à 4129 (pl. 151 et 152).
Le type de Zeus Ithômatas orne également les monnaies de Thouria : Imhoof-Gardner, *NCP*, p. 65 ; Dan. Nation. Mus., *Phliasia-Laconia*, pl. 10, n^{os} 542-544.
- 220.** P. GARDNER, *op. cit.*, p. 112, n^o 43 (pl. XXII, 15).

221. M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 318 (fig. 158, 159) ; PERDRIZET, *Jupiter, DA*, III, 1, p. 702 ; FRICKENHAUS, *op. cit.*, p. 30 ; PFUHL, *op. cit.*, col. 2193 ; Adler, *Ithomatas, PWRE*, IX (1916), col. 2304 ; FIMMEN, *Ithome, PWRE*, IX (1916), col. 2306 ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, pp. 741-742 ; W. DEONNA, *Dédale*, II, pp. 121-122 ; CH. PICARD, *Manuel*, II, pp. 151-152. L'identification avec le Zeus d'Hagélaïdas est également admise par les numismates : P. GARDNER, *Types*, pp. 202-203 ; *BMC, Peloponnesus*, p. xliii ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 67 ; E. BABELON, *Traité*, II, 3 col. 687 ; K. REGLING, *AMK*, p. 89. Certains archéologues ont supposé que le Zeus de l'Ithôme, comme celui d'Aegion, était représenté enfant : H. BRUNN, *Gesch. d. griech. Künstler*, I, p. 73 ; J. OVERBECK, *KM, Zeus*, p. 11 ss. ; C.-A. HUTTON, *BSA*, 3 (1896-1897), p. 149 ss. ; contre cette hypothèse, voir Fr. LENORMANT, *Gazette archéologique*, 1880, p. 81 ; A. FRICKENHAUS, *op. cit.*, p. 30, n. 2.

222. La statue, qu'elle eût été exécutée avant l'exil des Messéniens ou pendant leur séjour à Naupacte, pouvait être transportée facilement, puisque, chaque année, le prêtre désigné la recevait dans sa maison (Pausanias, IV, 33, 2) ; on se demande dès lors comment certains savants (par exemple, C.-A. Robinson, 1945, p. 121 ss.) ont pu songer à l'identifier avec le grand bronze d'Artémision, qui mesure plus de 2 mètres.

223. Voir ci-dessus, p. 73. Le Zeus de Dodone (Musée de Berlin) daterait de 480 environ : K.-A. Neugebauer, *Antike Bronzestatuetten*, Berlin, 1921, p. 51. Sur le Zeus (ou Poséidon) de l'Artémision (vers 460), voir CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 63 ss. (pl. XIV) ; G.-E. MYLONAS, *AJA*, 1944, 1944, p. 143 ss. ; C.-A. ROBINSON, *AJA*, 1945, p. 121 ss. ; H.-G. BEYEN et W. VOLLGRAFF, *Argos et Sicyone*, p. 41 ss. (bibliographie, p. 41, n. 1).

224. Exemplaire unique de la coll. L. de HIRSCH (Bruxelles, Cabinet des Médailles) : J. MERTENS, *Revue belge de num.*, 93 (1947), p. 19 ss. (ajoutez à la bibliographie : G.-E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, Rome, 1946, p. 143, n° 16, pl. XXV). A la suite de A.-J. EVANS (*Num. Chron.*, 1896, p. 109 ss.), plusieurs savants ont reconnu sur cette monnaie, non pas Zeus, mais Poseidon : A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, pp. 794-795, qui note cependant le caractère exceptionnel de cette image du dieu ; la question a été reprise récemment, à propos du Zeus de l'Artémision, dans les articles de G.-E. MYLONAS et de C.-A. ROBINSON cités ci-dessus, p. 229, n. 4 ; en dernier lieu, J. Mertens conclut en faveur de Poseidon.

225. E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 1254 (pl. XXXIX, 1 et 2) ; C.-T. SELTMAN, *The Temple Coins of Olympia, Nomisma*, VIII (1913), n° 37 (pl. 2), 72 et 73 (pl. 3) ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 741 (fig. 670-672) ; K. REGLING, *AMK*, n°s 322 et 325.

226. Interprété comme Zeus Ithômatas par A. HOLM, *Gesch. Siciliens*, III, (1898), p. 576 ss., n° 31 (pl. I, 13) ; S. Mirone, *Aréthuse*, 4 (1927), p. 81, n° 26 ; CH. SELTMAN, *Greek Coins*, pp. 134-135 ; C.-A. ROBINSON, *AJA*, 1945, p. 121 ss. (pour la discussion de cette opinion, voir l'article de J. MERTENS cité ci-dessus, n. 1).

227. Contrairement à ce que pense E. BABELON (*Traité*, II, 1, col. 885 ss.), il n'y a aucune raison de croire que les monnaies d'Elis reproduisent la statue d'Aristonous signalée par Pausanias (V, 22, 5).

228. P. GARDNER, *Types*, pp. 202-203 ; K. REGLING, *AMK*, p. 89. Selon IMHOOF-BLUMER et P. GARDNER, les monnaies de Messène nous permettent seulement de juger de l'attitude et de l'aspect général de l'œuvre ; pour le reste, les graveurs se conformeraient au goût de leur époque : *NCP*, p. 67.

229. « The hardness of outline and stiffness of pose indicate this, although it must at the same time be confessed that there are points in our present coin, especially in the rendering of the head, which belong entirely to the decline » : *Types*, p. 202.

230. Voir les images archaïsantes d'Athéna, ci-dessus, p. 116 ss.

231. Pausanias, VII, 24, 4 : *εστι δέ και άλλα λιγιεύσιν αγάλματα χαλκού πεποιημένα, Ζεύς τε ήλικίαν παις και 'Ηρακλής, ουδέ οδος εχων πω γένεια, 'Αγελάδα τέχνη του 'Αργείου. τούτοις κατά ετος ιερεις αιρετοί γίνονται, και έκάτερον των αγάλμάτων επί της οικίας μένει του ιερωμένου.* Sur l'Héraclès d'Hagélaïdas et les monnaies de Boura, voir ci-dessus, p. 66, n. 2.

- 232.** Bronzes frappés entre 146 et 31 avant J.-C. : au droit, buste de Zeus ; au revers, Zeus marchant à droite, sur une base, avec le foudre et l'aigle : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 84, n° 3 (pl. R, XII) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 18, n° 1 (pl. IV, 12). — Avec la légende ΘΕΟΞΙΟΣ ΚΛΗΤΑΙΟΣ : P. GARDNER, *op. cit.*, p. 18, n° 4 (pl. IV, 14) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, II, n° 3952 (pl. 145).
- 233.** Antonin le Pieux : P. GARDNER, *op. cit.*, p. 19, n° 11 (pl. IV, 17). — Avec la légende ΖΕΥΣ ΠΑΙΣ. ΑΙΓΙΕΩΝ : Svoronos, *JIAN*, 2 (1899), p. 302 (pl. IΔ', 11) ; WROTH, *Num. Chron.*, 1902, p. 323, n° 13 (pl. XV, 13). Le même type de Zeus orne des monnaies de Marc Aurèle (légende ΑΙΓΙΕΩΝ. ΠΑΙΣ) et de Septime Sévère : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 84, n° 3 (pl. R, XIII).
- 234.** Cette base est parfois ornée de couronnes : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. R, XIII.
- 235.** Pausanias, VII, 23, 9. Certains savants ont reconnu sur ces monnaies l'image de Zeus Sôter : P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 18, note ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, II, 2, p. 832. La plupart, cependant, ont identifié ce type monétaire avec le Zeus d'Hagelaïdas : Raoul-Rochette, *Mémoires de l'Ac. des inscr. et belles-lettres*, 15 (1842), p. 270 ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 85 ; WROTH, *op. cit.*, p. 324 ; PERDRIZET, *op. cit.*, p. 702 ; C.-A. HUTTON, *BSA*, III (1896-1897), p. 149 ; FRICKENHAUS, *op. cit.*, p. 31 ; PFUHL, *op. cit.*, col. 2194 ; A.-B. COOK, *op. cit.*, II, 1, p. 742 ; W. DEONNA, *op. cit.*, II, p. 122.
- 236.** Monnaies d'Antonin (ΖΕΥΣ ΠΑΙΣ. ΑΙΓΙΕΩΝ) et de Marc Aurèle (ΑΙΓΙΕΩΝ. ΠΑΙΣ).
- 237.** Pausanias, VII, 24, 4 : τα δέ ετι παλαιότερα προεκέκριτο εκ των παιδων Ιεράσθαι τω Δι i ó νικιών κάλλει αρχομένων δέ αντφ γένείων ζς άλλον παιδα ή επί τω κάλλει μεττει τιμή.
- 238.** W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 156 ss.
- 239.** J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 479 ; H. BRUNN, *Gesch. d. griech. Kiinstler*, I, p. 112 ; M. COLLIGNON, *S G*, II, pp. 656-657 ; W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 140 ; LIPPOLD dans *PWRE*, XV (1931), col. 701-702 ; BIEBER dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, XXIV (1930), p. 380, XXXI (1937), p. 218 ; CH. PICARD, *Manuel*, II, pp. 104-105.
- 240.** Pausanias, VII, 18, 9-10 : Πατρεῦσι δέ δ Αύγουστος άλλα τε των ζκ Καλυδώνος λαφύρων χαϊ δή καϊ της Λαψριάς έδωκε το άγαλμα, δ δή χαϊ ές ζμέ ετι έν τη άκροπόλει τη Πατρώων είχε τιμάς... το μέν σχήμα τοῦ αγάλματος θηρεῦνόσά εστίν, έλέψαντος δε χαϊ χρυσού πεποιήται, Νανπάκτιοι δε Μέναιχμος χαϊ Σοΐδας εΐργάσαντο τεκμαίρονται δέ σψάς Κανάχου τοῦ Σικυωνίου καϊ τον Αιγινήτον Κάλλωνος οῦ πολλω γένέσθαι τινι ήλικίαν νατέρονς.
- 241.** Avec la légende DIANA LAPHRIA : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 76, n° 3.
- 242.** P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 26, n° 29 (pl. V, 17) (DEAN AUG LAPHR) ; SVORONOS, *JIAN*, 14 (1912), p. 24, n° 1904 (pl. ζ', 6).
- 243.** IMHOOF-GARDNER, *ibidem* (pl. Q, VI).
- 244.** S.-W. GROSE, *McClellan Coll.*, II, n° 6342 (pl. 221, 3) (peut-être Commode ?).
- 245.** P. GARDNER, *op. cit.*, p. 27, n° 38 (pl. VI, 1) ; IMHOOF-GARDNER, *ibidem* (pl. Q, VII).
- 246.** IMHOOF-GARDNER, *ibidem* ; L. FORRER, *Weber Coll.*, II, n° 3969 (pl. 145) ; S.-W. GROSE, *McClellan Coll.*, II, n° 6343 (pl. 221, 4).
- 247.** P. GARDNER, *op. cit.*, p. 29, n° 46 (pl. VI, 6) ; Imhoof-Gardner, *ibidem* (pl. Q, VIII) ; L. FORRER, *Weber Coll.*, II, n° 3972 (pl. 145) ; S.-W. GROSE, *McClellan Coll.*, II, n° 6345 (pl. 221, 6).
- 248.** On peut constater des divergences de détail entre les types monétaires. Sur la monnaie de L. Verus (IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. Q, VII), l'arc prend appui sur le bord de l'autel ; en outre, le chiton, agrafé sur l'épaule gauche, laisse l'épaule et le sein droits découverts (C. Anti note que ce détail est particulier à la monnaie de L. Verus : *Annuario della Regia Scuola archeologica di Atene*, II, 1916, p. 185). Sur une monnaie de Caracalla (IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. Q, VIII), la déesse a la main gauche appuyée sur l'extrémité supérieure de l'arc, tandis qu'elle le tient d'habitude par le milieu. Cette même pièce présente d'autres particularités : les cheveux d'Artémis descendent en nattes sur ses épaules, le chien est debout et tourné à droite.
- 249.** IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 77 (pl. Q, IX) (DIANA LAPHRIA). Le chien fait également défaut sur la monnaie de Commode : *id.*, *op. cit.*, pl. Q, X.
- 250.** S.-W. GROSE, *McClellan Coll.*, II, n° 6344 (pl. 221, 5).

251. Monnaies de Galba, Domitien et Néron.
252. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 77 ; P. GARDNER, *op. cit.*, p. 26, note ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, II, 2, pp. 812-813 (Mzt. IV, 6 et 7) ; pour l'opinion de P. GARDNER, voir ci-dessous, p. 236.
253. P. GARDNER, *op. cit.*, p. 28, n° 41 (pl. VI, 3) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 77 (pl. Q, X) ; M. BERNHART, *Aphrodite auf griech. Münzen*, p. 32, n° 189 (pl. V).
254. Sur Callon et sur Canachos, voir ci-dessus, p. 201 et p. 221. Sur la chronologie, fort compliquée, des différents temples du Laphrion de Calydon, voir F. POULSEN et K. RHOMAIOS, *Erster vorläufiger Bericht über die dänisch-griech. Ausgrab. von Kalydon (Danske Videnskabernes Selskab, hist. filolog. Meddelelser, XIV, 3), 1927* ; E. DYGGVE, *Dos Laphrion. Der Tempelbezirk von Kalydon (Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Arkaeol.-Kunsthist. Skrifter, I, 2), Copenhague, 1948*. E. DYGGVE (*op. cit.*, p. 240) met l'exécution de la statue (vers 460?) en rapport avec un remaniement du temple B.
255. Pour un résumé de la question, voir J. HERBILLON, *Les cultes de Patras*, Baltimore, 1929, pp. 62-64 (l'auteur ne connaît pas l'article de C. Anti).
256. F. STUDNICZKA, *Die archaische Artemisstatuette aus Pompei*, *RM*, 3 (1888), p. 277 ss. (pl. X) ; cf. P. Wolters, *Ueber eine Statue der Artemis Laphria*, *AM*, 14 (1889), pp. 133-134 ; Wernicke, *Artemis*, *PWRE*, II (1896), col. 1416 ; L.-A. MILANI, *L'Artémis di Castiglion della Pescaia, Studi e Materiali di Archeologia e Numismatica*, I (Florence, 1899-1901), p. 119 ss. (pl. III).
257. Sur le sens de *θηρένουσα*, voir C. Anti, *op. cit.*, pp. 192-193.
258. LIPPOLD, *Menaichmos*, *PWRE*, XV (1931), col. 701.
259. Voir ci-dessus, p. 234, n. 5.
260. P. GARDNER, *Copies of Statues on Coins dans Corotta numismatica*, *Num. Essays in Honour of B.-V. Head*, Londres, 1906, p. 104 ss. (= *New Chapters in Greek Art*, Oxford, 1926, p. 182 ss.).
261. Sur cette expression, voir ci-dessus, p. 233, n. 3.
262. Sur les statues d'Amazones attribuées à des maîtres du V^e siècle, voir la bibliographie dans CH. PICARD, *Manuel*, II, p. 301, n. 4.
263. LIPPOLD, *op. cit.*, col. 701 : « Wie es kommt, dass auf den Münzen von Patrai eine als Laphria bezeichnete Artemis nachgebildet ist, die frühestens Ende des 4. Jhdts. entstanden sein kann, wissen wir nicht. »
264. C. ANTI, *L'Artémis Laphria di Patras, Annuario della Regia Scuola archeologica di Atene*, II (1916), p. 181 ss. La principale des répliques signalées par C. Anti est une statue du Musée Chiaramonti : *op. cit.*, fig. 6. Une Artémis de même type figure sur une lampe romaine de terre cuite : *op. cit.*, fig. 5.
265. Pausanias, après avoir parlé de la statue de Messène, ajoute : *τό σχήμα ἐτέρωθι δηλώσω* (IV, 31, 7) ; il renvoie ainsi, semble-t-il, à la description de la statue de Patras : C. ANTI, *op. cit.*, pp. 191-192. IMHOOF-BLUMER et P. GARDNER, croient reconnaître la Laphria de Damophon sur une monnaie de Messène : *NCP*, p. 67, n° 4 (pl. P, III) ; cf. G. DICKINS, *BSA*, XIII (1906-1907), p. 401 ; rien ne prouve cependant que ce type monétaire représente Artémis Laphria : C. ANTI, *op. cit.*, p. 192, n. 4.
266. C. ANTI, *op. cit.*, p. 193.
267. LIPPOLD n'admet pas que Pausanias ait pu commettre une telle méprise : « Aber diese Statue konnte selbst Pausanias nicht für ein Werk strengen Stils halten » (*op. cit.*, col. 701). Poulsen et Rhomaios considèrent cette hypothèse comme « eine haltlose Kombination » (*op. cit.*, p. 69).
268. Sur l'origine, chez Pausanias, des renseignements relatifs à l'histoire de l'art : A. KALKMANN, *Pausanias der Perieget*, Berlin, 1886, p. 184 ss.
269. Dans son étude sur le culte d'Artémis Laphria, F. POULSEN (ap. E. DYGGVE, *op. cit.*, p. 343), sans reprendre la question, se borne à signaler que la statue de Ménaechmos et Soïdas est reproduite sur les monnaies de Patras et à renvoyer aux articles de P. GARDNER et de C. ANTI.
270. Sur les sculpteurs athéniens, voir W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 100 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, I, p. 634 ss. Les bases archaïques de l'Acropole ont été réétudiées par A. RAUBITSCHKEK, *Oesterr. Jahresh.*, 31 (1938), *Beibl.*, col. 22 ss.

271. Voir ci-dessus, p. 129. On attribuait aussi à Endoios l'idole de l'Artémis d'Éphèse : ci-dessus, p. 190.

272. Le groupe d'Anténor aurait été restitué aux Athéniens par Alexandre (Pline, *NH*, XXXIV, 70 ; Arrien, *Anab.*, III, 16, 7), Séleucus (Valère Maxime, II, 10) ou Antiochus (Pausanias, I, 8, 5) ; Hauser place la restitution sous le règne de Séleucus I et Antiochus I réunis : *RM*, 19 (1904), p. 180 ss. La tentative de F. Studniczka pour discerner, parmi les représentations des Tyrannoctones, celles qui seraient inspirées du groupe d'Anténor n'a abouti à aucun résultat appréciable : *Die beiden Fassungen der Tyrannenmörder, Neue Jahrb. f. d. klass. Altertum*, 17 (1906), p. 545 ss. B. PICK croyait voir l'image du groupe d'Anténor sur des tétradrachmes athéniens du nouveau style où l'on reconnaît généralement les Dioscures (série Mikion-Eurycleidès) : *Aujsätze*, p. 57 ss. ; pour une autre hypothèse, voir ci-dessous, p. 242, n. 6.

273. Sur le groupe des Tyrannoctones, voir O.-M. WASHBURN, *AJA*, 22 (1918), p. 146, n. 3 (bibliographie) ; G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 197 ss. (fig. 565 à 577) ; W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 101, n. 3 ; CH. PICARD, *Manuel*, II, p. 11 ss. Une liste des reproductions a été dressée par O. WASER, *Arch. Anz.*, 1922, col. 157, n. 1. On trouvera les principales dans F. STUDNICZKA, *Neue Jahrb. f. d. klass. Altertum*, 17 (1906), p. 545 ss. (pl. I) ; G.-M.-A. RICHTER, *AJA*, 32 (1928), p. 3 ss. Pour les répliques actuellement connues, voir V.-H. POULSEN, *Der strenge Stil, Acta archaeologica*, 8 (1937), p. 134 ss. ; ajoutez la réplique d'Aristogiton trouvée récemment à Rome : *Arch. Anz.*, 1940, col. 488 (fig. 38).

274. Lécythe à figures noires de la coll. Scaramanga : E. PETERSEN, *Arch.-epigr. Mitt. aus Oesterreich*, 3 (1879), p. 76 ss. (pl. VI) ; F. STUDNICZKA, *op. cit.*, pp. 547-548 (pl. I, 1) ; C.-H.-E. HASPELS, *Attic Blackfigured Lekythoi*, Paris, 1936, p. 167, p. 264, n° 39 (pl. 48, 4) ; cf. le fragment de vase à figures noires représentant Harmodios, publié par G. BAKALAKIS, *Wiener Jahresh.*, 33 (1941), p. 26 (fig. 12). Oenochoé à figures rouges de Boston : F. Hauser, *RM*, 19 (1904), pp. 166-167 ; F. STUDNICZKA, *op. cit.*, p. 548 (pl. I, 7) ; cf. le vase de la Villa Giulia publié par G. BAKALAKIS, *op. cit.*, pp. 27-28 (fig. 13). Amphores panathénaïques de Londres (*OVA*, Grande-Bretagne, fase. 1, III, H f, pl. 6) et de Hildesheim (F. BEHN, *Arch. Anz.*, 1919, col. 77 ss.) : A. SMETS, *L'Antiquité classique*, 5 (1936), p. 96, n°s 91, 92 et 94 ; H.-K. SÜSSEROTT, *Griech. Plastik des 4. Jahrh.*, Francfort-sur-le-Mein, [1938], p. 69 ss., p. 205 ; K. PETERS, *Jahrb.*, 57 (1942), p. 143 ss. (fig. 1 et 2).

275. La reconstitution du groupe des Tyrannoctones a été l'objet de plusieurs études récentes : E. BUSCHOR, *Die Tyrannenmörder, Sitzungsber. d. bayer. Ak. d. Wiss., philos.-hist. Abt.*, 1940, HEFT 5 (examine toutes les possibilités de grouper les deux statues) ; A.-W. BIJVANCK, *Bulletin van de Vereeniging tot Bevordering der Kennis van de antieke Beschaving*, 17 (1943), p. 53 ss. ; K. SCHEFOLD, *Museum Helveticum*, I (1944), p. 189 ss. ; 2 (1945), pp. 263-264 (autres références dans le bulletin archéologique de F. CHAMOIX, *REO*, 57, 1944, p. 152). Des fragments de la base, portant une partie de l'inscription, ont été découverts dans les fouilles de l'Agora : B.-D. MERITT, *Hesperia*, 5 (1936), p. 355 ss.

276. Lécythe de la coll. Scaramanga, oenochoé de Boston.

277. Amphores panathénaïques (sur la place d'Aristogiton, voir O.-M. WASHBURN, *AJA*, 22, 1918, p. 150) ; vase de la Villa Giulia.

278. Lécythe de la coll. Scaramanga, oenochoé de Boston, vase de la Villa Giulia.

279. Sur les amphores panathénaïques, où il s'agit d'orne une surface circulaire, les personnages sont plus rapprochés que sur les autres vases.

280. F. Hauser, *RM*, 19 (1904), pp. 166-167 ; F. STUDNICZKA, *Neue Jahrb.*, 17 (1906), pp. 546-547 (pl. I, 5) ; E. LANGLOTZ, *Griech. Vasen in Wurzburg*, Munich, 1932, n° 515 (pl. 182) (bibliographie). Une représentation analogue orne un vase trouvé à Géla : *Not. Scav.*, 1900, p. 276.

281. W. GREENWELL, *Num. Chron.*, 1887, p. 89, n° 76 (pl. III, 28) ; WROTH, *BMC, Mysia*, p. 29, n° 75 (pl. VII, 3) ; E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 2638 (pl. CLXXIV, 13) ; H. VON FRITZE, *Nomisma*, VII (1912), n° 120 (pl. IV, 6).

- 282.** Je me suis efforcé de montrer que le thème d'Oreste réfugié auprès de l'omphalos est un emprunt de ce genre : *L'Antiquité classique*, 15 (1946), p. 209 ss.
- 283.** Cyzique fit partie au V^e siècle de la confédération athénienne : Ruge, *Kyzikos*, *PWRE*, XII (1924), col. 229.
- 284.** Le stamnos de Wurzburg et le lécythe de la coll. Scaramanga datent de la première moitié du V^e siècle.
- 285.** W. GREENWELL, *op. cit.*, p. 96, n° 91 (pl. IV, 14) ; WROTH, *op. cit.*, p. 29, n° 78 (pl. VII, 6) ; E. BABELON, *op. cit.*, II, 2, n° 2628 (pl. CLXXIV, 1 et 2) ; H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 119 (pl. IV, 5). Il existe une hecté de ce type : E. BABELON, *op. cit.*, II, 2, n° 2629 (pl. CLXXIV, 3).
- 286.** Pausanias, I, 23, 9 ; E. LÖWY, *Inscr. griech. Bildhauer*, Leipzig, 1885, n° 39 ; cf. H. von FRITZE, *op. cit.*, p. 27 ; F. HAUSER, *Jahrb.*, 2 (1887), p. 106 ; LIPPOLD, *Kritios*, *PWRE*, XI (1922), col. 1915.
- 287.** F. HAUSER, *Jahrb.*, 2 (1887), p. 95 ss. ; 10 (1895), p. 199 ss. Sur le « bronze Tux » que l'on a mis aussi en rapport avec l'Épicharinos : H. LECHAT, *La sculpture attique avant Phidias*, Paris, 1904, p. 452.
- 288.** L. LACROIX, *L'Antiquité classique*, 15 (1946), p. 223.
- 289.** RAOUL-ROCHETTE, *Mémoires de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 15 (1842), pp. 276-277 ; E. BEULE, *Les monnaies d'Athènes*, p. 335 ss. ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 148, n° 11 (pl. DD, XIV, XV) ; HEAD, *BMC, Attica*, p. 65, n° 455 (pl. XIII, 4) ; J. SUNDWALL, *Untersuch.*, II, pp. 113114 ; SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 74, 9 à 21. Vers 70 avant J.-C., d'après J. SUNDWALL, *op. cit.*, II, p. 21 ; entre 108/107 et 87/86, d'après KAMBANIS, *BCH*, 62 (1938), p. 76 ss. On croit reconnaître Harmodios seul sur d'autres tétradrachmes qui portent la légende Ο ΔΕΜΟΣ : U. KÖHLER, *Zeitschr. f. Num.*, 12 (1885), p. 103 ss. ; A. VON SALLET, *Zeitschr. f. Num.*, 13 (1885), p. 62 (pl. III) ; G. HABICH, *Arch. Anz.*, 1917, col. 32-33 ; J.-H. JONGKEES (*Mnemosyne*, 1947, p. 145 ss.) pense qu'il s'agit de la statue d'Anténor. Sur les monnaies de bronze (IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 148, pl. DD, XVI-XVIII), il faut sans doute reconnaître Thésée ou Héraclès (cf. SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 95, 37 à 40 ; pl. 96, 20 à 29).
- 290.** Sur la tête du pseudo-Phérécide : CH. PICARD, *Manuel*, II, p. 14, n. 1 (fig. 3).

Chapitre II. La sculpture classique les maîtres du v^e siècle

- 1 On assigne ordinairement comme limite à la période archaïque la date de 480¹. A vrai dire, ce n'est là qu'un point de repère commode, mais conventionnel, que nous avons du reste été amené à dépasser². Nous avons réparti les représentants de l'art classique en trois groupes : les précurseurs qui ont illustré la période de transition entre 480 et 450 environ (Calamis, Pythagoras), les grands maîtres de l'art classique (Myron, Polyclète, Phidias), les émules et disciples des grands maîtres (Agoracrite, Alcamène, Strongylion)³.

I. Les précurseurs

- 2 1° *Calamis*⁴. — Béotien d'origine, Calamis avait exécuté pour Tanagra deux statues, un Hermès criophore et un Dionysos, qui ont été reproduites, l'une et l'autre, sur les monnaies de la cité. L'Apollon Alexicacos, qui se dressait à Athènes devant le temple d'Apollon Patroos, nous demeure inconnu⁵, mais les monnaies d'Apollonie du Pont nous conservent, semble-t-il, le souvenir d'un autre Apollon de Calamis.
- 3 a) *L'Hermès criophore de Tanagra*. — Les figures criophores, comme nous l'avons vu précédemment⁶, apparaissent dans l'art grec dès la période archaïque. Une statue de ce type a été reproduite sur des monnaies d'Égine et représente Hermès portant le bélier sur les épaules⁷. Une image semblable orne des monnaies de Tanagra frappées à l'époque impériale (pl. XX, 4) : le dieu, nu, est debout de face ; il a les jambes tendues et jointes, les bras contre le corps et tient par les pattes le bélier dont la tête est tournée à droite⁸.
- 4 Il n'est pas douteux que nous n'ayons sur ces monnaies la reproduction de la statue que Calamis exécuta pour le sanctuaire d'Hermès à Tanagra⁹. Cette statue commémorait une intervention bienveillante du dieu, qui, pour détourner une épidémie, avait porté un bélier sur ses épaules autour des remparts de la cité¹⁰. A la différence de l'Hermès d'Égine, le criophore de Tanagra est imberbe. Cette particularité n'est pas due à une interprétation personnelle de l'artiste ; les Tanagréens, en effet, concevaient leur dieu protecteur comme un jeune homme, puisqu'ils chargeaient chaque année le plus bel

éphèbe de renouveler la lustration en faisant le tour des remparts, un agneau sur les épaules¹¹.

- 5 b) *Le Dionysos de Tanagra*. — Le temple de Dionysos à Tanagra contenait une statue du dieu en marbre de Paros, due au ciseau de Calamis. On y voyait également un Triton qui parut à Pausanias encore plus digne d'intérêt que l'œuvre du grand sculpteur. Le monstre était dépourvu de tête et de curieuses légendes, que le Périégète a pris soin de nous rapporter, avaient cours à son sujet et expliquaient sa présence dans le sanctuaire de Dionysos¹².
- 6 Des monnaies de Tanagra, qui portent au droit l'effigie d'Antonin le Pieux, de Marc Aurèle et de Commode, montrent au revers Dionysos sous l'aspect d'un jeune homme (pl. XX, 5). Le dieu, chaussé d'endromides, est vêtu d'une courte tunique et d'une nébride ; il a la jambe gauche légèrement fléchie ; de la main droite il tient un canthare et de la main gauche il s'appuie sur un thyrses. Cette image de Dionysos est abritée par un baldaquin que supportent deux atlantes posés sur des piédestaux. L'exergue est occupé par un Triton nageant à gauche, la tête tournée vers la droite¹³.
- 7 La présence de ce Triton semble indiquer clairement que ce type monétaire reproduit la statue de Calamis mentionnée par Pausanias¹⁴. On pourrait objecter, il est vrai, que le Triton représenté sur les monnaies ne répond pas à la description du Périégète, puisqu'il n'est pas dépourvu de tête. Mais il est évident que les graveurs de Tanagra n'ont pas pris pour modèle l'animal momifié que l'on montrait aux pèlerins dans le sanctuaire de Dionysos¹⁵. Ils ont voulu simplement évoquer la légende rapportée par Pausanias et rappeler la lutte du dieu contre le monstre qu'ils ont fait figurer aux pieds de son vainqueur.
- 8 Un problème plus difficile à résoudre est celui que pose le style de la statue reproduite par les graveurs. P. Wolters considère qu'une œuvre de ce type ne peut être antérieure à l'époque de Phidias et qu'il faut renoncer par conséquent à l'attribuer à Calamis¹⁶. Dans ce cas, il faudrait admettre ou bien que Pausanias s'est trompé dans son attribution ou bien que les graveurs de Tanagra ont reproduit une autre statue du dieu. Une solution différente a été proposée par E. Reisch : ce savant a rangé le Dionysos de Tanagra parmi les œuvres d'un second Calamis dont l'activité se place dans la première moitié du IV^e siècle¹⁷.
- 9 Mais la théorie de Reisch a été combattue par plusieurs savants qui se sont efforcés de rendre à Calamis l'ancien les œuvres que l'on prétendait lui enlever au profit de son homonyme¹⁸. F. Studniczka a montré que le Dionysos de Tanagra, tel qu'il nous est connu par les types monétaires, peut appartenir à la première moitié du V^e siècle et qu'il convient par conséquent de conserver l'identification proposée jadis par Imhoof-Blumer et par E. Curtius¹⁹. Nous nous rallions volontiers à cette opinion tout en faisant observer cependant que le résultat de ces discussions stylistiques reste assez incertain, puisque la statue qui en est l'objet ne nous est connue que par le témoignage des monnaies²⁰.
- 10 c) *L'Apollon d'Apollonie*. — Des monnaies d'Apollonie du Pont, frappées au II^e et au I^{er} siècle avant J.-C., ont pour type du revers Apollon nu, debout de face, la main droite appuyée sur une longue branche, la main gauche tenant un arc et une flèche (pl. XX, 6, 7, 10)²¹ ; la légende ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ ΙΑΤΡΟΥ accompagne parfois cette image du dieu (pl. XX, 8, 9)²². B. Pick a fait remarquer que ce type d'Apollon n'appartient pas à l'époque où les monnaies furent frappées ; le modèle dont il est inspiré date au plus tard de 450 avant

J.-C.²³. Or, nous savons par les textes anciens qu'il existait à Apollonie du Pont une statue colossale d'Apollon, œuvre de Calamis²⁴. Il est tout naturel de penser que c'est cette image du dieu qui a été reproduite par les graveurs de la cité²⁵. A l'époque impériale, ce type d'Apollon n'apparaît plus sur les monnaies d'Apollonie et son absence ne peut nous surprendre. Nous savons, en effet, que la statue fut enlevée par Lucullus en 72 avant J.-C. ; transportée à Rome, elle fut érigée sur le Capitole²⁶.

11 Les œuvres de Calamis, telles que nous pouvons les entrevoir par le témoignage des types monétaires, révèlent des tendances assez diverses. Si le Dionysos de Tanagra a pu passer pour une production du IV^e siècle, en revanche, l'Hermès criophore et l'Apollon d'Apollonie nous apparaissent comme les descendants directs des *kouroi* chers aux vieux maîtres²⁷.

12 2° *Pythagoras*²⁸. — Parmi les statues de ce sculpteur figurait, selon Pline, un Apollon perçant de ses flèches le serpent Python²⁹. Une monnaie de Crotonne, frappée entre 420 et 390, montre le dieu de Delphes aux prises avec son adversaire :

Héraclès, assis à gauche sur un rocher couvert de la peau de lion. Il tient un rameau de la main droite et appuie la main gauche sur sa massue. Devant lui, un autel ; derrière lui, l'arc et le carquois. A l'exergue, deux poissons. Dans le champ, la légende ΟΙΚΙΣΤΑΣ. — R / ΚΡΟΤΩΝ (*IATAN*) Trépied orné de bandelettes entre Apollon bandant son arc (à gauche) et le serpent Python (à droite).

AR. Statère³⁰ (pl. XX, 11).

13 On a cru reconnaître, sur la monnaie de Crotonne, l'image du groupe de Pythagoras de Rhégion³¹. Dans l'élégante étude qu'il a consacrée à Pythagoras, H. Lechat admet cette hypothèse ; selon lui, il est même possible que le trépied ait fait partie de l'œuvre originale : « En ce cas, il n'y aurait, sur le revers des monnaies de Crotonne, rien de personnel au graveur, si ce n'est les libertés qu'il lui plut de prendre dans cette transposition d'une grande œuvre de ronde bosse en un minuscule relief. » L'artiste, il est vrai, aurait pris avec son modèle de bien grandes libertés, puisque H. Lechat est obligé de reconnaître que, de ce document, il n'y a guère à retenir « que la figure d'Apollon, pour sa pose et son rythme particuliers »³².

14 Nous pensons, pour notre part, qu'on ne peut établir aucun rapport précis entre la monnaie de Crotonne et le groupe de Pythagoras³³. Remarquons tout d'abord que Pline ne nous dit pas où était conservée l'œuvre de ce sculpteur ; c'est le témoignage de la monnaie qui a permis de supposer qu'elle se trouvait à Crotonne³⁴. D'autre part, rien ne trahit, dans ce type monétaire, l'imitation d'une œuvre du grand art. On peut constater, au contraire, que le revers de ce statère est entièrement composé selon les lois particulières à l'art de la monnaie. Le motif principal, point de départ de la composition, est le trépied, emblème habituel des monnaies de Crotonne³⁵. De part et d'autre de ce motif, l'artiste a disposé deux figures secondaires, qui remplissent les vides et créent un rythme antithétique dont les graveurs ont fait un usage fréquent³⁶. Ces figures font du reste corps avec le motif principal, car le graveur, par une charmante fantaisie, a fait du trépied un rempart qui protège le jeune Apollon contre son redoutable adversaire³⁷. Ce petit tableau, si harmonieusement composé, a tous les caractères d'une création originale ; ce serait, nous semble-t-il, commettre une singulière erreur que d'y chercher l'imitation, si libre soit-elle, d'une œuvre de sculpture.

II. Les grands maîtres de la sculpture classique

- 15 1° *Myron*³⁸. — Pline signale, parmi les œuvres de Myron, un Héraclès « qui est dans le temple du Grand Pompée, près du Circus Maximus »³⁹ ; on a supposé que cette statue provenait d'Asie Mineure⁴⁰. Or, J.-P. Six croit reconnaître un Héraclès de Myron sur des monnaies de Mallos, frappées vraisemblablement après la paix d'Antalcidas (387) et avant l'occupation du pays par Alexandre le Grand (333)⁴¹ ; ces statères, qui offrent au droit l'image du Grand Roi, présentent au revers Héraclès debout étranglant dans ses bras le lion de Némée⁴².
- 16 Nous avons montré ailleurs que ce type d'Héraclès est fréquent sur les monnaies d'Italie méridionale et qu'il apparaît, en particulier, sur des monnaies d'Héraclée frappées à peu près à la même époque que les statères de Mallos⁴³. C'est aux monnaies d'Italie méridionale, et non pas, comme on l'avait supposé, à une œuvre de sculpture, que le graveur de Mallos a vraisemblablement demandé son inspiration. Le principal argument invoqué par J.-P. Six en faveur de son hypothèse est la présence, sur les monnaies de Mallos, d'un chapiteau de colonne qui sert de base à Héraclès luttant contre le lion. Mais ce prétendu chapiteau, dont l'aspect varie selon les exemplaires, est en réalité une indication du sol, analogue à celles que l'on rencontre sur d'autres types monétaires⁴⁴. Aucun indice ne permet donc de supposer que les statères de Mallos reproduisent une œuvre du grand art ; ainsi s'évanouit l'Héraclès myronien que l'on avait cru pouvoir reconstituer d'après le témoignage des monnaies⁴⁵.
- 17 La seule œuvre de Myron dont les monnaies offrent une copie certaine est le groupe d'Athéna et Marsyas⁴⁶. Ce groupe, que Pausanias a vu sur l'acropole d'Athènes⁴⁷ a été reproduit sur des bronzes athéniens qui ont été frappés à l'époque des empereurs romains (pl. XXI, 1-4)⁴⁸. Il nous est connu également par un vase de marbre⁴⁹ et par une oenochoé à figures rouges⁵⁰. Enfin, il a pu être entièrement reconstitué, grâce à diverses répliques dont les principales sont le Marsyas du Latran et l'Athéna de Francfort⁵¹. Les monnaies d'Athènes au type d'Athéna et Marsyas ont été longuement examinées dans les nombreuses études consacrées à l'œuvre de Myron ; il était inutile de reprendre ici l'examen de ces documents dont l'interprétation paraît maintenant bien établie.
- 18 2° *Polyclète*⁵². — Polyclète avait fait, pour l'Héraion d'Argos, une statue chryséléphantine de grandes dimensions. Héra, assise, tenait d'une main une grenade, de l'autre un sceptre surmonté d'un coucou ; elle portait sur la tête une couronne ornée de reliefs représentant les Charites et les Heures⁵³. Cette statue, érigée dans le nouvel Héraion, après l'incendie de 423, aurait servi aussitôt à illustrer les monnaies d'Argos et d'Élis. Certains savants admettent, en effet, que la tête de Héra apparaît simultanément sur les monnaies de ces deux cités pour commémorer une alliance conclue en 421 avant J.-C. et pensent qu'elle reproduit les traits du chef-d'œuvre de Polyclète (pl. XXI, 5-7)⁵⁴.
- 19 Cette hypothèse, cependant, a été condamnée par Ch.-T. Seltman, dans son étude sur les monnaies d'Élis⁵⁵. Selon ce savant, la frappe des monnaies à la tête de Héra dans le sanctuaire olympique s'expliquerait par de tout autres raisons. La nécessité de mettre en circulation, pour les jeux olympiques de 420, une grande quantité de numéraire aurait amené l'ouverture d'un atelier monétaire annexé à l'Héraion ; c'est cet atelier qui aurait frappé, à partir de 421 et jusque dans le dernier quart du IV^e siècle, les pièces à la tête de Héra⁵⁶. Quant aux monnaies d'Argos, leur émission ne serait pas antérieure à 370 et devrait être mise en rapport avec la victoire du parti démocratique⁵⁷.

- 20 La tête de Héra, coiffée d'une couronne ornée de fleurons ou de palmettes, n'est pas un type particulier à Élis et à Argos. On le trouve non seulement sur des pièces de Cnossos et de Tylissos, qui semblent inspirées des monnaies argiennes (pl. XXI, 8)⁵⁸, mais aussi à Platées, sur des trioboles frappés entre 387 et 374 avant J.-C. (pl. XXI, 12)⁵⁹, en Italie méridionale, sur les monnaies de plusieurs villes (pl. XXI, 9, 10) où le visage de la déesse nous apparaît de face⁶⁰, tandis qu'il est vu de profil sur des pièces de Thermae en Sicile (pl. XXI, 11)⁶¹. Enfin, une tête semblable, où l'on reconnaît, tantôt Héra, tantôt Tyché, orne les monnaies de certaines cités de la Bithynie et du Pont⁶².
- 21 C'est assurément sur les monnaies d'Argos que nous pourrions, avec le plus de vraisemblance, identifier les traits de la Héra de Polyclète. Mais l'effigie que nous offrent ces monnaies n'est guère conforme à la description de Pausanias⁶³. La statue, au dire du Périégète, portait sur la tête une couronne décorée de reliefs représentant les Charités et les Heures⁶⁴. Or, sur les monnaies, la couronne de la déesse a, pour tout ornement, des fleurons et des palmettes, parfois rattachés les uns aux autres par des enroulements. Pour justifier cette différence, on a supposé que les graveurs avaient simplifié un décor qu'ils ne pouvaient reproduire avec exactitude. Ils auraient donc substitué aux Charités et aux Heures un motif moins compliqué ; ou bien ils n'auraient représenté qu'une partie de la coiffure, supprimant les Charites et les Heures qui, dans cette hypothèse, surmontaient la couronne elle-même⁶⁵. Dans les deux cas, la fidélité de leur témoignage devient pour nous impossible à vérifier, puisque la décoration de la couronne est le seul détail qui puisse servir de point de comparaison entre les monnaies et la description de Pausanias.
- 22 On remarquera, d'autre part, que la tête de Héra, sur les monnaies d'Argos, se présente sous des aspects différents : non seulement des variantes s'observent dans l'ornementation de la couronne, mais la chevelure elle-même n'est pas traitée de manière identique sur tous les types monétaires⁶⁶. Cette constatation montre bien que les graveurs, loin de s'astreindre à copier une oeuvre du grand art, ont interprété le sujet avec une entière liberté.
- 23 En revanche, la Héra de Polyclète est fidèlement reproduite sur des monnaies d'Argos frappées à l'époque impériale (pl. XXI, 13)⁶⁷. Ces monnaies, il est vrai, ne nous montrent que l'ensemble de la statue, sans nous permettre d'en distinguer les détails. Cependant, leur témoignage coïncide en plusieurs points avec celui de Pausanias : la déesse, assise sur un trône, s'appuie de la main gauche sur un sceptre et tient de la main droite la grenade mentionnée par le Périégète. Quant à la coiffure, elle nous apparaît tantôt comme un simple polos⁶⁸, tantôt comme une couronne tourelée⁶⁹.
- 24 La comparaison entre les monnaies impériales et le texte de la Périégète s'appuie encore sur d'autres indices qui viennent confirmer la fidélité de ces types monétaires. En effet, on reconnaît, sur des monnaies d'Antonin, la statue de Hébé, oeuvre de Naucydès, qui, comme l'atteste Pausanias, se dressait à côté de l'image de Héra et, entre les deux statues, le paon d'or et de pierres précieuses que l'empereur Hadrien déposa en offrande dans le sanctuaire de la déesse argienne (pl. XXI, 14)⁷⁰.
- 25 3° *Phidias*⁷¹. — Les deux oeuvres maîtresses de Phidias sont le Zeus d'Olympie et l'Athéna du Parthénon. C'est d'elles que nous aurons à nous occuper essentiellement. Les monnaies nous donnent également de précieuses indications sur l'Athéna dite « Promachos » ; quant à l'Athéna de Pellène, il n'est pas certain, comme nous l'avons vu⁷², que l'on puisse en retrouver l'image sur les monnaies de la cité.

- 26 a) *Le Zeus d'Olympie*. — Phidias avait représenté Zeus assis sur un trône, la tête ceinte d'une couronne d'olivier. Sur la main droite du dieu était posée une Victoire qui tenait en main une bandelette et portait sur la tête une couronne ; la main gauche s'appuyait sur un sceptre qu'un aigle surmontait. Tels sont les principaux renseignements que nous fournit Pausanias au sujet de cette œuvre célèbre⁷³.
- 27 Des statères d'Élis, frappés entre 452 et 432, présentent deux types de Zeus qui offrent entre eux de légères différences :
- 28 A. Zeus assis à gauche sur un siège sans dossier, les jambes enveloppées dans un himation, la jambe droite légèrement avancée. Le bras droit repose sur le genou droit et la main droite tient le foudre ; le bras gauche est levé et la main gauche s'appuie sur un sceptre. Un aigle s'envole à gauche devant le dieu⁷⁴.
- 29 B. Zeus assis à gauche sur un rocher, les jambes et le bras gauche enveloppés dans un himation, la tête légèrement tournée de face. La jambe droite est reculée derrière la gauche. Le sceptre est appuyé contre l'épaule droite. Le bras droit est étendu et sur la main droite est posé un aigle prêt à s'envoler⁷⁵ (pl. XXII, 1).
- 30 Il est facile de se rendre compte que ces types monétaires ne concordent pas avec l'image que nous pouvons nous faire du Zeus de Phidias d'après la description de Pausanias. On a pourtant essayé d'établir un rapport entre la statue et les monnaies, mais les hypothèses émises à ce sujet dépendent de la date que l'on assigne à l'œuvre de Phidias. Cette date est depuis longtemps l'objet de vives contestations. Pour certains archéologues, le Zeus d'Olympie est postérieur à la Parthénos, érigée entre 447 et 438 avant J.-C.⁷⁶. Dans ce cas, il n'est guère possible que les graveurs se soient inspirés de la statue et l'on a même supposé que ce sont les monnaies, au contraire, qui ont suggéré à Phidias certains éléments de sa composition⁷⁷.
- 31 D'autres savants pensent que l'artiste dut travailler à Olympie vers le milieu du v^e siècle ; la statue pourrait donc être antérieure à la frappe des statères au type de Zeus assis⁷⁸. Même si l'on admet cette hypothèse, on ne peut en conclure que les graveurs ont demandé leur inspiration au chef-d'œuvre de Phidias. En effet, un Zeus assis, analogue à celui qui orne les statères d'Élis, figure déjà sur des monnaies de la ligue arcaïenne, frappées à Heraea, dans la première moitié du v^e siècle⁷⁹. Sur certaines de ces pièces, de style archaïque, le dieu est représenté tenant le sceptre à la main gauche, avec un aigle à sa droite, comme sur les statères d'Élis du type A⁸⁰. Les monnaies de la ligue arcadienne ont vraisemblablement fourni aux graveurs d'Élis le type de Zeus assis. Ce type n'a donc pas une origine sculpturale et sa création est totalement indépendante de l'œuvre de Phidias.
- 32 Ne peut-on, cependant, retrouver, sur d'autres monnaies d'Élis, le reflet de cette œuvre célèbre ? Ch.-T. Seltman a supposé que deux ateliers monétaires avaient fonctionné à Olympie à partir de 421. L'un, annexé à l'Héraion, aurait émis les monnaies à la tête de Héra dont il a été question plus haut⁸¹ ; l'autre aurait frappé les pièces qui portent au droit la tête de Zeus barbu, couronnée de laurier (pl. XXII, 2-4)⁸². Certaines de ces effigies du maître des dieux sont d'une remarquable facture et l'on aimerait croire qu'elles ont été exécutées à l'image du chef-d'œuvre de Phidias. Mais la diversité de ces types monétaires rend le problème singulièrement compliqué. Comment reconnaître si l'artiste ΔΑ, qui a apposé sa signature sur les plus anciennes de ces monnaies, nous a rendu, avec plus d'exactitude que les autres graveurs, la physionomie du Zeus ?⁸³ Et pourquoi, si tel graveur a conformé son idéal à celui du grand maître, tel autre s'en est-

il délibérément écarté ? En réalité, nous sommes obligés d'admettre que les graveurs ont interprété le sujet selon leur propre conception et non pas selon un modèle qui leur était imposé par une œuvre du grand art⁸⁴.

- 33 C'est seulement sur des bronzes d'Élis, frappés à l'époque impériale, que nous pouvons découvrir des copies fidèles de l'œuvre de Phidias⁸⁵. Les monnaies d'Hadrien montrent Zeus assis sous trois aspects différents : 1° de profil à gauche (pl. XXII, 7)⁸⁶ ; 2° de trois-quarts à gauche (pl. XXII, 9)⁸⁷ ;
- 34 3° de profil à droite (pl. XXII, 8)⁸⁸. Zeus apparaît également de profil à gauche sur des monnaies de Commode, de Septime Sévère, de Caracalla et de Géta⁸⁹.
- 35 Sur tous ces types monétaires, le dieu est assis sur un trône à haut dossier, le bas du corps drapé dans son manteau, les pieds posés sur un tabouret ; il appuie le bras droit sur l'accoudoir de son trône et porte sur la main droite une petite Victoire ; il a le bras gauche levé et tient son sceptre à la main gauche. A en juger par la plupart de ces représentations, le dieu a la poitrine découverte ; un pan de son manteau retombe sur l'épaule gauche. Ces détails sont particulièrement visibles sur la monnaie d'Hadrien qui montre Zeus assis de trois-quarts à gauche (pl. XXII, 9)⁹⁰.
- 36 Ces types monétaires sont conformes, dans l'ensemble, à la description de Pausanias. Cependant, l'image la plus fidèle de la statue nous est offerte, semble-t-il, par une monnaie d'Hadrien, conservée à Florence et souvent reproduite (pl. XXII, 7)⁹¹. Cette pièce, qui montre le dieu de profil à gauche, s'écarte en plusieurs points des autres types monétaires. La main gauche tient le sceptre, non pas à son extrémité supérieure, mais à hauteur de l'épaule ; de plus, le bras est ramené dans un plan perpendiculaire au corps ; enfin, la partie supérieure du bras, jusqu'au coude, est entièrement dissimulée par la draperie qui laisse seulement l'avant-bras découvert.
- 37 Ces détails semblent bien empruntés à l'original et l'on doit admettre que le graveur de la monnaie de Florence s'est ingénié à reproduire la statue en se conformant strictement aux données du modèle⁹². Les autres images de Zeus ont un aspect beaucoup plus conventionnel. L'attitude quelque peu théâtrale du dieu est celle que nous retrouvons fréquemment sur les monnaies de l'époque hellénistique et de l'époque romaine⁹³. Ces monnaies ne peuvent donc nous fournir des indications aussi précises et elles trahissent, par leurs variantes, une certaine liberté dans l'interprétation du sujet⁹⁴. Sur les pièces où Zeus est tourné à droite, R. Weil avait cru discerner les traces d'une étoffe plus légère que la draperie qui recouvre le haut du bras gauche⁹⁵. Mais les autres monnaies montrent la poitrine du dieu entièrement découverte ; elles ne permettent guère de croire que le Zeus de Phidias portait une tunique sous son manteau⁹⁶.
- 38 Des monnaies frappées sous les règnes d'Hadrien et de Septime Sévère reproduisent également la tête de la statue (pl. XXII, 5, 6)⁹⁷. Ici encore, ce sont les monnaies d'Hadrien qui donnent de l'effigie du dieu l'image la plus exacte. Ces monnaies, qui auraient été émises pour commémorer la 228^e Olympiade, nous sont connues par plusieurs exemplaires. L'exemplaire de Paris, assez mal conservé, a malheureusement subi une retouche malencontreuse⁹⁸. On lui préférera, aujourd'hui, un exemplaire entré depuis quelques années au Cabinet des Médailles de Berlin et dont l'état de conservation est meilleur (pl. XXII, 5)⁹⁹.
- 39 La chevelure, qui est retenue autour du crâne par la couronne d'olivier dont parle Pausanias¹⁰⁰, tombe en longues mèches sur les épaules ; deux de ces mèches se

détachent des autres et descendent sur la poitrine. Le front est haut et barré d'un pli profond, l'œil enfoncé, le nez fin et long, la lèvre inférieure fortement marquée. La moustache s'arrondit au-dessus de la lèvre supérieure et se confond avec une barbe hérissée de boucles épaisses. La monnaie de Berlin est un document précieux qui aidera peut-être les archéologues à découvrir, parmi les statues de nos musées, des répliques du chef-d'œuvre du grand maître¹⁰¹.

- 40 Pausanias a pu contempler à Mégare une statue de Zeus exécutée par un artiste local, Théocosmos, avec lequel Phidias aurait collaboré¹⁰². Cette statue chrysléphantine, commencée peu de temps avant la guerre du Péloponnèse, avait dû être achevée en argile et en plâtre. Des monnaies de Mégare, frappées à l'effigie des empereurs romains, montrent le dieu assis à gauche sur un siège sans dossier, le torse nu et le bas du corps enveloppé dans un himation ; Zeus s'appuie de la main gauche sur son sceptre et porte sur la main droite une Niké, parfois remplacée par un aigle (pl. XXII, 10)¹⁰³. Ici encore, nous sommes en présence d'une image conventionnelle, et il est difficile d'en tirer des indications précises¹⁰⁴. On peut en dire autant de l'image de Zeus qui orne des monnaies d'Athènes frappées sous l'empire et qui reproduirait, croit-on, le Zeus de l'Olympieion (pl. XXII, 11)¹⁰⁵.
- 41 b) *L'Athéna Parthénos*. — Tandis que nous ne possédons, sur le Zeus de Phidias, que le témoignage de monnaies frappées à une époque tardive, nous avons, sur l'Athéna du Parthénon, une documentation aussi riche que variée¹⁰⁶. Cette documentation comprend des monuments de toutes espèces, statues, statuettes, reliefs, gemmes, bijoux, terres cuites qui nous offrent de la Parthénos, soit de libres imitations, soit des copies d'une grande fidélité¹⁰⁷. Les monnaies n'occupent dans cet ensemble qu'une modeste place et ne peuvent nous apprendre grand chose sur une œuvre qui a été reproduite à toutes les échelles et dans les matières les plus diverses. Cependant, elles nous révèlent le prestige dont jouissait le chef-d'œuvre de Phidias et elles permettent de contrôler en certains points l'exactitude des autres documents¹⁰⁸.
- 42 Le point de départ de notre enquête doit être, ici encore, la description de Pausanias. Athéna, debout, vêtue d'une tunique talaire, la poitrine ornée d'une tête de Méduse, tenait d'une main une Victoire, de l'autre une lance ; à ses pieds, était posé son bouclier près duquel se dressait le serpent Erichthonios¹⁰⁹. La déesse portait sur la tête un casque surmonté, en son milieu, d'un sphinx et décoré sur les côtés de deux griffons en relief¹¹⁰. Les copies de la Parthénos permettent de préciser certains détails et, en particulier, de compléter la description de la coiffure. Elles montrent, sur la tête d'Athéna, un casque à triple aigrette ; l'aigrette du milieu avait un sphinx pour support, tandis que les aigrettes latérales reposaient sur des chevaux ailés ; les griffons dont parle Pausanias étaient sculptés en relief sur les paragnathides, relevées des deux côtés du casque, tandis qu'au-dessus de la visière, se détachait une rangée de protomés d'animaux¹¹¹.
- 43 Telle nous apparaît la coiffure d'Athéna sur les deux médaillons d'or trouvés à Koul-Oba (pl. XXIII, 1 et 3)¹¹². Ces médaillons figurent parmi les plus anciennes reproductions de la Parthénos ; ils montrent la tête de la déesse presque de face, tournée de trois-quarts à droite sur l'un, de trois-quarts à gauche sur l'autre et ils donnent du modèle une image relativement exacte¹¹³. On retrouve la tête d'Athéna de face, traitée de façon identique, sur de petits objets de terre cuite, tels que des médaillons utilisés comme appliques et analogues aux bijoux de Koul-Oba (pl. XXIII, 4)¹¹⁴, des vases à reliefs qui

imitent des pièces d'argenterie décorées de ciselures¹¹⁵, des moules, sans doute destinés à la confection d'ex-voto¹¹⁶.

- 44 La tête d'Athéna de face, inspirée directement, à l'origine tout au moins, de la statue de Phidias, était donc un thème favori des orfèvres et des toreuticiens, ainsi que de leurs imitateurs ; elle faisait partie du répertoire de l'art industriel¹¹⁷. Ce sont vraisemblablement des artistes athéniens qui ont créé ce motif et ce sont les produits de leurs ateliers qui en ont assuré la diffusion¹¹⁸. Peut-être certaines de ces productions ont-elles suggéré aux graveurs de monnaies le choix d'un sujet qui se prêtait à la décoration d'un flan monétaire. Ainsi s'expliquerait l'apparition, sur des tétradrachmes de Syracuse qui datent de la fin du v^e siècle, d'une tête d'Athéna de face où l'on croit retrouver le souvenir de la Parthénos (pl. XXIII, 2)¹¹⁹. Cette Athéna, exécutée par le graveur Eucleidas¹²⁰, n'est, en aucune façon, une copie de la statue ; elle permet cependant d'évoquer le chef-d'œuvre de Phidias, peut-être parce que le graveur avait demandé son inspiration à des reproductions de la Parthénos, analogues à celles que nous offrent les médaillons de Koul-Oba¹²¹.
- 45 Des têtes du même genre apparaissent fréquemment sur les monnaies des cités grecques à partir du début du iv^e siècle¹²². On peut en signaler des exemples en Italie méridionale sur des didrachmes de Vélie qui portent la signature du graveur Cleudoros¹²³, sur des monnaies d'Héraclée¹²⁴, de Tarente¹²⁵ et de Métaponte¹²⁶. On retrouve le même thème, non seulement en Sicile¹²⁷, mais dans le nord de la Grèce, en Péonie¹²⁸ et en Thessalie¹²⁹, ainsi qu'en Béotie¹³⁰, en Phocide¹³¹, dans l'île de Céphallénie¹³² et jusqu'à Tégée dans le Péloponnèse¹³³. On peut encore le signaler dans diverses régions de l'Asie Mineure, Troade (pl. XXIII, 5)¹³⁴, Mysie (pl. XXIII, 6, 8)¹³⁵, Ionie (pl. XXIII, 9)¹³⁶ Lesbos (pl. XXIII, 7)¹³⁷, Lycie¹³⁸ et Cilicie¹³⁹. Enfin il apparaît aussi en Syrie, dans le monnayage des rois Séleucides¹⁴⁰.
- 46 Aucun de ces types monétaires ne peut être mis directement en rapport avec la Parthénos. Sur aucun d'entre eux on ne reconnaît, comme on peut le faire, par exemple, sur les médaillons de Koul-Oba, la reproduction intentionnelle de l'œuvre du sculpteur. Ce sont vraisemblablement les chefs-d'œuvre créés par Eucleidas et par ses émules qui ont assuré le succès de ce type d'Athéna et qui lui ont valu son extraordinaire diffusion, car les monnaies d'Italie méridionale et de Sicile ont été souvent imitées dans les différentes parties du monde grec¹⁴¹.
- 47 Il faut attendre la fin du iii^e siècle pour trouver, sur les tétra- drachmes athéniens du nouveau style, une image d'Athéna qui reproduise fidèlement la tête de la Parthénos (pl. XXIII, 10)¹⁴². Ces monnaies offrent, en effet, des détails qui concordent avec les copies les plus exactes, telles que les médaillons de Koul- Oba¹⁴³ ou la gemme d'Aspasios¹⁴⁴. On y reconnaît les chevaux ailés qui servaient de supports aux aigrettes latérales¹⁴⁵ et les protomés d'animaux qui, disposées en rangée, surmontaient le bord de la visière¹⁴⁶. Sans doute, les graveurs n'ont-ils pu transcrire, à une aussi petite échelle, tous les détails de leur modèle ; ils ont omis, en particulier, le sphinx, pièce centrale de cette décoration compliquée. Il est certain, cependant, qu'ils avaient présente à l'esprit l'œuvre du sculpteur et qu'ils cherchaient à en donner, sous une forme abrégée, une image aussi fidèle que possible.
- 48 Le prestige d'Athènes assura la diffusion de ce type d'Athéna dont il existe de nombreuses imitations. On rencontre, en effet, de semblables effigies de la déesse en Crète¹⁴⁷, en Macédoine¹⁴⁸, en Thessalie¹⁴⁹, ainsi que dans plusieurs régions de l'Asie Mineure, en Ionie (pl. XXIII, 11)¹⁵⁰, dans le Pont et dans la Paphlagonie¹⁵¹. A l'époque

impériale, les graveurs continuèrent à prendre pour modèle la statue de Phidias : des monnaies d'Athènes (pl. XXIII, 12) offrent d'intéressantes reproductions du buste de la déesse¹⁵².

- 49 Ces types monétaires ne constituent qu'une petite partie de l'énorme documentation numismatique que nous possédons sur la Parthénos. Il nous reste, en effet, à examiner les monnaies où ce n'est plus seulement la tête ou le buste qui est reproduit, mais la statue tout entière. Le type d'Athéna nicéphore apparaît sur des monnaies émises en Pamphylie et en Cilicie au IV^e siècle avant J.-C. Les plus anciennes de ces monnaies sont des statères anépigraphe, frappés vers 370 dans une ville de Cilicie, peut-être à Aphrodisias :

Aphrodite assise à gauche sur un trône et tenant une fleur en main. — R/Athéna, debout de face, coiffée d'un casque à triple aigrette et vêtue d'une longue tunique. Elle porte l'égide sur la poitrine et est parée d'un collier et de bracelets. La jambe gauche est fléchie et la main gauche s'appuie sur le bouclier ; sur la main droite est posée une Niké qui tient une bandelette. A la droite d'Athéna se dresse un tronc d'olivier qui se subdivise en trois branches ; celle de gauche est garnie de feuilles, celle du milieu aboutit juste sous la main droite de la déesse.

AR. Statères¹⁵³.

- 50 Malgré l'absence de certains attributs, tels que la lance qui s'appuyait contre l'épaule gauche¹⁵⁴ et le serpent Erichthonios qui s'abritait derrière le bouclier¹⁵⁵, cette image d'Athéna présente, avec le chef-d'œuvre de Phidias, des analogies évidentes. Le détail le plus curieux de cette représentation est le tronc d'olivier qui sert de support à la main droite¹⁵⁶. Des bas-reliefs attiques¹⁵⁷, de même que certaines statuette¹⁵⁸, montrent la main droite posée sur une colonnette. Le support faisait donc partie de l'œuvre originale ; s'il manque sur la plupart des documents numismatiques, c'est parce que les graveurs ont évité d'introduire dans leur composition un élément qu'ils jugeaient inutile. Le tronc d'arbre qui, sur la monnaie cilicienne, a pris la place de la colonnette est un trait particulier que le graveur peut avoir emprunté à une copie de la Parthénos¹⁵⁹. Mais il est possible également qu'il ait opéré lui-même cette substitution, de manière à transformer en un attribut d'Athéna un élément purement architectural qui, sur la monnaie, perdait sa raison d'être.
- 51 Au témoignage des statères ciliciens s'ajoute celui des monnaies de Sidé en Pamphylie. Ces monnaies présentent deux types d'Athéna. Le premier est une Athéna à la chouette qui apparaît dans la première moitié du IV^e siècle¹⁶⁰. Le second est une Athéna nicéphore qui orne les monnaies de Sidé à partir de 350 environ (pl. XXIV, 1)¹⁶¹. La déesse se présente debout de face, la tête tournée à gauche, la jambe gauche fléchie. La main gauche s'appuie sur le bouclier orné d'un gorgoneion ; le bras droit est plié à angle droit ; une petite Victoire, posée sur la main droite, vole vers la déesse et lui tend une couronne. La lance d'Athéna, fichée en terre, se dresse derrière le bouclier.
- 52 L'Athéna de Sidé est conforme, elle aussi, au type adopté par Phidias pour son Athéna Parthénos. Ici encore, on notera l'absence du serpent Erichthonios. Sur certaines de ces pièces, une base, dont le contour seulement est indiqué, confirme l'emprunt à l'œuvre de sculpture¹⁶². Les monnaies de Holmi ne font guère que reproduire, avec quelques variantes, l'Athéna nicéphore des monnaies de Sidé ; la petite Victoire tient, au lieu d'une couronne, un rameau qu'elle tend à la déesse¹⁶³.
- 53 Il est curieux de constater que des villes lointaines de la Cilicie et de la Pamphylie offrent les plus anciennes représentations numismatiques que l'on puisse mettre en rapport avec la Parthénos. Sans doute Athènes, même affaiblie par de cruels revers,

jouissait-elle encore, dans ces régions, d'un prestige considérable. Mais ces types monétaires ne peuvent passer pour des copies directes de l'œuvre de Phidias. Peut-être existait-il, dans certains sanctuaires de Cilicie et de Pamphylie, des répliques de la statue, exécutées par des artistes locaux. Ou bien les graveurs se sont-ils bornés à fixer sommairement les traits d'un chef-d'œuvre connu dans tout le monde grec ? Quoi qu'il en soit, on notera qu'ils ont omis un des éléments de la composition originale, le serpent Erichthonios, probablement parce que cet animal ne pouvait guère avoir de signification que pour les fils d'Érechthée.

- 54 En Grèce propre, les monnaies du IV^e siècle offrent peu d'images d'Athéna qui soient susceptibles de reproduire la statue de Phidias. L'Athéna nicéphore qui figure en symbole sur un statère corinthien se présente sous un aspect différent¹⁶⁴. Les bronzes d'Hypata en Thessalie montrent un type d'Athéna plus conforme à celui de la Parthénos, mais ces monnaies ne constituent que de médiocres documents dont il est difficile de tirer des conclusions¹⁶⁵.
- 55 C'est seulement à l'époque hellénistique que l'on voit apparaître l'image de la Parthénos sur les monnaies d'Athènes. Elle figure en symbole sur des tétradrachmes du nouveau style qui portent les noms des magistrats Dioclès Meli(teus) et Medeios (pl. XXIV, 2)¹⁶⁶. Le serpent Erichthonios qui, dans l'original, se dressait à la gauche d'Athéna, derrière son bouclier, se tient ici à droite de la déesse¹⁶⁷. On retrouve la Parthénos sur des bronzes athéniens frappés à l'époque impériale, en particulier sous le règne d'Hadrien¹⁶⁸. Ces reproductions présentent entre elles de légères variantes : tantôt le bouclier, orné du gorgoneion, est vu de face et masque le bas du corps (pl. XXIV, 3)¹⁶⁹, tantôt il est posé de profil au côté d'Athéna¹⁷⁰. Souvent, le serpent accompagne la déesse ; parfois, il s'abrite derrière le bouclier¹⁷¹, mais, généralement, il se dresse à la droite d'Athéna, comme sur les tétradrachmes (pl. XXIV, 4)¹⁷².
- 56 A l'époque hellénistique, une Athéna nicéphore, peut-être inspirée de la Parthénos, orne les monnaies du roi de Cappadoce, Ariarathe IV (220 à 163 avant J.-C.), et de ses successeurs¹⁷³, ainsi que celles des rois de Syrie, à partir d'Alexandre Bala (150 à 145 avant J.-C.)¹⁷⁴, tandis que, sur des tétradrachmes de Gortyne en Crète, la déesse apparaît avec le serpent à son côté¹⁷⁵.
- 57 A l'époque impériale, les documents les plus intéressants nous sont fournis par les monnaies de Priène en Ionie¹⁷⁶. Nous savons que cette cité possédait une statue d'Athéna Polias, dont quelques débris sont parvenus jusqu'à nous¹⁷⁷. Or, des bronzes, frappés à partir du règne de Vespasien, révèlent que cette statue était une Athéna nicéphore, analogue à la Parthénos¹⁷⁸. Les monnaies de Sévère Alexandre et de Valérien montrent le serpent à côté de la déesse dont la main droite repose sur un support en forme de tronc d'arbre (pl. XXIV, 5)¹⁷⁹. Ce dernier détail indique-t-il, comme on l'a supposé, une réfection de la statue¹⁸⁰ ? Nous pensons plutôt que les graveurs de Priène, à partir du règne de Sévère Alexandre, se sont montrés plus soucieux d'exactitude et ont reproduit un détail que leurs prédécesseurs avaient cru pouvoir négliger¹⁸¹.
- 58 L'abondance des reproductions de la Parthénos, à partir de l'époque hellénistique, a été soulignée par W.-B. Dinsmoor, qui en a proposé une ingénieuse explication¹⁸². Selon ce savant, le Parthénon aurait été ravagé, vers le milieu du II^e siècle, par un incendie qui détruisit la statue d'Athéna¹⁸³. Une réplique prit la place du chef-d'œuvre disparu et, pour couvrir les frais de son exécution, Athènes dut avoir recours à la générosité de puissants évergètes. Sans doute fit-elle appel aux rois de Cappadoce et à ceux de Syrie qui acquirent ainsi le droit de mettre sur leurs monnaies l'image de la Parthénos¹⁸⁴.

Selon cette théorie, seules les reproductions antérieures au milieu du II^e siècle environ auraient pu être faites d'après l'œuvre originale ; les autres, parmi lesquelles figurent les statues de Pergame, de Notion et de Priène, auraient été exécutées d'après la statue hellénistique¹⁸⁵. Cette hypothèse hardie s'appuie sur des indices architecturaux qu'il ne nous appartient pas de discuter¹⁸⁶. Nous ferons remarquer cependant que nos sources littéraires et épigraphiques ne nous disent rien ni d'un désastre aussi grave ni de la généreuse intervention des princes syriens et cappadociens. Les relations amicales que ceux-ci entretenaient avec Athènes suffisent à expliquer l'emploi sur leurs monnaies de ce type d'Athéna. Ajoutons que la division des reproductions de la Parthénos en deux groupes, l'un antérieur, l'autre postérieur au milieu du II^e siècle, semble assez arbitraire¹⁸⁷ et que les monnaies d'Athènes, où la Parthénos figure dès la fin du III^e siècle, ne nous révèlent aucun changement dans l'image de la déesse¹⁸⁸.

- 59 L'extraordinaire diffusion du type d'Athéna Parthénos forme un contraste frappant avec la pauvreté des représentations du Zeus d'Olympie¹⁸⁹. Il est certain que la Parthénos ne doit pas seulement son prestige à ses qualités d'œuvre d'art. Située au cœur d'une cité qui était la capitale intellectuelle et artistique, en même temps que le plus grand centre commercial de la Grèce, elle recevait les hommages d'une foule d'admirateurs. On en exécutait des copies et les produits des ateliers athéniens faisaient connaître son aspect dans des régions fort éloignées. Il n'est pas étonnant que les graveurs de monnaies aient songé, eux aussi, à s'en inspirer. Comme nous l'avons montré, l'influence du chef-d'œuvre de Phidias est déjà sensible, à la fin du V^e siècle, sur les monnaies de Syracuse. Au IV^e siècle, apparaissent, sur un groupe de monnaies d'Asie Mineure, des Athéna nicéphores qui semblent dériver de l'Athéna de Phidias. Cependant, c'est seulement à l'époque hellénistique que nous rencontrons des copies directes de la célèbre statue sur les monnaies d'Athènes ; tantôt ces monnaies reproduisent seulement le buste de la déesse, tantôt elles nous montrent l'ensemble de la statue. Les monnaies athéniennes, à leur tour, ont assuré la diffusion de ce type d'Athéna qui devait devenir un des thèmes usuels de la numismatique grecque, pendant la période hellénistique et à l'époque de la domination romaine.
- 60 c) *L'Athéna « Promachos »*. — Les monnaies d'Athènes montrent, à côté des reproductions de la Parthénos, des types d'Athéna d'une grande variété, inspirés sans doute d'œuvres d'art qui ornaient les monuments de la cité¹⁹⁰. Telle Athéna qui s'élançait, le bras droit étendu, la main gauche tenant le bouclier et la lance, serait empruntée au fronton est du Parthénon¹⁹¹, tandis que l'on reconnaît l'Athéna du fronton ouest sur des monnaies qui représentent la déesse disputant à Poséidon la possession du sol attique¹⁹². Le prestige de la Parthénos ne doit pas nous faire oublier que Phidias avait exécuté pour Athènes d'autres statues d'Athéna et il est permis de supposer que certaines d'entre elles ont servi de modèles aux graveurs¹⁹³.
- 61 Sur le plateau de l'Acropole, presque dans l'axe des Propylées, se dressait la « grande Athéna de bronze » que, sur la foi de quelques textes tardifs, on désigne souvent du nom de « Promachos »¹⁹⁴. Quel était l'aspect de ce colosse qui dominait la cité, puisque les voyageurs apercevaient la pointe de sa lance et l'aigrette de son casque lorsqu'ils approchaient d'Athènes par mer, en venant de la direction du Sounion¹⁹⁵ ? Le texte de Pausanias ne nous apprend que peu de chose et les identifications proposées avec certaines copies de nos musées sont des plus incertaines¹⁹⁶. C'est donc aux monnaies que nous devons nous adresser et elles nous offrent, en l'occurrence, des documents d'un intérêt tout particulier.

- 62 Des bronzes athéniens, qui datent de l'époque impériale, montrent une vue d'ensemble de l'Acropole (pl. XXIV, 6-10)¹⁹⁷. Au-dessus du rocher, entre deux bâtiments que l'on peut identifier, l'un avec les Propylées, l'autre avec le Parthénon, se dresse une image d'Athéna qui reproduit incontestablement une statue de grandes dimensions¹⁹⁸. Quelle pourrait être cette statue, sinon celle-là même que les voyageurs apercevaient de loin ? Nous pouvons donc espérer que ces monnaies nous rendront l'aspect du colosse que les Athéniens érigèrent en l'honneur de leur déesse.
- 63 L'état dans lequel ces bronzes nous sont parvenus et l'échelle très réduite de ces représentations en rendent l'étude assez malaisée. Cependant, l'examen d'un certain nombre d'exemplaires permet de déterminer les traits essentiels de la statue qu'ils reproduisent (pl. XXV)¹⁹⁹. La déesse, casquée, vêtue du péplos, avait le bras droit plié et la jambe gauche fléchie ; elle portait vraisemblablement une Niké sur la main droite ; la lance était tenue à la main gauche, ainsi que le boucher, posé sur le sol, contre la jambe gauche²⁰⁰.
- 64 La statue qui se dressait sur le rocher de l'Acropole était donc une Athéna nicéphore, d'un type fort semblable à celui de la Parthénos. Certains savants, surpris d'une parenté aussi étroite, ont admis que la Parthénos avait pu, dans l'un ou l'autre cas, prendre la place de la « Promachos »²⁰¹. Pareille substitution semble, à vrai dire, difficile, sinon impossible, à admettre. Les monnaies athéniennes, si sommaire que soit leur exécution, sont des documents d'une incontestable fidélité. On y voit, soigneusement indiquée, la grotte de Pan qui s'ouvre dans le versant nord de l'Acropole, et l'on reconnaîtrait même, sur certains exemplaires, la chouette proverbiale dont parlent les textes anciens²⁰². Il n'est guère vraisemblable que les graveurs auxquels on doit ces types monétaires aient traité avec désinvolture et modifié délibérément une des données essentielles de leur modèle. S'ils avaient voulu figurer la Parthénos, ils se seraient assurément conformés aux habitudes de l'époque ; ils l'auraient présentée dans son temple et non pas à l'extérieur de l'édifice²⁰³. D'autre part, un texte de l'écrivain byzantin Nicétas Acominatos nous donne, sur une statue d'Athéna que l'on croit être la « Promachos », des renseignements qui confirmeraient, semble-t-il, en particulier pour la position des bras, les indications des monnaies²⁰⁴.
- 65 Si l'on accepte ces témoignages, on est obligé de rejeter les essais de restitution de la « Promachos » proposés précédemment²⁰⁵. K. Lange voyait jadis l'image de cette statue sur des monnaies d'Athènes qui montrent la déesse avec le boucher passé au bras gauche et la lance tenue à la main droite²⁰⁶, mais ces monnaies reproduisent, en réalité, une Athéna d'un tout autre type, connue par de nombreuses répliques et, en particulier, par la fameuse Athéna Médicis²⁰⁷. C'est parmi les Athénas nicéphores qui ornent les monnaies d'Athènes que l'on devrait chercher à découvrir des copies de la « Promachos »²⁰⁸. Mais on se heurte alors à une autre difficulté. La « Promachos » et la Parthénos sont si proches l'une de l'autre, dans leurs lignes générales tout au moins, qu'elles doivent se confondre pratiquement sur des documents tels que les monnaies. Il ne peut être question, en tout cas, d'identifier la « Promachos », comme le proposait B. Pick, avec une Athéna nicéphore qui portait le boucher au bras gauche²⁰⁹, car le boucher de la « Promachos », comme celui de la Parthénos, était posé sur le sol, à côté de la déesse²¹⁰.
- 66 On admet généralement que la « Promachos », à la différence de la Parthénos, portait le casque corinthien. Les monnaies d'Athènes montrent, en effet, à côté d'une tête d'Athéna coiffée du casque attique, copie présumée de la Parthénos²¹¹, une tête de la

déesse coiffée d'un casque corinthien qui serait imitée de la « Promachos »²¹². Ce parallélisme entre les deux têtes d'Athéna, l'une coiffée du casque attique, l'autre du casque corinthien, n'est pas un trait particulier à la numismatique athénienne, car il apparaît dans d'autres séries monétaires, par exemple, sur des statères d'électron de Cyzique²¹³, sur des monnaies de Véla en Italie méridionale²¹⁴, de Clazomènes en Ionie²¹⁵ et, à l'époque impériale, sur des bronzes d'Alexandrie²¹⁶. Faut-il croire que les graveurs se seraient inspirés tout à tour des deux chefs-d'œuvre de Phidias ?²¹⁷ La conclusion s'impose d'autant moins que la coiffure de la « Promachos » ne nous est pas autrement connue ; un détail de ce genre est, en effet, impossible à distinguer sur les monnaies au type de l'Acropole, car ces documents nous laissent seulement entrevoir les lignes générales de la célèbre statue²¹⁸.

III. Émules et disciples des grands maîtres

- 67 I° *Agoracrite*²¹⁹ — Agoracrite avait exécuté, pour le sanctuaire de Rhamnonte en Attique, une statue de Némésis qui présentait les traits suivants : la déesse portait sur la tête une couronne ornée de cerfs et de petites statues de Niké ; elle tenait à la main gauche un rameau de pommier, à la main droite une coupe²²⁰. On a cru reconnaître l'image de cette statue sur un statère chypriote représenté, jusqu'à présent, par un seul exemplaire qui appartient au British Muséum.

Zeus assis de trois-quarts à droite sur un trône à dossier, les pieds posés sur un tabouret, les jambes enveloppées dans un himation, la main gauche appuyée sur son sceptre. — R/ Déesse debout de face, vêtue d'un chiton avec repli, retenu à la taille par une ceinture, et d'un himation qui pend dans le dos. Elle tient dans la main gauche baissée un rameau à longue tige, qui porte, à son extrémité, des feuilles et des fleurs (ou des fruits ?), tandis que, de la main droite, elle élève une coupe au-dessus d'un thymiaterion.

AR. Statère (pl. XXVI, 1)²²¹.

- 68 Ce statère, dont l'état de conservation laisse fort à désirer, aurait été frappé après la paix d'Antalcidas²²². Il porte, au droit, le nom d'un roi chypriote que l'on n'a pu déchiffrer et, au revers, le nom d'un roi de Paphos, Timocharis²²³. Le type du revers a été interprété par J.-P. Six comme la reproduction d'une œuvre d'art attique de la fin du v^e siècle. Ainsi que l'indiquent les attributs, cette œuvre d'art ne serait autre que la statue de Némésis décrite par Pausanias et conservée dans le sanctuaire de Rhamnonte. Cette identification serait confirmée par la présence, sur l'épaule droite de la déesse, d'une fibule en forme de tête de griffon ; des textes anciens mettent, en effet, le griffon en rapport avec la déesse Némésis²²⁴.
- 69 L'hypothèse de J.-P. Six a été accueillie favorablement par la plupart des archéologues. Parmi ceux qui ont admis cette identification, citons P. Gardner²²⁵, E. Babelon²²⁶, G.-F. Hill²²⁷, M. Collignon²²⁸, P. Ducati²²⁹, A.-B. Cook²³⁰, E. Langlotz²³¹, W. Schwaacher²³². Cependant, O. Rossbach a opposé de sérieuses objections à la théorie de J.-P. Six²³³ et, dernièrement, H.-A. Cahn exprimait l'avis que « cette combinaison n'était qu'une hypothèse non démontrée »²³⁴. Nous voudrions insister à notre tour sur la fragilité d'un semblable rapprochement.
- 70 Remarquons, tout d'abord, que l'état dans lequel nous est parvenu le statère chypriote ne permet guère d'en proposer une interprétation définitive. Le visage de la déesse est presque entièrement effacé et l'aspect de sa coiffure ne peut être déterminé avec une complète certitude. Il y a tout lieu de croire, cependant, que l'on aperçoit, à droite et à

gauche de la tête, les extrémités d'une couronne de feuillage²³⁵. Cette constatation n'est guère en faveur de l'identification avec la Némésis d'Agoracrite, puisque cette dernière portait sur la tête une couronne ornée de cerfs et de petites Nikés²³⁶.

- 71 Il nous resterait donc deux indications fournies par le texte de Pausanias et susceptibles de servir de points de comparaison avec la monnaie : ce sont la coupe et le rameau que la déesse tient en mains. La coupe est un attribut banal dont il serait pour le moins imprudent de tirer aucune conclusion. Quant au rameau, il nous offrirait un indice probant s'il était établi qu'il s'agit d'une branche de pommier, comme l'indique la description de Pausanias²³⁷. Mais les savants hésitent à se prononcer sur l'espèce végétale à laquelle appartient ce rameau. Certains, comme P. Gardner, s'abstiennent de toute identification²³⁸, tandis que J.-P. Six croit y reconnaître les feuilles et les fleurs du grenadier²³⁹ et que G.-F. Hill le décrit comme « a branch (of apple) »²⁴⁰ ; quant à O. Rossbach, il se borne à déclarer que cet attribut « n'est certainement pas une branche de pommier »²⁴¹.
- 72 A défaut d'autre rapprochement, on ne trouverait donc à invoquer, en faveur de l'interprétation proposée par J.-P. Six, que la fibule en forme de tête de griffon qui retient le vêtement de la déesse. Nous savons, en effet, que le griffon est mis en rapport avec Némésis, du moins chez des auteurs de basse époque²⁴², mais il est associé à d'autres divinités²⁴³, en sorte que la présence de cette fibule ne peut être pour nous qu'une indication insuffisante. Ajoutons que les dimensions de l'objet ont paru à certains assez déconcertantes²⁴⁴. Peut-être l'examen d'un autre exemplaire du statère chypriote permettra-t-il un jour de résoudre ce problème embarrassant.
- 73 L'identification de la déesse représentée sur le statère avec la Némésis d'Agoracrite reste donc fort incertaine. Si le prestige de la Parthénos peut suffire à expliquer l'apparition, sur des monnaies du v^e et du iv^e siècle, de certains types d'Athéna inspirés du chef-d'œuvre de Phidias²⁴⁵, quels titres avait une statue conservée dans un sanctuaire de la campagne attique à figurer sur les monnaies d'un prince chypriote ? Sans doute pouvons-nous admettre que le graveur de Paphos était un artiste athénien²⁴⁶, mais encore resterait-il à préciser les raisons qui ont déterminé le choix de ce motif particulier²⁴⁷. Nous reconnaissons, pour notre part, sur le statère de Paphos, une image d'Aphrodite qui s'apparente, par son style, aux meilleures créations de l'art grec ; y voir une copie de statue et identifier cette statue avec la Némésis de Rhamnonte, c'est donner de ce document une interprétation discutable, dont le succès nous paraît injustifié.
- 74 2° *Alcamène*²⁴⁸. — Auprès du théâtre qui s'ouvre dans le flanc sud de l'Acropole d'Athènes, Pausanias signale deux temples de Dionysos dont l'un contenait une statue en or et en ivoire, œuvre du sculpteur Alcamène²⁴⁹. Cette statue, comme E. Beulé l'avait déjà établi, a été reproduite en symbole sur des tétradrachmes athéniens du nouveau style de la série *TO TPI (TON) ΔΙΟΚΛΗΣ — ΔΙΟΔΩΡΟΣ* (pl. XXVI, 2)²⁵⁰. Le dieu, assis à gauche sur un trône à haut dossier, a les jambes enveloppées dans un himation ; il tient le thyrses dans la main gauche, qu'il élève à hauteur de la tête, tandis qu'il tend le bras droit horizontalement et porte un canthare à la main droite ; le visage est orné d'une longue barbe en pointe et la chevelure se termine par un épais chignon.
- 75 C'est la même image de Dionysos qui figure, tournée à droite, sur des bronzes athéniens frappés à l'époque impériale (pl. XXVI, 3)²⁵¹. Certains détails, que la petitesse de l'image ne permet pas de distinguer sur les tétradrachmes, sont indiqués sur les bronzes avec plus de précision. On peut ainsi se rendre compte que l'himation retombe sur le bras

gauche ; on voit aussi la coiffure, qui prend parfois la forme d'une sorte de toque plate ou de turban, et la mèche qui se détache de la chevelure pour descendre sur la poitrine²⁵².

- 76 On remarquera que, sur les bronzes, les graveurs ont abaissé le bras droit, tandis que, sur les tétradrachmes, il est presque horizontal. Sans doute ont-ils voulu éviter une fâcheuse superposition qui aurait masqué une partie de l'autre bras²⁵³. La présence, sur certaines de ces monnaies, d'une table, posée devant l'image de Dionysos et surmontée d'un thymiatéron, indique bien le caractère cultuel de cette image et confirme l'emprunt à une œuvre du grand art²⁵⁴.
- 77 Les monnaies d'Athènes permettent de fixer très exactement les traits principaux d'une statue qui, comme on l'a fait observer, s'apparente étroitement au Zeus de Phidias²⁵⁵. Certains savants ont essayé de retrouver d'autres reproductions de cette œuvre célèbre sur des monnaies de Sybrita frappées vers 350²⁵⁶. Ces monnaies montrent Dionysos assis à gauche sur un siège à dossier recourbé ; le torse nu et les jambes drapées, il tient le canthare à la main droite et le thyrses à la main gauche. Mais, lorsque l'on observe l'attitude du dieu, légèrement penché en avant, la position du thyrses, ramené contre le bras gauche, la façon dont sont traitées la barbe et la chevelure, on est obligé de conclure que le Dionysos de Sybrita ne peut passer en aucune manière pour une copie de l'œuvre d'Alcamène. Ces observations s'appliquent aussi aux monnaies d'Héraclée du Pont²⁵⁷, à celles de Corinthe²⁵⁸ ou de Pagae²⁵⁹. Le Dionysos qui figure sur ces types monétaires ne peut être assimilé au Dionysos alcaménien dont les monnaies d'Athènes nous ont conservé l'exakte physionomie.
- 78 3° *Strongylion*. — Strongylion, dont la signature se ht sur une base de l'Acropole d'Athènes²⁶⁰, avait travaillé aussi pour Mégare, où il avait exécuté la statue en bronze d'Artémis Sôteira²⁶¹. Des monnaies de Mégare, dont les plus anciennes datent du II^e siècle avant J.-C., montrent la déesse courant à droite et tenant dans chaque main une torche (pl. XXVI, 4). Artémis est vêtue en chasseresse ; elle porte un chiton qui s'arrête aux genoux et elle est chaussée de hautes bottes²⁶². Il n'est pas douteux que ces monnaies ne reproduisent la statue de Strongylion, car des monnaies de Pagae, d'époque impériale, offrent une image d'Artémis absolument identique²⁶³. Or, nous savons par Pausanias qu'il existait à Pagae une réplique exacte de la statue de Mégare²⁶⁴. Ajoutons que, sur certaines monnaies de Pagae, la déesse est figurée sur une base (pl. XXVI, 5)²⁶⁵ ou dans un édicule en forme de temple (pl. XXVI, 6)²⁶⁶. Les graveurs de Pagae se sont donc inspirés d'une statue de culte et le témoignage de Pausanias se trouve entièrement confirmé par les documents numismatiques²⁶⁷.

NOTES

1. Sur les limites que l'on assigne à la période archaïque : W. DEONNA, *Dédale*, I, pp. 24-25.
2. Les Tyrannoctones de Critios et Nésiotès sont postérieurs à 480 (cf. ci-dessus, p. 239).

3. Comme nous l'avons déjà fait observer ci-dessus, p. 199, certains artistes ont été passés sous silence parce que les monnaies ne nous offrent aucune indication précise sur leur activité ; pour Callimaque, voir p. 9, n. 3 ; pour Crésilas, p. 199, n. 1.
4. Sur Calamis : J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 508 ss. ; H. BRUNN, *Qesch. d. griech. Künstler*, I, p. 125 ss. ; M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 397 s3. ; E. REISCH, *Kalamis, Oesterr. Jahresh.*, 9 (1906), p. 199 ss. ; F. STUDNICZKA, *Kalamis, Abhandl. d. sächs. Ges. d. Wiss., phil.-hist. Cl.*, 25, 4 (1907) ; LIPPOLD dans *PWRE*, X (1919), col. 1532 ss. ; BIEBER dans THIEME- BECKER, *Allgem. Lex. der bild. Künstler*, XIX (1926), p. 453 ss. ; G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 201 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, II, p. 45 ss.
5. L'Apollon Alexicacos de Calamis serait reproduit sur des tétra- drachmes athéniens du nouveau style (série ΔΙΟΦΑ — ΔΙΟΔΟ) et sur des monnaies de bronze : E. BEULÉ, *Les monnaies d'Athènes*, p. 271 ss. ; FURTWÄNGLER dans ROSCHER, *Lex.*, I, col. 456 ; B. PICK, *Jahrb.*, 13 (1898), p. 171. Mais Pausanias (I, 3, 3) ne nous donne aucune indication sur l'aspect de la statue et nous ne possédons aucune réplique de l'œuvre du grand sculpteur ; l'attribution à Calamis des Apollons du type dit « à l'omphalos » a suscité de longues controverses, sans résultats appréciables : Th. Schreiber, *AM*, 9 (1884), p. 239 ss. ; J. OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 161 ss. ; M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 404 ss. ; F. STUDNICZKA, *op. cit.*, p. 66 ss. ; W. AMELUNG, *Der Meister des Apollon auf dem Omphalos und seine Schule, Jahrb.*, 41 (1926), p. 247 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, II, p. 54 ss. ; V.-H. POULSEN verrait dans ce type d'Apollon une création de Myron : *Myron. Ein stilkritischer Versuch, Acta archaeologica*, 11 (1940), p. 1 ss.
6. Ci-dessus, p. 58.
7. Voir ci-dessus, p. 69.
8. *Arch. Zeit.*, 1849, col. 93, n° 26 (pl. IX, 12) ; IMHOOF-BLUMER, *Num. Zeitschr.*, 9 (1877), pp. 29-30, n°s 106 et 107 ; HEAD, *BMC, Central Greece*, p. 64, n° 51 (pl. X, 12) ; A. VEYRIES, *Les figures criophores*, Paris, 1884, pp. 13-14, nos 39 à 42 ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 115, n° 5 (pl. X, xi et xii) ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, III, 1, p. 453 (Mzt. V, 14, 15).
9. M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 399 (fig. 206) ; EITREM, *Hernies, PWRE*, VIII (1913), col. 766 ; F. STUDNICZKA, *op. cit.*, p. 72 ss. ; FIEHN, *Tanagra, PWRE*, IV A (1932), col. 2159 ; Ch. PICARD, *Manuel*, II, p. 50. Les objections de E. REISCH (*op. cit.*, pp. 231-232) contre l'identification de ce type monétaire sont liées à sa théorie d'un second Calamis.
10. Pausanias, IX, 22, 1 : Ἐς δὲ τοῦ Ἐρμοῦ τὰ ἱερὰ τοῦ τε Κριοφόρου καὶ δν Πρῶμαχον καλοῦσι, τοῦ μὲν ἐς τὴν ἐπίκλησιν λέγουσιν ὡς ὁ Ἐρμῆς σφισιν ἀποτρέψαι νόσον λοιμώδη περὶ τὸ τεῖχος κριὸν περιενεγκῶν, καὶ ἐπὶ τούτῳ Κάλαμις ἐποίησεν ἄγαλμα Ἐρμοῦ φέροντα κριὸν ἐπὶ τῶν ὤμων.
11. Pausanias, *ibidem*.
12. Pausanias, IX, 20, 4 : Ἐν δὲ τοῦ Διονύσου τῷ ναῶ θέας μὲν καὶ τὸ ἄγαλμα ἄξιον, λίθου τε δν Πάριου καὶ ἔργον Καλάμιδος, θαῦμα δὲ παρέχεται μείζον ἔτι ὁ Τρίτων. Sur les légendes rapportées par Pausanias, voir K. WERNICKE, *Der Triton von Tanagra, Jahrb.*, 2 (1887), p. 114 ss. Le Dionysos de Tanagra serait un Διόνυσος πελάγιος : E. MAAS, *Hermes*, 23 (1888), p. 76 ss.
13. IMHOOF-BLUMER, *Num. Zeitschr.*, 9 (1877), p. 33, n° 111 ; HEAD, *BMC, Central Greece*, p. 66, n° 60 (pl. X, 15) ; IMHOOF-GABDNER, *NCP*, p. 114, n° 3 (pl. X, VII et VIII) ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, III, 1, p. 448 (Mzt. V, 11).
14. Sur cette identification proposée par IMHOOF-BLUMER, voir E. CURTIUS, *Arch. Zeit.*, 41 (1883), col. 255 ss.
15. P. WOLTERS a montré que le Triton n'était pas une œuvre d'art, mais un objet de curiosité : *Arch. Zeit.*, 43 (1885), p. 263 ; cf. P. GUILLON, *Revue de philol.*, 62 (1936), p. 213, n. 1.
16. P. WOLTERS, *ibidem* ; cf. M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 399 (fig. 205) ; FIEHN, *op. cit.*, col. 2160 ; Ch. PICARD, *Manuel*, II, pp. 49-50.
17. E. REISCH, *op. cit.*, p. 229 ss. Sur Calamis, maître de Praxias (Pausanias, X, 19, 4), voir Ch. PICARD, *Manuel*, III, 1, p. 150 ss.

18. La théorie de REISCH, acceptée en partie par STUDNICZKA (*op. cit.*, p. 1 ss.), a été condamnée par Furtwängler (*Sitzungsber. d. Akad. v. München*, 1907, p. 160 ss.) et par J. SIX (*Jahrb.*, 30, 1915, p. 74 ss.) ; cf. LIPPOLD, *op. cit.*, col. 1535.
19. F. STUDNICZKA, *op. cit.*, p. 74 ss.
20. Un problème du même genre se pose pour l'Artémis Laphria de Ménaechmos et Soïdas (ci-dessus, p. 235).
21. Au droit, ancre (AR) : IMHOOF-BLUMER, *Oriech. Münzen*, p. 85, n° 155 (pl. VI, 19) ; B. PICK, *Thrakische Münzbilder, Jahrb.*, 13 (1898), p. 168, types a (pl. X, 26) et b (pl. X, 28) ; F. STUDNICZKA, *op. cit.*, pl. X, 2.
Même droit (AE) : B. PICK, *op. cit.*, p. 168, type c (pl. X, 27) ; F. STUDNICZKA, *op. cit.*, pl. X, 1.
22. Au droit, tête d'Apollon à droite (AE) : M.-P. LAMBROS, *BGH*, 2 (1878), p. 508 ss. (pl. XXIV, 2) ; J. OVERBECK, *KM, Apollon*, pp. 27-28 (Mzt. I, 28) ; B. PICK, *op. cit.*, p. 169, types a et b (pl. X, 29 et 30) ; F. STUDNICZKA, *op. cit.*, pl. X, 3 et 4. L'attribution de ces monnaies à Apollonie du Pont a été établie par A. LÖBBECKE, *Zeitschr. f. Num.*, 15 (1887), p. 38.
23. B. PICK, *op. cit.*, p. 169 : « man wird das auf der Münze nachgebildete Original spätestens um 450 anzusetzen haben ».
24. Strabon, VII, 6, 1 (319) : εἶτ' Ἀπολλωνία ἐν χιλίοις τριακοσίοις σταδίοις, ἄποικος Μιλησίων, τὸ πλέον τοῦ κτίσματος ἰδρυμένον ἔχουσα ἐν νησίῳ τινί, [δπου] ἱερὸν τοῦ Ἀπόλλωνος, ἐξ οὗ Μάρκος Αεὺκόλλος τὸν κολοσσὸν ἤρε καὶ ἀνέθηκεν ἐν τῷ Καπετωλίῳ τὸν τοῦ Ἀπόλλωνος, Καλαμίδος ἔργον. — Pline, *NH*, XXXIV, 39 : talis est in Capitolio Apollo, tralatus a M. LUCULLO ex Apollonia Ponti urbe, XXX cubitorum, D talentis factus. — D'après Appien (*Illyr.*, 30), la statue proviendrait de Callatis, mais le texte doit vraisemblablement être corrigé (voir l'apparat critique dans l'édition de L. Mendelssohn, I, p. 370, 1. 8).
25. PICK, *op. cit.*, p. 167 ss. ; E. REISCH, *Oesterr. Jahresh.*, 9 (1906), p. 222 ; F. STUDNICZKA, *op. cit.*, p. 69 ss. ; LIPPOLD, *Kalamis, PWRE*, X (1919), col. 1534. L'identification avait déjà été proposée par A. LÖBBECKE, *op. cit.*, p. 39.
26. Voir les textes cités ci-dessus, p. 248, n. 6.
27. E. REISCH fait remarquer que l'attitude de l'Hermès : « mehr einem Xoanon des sechsten Jahrhunderts als einem Kunstwerk aus dem zweiten Viertel des fünften Jahrhunderts zu entsprechen scheint » (*op. cit.*, p. 231).
28. Sur Pythagoras de Rhégion : J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 489 ss. ; H. LECHAT, *Pythagoras de Rhégion, Annales de l'Université de Lyon*, 1905 ; G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 199 ss. ; BIEBER dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, XXVII (1933), p. 481 ss. ; Ch. PICARD, *Manuel*, II, p. 111 ss.
29. Pline, *NH*, XXXIV, 59 : « item Apollinem (fecit) serpentemque ejus sagittis configi » ; pour la légende, voir *Hymne homérique à Apollon*, v. 300 ss.
30. POOLE, *BMC, Italy*, p. 353, n° 85 ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, I, n° 725 ; *Coll. Jameson*, I, n° 429 ; cf. J. BAYET, *Les origines de l'Hercule romain*, Paris, 1926, p. 17 (pl. I, 4) ; K. REGLING, *AMK*, n° 517.
31. Les différentes opinions émises à ce sujet sont résumées par H. LECHAT, *op. cit.*, p. 27, n. 1 ; cf. L. de Ronchaud, *Apollo, DA*, I, 1, p. 319 ; WERNICKE, *Apollon, PWRE*, II (1896), col. 95-96. L'identification avait été proposée par RAOUL-ROCHETTE, *Mémoires de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 15 (1842), p. 265.
32. H. LECHAT, *op. cit.*, p. 28 ; cf. CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 114, n. 8.
33. C'est l'opinion de J. OVERBECK, *KM, Apollon*, pp. 83-85, 379-381 ; *Gesch. d. griech. Plastik* (4^e éd.), I (1893), p. 299, n. 207. Voir aussi, tout récemment, L. CURTIUS, *Jahrb.*, 59-60 (1944-45), p. 41.
34. CH. PICARD est donc trop affirmatif quand il dit : « Pythagoras avait fait aussi pour Crotona un Apollon archer tuant Python » (*Manuel*, II, 1, p. 114).
35. Le trépied apparaît, sur les monnaies de Crotona, dès le début du monnayage : POOLE, *BMC, Italy*, p. 342, n° 1 ; E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 2143.

36. Pour des exemples de compositions savamment équilibrées sur des monnaies de Grande-Grèce et de Sicile, voir K. REGLING, *AMK*, n° 554, 564, 570, etc.
37. K. REGLING, *op. cit.*, p. 62.
38. Sur Myron, voir la bibliographie établie par P.-E. ARIAS, *Mirone (Quaderni per lo Studio dell' Archeologia*, 2, 1940), pp. 5 à 8 ; pour les indications essentielles sur l'artiste et sur son œuvre : G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 205 ss. ; M. BIEBER dans Thieme-Becker, *op. cit.*, XXV (1931), p. 310 ss. ; G. LIPPOLD dans *PWRE*, XVI (1933), col. 1124 ss. ; Ch. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 223 ss.
39. Pline, XXXIV, 57 : « Herculem (fecit) qui est apud circum maximum in aede Pompei Magni. »
40. « Wohl von Pompeius aus dem Osten mitgebracht » (G. LIPPOLD, *op. cit.*, col. 1125).
41. J.-P. SIX, *Eine Oruppe des Myron ?*, *Zeitschr. f. Num.*, 14 (1887), p. 142 ss. ; cf. S. MIRONE, *Mirone d'Eleutere*, Catane, 1921, pp. 16-18. Sur la date des monnaies de Mallos, voir IMHOOF-BLUMER, *Annuaire de num.*, 1883, p. 108.
42. Pour les exemplaires de la monnaie de Mallos, voir notre article dans *L'Antiquité classique*, 12 (1943), p. 58, n. 1.
43. Pour les diverses variantes de la lutte d'Héraclès et du lion, voir L. LACROIX, *op. cit.*, p. 61 ss.
44. L. LACROIX, *op. cit.*, p. 75.
45. L'Héraclès du groupe de Samos (Strabon, XIV, 1, 14, 637) ne nous est pas mieux connu ; les monnaies où l'on a proposé de reconnaître l'image de cette statue (P. Gardner, *Num. Chron.*, 1882, p. 284 ; H. BULLE, dans *Festschrift P. Arndt*, Munich, 1925, pp. 80-81, fig. 19) ne nous offrent qu'un type banal du héros.
46. Le groupe d'Athéna et Marsyas a été maintes fois étudié ; on trouvera une liste des principaux travaux dans P.-E. ARIAS, *op. cit.*, pp. 6-7. Pour la bibliographie ancienne, voir Svoronos, *Τὸ ἐν Ἀθήναις Ἐθνικὸν Μουσεῖον*, Athènes, 1903, p. 137, n. 2. Pour les principales répliques et reproductions, voir G.-M. RICHTER, *op. cit.*, fig. 584-593 ; P.-E. ARIAS, *op. cit.*, pp. 18-19 (pl. V-IX).
47. Pausanias, I, 24, I. L'auteur du groupe n'est pas cité, mais Pline (NH, XXXIV, 57) mentionne une oeuvre de Myron que l'on doit vraisemblablement identifier avec le groupe de l'Acropole. Sur l'interprétation du texte de Pausanias : H. BULLE, *Eine neue Ergänzung der myronischen Athena zu Frankfurt a. M.*, *Jahrb.*, 27 (1912), pp. 197-198 ; sur l'emplacement : W. JUDEICH, *Topographie von Athen* (2^e éd., Munich, 1931), p. 240 ; G.-P. STEVENS, *Hesperia*, 5 (1936), p. 483.
48. RAOUL-ROCHETTE, *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 15 (1842), p. 273 ss. ; E. BEULÉ, *Les monnaies d'Athènes*, pp. 392-393 ; L. VON SYBEL, *Athena u. Marsyas, Bronzemünze d. Berl. Mus.*, Marburg, 1879 ; IMHOOF-GARDNER, *NGP*, p. 132 (pl. Z, XX et XXI) ; SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), p. 125, n° 137, 138 (pl. I, 44) ; *Τὸ ἐν Ἀθήναις Ἐθνικὸν Μουσεῖον*, p. 139 (fig. 95 à 99) ; *Les monnaies d'Athènes*, pl. 89, 26 à 34. Les types monétaires présentent entre eux des variantes qui ont été analysées par B. SAUER, *Die Marsyasgruppe des Myron, Jahrb.*, 23 (1908), p. 126 ss. (fig. 1) ; ces variantes ne nous obligent pas à supposer que les graveurs ont eu sous les yeux des modèles différents : H. BULLE, *op. cit.*, p. 188 (fig. 17 et 18).
49. Ancienne coll. Finlay (Athènes, Musée national) : SVORONOS, *τὸ ἐν Ἀθήναις Ἐθνικὸν Μουσεῖον*, p. 137 ss. (pl. XXVI) ; S. PAPASPYRIDIS, *Guide du Musée national d'Athènes*, Athènes, [1927], p. 48, n° 127 ; P.-E. ARIAS, *op. cit.*, p. 19 (pl. VI, 22). Sur le vase Finlay, comme sur certaines monnaies (SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 89, 33 et 34), la scène est inversée : Marsyas est à gauche (le bras gauche levé), Athéna à droite.
50. Oenochoé de Vari (Berlin) : M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 466 (fig. 241) ; CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 232 (fig. 105) ; P.-E. ARIAS, *op. cit.*, p. 19 (pl. VI, 21).
51. Le Marsyas du Latran a été identifié en 1858 par H. BRUNN (*Il Marsia di Mirone, Annali dell' Istituto*, 1858, p. 374 ss. = *Kleine Schriften*, II, p. 308 ss.) ; pour d'autres répliques (tête Barracco, statuette du British Muséum) : Ch. PICARD, *Manuel*, II, p. 234. Sur les copies de l'Athéna : B. SAUER, *op. cit.*, pp. 131-132 ; Ch. Picard, *ibidem*. Le groupe a été reconstitué à Munich : J. SIEVEKING, *Arch.*

Anz., 1908, col. 341-343 (avec pl.) ; sur la restauration de l'Athéna de Francfort : H. BULLE, *op. cit.*, p. 175 ss.

52. Bibliographie dans R. BIANCHI-BANDINELLI, *Policleto (Quaderni per lo Studio dell'Archeologia*, 1, 1938), pp. 5-7 ; pour les indications essentielles : G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 244 ss. ; BIEBER dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, XXVII (1933), p. 225 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, II, p. 257 ss. Le Zeus Meilichios d'Argos devrait être rapporté à Polyclète le jeune : Ch. Picard, *Manuel*, III, 1, p. 316 (l'identification de la statue avec le type d'une monnaie d'Argos reste problématique).

53. Pausanias, II, 17, 4 : τὸ δὲ ἀγάλμα της “Ἡρας ἐπὶ θρόνου κάθηται μεγέθει μέγα, χρυσοῦ μὲν καὶ ἐλέφαντος, Πολυκλείτου δὲ ἔργον ἔπεστι δὲ οἱ στέφανος Χάριτας ἔχων καὶ “Ἤρας ἐπειρασμένης, καὶ τῶν χειρῶν τη μὲν καρπὸν φέρει ροιάς, τη δε σκήπτρον... κόκκυγα δὲ ἐπὶ τῷ σκήπτρῳ καθήσθαι φασι. Sur la Héra de Polyclète, voir J. OVERBECK, *Schriftqu.*, nos 932 à 939 ; *KM, Hera*, p. 41 ss. ; M. COLLIGNON, *SG*, I, pp. 510- 511 ; Ch. WALDSTEIN, *The Argive Hera of Polycleitus, JHS*, 21 (1901), p. 30 ss. ; *The Argive Heraeum*, I (Boston-New York, 1902), p. 22 ss. ; Ch. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 296 ss.

54. A. LAMBROPOULOS, *Zeitschr. f. Num.*, 19 (1895), pp. 230-231 ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, col. 455 ss., 731 ss. ; pour la date, voir aussi P. GARDNER, *History of Ancient Coinage*, p. 383. Sur les rapports qui unissent les monnaies à l'œuvre de Polyclète, voir FURTWÄNGLER, *Meisterwerke*, p. 413 ; P. GARDNER, *Types*, pp. 137-138 (avec de prudentes réserves). Une tête du British Museum a été rapprochée des monnaies d'Elis et d'Argos et considérée comme une copie de la Héra chrysiléphantine : CH. WALDSTEIN, *JHS*, 21 (1901), p. 39 ss. (cf. Ch. Picard, *Manuel*, II, 1, p. 298).

55. La chronologie des monnaies d'Elis (appellation qu'il convient, nous semble-t-il, de maintenir, puisque c'est Elis qui exerçait le droit de frapper monnaie) a été établie par Ch.-T. SELTMAN, *The Temple Coins of Olympia*, Cambridge, 1921 (= *Nomisma*, VIII, IX et XI). J. Jongkees a montré que, malgré les critiques de H. SCHRADER (*Εφημ. αρχ.*, 1937, p. 208 ss.), le classement proposé par SELTMAN devait être maintenu. Il a cependant apporté quelques modifications au classement des monnaies à la tête de Héra : *Zur Chronologie der Münzen von Olympia, Jahrb.*, 54 (1939), p. 219 ss. Dans son article, J. JONGKEES, reprenant une hypothèse émise par P. GARDNER (*Num. Chron.*, 1879, p. 244), propose de reconnaître dans les initiales ΠΟ, qui figurent au revers de plusieurs monnaies à la tête de Héra (SELTMAN, nos 290 à 293, pl. X, θη et θθ), une signature d'artiste et d'identifier ce graveur avec Polyclète le jeune ; de même, les initiales ΔΑ, sur les monnaies à la tête de Zeus, représenteraient la signature de Daedalos de Sicyone : *Jahrb.*, 1939, p. 225 ss. (cf. ci-dessous, p. 262). Ces rapprochements ingénieux restent malheureusement fort problématiques, ainsi que J. Jongkees le reconnaît lui-même (p. 228) ; aussi préférons-nous nous en tenir à la prudente réserve de SELTMAN qui se borne à signaler l'hypothèse de P. GARDNER et ajoute : « More one cannot say. For 770 is a common set of initials, and the identification of artists with similar initials is a very speculative business » (*Coins of Olympia*, p. 90). Sur cette question, voir aussi Ch. Picard, *Manuel*, III, 1, p. 277 ss.

56. CH.-T. SELTMAN, *Coins of Olympia*, p. 75 ss. (cf. *Greek Coins*, pp. 163-164). Ces monnaies portent au revers les types suivants :

1. Foudre : SELTMAN, *op. cit.*, n^{os} 242 à 289 (pl. IX, EA à X, EO) ; E. Babelon, *Traité*, II, 3, n^{os} 1105 à 1114 (pl. CCXXXII, 7 à 18).

2. Aigle : SELTMAN, *op. cit.*, n^{os} 290 à 364 (pl. X, EP à XII, FK) ; E. Babelon, *op. cit.*, n^{os} 1091, 1092, 1098 à 1104 (pl. CCXXXI, 14, 15, 21, 22 ; pl. CCXXXII, 1 à 6).

57. CH.-T. SELTMAN, *Coins of Olympia*, pp. 86-87 ; *Greek Coins*, p. 168. Ces monnaies ont au revers les types suivants :

1. Deux dauphins séparés par un symbole varié (statères) : E. BABELON, *op. cit.*, n^{os} 616 à 624 (pl. CCXV, 11 à 17).

2. Diomède enlevant le Palladium (drachmes) : E. BABELON, *op. cit.*, n^{os} 625 à 627 (pl. CCXV, 18 à 20 ; cf. ci-dessus, p. 113).

3. Palladium (trihémioboles et bronzes) : E. BABELON, *op. cit.*, n^{os} 628, 629, 632 (pl. CCXV, 21, 22, 26 et 27 ; cf. ci-dessus, p. 115).
4. Clef de l'Héraion (tritartémorion) : E. BABELON, *op. cit.*, n^{os} 630, 631 (pl. CCXV, 23 à 25).
58. Monnaies de Knossos (SVORONOS, *Num. de la Crète ancienne*, pp. 73-74, n^{os} 67 à 72, pl. VI, 6, 7 ; E. BABELON, *op. cit.*, n^{os} 1547 à 1549, pl. CCL, 13 à 15) et de Tyllissos (SVORONOS, *op. cit.*, pp. 329-330, n^{os} 1 à 11, pl. XXX, 29 à 32, XXXI, 1 à 7 ; E. BABELON, *op. cit.*, n^{os} 1557 à 1565, pl. CCLI, 1 à 9). Sur les rapports de ces deux villes avec Argos, voir W. VOLLGRAFF, *BCH*, 34 (1910), p. 334 : « Knossos et Tyllissos étaient des colonies argiennes ou, pour parler plus clairement (car Knossos au moins était plus ancienne qu'Argos même), les Doriens établis à Knossos et à Tyllissos étaient originaires de l'Argolide et n'avaient jamais cessé de considérer Argos comme leur métropole. »
59. HEAD, *BMC, Central Greece*, p. 58, n^{os} 1 et 2 (pl. IX, 3, 4) ; E. Babelon, *Traité*, II, 3, nos 330 et 331 (pl. CCIII, 28 à 30) ; *Dan. Nation. Mus., Aetolia-Euboea*, pl. 5, n^{os} 212 à 214. J. DE FOVILLE croyait reconnaître sur ces monnaies des copies de deux statues de Héra mentionnées par Pausanias (IX, 2, 7) et attribuées, l'une à Praxitèle, l'autre à Callimaque : *Revue num.*, 1906, p. 253 ss.
60. Tête de Héra Lacinia de face sur les monnaies de Croton, Pandosia, Posidonia, Fensernia, Thurii, Hyria, P. GARDNER, *Types*, p. 150 (pl. V, 42, 43) ; W. GIESECKE, *Italia numismatica*, Leipzig, 1928, p. 56 (pl. 9, fig. 4, 5, 7 à 11). Ce type apparaîtrait, déjà avant 400, sur les monnaies de Croton et de Pandosia : W. GIESECKE, *l. c.*
61. POOLE, *BMC, Sicily*, p. 83, n^o 1 ; P. GARDNER, *Types*, p. 150 (pl. VI, 39) ; W. GIESECKE, *op. cit.*, pl. 9, fig. 15. Même tête de Héra sur un bronze de Panorme : *Dan. Nation. Mus., Sicily*, pl. 11, n^o 518.
62. Tête coiffée d'une couronne tourelée et ornée de palmettes : monnaies d'Amisos (BABELON-REINACH, *Recueil général*, 2^e éd., p. 54, n^o 1 ss ; E. BABELON, *Traité*, II, 2, n^o 2953 ss, p. CLXXXV), de Cromna (BABELON-REINACH, *op. cit.*, p. 183*, n^o 1 ss., pl. XXI ; E. BABELON, *op. cit.*, n^o 2939 ss., pl. CLXXXIV), d'Héraclée (BABELON-REINACH, *op. cit.*, p. 347, n^o 16 ss., pl. LV ; B. BABELON, *op. cit.*, n^o 2907 ss., pl. CLXXXII et CLXXXIII). IMHOOF-BLUMER reconnaît sur ces monnaies la tête de Héra, et non celle de Tyché : *JIAN*, 1 (1898), p. 21. On en rapprochera la tête d'Aphrodite sur les monnaies de Tarse (E. BABELON, *op. cit.*, n^{os} 1378, 1379, pl. CXXXVII, 6 et 7) et sur celles de Paphos (P. GARDNER, *Types*, p. 173, pl. X, 47 ; E. BABELON, *op. cit.*, n^o 1317 ss., pl. CXXXV).
63. K. REGLING écarte catégoriquement tout rapport entre la statue de Polyclète et la tête de Héra sur les monnaies d'Argos et d'Elis : AMK, p. 89.
64. Cf. ci-dessus, p. 254, n. 2.
65. Voir, pour ces hypothèses, P. GARDNER, *Types*, p. 138 ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, col. 463 ; CH. WALDSTEIN, *JHS*, 21 (1901), p. 40 ss. ; *The Argive Heraeum*, I, p. 22.
66. Tantôt les cheveux pendent en boucles le long du visage, tantôt ils forment un épais bandeau autour de la figure ; pour l'arrangement de la chevelure, ainsi que pour la décoration de la couronne, comparer, par exemple, les deux monnaies reproduites par K. REGLING, AMK, nos 666 et 667 (ici, pl. XXI, 5 et 7).
67. Antonin le Pieux, L. Veras, Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla : J. OVERBECK, *KM, Hera*, p. 44 ss. (Mzt. III, 2) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 34, n^o 6 (pl. I, XII, XIII) ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, I, 2, p. 566 (pl. XVI, 18) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 149 ss., nos 155, 156 (pl. XXVIII, 16), 159, 164, 172 (pl. XXVIII, 24) ; M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 511 (fig. 262) ; CH. WALDSTEIN, *JHS*, 21 (1901), p. 34 (pl. III, 8, 10) ; *The Argive Heraeum*, I, p. 22.
68. Bien visible sur une monnaie de Copenhague : *Dan. Nation. Mus., Argolis-Aegean Islands*, pl. 2, 98 (Septime Sévère).
69. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. I, XII et XV (Antonin le Pieux). CH. WALDSTEIN pensait que les Charites et les Heures surmontaient la coiffure ; il expliquait ainsi la couronne tourelée des monnaies impériales : *JHS*, 21 (1901), p. 41 ; *The Argive Heraeum*, I, p. 22. L'expression de Pausanias

(ἐπιγραφασμένως) désigne, nous semble-t-il, des reliefs qui se détachaient sur le cercle même de la couronne. Pour la tête de Héra (?) tourelée sur les monnaies de Bithynie et du Pont, voir ci-dessus, p. 256, n. 5.

70. Pausanias, II, 17, 5, 6. J. OVERBECK, *KM, Hera*, l. c. (Mzt. III, 1) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP, l. c.* (pl. I, xv) ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLUMNER, I, 2, p. 567 (pl. XVI, 20) ; M. COLLIGNON, *SG, I*, p. 511 (fig. 265) ; CH. WALDSTEIN, *JHS*, 21 (1901), p. 34 (pl. III, 9) ; *The Argive Heraeum*, I, pp. 23-24 ; CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 298 (fig. 128). Le paon est parfois représenté seul : IMHOOF-GARDNER, *NCP, l. c.* (pl. I, xvi) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 149, n° 154 (pl. XXVIII, 15). Les traditions antiques relatives à Naucydès sont fort confuses et se rapportent peut-être à deux artistes différents : CH. PICARD, *Manuel*, III, 1, p. 261 ss.

71. Sur Phidias, on trouvera les indications essentielles dans J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 618 ss. ; M. COLLIGNON, *SG, I*, p. 517 ss. ; H. LECHAT, *Phidias et la sculpture grecque au V^e siècle*, nouv. éd., Paris, 1924 ; H. SCRADER, *Phidias*, Francfort-sur-le-Mein, 1924 (vise à réduire le rôle de Phidias au profit d'autres artistes) ; G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 213 ss. ; BIEBER dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, XXVI (1932), p. 541 ss. ; LIPPOLD dans *PWRE*, XIX (1938), col. 1919 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 308 ss. ; V.-H. POULSEN, *Phidias und sein Kreis, From the Coll. of the Ny Carlsberg Glyptothek*, III (1942), p. 33 ss. A cette liste, on peut encore ajouter des études toutes récentes dont il ne m'a guère été possible de tirer parti : E. LANGLOTZ, *Phidiasprobleme*, Francfort, 1947 ; E. BUSCHOR, *Phidias der Mensch*, Munich, 1948.

72. Ci-dessus, p. 129, n. 4.

73. Pausanias, V, 11,1 : Καθέζεται μὲν δὴ ὁ θεὸς ἐν θρόνῳ χρυσοῦ πεποιημένος καὶ ἐλέφαντος· στέφανος δὲ ἐπίκειται οἱ τῆ κεφαλῆ μειμημένος ἐλαίας κλώνας. ἐν μὲν δὴ τῆ δεξιᾷ φέρει Νίκην ἐξ ἐλέφαντος καὶ αὐτὴν καὶ χρυσοῦ, ταινίαν τε ἔχονρὸ ἠόεω ὕλην ἠὲ ἀνιόξαν καὶ ἐπὶ τῆ κεφαλῆ στέφανον τῆ δὲ ἀριστερᾷ τοῦ θεοῦ χειρὶ ἔνεστι σκήπτρον μέταλλοις τοῖς πάσι διηνησμένον. ὁ δὲ δρῆνις ὁ ἐπὶ τῷ σκήπτρῳ καθημένος ἐστὶν ὁ ἄετός. Sur le Zeus d'Olympie, voir J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 692 ss. ; M. COLLIGNON, *SG, I*, p. 525 ss. ; J.-G. FRAZER, *Pausanias's Description of Greece*, III, p. 530 ss. ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLUMNER, II, 1, p. 339 ss. ; G.-M. RICHTER, *op. cit.*, p. 218 ss. ; LIPPOLD, *op. cit.*, col. 1920 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 346 ss. ; A.-B. COOK, *Zeus*, III, 1, p. 954 ss.

74. CH.-T. SELTMAN, *The Temple Coins of Olympia*, Cambridge, 1921, nos 98 et 99 (pl. III, AZ) ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, nos 1049 et 1050 (pl. CCXXIX, 11 et 12). Le revers de ces pièces porte un aigle volant à gauche (SELTMAN, n° 98 ; BABELON, n° 1049) ou une Niké assise à gauche (SELTMAN, n° 99 ; BABELON, n° 1050).

75. CH.-T. SELTMAN, *op. cit.*, n°s 100 à 102 (pl. III, BA) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 1048 (pl. CCXXIX, 10). Au revers, aigle volant à gauche (SELTMAN, nos 100 et 101 ; BABELON, n° 1048) ou Niké courant à gauche (SELTMAN, n° 102).

76. Une liste des partisans de cette théorie a été dressée par CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 351, n. 3 ; Miss G.-M.-A. RICHTER a défendu ce point de vue en s'appuyant sur des arguments de valeur assez inégale (*Sculpture and Sculptors*, p. 220 ss.) ; les documents numismatiques, en particulier, ne peuvent rien nous apprendre ni sur la date du Zeus d'Olympie ni sur celle de la Parthénos.

77. A.-B. COOK croit que les statères du type A sont antérieurs à la statue et ont pu jouer un rôle dans la conception de l'œuvre ; au contraire, les statères du type B seraient postérieurs à la statue et trahiraient son influence : *Zeus*, II, 1, p. 757 ss. L'hypothèse d'une statue de culte, antérieure au Zeus de Phidias et dont le type serait conservé par les monnaies, a été soutenue par Miss RICHTER (*l. c.*) et combattue avec raison par CH. PICARD, *op. cit.*, p. 354, n. 2.

78. C'est la thèse défendue par CH. PICARD, qui place l'exécution de la statue approximativement entre 453 et 446 : *Manuel*, II, p. 351 ss. (pour les partisans de l'antériorité du Zeus, voir p. 351, n. 3).

79. Ces monnaies, frappées à partir de 490, offrent de nombreuses variantes ; voir, en particulier, IMHOOF-BLUMER, *Zeitschr. f. Num.*, 3 (1876), p. 290 ss. (pl. VII et VIII) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 169 ss. (pl. XXXI, XXXII) ; E. BABELON, *Traité*, II, 1, n° 1224 ss. (pl. XXXVIII, 8 ss.) ; A.-B. COOK, *Zeus*, I, pp. 68-69 (fig. 39 ss.).
80. CH.-T. SELTMAN, *op. cit.*, p. 35 : « The Zeus on n° 99 (pl. III, AZ) is more or less of a close copy of the figures on the Arcadian coins. He holds sceptre and thunderbolt just as they do. » Sur les rapports avec les monnaies de la ligue arcadienne, voir aussi A.-B. COOK, *Zeus*, II, 1, p. 757.
81. P. 255.
82. CH.-T. SELTMAN, *op. cit.*, nos 145 à 147, 175 ss. ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, n°s 1078, 1118 à 1119 a, 1146 ss.
83. Statères portant au revers les initiales ΔA : CH.-T. SELTMAN, *op. cit.*, n° 145 (pl. V, BQ) ; E. BABELON, *op. cit.*, n° 1078 (pl. CCXXX, 19, 20). Sur la signature ΔA : CH.-T. SELTMAN, *op. cit.*, pp. 52-53 ; l'hypothèse de P. GARDNER, qui avait proposé d'identifier le graveur ΔA avec le sculpteur Daedalos de Sicyone (*Num. Chron.*, 1879, p. 243), a été reprise par J. JONGKEES, *Zur Chronologie der Münzen von Olympia, Jahrb.*, 54 (1939), p. 225 ss. (cf. ci-dessus, p. 254, n. 4).
84. J. OVERBECK se refusait déjà à admettre aucun rapport direct entre ces types monétaires et la statue de Phidias : *KM, Zeus*, p. 97, p. 106 ; de même K. REGLING, *AMK*, p. 89 ; H.-A. CAHN, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos*, Bâle, 1944, p. 8.
85. J. OVERBECK, *KM, Zeus*, p. 34 ss. (pl. I, 34 et II, 4) ; J. FRIEDLÄNDER, *Arch. Zeit.*, 1876, p. 34 ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 71 (pl. P, XX-XXIII) ; WERNICKE, *Arch. Anz.*, 1898, p. 177 ss. ; R. WEIL, *Zeitschr. f. Num.*, 29 (1912), p. 363 ss. (pl. X) ; H. SCHRADER, *Jahrb.*, 56 (1941), p. 5 ss. ; A.-B. COOK, *Zeus*, III, 1, p. 959 (pl. LXIX). Sur certains de ces témoignages, voir maintenant CH. SELTMAN, *Hesperia*, 1948, p. 71 ss.
86. IMHOOF-GARDNER, *l. c.* (pl. P, XX) ; R. WEIL, *op. cit.*, p. 365 ss. (pl. X, 3, 3 a, 6) ; H. SCHRADER, *op. cit.*, fig. 4 et 5 (agrandies.).
87. IMHOOF-GARDNER, *l. c.* (pl. P, XXI) ; M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 528 ; R. WEIL, *op. cit.*, p. 366 (pl. X, 5) ; H. SCHRADER, *op. cit.*, fig. 3 (agrandies.) ; A.-B. COOK, *Zeus*, III, 1, pl. LXIX, 4 (agrandiss.).
88. J. FRIEDLÄNDER, *Monatsber. d. Preuss. Ak. d. Wiss.*, 1874, p. 500 ; H.-G. EVELYN-WHITE, *JHS*, 28 (1908), p. 51 (fig. 2) ; R. WEIL, *op. cit.*, p. 370 (pl. X, 4, 4 a) ; A.-B. COOK, *Zeus*, III, 1, pl. LXIX, 3 (agrandies.).
89. IMHOOF-GARDNER, *l. c.* ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 76, n° 160 (pl. XVI, 6 ; Géta) ; R. WEIL, *op. cit.*, p. 365 ss. (pl. X, 7 à 10).
90. Sur ces représentations de Zeus, voir R. WEIL, *op. cit.*, p. 365 ss. (2^e groupe).
91. J. OVERBECK, *l. c.* (pl. II, 4) ; IMHOOF-GARDNER, *l. c.* (pl. P, XX) ; R. WEIL, *op. cit.*, p. 367 ss. (pl. X, 3) ; H. SCHRADER, *op. cit.*, fig. 5 (agrandiss.). Voir aussi P. GARDNER, *Types*, p. 146 (pl. XV. 19) ; CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 359 (fig. 152) ; A.-B. COOK, *Zeus*, III, 1, pl. LXIX, 2 (agrandiss.), etc.
92. Un exemplaire de Berlin offre une image de Zeus analogue à celle de la monnaie de Florence : R. WEIL, *op. cit.*, p. 368 (pl. X, 3 a).
93. Pour les monnaies d'époque hellénistique voir, par exemple, le Zeus nicéphore des monnaies des Séleucides : L. LACROIX, *Copies de statues sur les monnaies des Séleucides* (à paraître dans *BCH*, 1949).
94. Sur ces variantes, voir H. SCHRADER, *op. cit.*, p. 8 ss.
95. R. WEIL, *op. cit.*, p. 370 ss. Le vêtement qui recouvre le bras est indiqué sur le dessin au trait de la monnaie de Berlin publié par J. FRIEDLANDER (*l. c.*), mais les photographies de cette même monnaie (même l'agrandissement publié par EVELYN-WHITE, *l. c.*) ne fournissent à cet égard aucune indication précise.
96. Cf. H. SCHRADER, *op. cit.*, p. 9.
97. IMHOOF-GARDNER, *l. c.* (pl. P, XXII, XXIII) ; R. WEIL, *op. cit.*, p. 378 ss.

98. J. OVERBECK, *l. c.* (pl. I, 34) ; IMHOOF-GARDNER, *l. c.* (pl. P, XXII) ; souvent reproduit : P. GARDNER, *Types*, p. 146 (pl. XV, 18) ; M. COLLIGNON, *S G*, I, p. 532 (fig. 270) ; CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 359 (fig. 152) ; A.-B. COOK, *Zeus*, III, 1, pl. LXIX, 1 a et 1 b (agrandiss.) ; etc.
99. J. LIEGLE, *Bericht über den VI. Kongress für Archaeologie, 1939* (Berlin, 1940), p. 653 ss. (pl. 76). Un troisième exemplaire (Leake Coll., Cambridge) est publié par CH. SELTMAN dans *Hesperia*, 1948, p. 74 (pl. 28, 1). L'intéressant article de CH. SELTMAN me parvient pendant la correction des épreuves ; il contient diverses considérations sur ces monnaies et sur leur date.
100. Ci-dessus, p. 259, n. 3.
101. Sur les tentatives faites jusqu'à présent pour identifier des répliques de la statue d'Olympie : F. MATZ, *Zeuskopf in Villa Borghese, Jahrb.*, 46 (1931), p. 1 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 363 ss.
102. Pausanias, I, 40, 4 : ἔς τὸ τοῦ Διὸς τέμενος ἔσελθοῦσι καλούμενον Ὀλυμπιεῖον ναὸς ἔστι θεᾶς Ἄξιος... τῷ δὲ ἀγάλματι τοῦ Διὸς πρόσωπον ἑλέφαντος καὶ χρυσοῦ, τὰ δὲ λοιπὰ πηλοῦ τέ ἐστι καὶ γύψου, ποιῆσαι δε αὐτό Θεόκοσμον λέγουσιν ἐπιχώριον, συνεργάσασθαι δέ οἱ Φειδίαν. Sur Théocosmos, voir CH. PICARD, *Manuel*, II, 2, pp. 545-546, III, 1, p. 158 ; G. LIPPOLD, *Theokosmos, PWRE*, V A (1934), col. 1999-2000 ; BIEBER dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, XXXIII (1939), p. 1.
103. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 4 (pl. A, III) ; HEAD, *BMC, Attica*, p. 122, n » 46 (pl. XXII, 1).
104. Sur les monnaies d'Elis, voir ci-dessus, p. 264.
105. Zeus nicéphore ou aétophore : OVERBECK, *KM, Zeus*, p. 63 (fig. 10) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 137 (pl. BB, IV) ; HEAD, *BMC, Attica*, p. 104, n° 754 (pl. XVIII, 4) ; SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), p. 130, n » 185 (pl. I, 54), 186 (pl. II, 1) ; *Les monnaies d'Athènes*, pl. 92, 1 à 4. SVORONOS voyait dans le Zeus aétophore la reproduction du Zeus du fronton oriental du Parthénon : *JIAN*, 14 (1912), p. 273 (pl. XVI, 1, 2). C'est Hadrien qui fit achever l'Olympieion et y érigea une statue colossale de Zeus Olympien : P. GRAINDOR, *Athènes sous Hadrien*, Le Caire, 1934, p. 261 (fig. 18) ; sur la date de la consécration (131-132), voir pp. 40 et 49.
106. La bibliographie de la Parthénos est considérable. Pour les textes anciens, voir J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 645 ss. ; JAHN-MICHAELIS, *Arx Athenarum* (3^e éd., Bonn, 1901), p. 56 ss. Pour des exposés d'ensemble : K. LANGE, *Die Athena Parthénos, AM*, 6 (1881), p. 56 ss. ; TH. SCHREIBER, *Athena Parthénos, Abhandl. d. Sachs. Ges. d. Wiss.*, 8 (1883), p. 545 ss. (pl. I-IV) ; *Neue Parthenosstudien, Arch. Zeit.*, 41 (1883), col. 193 ss., 276 ss. ; M. COLLIGNON, *SG*, I, p. 536 ss. ; Ch.-A. VANNOY, *Studies on the Athena Parthénos of Pheidias, Univers. of Iowa, Humanistic Studies*, I, 5 (1917) ; H. SCHRADER, *Phidias*, p. 36 ss. ; G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 215 ss. (fig. 597 à 605) ; K. LEHMANN-HARTLEBEN, *Jahrb.*, 47 (1932), p. 12 ss. ; LIPPOLD, *Pheidias, PWRE*, XIX (1938), col. 1925 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 374 ss.
107. La liste la plus complète de ces copies a été dressée par D.-M. ROBINSON, *AJA*, 15 (1911), p. 482 ss. ; d'autres documents ont été signalés depuis : W. DEONNA, *REA*, 21 (1919), p. 20 ss. (pl. I) ; TH.-L. SHEAR, *AJA*, 1924, p. 117 ss. (pl. II-IV) ; H. SCHRADER, *Arch. Anz.*, 1932, col. 89 ss.
108. Sur les types d'Athéna où l'on peut reconnaître l'influence de l'art de Phidias : W. LERMANN, *Athenatypen auf griech. Münzen*, Munich, 1900, p. 58 ss.
109. Pausanias, I, 24, 7 : τὸ δε ἀγάλμα της Ἀθηνᾶς ορθόν ἐστίν ἐν χιτῶνι ποδήρει, καὶ οἱ κατὰ τὸ στέρνον ἢ κεφαλῇ Μεδουσης ἑλέφαντός ἐστίν ἐμπέποιμημένη, καὶ Νίκην τε δσον τεσσάρων πηχῶν, ἐν δὲ τῇ (ἐτέρῳ) χειρὶ δόρυ ἔχει, καὶ οἱ πρὸς τοῖς ποσὶν ἄσπίς τε κείται, καὶ πλησίον τοῦ δόρατος δρᾶκων ἐστίν εἴη δ' ἄν Ἐριχθόνιος οὔτος ὁ δρᾶκων.
110. Pausanias, I, 24, 5 : μέσω μὲν οὖν ἐπίκειται οἱ τῷ κράνει Σφιγγος εἰκῶν... καθ' ἑκάτερον δὲ τοῦ κράνου γρυπῆς εἰσιν ἐπιγραφασμένοι.
111. Les détails de la coiffure sont particulièrement visibles sur la statuette du Varvakeion, sur la gemme d'Aspasios et sur les médaillons de Koul-Oba : CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, fig. 155, 160, 161.
112. G. KIESERITZKY, *Athena Parthénos der Ermitage, AM*, 8 (1883), p. 291 ss. (pl. XV, 1 et 2). Pour d'autres bijoux représentant une tête du même genre : D.-M. ROBINSON, *op. cit.*, p. 502 ; J.-H. JONGKEES, *The Kimonian Dekadrachms*, Utrecht, 1941, p. 96, n. 5.

113. Selon G. KIESERITZKY (*op. cit.*, p. 304), la chouette posée sur un© des paragnathides figurait dans l'œuvre originale ; nous y voyons plutôt une addition destinée à combler un vide et à préciser la signification du sujet ; cf. FURTWÄNGLER, *Jahrb.*, 4 (1889), p. 46 ss. ; R. PAGENSTECHE, *AM*, 33 (1908), pp. 118-119 ; D.-M. ROBINSON, *op. cit.*, p. 494.
114. Médaillon de terre cuite provenant de Russie méridionale : G. KIESE-RITZKY, *op. cit.*, pp. 309-311 (pl. XV, 3) ; pour d'autres exemples : H.-B. WALTERS, *Catal. of the Terracottas in the Brit. Mus.*, Londres, 1903, C 101, C 833, C 848, 849, D 397 ; cf. aussi D.-M. ROBINSON, *op. cit.*, p. 502.
115. Fragment d'askos publié par R. PAGENSTECHE, *AM*, 33 (1908), p. 113 ss. ; *Die calenische Relief-Keramik (Jahrb., Ergänzungs.*, VIII, 1909), p. 24 (fig. 6). Autres exemples : D.-M. ROBINSON, *op. cit.*, pp. 502-503.
116. Moule provenant de Corinthe : D.-M. ROBINSON, *AJA*, 1911, p. 482 ss. (fig. 1 à 3) ; un autre, provenant d'Asie Mineure, est signalé p. 502 (bibliogr.).
117. Selon G. KIESERITZKY (*op. cit.*, p. 314), les médaillons de Koul-Oba dateraient de la fin du V^e ou du début du IV^e siècle, mais M. CH. PICARD veut bien me dire qu'il considère cette date comme trop élevée (fin du IV^e siècle).
118. Sur l'origine athénienne des médaillons de Koul-Oba : G. KIESERITZKY, *op. cit.*, p. 314 ; cf. CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 387. R. PAGENSTECHE y verrait plutôt des productions d'un atelier ionien : *AM*, 33 (1908), p. 116 ; de même D.-M. ROBINSON, *op. cit.*, p. 489. Quoi qu'il en soit, des œuvres de ce genre, même si elles n'ont pas été exécutées à Athènes, supposent des modèles d'origine athénienne.
119. W. LERMANN, *op. cit.*, pp. 66-67 (pl. II, 5) ; L. TUDEER, *Die Tetra-drachmenprägung von Syrakus, Zeitschr. f. Num.*, 30 (1913), p. 41 ss., nos 58 et 59 (pl. III, 36, 37) ; p. 157 ss. ; G.-E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, Rome, 1946, pl. XLIII, 21 et 22 (avec des agrandissements à différentes échelles). Même type d'Athéna sur des drachmes et des hémidrachmes : P. GARDNER, *Types*, p. 151 (pl. VI, 40) ; W. LERMANN, *op. cit.*, p. 67 (pl. II, 2) ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, pl. XLVII, 1 à 4.
120. Sur Eucleidas : L. FORRER, *Revue belge de num.*, 60 (1904), p. 251 ss. ; L. TUDEER, *op. cit.*, p. 220 ss. ; G.-E. RIZZO, *Bollettino d'Arte*, 31 (1938), p. 329 ss. (= *Saggi preliminari su l'Arte della Moneta nella Sicilia Greca*, Rome, 1938, p. 79 ss.).
121. C'est ce qu'admet FURTWÄNGLER, *Meisterwerke*, p. 147. G.-E. RIZZO pense aussi qu'Eucleidas ne s'est pas inspiré directement de la Parthénos : *Saggi preliminari*, p. 92.
122. On trouvera de nombreux exemples de ces têtes d'Athéna de face dans A. BALDWIN, *Facing Heads on Greek Coins, Amer. Journal of Num.*, 43 (1908-1909), p. 113 ss., nos 53, 55 à 78 (pl. I, 32 à 55), 297 à 326 b (pl. IV, 17 à 22, 41 et 42).
123. P. GARDNER, *Types*, p. 150 (pl. V, 41) ; W. LERMANN, *op. cit.*, p. 66 (pl. I, 16) ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, I, n° 651 ; K. REGLING, *AMK*, n° 724. Sur Cleodoros : L. FORRER, *Revue belge de num.*, 61 (1905), p. 150 ss. ; K. REGLING dans *PWRE*, XI (1921), col. 837, et dans THIEME-BECKER, *Allgem. Lex. der bildenden Künstler*, XX (1927), p. 488.
124. Didrachmes : W. LERMANN, *op. cit.*, p. 68 (pl. II, 1 et 4) ; E. WORK, *The Earlier Staters of Heraclea Lucaniae, N. N. M.*, 91 (1940), pp. 23-24, n°s 21 à 23 (pl. II).
Drachmes : *Dan. Nation. Mus., Italy*, pl. 23, n° 1115.
Bronzes : *Dan. Nation. Mus., Italy*, pl. 23, n°s 1136, 1137.
125. *Berlin, Beschreib.*, III, 1, p. 299, nos 535 à 537 (pl. XIV, 216) ; p. 301, n°s 545 à 548 (pl. XIV, 219) ; J. BABELON, *op. cit.*, I, n°s 331 à 333 ; *Sylloge*, III, 1, pl. 5, n°s 304 à 306 (Lockett Coll.) ; *Dan. Nation. Mus., Italy*, pl. 22, nos 1003 à 1007.
126. *Dan. Nation. Mus., Italy*, pl. 25, n° 1251.
127. Morgantiné : A. SAMBON, *Revue num.*, 1917-1918, p. 123 ss. ; G.-E. RIZZO, *Monete greche della Sicilia*, pl. LX, 2 et 3.
- Solus : IMHOOF-BLUMER, *Num. Zeitschr.*, 18 (1886), pp. 270-271, n°s 14, 15 (pl. VII, 18).

- 128.** Monnaies d'Audoléon : W. LERMANN, *op. cit.*, p. 72 ; E. BABELON, *Traité*, II, 4, n° 1268 ss. (pl. CCCXXIX, 5 ss.) ; H. GÄBLER, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2, p. 203 ss., n° 1 ss. (pl. XXXVIII, 1 ss.). Pour la Grèce du Nord, voir aussi les monnaies de Myrina de Lemnos : *Dan. Nation. Mus., Thrace*, pl. 19, n° 987.
- 129.** Pharsale : E. BABELON, *Traité*, II, 4, nos 495, 502 a ss. (pl. CCLXXXIX, 5, 14 ss.). E. BABELON dit de ces monnaies (col. 273) : « La tête d'Athéna de face est copiée sur les tétradrachmes de Syracuse signés d'Eucleidas. »
Phaloria : G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, I, p. 454, n° 2 (pl. XXX, 10) (attribuée à Phalanna, mais voir E. ROGERS, *The Copper Coinage of Thessaly*, Londres, 1932, p. 150, fig. 252).
- 130.** Coronée : HEAD, *BMC, Central Greece*, p. 47, n° 12 (pl. VII, 10) ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, n° 283 (pl. CCII, 23).
- 131.** E. BABELON, *Traité*, II, 3, n°s 395 à 397 (pl. CCV, 18 et 19).
- 132.** Palé et Samé : E. BABELON, *Traité*, II, 3, n°s 1261, 1266, 1267, 1269 (pl. CCXXXVIII, 12, 15 à 17, 19).
- 133.** P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 202, n° 14 (pl. XXXVII, 16) ; *Dan. Nation. Mus., Argolis-Aegean Islande*, pl. 6, n°s 300 à 302.
- 134.** Assos : WROTH, *BMC, Troas*, p. 38, n° 23 (pl. VII, 16).
Ilion : voir ci-dessus, p. 106 et pl. VII, 4.
Sigée : WROTH, *BMC, Troas*, pp. 86-87, nos 1 à 18 (pl. XVI, 5 à 9) ; W. LERMANN, *op. cit.*, pp. 68-69 ; E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 2412 ss. (pl. CLXVII, 1 ss.).
- 135.** Cyzique : E. BABELON, *Traité*, II, 2, n°2598 (pl. CLXXIII, 8 et 9) ; H. VON FRITZE, *Nomisma*, VII (1912), p. 11, n° 133 (pl. IV, 19).
Lampsaque : W. LERMANN, *op. cit.*, pp. 69-70 ; E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 2541 (pl. CLXXI, 7) ; A. BALDWIN, *Amer. Journal of Num.*, 53 (1924), p. 25, n° 20 (pl. II, 14).
Miletopolis : WROTH, *Num. Chron.*, 1904, p. 299, n° 17 (pl. XV, 15). Voir aussi une tête d'Athéna de face sur des monnaies attribuées à Leuké d'Ionie (HEAD, *BMC, Ionia*, p. 157, n° 7, pl. XVII, 15 ; E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 2048, pl. CLVI, 30), mais qui appartiendraient à Eleuthérion de Mysie selon IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, I, p. 19 (pl. I, 15) ; *Num. Zeitschr.*, 48 (1915), p. 104, n° 3 (pl. XI, 25) ; sur cette dernière attribution, voir les doutes exprimés par H. VON FRITZE, *Die ant. Münzen Mysiens* (1913), p. 138.
- 136.** Clazomènes : E. BABELON, *Traité*, II, 2, n°s 2038 à 2040 (pl. CLVI, 20 à 23).
Lébédos : *Dan. Nation. Mus., Ionia*, pl. 18, n°s 792 à 797.
Priène : K. REGLING, *Die Münzen von Priene*, Berlin, 1927, p. 30, n° 27 (pl. I) ; p. 78, n° 123 ss. (pl. II).
- 137.** E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 2190 (pl. CLX, 27 à 30).
- 138.** E. BABELON, *Traité*, II, 2, n°s 413 b, 449 et 450 (pl. CII, 21 et 22). E. BABELON (col. 315) note que ces monnaies reproduisent le type d'Athéna créé par Eucleidas.
- 139.** W. LERMANN, *op. cit.*, pp. 70-71 ; E. BABELON, *Traité*, II, 2, n°s 719 à 733 (pl. CXIII, 12 à CXIV, 4), 736 (pl. CXIV, 7) ; E.-S.-G. ROBINSON, *Num. Chron.*, 1948, p. 56, n° 9 (pl. V, 9).
- 140.** E.-T. NEWELL, *The Coinage of the Eastern Seleucid Mints*, *Num. Studies*, 1 (1938), n°s 195 à 198 (pl. XVI, 17, 18) ; *The Coinage of the Western Seleucid Mints*, 4 (1941), n° 203 A (pl. I, 19), n° 1368 à 1371 (pl. LIV, 11 à 15), etc.
- 141.** Voir, ci-dessus, les remarques de E. BABELON sur les monnaies de Pharsale (p. 270, n. 4) et des dynastes de Lycie (p. 271, n. 2) ; voir aussi les observations de K. REGLING sur les monnaies de Priène : *Die Münzen von Priene*, p. 77, n. 188.
- 142.** Sur ces monnaies et sur leurs rapports avec la Parthénos, voir P. GARDNER, *Types*, p. 203 (pl. XII, 43) ; G. KIESERITZKY, *op. cit.*, p. 298 ss. ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 127 (pl. Y, XXIII) ; HEAD, *BMC, Attica*, p. XXXIV ; W. LERMANN, *op. cit.*, p. 72 ss. ; J.-P. SHEAR, *Hesperia*, 2 (1933), p. 256.
- 143.** Ci-dessus, p. 267.

144. FURTWÄNGLER, *Jahrb.*, 4 (1889), p. 46 ss. ; *Die ant. Gemmen*, Leipzig-Berlin, 1900, pl. XLIX, 12 ; LI, 16 ; R. PAGENSTECHE, *AM*, 33 (1908), p. 113 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 384 (fig. 160).

145. Il n'est pas toujours possible de distinguer nettement ce que les graveurs ont voulu représenter. Cependant, G. KIESERITZKY a reconnu des chevaux ailés sur la plupart des tétradrachmes du Musée de l'Ermitage qu'il a examinés ; un très petit nombre de ces monnaies montrerait des griffons au lieu de chevaux ailés : *op. cit.*, pp. 298-299 (cf. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 127). Nous savons, par d'autres reproductions de la Parthénos, que les griffons figuraient en réalité sur les paragnathides ; ces monuments permettent de compléter la description de Pausanias (cf. ci-dessus, p. 267).

146. L'examen des tétradrachmes de l'Ermitage et de ceux de deux autres collections montre, d'après G. KIESERITZKY, qu'il s'agit de protomés ou de têtes de chevaux ; il ne peut être question d'y reconnaître des chouettes, comme certains savants l'avaient supposé : *op. cit.*, pp. 301-302 (cf. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 128). Sur les médaillons de Koul-Oba, des têtes de griffons alternent avec des têtes de chevreuils : G. KIESERITZKY, *ibidem*. Sur la gemme d'Aspasios, on distinguerait une succession semblable (chevaux ailés, chevreuils), mais avec l'avant-train de l'animal entièrement représenté : FURTWÄNGLER, *Jahrb.*, 4 (1889), p. 47 ; *Ant. Gemmen*, pl. XLIX, 12.

147. Monnaies de Cnossos, Polyrrhenion, Gortyne, Priansos, Hiérapytna, Cydonia : W. LERMANN, *op. cit.*, p. 73 ; SVORONOS, *Num. Crète ancienne*, pl. VIII, 1 ; X, 10 ; XVI, 23, 24 ; XVIII, 1 ; XXVI, 25 ; XXIX, 5.

148. District de Bottiaea et province romaine de Macédoine : H. GÄBLER, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 1, p. 48, nos 131 à 133 (pl. XII, 16) ; p. 68, nos 209 et 210 (pl. XII, 21) ; *op. cit.*, III, 2, p. 4, n° 29 ; p. 8, n° 4.

Monnaies de Pella (H. GÄBLER, *op. cit.*, III, 2, p. 93 ss., n°s 1, 2, 14, 15, pl. XVIII, 26 et XIX, 4 ; *Dan. Nation. Mus., Macedonia*, pl. 7, nos 266 à 275) et de Thessalonique (H. Gäßler, *op. cit.*, III, 2, p. 119, n° 12, pl. XXIII, 3).

149. Monnaies des Aenianes : P. GARDNER, *BMC, Thessaly to Aetolia*, pp. 10-11, n°s 5 à 10 (pl. II, 2), 17 ; *Dan. Nation. Mus., Thessaly-Ilyricum*, pl. 1, nos II à 17.

150. Héraclée du Latmos : W. LERMANN, *l. c.* ; P. Gardner, *Types*, p. 203 (pl. XIII, 27) ; HEAD, *BMC, Ionia*, p. 151, n°s 1 et 2 (pl. XVII, 1) ; *Coll. Jameson*, I, n° 1503 ; E.-T. NEWELL, *Miscellanea numismatica : Cyrene to India*, *N. N. M.*, 82 (1938), p. 22 (pl. II, 10, 11).

Priène : K. REGLING, *Die Münzen von Priene*, Berlin, 1927, p. 34, n° 30 (pl. III).

151. Monnaies d'Amisos, Cabira (Néocésarée), Comana, Amastris, Sinope : W. LERMANN, *l. c.* ; BABELON-REINACH, *Recueil général*, pl. VII, 10 ; XI, 24 ; XII, 19 ; XVIII, 14 ; XXVI, 9.

152. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 127 (pl. Y, XXIV) ; B. PICK, *AM*, 56 (1931), p. 61 (pl. I, 1) ; SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes* (v. index, s. v. Athéna). W. LERMANN note la ressemblance de ces monnaies avec la gemme d'Aspasios : *op. cit.*, p. 74. Des monnaies d'Alexandrie reproduiraient également le buste de la Parthénos : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 127 (pl. Y, XXV) ; W. LERMANN, *l. c.* Cependant, ces monnaies montrent, au lieu des protomés de chevaux, un quadrigé conduit par une Niké qui tient en main une palme : B. PICK, *op. cit.*, p. 74 (pl. I, 6) (ici, pl. XXIII, 13). La présence d'un ornement semblable sur des monnaies de Vélia qui portent la signature du graveur Philistion (B. PICK, *op. cit.*, pl. I, 10 et 11) ne prouve en aucune façon que le casque de la Parthénos ait été décoré de cette manière. Le témoignage des médaillons de Koul-Oba, de la gemme d'Aspasios et des tétradrachmes attiques a une autre autorité que celui des monnaies de Vélia et d'Alexandrie.

153. A. VON SAIXET, *Zeitschr. f. Num.*, 10 (1883), p. 152 ss. (cf. p. 305) ; IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 372, n° 76 (pl. G, 15) ; Th. SCHREIBER, *Archaeol. Zeit.*, 41 (1883), col. 281-282 ; P. GARDNER, *Types*, p. 170 (pl. X, 28) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 126 (pl. Y, XXII) ; HILL, *BMC, Lycaonia*, p. 112, n° 15 (pl. XIX, 14) ; W. LERMANN, *op. cit.*, pp. 77-78 (pl. II, 6) ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, II, p. 434 (pl. XVI, 23) ; E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 1518 (pl. CXXI, 17) ; J. BABELON, *Coll. de Luynes*, III, n° 2782 ; W.-B.

DINSMOOR, *AJA*, 38 (1934), p. 104 (fig. 4 ; agrandies.). Ces monnaies n'appartiennent pas à Nagidos ; l'attribution à Aphrodisias, proposée par IMHOOF-BLUMER (*Kleinas. Münzen*, II, p. 435), a été adoptée par plusieurs savants : HEAD, *HN²*, p. 718 ; K. REGLING, *AMK*, n° 609 ; Ph. LEDERER, *Zeitschr. f. Num.*, 41 (1931), p. 192 (fig. 2).

154. Sur la position de la lance d'après les médaillons de Koul-Oba r G. KIESERITZKY, *op. cit.*, p. 308. Sur les monnaies de Sidé (cf. ci-dessous, p. 275), la lance apparaît fichée à côté du bouclier.

155. Même omission sur les monnaies de Sidé (ci-dessous, p. 275) ; sur les monnaies d'Athènes (cf. ci-dessous, p. 277) le serpent se dresse à côté d'Athéna.

156. Un support semblable est figuré sur les monnaies de Priène (ci-dessous, p. 279).

157. *Kgl. Museen zu Berlin, Beschreib. der ant. Skulpturen*, Berlin, 1891, p. 353, n° 881 (cf. CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 379, n. 3).

158. CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 373 (fig. 155) ; voir aussi la statuette de terre cuite publiée par W. DEONNA, *REA*, 21 (1919), p. 20 ss. (pl. I).

159. On a longtemps hésité à admettre que Phidias avait utilisé un support pour soutenir le bras droit de la statue. Sur le témoignage de la monnaie cilicienne : TH. SCHREIBER, *op. cit.*, col. 282. G.-F. HILL pense que le tronc d'arbre n'appartient pas à l'original mais a été ajouté par un copiste qui n'avait pu se dispenser de ce support : *op. cit.*, p. XLII, n. 4 ; la même hypothèse est exprimée par E. BABELON, *Traité*, II, 2, col. 922. En réalité, comme me le fait observer mon camarade F. CHAMOIX, le poids de la Niké exigeait la présence d'un support qui était imposé à l'artiste par des raisons techniques.

160. P. GARDNER, *Types*, p. 143 (pl. X, 7) ; HILL, *BMC, Lycia*, pp. 144-145, n°s 11 à 14 (pl. XXVI, 4 à 6) ; W. LERMANN, *op. cit.*, p. 75 ; E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 1535 (pl. CXLII, 10 à 17), 1536. W. LERMANN suppose qu'une statue a servi de modèle aux graveurs de Sidé : *op. cit.*, p. 75, n. 1. Plusieurs types d'Athéna à la chouette figurent sur les monnaies d'Athènes : SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 83, 36 à 42 ; pl. 84, 1 ss.

161. HILL, *op. cit.*, pp. 145-146, n°s 15-19 (pl. XXVI, 7 à 11) ; W. LERMANN, *op. cit.*, p. 76 ; E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 1537 ss. (pl. CXLII, 18 ss.).

162. J.-P. SIX, *Zeitschr. f. Num.*, 14 (1887), p. 142 ; W. LERMANN, *op. cit.*, p. 77. Le sanctuaire d'Athéna à Sidé est mentionné par Strabon, XIV, 4, 2 (667).

163. E. BABELON, *op. cit.*, n°s 1449, 1450 (pl. CXXXIX, 14, 15) ; IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 186, n° 562 ; *Kleinas. Münzen*, II, p. 448 ; A. VON SALLET, *Zeitschr. f. Num.*, 17 (1890), p. 237 (pl. IV, 2) ; E.-S.-G. ROBINSON, *Num. Chron.*, 1937, p. 249, n° 27 (pl. XXXII).

164. La déesse tient une Victoire à la main droite et s'appuie de la main gauche sur sa lance : J. BABELON, *Coll. de Luynes*, II, n° 2175. A. BLANCHET dit de ce symbole : « C'est un type dérivé de l'Athéna Parthénos de Phidias et très voisin de l'Athéna assise des tétradrachmes de Lysimaque » (*Revue num.*, 1907, p. 322). Nous y verrions plutôt la reproduction d'une statue analogue à l'Athéna Velletri (voir, sur ce type d'Athéna, B. PICK, *AM*, 56, 1931, p. 70, n. 2, pl. I, 23, 24).

165. IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 132, n° 1 ; P. GARDNER, *BMC, Thessaly to Aetolia*, p. 203, n° 1 (pl. III, 11 a) ; W. LERMANN, *op. cit.*, p. 79 ; E. BABELON, *Traité*, II, 4, n° 454 (pl. CCLXXXVII, 17) ; E. ROGERS, *The Copper Coinage of Thessaly*, Londres, 1932, p. 92 (fig. 132, 133). IMHOOF-BLUMER (*l. c.*) note au sujet de cette Athéna : « Copie peu exacte de l'Athéné Parthénos de Phidias ».

166. E. BEULÉ, *Les monnaies d'Athènes*, pp. 258-259 ; J. SUNDWALL, *Untersuch.*, II, p. 64 ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 126 (pl. Y, XXI) ; HEAD, *BMC, Attica*, p. 48, n° 377 (pl. XII, 9) ; SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 71, 23 et 24. Sur la date de cette série : J. SUNDWALL, *op. cit.*, II, p. 23 ; KAMBANIS, *BCH*, 62 (1938), p. 79. Sur le choix du symbole : TH. REINACH, *L'histoire par les monnaies*, Paris, 1902, pp. 113-114 (= *RER*, 1, 1888, p. 175).

167. La place du serpent est attestée par la description de Pausanias (ci-dessus, p. 267), ainsi que par diverses reproductions : CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, fig. 155, 157, 158. Sur ces monnaies, comme ailleurs, les graveurs l'ont déplacé afin de le rendre plus visible.

168. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 126 (pl. Y, XVIII-XX) ; HEAD, *BMC, Attica*, p. 94 ss., n° 682 ss. (pl. XVI, 5, 6) ; W. LERMANN, *op. cit.*, pp. 79-80 ; SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), p. 111 ss., n°s 1 à 26 (pl. 1,1 à 4) ; *Les monnaies d'Athènes*, pl. 82 ; pl. 83, 1 à 19.
169. IMHOOF-GARDNER, *ibidem* (pl. Y, XIX) ; HEAD, *op. cit.*, n° 682 (pl. XVI, 5), 683 ; SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), n° 25 (pl. I, 3) ; *Les monnaies d'Athènes*, pl. 83, 15 à 19.
170. IMHOOF-GARDNER, *ibidem* (pl. Y, XVIII) ; HEAD, *op. cit.*, n°s 684 à 687 ; SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), n°s 1 à 11 (pl. I, 1) ; *Les monnaies d'Athènes*, pl. 82 ; pl. 83, 1 à 14.
171. SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 82, 1 à 4.
172. P. GARDNER, *Types*, p. 146 (pl. XV, 22) ; IMHOOF-GARDNER, *ibidem* (pl. Y, XX) ; HEAD, *op. cit.*, n°s 689 à 693 (pl. XVI, 6) ; SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), n°s 12 à 24 (pl. I, 2) ; *Les monnaies d'Athènes*, pl. 82, 29 à 41 ; pl. 83, 1 à 14. Même type avec une chouette au lieu d'un serpent : SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), n° 26 (pl. I, 4) ; *Les monnaies d'Athènes*, pl. 82, 42.
173. Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie Mineure*, Paris, 1888, p. 35 ss. ; W. Lebmann, *op. cit.*, pp. 78-79 ; Wboth, *BMG, Galatia*, p. 31 ss. (pl. VI et VII). Th. Reinach dit au sujet des monnaies d'Ariarthe IV : « Il me paraît probable que notre Ariarthe avait consacré dans le temple de Comana une statue de Mâ, représentée sous cette forme : car, dans une inscription de cette ville, la déesse est appelée ἡ Νικηφόρος Θεά » (*op. cit.*, p. 37, n. 2).
174. B. BABELON, *Rois de Syrie*, pp. CXXVIII et CXLIII ; W. LERMANN, *op. cit.*, p. 79. E. BABELON suppose que les rois de Syrie ont voulu imiter les rois de Cappadoce en choisissant ce type monétaire : *op. cit.*, p. CXXVIII.
175. WROTH, *BMG, Grete*, p. 43, n° 48 (pl. XI, 7) ; SVORONOS, *Num. de la Crète ancienne*, p. 177, n° 156 (pl. XVI, 14) ; W. LERMANN, *op. cit.*, p. 79 ; A. DAVID LE SUÏTLEUR, *Revue num.*, 1925, p. 23, n° 15 (pl. II, 15).
176. W. LERMANN, *op. cit.*, p. 80-81 ; E. BABELON, *Aréthuse*, I (1923-1924), p. 3 ss. ; K. REGLING, *Die Münzen von Priene*, Berlin, 1927, pp. 146-147 ; K. LEHMANN-HARTLEBEN, *Jahrb.*, 47 (1932), p. 27 ss. ; W.-B. DINSMOOR, *AJA*, 38 (1934), p. 104. Des doutes sur la possibilité de reconstituer l'Athéna de Priène sont exprimés par F.-W. GÖTHERT, *Jahrb.*, 49 (1934), p. 158.
177. WIEGAND-SCHRADER, *Priene*, Berlin, 1904, pp. 110-111. Pausanias mentionne la statue d'Athéna Polias : VII, 5, 5.
178. Vespasien (?), Hadrien, Septime Sévère : K. REGLING, *op. cit.*, p. 106 ss., n°s 191 à 197 (pl. IV, 191, 194), 209 (pl. V).
179. Sévère Alexandre, Valérien : K. REGLING, *op. cit.*, p. 112, n° 211 (pl. V) ; p. 115, n°s 220 et 221 (pl. V).
180. E. BABELON, *op. cit.*, p. 9.
181. De même, l'absence de support sur la plupart des monnaies représentant la Parthénos ne prouve en aucune façon que la statue en était dépourvue. Pour la forme du support sur les monnaies de Priène, cf. les monnaies ciliciennes citées plus haut, p. 274.
182. W.-B. DINSMOOR, *The Repair of the Athena Parthénos*, *AJA*, 38 (1934), p. 93 ss.
183. W.-B. DINSMOOR a constaté que la base de la statue avait été refaite ; il a de plus relevé des traces de réparation dans diverses parties de l'édifice : *op. cit.*, pp. 93-102.
184. Sur les honneurs que les Athéniens rendirent aux rois de Cappadoce, de Pergame et de Syrie et sur les services qu'ils reçurent en échange : W.-B. DINSMOOR, *op. cit.*, pp. 105-106. La réplique de la Parthénos aurait été érigée, vers 165 avant J.-C., aux frais d'Antiochus IV (175-164), peut-être avec la collaboration de son beau-frère Ariarthe IV (220-163). On remarquera cependant que l'image de la déesse n'apparaît pas sur les monnaies de Syrie avant Alexandre Bala (150-145).
185. Sur ces copies : W.-B. DINSMOOR, *op. cit.*, pp. 103-105. Sur la Parthénos de Pergame, voir maintenant E. OHLEMUTZ, *Die Kulte u. Heilig- tümer der Gotter in Pergamon*, Giessen, 1940, pp. 45-46 ; E.-V. HANSEN, *The Attalids of Pergamon*, New-York, 1947, pp. 321-322.
186. Les conclusions de W.-B. DINSMOOR ont été critiquées par F. GÖTHERT, *Jahrb.*, 49 (1934), pp. 160-161 et par H. KOCH, *Archaeol. Anz.*, 1935, col. 388 ss. ; cf. CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, pp. 381-382.

187. Pour autant que soit possible la comparaison entre les divers documents, on ne voit pas que les reproductions faites d'après la prétendue copie hellénistique diffèrent de celles qui ont été exécutées d'après l'original du ^v^e siècle ; cf. F.-W. GOETHERT, *op. cit.*, p. 161.

188. C'est ce que fait remarquer H. KOCH, *op. cit.*, col. 389 ; de même CH. PICARD, *op. cit.*, p. 382.

189. Voir ci-dessus, p. 259 ss.

190. On trouvera rémunération de ces différents types d'Athéna dans IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 126 ss. ; voir aussi SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes* (index I).

191. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pp. 129-130 (pl. Z, VIII-X) ; HEAD, *BMC, Attica*, p. 97, n° 701 (pl. XVII, 1) ; SVORONOS, *op. cit.*, pl. 85, 8 à 37. Pour le rapprochement avec l'Athéna du fronton est, voir SVORONOS, *JIAN*, 14 (1912), p. 274 ss. Malheureusement, la lacune que présente le fronton est rend fort problématique la reconstitution des figures de la partie centrale : CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 484 ss. ; E. LAPALUS, *Le fronton sculpté en Grèce*, Paris, 1947, p. 182, η. 1 (bibliographie, p. 437).

192. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 130 (pl. Z, XI, XII, XIV, XVI) ; HEAD, *op. cit.*, p. 98, n° 707 à 710 (pl. XVII, 4) ; SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 89, 1 à 15. Pour le rapprochement avec le fronton ouest : SVORONOS, *JIAN*, 14 (1912), p. 208 ss. Le dessin de l'Anonyme de Nointel (CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 491, fig. 203 ; E. LAPALUS, *op. cit.*, pl. XVII) ne permet guère de croire que les graveurs ont copié effectivement la scène centrale du fronton ouest. Pour le groupe d'Athéna et Poséidon que Pausanias signale sur le plateau de l'Acropole (I, 24, 3), voir G.-P. STEVENS, *Hesperia*, 15 (1946), p. 11 (la fig. 14 reproduit un médaillon romain de Marc Aurèle et non une monnaie d'Athènes).

193. Sur les Athénas de Phidias, voir LIPPOLD, *Pheidias, PWRE*, XIX (1938), col. 1924 ss.

194. Les textes anciens sont réunis dans J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 637 ss. ; JAHN-MICHAELIS, *Art Athenarum* (3^e éd.), pp. 76-77 (pour le texte de Nicétas Acominatos, voir ci-dessous, p. 284). Démosthène (*Arnb.*, 272) emploie, pour désigner la statue, l'expression *ἡ χαλκή ἢ μεγάλη Ἀθηνά*. Sur cette Athéna : K. LANGE, *Die Athena Promachos des Phidias*, *Arch. Zeit.*, 39 (1881), p. 197 ss. ; M. COLLIGNON, *S G*, I, p. 523 ss. ; FURTWÄNGLER, *Meisterwerke*, p. 50 ss. ; CH. HADACZEK, *L'Athéna Promachos*, *REG*, 26 (1913), p. 19 ss. ; G. LIPPOLD, *op. cit.*, col. 1924-25 ; CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 338 ss. ; F. CHAMOIX, *Le type de la Minerve Ingres (Athéna Médicis)*, *BCH*, 1944-1945, p. 206 ss. (pl. XXIV). Sur l'emplacement de la statue, voir G.-P. STEVENS, *Hesperia*, 5 (1936), p. 491 ss. ; A.-E. RAUBITSCHKE et G.-P. STEVENS, *Hesperia* 15 (1946), p. 107 ss. L'exécution de l'œuvre aurait commencé après la bataille de l'Eurymédon en 465 : A.-E. RAUBITSCHKE et G.-P. STEVENS, *op. cit.*, p. 113.

195. Pausanias, I, 28, 2 : *ταύτης της Ἀθηνάς ἢ τον δόξατος αἰχμή καὶ δόφος τοῦ κράνους ἀπὸ Σουνίου προαπλέουαίν ἐστίν ἤδη σύνοπτα*. Les données de ce texte ont été interprétées graphiquement par G.-P. STEVENS, *Hesperia*, 5 (1936), p. 498 (fig. 49).

196. L'hypothèse de K. LANGE qui reconnaissait la « Promachos » dans les Athénas du type de l'Athéna Médicis a été reprise, en particulier, par FURTWÄNGLER et C. HADACZEK (voir les références ci-dessus, n. 2 ; voir aussi E. SCHMIDT, *Gorolla L. Curtius*, 1937, pp. 75-77) ; elle est aujourd'hui condamnée, d'une manière que l'on peut espérer définitive (cf. ci-dessous, p. 285).

197. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 128 (pl. Z, III-VII) ; SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), p. 137, n° 242-244 a (pl. II, 29-32) ; *Les monnaies d'Athènes*, pl. 89, 19 à 43 ; J.-P. SHEAR, *Hesperia*, 5 (1936), p. 316 ss. (pl. VI). B. PICK a classé ces types monétaires en huit groupes : *Die « Promachos » des Pheidias und die Kerameikos-Lampen*, *AM*, 56 (1931), p. 64 ss. (pl. I, 12-17 ; agrandiss., *Beil.* XXVIII, 1 à 4). Cette étude appelle des réserves qui ont été formulées par F. Chamoux, *op. cit.*, p. 230, n. 1. Il n'est pas sûr que l'on puisse retrouver le buste de la « Promachos » sur des lampes d'époque romaine. Le rapprochement avec une terre cuite béotienne (E. PFUHL, *AM*, 57, 1932, p. 151 ss., fig. 3) paraît encore beaucoup moins assuré.

198. La vue est toujours prise du côté nord, comme l'atteste la grotte de Pan qui s'ouvre dans le rocher ; le Parthénon est donc à gauche et les Propylées à droite (B. PICK, *op. cit.*, p. 65 ss., groupes I à VI) ; sur certaines monnaies, l'image est renversée avec le Parthénon à droite et les Propylées

à gauche (B. PICK, *op. cit.*, pp. 69-70, groupes VII-VIII). Il est inexact de dire que l'Acropole est vue tantôt du nord, tantôt du sud (J.-P. SHEAR, *op. cit.*, p. 318) et l'on hésite à croire que l'Erechtheion ait pu prendre parfois la place du Parthéon (B. PICK, *op. cit.*, p. 68). Sur les conventions adoptées par les graveurs, voir les remarques de F. CHAMOIX (*op. cit.*, p. 230) : « le graveur a voulu saisir chaque édifice sous son aspect principal et son œuvre résulte d'un compromis entre cette exigence et celle d'une vision réaliste, prise d'un point déterminé. »

199. La statue se présente tournée dans la direction des Propylées ; elle est donc tournée à droite lorsque les Propylées sont à droite et le Parthéon à gauche, tournée à gauche lorsque l'image est renversée ; sur une monnaie elle est vue « de dos, ou plutôt de trois quarts arrière » : F. CHAMOIX, *op. cit.*, p. 232 (voir ici, pl. XXV, 1).

200. Pour la position du bras gauche et du bouclier, voir F. CHAMOIX, *op. cit.*, p. 232.

201. K. LANGE, *op. cit.*, col. 199 ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 128 (pl. Z, IV). B. PICK croit reconnaître un type d'Athéna analogue à la Parthénos sur les monnaies du groupe I : *op. cit.*, p. 65 (pl. I, 12 ; *Be.il.*, XXVIII, 1) ; E. PFUHL pense que, dans ce cas, le graveur a peut-être substitué la Parthénos à la « Promachos » : *op. cit.*, p. 154.

202. Sur cette chouette et sur l'expression *γλαυξ ἐν πάλει*, voir B. PICK, *op. cit.*, p. 65. W. LERMANN insistait déjà sur le souci d'exactitude des graveurs : *Athenatypen auf griech. Münzen*, Munich, 1900, p. 82.

203. Sur la présentation de la statue dans l'édifice qui l'abrite, voir ci-dessus, p. 17.

204. Nicéas Acominatos *ed.* BEKKER, pp. 738-739 ; sur les données du texte, voir F. CHAMOIX, *op. cit.*, p. 229.

205. Pour l'identification de la « Promachos » avec les Athénes du type de l'Athéna Médicis, voir ci-dessus, p. 282, n. 4.

206. K. LANGE, *op. cit.*, col. 200-201 ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 128 (pl. Z, I, II) ; SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), p. 120 ss., n^{os} 85-112 (pl. I, 37-39) ; *Les monnaies d'Athènes*, pl. 86, 1 à 39. Cette identification, condamnée par B. PICK (*op. cit.*, p. 70, η. 1), a cependant été reprise par CH. PICARD, *Manuel*, II, 1, p. 340 (fig. 145). On cherchait également à reconnaître la « Promachos » sur des statères chypriotes : J.-P. SIX, *Num. Chron.*, 1882, p. 96 ss. ; *Revue num.*, 1883, p. 335 ; W. LERMANN, *op. cit.*, p. 84 ss. ; E. BABELON, *Perses Achém.*, p. CXXXIII ; *Traité*, II, 2, col. 753-754 ; W. SCHWABACHER, *Opuscula archaeologica*, 4 (1946), p. 36 ss. (fig. 13). On sait maintenant que ces statères ont été frappés à Lapethos : E.-S.-G. ROBINSON, *Num. Chron.*, 1948, p. 45 ss.

207. Voir l'article de F. CHAMOIX, cité ci-dessus, p. 282, n. 2.

208. SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 82 et 83.

209. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 133 (pl. Z, XXIII) ; SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), p. 114, n^{os} 29 à 31 (pl. I, 7 et 8) ; *Les monnaies d'Athènes*, pl. 83, 24 à 28 ; B. PICK, *op. cit.*, p. 70 ss. (pl. I, 18, 19).

210. Voir ci-dessus, p. 284. Passé au bras, le bouclier aurait compromis l'équilibre de la statue et la décoration du toreute Mys n'aurait guère été visible : F. CHAMOIX, *op. cit.*, p. 233.

211. Voir ci-dessus, p. 273.

212. B. PICK, *op. cit.*, p. 61 (pl. I, 2 à 5). Sur les bustes d'Athéna qui ornent les monnaies d'Athènes à l'époque impériale, voir J.-P. SHEAR, *Hesperia*, 2 (1933), pp. 273-274.

213. Tête d'Athéna coiffée d'un casque à triple cimier (ci-dessus, p. 270, n. 10). Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien : E. BABELON, *Traité*, II, 2, n. 2595 (pl. CLXXIII, 7), 2596, 2597 ; H. VON FRITZE, *Nomisma*, 7 (1912), p. 11, n. 134 (pl. IV, 20) ; p. 14, n^o 188 (pl. V, 36) ; PH. LEDERER, *Zeitschr. f. Num.*, 33 (1922), p. 199 (pl. VII, 7) ; B. PICK, *op. cit.*, p. 62 (pl. I, 9).

214. Tête d'Athéna coiffée d'un casque attique (B. PICK, *op. cit.*, p. 62, pl. I, 10) ; tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien (B. PICK, *ibidem*, pl. I, 11).

215. Les monnaies de Clazomènes montrent, à côté d'une tête d'Athéna de face portant le casque à triple aigrette, une tête d'Athéna de profil coiffée du casque athénien ou du casque corinthien : E. BABELON, *Traité*, II, 2, n° 2027 ss. (pl. CLVI, 10 ss.).
216. B. PICK, *op. cit.*, p. 62 (pl. I, 7 ; au droit, buste de Sévère Alexandre) ; pour les monnaies d'Alexandrie reproduisant la Parthénos, voir ci-dessus, p. 273, n. 4.
217. On a voulu reconnaître également la tête de la « Promachos » sur les statères d'or d'Alexandre le Grand : E. BABELON, *Rois de Syrie*, p. XXVI ; PH. LEDERER, *Zeitschr. f. Num.*, 33 (1922), p. 185 ss. ; cf. B. PICK, *op. cit.*, p. 62, n. 3.
218. Les graveurs ne semblent guère attacher d'importance à des détails de ce genre, car, sur les monnaies d'Athènes, la Parthénos est souvent coiffée d'un casque corinthien (voir SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 82 et 83).
219. Sur Agoracrite : J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 829 ss. ; C. ROBERT, dans *PWRE*, I (1894), col. 882 ss. ; M. COLLIGNON, *SG*, II, p. 112 ss. ; Amelung dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, I (1907), p. 124 ss. ; G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 238 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, II, p. 531 ss. ; V.-H. POULSEN, *From the Coll. of the Ny Carlsberg Glyptothek*, III (1942), p. 65 ss.
220. Pausanias, I, 33, 3 : τούτον Φειδίας τον λίθον εἰργάσατο ἀγάλμα μὲν εἶναι Νεμέαεως, τη κεφαλή δέ ἐπεστι της θεοῦ στέφανος ἐλάφους ἔχων καὶ Νίχης ἀγάλματα οὐ μεγάλα ' ταῖς δέ χερσίν εχει, τη μὲν κλάδον μηλέας, τη δεξία δέ φιάλην. C'est Antigone de Caryste (sur ce sculpteur érudit, voir WILAMOWITZ dans les *Philolog. Untersuch.*, IV, 1881, et, maintenant, B. SCHWEITZER, *Das Original der sogen. Pasquino-Gruppe*, *Abhandl. d. Sachs. Ak. d. Wiss., philol.-hist. Kl.*, XLIII, 4, 1936) qui aurait découvert sur la statue la signature d'Agoracrite (textes dans J. OVERBECK, *op. cit.*, n° 834 ss.) ; cependant, Pausanias attribue la Némésis à Phidias et d'autres la rapportaient à un certain Diodotos (Strabon, IX, 1, 17, 396). Ces traditions ont été maintes fois discutées : voir déjà E. TOURNIER, *Némésis et la jalousie des dieux*, Paris, 1863, p. 267 ss. ; pour des exposés plus récents : J.-G. FRAZER, *Pausanias's Descr. of Greece*, II, p. 455 ss. ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, I, 1, p. 337 ss. Voir aussi K. JEX-BLAKE et E. SELLERS, *The Eider Pliny's Chapters on the History of Art*, p. XXXIX ; E.-V. HANSEN, *The Attalids of Pergamon*, New York, 1947, p. 361.
221. J.-P. SIX, *Aphrodité-Némésis*, *Num. Chron.*, 1882, p. 89 ss. (pl. V) ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 151 ; P. GARDNER, *Types*, p. 170 (pl. X, 27) ; HILL, *BMC, Cyprus*, p. 43, n° 45 (pl. VIII, 7) ; E. BABELON, *Perses Achém.*, p. CXLIII ; *Traité*, II, 2, n° 1315 (pl. CXXXV, 1) ; A.-B. COOK, *Zeus*, I, pp. 280-281 (agrandiss. : pl. XXIII, 2). Ce statère a été souvent reproduit par les historiens de l'ait grec : M. COLLIGNON, *SG*, II, p. 113 (fig. 54) ; SPRINGER-WOLTERS, *Die Kunst des Altertums* (12^e éd., Leipzig, 1923), p. 288 (fig. 537) ; G.-M. RICHTER, *op. cit.*, fig. 634 ; CH. PICARD, *Manuel*, II, 2, p. 536 (fig. 221) ; etc.
222. HILL, *op. cit.*, p. LXXIV
223. J.-P. SIX croyait lire sur cette pièce les noms de Nicoclès et de Démonicos : *op. cit.*, p. 91. E. BABELON déchiffrait, au droit, le nom de Nicoclès, roi de Salamine, et, au revers, celui de Timocharis, roi de Paphos : *Traité*, II, 2, n° 1315. G.-F. HILL lit Timocharis au revers, mais considère la lecture « Nicoclès » comme une pure fantaisie : *op. cit.*, p. LXXIV ; ailleurs, le même savant a proposé de lire, au droit, βασιληροσε Τιμοχαρρε(Ι) et, au revers, βασιληροσε Τιμοχαρρεφοσε(Ι) : *A Guide to the Principal Coins of the Greeks*, Londres, 1932, p. 36, n° 55.
224. J.-P. SIX, *l. c.*
225. P. GARDNER fait cependant observer qu'il ne peut guère s'agir d'une copie exacte de l'œuvre d'Agoracrite : *Types*, p. 170. L'identification de Six est également présentée comme une hypothèse vraisemblable dans IMHOOF-GARDNER, *l. c.*
226. E. BABELON, *Perses Achém.*, p. CXLIII ; *Traité*, II, 2, col. 796.
227. G.-F. HILL s'attache à réfuter les objections de O. ROSSBACH (voir ci-dessous, p. 289) à l'hypothèse de SIX : *BMC, Cyprus*, p. LXXV.
228. M. COLLIGNON, *l. c.*

229. P. DUCATI, *L'Arte classica* (3^e éd., Turin, 1948), p. 310.
230. A.-B. COOK, *l. c.*
231. E. LANGLOTZ, *Eine Metope des Nemesistempels in Rhamnus*, dans *Scritti in onore di Bartolomeo Nogara*, Vatican, 1937, p. 227, n. 4. LANGLOTZ fait observer que d'importants fragments de la statue existaient encore sur place au XIX^e siècle.
232. « The type seems at least strongly influenced by Agorakritos' cuit- image of Nemesis at Rhamnus in Attica » : *Opuscula archaeologica*, IV (1946), p. 37, n. 4.
233. O. ROSSBACH, *Zur Nemesis des Agorakritos*, *AM*, 15 (1890), p. 64 ss.
234. « Diese Kombination ist aber eine unbewiesene Vermutung » : H.-A. CAHN, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos*, Bâle, 1944, p. 8.
235. P. GARDNER (*Types*, p. 170) déclare que l'on ne peut reconnaître sur la monnaie une couronne identique à celle que décrit Pausanias, et l'agrandissement publié par A.-B. COOK (*Zeus*, I, pl. XXIII, 2) indique nettement, semble-t-il, qu'il s'agit d'une couronne de feuillage. Il est surprenant que G.-F. HILL admette que la déesse, sur la monnaie, puisse porter une couronne identique à celle de la Némésis de Rhamnonte : *BMG, Cyprus*, p. LXXV.
236. Le fragment de la tête de Némésis, conservé au British Muséum, montre comment la couronne et les ornements qui l'accompagnaient étaient fixés sur la tête de la déesse : O. ROSSBACH, *op. cit.*, pp. 64-65 ; CH. PICARD, *Manuel*, II, 2, p. 537 (fig. 222).
237. Ci-dessus, p. 287, n. 2.
238. « a bough of some tree » : *Types*, p. 170.
239. J.-P. SIX, *op. cit.*, p. 90, n. 3.
240. HILL, *BMC, Cyprus*, p. 43, n. 45.
241. « sicher kein Apfelzweig » : O. ROSSBACH, *op. cit.*, p. 71.
242. Le texte le plus ancien est celui de Nonnos, *Dionys.*, XLVIII, 382 ss., 453 ; cf. HILL, *op. cit.*, p. LXXV.
243. F. DURRBACH, *Gryps, DA*, II, 2, p. 1673 ; ZIEGLER, *Gryps, PWRE*, VII (1912), col. 1925 ss.
244. Voir la remarque de O. ROSSBACH, *op. cit.*, p. 70.
245. Ci-dessus, p. 280.
246. J.-P. SIX, *op. cit.*, p. 92. Sur les qualités artistiques de certaines monnaies chypriotes et sur le rôle des graveurs étrangers : G. HILL, *A History of Cyprus*, I (Cambridge, 1940), p. 221.
247. Nous ne possédons aucune réplique certaine de la Némésis d'Agoracrite. On a souvent cherché à la reconnaître dans la Déméter du Vatican : P. DUCATI, *Varie classica* (3^e éd.), p. 310 ; voir aussi B. SCHWEITZER, *Dea Nemesis Regina, Jahrb.*, 46 (1931), p. 197 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, II, 2, pp. 537-538. Pour une Déméter d'Agoracrite (?) sur des monnaies de Paros, voir O. RUBENSOHN, *Jahrb.*, 50 (1935), pp. 64-65 (fig. 10).
248. Sur Alcamène : J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 808 ss. ; C. ROBERT dans *PWRE*, I (1894), col. 1507 ss. ; M. COLLIGNON, *SG*, II, p. 114 ss. ; Amelung dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, I (1907), p. 293 ss. ; CH. WALSTON, *Alcámenes and the Establishment of the Classical Type in Greek Art*, Cambridge, 1926 (voir, sur cet ouvrage, les critiques sévères et justes de G. LIPPOLD, *Philolog. Wochenschr.*, 1927, p. 1046 ss.) ; G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 235 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, II, p. 551 ss. ; V.-H. POULSEN, *From the Coll. of the Ny Carlsberg Glyptothek*, III (1942), p. 72 ss.
249. Pausanias, I, 20, 3 : τοῦ Διονύσου δὲ ἔβρι πρὸς τῆ θεάτρῳ τὸ ἀρχαιότατον ἱερὸν, δυο δὲ εἶοιν ἐντὸς τοῦ περιβόλου ναοί καὶ Διόνυσοι, δ τε Ἐλευθερέυς καὶ δν Ἀλκαμένης ἐποίησεν ἑλέφαντος καὶ χρυσοῦ.
250. E. BEITLÉ, *Les monnaies d'Athènes*, p. 261 ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 142 (pl. CC, I) ; HEAD, *BMC, Attica*, p. 47, n° 376 (pl. XII, 8) ; E. REISCH, *Der Dionysos des Alkámenes* dans *Eranos Vindobonensis*, Vienne, 1893, p. 8 ; J. SUNDWALL, *Untersuch.*, II, p. 64 ; CH. WALSTON, *Alcames ?ies*, p. 159 (fig. 132 a) ; SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 71, 30 à 32. Sur la date de ces monnaies : J. SUNDWALL, *op. cit.*,

II, p. 23 (vers 40 avant J.-C.) ; Kambanis, *BCH*, 62 (1938), p. 79 ; M. THOMPSON, *Hesperia*, 10 (1941), p. 225, n. 76.

251. E. BEULÉ, *l. c.* ; IMHOOF-GARDNER, *l. c.* (pl. CC, II à IV) ; HEAD, *op. cit.*, p. 104, n° 758 (pl. XVIII, 6) ; E. REISCH, *l. c.* ; SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), p. 130, n° 187 (pl. II, 2) ; *Les monnaies d'Athènes*, pl. 92, 8 à 21. Pour une autre interprétation, voir J.-P. SHEAR, *Hesperia*, 5 (1936), p. 307 (fig. 15).

252. Pour la coiffure, comparer le Dionysos de Sinope dont il a été question ci-dessus, p. 88. On croit que la tête de la statue aurait été reproduite sur d'autres bronzes athéniens : E. BEULÉ, *op. cit.*, p. 376 ; IMHOOF-GARDNER, *l. c.* (pl. CC, V) ; E. REISCH, *op. cit.*, p. 9 ; CH. WALSTON, *op. cit.*, p. 160 (fig. 132 d) ; SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 25, 36 à 50 (pour la date, voir M. THOMPSON, *Hesperia*, 10, 1941, p. 217 ss.) ; cependant, il faut peut-être, avec B. PICK (SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, index II, s. v. *Dionysos*), reconnaître sur ces bronzes la tête d'une autre statue, un Dionysos debout, figuré sur des tétradrachmes de la série ΦΙΛΟΚΡΑΤΗΣ — ΗΡΩΔΗΣ (cf. ci-dessus, p. 88, n. 4).

253. Sur cette convention, voir ci-dessus, p. 25.

254. E. BEULÉ, *op. cit.*, p. 261 ; IMHOOF-GARDNER, *l. c.* (pl. CC, IV) ; E. REISCH, *op. cit.*, p. 9 ; CH. WALSTON, *op. cit.*, p. 159 (fig. 132 b).

255. IMHOOF-GARDNER, *l. c.*

256. SVORONOS, *Num. de la Crète ancienne*, I, p. 314 (pl. XXX, 12 et 13). Le rapprochement a déjà été signalé par P. GARDNER, *Types*, p. 162 (pl. IX, 4) ; il a été repris par E. REISCH, *op. cit.*, p. 11, et par CH. WALSTON, *op. cit.*, p. 160, fig. 132 e.

257. P. GARDNER, *Types*, p. 193 (pl. XIII, 4) ; BABELON-REINACH, *Recueil général*, pp. 351-352, n°s 44 à 46 (pl. LVI, 11 à 14) ; E. REISCH, *op. cit.*, p. 10 ; CH. WALSTON, *l. c.* (fig. 132 f).

258. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 20 (pl. E, LXXXI et LXXXII) ; HEAD, *BMC, Corinth*, p. 76, n. 601 (pl. XX, 4) ; E. REISCH, *l. c.*

259. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 9 (pl. A, III) ; E. REISCH, *op. cit.*, pp. 10-11.

260. J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 877 ss. ; M. COLLIGNON, *S G*, II, pp. 129-130 ; S. REINACH, *RA*, 1904, I, p. 28 ss. ; G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, pp. 243-244 ; LIPPOLD dans *PWRE*, IV A (1931), col. 372 ss. ; BIEBER dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, XXXII (1938), pp. 205-206 ; CH. PICARD, *Manuel*, II, p. 641 ss. On a souvent rattaché cet artiste à Myron à cause de sa réputation comme animalier. Sur la base de l'Acropole : E. LOEWY, *Inscr. griech. Bildhauer*, n° 52 ; CH. PICARD, *Manuel*, II, p. 643 (fig. 259).

261. Pausanias, I, 40, 2-3 : της δέ κρήνης οὗ πόρρω ταύτης ἀρχαῖόν ἐστιν ἱερόν... καὶ ἀγάλμα [τε] κείται χαλκοῦν Ἀρτέμιδος ἐπίκληταιν Σωτείρας... τῇ ν δέ Ἀρτεμιν αὐτὴν Στρογγυλίων ἐποίησε.

262. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 4, n° 1 (pl. A, I) ; HEAD, *BMC, Attica*, p. 121, n° 43 (pl. XXI, 14) ; *Dan. Nation. Mus., Attica-Aegina*, pl. 12, n°s 485, 493.

263. Marc Aurèle, Commode : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 8, n° 1 ; S.-W. GROSE, *McClellan Coll.*, II, n. 6001 (pl. 212, 12) ; *Dan. Nation. Mus., Attica-Aegina*, pl. 12, n°s 496, 498.

264. Pausanias, I, 44, 4 : ἐν δέ ταῖς Παγαῖς θεᾶς ὑπελείπετο ἄξιον Ἀρτέμιδος Σωτείρας ἐπίκληταιν χαλκοῦν ἄγαλμα, μεγέθει τῷ παρὰ Μεγαρεῦσιν ἴσον καὶ σχῆμα οὐδέν διαφόρως ἔχον.

265. IMHOOF-GARDNER, *l. c.* (pl. A, I).

266. IMHOOF-GARDNER, *l. c.* (pl. A, II) ; *Dan. Nation. Mus., Attica-Aegina*, pl. 12, n° 497.

267. Sur la statue de Strongylion et sur le témoignage des monnaies, voir CHR. BLINKENBERG, *Knidia*, Copenhagen, 1933, p. 46, n. 3.

Chapitre III la sculpture classique

les maîtres du IV^e siècle

- 1 Dans le développement artistique de la Grèce, le IV^e siècle n'est pas une époque moins brillante que le V^e. De nouveaux maîtres apparaissent qui élargissent le champ de la sculpture et lui conquièrent des domaines encore inexplorés. Ces nouvelles tendances sont déjà sensibles chez Céphissodote que nous avons rangé avec Thrasymédès parmi les précurseurs, parce que l'activité de ces artistes se place dans la première moitié du IV^e siècle. Nous examinerons ensuite l'œuvre de Praxitèle, puis les témoignages relatifs à Scopas, à Bryaxis et à des artistes de second rang. Nous terminerons par Lysippe qui clôt la série des grands sculpteurs de l'époque classique.

I. Les précurseurs

- 2 1^o *Céphissodote*¹. — C'est à Athènes, sur l'Agora, que fut érigée une des œuvres les plus célèbres de Céphissodote : le groupe d'Eiréné portant l'enfant Ploutos². Elle était destinée, semble-t-il, à commémorer les succès militaires qui aboutirent à la paix de 371³. L'Eiréné de Céphissodote nous est connue par plusieurs répliques⁴. Elle est de plus reproduite sur des bronzes athéniens d'époque impériale qui ont permis d'identifier les copies conservées dans les musées et qui ont assuré la reconstitution de la statue (pl. XXVI, 8)⁵. La déesse, vêtue du péplos, tenait Ploutos sur son bras gauche et s'appuyait de la main droite sur un long sceptre. Elle inclinait la tête vers l'enfant dans une attitude maternelle, tandis que le bambin tendait vers la figure de sa mère une main caressante. Ploutos tenait à la main gauche, en guise d'attribut, une corne d'abondance⁶.
- 3 Peut-être les monnaies d'Athènes ne sont-elles pas les seuls documents qui nous offrent l'image du groupe de Céphissodote. Il aurait déjà été reproduit sur une amphore panathénaïque vers le milieu du IV^e siècle⁷. On croit aussi le reconnaître sur des bronzes d'époque impériale frappés à Cyzique (pl. XXVI, 9)⁸, moins sûrement sur des bronzes frappés à Amastris (pl. XXVI, 10)⁹. On notera que la déesse qui tient un enfant dans ses bras est un thème fréquent dans la numismatique grecque et que ce thème est susceptible de diverses interprétations¹⁰. Le groupe figuré sur les monnaies de Kymé en

Eohde et que plusieurs savants voulaient identifier avec l'œuvre de Céphisodote représentée, en réalité, Isis tenant Horus enfant (pl. XXVI, 11)¹¹.

- 4 C'est une inspiration identique que l'on retrouvait sans doute dans une autre statue, signalée par Pline : Hermès « nourrissant » le jeune Dionysos¹². On aimerait savoir comment Céphisodote avait traité ce sujet que Praxitèle devait rendre célèbre¹³. Les monnaies de deux villes thraces, Anchialos et Pautaba, montrent le dieu appuyé contre un pilier sur lequel il a posé le jeune Dionysos (pl. XXVII, 5, 6)¹⁴. C'est le thème de l'Hermès de Praxitèle, dont les données essentielles se retrouvent sur ces documents. Cependant, G.-E. RIZZO se refuse à croire que ces types monétaires reproduisent la statue d'Olympie et relève des différences, en particulier dans la position du bras droit, qui excluraient, à ses yeux, une telle identification ; pour lui, il s'agirait, non de l'œuvre de Praxitèle, mais de celle de Céphisodote¹⁵.
- 5 Nous nous demandons, pour notre part, si les différences que l'on constate entre la statue d'Olympie et les documents numismatiques autorisent de semblables conclusions. Ne peuvent-elles s'expliquer, plus simplement, par les conditions dans lesquelles ces reproductions ont été exécutées ? Comme G.-E. RIZZO le fait observer lui-même, on ne peut demander une parfaite fidélité à des graveurs qui, dans de petites villes de province, n'avaient sans doute d'autres modèles sous les yeux que des « copies de copies »¹⁶. Par ailleurs, l'Hermès de Céphisodote était-il plus célèbre que celui de Praxitèle ? Et n'est-ce pas plutôt ce dernier qui a suscité les répliques dont se sont inspirés les graveurs d'Anchialos et de Pautalia ?
- 6 Céphisodote l'ancien — à moins qu'il ne s'agisse de Céphisodote le jeune, comme on tendrait plutôt à le croire aujourd'hui — avait également exécuté, en collaboration avec Xénophon, un groupe qui se trouvait dans le sanctuaire de Zeus Sôter à Mégalopolis et qui comprenait trois statues : Zeus assis sur un trône entre l'image de Mégalopolis à droite et celle d'Artémis Sôteira à gauche¹⁷. Aucune monnaie ne nous a rendu l'aspect d'ensemble de ce groupe, mais on ne risque guère de se tromper en reconnaissant le Zeus de Céphisodote sur une monnaie de Mégalopolis de l'époque de Septime Sévère. Cette monnaie, d'un type assez exceptionnel, montre le dieu de face, assis sur un trône à haut dossier et s'appuyant de la main droite sur un sceptre ; Zeus est vêtu d'un himation dont un pan recouvre la partie supérieure du bras gauche, tandis que l'avant-bras est posé sur l'accoudoir du siège ou ramené contre la poitrine (pl. XXVI, 7)¹⁸. En revanche, l'identification d'Artémis Sôteira avec un personnage debout, vêtu d'un chiton court, le poing gauche à la hanche et tenant un sceptre ou une lance à la main droite¹⁹, et celle de Mégalopolis avec un type banal de Tyché²⁰ restent des hypothèses fort incertaines.
- 7 2° *Thrasymédès*²¹. — La seule œuvre de cet artiste que nous connaissions par les textes anciens est la statue d'Asclépios qu'il exécuta, vers 370, pour le sanctuaire d'Épidaure²². Pausanias a pris soin d'en noter les traits essentiels : le dieu, assis sur un trône, tenait d'une main un bâton, tandis qu'il étendait l'autre main au-dessus de la tête d'un serpent ; un chien était couché à ses pieds²³.
- 8 Des drachmes, frappées à Épidaure dans la seconde moitié du IV^e siècle, ont pour type du revers une image d'Asclépios qui correspond à la description de Pausanias :
 Tête d'Apollon à droite. — R/Asclépios barbu, assis à gauche sur un siège sans dossier, les jambes enveloppées dans un himation. Le dieu a la jambe gauche avancée ; il lève la main gauche qu'il appuie sur un sceptre noueux, tandis qu'il étend la main droite au-dessus d'un serpent qui se dresse à son côté. Au-dessous du

trône, ΘE et un chien couché à droite ; dans le champ à droite, E.
AR. Drachmes (pl. XXVI, 12)²⁴.

- 9 Une image semblable d'Asclépios figure sur des bronzes autonomes et d'époque impériale (pl. XXVI, 13). Ces monnaies présentent avec les drachmes du IV^e siècle quelques variantes : le siège est un trône à haut dossier ; le chien fait défaut ou se trouve derrière le siège de son maître²⁵. Enfin, des monnaies d'Antonin le Pieux montrent la même image d'Asclépios dans un temple tétrastyle (pl. XXVI, 14) ; ces monnaies prouvent que nous sommes bien en présence d'une statue de culte et apportent un argument décisif en faveur de l'identification de ces types monétaires avec l'Asclépios de Thrasymédès²⁶.

II. Praxitèle

- 10 Praxitèle est certainement, de tous les sculpteurs grecs, celui sur lequel nous possédons la documentation la plus abondante²⁷. L'Hermès d'Olympie, malgré les controverses qu'il a récemment suscitées, reste pour nous un document d'un exceptionnel intérêt²⁸. D'autre part, les répliques dont nous disposons permettent de reconstituer quelques-unes des œuvres les plus célèbres du grand sculpteur. Les monnaies nous apportent, elles aussi, de nombreux témoignages que nous avons répartis selon le sujet traité par l'artiste dans chacune de ces compositions.
- 11 1° *Les groupes*. — Parmi les œuvres attribuées à Praxitèle figurent de nombreux groupes qui réunissaient diverses divinités²⁹. La base de l'un d'entre eux, qui se trouvait à Mantinée, nous est peut-être conservée³⁰. Des compositions de ce genre nous sont connues par le témoignage des monnaies.
- 12 a) *Apollon, Artémis et Léo*. — Ce groupe, qui ornait à Mégare le temple d'Apollon Prostaterios³¹, a été reproduit sur des bronzes de Mégare frappés à l'effigie de Commode et de Septime Sévère (pl. XXVII, 1)³². Ces monnaies montrent, au centre, Apollon, en costume de citharède, tenant le plectre à la main droite et la lyre à la main gauche ; à gauche, Léo, le bras gauche abaissé le long du corps, s'appuie de la main droite sur un haut sceptre ; à droite, Artémis tient un arc à la main gauche et porte la main droite à l'épaule pour tirer une flèche de son carquois. La statue centrale de ce groupe, celle d'Apollon, a été reproduite séparément sur les monnaies de la cité³³.
- 13 b) *Léo et Chloris*. — La statue qui ornait le sanctuaire de Léo à Argos était une œuvre de Praxitèle ; Léo était accompagnée d'une figure à laquelle les contemporains de Pausanias donnaient le nom de Chloris³⁴. On reconnaît ce groupe sur des monnaies d'Argos frappées sous le règne de plusieurs empereurs romains (pl. XXVII, 2-4) : Léo, debout, est vêtue d'un chiton avec repli ; elle lève la main droite à la hauteur de l'épaule, tandis qu'elle étend le bras gauche au-dessus d'un petit personnage qui se tient juste à son côté³⁵.
- 14 Les types monétaires présentent entre eux certaines variantes. Sur les monnaies de Marc Aurèle et de Iulia Domna, la déesse a la tête tournée à droite et elle porte la main droite très exactement à hauteur de l'épaule (pl. XXVII, 2 et 4)³⁶. Sur les bronzes de Septime Sévère, la tête est tournée à gauche et la main droite est levée jusqu'à hauteur de la figure (pl. XXVII, 3)³⁷. Il n'y a pas lieu d'accorder à ces variantes une importance exagérée : elles résultent probablement, comme le supposent ImhoofBlumer et P. Gardner, du fait que les graveurs ont reproduit la statue de points de vue différents³⁸.

- 15 Il est certain, d'autre part, que nous sommes en présence de la reproduction d'une statue de culte, puisque le même groupe apparaît dans un temple sur une monnaie d'Antonin le Pieux³⁹ et l'on imaginera difficilement que cette statue puisse être une autre que celle dont parle Pausanias. La petite figure que le Périégète appelle Chloris, sans doute sur la foi des exégètes, est vraisemblablement, comme l'ont reconnu les savants modernes, une image archaïsante de la déesse qui servait de support à la statue principale⁴⁰.
- 16 c) *Hermès et Dionysos*. — Une monnaie de Pautalia montre Hermès appuyé contre un pilier sur lequel repose le jeune Dionysos ; le même sujet figure sur une monnaie d'Anchialos (pl. XXVII, 5, 6). Ce thème, comme nous l'avons vu⁴¹, avait été traité par Céphiosdote l'ancien, puis repris par Praxitèle dans sa célèbre statue d'Olympie⁴². Il est difficile de décider si c'est l'œuvre de Céphiosdote, ou du moins une copie de cette œuvre, qui a inspiré le graveur, comme le voudrait G.-E. RIZZO. On relève, il est vrai, certaines différences entre les types monétaires et la statue d'Olympie, mais peut-on s'attendre à plus de fidélité chez des graveurs qui, comme nous l'avons déjà fait observer⁴³, travaillaient dans des villes fort éloignées des centres artistiques de la Grèce et n'avaient sans doute jamais eu sous les yeux que des « copies de copies » ?
- 17 2° *Dionysos et sa suite*. — Praxitèle avait exécuté un Dionysos qui se trouvait dans le sanctuaire du dieu à Élis⁴⁴. C'est cette statue dont R. Weil a reconnu l'image sur des monnaies d'Élis frappées sous le règne d'Hadrien⁴⁵. Le dieu est debout de face, la jambe gauche croisée devant la droite, qui porte le poids du corps ; il est drapé dans un vêtement qui s'attache à son cou, mais laisse la poitrine et les épaules découvertes. Il élève un rhyton dans la main droite et en verse le contenu dans une coupe qu'il tient à la main gauche. Son bras gauche s'appuie contre un support que recouvrent les pans de son manteau. Son thyrsos est posé contre son épaule gauche. A sa gauche, un tympanon ; à sa droite, une panthère assise qui lève la tête vers lui.
- 18 Le célèbre « Satyre de la rue des Trépieds » était-il occupé, lui aussi, à verser dans une coupe le contenu d'un vase⁴⁶ ? Le texte de Pausanias ne permet guère d'en décider. La plupart des savants s'accordent cependant pour attribuer à Praxitèle un type de Satyre versant à boire dont il existe de nombreuses répliques dans les musées⁴⁷. On peut en rapprocher une monnaie de Pautaba en Thrace (Caracalla) où Dionysos apparaît dans une attitude semblable, mais tenant à la main droite une branche de vigne ornée de grappes de raisins. Cette monnaie reproduirait, sinon une œuvre de Praxitèle, du moins une statue dérivée d'un modèle praxitélien⁴⁸.
- 19 3° *L'Apollon Sauroctone*. — L'Apollon Sauroctone est une des œuvres les plus populaires de Praxitèle, à en juger par les nombreuses répliques qui nous en sont parvenues⁴⁹. Ces répliques se répartissent en deux groupes : dans le premier, représenté par la copie du Vatican, le support est assez éloigné du corps et le bras gauche se relève fortement pour y prendre appui⁵⁰ ; dans le second, représenté par la copie du Louvre, le support est plus rapproché et le bras gauche moins relevé, de telle manière que l'avant-bras est en quelque sorte appliqué contre le tronc d'arbre⁵¹. Klein considère que le premier groupe est plus proche de l'œuvre originale⁵². Mais Lippold est d'un avis différent et appuie en particulier son opinion sur le témoignage des monnaies⁵³. C'est ce témoignage que nous allons examiner⁵⁴.
- 20 Des monnaies de Nicopolis ad Istrum, frappées à l'effigie d'Antonin le Pieux⁵⁵, Septime Sévère⁵⁶, Caracalla⁵⁷, Plautilla⁵⁸, Géta⁵⁹ et Macrin⁶⁰, montrent Apollon, nu, tourné à droite, la jambe droite fléchie ; le dieu tient une flèche dans la main droite ; son bras

gauche tendu est légèrement relevé et s'appuie à un tronc d'arbre le long duquel grimpe un lézard⁶¹. Le même type d'Apollon figure sur des monnaies de Philippopolis, mais il apparaît seulement sur des pièces d'Antonin le Pieux⁶² et de Faustine la jeune⁶³ et semble avoir été emprunté au monnayage de Nicopolis⁶⁴. A ces témoignages, il convient d'ajouter celui des monnaies d'Apollonia ad Rhyndacum⁶⁵. Des bronzes frappés sous le règne de Domitien⁶⁶, Nerva⁶⁷, Antonin le Pieux⁶⁸, Marc Aurèle⁶⁹, L. Verus (pl. XXVII, 7)⁷⁰, Septime Sévère⁷¹, Diaduménien⁷² Elagabale⁷³ et Gallien⁷⁴ ont pour type du revers un Apollon semblable à celui qui orne les monnaies de Nicopolis et de Philippopolis, mais le bras droit, plié, s'écarte du corps et le bras gauche, étendu presque horizontalement, s'appuie sur une colonne. Le même Apollon apparaît dans un temple tétrastyle sur des monnaies d'Antonin le Pieux⁷⁵, Marc Aurèle⁷⁶, Caracalla⁷⁷, Géta⁷⁸, Gordien III (pl. XXVII, 8)⁷⁹ et Gallien⁸⁰. Il n'est donc pas douteux que nous soyons en présence d'une copie de statue.

- 21 Le bras gauche occupe, sur les monnaies, une position identique à celle des répliques du second groupe (copie du Louvre), c'est-à-dire qu'il se relève légèrement, sans beaucoup s'écarter de l'horizontale. En revanche, le support (tronc d'arbre ou colonne) est éloigné du corps, en sorte que le bras se contente d'y prendre appui, comme dans les répliques du premier groupe (copie du Vatican). G. Lippold a montré comment les copistes, transposant dans le marbre une statue de bronze, avaient été obligés de faire subir à l'original quelques transformations⁸¹. Les uns ont conservé la position du bras gauche, mais ont rapproché le support pour assurer à leur œuvre une plus grande stabilité (copie du Louvre) ; les autres, pour éviter un fâcheux entrecroisement des lignes du bras et du support, ont maintenu le support à une certaine distance et relevé légèrement le bras gauche (copie du Vatican). Sur ces deux points, position du bras gauche et écartement du support, les monnaies nous conserveraient les données de l'original ; on notera seulement que, sur les monnaies d'Apollonia ad Rhyndacum, le tronc d'arbre est remplacé par une colonnette.
- 22 Les textes anciens ne nous disent pas où se trouvait la statue de Praxitèle et les monnaies ne nous apportent sur ce point aucun témoignage décisif. Il est peu probable que Nicopolis, fondée par Trajan à la suite de ses victoires sur les Daces, possédât l'œuvre même du grand sculpteur⁸². On admettrait plutôt que l'Apollon Sauroctone ornait un temple d'Apollonia ad Rhyndacum ; nous savons, en effet, qu'il existait des œuvres de Praxitèle dans le nord de l'Asie Mineure, en particulier à Parion⁸³. Il resterait à expliquer pourquoi, sur ces monnaies, c'est une colonnette, et non pas un tronc d'arbre, qui sert de support au bras gauche. Le tronc d'arbre faisait assurément partie de l'œuvre originale ; sa présence est exigée par le sujet et confirmée par la plupart des répliques⁸⁴. La statue de Praxitèle aurait-elle subi quelque transformation ? On croira plus volontiers qu'il s'agit d'une réplique : le copiste a repris le type de l'Apollon Sauroctone, mais il a simplifié les données du modèle, en substituant au tronc d'arbre une banale colonnette⁸⁵.
- 23 4° *L'Artémis d'Anticyre*. — Anticyre, sur le golfe de Corinthe, possédait un sanctuaire d'Artémis dont l'emplacement a pu être déterminé⁸⁶. La déesse était représentée tenant une torche à la main droite, le carquois au dos, un chien à sa gauche⁸⁷. On a reconnu l'image de cette Artémis sur une monnaie d'Anticyre : la déesse s'avance vers la droite, le carquois à l'épaule ; elle tient un arc à la main droite, une torche à la main gauche ; un chien court à sa gauche⁸⁸. Ce type monétaire n'est pas entièrement conforme à la description de Pausanias : celle-ci, en effet, place la torche dans la main droite

d'Artémis, tandis que la monnaie nous la montre dans sa main gauche. Michaelis avait supposé que le graveur avait reproduit la statue à l'envers ; mais, dans ce cas, le chien devrait se trouver à la droite de la déesse⁸⁹. Wernicke a montré que, en réalité, le graveur a modifié la place des attributs, afin de rendre la composition plus claire. La torche, placée à la main droite, aurait masqué une partie du personnage ; il l'a donc mise à la main gauche, tandis qu'il plaçait l'arc à la main droite⁹⁰.

- 24 Le texte admis dans les anciennes éditions de Pausanias, ἔργων τῶν Πραξιτέλους, a, depuis lors, été corrigé en ἔργον τῶν Πραξιτέλους⁹¹. Cette lecture n'exclurait pas l'attribution à Praxitèle lui-même, comme tendraient à le prouver d'autres expressions du même genre⁹², mais elle pourrait aussi s'appliquer à une « œuvre des fils de Praxitèle »⁹³. On notera que G.-E. RIZZO se refuse à considérer comme une œuvre du grand Praxitèle la statue d'Artémis chasserresse que les graveurs d'Anticyre ont prise pour modèle⁹⁴.
- 25 5° *Aphrodite et Éros*. — Praxitèle avait exécuté au moins cinq statues d'Aphrodite et quatre statues d'Éros⁹⁵. C'est là une part importante dans la production de cet artiste qui sut rendre tout le charme de la beauté féminine et traduisit, mieux que tout autre, la grâce de l'adolescence.
- 26 a) *L'Aphrodite de Cnide*. — Cette statue célèbre représentait la déesse nue, tenant à la main gauche un vêtement dont les plis retombent sur une hydrie⁹⁶. On en a reconnu depuis longtemps l'image sur des monnaies de Cnide frappées à l'effigie de Caracalla et de Plautilla. Sur ces monnaies, tantôt la déesse est seule (pl. XXVII, 9)⁹⁷, tantôt elle est groupée avec un Apollon citharède⁹⁸ ou avec un Asclépios⁹⁹. C'est grâce à ces documents que l'on a pu identifier les répliques de la statue¹⁰⁰. Cette question ne soulève aujourd'hui aucune difficulté et ce type d'Aphrodite a été l'objet d'études approfondies auxquelles il nous suffira de renvoyer¹⁰¹. Nous nous contenterons de faire observer que des reproductions de la statue figurent encore, à l'époque impériale, sur les monnaies d'autres cités d'Asie Mineure. On peut en signaler à Tarse sur des bronzes de Salonine (pl. XXVII, 11)¹⁰² et à Midaeon (Phrygie) sur des monnaies de Diaduménien¹⁰³.
- 27 Les monnaies aident à découvrir, parmi les répliques de la Cnidienne, celles qui se rapprochent le plus de l'original. L'hydrie qui accompagne l'image de la déesse est posée à même le sol dans un certain nombre de répliques¹⁰⁴, tandis que, dans d'autres, elle se dresse sur un socle¹⁰⁵. Dans ces dernières, la distance qui sépare la main gauche du col du vase est plus courte que dans les précédentes et la chute du vêtement s'en trouve modifiée. Le témoignage des monnaies permet de considérer les répliques du premier type comme les plus fidèles ; l'hydrie est posée sur le sol et le vêtement, qui tombe en longs plis, forme au-dessus du vase une sorte de triangle à base fort étroite¹⁰⁶. On observera que, sur les monnaies, le visage de la déesse est entièrement de profil et que le bras gauche s'écarte du corps latéralement. Ces divergences n'appellent aucune observation particulière et nous avons déjà noté fréquemment des traits de ce genre dans les reproductions numismatiques¹⁰⁷.
- 28 Le problème qui se pose maintenant pour nous est de déterminer s'il existe des reproductions de l'Aphrodite de Praxitèle sur les monnaies de Cnide antérieures à l'époque impériale. On sait que la tête d'Aphrodite apparaît dès le début du monnayage de cette cité et qu'elle s'y maintient d'une manière continue jusqu'à 190 avant J.-C.¹⁰⁸. A partir du IV^e siècle, cette tête s'accompagne généralement d'une petite proue, symbole caractéristique d'Aphrodite Euploia¹⁰⁹. On a cherché à découvrir, parmi ces types monétaires, des représentations inspirées du chef-d'œuvre de Praxitèle. E. Babelon

déclare que « la tête de l'Aphrodite praxitélienne forme le type ordinaire des monnaies de Cnide, depuis le milieu du IV^e siècle jusque vers 190 » et considère un tétradrachme, frappé vers le milieu du IV^e siècle, « comme la plus ancienne, et sans doute, la plus fidèle copie de la tête de la statue du sculpteur grec »¹¹⁰.

- 29 Il est facile de contrôler l'exactitude de ces observations, puisque la tête de la Cnidienne nous est connue par diverses répliques¹¹¹. La comparaison entre ces répliques et les têtes qui ornent les monnaies révèle plus de différences que d'analogies. On ne voit pas que le tétradrachme dont parle E. Babelon se rapproche davantage de l'œuvre du sculpteur. Chr. Blinkenberg, qui a consacré à la Cnidienne une remarquable étude, fait observer que, si cette tête d'Aphrodite est imitée de la statue, il faut admettre que le graveur a fait de son mieux pour dissimuler son emprunt ; il note que, sur les monnaies, la déesse porte un collier et que sa coiffure est différente de celle de l'original¹¹².
- 30 Il est curieux de voir que E. Babelon s'est laissé entraîner à chercher sur les monnaies des copies de la Cnidienne, alors qu'il a indiqué lui-même les sources auxquelles les graveurs de Cnide ont puisé leur inspiration. Ces artistes ont voulu rivaliser avec les Evainète et les Cimon, et c'est l'Aréthuse des monnaies syracusaines qui leur a servi de modèle¹¹³. Ils ont du reste traité le sujet librement et la variété de leurs compositions ne permet pas de croire qu'elles soient inspirées d'une œuvre du grand art¹¹⁴.
- 31 Il existe cependant des monnaies de Cnide qui reproduisent la tête de l'Aphrodite de Praxitèle, mais ces monnaies datent du I^{er} siècle avant J.-C.¹¹⁵. P. Gardner avait déjà signalé l'intérêt de ces documents (pl. XXVII, 10)¹¹⁶. Chr. Blinkenberg a montré à son tour que ces monnaies pouvaient passer pour des copies suffisamment exactes, bien qu'elles ne reproduisent pas tous les détails de la statue¹¹⁷.
- 32 b) *L'Éros de Parion*. — Cette œuvre de Praxitèle passait pour égaler en célébrité l'Aphrodite de Cnide¹¹⁸. On a cherché à en reconnaître des répliques dans les musées, mais les identifications proposées avec le « Génie Borghèse » ou avec telle autre statue sont maintenant abandonnées¹¹⁹. Les seuls documents que nous possédions pour reconstituer cet Éros de Praxitèle, ce sont les monnaies de Parion. Ces documents ont été analysés par P. Wolters dans une étude fort complète à laquelle nous renvoyons le lecteur¹²⁰. Nous nous bornerons ici à reproduire les conclusions de cette étude.
- 33 L'Éros figure sur les monnaies d'Antonin le Pieux, de Commode, de Sévère Alexandre, d'Otacilia Severa, de Philippe le fils, d'Émihen et de Gallien (pl. XXVIII, 1-4)¹²¹. Le dieu, nu, est debout de face, la tête tournée à droite. Le poids du corps porte sur la jambe droite, ainsi que l'indiquent la saillie de la hanche droite et le fléchissement de la jambe gauche. Le bras droit est fléchi et la main droite tient un objet indéterminé ; le bras gauche est plié et le revers de la main gauche s'appuie sur la hanche. Éros a de longues ailes ; une draperie couvre son épaule gauche et pend le long du corps presque jusqu'au sol. À la droite du dieu, se dresse un petit hermès qui a beaucoup intrigué les archéologues. Quelques-uns y ont vu une idole primitive que l'on trouverait reproduite isolément sur d'autres monnaies de Parion¹²². Il est certain, cependant, que cet hermès faisait partie de l'œuvre de Praxitèle, car il figure constamment auprès de l'Éros sur les représentations numismatiques. Peut-être était-il destiné, comme le suppose P. Wolters, à servir de support à la jambe droite du dieu¹²³.

III. Scopas et Bryaxis

- 34 Scopas de Paros, Timothéos, Bryaxis et Léocharès ont travaillé en commun au Mausolée d'Halicarnasse. Cette collaboration explique que les historiens de la sculpture grecque associent volontiers les noms de ces sculpteurs¹²⁴. Les monnaies ne nous apportent, sur l'activité de Léocharès, que des témoignages trop incertain¹²⁵. Quant à Timothéos, on n'a identifié jusqu'à présent aucune copie des œuvres de cet artiste parmi les types monétaires. Nous n'aurons donc à nous occuper que de Scopas et de Bryaxis.
- 35 1° *Scopas*¹²⁶. — L'activité de Scopas dans le Péloponnèse nous est surtout connue par les fragments de la décoration du temple d'Athéna Aléa à Tégée¹²⁷, mais l'artiste avait aussi travaillé dans d'autres endroits. C'est pour Élis que Scopas exécuta sa fameuse Aphrodite Pandémou qui était représentée assise sur un bouc¹²⁸. Cette statue a été reproduite sur des bronzes d'Élis qui datent de l'époque impériale (pl. XXVIII, 5). La déesse est assise de face sur un bouc galopant à droite. Elle est vêtue d'une longue robe ; un himation s'arrondit comme un voile au-dessus de sa tête et retombe sur ses épaules. Aphrodite retient son vêtement de la main droite et s'appuie de la main gauche sur le dos de l'animal¹²⁹. Les monnaies d'Élis ne sont pas les seuls documents où Aphrodite est représentée sous cet aspect particulier, mais elles constituent assurément le meilleur témoignage que nous possédions sur l'œuvre de Scopas¹³⁰.
- 36 L'Héraclès signalé par Pausanias dans le gymnase de Sicyone a-t-il été reproduit sur les monnaies de la cité ? Nous ne saurions en décider¹³¹, pas plus que nous ne sommes autorisé à identifier la Ménade échevelée dont les auteurs anciens célèbrent les mérites¹³² avec une Bacchante figurée par les graveurs de Sicyone sur des bronzes de Julia Domna¹³³.
- 37 En Asie Mineure, Scopas n'avait pas seulement travaillé à la décoration du Mausolée d'Halicarnasse. Il avait exécuté, pour le sanctuaire d'Apollon Smintheus à Chrysé en Troade, une image du dieu posant le pied sur un rat (*σμίνθος*)¹³⁴. Certains érudits ont cru reconnaître cette statue sur des monnaies d'Alexandrie de Troade où figure un Apollon drapé dans un himation, mais nous avons montré que cette œuvre archaïque ou archaïsante ne correspondait pas à la description de Strabon¹³⁵. D'autres savants ont cherché l'Apollon de Scopas sur des monnaies d'Alexandrie où le dieu apparaît posant le pied sur une élévation. Mais le seul animal qui tienne compagnie au dieu sur ces monnaies est un oiseau, peut-être un corbeau¹³⁶. L'Apollon Smintheus de Scopas reste donc à découvrir.
- 38 2° *Bryaxis*¹³⁷. — Cet artiste, qui était peut-être originaire de Carie, avait travaillé, comme Scopas, en Grèce et en Asie. C'est pour Mégare qu'il exécuta un groupe d'Asclépios et Hygie¹³⁸. Or, un groupe semblable figure sur les monnaies de cette cité à l'époque de Septime Sévère (pl. XXVIII, 6). Asclépios, drapé dans un himation qui laisse la poitrine découverte, s'appuie du bras gauche sur un bâton autour duquel un serpent est enroulé ; il tourne la tête vers Hygie qui, debout devant lui, tient à la main droite une coupe où s'abreuve un serpent¹³⁹. On admettra volontiers qu'une composition de ce genre est inspirée d'une œuvre du grand art¹⁴⁰. Mais on reconnaîtra, avec Imhoof-Blumer et P. Gardner, que le dieu et sa compagne sont représentés sous un aspect conventionnel¹⁴¹. L'identification de ces figures avec une œuvre d'art déterminée reste donc problématique¹⁴².

- 39 Une des œuvres les plus célèbres de Bryaxis était la statue d'Apollon qu'il avait exécutée pour le sanctuaire de Daphné près d'Antioche¹⁴³. Cette statue, qui périt dans un incendie allumé par la foudre sous le règne de Julien l'Apostat¹⁴⁴, représentait le dieu debout, en costume de citharède. Apollon, couronné de laurier et vêtu d'une longue robe qu'une ceinture serrait autour de la poitrine, tenait d'une main une coupe et de l'autre une lyre¹⁴⁵. Or, des tétradrachmes d'Antiochus IV ont pour type du revers un Apollon qui correspond aux descriptions des auteurs anciens :

Tête d'Apollon à droite, couronnée de laurier ; les cheveux sont ramenés en chignon sur la nuque et des mèches tombent sur les épaules. — ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ Apollon, vêtu d'une longue robe et d'un manteau agrafé aux épaules, est debout à droite, la jambe droite légèrement fléchie. Le dieu est couronné de laurier ; sa chevelure est ramenée en chignon sur la nuque et des mèches tombent sur les épaules. La main droite avancée tient une coupe ; la lyre, maintenue par la main gauche, est appuyée contre le corps.

AR. Tétradrachmes¹⁴⁶ (pl. XXVIII, 7).

- 40 L'attitude de cet Apollon est empreinte d'un certain hiératisme qui convient à une image cultuelle. En outre, on retrouve un Apollon identique sur des bronzes d'Antioche qui datent de l'époque impériale¹⁴⁷. Nous sommes en droit d'en conclure que les graveurs d'Antioche ont pris pour modèle une statue et que cette statue n'est autre que le fameux Apollon de Bryaxis¹⁴⁸.

IV. Les maîtres secondaires

- 41 A côté des grands maîtres qui ont marqué de leur empreinte l'art du IV^e siècle, il conviendrait de faire place à des artistes de second rang, dont la physionomie est malheureusement difficile à préciser. Que savons-nous d'Euphranor, auteur de l'image d'Apollon Patroos¹⁴⁹ et d'une statue de Léo portant Apollon et Artémis¹⁵⁰ ? Le portraitiste Silanion nous est mieux connu, mais on n'a pas, jusqu'à présent, identifié avec certitude la Sapho que l'on conservait dans le Prytanée de Syracuse¹⁵¹.
- 42 En revanche, nous avons la chance de posséder des fragments de la statue de Zeus que l'athénien Euclidès exécuta pour Aegira en Achaïe¹⁵² : une tête de dimensions colossales où l'on relève la trace d'une couronne de chêne¹⁵³ et une partie du bras gauche avec la main refermée sur un morceau du sceptre¹⁵⁴. Or, des monnaies d'Aegira, d'époque impériale, montrent Zeus assis sur un trône à dossier, le bas du corps enveloppé dans un himation, tenant une Niké sur la main droite et s'appuyant de la main gauche sur son sceptre (pl. XXVIII, 8)¹⁵⁵. On y reconnaît la barbe épaisse et la couronne de chêne et l'on peut, grâce à ces documents, imaginer l'ensemble de la statue.

V. Lysippe

- 43 Lysippe est le dernier des grands maîtres de l'époque classique¹⁵⁶. Son activité occupe toute la seconde moitié du IV^e siècle et s'étend probablement jusqu'aux premières années du III^e siècle¹⁵⁷. Sa production dut être considérable, puisque Pline évalue à 1 500 le nombre des statues que Lysippe avait exécutées¹⁵⁸.
- 44 Cependant, les monnaies, si riches de renseignements sur l'œuvre de Praxitèle¹⁵⁹, ne nous fournissent sur celle de Lysippe que des données fort insuffisantes.

L'identification du Zeus de Sicyone¹⁶⁰, comme celle du Zeus d'Argos (pl. XXVIII, 9)¹⁶¹ ou du Zeus de Mégare (pl. XXVIII, 10)¹⁶², avec des images du dieu qui ornent les monnaies de ces cités reste problématique. Le Poséidon que Lysippe fondit pour les Corinthiens ne nous est pas mieux connu¹⁶³. Nous ne savons pas non plus si le type de l'Hercule Farnèse, qui apparaît déjà dans la numismatique grecque sur des tétradrachmes d'Alexandre le Grand¹⁶⁴, reproduit l'Héraclès de Sicyone dont parle Pausanias¹⁶⁵. L'Héraclès Epitrapézios, assis sur un rocher, tenait une coupe à la main droite et la massue à la main gauche¹⁶⁶ ; c'est ainsi que nous voyons le héros représenté sur les monnaies de plusieurs cités¹⁶⁷, mais il paraît difficile d'établir des rapports précis entre ces types monétaires et la statue de Lysippe¹⁶⁸.

- 45 L'insuffisance de notre information n'est sans doute pas entièrement l'effet du hasard. N'indique-t-elle pas que, dans l'œuvre du grand sculpteur, les statues d'athlètes, qui pouvaient difficilement trouver place sur les monnaies, jouissaient d'une plus grande popularité que les statues de divinités¹⁶⁹ ? Nous le croirions volontiers, tout en laissant aux historiens de la sculpture grecque le soin de résoudre ce problème délicat.

- 46 L'étude des chefs-d'œuvre de la sculpture grecque qui ont été reproduits par les graveurs confirme les conclusions que nous avons présentées au terme de la première partie de cet ouvrage. Ni la Héra d'Argos, ni le Zeus d'Olympie ni l'Aphrodite de Cnide, pour ne citer que quelques-unes des œuvres les plus célèbres, n'ont servi de modèles aux graveurs avant l'époque hellénistique, ou même avant l'époque romaine. Les Tyrannoctones ornent, il est vrai, les statères de Cyzique dès le v^e siècle avant J.-C., mais il s'agit, comme nous l'avons montré, d'un sujet emprunté au répertoire de l'art industriel et non d'une copie directe d'une œuvre du grand art. L'apparition, sur les monnaies de Syracuse portant la signature d'Eucleidas, d'une tête d'Athéna qui évoque la Parthénos s'explique probablement par des raisons analogues. Dans la première moitié du iv^e siècle, les monnaies d'Épidaure au type d'Asclépios nous offrent le seul exemple certain d'une copie de statue. Nous avons vu, en effet, que le Zeus Ithômatas des monnaies de Messène ne peut prétendre à reproduire fidèlement l'œuvre d'Hagélaïdas, même s'il s'inspire du type de la statue, et que les Athénas nicéphores d'Aphrodisias et de Sidé ne sont que de lointains rappels de la Parthénos de Phidias.
- 47 A l'époque hellénistique, l'Apollon de Délos, les Tyrannoctones, l'Athéna Parthénos, le Dionysos d'Alcamène se reflètent fidèlement dans les symboles des tétradrachmes athéniens du nouveau style. C'est à cette époque également que l'on voit apparaître sur les monnaies l'Apollon de Bryaxis, l'Artémis de Strongylion, l'Apollon de Calamis, l'Apollon de Canachos. Sous le règne des empereurs romains, les copies de statues vont se multiplier. Citons, parmi les productions de l'archaïsme, la Héra de Samos, l'Athéna Chalkioicos, les Dioscures de Trézène, sans parler de la trop énigmatique Artémis Laphria ; parmi les œuvres du v^e siècle, l'Hermès et le Dionysos de Calamis, le groupe d'Athéna et Marsyas de Myron, la Héra de Polyclète, le Zeus d'Olympie et l'Athéna dite « Promachos » ; parmi celles du iv^e siècle, le groupe d'Eiréné et Ploutos de Céphisodote, la longue série des créations de Praxitèle, l'Aphrodite Pandémos de Scopas, le Zeus d'Eucleidès.
- 48 Sans doute ce relevé est-il nécessairement incomplet, puisque les documents dont nous disposons ne nous permettent d'identifier qu'une partie des œuvres d'art reproduites

par les graveurs. Cependant, est-ce l'effet du hasard si nous retrouvons, ici encore, la même progression dans le nombre des copies de statues ? D'autre part, si nous ne pouvons entrevoir la physionomie de certains chefs-d'œuvre qu'à travers les témoignages des auteurs anciens, il en est d'autres pour lesquels nous avons la chance de posséder une documentation précise. L'Aphrodite de Praxitèle nous est connue par de nombreuses répliques de grandes dimensions avec lesquelles il est facile d'établir d'exactes comparaisons. Or, cette statue, célèbre entre toutes et qui s'imposait d'elle-même à l'attention des graveurs, n'apparaît sur les monnaies qu'à une date récente. Un exemple de ce genre est assez significatif et doit suffire à mettre en garde contre les théories des savants qui cherchent à reconnaître constamment, sur les monnaies de l'époque classique, de fidèles reproductions des œuvres de la grande sculpture.

NOTES

1. Sur Céphisodote l'ancien : J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 1137 ss. ; M. COLLIGNON, *SG*, II, p. 178 ss. ; S. MIRONE, *I due Cefisodoti*, *RA*, 1922, II, p. 266 ss. ; LIPPOLD dans *PWRE*, XI (1922), col. 232 ss. ; BIEBER dans THIEME-BECKER, XX (1927), p. 163 ss. ; G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 255 ss. (fig. 659 à 663) ; G.-E. RIZZO, *Prassitele*, Milan-Rome, 1932, p. 3 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 1, p. 77 ss.
2. Pausanias, I, 8, 2 : *Ειρήνη φέρουσα Πλούτων παῖδα*. Cf. IX, 16, 2 : *καὶ γὰρ οὗτος (Κηφισόδοτος) τῆς Ειρήνης τὸ ἄγαλμα Ἀθηναίους Πλούτων εχονααν πεποιήκεν*. Sur l'emplacement : W. Judeich, *Topographie von Athen* (2^e éd., Munich, 1931), p. 348.
3. La date de la statue a été l'objet de controverses dont on trouvera le résumé dans S. MIRONE, *op. cit.*, p. 277 ss. G.-E. RIZZO (*op. cit.*, p. 4) se range à l'avis de FURTWANGLER et place l'exécution du groupe vers 375 ; de même G. LIPPOLD, *op. cit.*, col. 232 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 1, p. 85.
4. Réplique de Munich : FURTWANGLER-WOLTERS, *Beschreib. der Glyptothek* (2^e éd., 1910), n° 219 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 1, p. 87, n. 1 (bibliographie). Il existe plusieurs répliques du Ploutos, dont une à Athènes : U. KOHLER, *AM*, 6 (1881), p. 364 ss. (pl. XIII) ; S. PAPASPYRIDIS, *Guide du Musée national d'Athènes*, p. 77, n° 175. Sur la statue de Délos que l'on a parfois interprétée comme une copie de l'Eiréné sans Ploutos : F. MAYENCE, G. LEROUX, *BCH*, 31 (1907), p. 400 ss. (fig. 7) ; G. LIPPOLD, *Kopien u. Umbildungen griech. Statuen*, Munich, 1923, p. 34 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 1, p. 80 ss. (fig. 16).
5. RAOUL-ROCHETTE, *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 15 (1842), p. 283 ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 147, n° 9 (pl. DD, IX, X) ; HEAD, *BMC, Attica*, p. 109, n° 801 ; SVORONOS, *JIAN*, 7 (1904), p. 135, n° 224 (pl. II, 20) ; *Les monnaies d'Athènes*, pl. 92, 38-44 ; S. MIRONE, *op. cit.*, p. 276 (fig. 1) ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, pl. IV, 1, 2 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 1, p. 87 (fig. 20). B. PICK en rapproche un symbole des tétradrachmes du nouveau style où la déesse serait représentée sans Ploutos : SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 63, 1 à 13 (voir index II, s. v. *Eiréné*) (cf. CH. PICARD, *Manuel*, III, 1, p. 86, fig. 19).
6. L'identification de l'œuvre de Céphisodote a été définitivement établie par H. BRUNN, *Ueber die sogenannte Leukothea*, Munich, 1867 (= *Kleine Schriften*, II, p. 328 ss.). Ce sont les monnaies d'Athènes qui ont permis de restituer la corne d'abondance dans la main de Ploutos et le sceptre dans celle d'Eiréné. Pour la reconstitution du groupe, voir F. E. RIZZO, *op. cit.*, pl. VI et VII.
7. K. SCHEFOLD avait signalé, sur les amphores panathénaïques, plusieurs représentations de ce groupe : *Jahrb.*, 52 (1937), p. 37 (fig. 3 et 4). Mais CH. PICARD a montré que ces représentations offrent entre elles des différences ; il propose de reconnaître, sur certains de ces documents, une

œuvre de Xénophon et Callistonicos, signalée par Pausanias (IX, 16, 1-2) dans le sanctuaire de Tyché à Thèbes, sans réussir à justifier suffisamment, me semble-t-il, la présence de cette statue thébaine sur une amphore panathénaïque : CRAI, 1941, p. 205 ss. Sur la date du fragment, d'Eleusis qui reproduirait le groupe de Céphisodote (354/353) : K. SUSSE-ROTT, *Qriech. Plastik des IV. Jahrh. v. Chr.*, Francfort-sur-le-Mein, 1938. p. 58, n. 103, p. 209 (pl. XI, 3) (cf. CH. PICARD, *op. cit.*, p. 208, n. 2), Sur l'interprétation du sujet, voir aussi J.-D. BEAZLEY, *AJA*, 47 (1943) p. 462, n. 3.

8. Maximin Thrax : RAOUL-ROCHETTE, *l. c.* ; CH. LENORMANT, *Nouv. galerie mythol.*, pl. XIV, 6 ; H. BRUNN, *Kleine Schriften*, II, p. 339 (note) ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 113. Pour les motifs qui permettraient d'expliquer la présence du groupe de Céphisodote sur une monnaie de Cyzique : U. KOHLER, *AM*, 6 (1881), p. 365.

9. BABELON-REINACH, *Recueil général*, I (2^e éd.), p. 178*, n° 141 (pl. XXI, 4). L'interprétation de cette monnaie n'est pas certaine, car la corne d'abondance, attribut de Ploutos, n'y figure pas ; on notera d'autres différences en comparant la monnaie d'Amastris à une monnaie d'Athènes : S. MIRONE, *op. cit.*, p. 269 (fig. 1 et 2).

10. On trouvera de nombreux exemples de divinités tenant des enfants dans leur bras dans IMHOOF-BLUMER, *Nymphen u. Chariten auf griech. Münzen*, *JIAN*, 11 (1908), p. 137 ss. Voir, en particulier, Nysa tenant Dionysos sur les monnaies de Cassandreia en Macédoine : IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 68, n^{os} 34 et 35 ; *Nymphen u. Chariten*, p. 157, n^{os} 446 et 447 (pl. X, 17) ; H. GABLER, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2, pp. 54-55, n^{os} 12, 13, 18 (pl. XIII, 11 à 13).

11. Sabine. WROTH (*Num. Chron.*, 1895, p. 99, n° 19) avait cru y reconnaître Eiréné et Ploutos et son interprétation a été reproduite par G.-E. RIZZO (*op. cit.*, p. 113) et par CH. PICARD (*Manuel*, III, 1, p. 88, n. 4). Sur la signification exacte du sujet : W. DREXLER, *Num. Zeitschr.*, 21 (1889), pp. 65-66 (pl. II, 12, 13) ; IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, II, p. 511, n° 2. Les monnaies de Samos (Trajan Dèce) offrent l'image d'une divinité portant un enfant (Eiréné et Ploutos ?) qui ne présente aucun rapport avec l'œuvre de Céphisodote : HEAD, *BMC, Ionia*, p. 388, n^{os} 337 (pl. XXXVII, 11), 338 et 339.

12. Pline, NH, XXXIV, 87 : « Mercurius Liberum patrem in infantia nutriens. » Sur les tentatives d'identification : BIEBER dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, XX (1927), pp. 164-165 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 1, p. 108 ss.

13. Cf. ci-dessous, p. 304.

14. Anchialos (Marc Aurèle) : B. PICK, *Jahrb.*, 13 (1898), pp. 173-174 (pl. X, 33) ; M.-L. STRACK, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, II, 1, pp. 217, 223, n° 427 (pl. VI, 12) ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 8 ss. (pl. IV, 4). Pautalia (Caracalla) : FILOW, *Num. Zeitschr.*, 51 (1918), p. 39 ss. (pl. IX, 1) ; L. RUZICKA, dans *Strena Buliciana*, Zagreb, 1924, p. 667 ss. (pl. XVI, 1) ; *Bull. Inst. arch. bulgare*, 7 (1932-1933), p. 138, n° 516 (pl. IV, 1) ; G.-E. RIZZO, *l. c.* (pl. IV, 3) ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 1, p. 118 (fig. 35).

15. G.-E. RIZZO, *op. cit.*, pp. 9-10 ; cf. A. KREUZER, *Der Hermes des Praxiteles*, *Jahrb.*, 58 (1943), p. 148 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 1, pp. 112 et 117. Sur les monnaies, le bras droit est levé seulement jusqu'à hauteur de l'épaule et la main droite tient le caducée. Autre différence : le support est un pilier et non pas un tronc d'arbre, comme dans la statue d'Olympie. Il est intéressant de rapprocher la représentation du groupe sur le manche d'un vase d'argent de Turin (G.-E. RIZZO, *op. cit.*, pl. CVI, 1) : le bras droit s'élève seulement à hauteur de la tête et un pilier tient lieu de support. Faut-il y voir, avec A. KREUZER (*op. cit.*, p. 151), une combinaison d'éléments empruntés aux deux groupes, celui de Praxitèle et celui de Céphisodote ? La reconstitution de l'œuvre de Céphisodote nous semble trop incertaine pour que l'on puisse accepter sans réserves une hypothèse de ce genre. Ne voyons-nous pas qu'une colonnette remplace parfois le tronc d'arbre qui servait de soutien à l'Apollon Sauroctone (ci-dessous, p. 309) ?

16. G.-E. RIZZO rapproche les types monétaires d'un fragment de sculpture trouvé dans les fouilles de l'Agora d'Athènes : *op. cit.*, p. 9 (pl. XIV) ; cf. P. GRAINDOR, *Athènes sous Hadrien*, Le Caire, 1934, p. 254, n. 1 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 1, p. 113 ss. (où l'on verra un autre document du même type : fig.

34). Mais les monnaies, comme G.-E. RIZZO le note lui-même (*op. cit.*, p. 10), ne peuvent passer pour de fidèles reproductions de l'œuvre que l'on reconstituerait avec le fragment de l'Agora.

17. Pausanias, VIII, 30, 10 : ταύτης τῆς στοᾶς ἐστὶν ἐγγυτάτω ὡς πρὸς ἦλιον ἀνίσχοντα Ἱερὸν Σωτῆρος ἐπὶ κλησιν Διός. κεκόσμηται δὲ περὶ ξίοισι. καθεζομένω δὲ τῷ Διὶ ἐν θρόνῳ παρεστήκασι τῆ μὲν ἡ Μεγάλη πόλις, ἐν ἀριστερῇ δὲ Ἀρτέμιδος Σωτείρας ἄγαλμα. ταῦτα μὲν λίθου τοῦ Πεντελησίου Ἀθηναῖοι Κηφισόδοτος καὶ Ξενοφῶν εἰργάσαντο. Pour l'attribution à Céphésodote le jeune, voir S. MIRONE, *op. cit.*, p. 295 ; CH. PICARD, CRAI, 1941, p. 218 ss. ; Manuel, III, 1, p. 119. Les restes du sanctuaire seraient, à cet égard, significatifs : CH. PICARD, CRAI, pp. 218-219 (cf. l'enquête récente de P. KNOBLAUCH, *Arch. Anz.*, col. 148-149). Mais les monnaies, dont on invoque le témoignage (CRAI, 1941, p. 219), peuvent-elles nous instruire vraiment sur un problème de ce genre ?

18. IMHOOF-GARDNER, NCP, p. 103 (pl. V, 1) ; P. GARDNER, BMC, *Peloponnesus*, p. 189, n° 17 (pl. XXXV, 14) ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLUMNER, III, 1, p. 224 (Mzt. V, 7) ; H. DRESSEL, *Zeitschr. f. Num.*, 24 (1904), p. 68 (pl. III, 8) ; SVORONOS, JIAN, 12 (1909-1910), p. 275 ss. (fig. 39 ; pl. IX, 31-33) ; S. MIRONE, *op. cit.*, p. 299 (fig. 11, 12, 12bis).

19. IMHOOF-GARDNER, NCP, p. 104 (pl. V, II) ; SVORONOS, *op. cit.*, fig. 38 (pl. IX, 29, 30, 35) ; S. MIRONE, *op. cit.*, p. 298 (fig. 9 et 10).

20. SVORONOS, *op. cit.*, fig. 40 (pl. IX, 34, 36, 37).

21. Sur Thrasymédès : J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 853 ss. ; M. COLLIGNON, SG, II, p. 185 ss. ; G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, pp. 281-282 ; G. LIPPOLD dans PWRE, VI A (1936), col. 594-595 ; BIEBER dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, XXXIII (1939), p. 105 ; CH. PICARD, Manuel, III, 1, p. 214 ss.

22. Sur l'Asclépios d'Épidaure, voir, outre les études citées à la note 4, H.-N. FOWLER, AJA, 3 (1887), p. 32 ss. ; H.-L. URLICHS, *Rhein. Mus. f. Phil.*, 44 (1889), p. 474 ss. ; A. DEFASSE et H. LECHAT, *Épidaure*, Paris, 1895, p. 80 ss. ; P. CAVVADIAS, *Τὸ Ἱερὸν τοῦ Ἀσκληπιοῦ ἐν Ἐπιδαύρῳ*, Athènes, 1900, p. 43 ss.

23. Pausanias, II, 27, 2 : τοῦ δὲ Ἀσκληπιοῦ τὸ ἄγαλμα... πεποιήται δε ἐλέφαντος καὶ χρῆσον· μὴνυει δε ἐπίγραμμα τον εἰργασμένον εἶναι θρασυμήδην Ἀργινώτου Πάριον. κάθηται δὲ ἐπὶ θρόνου βακτηρίαν κρατῶν, την δὲ ἐτέραν τῶν χειρῶν ὑπὲρ κεφαλῆς ἔχει τον δράκοντος, καὶ οἱ καὶ κύων παρακατακείμενος πεποιήται. Une autre tradition attribuait la statue à Phidias : Athénagoras, *Leg. pro Christ.*, 17.

24. P. GARDNER, *Types*, p. 187 (pl. XII, 21) ; BMC, *Peloponnesus*, p. 156, n° 7 (pl. XXIX, 14) ; IMHOOF-GARDNER, NCP, p. 43 (pl. L, III) ; SVORONOS, JIAN, 4 (1901), p. 11 (fig. 6) ; E. BABELON, *Traité*, II, 3, n°s 679 et 680 (pl. CCXVII, 15 et 16). D'autres drachmes, qui portent au droit la tête d'Asclépios, sont considérées comme suspectes par E. BABELON, *op. cit.*, n° 681 (pl. CCXVII, 17, 18 ; cf. col. 489 et 490). Sur la date de ces monnaies, voir E.-T. NEWALL, *Five Greek Bronze Coin Hoards*, N. N. M., 68 (1935), p. 30 ss. Sur des bas-reliefs d'Épidaure qui montrent Asclépios dans une pose analogue, mais qui ne peuvent passer pour des copies de la statue : S. PAPASPYRIDI, *Guide du Musée national d'Athènes*, p. 62, n°s 173 et 174 ; DEFASSE et LECHAT, *op. cit.*, p. 83 ss. ; K.-A. NEUGEBAUER, *Jahrb.*, 41 (1926), p. 82 ss. ; F. ROBERT, *Épidaure*, Paris, 1935, p. 22 (pl. 15 et 16) ; CH. PICARD, Manuel, III, 1, p. 218 ss., p. 342 (fig. 119 et 120).

25. P. GARDNER, BMC, *Peloponnesus*, p. 159, n° 30 (pl. XXIX, 23) ; IMHOOF-GARDNER, NCP, p. 43 (pl. L, IV) ; p. 161 (pl. GG, VII) ; SVORONOS, *l. c.* (fig. 4, 5). Même type sur des monnaies de Cleonae : IMHOOF-GARDNER, NCP, p. 32. Les monnaies des Magnètes de Thessalie offrent un type d'Asclépios que l'on peut rapprocher de celui d'Épidaure : E. ROGERS, *The Copper Coinage of Thessaly*, pp. 111-113.

26. P. GARDNER, BMC, *Peloponnesus*, p. 159, n° 29 (pl. XXIX, 22) ; IMHOOF-GARDNER, NCP, p. 43 (pl. L, V) ; SVORONOS, *l. c.* (fig. 3).

27. Sur Praxitèle, l'ouvrage essentiel est celui de G.-E. RIZZO, *Praxitele*, Milan-Rome, 1932 (l'auteur a largement tiré parti de la documentation numismatique qu'il a présentée d'une manière tout à

fait remarquable). Pour les œuvres attribuées à la jeunesse de l'artiste, on peut maintenant se reporter à CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, chap. V (il est inutile de reproduire ici la bibliographie que l'on trouvera p. 406, n. 1). Nous nous sommes contenté de classer les œuvres d'après le sujet traité, car les documents numismatiques ne nous autorisaient certainement pas à tenter une reconstitution de la carrière de l'artiste. Pour les textes, voir J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 1190 ss.

28. L'originalité du marbre d'Olympie a été défendue par G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 70 ss. (bibliographie, p. 116) ; voir aussi A. KREUZER, *Der Hermes des Praxiteles*, *Jahrb.*, 58 (1943), p. 133 ss.

29. J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 1193 ss. (*Göttergruppen*). Nous avons fait figurer parmi les groupes les statues d'Argos dites de « Léo et Chloris ». Sur le groupe de Déméter, Coré et Iacchos, voir SVORONOS, *Αρχ. Έφημ.*, 1911, p. 39 ss. ; les identifications de SVORONOS restent problématiques et G.-E. RIZZO s'est servi d'autres documents pour reconstituer l'œuvre de Praxitèle : *op. cit.*, p. 100 ss., pp. 118-119.

30. Du groupe de Mantinée (Léo, Apollon et Artémis), il ne nous reste que la base, dont les reliefs ne seraient du reste pas attribuables à Praxitèle lui-même : G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 88.

31. Pausanias, I, 44, 2 : 'Απόλλωνος ἱερόν ἐστίν ἐν δεξιῶν Προστάτηριον... 'Απόλλων δὲ ἐν αὐτῷ κείται θεᾶς ἄξιος καὶ Ἀρτεμις καὶ Λητώ, καὶ ἄλλα ἀγάλματα ἐστί ** Πραξιτέλους ποιήσαντος Λητώ καὶ οἱ παῖδες.

32. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 6, n° 8 (pl. A, X), p. 154 (pl. FF, II) ; J. OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 99 (pl. V, 3) ; Pausanias *edd.* HITZIGBLUMNER, I, 1, p. 374 (pl. XI, 23). Sur l'identification : R. WEIL *Zeitschr. f. Num.*, 13 (1885), p. 387, n. 3. L'Artémis serait conservée dans une statue de Dresde et dans d'autres copies : FURTWÄGLER, *Meisterwerke*, p. 554 ; cf. M. COLLIGNON, *SG*, II, pp. 261-262 ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 13 (pl. XVI-XVIII).

33. Antonin le Pieux, Caracalla, Géta : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 6, n° 8 (pl. A, IX), p. 154 (pl. FF, I) ; J. OVERBECK, *l. c.*

34. Pausanias, II, 21, 9 : τὸ δὲ ἱερόν τῆς Λητοῦς ἔστι μὲν οὐ μακρὰν τοῦ τροπαίου, τέχνη δὲ τὸ ἄγαλμα Πραξιτέλους. τῆν δὲ εἰκόνα τῆς παρ τῆ θεῶ παρθένου Χλώριον ὀνομάζουσι.

35. Marc Aurèle, L. Verus, Septime Sévère, Iulia Domna, Caracalla : IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, pp. 176-177, n°s 108-109 ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 37, n° 16 (pl. K, XXXVI-XXXVIII) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 151, n° 168 (pl. XXVIII, 22) ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLUMNER, I, 2, p. 586 (Mzt. II, 22) ; SVORONOS, *JIAN*, 14 (1912), p. 33, n° 2126 (pl. Z', 24) ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 13 (pl. IV, 6). Sur l'identification : R. WEIL, *Zeitschr. f. Num.*, 13 (1885), p. 387, n. 3. Sur l'attribution au grand Praxitèle : CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 414, n. 2.

36. IMHOOF-GARDNER, *l. c.* (pl. K, XXXVI, XXXVIII).

37. IMHOOF-GARDNER, *l. c.* (pl. K, XXXVII).

38. IMHOOF-GARDNER, *ibidem*.

39. IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, p. 177 ; IMHOOF-BLUMER, *NCP*, p. 38 et p. 159 (pl. FF, XXIV) ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 13 (pl. IV, 5).

40. M. COLLIGNON, *SG* II, p. 262 ; G.-E. RIZZO, *l. c.*

41. Cf. ci-dessus, p. 298.

42. Sur l'Hermès d'Olympie, voir principalement G. TREU, *Olympia*, III (1897), p. 194 ss. (pl. XLIX-LIII) ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 66 ss. (pl. XCIX-CIV).

43. Ci-dessus, p. 299.

44. Pausanias, VI, 26, 1 : Θέατρον δε ἄρχαῖον μεταξύ τῆς ἄγορᾶς καὶ τὸν Μηνίον [το θέατρον τε] καὶ ἱερόν ἐστὶ Διονύσου. τέχνη το ἄγαλμα Πραξιτέλους.

45. R. WEIL, *Der Dionysos des Praxiteles in Elis*, *Zeitschr. f. Num.*, 13 (1885), p. 384 ss. ; IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 73, n° 6 ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLUMNER, II, 2, p. 672 ; M. COLLIGNON, *SG*, II, p. 296 ; G.-E. RIZZO, *Praxiteles*, p. 78 (pl. 118, 1-3). Il n'y a aucune raison d'hésiter (CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 434) entre ces documents et une monnaie de Pautalia dont il sera question ci-dessous, p. 306.

46. Pausanias, I, 20, 1 : Σάτυρος γάρ ἐστίν, ἐφ' ᾧ Πραξιτέλην λέγεται φρονήσαι μέγα... Διονυσῶ δὲ ἔν τῷ ναῶ τῷ πλησίον Σάτυρος ἐστί παῖς καὶ δίδωσιν ἐκπωμα. Ces deux passages concernent-ils l'œuvre de Praxitèle ? Sur cette question, voir Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, I, 1, p. 226 ss.; J.-G. FRAZER, *Pausanias's Descr. of Greece*, II, pp. 210-211; M. COLLIGNON, S G, II, p. 263 ; H.-G. EVELYN-WHITE, *JHS*, 29 (1909), p. 251 ss. ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 14 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 437. Le Satyre de la rue des Trépieds (τον ἐπὶ Τριπόδων οἶκτον) est aussi mentionné par Athénée, XIII, 591 b.
47. G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 17 ss. (pl. 19 à 26) ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 415 ss. (fig. 163 à 172) (où l'on trouvera la bibliographie antérieure).
48. L. RUZICKA, *Zwei Statuen des Praxiteles auf Münzen von Pautalia* dans *Strena Buliciana*, Zagreb, 1924, p. 667 ss. (pl. XVI, 3) ; *Die Münzen von Pautalia*, *Bull. Inst. arch. bulgare*, 7 (1932-1933), p. 138, n° 517 (pl. IV, 2) ; F. WEEGE, *Der einschenkende Satyr aus Samml. Mengarini, 89. Winckelmannsprog.* (1929), pp. 28-29 (fig. 36) ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 434 (fig. 173). On peut hésiter sur la nature du personnage où G.-E. RIZZO reconnaît un Dionysos, mais le savant italien n'a jamais prétendu, à ma connaissance, qu'il puisse s'agir du Dionysos d'Élis dont nous avons l'image sur d'autres documents (voir ci-dessus, p. 305, n. 3) ; j'ignore pour quelles raisons CH. PICARD semble vouloir lui attribuer cette opinion (*Manuel*, III, 2, p. 418, n. 1 et p. 432).
49. Pline, NH, XXXIV, 70 : fecit et puberem Apollinem subrepenti lacertae comminus sagitta insidiantem, quem sauroctonon vocant ; cf. Martial, XIV, 172. Pour les répliques du Sauroctone, voir J. OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 235 ss. ; W. KLEIN, *Praxiteles*, Leipzig, 1898, p. 106, n. 1 ; G. LIPPOLD, *Kopien u. Umbildungen griech. Statuen*, Munich, 1923, p. 135 ss. ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 39 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 530 ss.
50. Copie du Vatican : G.-E. RIZZO, *op. cit.*, pl. 59 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 539 (fig. 223).
51. Copie du Louvre : G.-E. RIZZO, *op. cit.*, pl. 60 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 541 (fig. 224).
52. W. KLEIN, *op. cit.*, p. 104 ss. C'est aussi l'opinion de G.-E. RIZZO, *Praxiteles*, p. 39.
53. G. LIPPOLD, *Kopien u. Umbildungen griech. Statuen*, pp. 135-136.
54. Une liste des reproductions numismatiques a été dressée par W. KLEIN, *op. cit.*, p. 110, d'après OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 299 ss.
55. B. PICK, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, I, 1, p. 349, n° 1225.
56. B. PICK, *op. cit.*, p. 362, n°s 1288 (pl. XIV, 34), 1289 ; p. 375, n°s 1354, 1355 ; G.-E. RIZZO, *l. c.* (pl. 62, 2).
57. B. PICK, *op. cit.*, p. 400, n° 1518 ; p. 404, n° 1539.
58. B. PICK, *op. cit.*, p. 420, n° 1626.
59. B. PICK, *op. cit.*, p. 424, n° 1639 ; p. 426, n° 1654.
60. OVERBECK, *op. cit.*, p. 237 (Mzt. V, 1) ; B. PICK, *op. cit.*, p. 431, n° 1679 ; p. 433, n° 1687 (pl. XIV, 35).
61. Sur ces monnaies : B. PICK, *op. cit.*, pp. 338-339.
62. J. OVERBECK, *op. cit.*, p. 237 (Mzt. V, 2) ; G.-E. RIZZO, *l. c.* (pl. 62, 1).
63. OVERBECK, *l. c.* (pl. IV, 43).
64. B. PICK, *op. cit.*, p. 339.
65. Sur les monnaies d'Apollonia ad Rhyndacum, voir WROTH, *BMC, Mysia*, p. 8 ss. ; H. VON FRITZE, *Die ant. Münzen Mysiens*, I (1913), p. 63 ss.
66. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 210 (pl. IV, 10).
67. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 217 (pl. IV, 13) et 218 (un candélabre au lieu de la colonne).
68. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 231.
69. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n°s 239 à 242.
70. WROTH, *BMC, Mysia*, p. 11, n° 23 (pl. II, 13) ; H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 264.
71. OVERBECK, *l. c.* (Mzt. IV, 41) ; H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 274 (pl. V, 7) et 275.
72. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 291.
73. WROTH, *op. cit.*, p. 12, n° 28 ; H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 292.

74. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 311.
75. OVERBECK, *l. c.* (Mzt. IV, 42) ; H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 237 (pl. IV, 24).
76. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n°s 252 et 253.
77. WROTH, *op. cit.*, p. 12, n° 26 ; H. VON FRITZE, *op. cit.*, n°s 282 à 285.
78. H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 288.
79. WROTH, *op. cit.*, p. 13, n° 29 (pl. II, 16) ; H. VON FRITZE, *op. cit.*, n° 306.
80. WROTH, *op. cit.*, p. 13, n° 30 ; H. VON FRITZE, *op. cit.*, n°s 313 à 315.
81. G. LIPPOLD, *op. cit.*, pp. 135-136.
82. Sur la fondation de Nicopolis, voir B. PICK, *op. cit.*, p. 329.
83. Voir ci-dessous, p. 315.
84. Sur le sens que l'on peut attribuer à la statue : J. OVERBECK, *op. cit.*, p. 237 ss. ; ZWICKER, dans *PWRE*, II A (1923), col. 262-263 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 546.
85. Comme me le fait observer M. CH. PICARD, il est inutile de chercher une autre explication ; pour une simplification du même genre sur les monnaies d'Anchialos et de Pautalia voir ci-dessus, p. 298, n. 4.
86. H.-G. LOLLING, *AM*, 14 (1889), p. 229 ss.
87. Pausanias, X, 37, 1 : Τῆς πόλεως δὲ ἐν δεξιᾷ, δυο μάλιστα προελθόντι ἀπ' αὐτῆς σταδίων, πέτρα τέ ἐστιν υψηλή, μοῖρα οἰοῦς ἢ πέτρα, καὶ Ἱερὸν ἐπ' αὐτῆς πεποιημένον ἐστὶν Ἀρτέμιδος ἔργον τῶν Πραξιτέλους, δρδα ἔχουσα τῆ δεξιᾷ καὶ ὑπὲρ τῶν ὤμων φαρέτραν, παρὰ δὲ αὐτὴν κλυῶν ἐν ἀριστερῶν μέγεθος δὲ ὑπὲρ τὴν μεγίστην γυναικὰ το ἀγάλμα.
88. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 124 (pl. Y, XVII) ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, III, 2, p. 830 (Mzt. V, 20). L'identification est due à A. DE LONGPÉRIER, *Œuvres*, II (Paris, 1883), p. 42 ss.
89. A. MICHAELIS, *Arch. Zeit.*, 34 (1876), p. 168 ; cf. M. COLLIGNON, *S G*, II, p. 284 : « Le graveur a reproduit, en la retournant, la silhouette de la statue. »
90. K. WERNICKE, *Jahrb.*, 12 (1897), pp. 175-176 ; cf. ID., *Artemis*, *PWRE*, II (1895), col. 1424.
91. Sur cette correction : IMHOOF-GARDNER, *l. c.* ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, *l. c.* ; S. MIRONE, *RA*, 1922, II, p. 313.
92. L'expression ἔργον τῶν Μυρωνος (Pausanias, IX, 30, 1) est invoquée par IMHOOF-GARDNER, *l. c.* ; on notera, cependant, avec HITZIG-BLÜMNER (*l. c.*), que la tournure complète est : ἔργον τῶν Μυρωνος θεᾶς μάλιστα ἀξίον, ce qui explique le génitif ; un exemple plus probant serait fourni par Pausanias, X, 25, 1 : οἰκημα γραφᾶς ἔχον τῶν Πολυγνώτου.
93. Sur les fils de Praxitèle, Céphisodote le jeune et Timarchos, voir G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 4 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 411.
94. G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 13 : « Così, per esempio, nessuno potrà credere che il tipo dell' Artemis cacciatrice in movimento concitato, riprodotto sulle monete di Anticyra, possa attribuirsi al nostro Prassitele. » Sur cette question, voir aussi CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 414, n. 2.
95. On les trouvera énumérées dans J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 1227 ss. On peut se borner à signaler les tentatives faites jusqu'à présent pour reconnaître sur les monnaies l'image de l'Aphrodite de Cos ; elles comportent trop d'incertitudes pour que l'on puisse les prendre en considération : M. BIEBER, *Die koische Aphrodite des Praxiteles*, *Zeitschr. f. Num.*, 34 (1924), p. 315 ss. ; M. BERNHART, *Aphrodite auf griech. Münzen*, p. 37. Des Éros de type praxitelien ont été signalés sur des monnaies de Pergame (G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 85, pl. 118, 4 et 5) et de Pruse (G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 42, pl. 62, 8 et 9), mais aucune identification certaine ne peut en être proposée (cf. CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, pp. 554-555, fig. 233 et 234).
96. L'étude fondamentale sur la Cnidienne est l'ouvrage de CHR. BLINKENBERG, *Knidia. Beitrage zur Kenntnis der praxitelischen Aphrodite*, Copenhague, 1933 ; voir aussi G.-E. RIZZO, *Prassitele*, p. 48 ss. ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 557 ss. Pour les monnaies, voir M. BERNHART, *Aphrodite auf griech. Münzen*, p. 36 ss. Pour les textes : J. Overbeck, *Schriftqu.*, n° 1227 ss.

97. P. GARDNER, *Types*, p. 176 (pl. XV, 21) ; HILL, *Num. Chron.*, 1930, p. 296, n° 27 (pl. XXI) ; M. BERNHART, *op. cit.*, p. 38, n° 223 (pl. VI) ; G.-E. RIZZO, *l. c.* (pl. 70, 2 et 3) ; CHR. BLINKENBERG, *op. cit.*, pp. 198-199 (fig. 75 à 81).
98. M. BERNHART, *op. cit.*, n° 224 (pl. VI) ; CH. BLINKENBERG, *op. cit.*, p. 198 (fig. 74).
99. HEAD, *BMC, Caria*, p. 97, n° 100 (pl. XVI, 7) ; HILL, *Num. Chron.*, 1929, p. 188, n° 13 (pl. VIII) ; M. BERNHART, *op. cit.*, n° 225 (pl. VI) ; G.-E. RIZZO, *l. c.* (pl. 70, 4 et 5) ; CHR. BLINKENBERG, *op. cit.*, p. 195 ss. (fig. 71 à 73).
100. Sur l'identification des répliques : G.-E. RIZZO, *op. cit.*, pp. 48 et 115 ; CHR. BLINKENBERG, *op. cit.*, p. 199 ss.
101. Voir, en particulier, l'étude de CHR. BLINKENBERG citée ci-dessus, p. 311, n. 2.
102. HILL, *BMC, Lycaonia*, p. 230, n° 330 (pl. XXXVIII, 5) ; M. BERNHART, *op. cit.*, p. 38, n° 226 (pl. VI).
103. M. BERNHART, *l. c.*, n° 227.
104. Les répliques de ce type sont représentées principalement par une statue conservée dans les Magasins du Vatican : CHR. BLINKENBERG, *op. cit.*, p. 131 ss. (I, 3) ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 48 ss. (pl. 71-75) ; Ch. Picard, *Manuel*, III, 2, p. 578 ss. (fig. 238 et 239). Voir aussi la statue trouvée à Borgo Acilia (*Via Ostiensis*) : CHR. BLINKENBERG, *op. cit.*, p. 157 ss. (I, 24) ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 50 ss. (pl. 77) ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 590 (fig. 248).
105. C'est le type de la statue exposée au Vatican (*Sala a croce greca*) et si souvent reproduite : CHR. BLINKENBERG, *op. cit.*, p. 121 ss. (I, 1) ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 53 ss. (pl. 82-84).
106. Pour la comparaison avec les monnaies, voir G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 50 ; cf. CHR. BLINKENBERG, *op. cit.*, p. 62 (plinthe en-dessous du vase sur certains types monétaires ?), p. 115 (la réplique la plus proche de l'original serait celle de la *Via Ostiensis*).
107. Sur la position de la tête, voir M. BERNHART, *op. cit.*, p. 37. Sur certaines reproductions numismatiques où Aphrodite fait face à Asclépios, c'est la jambe gauche qui sert d'appui, au lieu de la droite : M. BERNHART, *ibidem*.
108. HEAD, *BMC, Caria*, p. 84 ss., n° 1 ss. ; E. BABELON, *Traité*, II, 1, col. 425 ss., n° 698 ss.
109. HEAD, *op. cit.*, p. 87 ss., n° 24 ss. ; E. BABELON, *op. cit.*, II, 2, col. 983 ss., n° 1631 ss. Sur la date de ces monnaies : CHR. BLINKENBERG, *op. cit.*, p. 194. Sur le culte d'Aphrodite Euploia : CHR. BLINKENBERG, *op. cit.*, p. 201 ss.
110. E. BABELON, *op. cit.*, II, 2, col. 994.
111. CHR. BLINKENBERG, *op. cit.*, p. 118 ss.
112. « Wenn dies der Fall wäre [c'est-à-dire, si le graveur avait copié la tête de la statue], hätte der Stempelschneider jedoch sein Möglichstes gethan um sein Vorbild zu verhehlen ; jedenfalls weicht i. B. auf die äusseren, greifbaren Kennzeichen das Münzbild vom Kopf der Statue ab ; es ist mit einem Halsband ausgestattet, und die Frisur ist verschieden » : CHR. BLINKENBERG, *op. cit.*, p. 194. Voir l'opinion exprimée par HEAD, *op. cit.*, p. 1 : « It has been thought that the head of the goddess on this and other later tetradrachms of Cnidus (pl. XLV, 7, 8) are memory copies from the famous statue by Praxiteles ; but it may be doubted whether the divergencies do not counterbalance the points of resemblance. » Voir aussi K. REGLING, *AMK*, p. 89 ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 53 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 594, n. 1.
113. Monnaies frappées vers 400. « leur type d'Aphrodite est une imitation de la tête d'Aréthuse sur les monnaies de Syracuse contemporaines, si appréciées dans tout le monde grec pour leur mérite artistique » : E. BABELON, *op. cit.*, II, 2, col. 982. De même à propos des monnaies émises entre 394 et 387 (*op. cit.*, col. 986) : « Quant à la tête de la déesse, elle continua plastiquement à être une imitation de la tête de l'Aréthuse syracusaine à laquelle le talent d'Evainète avait donné un si merveilleux éclat artistique. »
114. C'est ce que reconnaît E. BABELON, *op. cit.*, II, 2 col. 995 : « Plus tard, cette tête d'Aphrodite persistant plus d'un siècle sur les coins monétaires, subit, dans la coiffure, des modifications

inspirées par la mode ou la fantaisie des graveurs qui, parfois même, comme nous le constatons sur le didrachme n° 1645, s'inspirèrent de l'ancien type d'origine syracusaine. »

115. HEAD, *BMG, Caria*, p. 96, n^{os} 92 à 96.

116. P. GARDNER, *Types*, p. 176 (pl. XV, 20).

117. CHR. BLINKENBERG, *op. cit.*, pp. 194-195 (fig. 70). Malgré la médiocrité de leur exécution, ces monnaies apportent un témoignage intéressant et ne méritent pas le jugement sévère de G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 52.

118. Pline, NH, XXXVI, 22.

119. G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 62 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 624.

120. P. WOLTERS, *Der Eros des Praxiteles in Parion (Sitzungsber. d. Bayer. Ak. d. Wiss., philos.-philol. u. hist. Kl., 1913)*, pp. 21-40. Cf. S. MIRONE, *Les Éros de Praxitèle, Revue num.*, 1921, p. 25 ss. (pl. IV, 1-4) ; G.-E. RIZZO, *op. cit.*, pp. 62-63 (pl. 93) ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, pp. 624-626 (fig. 271).

121. Voir la liste de ces monnaies dans P. WOLTERS, *op. cit.*, p. 27 ss. Une reproduction de l'Éros sur un bronze de Gallien a été signalée depuis : *Num. Chron.*, 1921, p. 10, n° 10 (pl. I).

122. B. FILOW, *Jahrb.*, 24 (1909), p. 67 ; sur cet hermès, voir ci-dessus, p. 44, n. 1.

123. P. WOLTERS, *op. cit.*, p. 37 ; cf. G.-E. RIZZO, *op. cit.*, p. 66.

124. C'est ce que faisait déjà Pline, NH, XXXVI, 30.

125. Sur l'identification du Zeus de Léocharès qui se dressait sur l'Acropole, auprès de l'image de Zeus Polieus, voir ci-dessus, p. 75, n. 2. Le rapprochement établi entre l'Apollon érigé devant le temple d'Apollon Patroos et un symbole des tétradrachmes athéniens n'est pas mieux assuré (SVORONOS, *Les monnaies d'Athènes*, pl. 41, fig. 15, 16, 20 à 22 ; voir à l'index II, s. v. Apollon, la note de B. PICK). Pour l'identification de l'Apollon de Calamis, voir ci-dessus, p. 245 ; pour l'Apollon Patroos d'Euphranor, que l'on a également cherché à reconnaître sur ces mêmes tétradrachmes, voir ci-dessous, p. 321. K. SCHEFOLD croit pouvoir mettre une tête de Zeus qui orne des statères de la ligue arcadienne en rapport avec le *Jupiter tonans* (Pline, XXXIV, 10 et 79) de Léocharès : *RM*, 57 (1942), p. 254 ss.

126. Sur Scopas, voir, en dernier lieu, CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 633 ss. (bibliographie, p. 633, n. 1) ; textes dans J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 1149 ss.

127. Sur les sculptures du temple de Tégée, voir la publication de CH. DUGAS, J. BERCHMANS et M. CLEMMENSEN, *Le sanctuaire d'Aléa Athéna à Tégée*, Paris, 1924, p. 77 ss.

128. Pausanias, VI, 25, 1 : *Κρηπὶς δε εντός τον τεμένους πεποιήται, και επί τή κρηπῖδι ἀγάλμα Ἀφροδίτης χαλκοῦν ἐπὶ τράγω κάθηται χαλκῶ. Σκόπα τοῦτο ἔργον, Ἀφροδίτην δέ Πάνδημον ὀνομάζουσι.*

129. Hadrien, Septime Sévère, Caracalla : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 72 (pl. P, XXIV) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 75, n° 156 (pl. XVI, 4) ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, II, 2, p. 670 (Mzt. IV, 5) ; M. BERNHART, *Aphrodite auf griech. Münzen*, p. 54, n° 330 (pl. IX). L'identification est due à R. WEIL, dans *Histor. u. philolog. Aufsätze E. Curtius gewidmet*, Berlin, 1884, pp. 134-135 (pl. III, 8).

130. Sur ce thème, voir M. BOHM, *Jahrb.*, 4 (1889), p. 208 ss. ; M. COLLIGNON, *Mon. Piot*, 1 (1894), p. 143 ss. ; A. de RIDDER, *Mon. Piot*, 4 (1897), p. 85 ss. ; A. FURTWÄGLER, *Sitzungsber. d. Akad. d. Wiss. zu München, phil.-hist. Cl.*, 2 (1899), p. 590 ss. ; R. GANSZYNIEC, *BCH*, 47 (1923), p. 431 ss. (liste des monuments représentant Aphrodite sur un bouc : pp. 432-433) ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 699 ss. (fig. 304, 305).

131. Pausanias, II, 10, 1. Pour la monnaie (Géta), voir IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 30 (pl. H, XI) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 56, n° 247 (pl. IX, 22). Sur les possibilités d'identifier l'Héraclès de Scopas, voir B. GRAEF, *RM*, 4 (1889), p. 189 ss. ; M. COLLIGNON, *SG II*, p. 238 ss. ; W.-N. BATES, *AJA*, 13 (1909), p. 151 ss. ; CH.-H. SKALET, *Ancient Sicyon*, Baltimore, 1928, p. 22 ; F.-P. JOHNSON, *Lysippos*, Durham, 1927, pp. 53-54 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 705 ss. G. CULTRERA, *Memorie della R. Acc. dei Lincei*, 14 (1910), p. 177 ss. reconnaissait sur la monnaie de Sicyone l'Héraclès de Lysippe (cf. ci-dessous, p. 324). G. LIPPOLD, *Skopas*, *PWRE*, III A (1927), col. 577, fait observer avec raison : « Der

Herakles auf einer Münze von Sikyon ist zu charakterlos, als dass man ihn für den des S. verwenden könnte » (cf. CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 708, où il est question de plusieurs monnaies).

132. Textes dans J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n^{os} 1162-1164.

133. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 28, n° 3 (pl. H, VI, VII) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 55, n° 242 (pl. IX, 19) ; IMHOOF-BLUMER, *JIAN*, 11 (1908), p. 175, n° 467 (pl. XI, 9). Les monnaies reproduisent peut-être une des Bacchantes qui ornaient le temple de Dionysos à Sicyone (Pausanias, II, 7, 5), mais FURTFWANGLER a inutilement compliqué la question en supposant que la Ménade de Scopas faisait partie de ce groupe de Bacchantes (*Meisterwerke*, p. 650) et J. SIX a voulu mettre au compte de Scopas tout le groupe des *βάκχαι* de Sicyone : *Jahrb.*, 33 (1918), p. 38 ss. On reconnaît généralement la Ménade de Scopas dans une statuette de Dresde : G. TREU dans *Mélanges Perrot*, Paris, 1903, p. 317 ss. ; J. BERCHMANS dans *Mélanges Holleaux*, Paris, 1913, p. 21 ss. ; F.-P. JOHNSON, *Lysippos*, p. 54 ; H. PHILIPPART, *Iconogr. des Bacchantes d'Euripide*, *Revue belge de philol. et d'hist.* 9 (1930), p. 40, n° 97 (pl. V) ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 738 ss. (fig. 328). HAUSER songeait plutôt à la Bacchante qui orne une des faces d'un autel de la Glyptothèque Ny Carlsberg : BRUNN-BRUCKMANN, *Denkmäler*, pl. 599, p. 12 (fig. 11).

134. STRABON, XIII, 1, 48 (604) (voir ci-dessus, p. 83).

135. Ci-dessus, p. 84.

136. Ci-dessus, p. 85. La question du fameux *Apollo Palatinus* ne relève pas de notre domaine, puisque c'est sur des monnaies romaines que l'on croit en reconnaître l'image : LIPPOLD, *Skopas*, *PWRE*, III A (1927), col. 576 ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 639 ss. (fig. 273).

137. Sur Bryaxis : J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 1316 ss. ; M. COLLIGNON, *SG*, II, p. 306 ss. ; C. ROBERT dans *PWRE*, III (1897), col. 916 ss. ; Amelung dans THIEME-BECKER, *Allgem. Lexikon der bildenden Künstler*, V (1911), p. 164 ss. ; CH. PICARD, *La sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine*, Paris, 1926, p. 95 ss. ; G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 279 ss. D'autres études plus récentes concernent surtout la participation de l'artiste aux sculptures du Mausolée : E. PFUHL, *Jahrb.*, 50, 1935, p. 33 ; K.-A. NEUGEBAUER, *Jahrb.*, 58, 1943, p. 39 ss. M. J.-H. JONGKEES a bien voulu m'informer qu'il publierait prochainement, dans le *JHS*, une étude sur le Sérapis de Bryaxis.

138. Pausanias, I, 40, 6 : τον δε Ἀσκληπιού το ἀγάλμα Βρυαξίς καὶ αὐτο καὶ τὴν Ὑγίειαν ἐποίησεν.

139. IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 5, n° 6 (pl. A, VI) ; HEAD, *BMC, Attica*, p. 123, n° 50 (pl. XXII, 4). D'autres monnaies de Mégare (Marc Aurèle, Commode, Caracalla) montrent Asclépios et Hygie sous un aspect semblable, mais séparés ; le dieu tourne la tête à gauche et s'appuie du bras droit sur son bâton : IMHOOF-GARDNER, *l. c.* (pl. A, VII).

140. Sur les groupes, voir ci-dessus, p. 15.

141. IMHOOF-GARDNER, *l. c.*

142. Selon W. WROTH, les types classiques d'Asclépios et d'Hygie dateraient de l'époque de Scopas et seraient peut-être dus à cet artiste : *JHS*, 5 (1884), p. 90 (sur les statues de Tégée et de Gortys d'Arcadie, voir maintenant CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 696 ss.). IMHOOF-BLUMER et P. GARDNER, s'appuyant sur le témoignage des monnaies de Mégare, attribueraient plutôt la création de ces types à Bryaxis : *NCP*, p. 6.

143. Textes dans J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 1321 ss. On ajoutera le texte de Philostorge publié par M. EGGER, *Bryaxis et l'Apollon de Daphné*, *REG*, 2 (1889), p. 102 ss. (d'après MAI, *Spicilegium romanum*, IV, p. 380 ; on se reportera maintenant à l'édition de J. BIDEZ dans la collection des *Griech. christl. Schriftsteller der ersten drei Jahrh.*, Leipzig, 1913, p. 87, 1. 19 ss.).

144. Libanius, *Orat.*, LX, 9 ss. (ed. R. FÖRSTER) ; Theodoret, *Hist. eccles.*, III, 11, 4 (ed. L. PARMENTIER) ; Ammien Marcellin, XXII, 13, 1 (je reviendrai ailleurs sur ce texte dont on a souvent donné une fausse interprétation).

145. On trouvera les principaux éléments de cette description dans les textes de Libanius et de Philostorge.

146. J. OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 96 (pl. V, 39) ; E. BABELON, *Rois de Syrie*, p. xcvi ss., p. 71, n° 547 (pl. XII, 12) ; E.-T. NEWELL, *The Seleucid Mint of Antioch, Amer. Journal of Num.*, 51 (1917), p. 28, n° 64 (pl. IV).

147. Philippe père : WROTH, *BMC, Galatia*, p. 215, n°s 533 et 534 (pl. XXV, 5). Un Apollon de ce type figure également sur des monnaies de Philippe fils, Trébonien Galle et Julien l'Apostat : J. OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 96 (pl. V, 37, 38) ; E. BABELON, *op. cit.*, p. XCVII.

148. E. BABELON, *op. cit.*, p. xcvi. Les autres identifications que l'on a proposées pour des œuvres de Bryaxis restent problématiques : Apollon de Patara en Lycie (J. OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 95 ; G. LIPPOLD, *Sarapis und Bryaxis* dans *Festschrift P. Arndt*, Munich, 1925, p. 122), Dionysos de Cnide (LIPPOLD fait observer que l'on peut hésiter entre le Dionysos de Scopas et celui de Bryaxis : *Skopas, PWRE*, III A, 1927, col. 576).

149. Si l'on admet l'identification de l'œuvre d'Euphranor avec la statue d'Apollon trouvée sur l'Agora, le dieu aurait été représenté en costume de citharède : H.-A. THOMPSON, *Hesperia*, 6 (1937), p. 107 (fig. 56) ; CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 862 ss. (fig. 385). On devrait donc renoncer à chercher l'image d'Apollon Patroos sur des tétradrachmes athéniens qui ont pour symbole un Apollon nu, tenant l'arc à la main gauche : E. BEULÉ, *Les monnaies d'Athènes*, p. 272 ; cf. J. OVERBECK, *KM, Apollon*, p. 100. J.-P. SHEAR croit retrouver l'image de la statue sur des bronzes d'époque impériale : *Hesperia*, 5 (1936), p. 310 (fig. 17, 1 à 7).

150. Mentionnée par Pline, *NH*, XXXIV, 77. Léto fuyant devant Python, cependant qu'Apollon, sur les bras de sa mère, perce le serpent de ses flèches, est un thème souvent traité par les graveurs : TH. SCHREIBER, *Apollo Pythoktonos*, 1879, pp. 79-80 (pl. II, 1 à 7) ; OVERBECK, *KM, Apollon*, pp. 373-374 (Mzt. V, 17 à 20) ; L. WEBER, *Philologue*, 69 (1910), p. 221 ss. Rien ne prouve, cependant, qu'Euphranor ait conçu le sujet sous cette forme. Les statuette du Musée du Capitole et du Musée Torlonia dérivent d'un modèle du V^e siècle : E. REISCH, *Ein vermeintliches Werk des Euphranor, Festgruss aus Innsbruck an die XLII. Philol. Vers. in Wien* (1893), p. 151 ss. ; A. MAHLER, *RA*, 1906, II, p. 290 ss. ; G. LIPPOLD, *Kopien und Umbildungen*, p. 52 ; F.-P. JOHNSON, *Lysippos*, p. 43 (voir, sur la question, CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 866).

151. Sur Silanion, voir maintenant CH. PICARD, *Manuel*, III, 2, p. 781 ss. (bibliographie, p. 781, n. 1) ; sur le portrait de Sapho, voir p. 791 ss. S. MIRONE cherchait l'image de cette statue sur les monnaies de Syracuse : *Revue num.*, 1922, p. 10 ss. ; sur la valeur de son identification, voir P. CAYREL, *Mélanges de l'Ecole fr. de Rome*, 50 (1933), p. 143 ss.

152. Sur Euclidès : J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n°s 1147-1148 ; M. COLLIGNON, *SG*, II, p. 185 ; C. ROBERT dans *PWRE*, VI (1909), col. 1052 ; AMELUNG dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, XI (1915), p. 74 ; CH. PICARD, *La sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine*, p. 144 ss. Sur le Zeus d'Aegira, voir Pausanias, VII, 26, 4 : *παρείχεται δὲ ἡ Αἰγείρα ἐς ἀγγραφὴν ἱερὸν Διὸς καὶ ἀγάλμα καθήμενον, λίθου τοῦ Πεντεληαίου, Ἀθηναίου δὲ ἔργον Εὐκλείδου*. Euclidès avait également travaillé pour une autre ville d'Achaïe, Boura, où il avait exécuté plusieurs statues (Pausanias, VII, 25, 9), que l'on a cherché à reconnaître sur les monnaies : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 88 (pl. S, I).

153. O. WALTER, *Ein Kolossalkopf des Zeus aus Aigeira, Oest. Jahresh.*, 19-20 (1919), p. 1 ss. Conservée au Musée national d'Athènes : S. PAPASPYRIDIS, *Guide du Musée national*, n° 3377. Se fondant sur ce document, O. WALTER situait Euclidès au IV^e siècle, tandis que HELMER voulait y voir un artiste du II^e siècle, contemporain de Damophon : *Euclides, Oesterr. Jahresh.*, 21-22 (1922-1924), p. 120 ss. G. LIPPOLD place également Euclidès au IV^e siècle : *Sarapis und Bryaxis* dans *Festschrift P. Arndt*, Munich, 1925, p. 125 ; *Eukleides, Ἀρχ. Ἐφημ.*, 1937, p. 255 ; de même CH. PICARD, *op. cit.*, p. 145.

154. O. WALTER, *Der Arm der Zeusstatue von Eukleides, Oesterr. Jahresh.*, 27 (1932), p. 146 ss. Les nouvelles fouilles, entreprises à la suite de la découverte du bras, n'ont apporté aucune autre indication sur la date de la statue (O. WALTER, *op. cit.*, p. 152) ; d'autre part, l'identification du

temple de Zeus reste problématique (voir le rapport de O. WALTER dans *Oesterr. Jahresh.*, 27, 1932, *Beibl.*, col. 223 ss.).

155. Septime Sévère, Plautilla : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 90 (pl. S, VI) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 17, n° 5 (pl. IV, 10) ; Pausanias *edd.* HITZIG-BLÜMNER, II, 2, p. 841 ; *Dan. Nation. Mus., PhliasiaLaconia*, pl. 2, nos 131 et 133. Sur la position du bras gauche et sur la transcription des graveurs, voir O. WALTER, *Oesterr. Jahresh.*, 27 (1932), p. 151.

156. Sur Lysippe, l'ouvrage principal est celui de F.-P. JOHNSON, *Lysippos*, Durham, 1927. Voir aussi BIEBER dans THIEME-BECKER, *op. cit.*, XXIII (1929), p. 496 ss. ; LIPPOLD dans *PWRE*, XIV (1930), col. 48 ss. Pour les textes, voir J. OVERBECK, *Schriftqu.*, n° 1443 ss.

157. F. P. JOHNSON, *op. cit.*, p. 73.

158. Pline, NH, XXXIV, 37.

159. Ci-dessus, p. 302.

160. Pausanias, II, 9, 6. On croit en reconnaître l'image sur une monnaie de Sicyone (Caracalla) : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 29, n° 6 (pl. H, X) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 55, n° 243 ; Pausanias *edd.* HITZIGBLÜMNER, I, 2, p. 531 ; CH.-H. SKALET, *Ancient Sicyon*, Baltimore, 1928, p. 21 ; LIPPOLD, *op. cit.*, col. 60 ; F.-P. JOHNSON, *op. cit.*, p. 134 ; G.-M. RICHTER, *Sculpture and Sculptors*, p. 289 (fig. 749).

161. Pausanias, II, 20, 3. Sur les monnaies qui reproduiraient le Zeus de Lysippe (Hadrien, Mare Aurèle, Septime Sévère, Iulia Domna, Plautilla, Valérien), voir IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 36 (pl. K, XXVIII) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 150, n° 163 (la fig. à laquelle on renvoie, pl. XXVIII, 21, ne correspond pas à la description) ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, II, p. 154, n° 24 (pl. XXXIX, 13) ; LIPPOLD, *ibidem* ; F.-P. JOHNSON, *op. cit.*, p. 137 ; TH.-L. SHEAR, *AJA*, 1931, p. 148, n° 12 (agrandiss, fig. 7). Voir une image analogue de Zeus sur des monnaies de Pellène : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 92 (pl. S, XIV) ; P. GARDNER, *BMC, Peloponnesus*, p. 32, n° 17 (pl. VI, 17).

162. Pausanias, I, 43, 6. Le Zeus des monnaies de Mégare brandit le foudre dans la main droite : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 5, n° 4 (pl. A, IV) ; A.-B. COOK, *Zeus*, II, 2, p. 1139 (fig. 960). Ces monnaies reproduiraient une statue antérieure à l'époque de Lysippe : LIPPOLD, *l. c.* ; F.-P. JOHNSON, *op. cit.*, pp. 138-139.

163. Lucien, *Zeus tragoedus*, 9. Sur le Poseidon du Latran et sur les images du dieu qui lui sont apparentées : F.-P. JOHNSON, *op. cit.*, p. 144 ss. LIPPOLD (*l. c.*) chercherait plutôt le Poseidon de Lysippe sur des monnaies de Corinthe qui montrent le dieu assis (IMHOOF-GARDNER, *NCP*, p. 16, pl. D, LII).

164. E.-H. BUNBURY, *Num. Chron.*, 1883, p. 9 (pl. I, 5) ; SVORONOS, *Τὸ Ἑθνικὸν Μονσεῖον*, p. 58 (fig. 44). L'attribution de ces tétradrachmes à Sicyone n'est pas établie ; M.-P. VLASTO les attribue à Argos : *JIAN*, 4 (1901), p. 94, n. 3. Pour d'autres représentations de l'Hercule Farnèse sur les monnaies, voir J. VON SCHLOSSER, *Num. Zeitschr.*, 23 (1891), p. 27 ; R. BRÄUER, *Die Heraklestaten auf antiken Münzen*, *Zeitschr. f. Num.*, 28 (1910), pp. 105-106 (pl. V, 12, 13, 20).

165. Pausanias, II, 9, 8. Sur l'attribution à Lysippe de l'Hercule Farnèse, voir F.-P. JOHNSON, *op. cit.*, p. 197 ss.

166. Martial, *Epigr.*, IX, 43, 44 ; Stace, *Silvae*, IV, 6 (textes reproduits et traduits dans F.-P. JOHNSON, *op. cit.*, p. 288 ss.).

167. Déjà sur des monnaies de Crotonne de la fin du v^e siècle : POOLE, *BMC, Italy*, p. 353, n° 88 ss. ; G. MACDONALD, *Hunter. Coll.*, I, p. 131, nos 32 à 34 (pl. IX, 17). Voir aussi, par exemple, les monnaies d'Amastris (BABELON-REINACH, *Recueil général*, I, 2^e éd., p. 177*, n° 140, pl. XXI, 3) et de Germé (IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, p. 246, n° 814 ; *Lydische Stadtmünzen*, p. 72, n° 13 ; L. ROBERT, *Villes d'Asie Mineure*, pl. IV, 4).

168. Les monnaies de Crotonne montrent que ce type d'Héraclès était introduit dans la numismatique avant Lysippe, mais on n'est pas tenu d'y reconnaître des copies d'une statue qui se trouvait à Crotonne et dont dériverait l'Héraclès Epitrapézios, comme le pense PH. LEHMANN,

Statues on Coins of Southern Italy and Sicily in the Classical Period, New York, 1946, p. 40 (fig. 1). On notera que l'Héraclès Epitrapézios ne se rattache à aucun culte officiel et que son image ne pouvait guère prendre place sur les monnaies. Sur la signification de cet Héraclès, voir CH. PICARD, *RA*, 1911, I, p. 261 (cf. F.-P. JOHNSON, *op. cit.*, p. 104 ; LIPPOLD, *op. cit.*, p. 51).

169. Liste des statues d'athlètes dans LIPPOLD, *op. cit.*, col. 55 ss., pour les images de divinités, voir col. 49-52.

Conclusions

- 1 Les recherches que nous avons entreprises font ressortir clairement l'intérêt des monnaies reproduisant des œuvres de la grande sculpture. Ces documents ne nous aident pas seulement à identifier et à reconstituer les répliques des chefs-d'œuvre aujourd'hui disparus, à vérifier et à compléter les données des textes anciens ; ils constituent, à eux seuls, une précieuse source d'information qui enrichit notre connaissance de la statuaire antique. On doit souhaiter, par conséquent, que se développent, de plus en plus, les études sur la numismatique du monde grec et, particulièrement, sur ces monnaies d'époque romaine, désignées jadis du nom d'« impériales grecques » et, jusqu'ici, trop souvent négligées. Cataloguer les types monétaires qui représentent une divinité sous les différents aspects que les graveurs lui ont prêtés¹ ou, plus simplement, grouper les monnaies qui reproduisent une même effigie² sont des entreprises que l'on voudrait voir se multiplier ; elles contribueraient à mettre à la disposition des archéologues un matériel difficile à réunir et qui risque de leur échapper en grande partie.
- 2 Ce matériel, nous avons montré qu'il convient de l'interpréter en tenant compte des habitudes des graveurs et du caractère particulier de ces représentations. Ce que nous demanderons aux monnaies, ce sont des indications sur le type d'une statue, sur les lignes générales de l'œuvre, sur les attributs qui en précisent la signification. Mais nous nous garderons de les utiliser pour établir de minutieuses analyses stylistiques et pour régler de délicats problèmes d'attribution. De même, nous éviterons d'étudier une monnaie isolément ; lorsque l'on s'efforce de découvrir l'origine d'une représentation numismatique, il est nécessaire, en effet, de la replacer parmi les autres représentations du même type, d'examiner les variantes et de distinguer, dans chaque cas, la part qui revient à l'initiative du graveur et le rôle joué par le modèle dont l'artiste s'est inspiré³.
- 3 Le but de ce travail étant de contribuer à résoudre un problème bien défini, celui des copies de statues, nous pouvons maintenant apporter sur ce point des conclusions précises, fondées sur une étude où l'ensemble de la question a été examinée.
- 4 Des copies de statues apparaissent sur les monnaies dès le v^e siècle avant J.-C. et l'on aurait tort de méconnaître l'importance de cette constatation. Elle prouve, en effet, que les graveurs de l'époque classique ont pu, dans certains cas tout au moins, être amenés à prendre pour modèles et à reproduire fidèlement des œuvres du grand art. Pouvons-

nous en conclure, cependant, qu'ils ont eu fréquemment recours à des emprunts de ce genre ? La rareté des exemples que nous avons pu recueillir serait-elle uniquement due aux lacunes de notre information ? Nous ne le pensons pas. Les deux enquêtes que nous avons menées successivement ont abouti, en effet, à des résultats identiques ; ce qu'elles nous ont montré, c'est une faible proportion des reproductions de statues parmi les types monétaires du ^v^e et du ^{iv}^e siècle et un accroissement continu du nombre de ces reproductions sur les monnaies de la période hellénistique et sur celles de la période romaine.

- 5 Il en résulte, à notre avis, que la reproduction sur les monnaies des œuvres du grand art, déjà attestée au ^v^e siècle avant J.-C., ne devient cependant habituelle qu'à une époque tardive, par suite d'une longue évolution où l'on voit l'art de la monnaie perdre petit à petit son autonomie pour entrer de plus en plus dans la dépendance des autres arts. Quelles sont les raisons de cette évolution ? La principale est sans doute l'affaiblissement de la création artistique au profit de l'érudition et de la curiosité archéologique. C'est là un des traits essentiels de la civilisation hellénistique, héritière d'un long passé vers lequel elle se tourne toujours davantage⁴. C'est à cette époque, en effet, que l'on voit se développer ces ateliers de copistes qui rempliront, plus tard, de leurs productions, les galeries des amateurs romains⁵. C'est à cette époque, également, que se constituent, dans les nouvelles capitales intellectuelles de la Grèce, de véritables centres d'étude, pourvus de bibliothèques, où l'on réunit les chefs-d'œuvre des vieux maîtres⁶, où les savants relèvent les noms des artistes anciens et dressent la liste de leurs œuvres pour constituer nos premiers manuels d'histoire de l'art⁷.
- 6 A l'époque romaine, la Grèce devient une sorte de musée que les nouveaux maîtres du pays ne se font pas faute de mettre au pillage⁸. Malgré les ruines et les déprédations, les villes grecques conservent assez de prestige et d'attrait pour attirer les étrangers et Pausanias compose, à l'intention des voyageurs, un véritable inventaire des richesses artistiques de la Grèce. Les empereurs ne sont pas étrangers à cette curiosité archéologique : Hadrien, au cours de ses voyages, s'intéresse à la Grèce et à ses monuments⁹ et favorise sans doute les tendances artistiques de son époque, caractérisées par un retour aux formes du passé¹⁰. Aussi n'est-il pas surprenant de voir figurer, sur tant de monnaies de la période impériale, l'image des œuvres d'art que le temps avait épargnées.
- 7 Ce retour vers le passé a cependant des causes plus profondes qu'un simple dilettantisme érudit. A une époque où la structure de la société est en train de se modifier complètement, la vie de la cité semble se concentrer de plus en plus dans la défense de son patrimoine artistique et dans le maintien de ses traditions religieuses¹¹. C'est grâce, en effet, aux souvenirs de son passé que la Grèce, privée de son autonomie politique et d'une grande partie de ses libertés, conserve la notion de son existence et le sentiment de sa grandeur. On comprend, dès lors, l'importance que prennent aux yeux des Grecs les chefs-d'œuvre de leurs artistes et les idoles de leurs divinités et l'on ne s'étonne plus qu'ils aient éprouvé le besoin d'en fixer l'image sur leurs monnaies. C'était là une manifestation de piété patriotique, manifestation qui peut paraître un peu vaine, mais qui ne laisse pas de nous émouvoir. Du reste, ces témoignages, si médiocres qu'ils soient, n'en ont pas moins joué un rôle efficace, puisqu'ils nous permettent aujourd'hui de retrouver la trace des chefs-d'œuvre disparus et d'évoquer le génie du peuple grec dans ce qu'il nous a laissé de meilleur et de plus durable.

NOTES

1. L'ouvrage de M. BERNHART, *Aphrodite auf griechischen Münzen*, que nous avons souvent cité, montre l'intérêt des recherches de ce genre.
2. Il y aurait encore beaucoup à faire dans ce domaine et les collections numismatiques sont loin d'avoir été explorées comme elles le méritent. L'article de P. WOLTERS, groupant les représentations de l'Éros de Parion (ci-dessus, p. 315, n. 3), ne constitue malheureusement qu'un exemple isolé.
3. Voir, à ce sujet, nos observations à propos du livre de Madame LEHMANN sur les monnaies de Sicile et d'Italie méridionale (*L'Antiquité classique*, 16, 1947, pp. 433-438).
4. Les tendances archaïsantes n'ont pas attendu l'époque hellénistique pour se manifester ; elles ont cependant revêtu, à cette époque, une importance particulière : Ch. PICARD, *SA*, II, p. 222 ss.
5. Sur ces copies, voir ci-dessus, p. 12.
6. Sur le rôle de Pergame, voir M. FRÄNKEL, *Jahrb.*, 6 (1891), pp. 53-54 ; M. COLLIGNON et E. PONTREMOLI, *Pergame*, Paris, 1900, p. 195 ss. ; W. DEONNA, *Dédale*, II, p. 330 ; E. OHLEMUTZ, *Die Kulte u. Heiligtümer der Götter in Pergamon*, Giessen, 1940, pp. 57-58 ; E.-V. HANSEN, *The Attalids of Pergamon*, New York, 1947, p. 289 ss. Sur l'érudition à Pergame : E.-V. Hansen, *op. cit.*, p. 360 ss. Sur la bibliothèque : E. OHLEMUTZ, *op. cit.*, pp. 45-46 ; E.-V. HANSEN, *op. cit.*, p. 251 ss.
7. Sur les recherches d'histoire de l'art dans l'antiquité, voir B. SCHWEITZEB, *Xenokrates von Athen*, Halle, 1932 ; E. Pernice dans W. OTTO, *Handbuch der Archaeologie*, I (1939), p. 313 ss.
8. W. DEONNA, *Dédale*, II, pp. 333-334. Sur les amateurs romains, voir, à propos du « De signis », l'article de P. Cayrel, *Mélanges de l'Ecole fr. de Rome*, 50 (1933), p. 120 ss. ; la correspondance de Cicéron est fort instructive à cet égard : J. CARCOPINO, *Les secrets de la correspondance de Cicéron*, I (Paris, 1947), p. 116 ss.
9. Sur les voyages d'Hadrien, voir en particulier W. Weber, *Unterauch. zur Gesch. des Kaisers Iadrianus*, Leipzig, 1907 ; B.-W. HENDERSON, *The Life and Principale of the Emperor Hadrian*, Londres, 1923 (pour la Grèce : p. 105 ss.). Sur ses séjours à Athènes : P. GRAINDOR, *Athènes sous Hadrien*, Le Caire, 1934. Il serait intéressant de dresser le catalogue des œuvres de sculpture dont on trouve l'image sur des monnaies grecques frappées sous Hadrien. Nous en avons signalé plus d'une au passage ; pour les monnaies d'Élis, voir J. LIEGLE, *Bericht über den VI. Kongress für Archaeologie, 1939* (Berlin, 1940), p. 653 ss. et, maintenant, Ch. SELTMAN, *Hesperia*, 1948, p. 71 ss.
10. Sur les tendances artistiques de l'époque, voir Ch. PICARD, *La sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine*, Paris, 1926, p. 423 ss. Sur les œuvres qui décoraient la villa d'Hadrien à Tibur : H. WINNEFELD, *Die Villa des Hadrian bei Tivoli, Jahrb., Ergänzungsh.* III (1895), p. 142 ss. ; J.-M. C. TOYNBEE, *The Hadrianic School*, Cambridge, 1934, p. XXIII ss.
11. A.-J. FESTUGIERE a noté ce réveil de la religion civique dans les cités de l'Orient hellénistique : « Pour autant que le peuple éprouvait encore des émotions patriotiques, ce sont les cérémonies du culte qui donnaient à ce sentiment le dernier moyen de se satisfaire. Les villes avaient perdu tout pouvoir réel. Elles n'étaient plus que des municipalités plus ou moins riches, plus ou moins prospères, dans l'immense État romain. Leur gloire ne tenait plus au prestige des armes : elle se concentrait toute dans le souvenir du passé. Or le seul témoignage actuellement visible de la grandeur d'autrefois n'était-il pas le sanctuaire local avec son temple magnifique, ses trésors, son clergé nombreux, ses rites qui remontaient si haut, ses fêtes qui attiraient tant d'étrangers? » (*Le monde gréco-romain au temps de Notre-Seigneur*, II, *Le milieu spirituel*, Paris, 1935, p. 54).

Index

Les chiffres en italiques indiquent les passages principaux.

I. NOMS D'ARTISTES

- Agoracrite 244, 287-291.
- Alcamène 13, 89 n. 6, 244, 291-293, 325.
- Angélion, voir Tectaios.
- Anténor 238, 239, 242 n. 6.
- Aristonous 230 n. 4.
- Aspasios (graveur) 267 n. 4, 271, 272 n. 2, 273 n. 4.
- Bathyclès 54, 57 n. 3, 58, 217.
- Bryaxis 295, 316, 318-320, 325.
- Calamis 62, 69, 88 n. 6, 244-249, 325.
- Callimaque 9 n. 3, 256 n. 2.
- Callon d'Égine 129, 201, 206, 235, 237.
- Canachos 60 n. 3, 62, 217, 221-226, 235, 237, 325.
- Céphisodote l'ancien 12, 294-300, 304, 325.
- Céphisodote le jeune 299.
- Chersiphron (architecte) 177 n. 2.
- Cimon (graveur) 314.
- Cleudoros (graveur) 269.
- Crésilas 114 n. 1, 199 n. 1.
- Critios et Nésiotès 15, 239-243.
- Daedalos de Sicyone 254 n. 4,
- Damophon 15, 30 n. 2, 237, 322 n. 1.

Dédale 66, 86, 201, 216.
 Dédalides 59, 201, 217 n. 2, 238.
 Deinocratès (architecte) 177.
 Diodotos 287 n. 2.
 Dipoinos et Skyllis 129, 201, 217 n. 2.
 Endoios 129, 190, 201, 238.
 Epeios 47, 201.
 Euclidas (graveur) 269, 271, 325.
 Euclidès 12, 321-322, 325.
 Euphranor 316 n. 3, 321.
 Evainète (graveur) 314.
 Gitiadas 129, 131, 217-220.
 Hagélaïdas 66 n. 2, 74, 193, 217, 227-232, 325.
 Hégias 65 n. 1.
 Héphaïstos 201.
 Hermogène de Cythère 15.
 Hermon 65, 217, 220-221.
 Léocharès 75 n. 2, 316.
 Lysippe 295, 317 n. 4, 322-324.
 Ménaechmos et Soïdas 138, 232-238.
 Myron 15, 30 n. 2, 244, 245 n. 1, 251-254, 325.
 Mys (toreute) 285 n. 6.
 Naucydès 15, 258.
 Nésiotès, voir Critios.
 Onasimédès 88 n. 5.
 Onatas 60, 70 n. 2, 206.
 Phidias 4, 12, 13, 17, 22 n. 3, 27, 30 n. 2, 58, 85, 86, 129, 131 n. 4, 244, 247, 259-286, 287 n. 2, 300 n. 6.
 Philistion (graveur) 273 n. 4.
 Polyclès 127 n. 3.
 Polyclète 13, 15, 244, 254-258, 325.
 Polyclète le jeune 254 n. 4.
 Polygnote (peintre) 4.
 Praxias 247 n. 5.
 Praxitèle 4, 12, 14, 15, 24, 44 n. 1, 205, 256 n. 2, 295, 298, 299, 302-316, 323, 325, 326.
 Pythagoras 244, 249-251.
 Rhoïcos et Théodoros 216.
 Scopas 15, 83-86, 295, 316-318, 319 n. 5, 320 n. 5, 325.
 Silanion 321.
 Skyllis, voir Dipoinos.

Smilis 206, 207, 213, 215, 216.
 Soïdas, voir Ménaechmos.
 Strongylion 244, 293-294, 325.
 Tectaios et Angélion 59, 60 n. 3, 137, 201-205, 206, 222.
 Téléphanès 65 n. 6.
 Théocosmos 265.
 Théodoros de Samos 201 n. 4 (voir Rhoïcos).
 Thrasymédès 295, 300-301.
 Timothéos 316.
 Xénophon et Callistonicos 297 n. 1 ; Céphisodote et Xénophon, 299.
 Zeuxis (peintre) 4.

II. DIVINITÉS, HÉROS, PERSONNIFICATIONS

Les épithètes de divinités sont en caractères italiques.

Acamas 126 n. 6.
 Admète 213.
 Amazones 177, 183, 190, 236.
 Amphilochos 131 n. 1.
 Anahita 160 (voir Artémis Anaïtis).
 Anchise 102 n. 2.
 Androclos (?) 187 n. 4.
 Aphrodite (cf. Vénus), statues archaïques, 138 n. 3 ; *Aeneias* (Leucade), 138-140, 194 ;
 Aphrodisias, 35, 100, 111 n. 2, 141, 142, 143 n. 6, 144, 151, 167-176, 188 n. 1, 191, 195 n. 7 ;
 Cnide (Praxitèle), 12, 24, 311-314, 325, 326 ; Corinthe (A. armée), 188 n. 1, 234 ; Corinthe
 (A. d'Hermogène), 15 ; Cos (Praxitèle), 311 n. 1 ; *Euploia* (Cnide), 313 ; Lacédémone (A.
 armée ?), 56 ; Nagidos, 76 n. 2 ; *Ourania* (Phidias), 85 ; *Pandemos* (Scopas), 316-317, 325 ;
 Paphos, 291.
 A. ou Artémis (?), 146 n. 2, 188 n. 1. A. dans un char, 169 ; soulevant son manteau, 174 ;
 sur un animal marin, 174, 175 ; tête d'Aphrodite (Tarse et Paphos) 256 n. 5.
 Apollon, statues archaïques nues, 58, 59-64 ; statues archaïques drapées, 75-87 ;
Alexicacos, 245 ; Amyclées, 40, 42, 48, 54-58, 68, 194 ; Anactorion, 60, 192, 193 ; Apollonie
 d'Illyrie, 61, 195 ; Apollonie du Pont (Calamis), 62, 194, 248-249, 325 ; *Chresterios* (Aegae),
 86-87, 147, 194 ; Cilbiani inferiores, 63, 195 ; *Clarios* (Corinthe), 15 ; Crète (Koinon), 61,
 195 ; Daphné (Bryaxis), 319-320, 325 ; Délos (Tectaios et Angélion), 14, 59, 60 n. 3, 137,
 194, 202-205, 222, 325 ; Égine, 59, 194, 206 ; Hiérapolis (statue archaïque), 64, 186 n. 7,
 195 ; Hiérapolis (A. citharède), 163, 172 n. 4, 186 n. 7 ; *Isménios* (Thèbes), 222 ; A. de
 Léocharès, 316 n. 3 ; *Lycien* (Argos), 201 ; Nysa, 64, 195 ; Olbia, 62 ; A. « à l'omphalos »,
 245 n. 1 ; Patara, 149 n. 5, 320 n. 5 ; *Patroos* (Euphranor), 245, 316 n. 3, 321 ; Pergame
 (Onatas), 60, 206 ; *Philésios* (Canachos), 20, 60 n. 3, 61, 62, 194, 221-226, 325 ; *Prostaterios*
 (Mégare), 302 ; *Pythaeus* (Thornax), 54 n. 3 ; *Pythoctone* (Pythagoras), 198 n. 4, 249-251 ;
Sauroctone (Praxitèle), 306-309 ; Sinope, 63, 194 ; *Smintheus*, 14-15, 76-86, 108 n. 2, 194,
 318 ; Tanagra, 60, 195 ; Tarse, 90-92, 195 ; *Thearios* (Trézène), 221 n. 1 ; Théra, 61, 195.

A., Artémis et Létô (Mantinée), 302 n. 4 ; A., Artémis et Létô (Mégare), 15, 302-303 ; A. avec Aphrodite de Cnide, 311 ; A. avec Eleuthera de Myra, 149 n. 5 ; A. avec Héraclès d'Érythrées, 67.

Arcas (?) 44 n. 1.

Aréthuse 314. Argonautes 214. Arion 52 n. 1.

Artémis, statues archaïques, 136-138 ; Abdère, 19, 24, 136-137, 192, 193 ; Abydos, 142 n. 6, 150 ; *Anaitis*, 133, 134, 143 n. 1, 160, 161, 163 ; Anticyre (Praxitèle), 14, 309-310 ; *Astias* (lasos), 142 n. 7, 148, 149 ; Athènes (Tectaios et Angéliion ?), 137, 194, 205-206 ; *Braurionienne*, 39 n. 6, 133, 205 ; *Claria* (Colophon), 141 ; Éléonte, 137-138 ; Éphèse, 20, 35, 64, 94 n. 4, 96, 100, 111 n. 2, 141-144, 147 n. 1, 151, 153 n. 9, 163, 166, 175, 176-192, 194, 224 ; *Kindyas* (Bargylia), 141, 145, 149, 194, n. 11 ; Lacédémone (?), 56 ; *Laphria* (Patras), 14 n. 1, 15, 138, 233-238, 325 ; Leucade (?), 139 ; *Leucophryéné* (Magnésie du Méandre), 141, 144, 148 n. 2, 189 n. 4, 205 ; Milet, 151, 223, 224 ; *Orthia* (Lacédémone), 133 ; *Paniônios*, 166 ; *Perasia* (Castabala), 133 ; Pergé, 40, 142, 154-160, 194 ; *Sôteira* (Mégapolis), 299-300 ; *Sôteira* (Mégare), 293, 325 ; *Taurique*, 132-135.

A. ou Aphrodite, 146 n. 2, 188 n. 1 ; Apollon, A. et Létô, cf. Apollon ; Tyché de Pergame portant une image d'Artémis, 50. Asclépios appuyé sur son bâton, 21 ; Épidaure, 300-301, 325 ; Pergame, 50, 76 n. 2, 81 n. 12, 82 ; A. et Hygie (Bryaxis), 319 ; A. avec Aphrodite de Cnide, 311 ; A. avec Apollon de Canachos, 223, 224. Astarté 152.

Astyrené 141.

Atargatis 98, 104 n. 8, 152, 194 n. 11.

Athéna, images archaïques et archaïsantes, 101-131 ; A. combattante, 20, 34, 38, 101-129, 135, 195, 217 ; A. armée du foudre, 119, 125 n. 3, 126 n. 8, 127, 128 n. 4 ; A. nicéphore, 273-279 ; tête d'A. de face, 27, 267-273.

Aléa (Tégée), 129, 238, 316 ; *Alkidemos* (Pella), 120-121 ; Bruttium, 122 n. 1 ; *Chalkioicos* (Gitiadas), 57, 68, 128, 129, 131, 195 n. 5, 217-220, 325 ; Cleonae, 128, 129 ; *Cranaia* (Élatée), 127 ; Corinthe, 122 n. 1, 128 ; Crète (*Koinon*), 129 n. 7 ; Égypte (Ptolémée I), 117-118 ; Épire (Pyrrhus), 118 ; Érythrées, 104 n. 8 ; Halicarnasse, 125-126, 195, n. 5 ; *Hippia* (Tégée), 129 n. 3 ; *Ilias*, 20, 29, 103-111, 123, 176, 194 ; los, 129 n. 7 ; *Itonia* (Thessalie), 127 ; Lappa, 129 n. 7 ; Lébédos, 111-112 ; Macédoine, 116, 118-119 ; *Magarsis* (Mallos), 130-131, 194 ; A. et Marsyas (Myron), 15, 198 n. 3, 252-254, 325 ; A. Médicis, 282 n. 4, 285 ; Mégare, 128 ; Mesembria, 127 ; Messène, 128 ; Métafonte, 122 n. 2 ; Méthylion, 122 n. 1 ; Néapolis (Campanie), 122 n. 1 ; Orthosie, 126 n. 8 ; *Palladium*, 18, 80 n. 9, 86, 101-116, 126 n. 8, 127 n. 2, 129 n. 1, 132, 133, 135, 200 ; Parion, 122 n. 1 ; *Parthénos* (Phidias), 12, 27, 58, 86, 131 n. 4, 260, 266-281, 284, 285, 286, 290, 325 ; Pellène (Phidias ?), 128, 129 ; Pergame (A. combattante), 124-125, 147, 194 n. 7 ; Pergame (Parthénos), 280 n. 1 ; Phasélis, 125, 126 n. 8, 194 n. 7 ; *Polias* (Assos), 19, 122-123, 192, 193 ; *Polios* (Athènes), 127, 195, n. 2 ; *Polios* (Priène), 278 ; *Poliatis* (Tégée), 129 n. 3 ; « *Promachos* » (Phidias), 17-18, 281-286, 325 ; *Pronaia* (Delphes), 128, 129 ; Pylos, 128 ; Rhodes, 122 n. 1 ; Sidé (A. combattante), 122 n. 1, 126 n. 8 ; Sidé (A. nicéphore), 275-276 ; Soli, 126 n. 8 ; *Sthénias* (Trézène), 129, 206 ; Synnada, 126, 195 n. 5 ; Syracuse (Agathoclès), 118 ; Syrie (A. combattante), 119-120 ; Syrie (A. nicéphore), 278 ; Tarente, 122, n. 1 et 2 ; Velletri, 276 n. 3.

Tête d'A. (Lapethos), 34 n. 1 ; tête d'A. (Lacédémone), 55 n. 2 ; A. avec Dionysos et hermès de Mytilène, 49. Augé 124.

Bacchante 318 (voir Ménade).

Bendis 136 n. 3.

Boulé (personnification) 126.
 Caystre (fleuve) 183, 187 n. 5.
 Cécrops 241.
 Charités 174, 175, 202-204, 254, 257.
 Chloris. voir Léto.
 Cité (personnification) 49 n. 5, 50, 66, 77, 78, 79, 80, 81, 131 n. 1, 162, 171, 172, 183, 185, 187 n. 5.
 Cléobis et Biton 37 n. 3, 221.
 Codroméné 141.
 Coré 142, 166 (voir Déméter).
 Cybèbe 160, 161. Cybèle 160.
 Dactyles 215. Dardanos 104 n. 7, 111.
 Déméter 67, 163, 164 ; D. du Vatican, 291 n. 2 ; D., Coré et Iacchos (Praxitèle), 302 n. 3.
 Démos (personnification) 169, 171, 172, 175 n. 5. Diomède, rapt du Palladium, 102, 103, 112-115 ; D. de Crésilas, 114 n. 1, 199 n. 1.
 Dionysos, statues archaïques, 75, 87-89 ; Abdère, 87-88 ; Athènes (D. d'Alcamène), 13, 89 n. 6, 291-293, 325 ; Athènes (D. debout), 88, 194 n. 10, 292 n. 2 ; Cnide, 320 n. 5 ; Corinthe, 53 n. 3, 88, 192, 193 ; Cyzique, 2 n. 4 ; Élis (Praxitèle), 305, 306 n. 2 ; Méthymna, 50-53, 200 ; Mytilène, 19, 48-54, 194 ; Pautalia (Praxitèle ?), 306 ; Scepsis, 89 ; Sinope, 88-89, 195 ; Tanagra (Calamis), 245, 246-248, 249, 325 ; Téos (tétradr. d'Alexandre), 88 ; Thèbes, 88.
 D. et Apollon avec Héraclès d'Érythrées, 67 ; Hermès et Dionysos, voir Hermès ; Nysa tenant D., voir Nysa ; idole de D. dans un coffret, 200-201. Dioscures, statues archaïques, 58, 64-65 ; Athènes, 64 ; Phocée, 65, 195 ; Trézène (Hermon), 65, 195, 220-221, 325 ; bonnets des D., 96.
 Eiréné et Ploutos (Céphisodote), 12, 295-297, 325.
 Eleuthera (Myra) 141, 142 n. 8, 149, 150.
 Enée 102 n. 2.
 Ephesos 187 n. 4.
 Érechthée 276.
 Erichthonios 241, 267, 274-277.
 Éros 170, 174, 175 ; E. de Praxitèle, 311 ; Parion (Praxitèle), 44 n. 1, 198 n. 3, 315-316.
 Eurypyle 200.
 Eusebeia 224.
 Ganymède 110.
 Gè 241.
 Génie (de la cité) 81.
 Hadad 90, 98-99 ; Damas, 98, 152, 194 n. 6 et 11 ; Héliopolis, 99-100, 153 n. 8, 195.
 Hébé 15, 258.
 Hécate 147, 190 n. 4.
 Hector 110.
 Hélios et Séléné 174.

Héra, Argos (Polyclète), 13, 15, 83 n. 1, 254-258, 325 ; Élis, 254-256 ; *Lacinia*, 256 n. 3 ; Samos, 144 n. 5, 195, 206-216, 325 ; tête de H. couronnée, 256 ; bustes de Zeus et de H., 174 ; H. avec Zeus Ascraios (?), 92.

Héraclès, statues archaïques, 58, 66-68 ; Aegion (Hagelaïdas), 66 n. 2, 228, 231 ; Athènes (?), 242 n. 6 ; Boura, 66 ; Cition, 34 n. 1, 68 n. 1 ; *Epitrapézios* (Lysippe), 324 ; Érythrées, 66-68, 195, 200 ; Lacédémone, 55 n. 2 ; Mallos (H. combattant le lion), 251-252 ; Samos, 252 n. 4 ; Sicyone (Lysippe), 324 ; Sicyone (Scopas), 317 ; Thasos, 11 ; Thèbes, 66.

Héraclès-Sandon, 18 n. 4.

Hercule 50 n. 6 ; H. Farnèse, 323-324.

Hermès, statues archaïques, 58, 69-71 ; Aenos, 14, 19, 44-48, 50, 193, 200, 201 ; *Agoraios* (?), 69, 194 ; Égine, 24, 69, 195, 245, 246 ; H. d'Onatas, 70 n. 2 ; Sicyone, 70, 195 ; Tanagra (Calamis), 69, 195, 245-246, 249, 325.

H. et Dionysos (Céphisodote), 298-299 ; H. et Dionysos (Praxitèle), 11, 24, 28, 298-299, 302, 304-305.

Heures, 254, 257 (voir Hôrai).

Hippolyte (Amazone) 93.

Hôrai 190, 192, 216 n. 2 (voir Heures).

Hygie, voir Asclépios.

Iacchos, voir Déméter.

Ilos 104, 110, 200. Iphigénie 132, 133.

Isis 95 n. 6 ; I. tenant Horus, 297.

Jupiter Heliopolitanus, voir Hadad ; J. tonans (Léocharès), 316 n. 3.

Kenchreios (fleuve) 183.

Krimisos (?) 43 n. 3.

Lakedaimon 126 n. 6.

Lélèges 213.

Léto et Chloris (Praxitèle), 15, 303-304 ; L. portant Apollon et Artémis (Euphranor), 321 ; Apollon, Artémis et L., voir Apollon.

Ma 133.

Marsyas, voir Athéna.

Mégalopolis (personnification), M., Zeus et Artémis (Céphisodote et Xénophon), 299-300. Ménade 49 ; M. de Scopas, 317-318 (voir Bacchante). Mère (Grande Mère), Pergame, 147 n. 7.

Némésis 146 n. 1, 210, 224 ; N. d'Agoracrite, 198 n. 4, 287-291.

Niké (cf. Victoire) 2 n. 3, 19, 64, 118, 147 n. 7, 149, 154, 171, 172 n. 3, 183 n. 9, 234, 265, 273 n. 4, 284, 287, 289, 322.

Nymphes 213.

Nysa tenant Dionysos (Cassandrea) 297 n. 4.

Omphale 93. Ordès 80.

Oreste 132, 133, 134 n. 4, 135, 241.

Orphée 52 n. 2.

Palladium, voir Athéna.

Parthénos de Néapolis, 136 n. 3 ; Athéna P., voir Athéna.

Persée 91.

Piôn (mont) 185.

Ploutos, voir Eiréné.

Poseidon 121 n. 5, 281 ; Zeus ou P. (Corinthe), 72 n. 1, 74 ; Zeus ou P. (Zancle-Messana), 230 n. 1 ; Zeus ou P. de l'Artémision, 229 n. 4 ; P. de Corinthe (Lysippe), 323.

Proclès 214, 216.

Python, voir Apollon Pythoctone.

Rome (personnification) 164 n. 4.

Satyre 48 ; S. de la rue des Trépieds, 305 ; S. versant à boire, 306.

Séléne, voir Hélios.

Sénat (personnification) 65, 164 n. 3, 171 n. 3.

Sérapis 164 n. 1, 186 n. 7, 187 n. 5 ; S. de Bryaxis, 318 n. 6.

Silène 43 n. 3.

Skelmis (Dactyle) 215.

Telchines 215.

Télèphe 124.

Thésée (?) 242 n. 6.

Timélès (fleuve) 172.

Triptolème 241.

Triton 246, 247.

Tyché 21, 49, 50, 91, 110, 134 n. 3, 149, 157, 163, 165 n. 7, 185, 187 n. 5, 210, 256, 300 ; T. de Thèbes (Xénophon et Callistonicos), 297 n. 1.

Tyndare 217. Ulysse 102, 113.

Vénus de Médicis 12, 101 n. 3.

Victoire (voir Niké) 259, 263, 267, 275, 276.

Zeus, statues archaïques, 71-75 ; Z. lançant la foudre, 21, 59, 73-75, 192, 193, 229, 230 ; Aegion (Hagélaïdas), 74, 228, 229 n. 2, 231-232 ; Aegira (Eucleidès), 12, 321-322, 325 ; Aetna, 8 n. 1 ; Ambracie, 74 ; Argos (Lysippe), 323 ; Z. de l'Artémision, 229 n. 3 et 4 ; *Ascaïos* (?) (Halicarnasse), 90, 92-93, 195 ; *Carien*, 98 n. 1 ; Corinthe (avec foudre et bâton), 71-73, 192, 193 ; Corinthe (brandissant le foudre), 73-74 ; Z. de Dodone, 229 n. 4 ; *Hypsistos*, 153 n. 6 ; *Idaios*, 110 ; *Ithômatas* (Hagélaïdas), 34 n. 2, 74, 193, 194, 227-231, 325 ; *Labraundos*, 93-96, 145, 168 n. 2, 195 ; Z. de Léocharès, 75 n. 2, 316 n. 3 ; Ligue arcadienne, 261 ; *Lydios*, 164 ; Mégare (Lysippe), 323 ; Mégare (Théocosmos), 265-266 ; *Nineudios*, 168 n. 1 ; Olympie (Phidias), 13, 22 n. 3, 58, 86, 259-266, 280, 293, 325 ; Z. de l'Olympieion, 266 ; *Osogoa*, 95 ; *Polieus* (Athènes), 75, 316 n. 3 ; *Polieus* (Sardes), 163 n. 1 ; Sicyone (Lysippe), 323 ; Syrie (Séleucides), 264 n. 2 ; *Sôter* (Aegion), 232 ; *Sôter* (Mégapolis), 299-300 ; *Stratios*, 93, 94 n. 4, 96 n. 1.

Bustes de Z. et de Héra, 174 ; Palladium, cadeau de Z., 104 n. 7, 111, 200 ; Z. tenant l'idole de l'Artémis d'Éphèse, 184-185 ; Zeus Ammon, 48, 49 ; Z. d'Héliopolis et Z. de Damas, voir Hadad.

III. NOMS GÉOGRAPHIQUES

- Abdère (Thrace) 8, 9, 19, 24, 87, 136, 137, 192, 193.
- Abydos (Troade) 142 n. 6, 150.
- Adramyttion (Mysie) 185.
- Aegae (Eolide) 86, 147.
- Aegeae (Cilicie) 134 n. 7.
- Aegialé (Amorgos) 61, 224.
- Aegion (Achaïe) 19 n. 6, 74, 194 n. 5, 228, 231-232.
- Aegira (Achaïe) 12, 321-322.
- Aenianes (Thessalie) 273 n. 1.
- Aenos (Thrace) 14, 19, 43, 44-48, 50, 54 n. 2, 192, 193, 200.
- Aetna (Sicile) 8 n. 1.
- Afrique 118.
- Alabanda (Carie) 143 n. 1.
- Alexandrie (Égypte) 186, 187 n. 1, 2 et 5, 224, 273 n. 4, 286.
- Alexandrie (Troade) 14, 75-86, 318.
- Amastris (Paphlagonie) 273 n. 3, 297, 324 n. 4.
- Amblada (Pisidie) 220 n. 4.
- Ambracie (Épire) 73 n. 5, 74, 192 n. 5.
- Amisos (Pont) 256 n. 5, 273 n. 3.
- Amphipolis (Macédoine) 116 n. 2.
- Amyclées (Laconie) 40, 42, 47, 54, 194, 195 n. 2, 218 n. 1.
- Amyzon (Carie) 97.
- Anactorion (Acarnanie) 60, 192 n. 4.
- Anchialos (Thrace) 24, 28, 298, 299, 304.
- Andeda (Pisidie) 157, 158 n. 1, 4 et 6.
- Anemourion (Cilicie) 144.
- Antandros (Troade) 141.
- Anticyre (Phocide) 14, 309-310.
- Antigoneia (= Alexandrie de Troade) 82.
- Antioche (Syrie) 319-320.
- Antioche du Méandre (Carie) 172.
- Antissa (Lesbos) 51, 53.
- Apamée (Phrygie) 143 n. 5, 186, 187 n. 1, 188 n. 2.
- Aphrodisias (Carie) 35, 141, 142, 149 n. 10, 167-176, 186, 187 n. 4, 195 n. 7, 211.
- Aphrodisias (Cilicie) 273, 325.
- Apollonia ad Rhyndacum (Mysie) 85 n. 5, 307-309.
- Apollonie (Pisidie) 157.
- Apollonie (Illyrie) 61, 195.

Apollonie du Pont (Thrace) 62, 194, 245, 248-249.
 Arca-Caesarea (Phénicie) 100.
 Arcadie (ligue arcadienne) 261.
 Argos 15, 18, 19 n. 6, 21 n. 5 et 6, 102-103, 112-116, 121, 127, 199 n. 1, 201, 213, 214, 254-258, 303, 325, 324 n. 1.
 Ariassos (Pisidie) 157.
 Asie occidentale 24 n. 1.
 Asiné (Messénie) 19 n. 6, 43 n. 4.
 Aspendos (Pamphylie) 145.
 Assos (Troade) 19, 122-123, 192, 193, 270 n. 9.
 Athènes 12, 14, 20 n. 4 et 5, 33, 43 n. 4, 75, 103, 127, 128, 173, 238, 241, 245, 272, 280, 291, 293, 295 ; monnaies du nouveau style, 59, 64, 69, 88, 133, 137, 194, 203, 205, 242, 243, 245 n. 1, 271, 277, 291, 292 n. 2, 296 n. 3, 316 n. 3, 321 n. 1, 325 ; monnaies d'époque impériale, 128, 253, 266, 273, 277, 281-286, 292, 296.
 Attalia (Pamphylie), 157, 158 n. 1 et 6.
 Attuda (Carie) 142 n. 7, 143 n. 4.
 Babylone 48 n. 1, 106 n. 4.
 Bargylia (Carie) 141, 145, 149.
 Béotie 270.
 Bithynie 256.
 Bizya (Thrace) 18 n. 3.
 Boeae (Laconie) 21 n. 5.
 Bottiaea (Macédoine) 272 n. 4.
 Boura (Achaïe) 66.
 Brauron (Attique) 132-134.
 Bruttians 122 n. 1.
 Byblos 17 n. 1.
 Cabira (Pont) 273 n. 3.
 Callatis (Mésie) 248 n. 6.
 Calydon (Étolie) 233, 236.
 Cappadoce 278, 279.
 Carie 93, 94, 96.
 Cassandrea (Macédoine) 297 n. 4.
 Castabala (Cilicie) 133.
 Céphallénie 270.
 Césarée (Cappadoce) 158 n. 11.
 Chersonèse (Chersonèse Taurique) 135.
 Chios 67.
 Chrysé (Troade) 82, 318.
 Chypre 34 n. 1.
 Cilbiani inferiores (Lydie) 63, 195.

Cilicie 271, 273, 276.
 Cition (Chypre) 34 n. 1, 68 n. 1.
 Clannudda (Lydie) 143 n. 1.
 Clazomènes (Ionie) 270 n. 11, 286.
 Cleonae (Argolide) 21 n. 6, 128, 129, 301 n. 2.
 Cnide (Carie) 12, 24, 311-314, 320 n. 5.
 Cnossos (Crète) 31 n. 1, 256, 272 n. 3.
 Colophon (Ionie) 141, 146 n. 6.
 Comama (Pisidie) 141 n. 10.
 Comana (Cappadoce) 133.
 Comana (Pont) 134, 273 n. 3.
 Corfou 73 n. 5.
 Corinthe 2 n. 1, 15, 19 n. 6, 20 n. 4 et 5, 21 n. 5 et 6, 44 n. 1, 53 n. 3, 71-74, 88, 122 n. 1, 128, 188 n. 1, 192 n. 5 et 6, 193, 234, 276, 293, 309, 323.
 Coronée (Béotie) 270 n. 5.
 Cos 92, 224, 311 n. 1.
 Cotiaeon (Phrygie) 186.
 Crète 61, 129 n. 7, 179, 195, 272, 278.
 Cromna (Paphlagonie) 256 n. 5.
 Crotone (Bruttium) 249-251, 256 n. 3, 324 n. 4 et 5.
 Cydonia (Crète) 272 n. 3.
 Cyrénaïque 96 n. 1.
 Cyrène 95 n. 6.
 Cyzique (Mysie) 2 n. 1 et 4, 21 n. 1, 26, 27, 33, 85 n. 5, 185, 240-242, 270 n. 10, 286, 297, 325.
 Daldis (Lydie) 164, 165 n. 3, 6 et 7.
 Damas (Syrie) 98, 152, 194 n. 6 et 11.
 Daphné (près d'Antioche) 319.
 Dardanos (Troade) 102 n. 2, 111.
 Délion (Béotie) 60 n. 4.
 Délos 14, 194, 202-205, 296 n. 2.
 Delphes 50, 51 n. 1 et 2, 128, 129, 241, 249.
 Didymes (près de Milet) 20, 161 n. 4, 194, 221.
 Dion (Syrie) 99.
 Dioshiéron (Lydie) 141.
 Dodone (Épire) 73 n. 5, 74.
 Égine 24, 59, 69, 70, 194, 195, 206, 245, 246.
 Égypte 24 n. 1.
 Élatée (Phocide) 127.
 Éléonte (Chersonèse de Thrace) 137-138.

Éleuthérion (Mysie) 270 n. 10.
 Êleuthéropolis (Palestine) 100.
 Élis 22 n. 3, 85, 230, 254-256, 260-262, 305, 316-317, 330 n. 1.
 Émèse (Syrie) 134 n. 3.
 Éphèse 20, 35, 64, 104 n. 8, 141-143, 147, 167, 172, 176-192, 194.
 Épidaure 300-301, 325.
 Érythrées (Ionie) 66-68, 104 n. 8, 151, 195, 200.
 Eryx (Sicile) 19 n. 8.
 Euromos (Carie) 96-97, 194 n. 6.
 Fensernia (Campanie) 256 n. 3.
 Gabala (Syrie) 153.
 Germé (Mysie) 324 n. 4.
 Gordiouteichos (Carie) 176.
 Gordos Iulia (Lydie) 164, 165 n. 5 et 6, 166 n. 1, 167.
 Gortyne (Crète) 179, 188 n. 2, 189 n. 2, 272 n. 3, 278.
 Gortys (Arcadie) 319 n. 5.
 Gytheion (Laconie) 19 n. 6, 43 n. 4.
 Halicarnasse (Carie) 90, 92-93, 125, 195.
 Hamaxitos (Troade) 76, 82.
 Héliopolis (Syrie) 99, 195.
 Henna (Sicile) 19 n. 8.
 Héraclée (Lucanie) 252, 269.
 Héraclée du Latmos (Ionie) 273 n. 2.
 Héraclée du Pont (Bithynie) 256 n. 5, 293.
 Heracleia Salbaké (Carie) 188 n. 1.
 Heraea (Arcadie) 261.
 Hermione (Argolide) 21 n. 6.
 Hiéropolis Bambyké (Syrie) 98, 104 n. 8.
 Hiéropolis (Phrygie), 64, 163, 172, 186, 189 n. 2, 195.
 Hiérapytna (Crète) 272 n. 3.
 Hiérocésarée (Lydie) 161 n. 4.
 Himère (Sicile) 19 n. 8.
 Holmi (Cilicie) 276.
 Hyllarima (Carie) 144 n. 3.
 Hypaepa (Lydie) 134 n. 2, 143 n. 1 et 5, 163.
 Hypata (Thessalie) 276.
 Hyria (Campanie) 256 n. 3.
 Iasos (Carie) 97, 148, 150.
 Ilion 20, 29, 103-111, 270 n. 9.
 Ionie 270, 273, 278. Ios 129 n. 7.

Italie méridionale 5 n. 3 et 4, 19 n. 8, 22 n. 3, 252, 256, 271.
 Ithôme (mont) 227, 228, 231.
 Keramos (Carie) 97-98.
 Kibyra (Phrygie) 186, 187 n. 1 et 5.
 Kidrama (Carie) 144.
 Kyaneae (Lycie) 149.
 Kymé (Éolide) 297.
 Labranda (Carie) 93, 96.
 Lacédémone (cf. Sparte) 40, 54-58, 103, 128, 129, 133, 217, 220 n. 4.
 Lampsaque (Mysie) 148 n. 1, 270 n. 10.
 Laodicée (Phrygie) 186, 188 n. 4.
 Laodicée (Syrie) 133, 134.
 Lapethos (Chypre) 34 n. 1, 285 n. 2.
 Lappa (Crète) 129 n. 7.
 Las (Laconie) 21 n. 5.
 Lavinium (Latium) 103.
 Lébédos (Ionie) 111, 270 n. 11.
 Leontini (Sicile) 19 n. 8.
 Lesbos 49, 270.
 Leucade (Acarnanie) 138-140, 194.
 Leuké (Ionie) 270 n. 10.
 Luceria (Apulie) 103.
 Lycée (mont) 73 n. 5.
 Lycie 149 n. 6, 271.
 Lycosoura (Arcadie) 12, 15.
 Lydie 133.
 Macédoine 118, 120, 272.
 Maeonia (Lydie) 148 n. 1, 164, 165 n. 4, 166 n. 1.
 Magarsos (Cilicie) 131.
 Magnésie du Méandre (Ionie) 141, 143 n. 1, 148 n. 2, 185.
 Magnètes (Thessalie) 301 n. 2.
 Mallos (Cilicie) 130-131, 251-252.
 Manthouréens (dème des M.) 129 n. 3.
 Mantinée (Arcadie) 44 n. 1, 302.
 Marseille 128 n. 1, 129.
 Mégalopolis (Arcadie) 12, 299, 300.
 Mégare 21 n. 5 et 6, 43 n. 4, 128, 265, 293, 294, 302-303, 319, 323.
 Mélos 129, 131, 218-220.
 Mesembria (Thrace) 127.
 Messénie 218 n. 1.

Messène 21 n. 5, 74, 128, 193, 194 n. 5, 227-231, 237, 325.
 Métaponte (Lucanie) 122 n. 2, 270.
 Methylien (Thessalie) 122 n. 1.
 Méthymna (Lesbos) 50-53, 200.
 Midaeon (Phrygie) 312.
 Milet 61, 63, 143 n. 4, 185, 221-226.
 Miletopolis (Mysie) 270 n. 10.
 Minoa (Amorgos) 211.
 Morgantiné (Sicile) 270 n. 2.
 Mylasa (Carie) 93, 95, 195.
 Myra (Lycie) 141, 142 n. 8, 149, 150.
 Myrina (Lemnos) 270 n. 3.
 Mysie 270.
 Mytilène (Lesbos) 19, 43, 48-54, 194.
 Nagidos (Cilicie) 76 n. 2, 274 n. 1.
 Naupacte (Locride) 227, 229 n. 3, 233, 236.
 Naxos 43 n. 3.
 Néapolis (Campanie) 122 n. 1.
 Néapolis (Macédoine) 136 n. 3.
 Néapolis (Samarie) 100, 153.
 Néapolis ad Harpasum (Carie) 172.
 Nicopolis (Épire) 233.
 Nicopolis (Palestine) 100.
 Nicopolis ad Istrum (Mésie) 307309.
 Ninoé (= Aphrodisias) 168 n. 1.
 Notion (Ionie) 279.
 Nysa (Carie) 64, 186, 195.
 Olbia (Sarmatie) 62.
 Olympie 3 n. 4, 11, 28, 37 n. 3, 73 n. 5, 216 n. 2, 259-261, 298, 299, 304.
 Orthosie (Carie) 100, 126 n. 8.
 Pagae (Mégaride) 293, 294.
 Palé (Céphallénie) 270 n. 7.
 Pallantion (Arcadie) 103 n. 4.
 Pamphylie 273, 275, 276.
 Pandosia (Bruttium) 256 n. 3.
 Panorme (Sicile) 256 n. 4.
 Paphlagonie 273.
 Paphos (Chypre) 256 n. 5, 288, 290, 291.
 Parion (Mysie) 44 n. 1, 122 n. 1, 198 n. 3, 309, 315.
 Paros 291 n. 2.

Patara (Lycie) 149, 320 n. 5.
 Patras (Achaïe) 14 n. 1, 15, 19 n. 6, 21 n. 5, 44 n. 1, 138, 201, 233-238.
 Pautalia (Thrace) 18 n. 3, 24, 27 n. 6, 28, 298, 299, 304, 306.
 Pednelissos (Pisidie) 157.
 Pella (Macédoine) 120, 121, 272 n. 4.
 Pellène (Achaïe) 128, 129, 323 n. 5.
 Péonie 270.
 Pergame (Mysie) 50, 60, 76 n. 2, 79 n. 5, 81, 124-125, 147, 185, 187 n. 3 et 4, 194 n. 7, 206, 224, 279, 311 n. 1, 329 n. 1.
 Pergé (Pamphylie) 40, 50 n. 3, 142, 154-160, 186, 194.
 Périnthe (Thrace) 211.
 Phaloria (Thessalie) 270 n. 4.
 Pharsale (Thessalie) 270 n. 4.
 Phasélis (Lycie) 125, 126 n. 8, 194 n. 7.
 Phénée (Arcadie) 44 n. 1, 70 n. 2.
 Phénicie 68.
 Phigalie (Arcadie) 43 n. 4.
 Philadelphie (Lydie) 148 n. 1.
 Philippes (Macédoine) 136 n. 3.
 Philippopolis (Thrace) 307-308.
 Phocée (Ionie) 65, 195.
 Phoeide 270.
 Plarasa (Carie) 176 n. 1.
 Platées (Béotie) 256.
 Pogle (Pisidie) 157, 158.
 Polyrrhenion (Crète) 272.
 Pompéi 226 n. 4, 235. Pont 256, 273.
 Posidonia (Lucanie) 256 n. 3.
 Priansos (Crète) 272 n. 3.
 Priène (Ionie) 270 n. 11, 271 n. 5, 273 n. 2, 278-279.
 Pruse (Bithynie) 311 n. 1.
 Ptolémaïs (= Lébédos) 111.
 Ptolémaïs-Aké (Phénicie) 153.
 Pylos (Messénie) 43 n. 4, 128.
 Rhamnonte (Attique) 287, 288, 291.
 Rhodes 122 n. 1, 145.
 Rhosos (Syrie) 98.
 Rome 103, 166, 249.
 Salamine (Chypre) 119, 121 n. 5.
 Samé (Céphallénie) 270 n. 7.

Samos 195, 206-216, 252 n. 4, 297 n. 5.
 Sardes (Lydie) 142, 143, 160-167, 186.
 Scamandre 47.
 Scepsis (Troade) 89.
 Scillonte (Triphylie) 191.
 Sébastopolis (Carie) 143 n. 4, 145.
 Ségeste (Sicile) 43 n. 3.
 Selgé (Pisidie) 157, 158 n. 2, 3 et 6.
 Sélinonte (Sicile) 19 n. 8. Sicile 2 n. 2, 3 n. 2, 5 n. 3 et 4, 19 n. 8, 22 n. 3, 118, 270, 271.
 Sicyone (Achaïe) 21 n. 5 et 6, 70, 101 n. 3, 116 n. 2, 195, 317, 318, 323.
 Sidé (Pamphylie) 122 n. 1, 126 n. 8, 275, 276, 325.
 Sigée (Troade) 270 n. 9.
 Silandos (Lydie) 164, 166 n. 1.
 Sinope (Paphlagonie), 63, 88-89, 194, 195, 273 n. 3.
 Siris (Lucanie) 103.
 Smyrne (Ionie) 54 n. 1, 112 n. 3, 186, 188 n. 3, 224.
 Soli (Cilicie) 126 n. 8.
 Solus (Sicile) 270 n. 2.
 Sounion (cap) 282.
 Sparte (cf. Lacédémone) 216, 217, 220.
 Suse 133, 134, 161 n. 2.
 Sybrita (Crète) 293.
 Synnada (Phrygie) 126, 195 n. 5.
 Syracuse 27, 118, 268, 280, 321, 325.
 Syrie 119, 271, 278, 279.
 Tabae (Carie) 126 n. 8, 188 n. 1.
 Tanagra (Béotie) 60, 69, 195, 245-248, 249.
 Tarente (Calabre) 122 n. 1 et 2, 269.
 Tarse (Cilicie) 18 n. 4, 90, 195, 256 n. 5, 312.
 Tauride 132.
 Tégée (Arcadie) 43 n. 4, 94, 95, 127, 128, 129, 238, 270, 316, 319 n. 5.
 Temnos (Eolide) 126 n. 8.
 Téos (Ionie) 88.
 Térina (Bruttium) 2 n. 3, 19.
 Thasos 11, 67 n. 8.
 Thèbes (Béotie) 66, 88, 222, 297 n. 1.
 Théra 61, 195.
 Thermae (Sicile) 256.
 Thessalie 127, 270, 273, 276.
 Thessalonique (Macédoine) 272 n. 4.

Thornax (Laconie) 54 n. 3.
 Thouria (Messénie) 228 n. 6.
 Thurii (Lucanie) 256 n. 3.
 Thyatira (Lydie) 112 n. 3.
 Tmolos Auréliopolis (Lydie) 164.
 Tralles (Carie) 143 n. 1, 186.
 Trézène (Argolide) 21 n. 6, 65, 128, 129, 195, 206, 220-221.
 Troade 104, 270. Troie 47, 102, 104, 200.
 Tyliossos (Crète) 256.
 Tyr 67, 114 n. 3.
 Vélia (Lucanie) 269, 273 n. 4, 286.
 Zancle-Messana (Sicile) 230.

IV. PERSONNAGES HISTORIQUES

Pour les noms d'artistes, voir index I. Les noms des empereurs romains et ceux des membres de leurs familles sont marqués d'un astérisque.

Achaeus (roi de Syrie) 120.
 Achille 125 n. 3.
 Ada 94.
 *Aelius César 49 n. 6, 89.
 Aethlios 214.
 Agathoclès (tyran de Syracuse) 118.
 Agathoclès (magistrat), voir Euboulidès.
 *Agrippine la jeune 92, 172, 180 n. 4, 181 n. 1, 207.
 Alexandre le Grand 33, 48 n. 1, 88, 104, 116, 120, 131, 161, 176, 193, 238 n. 5, 251, 286 n. 7, 324. Alexandre Bala 120, 278, 279 n. 6.
 Ammien Marcellin 320 n. 1.
 AmpiusBalbus (proconsul) 178 n.4.
 Anaxenor (magistrat) 87 n. 9.
 Anaxipolis (magistrat) 88 n. 1.
 Antalcidas 251, 288.
 Anticleidès 202.
 Antigone de Caryste 287 n. 2.
 Antigone Gonatas 119, 121 n. 5.
 Antiochus I, 120, 238 n. 5.
 Antiochus II, 108, 120, 161 n. 4.
 Antiochus Hiérah 108.
 Antiochus III le Grand 104, 145.
 Antiochus IV, 279 n. 6, 320.
 Antiochus VII, 130.

Antiochus IX, 130.

Antiochus XII, 98, 152.

Antoine (triumvir) 180.

*Antonin le Pieux 81, 87, 89, 92, 97 n. 5, 114, 126, 131 n. 1, 155, 157 n. 11, 172 n. 3, 181 n. 2, 182, 183, 184, 185 n. 14, 186 n. 1, 188, 190, 199 n. 1, 208, 224, 232 n. 1, 246, 258, 301, 303 n. 2, 304, 307, 308, 315.

Apollodore 104.

Appien 168 n. 2, 248 n. 6.

Archytas 122 n. 1.

Areus 55 n. 2.

Ariarathe IV, 278, 279 n. 6.

Aristogiton, voir Tyrannoctones.

Arnobe 214 n. 3.

Arrien 104 n. 3, 131 n. 3, 238 n. 5.

Arsélis 93, 94 n. 4.

Artémidore 149 n. 2.

Artémise 94.

Athénagoras 137, 190 n. 4, 206 n. 7, 300 n. 6.

Athenaios (magistrat) 87 n. 9.

Athénée 54 n. 3, 205 n. 1, 213 n. 3, 305 n. 4.

Audoléon 270 n. 3.

*Auguste 66, 87, 97, 108, 129 n. 3, 150 n. 2, 168, 181 n. 1, 207.

*Aurélien 155, 156 n. 9.

*Balbin 92, 223, 224.

Caecilius Metellus (consul) 179.

*Caius Caesar 95 n. 2.

*Caligula 207, 223.

Callimaque 14, 44, 47, 112 n. 4, 177, 212, 214, 215.

*Caracalla 61, 63, 77-80, 81, 88, 91, 92 n. 11, 95 n. 2, 3 et 5, 97 n. 6 et 7, 99 n. 1, 100 n. 3, 4 et 6, 110, 111, 138 n. 1, 153, 157 n. 11 et 12, 162, 163, 164 n. 6 et 7, 165 n. 7, 166 n. 1, 171, 181 n. 2, 182, 183 n. 6, 184, 185, 186 n. 3, 6 et 9, 208, 209, 210, 223, 224 n. 8 et 9, 233, 234, 258 n. 1, 263, 298 n. 3, 303 n. 2 et 4, 306, 307, 308, 311, 317 n. 2, 319 n. 2, 323 n. 4.

Cedrenus 216 n. 3.

César (Jules) 168.

Charicleidès (archonte) 115 n. 6.

Cicéron 5 n. 4 (*De Signis*), 160 n. 1, 329 n. 5.

*Claude 87, 149 n. 6, 155, 170, 171, 180, 181 n. 1, 182, 207, 223.

Clément d'Alexandrie 206 n. 7, 214 n. 3.

Cléomène III, 55 n. 2.

*Commode 50 n. 3, 52 n. 1, 56, 65, 77, 78, 79, 81, 92, 97 n. 4, 5 et 6, 109, 110, 128 n. 7, 138 n. 1, 148, 153 n. 7, 157 n. 12, 162 n. 5, 163 n. 10, 164 n. 4, 171, 172 n. 4 et 5, 185 n. 15, 186 n. 3, 4 et 9, 188 n. 4, 189 n. 2, 208, 210, 221, 233, 234, 246, 263, 294 n. 3, 303, 315, 319 n. 2.

Crésus 54 n. 3, 177 n. 2, 190 n. 4.

*Crispine 80, 109, 110.

Cyrus le jeune 161.

Darius 222 n. 3.

Datis 60 n. 4.

Dèce, voir Trajan.

Démétrius II, 130.

Démétrius III, 152.

Démétrius Poliorcète 118-120, 121 n. 5, 204.

Démonicos 288 n. 2.

Démosthène 282 n. 2.

Denys d'Halicarnasse 139 n. 7.

*Diaduménien 308, 312.

Dioclès Meliteus — Medeios (magistrats) 277.

Dioclès (to triton) — Diodôros (magistrats) 291.

Diodore de Sicile 104 n. 3, 215 n. 7.

Diodôros, voir Dioclès.

Dion Cassius 133 n. 3.

Dionysodo, voir Socratès.

Diopha — Diodo — (magistrats) 245 n. 1.

*Domitia 50 n. 2, 182, 186 n. 1, 208.

*Domitien 65 n. 3, 66, 87, 155, 181 n. 2, 184, 186 n. 1, 188 n. 3, 207, 209, 223, 233, 307.

*Elagabale 67, 78, 79, 81, 91, 95 n. 2, 100 n. 3, 4 et 6, 110, 134 n. 3, 153 n. 7, 155, 156 n. 6 et 10, 157, 162 n. 5, 163, 165 n. 7, 171, 182, 183, 184, 186 n. 2, 208, 223, 308.

*Emilien 134 n. 7, 315.

Epicharinos (hoplitodrome) 242.

*Etruscilla 91, 131 n. 1, 155, 157 n. 12, 208, 209, 210.

Euboulidès — Agathoclès (magistrats) 137, 205.

Euclidès (père de Smilis) 206.

Eurycleidès, voir Mikion.

Eusèbe 50 n. 7, 214 n. 1.

Eustathe 83 n. 1, 102 n. 2.

*Faustine l'aînée 128 n. 1, 181 n. 2.

*Faustine la jeune 64, 66, 91, 109, 110, 126, 153 n. 6 et 7, 169 n. 7, 181 n. 2, 185 n. 14, 208, 223, 307.

Fimbria 103.

Fronton (M. Claudius) 167.

*Galba 233.

*Gallien 49, 56, 78, 155, 156, 157, 164 n. 1 et 2, 165 n. 6, 171, 172, 183 n. 6, 185, 209, 210, 217, 218, 220, 224, 308, 315.

*Germanicus 60 n. 2.

*Géta 50 n. 2, 66, 92 n. 11, 95 n. 2, 3 et 4, 99 n. 2, 109, 112, 128 n. 3, 6 et 11, 155, 157 n. 9 et 12, 169 n. 7, 183 n. 6, 184, 208, 223, 263, 303 n. 2, 307, 308, 317 n. 4.

*Gordien III, 78, 91, 92, 109, 110, 112 n. 3, 149, 163, 170, 171, 182, 183, 186 n. 12, 208, 209, 210, 223, 224, 308.

Gygès 93.

*Hadrien 62, 88 n. 2, 94, 95, 113, 125, 128 n. 1, 150 n. 2, 151 n. 3, 155, 156 n. 6, 162, 170 n. 6, 171, 173, 180, 181 n. 2, 182, 185, 188, 189 n. 5, 208, 223, 224, 233, 258, 262, 263, 264, 266, 277, 278 n. 7, 305, 317 n. 2, 323 n. 5, 329-330.

Harmodios, voir Tyrannoctones.

Héraclide Pontique 83, 84.

*Herennius Etruscus 157 n. 7.

Hérodès, voir Philocratès.

Hérodote 93 n. 4, 104 n. 1, 160, 161 n. 1.

Hesychius 69 n. 2, 147 n. 3, 206 n. 2.

Hipparque 240.

Homère 29, 102.

*Hostilien 157 n. 7.

Idrieus 94.

Istros 202.

*Julia Domna 15, 70, 78, 92 n. 11, 101 n. 3, 109, 110, 111, 112, 114, 128 n. 5 et 9, 157 n. 8, 11 et 12, 162, 165 n. 7, 169, 175 n. 4, 181 n. 2, 183 n. 9, 223, 258 n. 1, 303 n. 4, 304, 318, 323 n. 5.

*Julia Maesa 79, 155, 169 n. 7.

Julia Mamaea 99 n. 1, 181 n. 2, 208, 212 n. 2.

*Julia Paula 78, 155.

*Julia Soaemias 169 n. 7.

Julien l'Apostat 206 n. 7, 320.

Lactance 213 n. 1.

Laodiké (femme d'Antiochus II) 161 n. 4.

Lentulus (consul) 180.

Lépide (triumvir) 180.

Libanius 320 n. 1.

*Livia 97, 169, 170, 171, 181 n. 1.

Lucien 69, 104 n. 8, 323 n. 7.

*Lucilla 164 n. 4, 166 n. 1.

Lucullus 249.

Lysimaque 46, 107.

*Macrin 17 n. 1, 77, 91, 126, 155, 164 n. 2, 169 n. 7, 183, 208, 307.

Macrobe 99, 202, 203.

*Marc Aurèle 49, 61, 64 n. 3, 65 n. 3, 67, 97 n. 4, 100 n. 2, 108, 109, 110, 112 n. 2, 126, 150 n. 2, 155, 157 n. 9, 163 n. 9, 164 n. 2 et 5, 165 n. 5, 166, 171, 181 n. 2, 182, 183, 185 n. 17, 186 n. 3, 208, 232 n. 1, 233, 246, 294 n. 3, 298 n. 3, 303 n. 4, 304, 307, 308, 319 n. 2, 323 n. 5.

Marcellus (consul) 180.

Martial 306 n. 3, 324 n. 3.

Mausole 94.

*Maxime 78.

*Maximin 78, 91, 92, 155, 157, 162, 182, 209, 297 n. 2.

Medeios, voir Dioclès.

Menandros 86.

Ménodote 213.

Mentor — Moschion (magistrats) 242.

*Messaline 185.

Mikion — Eurycleidès (magistrats) 64, 238 n. 5.

Mindaros 104.

Minucius Félix 144 n. 7.

Mithridate Eupator 179.

Molpagoras (magistrat) 9 n. 5.

Moschion, voir Mentor.

Mucianus 190 n. 4, 191 n. 3, 222 n. 1.

*Néron 125, 150 n. 2, 172, 181 n. 1, 207, 211, 223, 234.

*Nerva 158, 220 n. 2, 307.

Nicéatas Acominatos 284.

Nicoclès 288 n. 2.

Nonnos 215 n. 6, 290 n. 6.

Octave (triumvir) 180.

*Octavie 211.

Oenomaos 50 n. 7, 53.

Olympichos 206 n. 7.

*Orbiana 170, n. 4 et 5.

Orontas 161.

*Otacilia Severa 155, 162 n. 5, 164 n. 1, 165 n. 7, 181 n. 2, 208, 209, 315.

Pausanias 13, 14, 15 n. 9, 30 n. 2, 31, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 59, 60 n. 4, 65 n. 1, 66, 67, 69 n. 2, 70, 75 n. 2, 88 n. 5, 103 n. 1 et 4, 104 n. 8, 112, 114, n. 5, 127 n. 3, 128, 129 n. 1 à 4, 133, 134, 177 n. 7, 188 n. 1, 202, 206, 214, 215 n. 4, 216, 218, 220, 222 n. 3 et 4, 227, 228 n. 2, 230 n. 4, 231-238, 242 n. 2, 245 n. 1, 246 n. 1 à 3, 247, 253, 254 n. 2, 256 n. 2, 257-260, 263, 265, 267, 278 n. 6, 281 n. 3, 282, 287 n. 2, 288, 290, 291, 294, 297 n. 1, 299 n. 2, 300, 301, 302 n. 5, 303, 304, 305, 309 n. 6, 310, 317, 318 n. 2, 319 n. 1, 321 n. 4, 323 n. 4 à 6, 324, 329.

- *Pilippe le père 67 n. 6, 155, 156 n. 7 et 10, 186 n. 5, 208, 209, 320 n. 4.
- *Philippe le fils 155, 157 n. 11, 181 n. 2, 183 n. 6, 185, 186 n. 9, 208, 209, 315, 320 n. 4.
- Philippe V, 119, 121 n. 5.
- Philocratès — Hérodotès (magistrats) 88 n. 4, 292 n. 2.
- Philostorge 319 n. 6.
- Pindare 177 n. 7, 202, 203.
- *Plautilla 69, 128 n. 5, 307, 311, 322 n. 3, 323 n. 5.
- Pline 13, 65 n. 1, 190 n. 4, 191 n. 3, 216 n. 2, 222 n. 1, 238 n. 5, 248 n. 6, 249, 250, 251, 298, 306 n. 3, 315 n. 1, 316 n. 2, 321 n. 2, 323.
- Plutarque 93, 103 n. 3, 161 n. 2, 202, 203, 214 n. 1.
- Polémon 80.
- Pompée 180.
- Porphyre 134 n. 5.
- Ptolémée I (Sôter) 116 n. 2, 117 à 119.
- Ptolémée III, 146.
- Ptolémées 46.
- *Pupien 223, 224.
- Pyrrhus 118, 122 n. 1.
- *Sabine 63, 181 n. 2, 188 n. 4, 297 n. 5.
- Saint Jérôme 144 n. 7.
- *Salonin 185, 209, 210.
- *Salonine 153 n. 9, 155, 157, 162 n. 5, 166 n. 1, 169 n. 7, 181 n. 2, 209, 312.
- Sapho 321.
- Séleucides 18 n. 4, 130-131, 194, 264 n. 2, 271.
- Séleucus I, 119, 133, 134, 222, 238 n. 5.
- *Sctime Sévère 61, 67, 69, 70, 88, 91, 92, 95 n. 2, 101 n. 3, 109, 114, 128 n. 3, 5, 8 à 10, 155, 157, 169 n. 7, 172 n. 6, 181 n. 2, 182, 183 n. 6 et 10, 184, 186 n. 10, 188 n. 1, 208, 223, 232 n. 1, 234, 258 n. 1, 263, 264, 278 n. 7, 300, 303, 304, 307, 317 n. 2, 319, 322 n. 3, 323 n. 5.
- *Sévère Alexandre 50 n. 2, 77, 78, 79, 80, 81, 89 n. 5, 91, 92, 99 n. 1, 100 n. 5, 111, 151 n. 1, 155, 156 n. 6 et 10, 157 n. 12, 163, 164 n. 2, 165 n. 7, 172 n. 5, 182, 183, 185, 186 n. 8, 208, 209, 223, 278, 279, 286 n. 6, 315.
- Socratès — Dionysodo — (magistrats) 203.
- Stace 324 n. 3.
- Stéphane de Byzance 168 n. 1.
- Strabon 15, 30 n. 2, 82, 83, 84, 86, 93 n. 4, 94, 102 n. 2, 103 n. 4, 104 n. 3, 133 n. 3, 154 n. 2, 248 n. 6, 252 n. 4, 276 n. 1, 287 n. 2, 318.
- Stratoniké (fille de Démétrius Poliorcète) 204.
- Suétone 215 n. 7.
- Sylla 168.
- Tacite 161 n. 4, 168 n. 3, 177 n. 6.

- *Tacite 156.
- Tertullien 212 n. 2.
- Thémistocle 161 n. 2, 205.
- Théodoret 320 n. 1.
- Théophraste 205 n. 1.
- Théopompe 54 n. 3.
- Théoxéné (femme d'Agathoclès) 118 n. 2.
- *Tibère 168, 181 n. 1.
- Timocharis 288.
- Tite-Live 104 n. 4, 120.
- *Titus 63, 66, 87, 95 n. 2, 223.
- *Trajan 66, 92, 150 n. 2, 155, 158, 181 n. 1, 183 n. 8, 189 n. 5, 309.
- *Trajan Dèce 91, 109, 111, 157 n. 7 et 12, 182, 183, 208, 209, 210, 297 n. 5.
- *Tranquillina 155, 156 n. 10, 164 n. 1, 169 n. 7, 208.
- *Trébonien Galle 78, 81, 91, 155, 320 n. 4.
- Tyrannoctones 15, 27, 238-243, 325.
- Valère Maxime 238 n. 5.
- *Valérien I, 49, 50 n. 2, 78, 80, 89, 91, 131 n. 1, 163, 166 n. 1, 181 n. 2, 183, 185, 186 n. 11, 208, 209, 210, 278, 323 n. 5.
- *Valérien II, 183 n. 6, 185.
- Varron 213.
- Verrès 160 n. 1.
- *Verus (Lucius) 109, 115 n. 3, 128 n. 3, 153, 155, 156 n. 6, 171, 183, 208, 233, 258 n. 1, 303 n. 4, 307.
- *Vespasien 66, 87, 182, 278.
- Vitruve 191 n. 3.
- *Volusien 79, 80, 81.
- Xénophon 104 n. 2, 177 n. 5, 191.
- Xerxès 104, 107, 133, 134, 222 n. 3.

V. AUTRES SUJETS

- Acropole (d'Athènes) 18, 75, 205, 242, 253, 282, 283, 284, 286, 291, 293.
- ἄρηνόν 95 n. 6.
- Aigle 79 (ou corbeau), 96 n. 3, 110, 117-118, 156, 171, 228, 230, 232, 259, 265.
- Alliance (monnaies d'—), voir *Homonoia*.
- Amphores panathénaïques 35, 115, 239 n. 2, 240 n. 2 et 4, 297.
- Amyclaion 56, 57, 58.
- Anthestéries 54 n. 1.
- Aplustre 55, 56, 57, 138, 139.

Asile (droit d'—) 161, 168, 177.

Astragalizontes 148 n. 4, 183, 210.

Autel 19, 78, 89, 169, 221, 225, 233.

Baldaquin 246.

Bandelettes 72, 87, 95, 105, 123, 124, 130, 145-147, 152, 178, 179, 189, 190, 211.

Base 18, 48, 54, 85, 89, 91, 98, 99, 109, 136, 159, 170, 179, 183, 208, 209, 232, 237, 276, 294.

Bas-relief 9, 10, 11, 56, 95, 99, 116, 131, 173, 175 n. 3, 189, 219, 225, 226, 236, 274, 301 n. 1.

Bélier 24, 69, 70, 245, 246.

Bernay (trésor de —) 113 n. 6, 115 n. 1.

Bétyle 29, 160.

Biche 24, 205.

Bipenne, voir Hache.

Blé (tige de —), voir Épi.

Bouc 55, 56, 317.

Boucles d'oreilles 144 n. 3.

Bucrâne 165.

Buste 42 n. 1, 149 n. 3, 159, 173, 178.

Calathos (voir Polos et Modius) 8, 9, 62, 89, 94, 95, 99, 100, 105, 109, 124, 125, 142, 150, 151, 159, 160, 165, 167, 172, 173, 178, 179, 180, 188, 190, 203, 212.

Capitole 249.

Carré creux 2 n. 1, 33, 240.

Casque (à triple aigrette) 125, 130, 131 n. 4, 219, 267.

Cerf 96 n. 3, 97, 134, 136, 137, 138, 139, 148 n. 2, 153, 181, 187, 190, 222, 226, 287, 289.

Chapelle 17, 156.

Chapiteau 156 n. 3, 158, 170, 171, 252.

Char (d'Aphrodite) 169.

Chouette 118, 275, 284.

Cistophores (cf. Médaillons) 44 n. 1, 147, 151 n. 3, 158, 178, 224.

Coiffure 38.

Collier 94, 144, 165, 173, 189, 190, 211, 212.

Colonne (voir Temple) 17, 19, 91, 109, 170.

Colonnnette 274, 275, 307-309.

Conservatisme 32-34.

Conventions (adoptées par les graveurs) 23-25.

Coraia (fête) 166.

Corbeau (voir Aigle) 85, 318.

Corés 101.

Corne d'abondance 21, 174 n. 3, 185, 296, 297 n. 3.

Couronne 90, 92, 152, 165, 168, 173, 179, 204, 225, 254, 256, 259, 265, 275, 287, 289, 322.

Croissant 138, 139, 159, 167, 173 ; croissant et étoile, 148, 153, 156, 158, 165, 168, 181, 187, 209.
 Cycle épique 102.
 Cyprès 78, 79, 156.
 Dais, voir Chapelle.
 Danseuse au calathos 8-9.
 Désaccord stylistique 22, 31, 32.
 Diadème 173.
 Didymeion 222 n. 3.
 Différent, voir Symbole.
 Dionysies 50 n. 7.
 Draperie transparente 82.
 Édifice 10, 16 (voir Temple).
 Enseigne (militaire) 156.
 Ἐπενδύτης 212.
 Ἐπί 98, 99, 100, 152, 165, 166 n. 1, 167.
 Erechtheion 283 n. 2.
 Étoile (voir Croissant) 158.
 Foudre, voir index II, s. v. Athéna (armée du foudre) et Zeus (lançant la foudre).
 Frontalité 36.
 Frontons (du Parthénon) 266 n. 2, 281.
 Fuseau 104, 109.
 Gaine 38, 55, 57, 90, 95, 97, 100, 109, 111, 143-144, 150, 152, 172, 174, 178-180, 189, 190, 192, 217, 219, 220.
 Gattilier 210, 213.
 Gemme 113 n. 4 et 6, 165 n. 6, 168 n. 5, 190 n. 4, 203 n. 1, 226 n. 4, 267 n. 4, 271, 272 n. 2, 273 n. 4.
 Grenade 254.
 Griffon 190, 203, 204, 267, 288, 290.
 Grotte 80, 283 n. 2, 284.
 Groupe 12, 15, 299, 302-305, 319.
 Guirlande 144, 173, 190.
 Hache 134, 168 ; double hache, 90, 93, 94, 96, 97, 168 n. 2.
 Héraion (de Samos), 216 ; (d'Olympie), 216 n. 2, 255, 261 ; (d'Argos), 254.
 Hermès (terme) 42-54, 315.
Homonoia (monnaies d'—) 50, 64, 67, 92, 112 n. 3, 149, 157, 163, 172, 185-187, 224.
 Hoplitodrome 242.
 Iconographie 4 n. 1.
Iliade 102.
Iliou persis 102, 104 n. 7, 111, 113 n. 3.

Koinon (des Crétois) 62, 129 n. 7, 195 ; (des villes ioniennes), 167 ; (des Lesbiens), 49.
Kouros 58, 65, 98, 249.
 Lampe romaine 236 n. 6 ; 283 n. 1.
 Laphrion de Calydon 235 n. 1.
 Lécythe (coll. Scaramanga) 239 n. 2.
 Lion (tête de lion), 170 ; (Héraclès et le lion), 252.
 Loup 90, 92.
 « Maître des animaux » 90, 204.
 Mamelles 94, 95-97, 144-145, 152, 180, 189, 190, 192.
 Manteau (en écharpe) 115-117, 124, 125 (voir Pans).
 Masque 52, 53.
 Mausolée d'Halicarnasse 316, 318.
 Médaillon 92, 152, 174 ; (de Kouloba), 267-269, 271, 272 n. 2 ; (de la province d'Asie), 94, 162, 166 n. 1, 170 n. 6, 180, 182, 185, 224.
 Modius (voir Polos et Calathos) 48, 211.
 Nébride 49, 246.
 Néocorie 162, 184, 190 n. 1.
 Nimbe 143, 151, 178-180, 189, 190, 225, 226. Nudité 38, 90, 101.
 Oenochoé (de Boston), 239 n. 2 ; (de Vari), 253 n. 4. Olympieion 266.
 Omphalos 62, 90, 159, 241.
 Panathénées 108.
 Pans « en queue d'hirondelle » 38 (voir Manteau).
 Paon 148 n. 2, 153, 208, 209, 258.
 Parthénon 75, 266, 279, 281, 283.
 Pastiche 22, 35, 111 n. 2.
 Pavot 165, 166 n. 1, 167.
 Peintures 4, 10, 32, 239 (cf. Vases).
 Peplos, voir Voile. *Petite Iliade* 102, 113 n. 3.
 Pilier 298, 304.
 Poecile 69.
 Polos (voir Calathos et Modius) 39, 134, 136, 205, 258.
Πότνια θηρών 147 n. 1, 192.
 Prêtresse 169. Propylées 282, 283. Proue 19, 48, 49, 53, 118, 125 n. 3, 126 n. 8, 207 n. 2 et 5, 211, 313.
 Quenouille 104, 105, 109, 111.
 Radeau 67, 68, 200.
 Rat 76, 83-86, 318.
 Relief 2, 20, 23 ; voir Bas-relief.
 Rosace 130, 152 n. 4.

Sénat (romain) 161, 168, 177.

Sérapeion (Milet) 225 n. 4.

Serpent 130, 149, 211, 212, 219, 278, 300, 319 ; (voir index II, s. v. Erichthonios).

Signatures de graveurs 3, 254 n. 4, 262, 269.

Socle, voir Base.

Sphinx 148 n. 2, 153, 156, 158, 267, 272.

Stamnos (de Würzburg) 240.

Symbole 20, 43, 100 n. 6, 122, 192-194 ; monnaies d'Aenos, 44, 46 ; d'Alexandre, 116 ; d'Ambracie, 74 ; d'Anactorion, 60 ; d'Athènes, 59, 64, 137, 242, 277, 291, 296 n. 3, 316 n. 3, 321 n. 1 (voir aussi index III, s. v. Athènes) ; de Corinthe, 71, 73, 88, 122 n. 1, 276 ; d'Ephèse, 147 ; de Rhodes, 145 ; des Séleucides, 108, 145.

Table des jeux 163.

Taureau 80, 89, 90, 98, 99, 100, 148 n. 2.

Temple 16-18, 284 ; temple d'Assos, 123 ; d'Ephèse, 177 ; d'Artémis à Sardes, 161 ; édicule en forme de temple, 142, 188.

Statue dans un temple : Alexandrie de Troade, 81 ; Apollonia ad Rhyndacum, 308 ; Apollonie d'Illyrie, 61 ; Aphrodisias, 171 ; Argos, 114, 304 ; Ephèse, 182-184, 187 ; Epidaure, 301 ; Erythrées, 67 ; Halicarnasse, 126 ; Ilion, 109 ; Keramos, 97 ; Milet, 223-224, Mylasa, 95 ; Myra, 149 ; Pagae, 294 ; Pergé, 154, 156, 158, 159 ; Ptolémaïs-Aké, 153 ; Samos, 209-210 ; Sardes, 162, 166 ; Sinope, 63 ; Tarse, 91.

Τόναια 213.

Torche 148, 156, 225, 294, 309, 310.

Tortue 85.

Trépied 78, 79, 81, 218 n. 1, 250, 251.

Tronc d'arbre 274, 275, 279, 298 n. 4, 307-309.

Trône 19, 44, 46, 47, 54, 89, 153, 160 n. 2, 258, 263, 292, 299, 300, 301, 322.

Trophée 116 n. 2.

Type parlant 9 n. 5.

Vache 110.

Vase 113 n. 3, 116, 239, 240, 241, 242, 253, 268, 298 n. 4 ; voir Amphores panathénaïques.

Vêtement (voir Voile) 38, 39, 212-213 ; offrande de vêtements, 39 n. 6, 57.

Voile 102, 108, 112, 123, 142-143, 149, 150-153, 159, 164, 169, 172, 174, 176, 211, 212.

Xoanon 30 n. 2, 31, 53, 59, 66, 83 n. 1, 86, 93 n. 4, 94, 133 n. 7, 135 n. 3, 150, 151, 152, 220.

Table des planches¹

PLANCHE I.

- 1 Fig. 1. Aenos : *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, II, 1, pl. IV, 7 (AR).
- 2 Fig. 2. Aenos : *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, II, 1, pl. V, 4 (AV).
- 3 Fig. 3. Aenos : *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, II, 1, pl. V, 5 (AR).
- 4 Fig. 4. Mytilène : *BMC, Troas*, pl. XXXVIII, 12.
- 5 Fig. 5 et 6. Mytilène : *BMC, Troas*, pl. XXXVIII, 18 et 19.
- 6 Fig. 7. Mytilène : *Coll. Waddington*, pl. III, 8 (AR) (1/1).
- 7 Fig. 8. Mytilène : *BMC, Troas*, pl: XLII, 11.
- 8 Fig. 9. Mytilène : *JIAN*, 11 (1908), pl. X, 9.
- 9 Fig. 10. Lesbos : *BMC, Troas*, pl. XXXV, 1.
- 10 Fig. 11. Antissa : P. GARDNER, *Types*, pl. XV, 12.
- 11 Fig. 12. Antissa : IMHOOF-BLUMER, *Zeitschr. f. Num.*, 20 (1897), pl. X, 24.
- 12 Fig. 13. Méthymna : IMHOOF-BLUMER, *Zeitschr. f. Num.*, 20 (1897), pl. X, 23.
- 13 Fig. 14. Méthymna : IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, pl. E, 28.
- 14 Fig. 15. Lacédémone : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. N, XVII.
- 15 Fig. 16. Lacédémone : P. GARDNER, *Types*, pl. XV, 28 (AR).

PLANCHE II.

- 16 Fig. 1. Égine : OVERBECK, *KM, Apollon*, Mzt. I, 9.
- 17 Fig. 2. Égine : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. L, II.
- 18 Fig. 3. Anactorion : J.-B. CAMMANN, *The Symbols on Staters of Corinthian Type*, pl. XII, 7 (AR) (agrandiss. 1 1/2).
- 19 Fig. 4. Tanagra : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. X, X.
- 20 Fig. 5. Tanagra : OVERBECK, *KM, Apollon*, pl. I, 11.

- 21 Fig. 6. Apollonie d'Illyrie : *BMC, Thessaly to Aetolia*, pl. XIII, 6.
 22 Fig. 7. Apollonie d'Ulyrie : *OVERBECK, KM, Apollon*, Mzt. IV, 36.
 23 Fig. 8. Crète : *Svoronos, Num. de la Crète ancienne*, pl. XXXV, 14.
 24 Fig. 9. Théra : *Hiller von GÄRTRINGEN, Thera*, III, pl. VI, 6.
 25 Fig. 10. Théra : *Hiller von GÄRTRINGEN, Thera*, III, pl. VI, 7.
 26 Fig. 11. Sinope : *Recueil général*, pl. XXV, 32 (AR).
 27 Fig. 12. Sinope : *Recueil général*, pl. XXVII, 19.
 28 Fig. 13. Cilbiani inferiores : *OVERBECK, KM, Apollon*, Mzt. I, 25 (1/1).
 29 Fig. 14. Nysa : *IMHOOF-BLUMER, Kleinas. Münzen*, pl. VI, 8.
 30 Fig. 15. Éphèse-Hiérapolis : *JIAN*, 14 (1912), pl. I', 21 (1/1).
 31 Fig. 16. Phocée : *BMC, Ionia*, pl. XXIII, 12.
 32 Fig. 17. Phocée : *Coll. Waddington*, pl. IV, 7 (1/1).

PLANCHE III.

- 33 Fig. 1. Thèbes : *P. GARDNER, Types*, pl. III, 45 (AR).
 34 Fig. 2. Érythrées : *BMC, Ionia*, pl. XVI, 17.
 35 Fig. 3. Érythrées : *IMHOOF-BLUMER, Griech. Münzen*, pl. VIII, 25.
 36 Fig. 4. Égine : *IMHOOF-GARDNER, NCP*, pl. L, v.
 37 Fig. 5. Égine : *IMHOOF-GARDNER, NCP*, pl. L, vi.
 38 Fig. 6. Corinthe : *Revue num.*, 1907, pl. XI, 3 (AR).
 39 Fig. 7. Corinthe : *Revue num.*, 1907, pl. XI, 4 (AR).
 40 Fig. 8. Corinthe : *Acta archaeologica*, 1941, p. 62, fig. 15 (AR).
 41 Fig. 9. Corinthe : *Acta archaeologica*, 1941, p. 62, fig. 17 (AR).
 42 Fig. 10. Corinthe : *Acta archaeologica*, 1941, p. 62, fig. 18.
 43 Fig. 11. Corinthe : *Acta archaeologica*, 1941, p. 62, fig. 19.
 44 Fig. 12. Corinthe : *Acta archaeologica*, 1941, p. 62, fig. 21.
 45 Fig. 13. Corinthe : *Acta archaeologica*, 1941, p. 62, fig. 22.
 46 Fig. 14. Corinthe : *BMC, Corinth*, pl. IV, 13 (AR).
 47 Fig. 15. Corinthe : *Revue num.*, 1907, pl. XI, 6 (AR).
 48 Fig. 16. Ambracie : *O. RAVEL, The « Colts » of Ambracia*, n° 139 (pl. XIII) (AR).

PLANCHE IV.

- 49 Fig. 1. Alexandrie de Troade : *BMC, Troas*, pl. III, 6.
 50 Fig. 2. Alexandrie de Troade : *Nomisma*, 6 (1911), pl. III, 1 (AR) (1/1).
 51 Fig. 3. Alexandrie de Troade : *Nomisma*, 6 (1911), pl. III, 12 (AR).
 52 Fig. 4. Alexandrie de Troade : *BMC, Troas*, pl. V, 11.
 53 Fig. 5. Alexandrie de Troade : *BMC, Troas*, pl. V, 12.

- 54 Fig. 6. Alexandrie de Troade : *BMC, Troas*, pl. V, 3.
 55 Fig. 7. Alexandrie de Troade : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, pl. I, 30.
 56 Fig. 8. Alexandrie de Troade : *BMC, Troas*, pl. V, 13.
 57 Fig. 9. Alexandrie de Troade : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, pl. I, 31.
 58 Fig. 10. Alexandrie de Troade : *BMC, Troas*, pl. V, 4.
 59 Fig. 11. Alexandrie de Troade : *BMC, Troas*, pl. V, 10.
 60 Fig. 12. Alexandrie de Troade : *BMC, Troas*, pl. VI, 10.
 61 Fig. 13. Alexandrie de Troade : *BMC, Troas*, pl. V, 14.
 62 Fig. 14. Alexandrie de Troade : *BMC, Troas*, pl. V, 5.
 63 Fig. 15. Pergame : *BMC, Mysia*, pl. XXIX, 1.
 64 Fig. 16. Hamaxitos : *BMC, Troas*, pl. XI, 2.
 65 Fig. 17. Aegae : *Zeitschr. f. Num.*, 20 (1897), pl. X, 13.

PLANCHE V.

- 66 Fig. 1. Abdère : *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, II, 1, pl. II, 17 (AR).
 67 Fig. 2. Corinthe : *BMC, Corinth*, pl. X, 4 (AR).
 68 Fig. 3. Scepsis : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, pl. VIII, 8.
 69 Fig. 4. Scepsis : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, pl. VIII, 6.
 70 Fig. 5. Scepsis : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, pl. VIII, 9 (1/1).
 71 Fig. 6. Sinope : *Coll. Waddington*, pl. I, 2.
 72 Fig. 7. Sinope : *Recueil général*, pl. XXVII, 30.
 73 Fig. 8. M y lasa : *BMC, Caria*, pl. XXII, 5 (1/1).
 74 Fig. 9. Euromos : *Coll. Waddington*, pl. V, 2.
 75 Fig. 10. Euromos : *BMC, Caria*, pl. XVII, 5.
 76 Fig. 11. Euromos : *BMC, Caria*, pl. XVII, 8.
 77 Fig. 12. Amyzon : *Num. Zeitschr.*, 16 (1884), pl. V, 9.
 78 Fig. 13. Keramos : *BMC, Caria*, pl. XII, 13.
 79 Fig. 14. Keramos : L. ROBERT, *AJA*, 39 (1935), p. 344, fig. 6.

PLANCHE VI.

- 80 Fig. 1. Halicarnasse : *BMC, Caria*, pl. XIX, 2.
 81 Fig. 2. Tarse : *JHS*, 18 (1898), pl. XIII, 4.
 82 Fig. 3. Tarse : *JHS*, 18 (1898), pl. XIII, 5 (1/1).
 83 Fig. 4. Tarse : *JHS*, 18 (1898), pl. XIII, 7 (1/1).
 84 Fig. 5. Tarse : *JHS*, 18 (1898), pl. XIII, 12 (1/1).
 85 Fig. 6. Tarse : *JHS*, 18 (1898), pl. XIII, 13 (1/1).
 86 Fig. 7. Tarse : *JHS*, 18 (1898), pl. XIII, 14.

- 87 Fig. 8. Tarse : *JHS*, 18 (1898), pl. XIII, 10 (1/1).
 88 Fig. 9. Tarse : *JHS*, 18 (1898), pl. XIII, 16 (1/1).
 89 Fig. 10. Tarse : *JHS*, 18 (1898), pl. XIII, 6 (1/1).
 90 Fig. 11. Syrie (Antiochus XII) : IMHOOF-BLUMER, *Monnaies grecques*, pl. H, 15 (AR).
 91 Fig. 12. Dion : *BMC, Calatia*, pl. XXXVIII, 4.
 92 Fig. 13. Nicopolis : *BMC, Palestine*, pl. XVII, 13.
 93 Fig. 14. Néapolis : *BMC, Palestine*, pl. VI, 1.

PLANCHE VII.

- 94 Fig. 1. Ilion : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Ilion*, pl. 61, 3.
 95 Fig. 2. Ilion : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Ilion*, pl. 61, 4.
 96 Fig. 3. Ilion : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Ilion*, pl. 61, 7.
 97 Fig. 4. Ilion : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Ilion*, pl. 61, 9.
 98 Fig. 5. Syrie (Antiochus II) : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Ilion*, pl. 61, 14 (AR).
 99 Fig. 6. Ilion : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Ilion*, pl. 61, 18 (AR).
 100 Fig. 7. Ilion : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Ilion*, pl. 61, 19 (AR).
 101 Fig. 8. Ilion : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Ilion*, pl. 63, 58.
 102 Fig. 9. Ilion : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Ilion*, pl. 63, 64.
 103 Fig. 10. Ilion : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Ilion*, pl. 65, 93.
 104 Fig. 11. Ilion : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Ilion*, pl. 63, 69.
 105 Fig. 12. Ilion : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Ilion*, pl. 64, 91.
 106 Fig. 13. Dardanos : *Coll. Waddington*, pl. I, 17.
 107 Fig. 14. Dardanos : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, pl. VIII, 2.

PLANCHE VIII.

- 108 Fig. 1. Argos : *BMC, Peloponnesus*, pl. XXVII, 13 (AR).
 109 Fig. 2. Argos : *BMC, Peloponnesus*, pl. XXVII, 23.
 110 Fig. 3. Argos : *BMC, Peloponnesus*, pl. XXVIII, 12.
 111 Fig. 4. Argos : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. K, XLII.
 112 Fig. 5. Ptolémée : K. REGLING, *AMK*, n° 842 (AR).
 113 Fig. 6. Agathoclès : HOLM, *Gesch. Siciliens*, III, pl. VI, 13 (AV).
 114 Fig. 7. Démétrius Poliorcète : *Die ant. Münzen NordGriechenlands*, III, 2, pl. XXXII, 28 (AV).
 115 Fig. 8. Antigone Gonatas : *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2, pl. XXXIV, 2 (AR).
 116 Fig. 9. Antigone Gonatas : *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2, pl. XXXIV, 3 (AR).
 117 Fig. 10. Antigone Gonatas : *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2, pl. XXXIII, 26 (AR).
 118 Fig. 11. Philippe V : *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2, pl. XXXIV, 16 (AR).
 119 Fig. 12. Philippe V : *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2, pl. XXXIV, 23.

- 120 Fig. 13. Pella : *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, III, 2, pl. XVIII, 27.
 121 Fig. 14. Syrie (Antiochus I) : E. BABELON, *Rois de Syrie*, pl. V, 1.
 122 Fig. 15. Syrie (Séleucus I) : E. BABELON, *Rois de Syrie*, pl. III, 7.

PLANCHE IX.

- 123 Fig. 1. Tarente : *Berlin, Beschreib.*, III, 1, pl. X, 153 (AV).
 124 Fig. 2. Tarente : *Berlin, Beschreib.*, III, 1, pl. XIII, 189 (AR).
 125 Fig. 3. Corinthe : J.-B. CAMMANN, *The Symbole on Staters of Corinthian Type*, n° 13 a (AR).
 126 Fig. 4. Assos : E. BABELON, *Traité*, pl. CLXIII, 28 (AR).
 127 Fig. 5. Pergame : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Pergamon*, pl. I, 8 (AV).
 128 Fig. 6. Pergame : H. VON FRITZE, *Die Münzen von Pergamon*, pl. I, 7 (AV).
 129 Fig. 7. Phasélis : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, pl. X, 7.
 130 Fig. 8, 8 a. Temnos : *Coll. Waddington*, n° 2623 et 1348 (d'après moulages).
 131 Fig. 9. Halicarnasse : *Coll. Waddington*, n° 2375 (d'après moulage).
 132 Fig. 10. Synnada : *Coll. Waddington*, n° 6541 (d'après moulage).
 133 Fig. 11. Halicarnasse : *BMC, Caria*, pl. XIX, 4.
 134 Fig. 12. Synnada : *Coll. Waddington*, pl. XVIII, 15.
 135 Fig. 13. Synnada : *Coll. Waddington*, pl. XVIII, 16.
 136 Fig. 14. Athènes : *BMC, Attica*, pl. XV, 2.
 137 Fig. 15. Élatée : *BMC, Central Greece*, pl. IV, 26.
 138 Fig. 16. Thessalie : P. GARDNER, *Types*, pl. XII, 36 (AR).

PLANCHE X.

- 139 Fig. 1. Mégare : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. A, XI.
 140 Fig. 2. Corinthe : *BMC, Corinth*, pl. XVI, 5.
 141 Fig. 3. Trézène : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. M, V.
 142 Fig. 4. Tégée : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. V, XXI.
 143 Fig. 5. Pellène : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. S, X.
 144 Fig. 6. Cleonae : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. H, I.
 145 Fig. 7. Messène : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. p, VII.
 146 Fig. 8. Syrie (Démétrius II) : *BMC, Kings of Syria*, pl. XVIII, 1 (AR).
 147 Fig. 9. Syrie (Démétrius II) : *Annuaire de num.*, 7 (1883), pl. VI, 33 (AR).
 148 Fig. 10. Syrie (Démétrius II) : *BMC, Kings of Syria*, pl. XXI, 5 (AR).
 149 Fig. 11. Mallos : *Num. Zeitschr.*, 16 (1884), pl. V, 20.
 150 Fig. 12. Mallos : *Annuaire de num.*, 7 (1883), pl. VI, 37.
 151 Fig. 13. Mallos : *Annuaire de num.*, 7 (1883), pl. VI, 40.

PLANCHE XI.

- 152 Fig. 1. Laodicée de Syrie : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. N, XI.
- 153 Fig. 2. Laodicée de Syrie : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. N, XII.
- 154 Fig. 3. Abdère : K. REGLING, *AMK*, n° 497 (AR).
- 155 Fig. 4. Abdère : *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands*, II, 1, pl. III, 8 (AR).
- 156 Fig. 5. Éléonte : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, pl. I, 1.
- 157 Fig. 6. Leueade : IMHOOF-BLUMER, *Die Münzen Akarnaniens*, pl. I, 13 (AR).
- 158 Fig. 7. Leueade : IMHOOF-BLUMER, *Die Münzen Akarnaniens*, pl. I, 14 (AR).
- 159 Fig. 8. Leucade : *BMC, Thessaly to Aetolia*, pl. XXVIII, 16 (AR).
- 160 Fig. 9. Leucade : *BMC, Thessaly to Aetolia*, pl. XXIX, 1.
- 161 Fig. 10. Dioshiéron : *Coll. Waddington*, pl. XIV, 9.
- 162 Fig. 11. Hyllarima : *Nomisma*, 8 (1913), pl. I, 20.
- 163 Fig. 12. Hypaepa : *BMC, Lydia*, pl. XII, 13.
- 164 Fig. 13. Attuda : *BMC, Caria*, pl. X, 13.
- 165 Fig. 14. Magnésie du Méandre : *BMC, Ionia*, pl. XIX, 4.
- 166 Fig. 15. Magnésie du Méandre : *BMC, Ionia*, pl. XIX, 7.
- 167 Fig. 16. Anemourion : *BMC, Lycaonia*, pl. VII, 9.

PLANCHE XII.

- 168 Fig. 1. Aspendos : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, pl. X, 28.
- 169 Fig. 2. Aspendos : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, pl. X, 29.
- 170 Fig. 3. Aspendos : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, pl. X, 30.
- 171 Fig. 4. Aspendos : *BMC, Lycia*, pl. XXII, 11.
- 172 Fig. 5. Bargylia : *BMC, Caria*, pl. XI, 9.
- 173 Fig. 6. Syrie (Antiochus III) : *Nomisma*, 1913, pl. I, 14 (AR).
- 174 Fig. 7. Rhodes : *BMC, Caria*, pl. XXXVIII, 3 (AR).
- 175 Fig. 8. Sébastopolis : *Nomisma*, 1913, pl. I, 16.
- 176 Fig. 9. Sébastopolis : *Nomisma*, 1913, pl. I, 19.
- 177 Fig. 10 : Éphèse : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, pl. VIII, 21 (AR).
- 178 Fig. 11. Éphèse : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, pl. II, 14 (AR).
- 179 Fig. 12. Iasos : *Nomisma*, 1913, pl. I, 22.
- 180 Fig. 13. Myra : *BMC, Lycia*, pl. XV, 5.
- 181 Fig. 14. Myra : P. GARDNER, *Types*, pl. XV, 6.
- 182 Fig. 15. Myra : *Coli. Waddington*, pl. VII, 5.
- 183 Fig. 16. Myra : *BMC, Lycia*, pl. XV, 7.
- 184 Fig. 17. Abydos : *Nomisma*, 1913, pl. I, 2.
- 185 Fig. 18. Abydos : *Nomisma*, 1913, pl. I, 5.

PLANCHE XIII.

- 186 Fig. 1. Syrie (Démétrius III) : E. BABELON, *Rois de Syrie*, pl. XXVIII, 2 (AR).
 187 Fig. 2. Syrie (Démétrius III) : E. BABELON, *Rois de Syrie*, pl. XXVIII, 3 (AR).
 188 Fig. 3. Syrie (Démétrius III) : BMC, *Kings of Syria*, pl. XXVI, 10 (AR).
 189 Fig. 4. Gabala : BMC, *Oalatia*, pl. XXVIII, 13.
 190 Fig. 5. Pergé : *Coll. Waddington*, pl. VII, 19.
 191 Fig. 6, 6 a. Pergé : BMC, *Lycia*, pl. XXIV, 5, 6.
 192 Fig. 7. Pergé : BMC, *Lycia*, pl. XXIV, 12.
 193 Fig. 8. Pergé : BMC, *Lycia*, pl. XXIV, 15.
 194 Fig. 9. Pergé : BMC, *Lycia*, pl. XXIV, 16.
 195 Fig. 10. Pergé : IMHOOF-BLUMEB, *Kleinas. Münzen*, pl. XI, 7.
 196 Fig. 11. Pergé : IMHOOF-BLUMEB, *Kleinas. Münzen*, pl. XI, 9.
 197 Fig. 12. Andeda : BMC, *Lycia*, pl. XXX, 11.
 198 Fig. 13. Pednelissos : BMC, *Lycia*, pl. XXXVII, 6.
 199 Fig. 14. Poglà : BMC, *Lycia*, pl. XXXVII, 7.
 200 Fig. 15. Poglà : BMC, *Lycia*, pl. XXXVII, 8.

PLANCHE XIV.

- 201 Fig. 1. Sardes : BMC, *Lydia*, pl. XXVI, 2.
 202 Fig. 2. Sardes : BMC, *Lydia*, pl. XXVII, 2.
 203 Fig. 3. Sardes : G. RADET, *Cybébé*, pl. II, 9.
 204 Fig. 4. Sardes : G. RADET, *Cybébé*, pl. III, 18.
 205 Fig. 5. Éphèse-Sardes : BMC, *Ionia*, pl. XXXVIII, 3 (1/1).
 206 Fig. 6. Hiérapolis-Sardes : *Coll. Waddington*, pl. XVII, 1.
 207 Fig. 7. Daldis : BMC, *Lydia*, pl. VIII, 6.
 208 Fig. 8. Daldis : *Coll. Waddington*, pl. XIV, 8.
 209 Fig. 9. Gordos Iulia : BMC, *Lydia*, pl. X, 3.
 210 Fig. 10. Gordos Iulia : G. RADET, *Cybébé*, pl. II,
 211 Fig. 11. Maeonia : BMC, *Lydia*, pl. XIV, 9.
 212 Fig. 12. Silandos : BMC, *Lydia*, pl. XXVIII, 5.
 213 Fig. 13. Tmolos-Aureliopolis : BMC, *Lydia*, pl. XXXIII, 4.
 214 Fig. 14. Confédération ionienne : *Nomisma*, 1913, pl. I, 6.

PLANCHE XV.

- 215 Fig. 1. Aphrodisias : BMC, *Caria*, pl. V, 9.

- 216 Fig. 2. Gordiouteichos : *BMC, Caria*, pl. XVII, 9.
 217 Fig. 3. Aphrodisias : *BMC, Caria*, pl. VII, 1.
 218 Fig. 3 a. Aphrodisias : *Nomisma*, 1913, pl. I, 28.
 219 Fig. 4. Aphrodisias : *Nomisma*, 1913, pl. I, 29.
 220 Fig. 5. Aphrodisias : *BMC, Caria*, pl. VII, 7.
 221 Fig. 6. Aphrodisias : *BMC, Caria*, pl. V, 11.
 222 Fig. 7. Aphrodisias : *BMC, Caria*, pl. VII, 3.
 223 Fig. 8. Hiérapolis-Aphrodisias : *BMC, Phrygia*, pl. LI, 10 (1/1).
 224 Fig. 9. Aphrodisias-Éphèse : *BMC, Caria*, pl. XLIV, 1.
 225 Fig. 10. Éphèse : *BMC, Ionia*, pl. XII, 7 (AR).
 226 Fig. 11. Éphèse : *BMC, Ionia*, pl. XIII, 1.
 227 Fig. 12. Éphèse : *BMC, Ionia*, pl. XIII, 2.
 228 Fig. 13. Éphèse : *BMC, Ionia*, pl. XIII, 8.
 229 Fig. 14. Éphèse : *BMC, Ionia*, pl. XIV, 2 (1/1).
 230 Fig. 15. Éphèse : *BMC, Ionia*, pl. XIII, 12.

PLANCHE XVI.

- 231 Fig. 1. Éphèse : *BMC, Ionia*, pl. XIII, 7.
 232 Fig. 2. Éphèse : *BMC, Ionia*, pl. XIV, 6.
 233 Fig. 3. Éphèse-Alexandrie : *BMC, Ionia*, pl. XXXVIII, 4 (1/1).
 234 Fig. 4. Apamée-Éphèse : *BMC, Phrygia*, pl. LI, 2 (1/1).
 235 Fig. 5. Kibyra-Éphèse : *BMC, Phrygia*, pl. LI, 3 (1/1).
 236 Fig. 6. Cotiaeon-Éphèse : *BMC, Phrygia*, pl. LI, 6 (1/1).
 237 Fig. 7. Hiérapolis-Éphèse : *BMC, Phrygia*, pl. LI, 9 (1/1).
 238 Fig. 8. Laodicée-Éphèse : *BMC, Phrygia*, pl. LIII, 6.
 239 Fig. 9. Éphèse-Pergame : *BMC, Ionia*, pl. XXXVIII, 1 (1/1).
 240 Fig. 10. Éphèse-Smyrne : *BMC, Ionia*, pl. XXXVIII, 2.
 241 Fig. 11. Éphèse-Alexandrie : *BMC, Ionia*, pl. XXXVIII, 7.
 242 Fig. 12. Kibyra-Éphèse : *Coll. Waddington*, pl. XV, 21.

PLANCHE XVII.

- 243 Fig. 1. Athènes : *BMC, Attica*, pl. XI, 8 (AR).
 244 Fig. 2. Athènes : *BMC, Attica*, pl. XIV, 9.
 245 Fig. 3. Samos : *BMC, Ionia*, pl. XXXVI, 15.
 246 Fig. 4. Samos : *BMC, Ionia*, pl. XXXVII, 1.
 247 Fig. 5. Samos : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, pl. III, 34.
 248 Fig. 6. Samos : *BMC, Ionia*, pl. XXXVII, 5.

- 249 Fig. 7. Samos : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, pl. III, 35.
 250 Fig. 8. Samos : IMHOOF-BLUMER, *Kleinas. Münzen*, pl. III, 36.
 251 Fig. 9. Samos : *BMC, Ionia*, pl. XXXVII, 6.
 252 Fig. 10. Samos : *BMC, Ionia*, pl. XXXVII, 18.
 253 Fig. 11. Périnthe : *Revue num.*, 1908, pl. XII, 8.

PLANCHE XVIII.

- 254 Fig. 1. Laeédémone : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. N, XIII.
 255 Fig. 2. Mélos : *BMC, Crete*, pl. XXIV, 13.
 256 Fig. 3. Mélos : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. N, XV.
 257 Fig. 4. Mélos : SVORONOS, *Έθν. Μουσ.*, II, p. 471 (fig. 225).
 258 Fig. 5. Trézène : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. M, VII.
 259 Fig. 6. Milet : *BMC, Ionia*, pl. XXII, 9.
 260 Fig. 7. Milet : *BMC, Ionia*, pl. XXII, 10.
 261 Fig. 8. Milet : P. GARDNER, *Types*, pl. XV, 15.
 262 Fig. 9. Milet : IMHOOF-BLUMER, *Griech. Münzen*, pl. IX, 3.
 263 Fig. 10. Aegialé d'Amorgos : *Nomisma*, 1913, pl. I, 1.
 264 Fig. 11. Milet-Éphèse : *BMC, Ionia*, pl. XXXIX, 1.
 265 Fig. 12. Alexandrie : *BMC, Alexandria*, pl. III, 936.
 266 Fig. 13. Alexandrie : *BMC, Alexandria*, pl. III, 1028.

PLANCHE XIX.

- 267 Fig. 1. Messène : IMHOOF-GABDNEB, *NCP*, pl. P, IV (AR).
 268 Fig. 2. Zancle-Messana : K. REGLING, *AMK*, n° 387 (AR).
 269 Fig. 3. Messène : IMHOOF-GABDNEB, *NCP*, pl. P, V (AR).
 270 Fig. 4. Élis : K. REGLING, *AMK*, n° 322 (AR).
 271 Fig. 5. Élis : K. REGLING, *AMK*, n° 325 (AR).
 272 Fig. 6. Aegion : IMHOOF-GABDNEB, *NCP*, pl. R, XII.
 273 Fig. 7. Aegion : IMHOOF-GABDNEB, *NCP*, pl. R, XIII.
 274 Fig. 8. Patras : IMHOOF-GABDNEB, *NCP*, pl. Q, VI.
 275 Fig. 9. Patras : IMHOOF-GABDNEB, *NCP*, pl. Q, VII.
 276 Fig. 10. Patras : IMHOOF-GABDNEB, *NCP*, pl. Q, VIII.
 277 Fig. 11. Patras : IMHOOF-GABDNEB, *NCP*, pl. Q, IX.
 278 Fig. 12. Patras : IMHOOF-GABDNEB, *NCP*, pl. Q, X.

PLANCHE XX.

- 279 Fig. 1. Cyzique : K. REGLING, *AMK*, n° 289 (El.).
 280 Fig. 2. Athènes : P. GABDNER, *Types*, pl. XV, 30 (AR).
 281 Fig. 3. Cyzique : K. REGLING, *AMK*, n° 291 (El.).
 282 Fig. 4. Tanagra : *NCP*, pl. X, X.
 283 Fig. 5. Tanagra : *NCP*, pl. X, VII.
 284 Fig. 6. Apollonie du Pont : *Jahrb.*, 1898, pl. X, 26 (AR).
 285 Fig. 7. Apollonie du Pont : *Abh. d. Sachs. Ges. d. Wiss.*, XXV, 4 (1907), pl. X, 1.
 286 Fig. 8. Apollonie du Pont : *Abh. d. Sachs. Ges. d. Wiss.*, XXV, 4 (1907), pl. X, 3.
 287 Fig. 9. Apollonie du Pont : *Abh. d. Sachs. Ges. d. Wiss.*, XXV, 4 (1907), pl. X, 4.
 288 Fig. 10. Apollonie du Pont : IMHOOF-BLUMEB, *Griech. Münzen*, pl. VI, 19 (AR).
 289 Fig. 11. Crotone : K. REGLING, *AMK*, n° 517 (AR).

PLANCHE XXI.

- 290 Fig. 1, 1 a. Athènes : *Jahrb.*, 27 (1912), p. 189, fig. 17, 1 et 2.
 291 Fig. 2. Athènes : *Jahrb.*, 27 (1912), p. 189, fig. 17, 3.
 292 Fig. 3, 3 a. Athènes : *Jahrb.*, 27 (1912), p. 189, fig. 17, 4 et 5.
 293 Fig. 4. Athènes : *Jahrb.*, 27 (1912), p. 189, fig. 18.
 294 Fig. 5. Argos : K. REGLING, *AMK*, n° 666 (AR).
 295 Fig. 6. Élis : K. REGLING, *AMK*, n° 463 (AR).
 296 Fig. 7. Argos : K. REGLING, *AMK*, n° 667 (AR).
 297 Fig. 8. Cnossos : K. REGLING, *AMK*, n° 654 (AR).
 298 Fig. 9. Crotone : K. REGLING, *AMK*, n° 726 (AR).
 299 Fig. 10. Pandosia : K. REGLING, *AMK*, n° 729 (AR).
 300 Fig. 11. Thermae : K. REGLING, *AMK*, n° 733 (AR).
 301 Fig. 12. Platées : *Revue num.*, 1906, p. 253, fig. 3 (AR) (agrandies. 1 2/3).
 302 Fig. 13. Argos : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. I, XIII.
 303 Fig. 14. Argos : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. I, XV.

PLANCHE XXII.

- 304 Fig. 1. Élis : K. REGLING, *AMK*, n° 458 (AR).
 305 Fig. 2. Élis : K. REGLING, *AMK*, n° 668 (AR).
 306 Fig. 3. Élis : K. REGLING, *AMK*, n° 791 (AR).
 307 Fig. 4. Élis : K. REGLING, *AMK*, n° 790 (AR).
 308 Fig. 5. Élis : *Bericht über den VI. Intern. Kongress für Archaeologie*, 1939, pl. 76.
 309 Fig. 6. Élis : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. P, XXII.

- 310 Fig. 7. Élis : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. P, XX.
 311 Fig. 8. Élis : *JHS*, 28 (1908), p. 51 (fig. 2) (2/1).
 312 Fig. 9. Élis : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. P, XXI.
 313 Fig. 10. Mégare : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. A, III.
 314 Fig. 11. Athènes : *BMC, Attica*, pl. XVIII, 4.

PLANCHE XXIII.

- 315 Fig. 1. Médaillon de Koul-Oba : *AM*, 8 (1883), pl. XV, 1 (réduction 1/3).
 316 Fig. 2. Syracuse : K. REGLING, *AMK*, n° 584 (AR).
 317 Fig. 3. Médaillon de Koul-Oba : *AM*, 8 (1883), pl. XV, 2 (réduction 1/3).
 318 Fig. 4. Médaillon de terre cuite : *AM*, 8 (1883), pl. XV, 3.
 319 Fig. 5. Sigée : E. BABELON, *Traité*, pl. CLXVII, 1.
 320 Fig. 6. Lampsaque : E. BABELON, *Traité*, pl. CLXXI, 7 (AV).
 321 Fig. 7. Lesbos : E. BABELON, *Traité*, pl. CLX, 30 (El.).
 322 Fig. 8. Cyzique : *AM*, 56 (1931), pl. I, 8 (El.).
 323 Fig. 9. Clazomènes : E. BABELON, *Traité*, pl. CLVI, 20.
 324 Fig. 10. Athènes : P. GARDNER, *Types*, pl. XII, 43 (AR).
 325 Fig. 11. Héraclée du Latmos : P. GARDNER, *Types*, pl. XIII, 27 (AR).
 326 Fig. 12. Athènes : *AM*, 56 (1931), pl. I, 1.
 327 Fig. 13. Alexandrie : *AM*, 56 (1931), pl. I, 6.

PLANCHE XXIV.

- 328 Fig. 1. Sidé : *BMC, Lycia*, pl. XXVI, 10 (AR).
 329 Fig. 2. Athènes : *BMC, Attica*, pl. XII, 9 (AR).
 330 Fig. 3. Athènes : *BMC, Attica*, pl. XVI, 5.
 331 Fig. 4. Athènes : *BMC, Attica*, pl. XVI, 6.
 332 Fig. 5. Priène : *BMC, Ionia*, pl. XXIV, 13.
 333 Fig. 6. Athènes : *AM*, 56 (1931), pl. I, 13.
 334 Fig. 7. Athènes : *AM*, 56 (1931), pl. I, 14.
 335 Fig. 8. Athènes : *AM*, 56 (1931), pl. I, 15.
 336 Fig. 9. Athènes : *AM*, 56 (1931), pl. I, 16.
 337 Fig. 10. Athènes : *AM*, 56 (1931), pl. I, 17.

PLANCHE XXV.

- 338 Fig. 1. Athènes : *AM*, 56 (1931), Beil. XXVIII, 1 (agrandiss. 1³/4).
 339 Fig. 2. Athènes : *AM*, 56 (1931), Beil. XXVIII, 2 (agrandiss. 1³/4).

340 Fig. 3. Athènes : AM, 56 (1931), Beil. XXVIII, 3 (agrandiss. 1³/4).

341 Fig. 4. Athènes : AM, 56 (1931), Beil. XXVIII, 4 (agrandiss. 1³/4).

PLANCHE XXVI.

342 Fig. 1. Paphos : A.-B. Cook, *Zeus*, I, pl. XXIII, fig. 2 b (AR) (agrandiss. 2/3).

343 Fig. 2. Athènes : BMC, *Attica*, pl. XII, 8 (AR).

344 Fig. 3. Athènes : BMC, *Attica*, pl. XVIII, 6.

345 Fig. 4. Mégare : BMC, *Attica*, pl. XXI, 14.

346 Fig. 5. Pagae : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. A, I.

347 Fig. 6. Pagae : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. A, II.

348 Fig. 7. Mégalopolis : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. V, I.

349 Fig. 8. Athènes : G.-E. RIZZO, *Prassitele*, pl. IV, 2 (agrandiss. 2/3).

350 Fig. 9. Cyzique : CH. LENORMANT, *Nouv. galerie mythol.*, pl. XIV, 6.

351 Fig. 10. Amastris : *Recueil général*, p. XXI, 4.

352 Fig. 11. Kymé : *Num. Zeitschr.*, 21 (1889), pl. II, 12.

353 Fig. 12. Épidaure : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. L, III (AR).

354 Fig. 13. Épidaure : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. L, IV.

355 Fig. 14. Épidaure : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. L, V.

PLANCHE XXVII.

356 Fig. 1. Mégare : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. A, X.

357 Fig. 2. Argos : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. K, XXXVI.

358 Fig. 3. Argos : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. K, XXXVII.

359 Fig. 4. Argos : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. K, XXXVIII.

360 Fig. 5. Anchialos : G.-E. RIZZO, *Prassitele*, pl. IV, 4 (agrandiss. 2/3).

361 Fig. 6. Pautalia : G.-E. RIZZO, *Prassitele*, pl. IV, 3 (agrandiss. 2/3).

362 Fig. 7. Apollonia ad Rhyndacum : BMC, *Mysia*, pl. II, 13.

363 Fig. 8. Apollonia ad Rhyndacum : BMC, *Mysia*, pl. II, 16 (1/1).

364 Fig. 9. Cnide : P. GARDNER, *Types*, pl. XV, 21.

365 Fig. 10. Cnide : P. GARDNER, *Types*, pl. XV, 20.

366 Fig. 11. Tarse : BMC, *Lycaonia*, pl. XXXVIII, 5.

PLANCHE XXVIII.

367 Fig. 1. Parion : *Revue num.*, 1921, pl. IV, 1.

368 Fig. 2. Parion : *Revue num.*, 1921, pl. IV, 2.

369 Fig. 3. Parion : *Revue num.*, 1921, pl. IV, 3.

- 370 Fig. 4. Parion : *Revue num.*, 1921, pl. IV, 4.
371 Fig. 5. Élis : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. P, XXIV.
372 Fig. 6. Mégare : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. A, VI.
373 Fig. 7. Syrie (Antiochus IV) : E. BABELON, *Rois de Syrie*, pl. XII, 12 (AR).
374 Fig. 8. Aegira : *BMC, Peloponnesus*, pl. IV, 10.
375 Fig. 9. Argos : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. K, XXVIII.
376 Fig. 10. Mégare : IMHOOF-GARDNER, *NCP*, pl. A, IV.
-

NOTES

1. Ces planches groupent un simple choix de documents, destiné à éclairer le lecteur et à lui permettre de suivre notre démonstration. Pour établir cette illustration, nous avons dû puiser à bon nombre d'ouvrages. Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont accordé libéralement les autorisations nécessaires, en particulier M. J. Babelon, Conservateur du Cabinet de France, et MM. E.-S.-G. Robinson et G.-K. Jenkins, Conservateurs du British Museum.

La plupart des monnaies sont agrandies d'environ 1/3. L'échelle est indiquée dans tous les autres cas. Un certain nombre de pièces de grand module ont été reproduites aux dimensions originales (1/1). Dans une publication de ce genre où la monnaie est étudiée, non pour elle-même, mais pour son témoignage, il nous a paru que cette différence d'échelle ne comportait pas d'inconvénient majeur, à la condition que le lecteur consente à se reporter à la table des planches, où il trouvera les indications nécessaires. Le métal n'est spécifié que pour les pièces d'argent (AR), d'or (AV) et d'électron (EL).

Planches

- 1 P. 186. Placer Nysa et Tralles en Carie plutôt qu'en Lydie. P. 273, n. 3. Après : Cabira, supprimer : (Néocésarée).

Pl. I



Pl. II



Pl. III



PI. IV



PI. V



PI. VI



PI. VII



PI. VIII



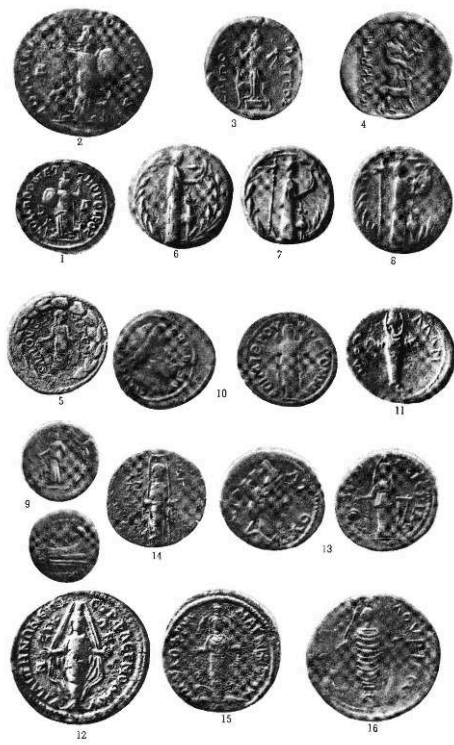
PI. IX



Pl. X



Pl. XI



Pl. XII



Pl. XIII



PI. XIV



PI. XV



PI. XVI



PI. XVII



Pl. XVIII



Pl. XIX



Pl. XX



Pl. XXI



Pl. XXII



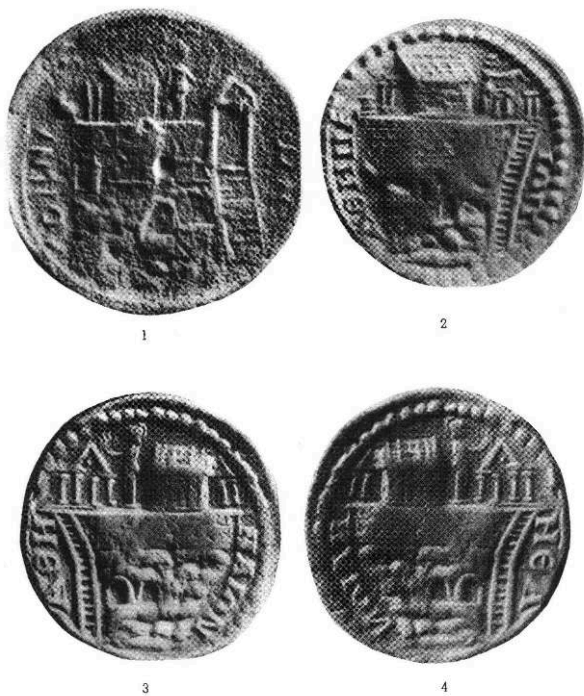
Pl. XXIII



Pl. XXIV



Pl. XXV



PI. XXVI



PI. XXVII



Pl. XXVIII

